

Poissons de mer de Guyane

Marc
Léopold

GUIDE ILLUSTRÉ



Ifremer

LPG 001

Guide des poissons de mer de Guyane

Marc Léopold

BIBLIOTHEQUE
IFREMER
CENTRE DE NANTES



Ifremer



BIBLIOTHÈQUE
PREMIER
CENTRE DE NANTES

Préface

Jusqu'à ce jour, il n'existait pas de synthèse sur les poissons marins des côtes guyanaises. Pour trouver de la documentation sur ces animaux, il fallait jouer les rats de bibliothèques (spécialisées) et consulter de multiples ouvrages pour satisfaire sa curiosité. C'est dire avec quel plaisir et avidité les ichtyologistes devraient se précipiter sur le *Guide des poissons de mer de Guyane* !

L'ouvrage de Marc Léopold est une présentation des 126 espèces marines et côtières les plus fréquentes du plateau continental guyanais. La plupart d'entre elles sont capturées par les pêcheries locales ; certaines, sans intérêt économique particulier, viennent compléter l'inventaire des espèces commerciales afin de faciliter la discrimination de ces dernières par le lecteur. Pour chaque espèce, l'auteur donne une description précise de l'animal (forme, couleur, robe juvénile *versus* robe adulte, dimorphisme sexuel éventuel, répartition géographique...) ainsi que les principales connaissances sur sa biologie, quand celle-ci est connue (pour beaucoup d'entre elles, il existe malheureusement trop peu de données dans la littérature spécialisée). L'intérêt économique du poisson (abondance dans les pêcheries, goûts du consommateur, qualité de la chair...) et l'importance des captures sont bien mis en évidence. Le ou les mode(s) de pêche est(sont) décrit(s). L'ouvrage est agrémenté d'une abondante iconographie de qualité, chaque espèce décrite étant illustrée par une photographie ; des clichés complémentaires ainsi que des dessins ou schémas viennent aider le lecteur pour préciser différents aspects du propos de l'auteur. Cette présentation des espèces est complétée par tout un ensemble d'encadrés thématiques qui mettent l'accent sur des aspects importants de la connaissance liée soit à l'ichtyologie, soit au milieu marin local ou, encore, à la pêche.

Sans être, peut-être, aussi spectaculaire que l'ichtyodiversité des eaux douces (plus de 480 espèces pour l'ensemble des fleuves, rivières et marais de la Guyane), la faune ichtyologique qui fréquente la côte et le plateau continental guyanais est variée et constituée d'un bon nombre d'espèces originales comparée à la faune marine métropolitaine. Mais ceci est tout à fait normal puisque la Guyane est localisée en zone tropicale, à deux pas de l'équateur. L'une des originalités de ce secteur géographique est la position des côtes, balayées en permanence par un courant sud-est/nord-ouest qui remonte les énormes quantités d'alluvions rejetées plus au sud par l'Amazone. Ces sédiments jouent un rôle prépondérant dans la configuration géomorphologique côtière et, notamment, dans le maintien d'importants marais côtiers ainsi que des mangroves dynamiques. Toute cette hydrologie particulière a, bien entendu, des impacts importants sur la nature même des espèces constituant les peuplements ichtyologiques locaux et, par voie de conséquence, sur les captures effectuées par la pêche commerciale.

Le *Guide des poissons de mer de Guyane* est un ouvrage qui arrive fort à propos. Il vient compléter l'*Atlas des Poissons d'eau douce de Guyane* (trois volumes parus en 1996 et 2000), qui donne un panorama extrêmement complet des espèces dulçaquicoles guyanaises. Le livre de Marc Léopold vient ainsi mettre un point d'orgue à la connaissance de la faune ichtyologique de Guyane. Sans être un véritable atlas de l'ichtyofaune marine guyanaise (telle n'est pas l'ambition de ce livre puisque limité aux espèces commerciales et espèces proches et/ou communes du bord de mer), l'ouvrage de Marc Léopold me semble occuper, pour la Guyane, une place similaire à celui de J.C. Quérou *Les poissons de mer des pêches françaises* pour la métropole.

Ayant eu à sa disposition de nombreuses données de débarquement collectées par les personnels de l'Ifremer depuis de longues années, l'auteur nous dresse une image très claire de la situation de la pêche commerciale sur le secteur, ce qui n'est pas l'un des moindres mérites du livre. Un grand bravo, d'une part, à l'organisme initiateur du projet, l'Ifremer de Guyane, qui a permis la réalisation de ce très beau livre, d'autre part, à Marc Léopold qui a mis à profit son passage dans cet institut pour relever ce défi et mener à bien sa tâche. Il livre ainsi un document fort précieux qui devrait recevoir un excellent accueil de différents publics : gestionnaires de la pêche commerciale, pêcheurs amateurs, ichtyologistes de tous ordres, grand public.

François J. Meunier
Professeur au Muséum national
d'histoire naturelle

Avant-propos et remerciements

Difficile en Guyane d'observer la richesse du monde sous-marin, qui s'abrite des regards dans les eaux troubles du littoral... Pendant la saison sèche et par mer calme, des plongeurs parviennent à voler quelques images de ces paysages inconnus du public, mais ce sont les activités de pêche qui permettent le mieux de connaître la faune marine de Guyane. Plus courantes que les excursions en plongée, elles livrent de manière détournée une autre idée de la vie subaquatique.

Cet ouvrage est ainsi le fruit de nombreuses observations consacrées aux poissons marins de Guyane pendant ces cents dernières années. La recherche océanographique, ichtyologique et halieutique a emboîté le pas aux premiers naturalistes qui découvrirent l'originalité et la diversité des peuplements aquatiques guyanais au début du XX^e siècle. Elle poursuit les travaux sur la connaissance des espèces et la gestion des stocks exploités commercialement.

L'Ifremer lance la rédaction d'un guide des poissons de mer de Guyane en 2001, sur une idée d'Anatole Charreau, alors directeur de la délégation à Cayenne. Trois années seront nécessaires pour synthétiser les informations disponibles sur l'ichtyofaune du plateau continental et en dresser l'inventaire (363 espèces identifiées). Des enquêtes conduites au cours de l'année 2001 auprès des pêcheurs professionnels ont fourni des statistiques sur les captures commerciales de poissons côtiers. Les chiffres de production diffusés dans cet ouvrage proviennent de ces travaux de terrain, analysés et interprétés à l'occasion du stage de Céline Oliveri.

D'abondantes données de campagnes conduites dans les eaux guyanaises ont été rassemblées. Le personnel de l'Ifremer de Guyane - Joseph Achoun, Hegan Da Silva, Joël Rosé, Philippe

Vendeville - a largement participé à ces missions. Nous remercions également, pour nous avoir communiqué la liste de leurs échantillons en collection, David Catania (California Academy of Sciences), Romain Causse (Muséum national d'histoire naturelle de Paris), John Lunberg (Academy of Natural Sciences of Philadelphia), David Ramjohn (Fisheries Department, Trinidad and Tobago), Robert Robins (Florida Museum of Natural History) et Jeffrey Williams (United States National Museum of Natural History of the Smithsonian Institution).

Une précieuse collaboration de passionnés a permis de valoriser le contenu de l'ouvrage : scientifiques, naturalistes, enseignants, pêcheurs, photographes et dessinateurs ont façonné les textes et enrichi l'iconographie. Nous espérons restituer au fil des pages un ensemble cohérent à la hauteur de leur participation.

Christian Dintheer, François Meunier, Jean-Claude Quéro et Daniel Woehrling ont consciencieusement assuré la relecture scientifique, enrichissant l'ensemble de remarques pertinentes. François Fromard, Nicolas Gratiot et Philippe Vendeville ont apporté d'autres précisions sur des questions spécialisées. Les commentaires avisés de Bernard Brocq, Frédéric Fy, Jean-Marie Léopold et Christine Poixblanc ont donné aux textes leur forme définitive, à la portée de chacun. Nous devons à Marie-Claude Lafitte la traduction anglaise du résumé au dos de l'ouvrage. Deux encadrés thématiques ont été rédigés par Sophie François et Daniel Guiral. Marcello Torres (Musée Emílio Goeldi, Bélem, Brésil), Armand Moredjo (University of Suriname) et Jhari Ranoë Mangal (Fisheries Department, Suriname) nous ont indiqué certains noms vernaculaires des poissons de leur région.

Adressé à un large public, ce guide est agrémenté d'une iconographie abondante, homogène et diversifiée. Sur les conseils techniques et minutieux de Pierre Porché, la plupart des photographies des poissons ont été prises par l'auteur en laboratoire, dans des conditions standardisées : l'identification des espèces s'en trouve facilitée. La collecte de spécimens en parfait état fut une étape décisive à laquelle ont contribué Joseph Achoun, Yohan Bienvenue et des professionnels de la pêche. Certaines espèces ont été photographiées en aquarium grâce aux conseils techniques de Nicolas Brehm. Alain Diringer et Robert Patzner ont ajouté de magnifiques clichés réalisés en conditions naturelles. Mais d'autres photographes ont pu exercer leurs talents : Olivier Barbaroux, Philippe Béarez (par ailleurs auteur des deux clés de détermination), Anatole Charreau, Bernard De Merona, Christian Dintheer, Frédéric Duluc, Pierre-Yves Le Bail, Thierry Montford, Marc Taquet, Olivier Tostain, Philippe Tous. Nous exprimons aussi nos remerciements à Chantal Théodore et Jean-Marc Flandre (Snecma Moteurs) pour les clichés remarquables réalisés au microscope électronique à balayage, ainsi qu'à Véronique Horeau et Philippe Cerdan pour avoir mis à notre disposition le matériel optique du laboratoire Hydreco.


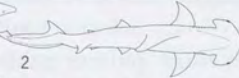
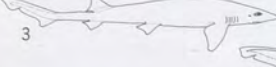
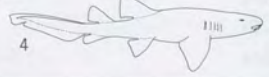


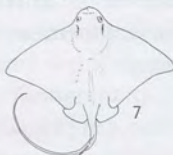
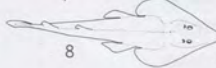
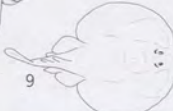

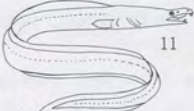
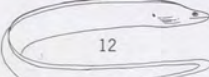
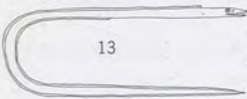
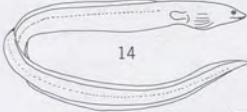

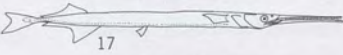

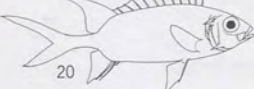



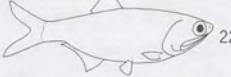
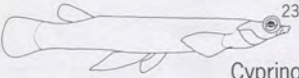

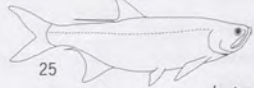



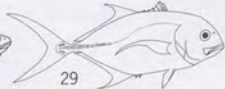
Laurence Ramon a minutieusement dessiné l'ensemble des croquis à l'encre. Les deux images satellitaires nous sont remises par Laurent Polidori et Pierre-Marie Pidoux (laboratoire de télédétection de l'IRD). Un grand merci à François Ventadour qui a réussi à illustrer les techniques de pêche par des images de synthèse inédites. Le lecteur appréciera en fin d'ouvrage les recettes exclusives mijotées à son attention par Élisabeth Antoinette et Marie Bernude.

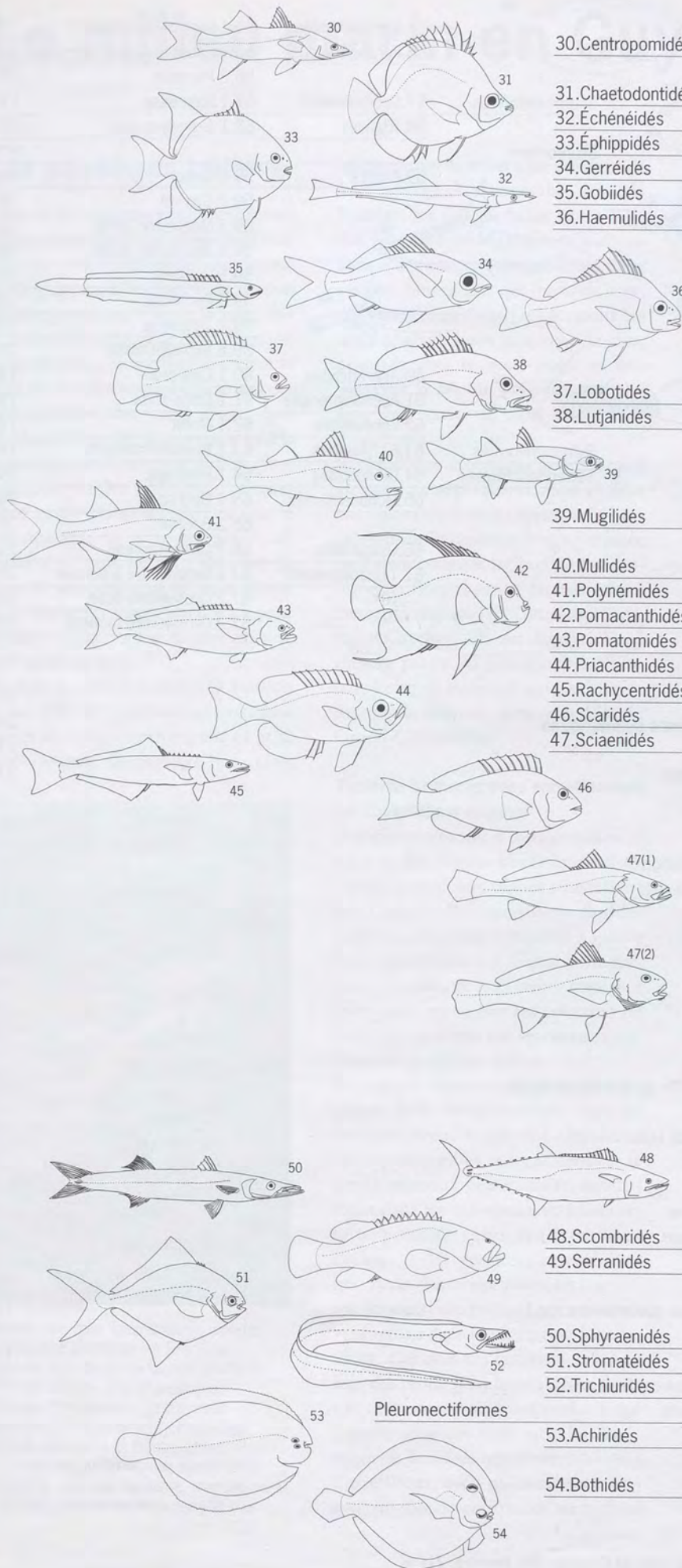
Nous remercions le Président du Conseil général, le CNES-CSG et le SHOM pour nous avoir permis de reproduire respectivement une peinture de Francis Lagrange exposée au musée départemental Franconie, une vue aérienne des îles du Salut et la carte marine SHOM n° 6131 (mise en forme grâce à l'appui technique de Bernard Joseph).

Cet ouvrage n'aurait pu être publié sans le soutien de la Direction de la Communication de l'Ifremer et sans le concours financier substantiel de la Région Guyane, de la Direction régionale de l'environnement et de l'Union européenne.

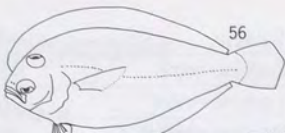

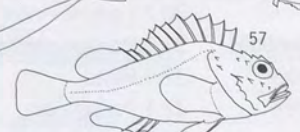

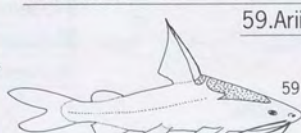
Sommaire

Préface	1
Avant-propos et remerciements	2
Sommaire	4
Le milieu marin en Guyane	7
Les pêches maritimes en Guyane	11
Qu'est-ce qu'un poisson ?	18
Glossaire	20
L'organisation des fiches	23

	Ordre	Famille	Fiche
Les Chondrichthyens (poissons cartilagineux)			24
Les requins			25
 1	Carcharhiniformes	1. Carcharhinidés	1.1. Requin pointes noires 28
 2		2. Sphyrnidés	2.1. Requin marteau 30
 3		3. Triakidés	3.1. Émissole ti-yeux 34
 4	Orectolobiformes	4. Ginglymostomatidés	4.1. Requin-nourrice 35
Les raies			37
 5	Rajiformes	5. Dasyatidés	5.1. Raie long nez 38
 6			5.2. Raie américaine 40
 7			5.3. Raie bécune 41
 8			5.4. Raie chupare 42
 9		6. Gymnuridés	6.1. Raie-papillon 43
		7. Myliobatidés	7.1. Raie-léopard 44
		8. Rhinobatidés	8.1. Raie-guitare 46
	Torpéidiniformes	9. Narcinidés	9.1. Torpille 47
Les Téléostéens (poissons osseux)			49
 10	Anguilliformes	10. Congridés	10.1. Congre des Baléares 52
 11		11. Muraenesocidés	11.1. Congre 53
 12		12. Muraenidés	12.1. Murène ocellée 54
 13			12.2. Murène verte 55
 14		13. Nettastomatidés	13.1. Congre-sorcier 56
 15		14. Ophichthidés	14.1. Serponton 57
	Aulopiformes	15. Synodontidés	15.1. Poisson-lézard 58
	Batrachoidiformes	16. Batrachoididés	16.1. Crapaud 60
			16.2. Crapaud enchaîné 62
	Béloniformes	17. Bélonidés	17.1. Zôphie 63
 17		18. Exocoetidés	18.1. Volant 64
		19. Hémiramphidés	19.1. Balaou 66
 16	Béryciformes	20. Holocentridés	20.1. Marignan coq 67
	Clupéiformes	21. Clupéidés	21.1. Chardin fil 69
			21.2. Poisson-papier 70
 20			21.3. Sardine 71
 18			21.4. Harengule 72
 19		22. Engraulidés	22.1. Anchois du Surinam 74
 21			22.2. Anchois grande aile 75
 22			22.3. Anchois gras 76
 23			22.4. Anchois spicule 77
 24	Cyprinodontiformes	23. Anablépidés	23.1. Gros-yeux 78
	Dactyloptériformes	24. Dactyloptéridés	24.1. Poule de mer 80
 25	Élopiformes	25. Mégalopidés	25.1. Palika 82
	Lophiiformes	26. Anténariidés	26.1. Antennaire 84
		27. Ogcocéphalidés	27.1. Chauve-souris de mer 85
 26	Ophidiiformes	28. Ophidiidés	28.1. Brotule liserée 87
	Perciformes	29. Carangidés	29.1. Carangue 88
			29.2. Chinchard 90
 27			29.3. Fausse-carangue 91
			29.4. Poisson-assiette 92
 28			29.5. Sapater 93
 29			



	29.6. Sauteur	94
30. Centropomidés	30.1. Loubine noire	95
	30.2. Loubine rivière	96
31. Chaetodontidés	31.1. Poisson-papillon	98
32. Échénéidés	32.1. Pilote	100
33. Éhippidés	33.1. Portugaise	101
34. Gerréidés	34.1. Poisson-la-pli	102
35. Gobiidés	35.1. Z'appât-la-vase	104
36. Haemulidés	36.1. Cagna rayée	105
	36.2. Croupia	106
	36.3. Croupia roche	107
	36.4. Gorette chercher	108
	36.4. Gorette corocoro	108
	36.5. Gorette rui	109
	36.6. Grondeur gris	110
37. Lobotidés	37.1. Croupia grande mer	111
38. Lutjanidés	38.1. Rouget	112
	38.2. Vivaneau rouge	114
	38.3. Vivaneau ti-yeux	116
	38.4. Vivaneau rayé	118
39. Mugilidés	39.1. Mulet	120
	39.2. Parassi	122
40. Mullidés	40.1. Rouget-souris mignon	124
41. Polynémidés	41.1. Barbure	125
42. Pomacanthidés	42.1. Demoiselle blanche	126
43. Pomatomidés	43.1. Tassergal	128
44. Priacanthidés	44.1. Beauclair soleil	129
45. Rachycentridés	45.1. Cabio	130
46. Scaridés	46.1. Perroquet	131
47. Sciaenidés		132
	47.1. Acoupa aiguille	134
	47.2. Acoupa aile-courte	136
	47.3. Acoupa blanc	137
	47.4. Acoupa canal	138
	47.5. Acoupa céleste	139
	47.6. Acoupa chasseur	140
	47.7. Acoupa rivière	141
	47.8. Acoupa rouge	142
	47.9. Acoupa tonquiche	144
	47.10. Barbiche	145
	47.11. Bourrugue coquette	146
	47.12. Bourrugue de crique	147
	47.13. Bourrugue marie-louise	148
	47.14. Courbine	149
	47.15. Courbine maroto	150
	47.16. Évêque	152
	47.17. Magister fourche	153
	47.18. Magister ti-yeux	154
	47.19. Marie-jeanne	155
48. Scombridés	48.1. Thazard	156
49. Serranidés	49.1. Badèche	158
	49.2. Serran de sable	160
	49.3. Vieille (mérour)	162
50. Sphyracnidae	50.1. Bécune	164
51. Stromateidés	51.1. Lune	165
52. Trichiuridés	52.1. Sabre	166
		167
	53. Achiridés	168
	53.1. Sole	168
	53.2. Sole nue	169
54. Bothidés	54.1. Rombou ocellée	170

		55. Cynoglossidés	55.1. Langue joue cendre	172
		56. Paralichthyidés	56.1. Fausse-limande sombre	173
			56.2. Perpeire	174
		Scorpaeniformes	57. Scorpaenidés	175
			58. Triglidés	177
		Siluriformes		179
		59. Ariidés	59.1. Coco	180
			59.2. Grondé	181
			59.3. Machoiran blanc	182
			59.4. Machoiran jaune	184
			59.5. Passany	186
			59.6. Pémécou	188
			59.7. Tit'gueule	190
			59.8. Michelot blanc	192
		60. Aspréinidés	60.1. Croncron	193
		61. Auchéniptéridés	61.1. Coco-soda	195
		62. Loriciidés	62.1. Goret	196
		Syngnathiformes	63. Fistulariidés	198
		Tétraodontiformes	64. Diodontidés	199
			65.1. Bourse fil	200
			65.2. Bourse	202
		66. Ostraciidés	66.1. Coffre-taureau	203
		67. Tétraodontidés	67.1. Gros-ventre à bandes	204
			67.2. Gros-ventre lisse	205
			67.3. Gros-ventre tacheté	206

Cinq recettes créoles	207
Inventaire des espèces et index des noms scientifiques	209
Index des noms vernaculaires	212
Principales références bibliographiques	215

Rubriques « Pour en savoir plus... »

1. Littoral et mangrove en perpétuelle évolution	10
2. La fabrication des pirogues et canots de mer	17
3. Le requin-tigre	31
4. L'ange de mer	31
5. La peau abrasive des requins	36
6. Les aiguillons des pastenagues	39
7. La raie manta	45
8. La décharge électrique de la torpille	48
9. Peau et écailles des poissons osseux	51
10. Les oiseaux de mer de la réserve de l'île du Grand-Connétable	65
11. Sardine ou anchois ?	73
12. Voir sous et au-dessus de la surface de l'eau !	79
13. Les poissons vous écoutent...	81
14. La banane de mer	86
15. Les récifs coralliens fossiles de Guyane	99
16. La surexploitation du stock de vivaneaux rouges	113
17. À quoi sert la vessie des poissons ?	119
18. Vivre en eau saumâtre	123
19. La pêche côtière : quels pêcheurs pour quelle production ?	135
20. La parole donnée aux poissons	143
21. Pour une poignée de crevettes...	151
22. Chez les poissons-chats, les mâles couvent leurs œufs !	183
23. Les épines ossifiées des poissons-chats	185
24. Sentir l'environnement	187
25. La respiration accessoire des goret	197

Signalement bibliographique

Léopold M., 2004. Guide des poissons de mer de Guyane. Éd. Ifremer, 216 p.

Le milieu marin en Guyane

Les paysages côtiers

Nées de l'accumulation de sédiments amazoniens pendant deux millions d'années, les terres basses du littoral de Guyane sont bordées d'un cordon de mangrove qui s'étire le long des 378 km de côte. Cette végétation pionnière dessine un liseré vert sur le bord des vasières, entrecoupé par les embouchures des cours d'eau. Son développement est intimement lié à la dynamique sédimentaire de la région, marquée par des périodes d'envasement et d'érosion successives (sur le fonctionnement de la mangrove, cf. encadré p. 10). Le trait de côte de Guyane présente ainsi la particularité de se déplacer en permanence : il peut perdre ou gagner sur la mer près de 100 m en un an !

De rares accidents rocheux (à Kourou et sur l'île de Cayenne) et quelques plages de sable interrompent çà et là la monotonie du paysage littoral et



Adaptée aux eaux saumâtres et turbides, la mangrove prospère sur le littoral guyanais comme sur la façade maritime des pays voisins. Des phénomènes localisés d'envasement et d'érosion façonnent continuellement ce paysage. Entre le Venezuela et l'embouchure de l'Amazonie au Brésil, une bande verte mouvante, presque rectiligne, marque ainsi la frontière mouvante entre terre et mer...

agrémentent le relief plat du front de mer. Les îles du Connétable, les îlets Rémire, les îles du Salut et les îlots des battures de Malmanoury jalonnent d'une manière dispersée la frange côtière. Émergeant des fonds de vase, ces vestiges géologiques forment les rares obstacles aux courants marins, orientés vers le nord-ouest et qui balaient la région en permanence ; leur âge varie de 200 millions à 2 milliards d'années.

Riche d'une étonnante biodiversité animale et végétale, la zone côtière fait l'objet de diverses mesures de protection de l'environnement : classée en Znieff (zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique) à l'exception d'un tronçon entre Kourou et Cayenne, elle fait dans une large mesure partie du parc naturel régional. Celui-ci intègre l'unique réserve marine de Guyane, autour de l'île du Grand-Connétable.

Vasières et mangroves entretiennent un écosystème original

Aux premiers mois d'installation de la vasière, des algues benthiques et de jeunes palétuviers blancs s'installent sur l'estran. Ils grandissent rapidement sur les vases exondées à marée basse, produisant une biomasse importante ; feuilles et bois morts tombés à terre sont repris par les courants de marée et emportés par les chenaux qui drainent ce milieu vaseux.

La matière végétale détritique et les algues de la vasière initient alors un nouveau réseau trophique : les détritus organiques et la forte densité de petits animaux peu mobiles, notamment dans les sédiments, attirent certains poissons (gros-yeux, parassis, mulets...), des crustacés (crevettes, crabes) et de nombreux juvéniles (crevettes, acoupas, machoirans...), qui trouvent refuge dans la végétation à marée haute. Ces derniers constituent à leur tour des proies pour leurs aînés et d'autres carnassiers (raies, loubines...), qui chassent dans ces eaux turbides dès le début de la marée montante.

Ces milieux, bien qu'instables, tiennent un rôle de nourricerie au rythme

des marées : ils occupent une place essentielle dans la vie de dizaines d'espèces aquatiques, qui exploitent leurs ressources sans pour autant s'y reproduire.

Les paysages sous-marins

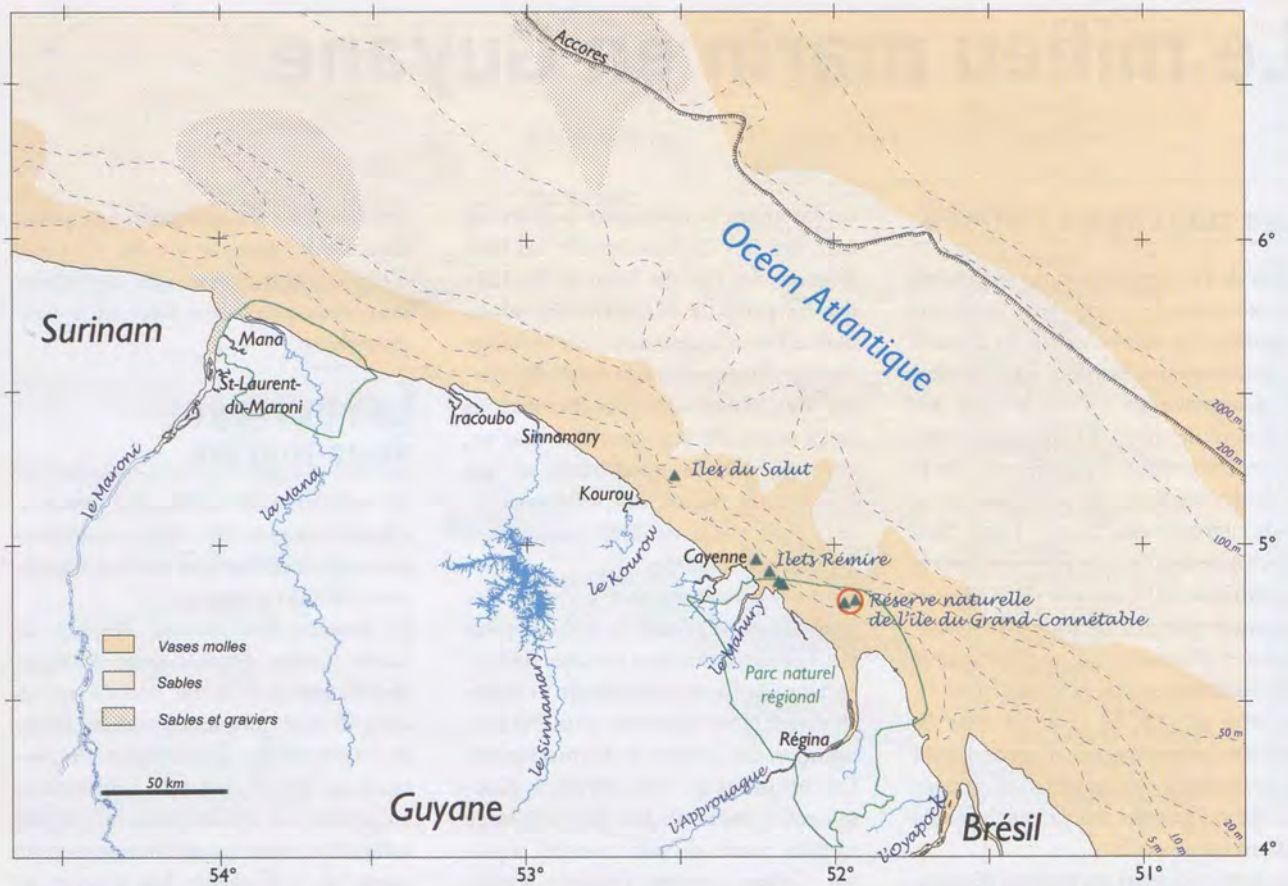
Le territoire sous juridiction française s'étend jusqu'à 200 milles nautiques au large, il couvre une surface d'environ 130 000 km².

Le plateau continental désigne la bande côtière, d'une largeur moyenne de 120 km en Guyane, bordée par un talus abrupt qui plonge vers les fonds de 3 000 mètres. L'inclinaison du plateau est très douce : la profondeur augmente de moins d'un mètre par kilomètre, notamment dans le secteur ouest de la Guyane. Les accores se trouvent au voisinage de 100 m de profondeur, soulignées par des affleurements rocheux d'origine corallienne (cf. encadré p. 99).



Les îles du Salut, à 13 km au large de Kourou, sont des formations de basalte âgées de 200 millions d'années. Comme les rares autres îlots rocheux de la côte, elles attirent de nombreuses espèces de poissons sédentaires ou de passage (vieilles, palikas, requins, thazards, etc.).

Une nappe de sables gris-vert de plus de 100 m d'épaisseur recouvre l'immense étendue de cette plate-forme continentale (environ 45 000 km²), dont le relief peu prononcé se limite à des affleurements rocheux dispersés. Des dépôts de vases fines de couleur gris foncé uniformisent les fonds jusqu'à 30 km au large, soit une profondeur de 50 m dans la région est.



Types de sédiment sur le fond

Carte IGN des Dom-Tom. Copyright IGN - Paris 1995. Autorisation n° GC04-22 et d'après la carte du SHOM n° 6131.

L'impact océanique du climat et de l'Amazonie

La situation géographique de la Guyane, marquée par la proximité de l'Amazonie et de l'équateur, imprègne les paysages et l'environnement marin de caractères originaux, dont la diversité des poissons présentés dans cet ouvrage représente l'une des facettes. Le plus grand fleuve au monde débouche à quelques centaines de kilomètres à l'est de la Guyane : l'Amazonie rejette chaque année près d'un milliard de tonnes d'alluvions et environ 18 % des apports d'eau douce mondiaux dans les océans ! Son débit moyen d'environ 200 000 m³ par seconde équivaut à cent fois celui du Maroni, principal fleuve de Guyane. Le courant des Guyanes détourne le panache de l'Amazonie vers le nord-ouest sous la forme d'un curieux fleuve sans rive droite : les matériaux amazoniens sont dispersés vers les pays voisins sur près de 1 500 km, le long des côtes du nord-ouest du Brésil, de la Guyane, du Surinam, de la Guyana et du Venezuela (jusqu'au delta de l'Orénoque). Ce vaste ensem-

ble présente ainsi une unité originale sur les plans sédimentaire, géomorphologique et écologique ; il constitue le plateau des Guyanes.

Compris entre 4° et 7° de latitude nord, le plateau continental de la Guyane est soumis aux déplacements sud-nord de la zone intertropicale de convergence (ZIC). Née dans l'océan Atlantique du conflit des anticyclones des Açores (hémisphère nord) et de Sainte-Hélène (hémisphère sud), cette zone instable génère de fortes précipitations et détermine globalement le climat de toute la région amazonienne. Pendant sa descente vers l'équateur, la ZIC atteint les côtes de Guyane vers la mi-novembre, annonçant l'approche de la saison des pluies qui s'installera pour plusieurs mois ; elle reprend sa lente remontée vers le tropique du Cancer à partir d'avril et quitte la région en août, début de la saison sèche.

Ces oscillations saisonnières provoquent en même temps un changement des vents dominants. Les alizés, qui balayent la Guyane en permanence, viennent du sud-est en saison sèche : ils sont alors stables et modérés, une houle tranquille et régulière

longe les côtes. Au passage de la ZIC, les vents soufflent plus fortement du nord-est et affectent l'état de la mer : le courant se renforce, la houle se creuse et, en changeant d'orientation, vient briser sur le littoral.

Le balancement de la ZIC influence également la circulation du courant marin des Guyanes et donc les transports sédimentaires dans la région. En saison humide, les vents du nord-est plaquent ce courant océanique sur une bande côtière large de 130 km : il véhicule ainsi vers le plateau des Guyanes près de la moitié de la masse d'eau douce et turbide rejetée par l'Amazonie. En saison sèche, la direction des alizés vire au sud-est et le courant des Guyanes subit au large de l'île de Cayenne une déviation vers le large (appelée rétroflexion) : dès lors, il disperse sur les grands fonds océaniques la majeure partie des matériaux amazoniens en suspension et seule une fraction du flux parvient sur les côtes de Guyane (30 à 40 %). Cette rétroflexion modifie profondément l'hydrologie côtière du plateau des Guyanes, d'autant que le débit de l'Amazonie diminue lui aussi de 60-70 % pendant cette saison.

Deux saisons hydrologiques dans les eaux côtières et littorales

Malgré leur nombre et leur force, les fleuves guyanais contribuent à hauteur de 1 à 3 % seulement aux apports sédimentaires sur la côte. C'est dire l'influence des rythmes saisonniers des alizés et de la décharge de l'Amazonie sur l'écosystème marin, notamment en zone peu profonde.

Une partie des sédiments amazoniens repris par le courant des Guyanes s'accumule en crème de vase plus ou moins fluide et forme des bancs larges de 10 à 20 km qui se déplacent le long de la côte ; le reste est surtout en suspension. L'évolution de la couleur de la mer au voisinage de l'isobathe des 20 m traduit un changement brutal de la turbidité (et de la nature des sédiments sur le fond) à une trentaine de kilomètres du rivage : cette frontière nette entre des eaux marron et vertes marque la transition avec le milieu proprement marin du large, dont les caractères biologiques, phy-

siques et chimiques sont moins sensibles aux aléas climatiques.

Comme dans les pays voisins, la frange côtière de Guyane est caractérisée par une variabilité saisonnière des conditions hydrologiques. Entre janvier et juin, la crue de l'Amazonie provoque une diminution importante de la salinité, qui chute à 10-15 ‰ au plus fort de la saison des pluies. La turbidité atteint 400 mg de sédiments en suspension par litre, un niveau inégalé dans le monde. Un courant de 4-5 nœuds fait migrer les bancs de vase de 100 m par mois vers le nord-ouest.

Sur le littoral, le panache des fleuves locaux alimente encore les eaux dessalées et troubles, abaissant leur salinité à près de 5 ‰. Cette zone saumâtre est battue par une forte houle du nord-est qui remet en suspension les vases déposées sur le fond, accentuant la turbidité. Les vagues provoquent également une érosion localisée du front de mer (plages, mangroves, etc.).

L'arrivée de la saison sèche en août tempère ces conditions, sous l'effet conjugué de la diminution du débit de l'Amazonie, de la réflexion du courant des Guyanes et de l'affaiblissement de la houle. La zone côtière devient moins turbide pendant cette période de temps calme (150 mg de matières en suspension par litre), la salinité augmente à 35-36 ‰. La progression des bancs de vase vers le nord-ouest est ralentie : elle se limite à une centaine de mètres en six mois.

Les caractères écologiques qui distinguent les domaines littoral, côtier et hauturier ne permettent pas de délimiter géographiquement ces zones d'une manière stable dans le temps en Guyane : l'hydrologie fluctue au rythme des saisons sur la plate-forme continentale et le trait de côte se déplace sans cesse. Les frontières entre ces milieux sont mouvantes, au même titre que les communautés de poissons qui y vivent...

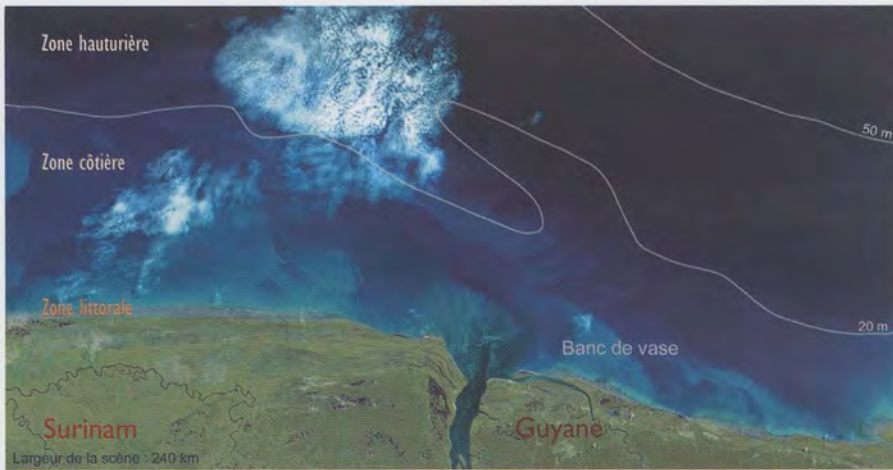


Une vue du plateau des Guyanes prise par le satellite NOAA en novembre 2002

Chargées de matériaux en provenance des Andes et du bassin amazonien, les eaux ocre de l'Amazonie forment un immense panache en débouchant dans l'océan Atlantique : il s'étend à plusieurs centaines de kilomètres au large !

Le courant des Guyanes entraîne une grande partie de cette masse d'eau vers le nord-ouest, jusqu'au Venezuela, conférant au plateau des Guyanes des caractères uniques au monde.

Hors du delta de l'Amazonie, les eaux fortement turbides restent cantonnées à une étroite bande côtière. Celle-ci s'étend de 20 à 40 km au large suivant la saison et la région ; en Guyane, l'influence de l'Amazonie est plus visible dans le secteur est, où les eaux limpides et proprement marines apparaissent seulement au-delà de 40 m de profondeur, même en saison sèche.



Composition colorée d'une image prise en saison sèche par le satellite Landsat
 Le couvert de végétation à terre apparaît en vert. Les différentes teintes de la mer illustrent des charges de sédiments variables : les eaux très boueuses sont en brun (zone littorale), les eaux moins turbides en turquoise (zone côtière) et la zone d'eau limpide en bleu foncé (zone hauturière). Les bancs de vase se succèdent le long de la côte ; leur longueur varie de 40 à 60 km. Ils protègent le littoral de l'action des vagues, qui provoquent une érosion dans les espaces interbancs. Au-delà de 20 m de profondeur, les eaux sont claires en saison sèche dans ce secteur ouest de la Guyane.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Littoral et mangrove en perpétuelle évolution

1

Présente à l'échelle mondiale entre les tropiques, la mangrove est une forêt littorale composée d'essences aux adaptations morphologiques et physiologiques remarquables, capables de coloniser des sédiments vaseux instables, inondés en fonction des marées par des eaux de salinité variable. Certains palétuviers développent en effet des racines-échasses qui leur assurent une assise solide sur des vases molles (genre *Rhizophora* ou palétuviers rouges) ; d'autres possèdent des pneumatophores sur les racines, qui leur permettent de maintenir des échanges gazeux durant tout le cycle des marées (*Avicennia germinans* ou palétuvier blanc). La tolérance aux fortes salinités peut être assurée par une filtration sélective au niveau des racines limitant l'entrée excessive de sel dans l'organisme (*Rhizophora*) ou par la présence dans les feuilles de glandes permettant l'élimination du sel excédentaire (*Avicennia*). La mangrove de Guyane se compose principalement de palétuviers blancs, dépassant 30 m de hauteur dans les formations adultes. Ces arbres atteignent très tôt leur maturité et se reproduisent rapidement. Les graines (appelées propagules), qui germent sur l'arbre et flottent à la surface de l'eau, favorisent l'extension de la mangrove de proche en proche. Son développement est intimement lié aux transports des sédiments d'origine

amazonienne, qui s'accumulent et se déplacent en larges bancs : ces masses fluides, comprenant chacune plusieurs centaines de milliers de tonnes d'argile, longent la côte au gré du courant et déterminent les processus d'envasement et d'érosion du littoral. En amortissant la houle, le banc permet en effet le tassement et la consolidation des vases sur la partie accolée au rivage. Cette dynamique s'entretient d'elle-même : progressivement, au rythme des marées, la hauteur des vases déposées s'accroît et devient finalement supérieure au niveau des basses mers. Une vasière se forme alors, submergée pendant les marées hautes ; elle est rapidement colonisée par une communauté d'algues benthiques et par une faune associée. En fonction de la disponibilité des propagules issues des mangroves avoisinantes, les premières plantules ne tardent pas à s'enraciner si la vasière est favorable. Pendant cette période plus ou moins longue, le littoral s'engraisse et progresse rapidement vers la mer, accompagné de son cortège de jeunes palétuviers... Inversement, lorsque le banc de vase s'est déplacé, le front de mer subit de plein fouet la houle du nord-est. La mangrove intervient peu dans la protection du littoral en Guyane ; elle est au contraire progressivement



Sur cette vasière en développement de l'estuaire du Mahury (2002), des colonies d'algues vertes (*Chlorophycées*) recouvrent les vases de surface : c'est le point de départ de la colonisation biologique. Des plantules de palétuviers blancs sont déjà implantées sur cette zone submergée à marée haute. La croissance de ces jeunes arbres est spectaculaire par rapport aux espèces des forêts de terre ferme. Sur les vasières en front de mer, l'absence d'apports d'eau douce empêche la formation du feutrage d'algues : les *Chlorophycées* sont principalement remplacées par des diatomées benthiques.

détruite par les fortes vagues qui sapent ses fondements en déstructurant la vasière. Le trait de côte reculera ainsi jusqu'à l'arrivée du prochain banc de vase. À l'échelle de la Guyane, ces mécanismes antagonistes d'envasement et d'érosion se produisent simultanément dans des zones parfois distantes de quelques kilomètres à peine.

Daniel Guiral, chercheur

Les pêches maritimes en Guyane

Campagnes scientifiques d'exploration



1954-1958	Orsom II (IRD)
1958	Oregon (Fish & Wildlife Service, États-Unis)
1967-1968	Calamar (Nations Unies)
1971	Thalassa (Ifremer)
1973	Kaiyo-Maru (Ifremer)
1975	Oregon II (Fish & Wildlife Service, États-Unis/Ifremer) Crevette « sea-bob » (Ifremer)
1976-1978	Deanna T (Ifremer)
1977-1984	Pêche côtière (Ifremer)
1978	Guyapêche I et II (Ifremer) Rio Parana (Ifremer)
1980-1983	Peguy (Jamarc, Japon/Ifremer)
1983	Sam Song 73 (Ifremer)
1986-1987	Pêche côtière (Ifremer)
1986-1988	Zone des 30 m et crevette « sea-bob » (Ifremer)
1987	GuyViv2 (Ifremer)
1987-1988	Penju (Ifremer/IRD)
1988	Polka (Ifremer) Horalfó (Ifremer)
1989	GuyViv3 (Ifremer)
1989-1990	Juvecrev (IRD)
1990	GuyViv4 (Ifremer)
1993-1994	Resubguy (Ifremer)
1994	Épaulard (IRD)
1999	Green O (IRD/Ifremer) Sélectivité des crevettiers (Ifremer)
2001-2003	Rejets des crevettiers (Ifremer)
2002-2003	Sélectivité des crevettiers (Ifremer)

Campagnes d'exploration et recherche

Depuis un demi-siècle, le développement des pêcheries hauturières s'accompagne de travaux de recherche sur le plateau des Guyanes : des missions scientifiques destinées à évaluer le potentiel halieutique de la région (crevettes et poissons) se déroulent régulièrement.

Des campagnes américaines, françaises et anglaises commencent ainsi l'exploration océanographique du plateau des Guyanes dans les années 1950. Motivée par la recherche de nouvelles zones de pêche, cette prospection confirme la richesse des eaux guyanaises et annonce les débuts d'une exploitation industrielle de la ressource crevette. Mais, au-delà des aspects commerciaux, les travaux successifs réalisés sur l'*Orsom II*, l'*Oregon*, le *Calamar*, la *Thalassa*, le *Kaiyo-Maru*, puis l'*Oregon II* et le *Deanna T*, enrichissent également les connaissances sur la biodiversité marine de la Guyane dans sa globalité. Quelques années plus tard, plusieurs campagnes de chalutage ont été conduites sur le navire océanographique japonais *Niss-hin-Maru* afin d'évaluer les ressources profondes (missions Peguy). Elles dressent simultanément un riche inventaire de l'ichtyofaune du plateau et du talus continental (poissons, crustacés et mollusques), entre 10 et 1 000 m de profondeur.

Avec la mise en place généralisée des zones économiques exclusives (ZEE) en 1977, la recherche française se penche plus spécialement sur l'exploitation et la gestion des ressources nationales, côtières et hauturières.

Les stocks de crevettes et de vivaneaux retiennent très tôt l'attention de l'Ifremer par leur importance économique. Les campagnes Resubguy et GuyViv permettent de dresser une cartographie des peuplements de crevettes, vivaneaux et poissons associés sur le plateau continental, ébauchée quelques années auparavant grâce aux missions Guya-

pêche et Peguy. Depuis son implantation à Cayenne en 1971, l'Ifremer (ex-ISTPM) suit en effet des indicateurs de plus en plus précis de l'état des ressources, combinant des informations sur la distribution géographique des espèces commerciales, les activités de pêche et la production (niveau d'exploitation, composition et taille des captures, rendements, etc.). Dans le cas des crevettes, l'étude des jeunes stades (post-larves et juvéniles) initiée dès 1971 sur le littoral par l'IRD (ex-Orstom) complète ces diagnostics. À l'instar des autres pêcheries communautaires, des règlements de l'Union européenne formalisent les mesures de gestion préconisées, qui s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre de la Politique commune des pêches (PCP).

L'Ifremer entreprend ses premières études sur la pêche côtière guyanaise à partir de 1976. Dans le cadre d'un développement de ce secteur, la recherche axe ses travaux sur l'évaluation des ressources en poissons et la description des modes d'exploitation. Malgré les initiatives des dix dernières années, le suivi statistique de la production peine à se mettre en place, si bien que les stocks exploités restent à ce jour encore mal connus.

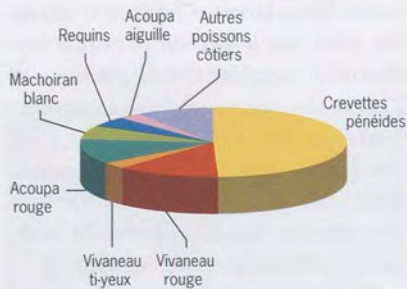
Historique des différentes pêcheries

Les eaux poissonneuses de Guyane ont intéressé tardivement les professionnels de la pêche. Longtemps cantonnée à un rôle de second plan, la pêche alimentaire tout juste un commerce de proximité jusque dans les années 1960. Le premier inventaire de la faune marine, publié par le naturaliste J. Puyo en 1949, se réduit à une centaine d'espèces littorales, les frêles pirogues ne s'aventurant pas au-delà de six milles du rivage.

Cinquante ans plus tard, la réalité est tout autre : les activités halieutiques génèrent 18,4 millions d'euros à l'exportation en 2001 (dont 18 % pour les ventes de poisson et 82 % pour les

crevettes pénaïdes), le port du Larivot se place au 16^e rang des ports français en valeur. Avec près de 750 marins actifs et 200 salariés à terre, le secteur occupe la 3^e place du département sur le plan économique, derrière le spatial et l'or.

La situation s'est pourtant dégradée ces dernières années. Subissant les fortes fluctuations de la ressource, les débarquements de crevettes ont diminué de 23 % entre 1998 et 2002. Les captures annuelles de vivaneaux suivent quant à elles une baisse plus tendancielle (- 46 % depuis 1998).



Répartition des captures guyanaises
(en tonnes, année 2001 - source : Ifremer).

Le secteur halieutique guyanais comporte quatre pêcheries bien distinctes, d'importance économique inégale. Après le recul enregistré depuis 1998 dans le secteur crevettier, la production

halieutique globale avoisine 5 500 tonnes en 2001, dont 50 % de crevettes, 16 % de vivaneaux, 30 % de poissons côtiers et à peine 2 % de requins du large. L'exploitation, plus ou moins intensive selon les stocks ciblés, couvre tout le plateau continental.

Ces activités présentent la particularité de recourir massivement à une main-d'œuvre étrangère pour les emplois embarqués, principalement en provenance de la Guyane (pêche crevettière), du Venezuela (pêche hauturière des vivaneaux et requins) et du Brésil (pêche côtière). L'intérêt des Guyanais se manifeste plus en aval de la filière, à terre, dans les unités de conditionnement ou de transformation ; celles-ci réunissent moins du quart des emplois du secteur. Intéresser les nouvelles générations aux métiers de la pêche reste un enjeu primordial pour que la filière participe durablement à la vie économique de la Guyane, à hauteur des potentialités halieutiques.

La pêche des crevettes pénaïdes (*Penaeus subtilis* et *Penaeus brasiliensis*)

Confortée par les résultats des campagnes scientifiques de prospection, la pêche des crevettes démarre en 1961 sur le plateau continental de Guyane.

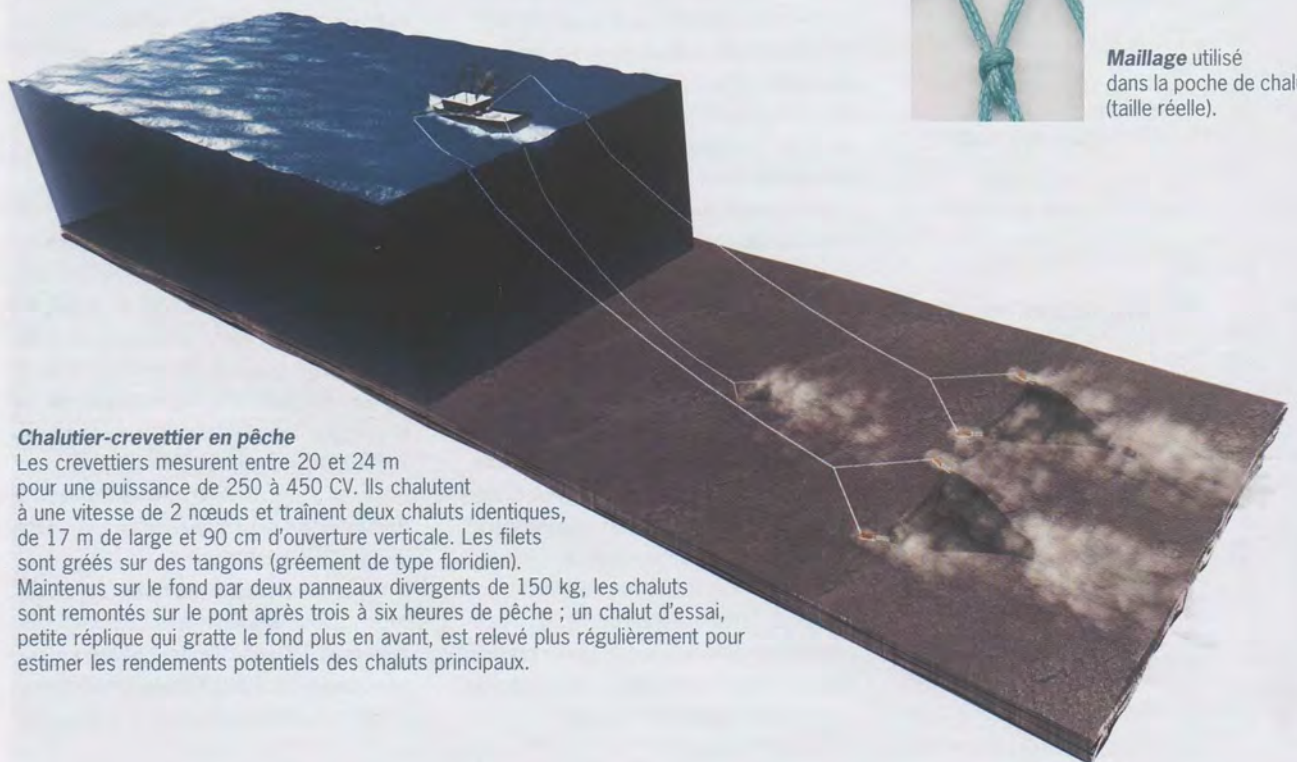


Crevettier en pêche.

Deux cents chalutiers américains, bientôt rejoints par des navires japonais, coréens, cubains et surinamiens, exploitent alors les fonds de 30 à 80 m sur près de 2000 km de côtes, entre Trinidad et le delta de l'Amazone. La Pideg (Pêcheries internationales de Guyane) s'installe au port du Larivot en 1963 et conditionne les crevettes congelées, débarquées en queues à cette époque. Elle remplace la première base avancée construite à Saint-Laurent-du-Maroni deux années plus tôt.



Maillage utilisé dans la poche de chalut (taille réelle).



Chalutier-crevettier en pêche

Les crevettiers mesurent entre 20 et 24 m pour une puissance de 250 à 450 CV. Ils chalutent à une vitesse de 2 nœuds et traînent deux chaluts identiques, de 17 m de large et 90 cm d'ouverture verticale. Les filets sont grésés sur des tangons (gréement de type floridien). Maintenus sur le fond par deux panneaux divergents de 150 kg, les chaluts sont remontés sur le pont après trois à six heures de pêche ; un chalut d'essai, petite réplique qui gratte le fond plus en avant, est relevé plus régulièrement pour estimer les rendements potentiels des chaluts principaux.

L'accroissement progressif de la flotte, qui culmine à 440 crevettiers en 1970 sur la zone des Guyanes (pour une production de 20 000 tonnes), provoque une forte compétition entre les armements et une diminution des rendements. Avec la décision unilatérale du Brésil de fermer ses eaux aux navires étrangers (jusqu'à 200 milles nautiques au large), la période d'expansion prend fin. Tous les pays riverains établissent leur ZEE entre 1976 et 1977 et s'approprient ainsi les ressources qui s'y trouvent.

L'année 1978 signe la fin de l'accès libre aux eaux guyanaises : un règlement européen annuel fixe le nombre de licences délivrées aux crevettiers étrangers à 78 et la production maximale totale à 3 000 tonnes. Le premier chalutier battant pavillon français s'installe la même année. La création de l'Europe bleue (1983) accélère la francisation de la flotte, le dernier navire américain quitte la Guyane en 1990. Les stocks de crevettes sont depuis gérés par un système de droits de pêche (63 licences annuelles depuis 1999), de mesures techniques (maillages, puissance des moteurs...) et de captures maximales autorisées (fixées à 4 108 tonnes depuis 1990).

Autrefois tournée vers le marché des États-Unis, la production est aujourd'hui presque totalement exportée en Europe (dont 74 % en métropole et 23 % en Espagne) sous forme de crevettes entières.

En termes techniques...

La flottille crevettière, composée de 63 chalutiers congélateurs, présente des stratégies et des moyens d'exploitation homogènes. Afin d'éviter de capturer de trop petits individus, la taille réglementaire des mailles de la poche des chaluts est fixée à 45 mm. Mais la sélectivité de ces filets est notoirement insuffisante : les chaluts avalent finalement presque tout sur leur passage (cf. encadré p. 151).

La pêche des vivaneaux

La pêche du vivaneau rouge (*Lutjanus purpureus*) prend son essor dans toute la région des Caraïbes et des Guyanes au cours des années 1960 ; elle est alors pour l'essentiel exercée par une flottille de ligneurs vénézuéliens. En 1966-1967, les premiers débarquements à Cayenne sont conditionnés par la société Abchéé & Fils, qui reste aujourd'hui l'un des deux principaux centres de transformation de ces poissons rouges. À cette époque, une dizaine de ces navires de type artisan évoluent au large des côtes de Guyane ; ils mettent à terre près de 150 tonnes de poisson par an, notamment après leur repli des eaux brésiliennes en 1970.

Suite à la mise en place des ZEE, la pêche des vivaneaux connaît une évolution de la réglementation. Parallèlement au régime de licences européennes installé en 1978 (dont bénéficient quinze ligneurs du Venezuela et cinq de la Barbade), les autorités locales délivrent des droits supplémentaires en fonction de la capacité de traitement des unités de transformation à terre. À partir de 1985, au moins 75 % des captures doivent être débarquées en Guyane, les navires devant être sous contrat avec des transformateurs locaux. Rapidement, le nombre de ligneurs augmente jusqu'à 23 (300 tonnes débarquées par an) ; entre 1984 et 1987, deux chalutiers martiniquais font également des incursions irrégulières dans les eaux guyanaises, ainsi qu'un petit ligneur cayennais de 1982 à 1986. Depuis 1992, le nombre de licences octroyées au Venezuela atteint 41, la Barbade n'ayant jamais utilisé ses droits de pêche délivrés au titre des accords avec les pays ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique). Un certain nombre de bateaux martiniquais pêchent par ailleurs à la nasse, mais leur activité reste difficile à évaluer, les débarquements ayant lieu aux Antilles.

Les vivaneaux rouges sont aujourd'hui en danger de surexploitation (cf. encadré p. 113). La production est principalement exportée vers la Guadeloupe et la Martinique.

En termes techniques...

Dix à quatorze hommes travaillent à bord des ligneurs (construction en bois, 18 m de long) parfaitement entretenus. Le capitaine recherche au sondeur les secteurs rocheux dans les eaux du large, entre 40 m de profondeur et les accores du plateau continental ; l'usage des GPS tend à se répandre pour retrouver les meilleurs endroits.

Une fois la zone propice repérée, les marins utilisent chacun une ligne en fil de fer galvanisé, lestée (700 g à 1,8 kg) et armée de cinq à huit hameçons sur le bas de ligne en nylon : une technique traditionnelle, efficace et très peu mécanisée, qui reste inchangée depuis plus de cinquante ans. Les gros vivaneaux rouges mordent les premiers, mais les prises comportent également d'autres espèces de vivaneaux, des mérus, des requins, des thazards, etc. Les captures sont immédiatement éviscérées et mises sous glace dans la cale.

La pêche s'effectue à la dérive pendant la journée, à l'aide d'appâts variés (sardines importées du Venezuela ou petits poissons pêchés). Les navires changent plusieurs fois de récifs entre le lever et le coucher du soleil.

Par consensus au sein de la profession, l'utilisation des nasses reste marginale, alors qu'elle est générale aux Antilles. Les lignes sont en effet plus sélectives que les casiers, en raison de la taille réduite du maillage utilisé ; les casiers perdus pourraient par ailleurs provoquer des gaspillages en emprisonnant des poissons en pure perte.



Ligneur vénézuélien.

La pêche hauturière des requins

Traditionnellement peu prisés pour leur chair en Guyane, les requins représentent des prises de second choix pour les pêcheurs côtiers et encomrent rarement les cales à poissons. Ils intéressent davantage le Venezuela, qui a développé une exploitation spécifique à la palangre. La pêche des requins commence officiellement en Guyane en 1983 à l'aide de filets maillants dérivants, quand trois permis européens sont délivrés à des navires congélateurs battant pavillon vénézuélien ; ce nombre sera porté à quatre deux ans plus tard. Recherchant les gros individus, les pêcheurs limitent leur zone d'action aux fonds de 15 à 35 m, avec des rendements qui atteindraient 600 tonnes par navire et par an. La palangre dérivante a fait son apparition récemment en remplacement du filet maillant.



Palangrier congélateur

En route vers sa zone de pêche, ce palangrier congélateur laisse dériver plusieurs dizaines de kilomètres de palangre à requins. Les hameçons sont amorcés notamment avec les poissons rejetés par les crevettiers.

Les incursions de ces navires dans les eaux guyanaises semblent irrégulières pendant les vingt années d'exploitation, et leur activité demeure mal cernée. Malgré l'obligation de débarquer 50 % de leur pêche en Guyane, les retombées économiques et sociales restent faibles pour le département, l'essentiel des captures étant rapatrié directement au port d'attache. Les débarquements traités à Cayenne (58 tonnes en 2001 et 26 en 2002) sont exportés vers la métropole.

La pêche au poisson côtier

Peu professionnalisé et faiblement mécanisé, le secteur de la pêche côtière peine à se dynamiser pour dépasser le cadre d'une économie de subsistance. Jusqu'à la fin des années 1970, la flottille se compose d'une centaine de pirogues, canots et tapouilles, qui concentrent leur activité sur une étroite bande côtière (fonds inférieurs à 15 m). Une courte période de développement de la pêche au filet maillant dérivant double ce nombre en 1986, lorsque s'amorce un déclin qui se poursuit aujourd'hui ; une centaine d'embarcations restent actives en 2002. La production est d'abord écoulee localement mais la rapide saturation du marché guyanais pousse les transformateurs à se tourner vers les Antilles depuis une quinzaine d'années (environ 400 tonnes de produits congelés exportées par an).

Le secteur reste en large partie informel, malgré la fondation de la Coopérative des pêcheurs de Guyane (Codepeg) en 1982, la mise en place d'un



Canots créoles

Le canot créole (à droite) est destiné à des sorties de moins de 24 heures. Son faible tirant d'eau et sa maniabilité en font un bateau performant sur les petits fonds du littoral.

Certains sont aménagés pour des marées de quelques jours : plus longs que les canots simples, ils possèdent une grande glacière et une cabine équipée de deux couchettes rudimentaires (à gauche). Leur taille et leur puissance ne leur permettent pas d'affronter la forte houle et ils ne s'éloignent guère à plus de 8 milles du rivage.

système de licences professionnelles dans les eaux territoriales par le Comité régional des pêches en 1995 et l'application progressive des réglementations nationale et communautaire (rôle d'équipage, visites de sécurité des navires, etc.). Ce manque apparent d'organisation pénalise le suivi des activités ainsi que la tenue de statistiques complètes et fiables.

Mais l'enjeu est surtout de provoquer un regain d'activité. La filière de la pêche côtière doit en effet faire face à une multitude d'obstacles, bien que la ressource soit abondante : marché intérieur exigu et isolé, prix de vente fai-

La flotte de pêche côtière

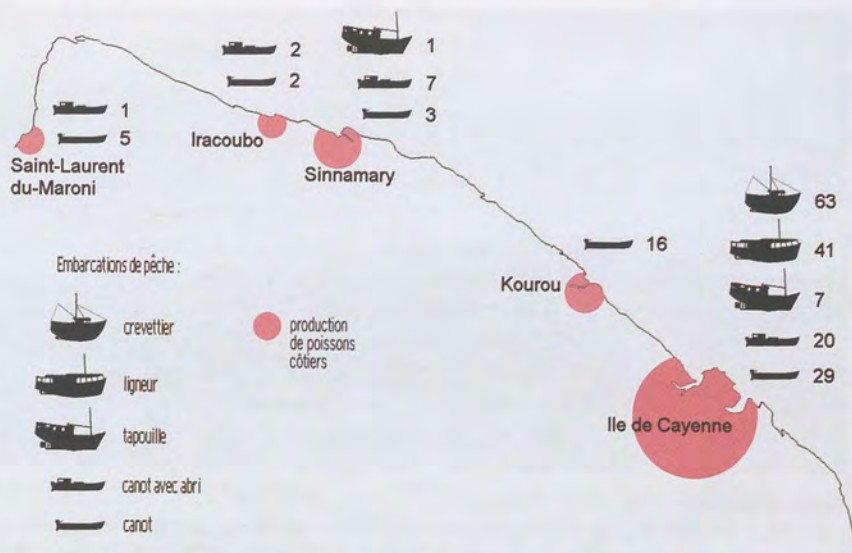
Type d'embarcation	Nombre	Longueur	Équipage	Motorisation	Capacité de stockage sous glace	Autonomie	Engin de pêche
Pirogue	10	moins de 8 m	1 marin	6 à 15 CV hors-bord	0 à 200 l	quelques heures	barrière chinoise, palangre, filet maillant fixe (100 m)
Canot créole	55	7 à 10 m	1 ou 2 marins	40 à 60 CV hors-bord	200 à 400 l	moins de 24 h	filet maillant fixe ou dérivant (200 à 1 000 m)
Canot créole amélioré	30	9 à 12 m	2 marins	60 à 115 CV hors-bord	800 à 1 200 l	3 à 7 jours	filet maillant dérivant (600 à 1 500 m)
Tapouille	8	12 m	4 marins	80 à 115 CV in-bord	2 000 l	10 à 14 jours	filet maillant dérivant (2 à 3 km)

bles, concurrence des pays voisins à plus bas niveau de vie, absence de formation maritime, éloignement des centres de décision européens, difficultés d'accès au capital, pêche étrangère illégale, main-d'œuvre clandestine, infrastructures modestes (pontons d'amarrage, stockage au froid, avitaillement en glace et carburant)... Depuis 1986, des initiatives régionales, nationales et européennes tentent d'impulser un nouveau souffle à la filière : elles incitent à moderniser les moyens de production et à équiper les points de débarquement d'infrastructures adaptées. Ouvert à Cayenne en 2003, le Marché d'intérêt régional (MIR) est destiné à améliorer la commercialisation du poisson. Le développement de la pêche côtière s'inscrit aujourd'hui au premier plan des objectifs du contrat de plan État-Région.

Les différents métiers

La presqu'île de Cayenne, qui constitue le plus grand foyer de consommation de poisson en Guyane, concentre les trois quarts des activités côtières. On y rencontre plusieurs types d'embarcations en bois adaptées à diverses stratégies de pêche : pirogues, canots créoles simples ou « améliorés » (avec abri) et tapouilles possèdent une jauge, un rayon d'action et une autonomie croissants, qui leur permettent d'explorer des zones plus ou moins éloignées (cf. encadré p. 135).

La turbidité des eaux littorales favorise l'emploi du filet maillant, dont l'usage est presque généralisé. Efficace pour capturer les espèces mobiles (acoupas, machoirans, loubines, requins, croupias grande mer, etc.), sa sélectivité dépend des dimensions du maillage et de la zone de pêche, choisies en fonction des poissons recherchés. Le littoral de Guyane est très propice à l'utilisation de filets dérivants : les obstacles rocheux y sont rares et un courant régulier en direction du nord-ouest balaie tout le plateau continental. Les filets fixes ciblent davantage les poissons évoluant près des zones accidentées (croupias roches, mérus...) ou à proximité du rivage (parassis, mullets, jeunes acoupas rouges...).



Flottille et production de poissons côtiers des différents ports de pêche de Guyane.



L'ouverture des mailles du filet définit la taille minimale des prises : les petits poissons passent au travers.



Tapouille échouée suite à une avarie.



Pêche à la folette

La pêche à la folette (ou filet dérivant) est surtout pratiquée par les canots munis d'un abri et les tapouilles. Haut d'environ 4 m et maintenu par de gros flotteurs de polystyrène (espacés de 15-20 m), le filet glisse juste au-dessus du fond, entraîné par le courant. L'embarcation est attachée à une extrémité et dérive au même rythme. En raison de la température élevée de l'eau, le filet est relevé au bout de trois à six heures, suivant sa longueur. Les maillages utilisés varient de 70 à 100 mm de côté et épargnent la plupart des petits poissons (jeunes et espèces non désirées).

L'emploi de petites palangres et de « *trappes* » reste marginal et ponctuel, mais semble plus fréquent à Kourou pour la pêche au mérrou.

Quelques pêcheurs exploitent par ailleurs des barrières chinoises, installées dans l'estuaire de la rivière de Cayenne. Utilisant les courants de marée pour piéger poissons et crevettes « *sea-bob* », ces engins fixes permettent une petite production d'une grande fraîcheur, très prisée à

Cayenne. Compte tenu du maillage utilisé et des concentrations de juvéniles dans les estuaires (de Sciaenidés notamment), les captures accessoires de très petits poissons sont importantes. Au même titre que les autres pêcheries fixes, les barrières chinoises sont interdites en Guyane, mais tolérées jusqu'à leur délabrement. Elles furent introduites dans la région au XIX^e siècle par des immigrants en provenance du Vietnam. Jusqu'aux années

1980, on en comptait une centaine dans l'estuaire de la rivière de Cayenne et quelques autres dispersées sur l'Approuague, le Mahury et la Mana. Leur nombre a beaucoup diminué depuis pour se stabiliser aujourd'hui à une trentaine, localisées uniquement sur la rivière de Cayenne, en aval du port du Larivot. Cette pêche représente désormais une activité secondaire, apportant un revenu d'appoint.



Barrière chinoise

Les barrières chinoises sont des pièges fixes : ils fonctionnent avec le courant descendant lors des marées de vives-eaux, pendant deux à trois heures au début du reflux. Ils sont de deux types, le premier ciblant les poissons et l'autre les crevettes « *sea-bob* ». Typiquement, de longs pieux sont enfoncés dans la vase, serrés les uns contre les autres : ils forment un « V » ouvert sur 15-20 m vers l'amont. Entraînés par le courant, les poissons sont conduits vers un filet de forme conique à fin maillage (10 mm dans la poche qui les recueille), relevé régulièrement à partir d'une pirogue amarrée à l'un des pieux. Les prises se composent principalement d'acoupas (acoupas chasseurs, aiguille et céleste), pour une production évaluée à huit tonnes en 2001.

Au Vieux Port de commerce de Cayenne, quinze barrières d'un type plus rudimentaire sont installées entre les piliers de la jetée : seuls les filets ont été conservés, les pieux ont disparu. Les pêcheurs capturent jusqu'à 50 kg de crevettes « *sea-bob* » par marée, ainsi que quelques poissons.

La fabrication des pirogues et canots de mer

Les canots et pirogues échoués dans le canal Laussat à Cayenne, amarrés aux pontons du port de Kourou ou ancrés près de la plage d'Awala-Yalimapo dérivent tous de savoir-faire amérindiens, enrichis au fil des générations. Leur construction est en perte de vitesse en Guyane et de nombreuses embarcations sont aujourd'hui achetées aux Amérindiens du Brésil qui vivent sur la rive droite du fleuve Oyapock.

La singularité de ces embarcations monoxyles tient à leur coque (le fond) formée d'une seule pièce de bois évidée puis élargie au feu, selon une technique ingénieuse permettant d'obtenir une large pirogue à partir d'un arbre de faible diamètre. Elles peuvent résister dix à quinze ans selon leur entretien. On commence par creuser l'intérieur de la grume abattue, le plus souvent un angélique choisi pour son caractère imputrescible,

mais d'autres essences, comme le goupé et le yaya, s'utilisent également. Des séries de trous percés dans le bois permettent de vérifier la constance de l'épaisseur, qualité indispensable pour élargir la coque sans la fissurer. L'ouverture de la coque au feu représente une étape délicate qui conditionne les performances et la durée de vie de l'embarcation. Le tronc évidé est placé à une cinquantaine de centimètres du sol ; les palmes et le bois sec accumulés en dessous sont alors enflammés. La coque est retournée plusieurs fois afin de la chauffer de façon homogène. Elle acquiert ainsi progressivement une certaine plasticité qui permet d'élargir ses flancs en y insérant des lattes de bois de plus en plus longues. Large mais peu profonde, la coque est ensuite rehaussée par des planches généralement en cèdre. Solidement cloués à des membrures épaisses elles-mêmes fixées à la coque, ces bordages protègent les marins des fortes vagues ; ils sont plus ou moins hauts suivant le type d'embarcation (une seule planche dans le cas des pirogues, plusieurs pour les canots) et selon l'usage souhaité. Vieillissant plus rapidement que la coque, le bordé est souvent changé une à deux fois dans la vie du bateau. L'étanchéité, assurée par du chanvre non tissé recouvert de goudron, est vérifiée régulièrement.

Sophie François, archéologue



Première étape de la construction d'une pirogue : le tronc est évidé d'une manière parfaitement régulière, à l'aide de haches et de graminettes. L'extérieur est ensuite équarri.



Fixation des bordages : les côtés rehaussés d'une cinquantaine de centimètres, la coque est bientôt prête à affronter les flots.

Qu'est-ce qu'un poisson ?

Quelques notions de systématique

Ébauchée en botanique par Aristote il y a 2 400 ans, la systématique (ou taxonomie) est la science des classifications : elle vise à réaliser l'inventaire des êtres vivants puis à les organiser selon des critères qui ont énormément varié au fil des siècles. La systématique amorce un tournant important depuis les années 1970 avec la naissance de la systématique phylogénétique¹, qui s'attache à décrire l'histoire évolutive du monde vivant : elle ajoute ainsi aux aspects écologiques de la biodiversité (diversité des milieux de vie, des régimes alimentaires, des modes de reproduction, etc.) une dimension historique explicative et complémentaire.

Selon cette approche, le regroupement des individus au sein d'espèces, de genres, ou plus généralement au sein de taxons, suit une logique particulière et rigoureuse : les individus d'un même taxon dérivent d'un ancêtre commun et possèdent un ensemble de caractères propres, qu'ils ne partagent avec aucun autre taxon.

Cette théorie repose fondamentalement sur le concept de descendance avec modification. Au début des années 1800, Lamarck avait établi le concept de transformisme, selon lequel les espèces se perfectionnaient progressivement à l'intérieur d'une même lignée. Darwin relia cette théorie au concept de sélection naturelle et énonça l'idée que la nature favorise au fil des générations certaines variations génétiques héréditaires, qui avantagent certains individus par rapport à leurs congénères et améliorent ainsi la survie et/ou la fécondité de leurs descendants : la population évolue donc au cours des générations successives. Sur le principe de l'arbre généalogique, la cladistique¹ propose ainsi un arbre appelé phylogénétique, retraçant l'histoire et la parenté de tous les êtres vivants à partir de leurs caractères particuliers. Une telle

méthode concède une place-clé aux ancêtres fossiles, notamment à ceux qui développèrent de nouveaux caractères, exclusifs à cette époque et qu'ils légèrent à leur progéniture.

Les caractères retenus dans les classifications ont atteint une diversité étonnante grâce aux avancées de la biologie moléculaire : aux observations morphologiques ou anatomiques classiques (au sein des poissons, citons la forme des écailles, la nature du tissu osseux, l'allure des mâchoires ou le squelette par exemple) s'ajoutent des caractères moins apparents, contenus dans la séquence de grosses molécules biologiques (protéines, ADN, ARN). Les relations entre bactéries, champignons, arbres ou poissons commencent dès lors à être élucidées, bien que les classifications soient par définition soumises elles aussi à évolution et fassent rarement l'unanimité chez les scientifiques...

Les Poissons ont-ils disparu ?

Rondelet écrivit il y a 450 ans le premier ouvrage « moderne » sur les poissons : le terme désignait à l'époque tous les animaux aquatiques, comme les coquillages, les oursins, les crustacés ou même les phoques... Il fallut attendre le XVIII^e puis le XIX^e siècle pour que les naturalistes se penchent sérieusement sur la taxonomie de ces animaux ; Linné, Rafinesque, Bloch, Lacepède et Cuvier restent célèbres pour leurs travaux sur la description de cette faune jusque-là méconnue, source de légendes les plus fabuleuses...

L'approche phylogénétique s'étendit à l'ichtyologie dans les années 1960 et révolutionne encore aujourd'hui la compréhension de la diversité des poissons. Cette nouvelle classification ne vise plus à séparer les êtres vivants sur le principe de présence/absence ou de variation d'un caractère arbitraire. Il s'agit au contraire de rassembler des individus en définissant pour chaque

groupe un ensemble de caractères originaux qui soit le fruit de mécanismes évolutifs.

Les résultats remettent en question l'unité présumée de l'ancienne classe des « Poissons », qui représente plus de la moitié des espèces de vertébrés vivants (environ 28 000 espèces). En perdant sa validité scientifique, ce groupe disparaît de la classification phylogénétique, remplacé par plusieurs taxons dont les deux majoritaires sont les Chondrichthyens et les Téléostéens (cf. arbre phylogénétique). Ce sont d'ailleurs les seuls poissons marins du plateau continental de Guyane.

Peut-on dès lors encore parler de *poisson* sans paraître démodé ? En gardant à l'esprit combien ce terme reste scientifiquement peu fédérateur, on peut au moins convenir qu'il conserve l'avantage de la commodité : dans le sens commun, les *poissons* désignent des vertébrés qui présentent une adaptation à la vie aquatique, se déplacent grâce à des nageoires, respirent au moyen de branchies et ne cessent de grandir tout au long de leur vie. Dans le cadre de cet ouvrage non spécialisé, la classification traditionnelle (non phylogénétique) a été utilisée pour les taxons de rang inférieur (ordres, familles). Elle reste communément utilisée par la communauté scientifique et le référentiel de l'Ifremer.

1) La cladistique, ou systématique phylogénétique (littéralement du grec *phulon* « race » et *-genès* « origine »), se généralise pour comparer des individus sur la base de caractères morphologiques ou anatomiques principalement. Mais d'autres méthodes de classification existent. L'analyse dite phénétique (du grec *phainein* « paraître ») procède par exemple d'une autre manière : surtout pratiquée à partir de caractères moléculaires, cette méthode évalue un degré de ressemblance entre individus et définit une distance (un indice de similitude globale) entre les taxons.

L'arbre phylogénétique des poissons

Le nombre d'espèces de chaque taxon est indiqué ; les taxons comprenant uniquement des « poissons » figurent en gras.

- Crâniates 50933
 - Myxinoïdes (myxines) 22
 - Vertébrés 50911
 - Pétromyzontides (lamproies) 38
 - Gnathostomes 50873
 - Chondrichthyens** (raies, requins, chimères) 846
 - Ostéichthyens 50027
 - Sarcoptérygiens 26315
 - Actinistiens** (coelacanthe) 1
 - Rhipidistiens 26314
 - Dipneustes** 6
 - Tétrapodes (Batraciens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères) 26308
 - Actinoptérygiens** 23712
 - Cladistiens** (polyptères des eaux douces africaines) 10
 - Actinoptères** 23702
 - Chondrostéens** (esturgeons, spatules) 26
 - Néoptérygiens** 23676
 - Ginglymodes** (Lépisostées) 7
 - Halécostomes** 23669
 - Halécomorphes** (amie) 1
 - Téléostéens** 23668
 - Ostéoglossomorphes** (Mormyridés)
 - Élopomorphes** (Anguilliformes : congres, murènes ; Élopiformes : palika)
 - Clupéomorphes** (Clupéiformes : anchois, sardines)
 - Ostariophyses** (Cypriniformes, Characiformes, Siluriformes : poissons-chats)
 - Ésocoïdes** (brochets)
 - Salmonoïdes** (Salmonidés : saumons, truites)
 - Argentinoïdes** (argentines)
 - Osméroïdes** (éperlans)
 - Stomiiformes** (espèces marines profondes)
 - Alépisauréoïdes** (espèces marines profondes)
 - Chlorophthalmidés** (espèces marines profondes)
 - Aulopoïdes** (Aulopiformes : anolis)
 - Myctophiformes** (espèces marines profondes)
 - Athérinimorphes** (Athériniformes, Cyprinodontiformes : gros-yeux ; Béloniformes : volant, aiguillette)
 - Acanthomorphes** (près de 14 000 espèces : Perciformes, Tétraodontiformes, Syngnathiformes, Scorpaeniformes, Gadiformes, Pleuronectiformes, Béréciformes)

L'approche phylogénétique sonne le glas pour l'ancienne classe des Poissons : leurs ancêtres ont donné naissance à une multitude d'autres vertébrés, les Tétrapodes, dont beaucoup entretiennent bien peu de relations avec le milieu aquatique... Leurs quatre pattes pourraient être homologues des nageoires paires (pelviennes et pectorales) des poissons.

Les premiers poissons connus sont des ancêtres des Sélaciens, apparus il y a environ 450 millions d'années : leur bouche était pourvue de deux mandibules cartilagineuses et leur corps couvert d'épaisses écailles. Les poissons actuels sont dispersés en quatre taxons : les Chondrichthyens, le Coelacanthe, les Dipneustes et les Actinoptérygiens. Les Téléostéens en représentent l'immense majorité : leur phylogénie fait toujours l'objet de vives discussions au sein de la communauté scientifique.

L'ancien groupe des Cyclostomes (ou Agnathes) a été scindé en deux taxons sans parenté directe, la lignée des myxines et celle des lamproies. Dépourvus de mâchoires, et même de vertèbres dans le cas des myxines, ces animaux aquatiques ne peuvent être considérés comme des poissons à part entière.

Glossaire

Les termes rapportés à la morphologie des poissons figurent sur les croquis de présentation des grands groupes (requins, raies, poissons osseux, silures et poissons plats) ; ils ne sont pas repris dans ce glossaire.

| | |
|------------------------------------|---|
| Accessoire (prise, capture, pêche) | Qualifie les autres espèces (poissons, crevettes, etc.) pêchées en même temps que les espèces directement recherchées. |
| Accores | Bordure du plateau continental et sommet du talus continental. |
| Actinoptérygiens | Poissons osseux à nageoires rayonnantes, représentant près de la moitié des vertébrés actuels (dont les Téléostéens). |
| Adipeux(se) | De nature grasseuse (nageoire adipeuse des Siluriformes : nageoire molle, sans rayon). |
| Anadrome | Qualifie un poisson de mer remontant les cours d'eau pour y pondre (contraire : catadrome). |
| Bathymétrie | Profondeur marine. |
| Benthique | Qui vit sur le fond (voir démersal, pélagique). |
| Benthophage | Se nourrissant de matières organiques découvertes sur le fond. |
| Bivalve | Mollusque ayant une coquille en deux parties articulées. |
| Blaff | Court-bouillon pimenté. |
| Boucanage | Technique traditionnelle de conservation des poissons et gibiers, qui consiste à fumer et sécher à chaud les produits carnés. |
| Branchiospine | Papille en forme d'épine située sur le bord interne des arcs branchiaux, appelée aussi branchicténie. |
| Carène | Partie immergée de la coque d'un navire et, par extension, partie du corps ayant cette forme anguleuse. |
| Carnassier | Qui se nourrit de chair crue (carnivore, prédateur). |
| Céphalopode | Mollusque dont la tête porte des tentacules munis de ventouses, comme les seiches, les calmars et les poulpes. |
| Chalut | Filet de pêche en forme de chaussette remorqué par un navire ; un crevettier est un chalutier recherchant des crevettes. |
| Chondrichthyen | Poisson à squelette cartilagineux (requins, raies, chimères), par opposition aux Ostéichthyens. |
| Chromatophore | Cellule contenant des pigments colorés et responsable de la coloration des poissons. |
| Commensal | Animal vivant des restes des repas d'un autre animal qu'il accompagne. |
| Copépo | Crustacé nageur de petite taille, vivant dans le plancton marin. |
| Cosmopolite | Qui vit dans le monde entier. |
| Crevettier | Cf. chalut. |
| Crustacé | Animal aquatique pourvu d'une carapace fine, souvent calcifiée, comme les crabes et les crevettes. |
| Crénoïde (écaille) | Écaille de poisson osseux au bord postérieur crénelé, en peigne. |
| Cycloïde (écaille) | Écaille de poisson osseux au bord postérieur lisse. |
| Darne | Tranche de poisson. |
| Démersal | Qui vit au-dessus du fond mais en relation avec celui-ci pour sa nourriture, sa reproduction, etc. (voir benthique, pélagique). |
| Densité (de peuplement) | Nombre d'individus sur une surface donnée. |
| Denticule | Écaille placoïde des poissons cartilagineux, en forme et à structure de petite dent. |
| Denticulé | Ayant des dentelures, des échancrures (dentelé, crénelé). |
| Détritivore | Se nourrissant de détritus organiques en fouillant le fond (cadavres, débris végétaux, etc.). |
| Dimorphisme sexuel | Aspect externe différent du mâle et de la femelle pour une même espèce. |
| Effort (de pêche) | Mesure de l'intensité des activités de pêche. |
| Engin (de pêche) | Outil adapté à la capture de certaines espèces (poissons, crevettes, etc.) comme le filet ou le chalut. |
| Épervier | Filet de pêche de forme circulaire et fortement lesté, qui se lance à la main et retombe sur les poissons en les emprisonnant. |
| Érectile | Qui peut se dresser. |
| Estran | Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers (zone de balancement des marées). |

| | |
|-----------------------|--|
| Euryhalin | Capable de vivre dans une eau à salinité variable (contraire : sténohalin). |
| Évent | Cf. spiracle. |
| Falciforme (nageoire) | Qui a la forme d'une lame de faux. |
| Filet maillant | Engin de pêche formé d'un filet de maillage variable, dans lequel les poissons se prennent par les ouïes ou s'emmêlent. |
| Filetage | Action de découper les filets d'un poisson (morceaux de chair compris de chaque côté de l'arête centrale). |
| Flanc | Partie latérale du corps d'un poisson. |
| Fouisseur | Animal qui vit dans les sédiments (sable, vase, graviers...). |
| Gastéropode | Coquillage (mollusque) qui se déplace en rampant sur le fond et pourvu d'une coquille à une seule valve. |
| Géophage | Qui mange de la vase, du sable. |
| Godaille | Fraction des captures constituant une rémunération en nature des marins et conservée pour leur usage personnel. |
| Grégaire | Qui vit en bancs. |
| Halieutique | Qui concerne la pêche. |
| Hauturier | De la haute mer (contraire : côtier). |
| Hermaphrodite | Se dit d'un individu qui a les organes de reproduction des deux sexes. |
| Hormone | Substance chimique produite en petites quantités par une glande et dont l'action est spécifique. |
| Incubation | Action de couvrir les œufs pendant le développement des embryons, jusqu'à éclosion. |
| Inféodé | Dépendant d'un milieu, lié à une région. |
| Invertébré | Animal dépourvu de squelette interne (mollusques, crustacés, etc.). |
| Ion | Atome ou groupe d'atomes portant une charge électrique et dissous dans l'eau. |
| Juvenile | Jeune animal de petite taille et sexuellement immature. |
| Larve | Stade que présentent de nombreux animaux aquatiques en sortant de l'œuf, capable de se nourrir seul. |
| Leurre | Appât artificiel destiné à tromper les poissons, utilisé surtout pour la pêche des carnassiers. |
| Ligne latérale | Appareil sensoriel typique des poissons, présent sur chaque flanc et sensible aux courants d'eau. |
| Ligneur | Navire pratiquant une pêche à la ligne. |
| Maillage | Dimension des mailles d'un engin de pêche, déterminant sa sélectivité vis-à-vis des animaux rencontrés (les individus plus petits passent au travers). |
| Mangrove | Forêt littorale typique des latitudes tropicales et composée de palétuviers. |
| Marinade | Préparation épicée préalable à la cuisson, dans laquelle le poisson macère. |
| Maturité | État d'un animal capable de se reproduire. |
| Mille nautique | 60° partie d'un degré (1 852 m). |
| Mimétisme | Faculté de certains animaux de se confondre avec leur environnement grâce à leur(s) couleur(s) ou leur morphologie. |
| Mollusque | Animal invertébré à corps mou, porteur ou non d'une coquille (bivalves, calmars, poulpes, etc.). |
| Mucus | Produit sécrété par des glandes (de l'épiderme par exemple) et servant d'enduit protecteur, souvent gluant et glissant. |
| Nasse | Piège constitué d'une armature grillagée ou en treillis de bois. |
| Nourricerie | Zone où se concentrent les juvéniles pour se nourrir et grandir. |
| Nyctéméral | Correspondant à un cycle biologique de 24 heures, comprenant une nuit et un jour. |
| Ocelle | Tache arrondie et contrastée sur la peau. |
| Omnivore | Qui mange toutes sortes d'aliments. |
| Opportuniste | Qui modifie son comportement selon les circonstances de manière à en tirer avantage. |
| Ostéichthyen | Animal à squelette osseux (poissons, mammifères, oiseaux, etc.), par opposition aux Chondrichthyens. |
| Otolithe | Concrétion minérale (calcite) présente dans l'oreille interne et servant notamment à l'équilibre du poisson. |
| Ovipare | Animal qui se reproduit par des œufs. |

| | |
|------------------------|--|
| Ovovivipare | Animal dont l'incubation des œufs se produit à l'intérieur de l'organisme maternel. |
| Palangre | Ligne de pêche constituée de nombreux hameçons fixés régulièrement le long d'un fil principal (corde, câble...). |
| Pélagique | Qui vit en pleine eau, sans relation avec le fond (voir benthique, démersal). |
| Phonation | Ensemble des phénomènes permettant la production de sons vocaux. |
| Phytophage | Se nourrissant de matières végétales. |
| Pimentade | Plat créole relevé, à base de tomate et de poisson en général. |
| Placoïde (écaille) | Écaille de poisson cartilagineux en forme de petite dent, appelée aussi denticule. |
| Plancton | Ensemble des organismes pélagiques de très petite taille, qui vivent en suspension dans l'eau et dérivent avec les courants. On distingue les algues (phytoplancton) et les animaux (zooplancton). |
| Planctonophage | Qui se nourrit de plancton. |
| Plateau continental | Plate-forme descendant en pente douce de la côte jusqu'au talus continental, jusqu'à moins de 200 m de profondeur en général. |
| Plateau des Guyanes | Région géographique sous influence de l'Amazone, couvrant le plateau continental entre les deltas de l'Amazone (Brésil) et de l'Orénoque (Venezuela). |
| Poissons cartilagineux | Appellation commune du groupe des Chondrichthyens. |
| Poissons osseux | Appellation commune du groupe des Ostéichthyens. |
| Pore | Minuscule orifice. |
| Proéminent | Saillant, protubérant (mâchoire, museau). |
| Protractile | Se dit d'une bouche ou d'une épine capable de se projeter en avant. |
| Rendement | Rapport entre l'effort de pêche mis en œuvre et le niveau correspondant des captures. |
| Rhombique | En forme de losange. |
| Rostre | Partie du corps formant un éperon, une saillie pointue en général dirigée vers l'avant. |
| Salinité | Concentration en sel de l'eau, exprimée en pour mille (‰) ou en gramme par litre (g/l). |
| Saumâtre | Qualifie un mélange d'eau douce et d'eau de mer, à salinité variable et généralement comprise entre 0,5 et 30 g de sel par litre. |
| Saut | Rapide sur un cours d'eau. |
| Section transversale | Aspect de la coupe transversale théorique d'un poisson (arrondie, aplatie, comprimée, etc.). |
| Sédentaire | Qui se déplace peu. |
| Sélaciens | Groupe taxonomique comprenant les raies et les requins. |
| Sélectivité | Faculté d'un engin de pêche de retenir uniquement les espèces recherchées. |
| Sels (minéraux) | Particules minérales chargées électriquement et dissoutes, comme le chlorure de sodium. |
| Spiracle | Orifice d'entrée de l'eau appelé aussi évent, qui irrigue les branchies des raies et de certains requins. Cet orifice a disparu chez les Ostéichthyens. |
| Sténohalin | Cantonné à des milieux de salinité stable (contraire : euryhalin). |
| Stock | Fraction exploitable d'une population d'une espèce, présentant une certaine unité biologique (distribution, paramètres vitaux...) et permettant de définir une unité de gestion. |
| Substrat | Couverture du fond de la mer (vase, sable, etc.). |
| Systématique | Science des classifications des êtres vivants (taxonomie). |
| Talus continental | Limite du plateau continental, marquée par une rupture de pente (plus abrupte) et s'étendant jusqu'aux abysses. |
| Tapouille | Navire de pêche en bois de type brésilien, de 12 m de long ou plus, pourvu d'une cale à glace et d'un moteur fixe. |
| Taxonomie | Cf. systématique. |
| Téléostéens | Groupe de poissons osseux comprenant la majorité des poissons actuels, à l'exception des Sélaciens et des chimères. |
| Trait de chalut | Action de traîner un chalut durant un certain temps. À la fin du trait, le chalut est hissé à bord et vidé sur le pont. |
| Trappe | Courte palangre munie de gros hameçons, destinée notamment à la pêche des mérus. |
| Turbide | Trouble, chargé de sédiments en suspension. |
| Vessie gazeuse | Organe des poissons osseux, en forme de sac allongé et rempli de gaz. |
| Vivipare | Animal dont les petits naissent déjà formés et autonomes (avec ou sans échanges trophiques avec la mère pendant la gestation). |

L'organisation des fiches

N° de fiche

Appellation locale habituelle (ou appellation officielle en l'absence de nom local)

Nom scientifique complet (source : référentiel Ifremer)

Place de l'espèce dans la classification. Les fiches des espèces sont regroupées par taxon (famille et ordre). Les taxons sont présentés par ordre alphabétique.

Genre Espèce Auteur et date de description

Courbine

Micropogonias furnieri (Desmarest, 1823)


Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Tambour rayé • Nom commercial : Tambour rayé, courbine • Brésil : Corvina • Surinam : Krokus, zeekubi

Nom employé pour l'étiquetage (si différent du nom officiel)

Appellations vernaculaires des pays voisins

Nom français reconnu par les Nations unies (FAO)



Où la rencontrer ? Mœurs de l'espèce : habitat, mode de vie, reproduction, alimentation, aire de répartition...

Longueur à la fourche (et poids correspondant)

Taille maximale : 68 cm (4 kg) • Taille commune : 45 cm (1,2 kg)

Comment la reconnaître ?

La courbine a le corps assez haut et comprimé. La bouche, horizontale et de petite taille, est infère ; elle possède quelques rangées de dents minuscules. La mâchoire inférieure porte plusieurs paires de courts barbillons, typiques du genre *Micropogonias* (du grec *mikros* « petit » et *pôgon* « barbe »). La nageoire caudale a une forme légèrement rhombique. De nombreuses bandes obliques et sombres ornent la région dorsale dorée. Le ventre peut passer du blanc argenté à l'orange selon les individus. Comme la plupart des Sciaenidés, l'espèce est capable d'émettre des grognements rauques, notamment lorsqu'on la sort de l'eau (cf. encadré p. 143).

Où la rencontrer ?

La courbine se rencontre sur les fonds vaseux et sableux jusqu'à une soixantaine de mètres de profondeur. Elle fréquente également les eaux troubles du littoral, notamment les plages et dans les estuaires. Elle vit plutôt en solitaire ou par petits groupes. La reproduction semble se dérouler toute l'année, sans tendance saisonnière ni migration particulières. L'espèce peut atteindre l'âge de sept ans. Ce carnivore cible des proies variées qu'il détecte près du fond grâce à ses barbillons sensoriels : il s'alimente principalement de vers, mais aussi de crustacés et même de petits poissons ou de céphalopodes. C'est un poisson assez commun en Guyane. Il est présent du Costa Rica jusqu'en Argentine.



Le préopercule (a) denticulé porte deux fortes épines à l'angle. Trois à quatre paires de barbillons mentonniers très courts (b) permettent de distinguer la courbine des autres Sciaenidés. Leur observation peut néanmoins s'avérer délicate sur les jeunes sujets.

Pêche

La courbine fait partie des captures accessoires de la pêche professionnelle, tous engins confondus (chalut de fond, filet maillant, barrière chinoise). Elle peut également se prendre à la ligne. L'espèce est très peu commercialisée en Guyane et les prises sont le plus souvent rejetées. Paradoxalement, il s'agit d'une des principales espèces démersales exploitées en Amérique du Sud (Venezuela, Brésil, Uruguay, Argentine). Au sud du Brésil, où la courbine se pêche au chalut de fond jusqu'à 100 m de profondeur, la production atteint près de 20 000 tonnes par an.

Cuisine pays

La taille modérée de la courbine se prête bien à la consommation à l'état frais entier. Sa chair reste peu appréciée en Guyane, ce qui explique l'absence de marché local. Elle est pourtant de bonne qualité (ferme, blanche et au goût prononcé), comme en témoigne son importance économique dans les pays voisins. Elle pourrait contribuer avantageusement à diversifier les espèces commerciales proposées aux consommateurs guyanais.

Pêche

Méthodes de pêche (professionnelle et récréative) et importance commerciale, la production halieutique de 2001 servant de référence.

Cuisine pays

Intérêt culinaire, qualité de la chair et préparations les plus courantes.

Croquis d'après nature des signes particuliers utiles pour l'identification : dents, épines, barbillons...

Les Chondrichthyens

Les caractères propres au taxon des Chondrichthyens

Les Chondrichthyens sont apparus pendant le Silurien, il y a près de 420 millions d'années. Ils rassemblent les Sélaciens (requins et raies) et les chimères (non traitées dans cet ouvrage). À première vue, rien ne rapproche des animaux aussi différents : les requins ont typiquement le corps fusiforme et musculueux, nagent activement grâce à leur queue effilée et chassent des proies qu'ils peuvent découper de leurs mâchoires puissantes. Les raies suivent un mode de vie opposé : leur corps aplati est adapté à une vie placide sur le fond, elles se déplacent par des battements des nageoires pectorales, portent une nageoire caudale rudi-

mentaire (parfois même absente) et se nourrissent de petites proies.

Ce constat nierait cependant l'existence des nombreuses formes intermédiaires, tant du côté des requins que des raies : citons à titre d'exemples le requin-nourrice, le requin baleine, l'ange de mer, la raie manta, la mourine, la torpille... Ces espèces soulignent la difficulté de classer les individus sur la seule base de caractères adaptatifs, qui sont naturellement en harmonie avec le mode de vie de l'animal.

Quelques caractères propres aux 850 espèces concernées permettent finalement de définir les Chondrichthyens : ces vertébrés ont un squelette de cartilage plus ou moins calcifié, moins robuste que l'os véritable¹ ; les mâles possèdent des organes d'accouplement

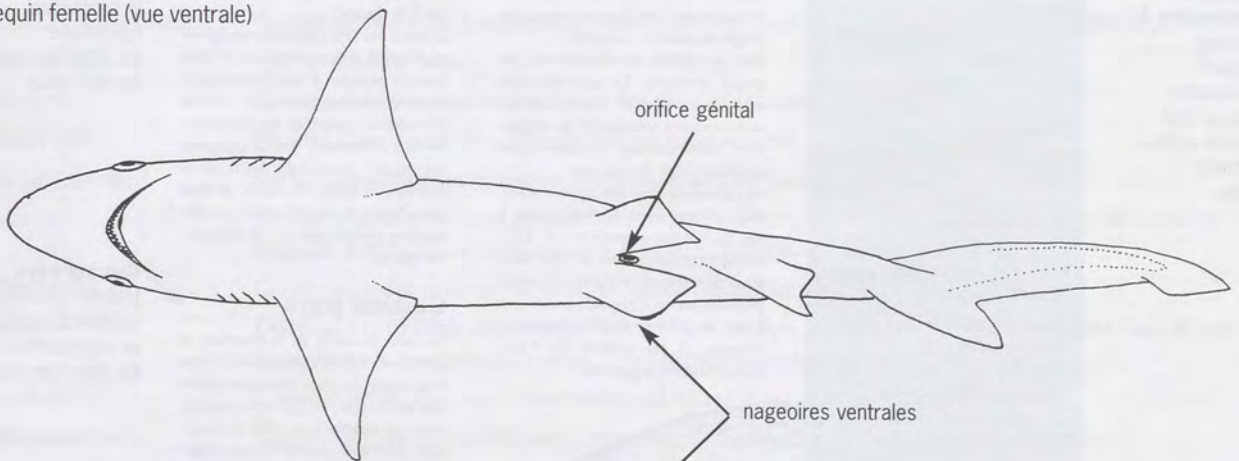
qui assurent une fécondation interne (parfois suivie d'une placentation) ; leurs écailles placoides ont la même structure que les dents (cf. encadré p. 36).

D'autres caractères leur sont également communs. Les nageoires épaisses, charnues et souples ne peuvent pas se replier ; l'absence de vessie gazeuse leur confère une densité supérieure à celle de l'eau de mer et tend à les faire couler dès qu'ils cessent de nager (cf. encadré p. 119) ; leurs fentes branchiales ne sont pas recouvertes par un opercule ; leur sang riche en urée donne à la chair une vive odeur d'ammoniac et nuit à la conservation des poissons pêchés.

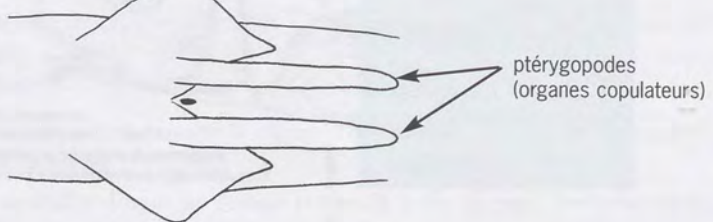
1) d'où leurs noms de Sélaciens, du grec selakhos et de poissons cartilagineux.

L'accouplement des Chondrichthyens

Requin femelle (vue ventrale)



Requin mâle (vue ventrale)



Contrairement à ce que l'on observe chez la majorité des Téléostéens, il existe un véritable accouplement chez les Chondrichthyens : sur chaque nageoire pelvienne des mâles, un organe spécialisé (le ptérygopode) peut pénétrer dans l'orifice génital de la femelle et permettre une fécondation interne. Les femelles entrent ensuite en gestation pendant plusieurs mois, voire plus d'un an. On distingue plusieurs cas selon le mode de développement des embryons (espèces ovipares, ovovivipares, ou vivipares placentaires ou aplacentaires).

Les requins

Comment les reconnaître ?

Le petit groupe des requins comprend près de 400 espèces dans le monde (contre 23 700 pour les Téléostéens) et aucune en eau douce. On en dénombre 21 sur le plateau continental de Guyane, une dizaine fréquentant habituellement les eaux troubles de la côte. Dans cet environnement opaque, ces requins exercent leurs sens aigus de l'ouïe et de l'odorat pour localiser des proies potentielles à distance : leur oreille interne est en effet très sensible aux vibrations de l'eau tandis que les sacs olfactifs situés juste en avant de la bouche détectent des substances fortement diluées (cf. encadré p. 187).

Le dessin ci-dessous présente le portrait succinct d'un requin-type, indiquant les différentes parties du corps utiles pour identifier les individus. Tous les requins ont les nageoires pec-

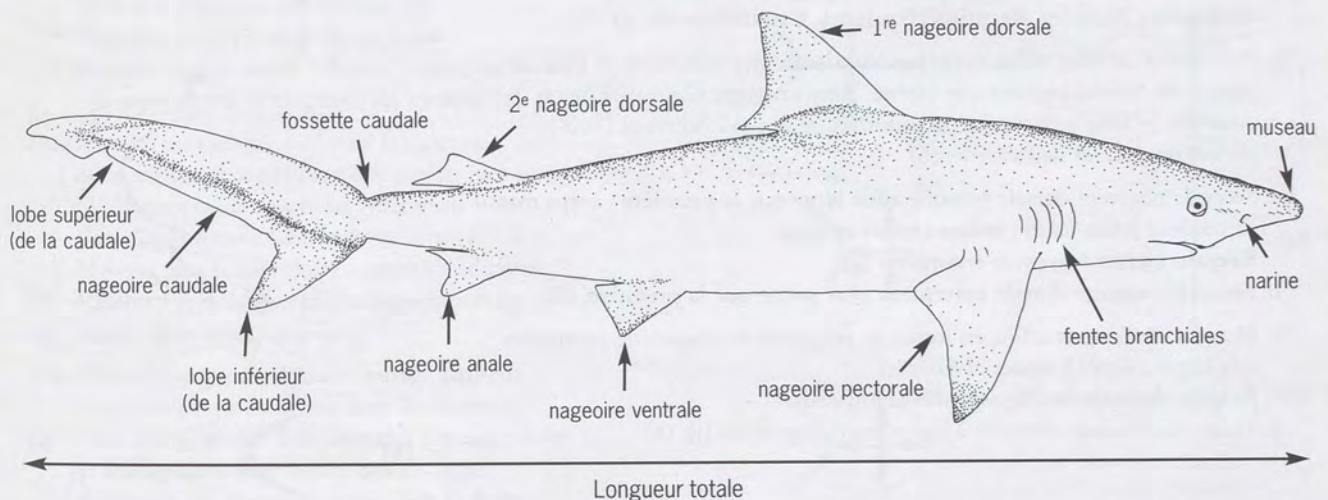
torales distinctes du corps, à la différence des raies. La présence de cinq à sept fentes branchiales de chaque côté de la tête est un autre signe des plus reconnaissables. Les requins doivent nager en permanence afin de ventiler leurs branchies et montrent une capacité de nage remarquable, à l'exception de quelques espèces adaptées à la vie sur le fond. Leur célèbre dentition se compose de plusieurs rangées de dents renouvelées périodiquement ; sans racine profonde et donc mal fixées aux mâchoires, ces dents pointues tombent régulièrement lorsque l'animal attaque une proie et sont aussitôt remplacées. Elles constituent d'intéressants critères de classification des espèces.

Nous avons déjà signalé l'existence d'organes d'accouplement et de différentes formes de gestation chez les Chondrichthyens. Aucun des requins de Guyane ne pond d'œufs : les femelles donnent naissance à des petits qui

leur ressemblent et qui chassent instinctivement dès leur plus jeune âge ! La plupart des espèces de requins « vrais » (Carcharhinidés), les requins marteaux (Sphyrnidés) et les émissoles (Triakidés) sont vivipares placentaires : l'utérus de la mère alimente par voie sanguine le sac vitellin des embryons pendant une longue gestation. Les autres espèces sont ovovivipares : les fœtus se développent dans des œufs jusqu'à éclosion dans l'utérus, sans relation trophique avec l'organisme maternel.

Mettre au monde des petits autonomes prend plus de temps et consomme plus d'énergie que pondre des œufs. Le rythme de reproduction des requins est donc particulièrement lent par rapport aux poissons ovipares : la maturité sexuelle est tardive, les femelles mettent souvent bas tous les deux ans seulement et les portées sont en général réduites.

Profil-type d'un requin



Les requins et la pêche

Les requins représentent près de 10 % des captures de poissons en Guyane (200 tonnes par an) et s'observent quotidiennement sur le marché local. Les consommateurs guyanais restent traditionnellement peu friands de cette chair pourtant goûteuse : une grande partie de la production s'achemine vers les Antilles et la France métropolitaine.

Les gros individus qui rôdaient près des côtes jusqu'aux années 1980 se sont considérablement raréfiés, à une

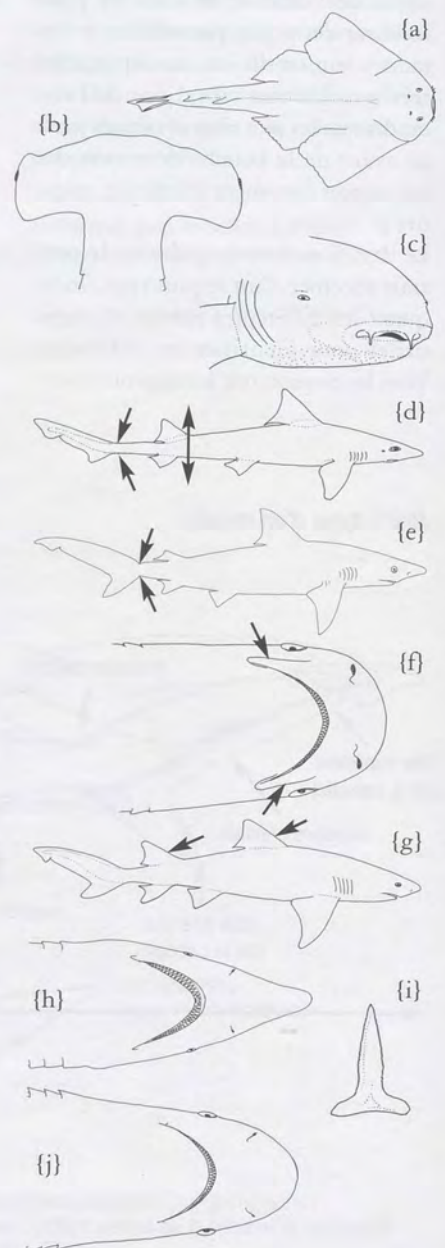
période qui coïncide avec les débuts d'une exploitation spécifique au filet maillant dérivant. Cette évolution de la pêche aux requins se produit au même moment à l'échelle mondiale, notamment pour le commerce asiatique des nageoires. Les poissons peuvent pourtant être utilisés presque à 100 % : ailerons, chair, foie, peau, résidus, jusqu'au cartilage du squelette pour ses vertus anti-cancéreuses...

Malgré le peu de données de production disponibles, un historique des pêcheries de requins prouve que la biologie de ces espèces n'est pas compatible avec une exploitation inten-

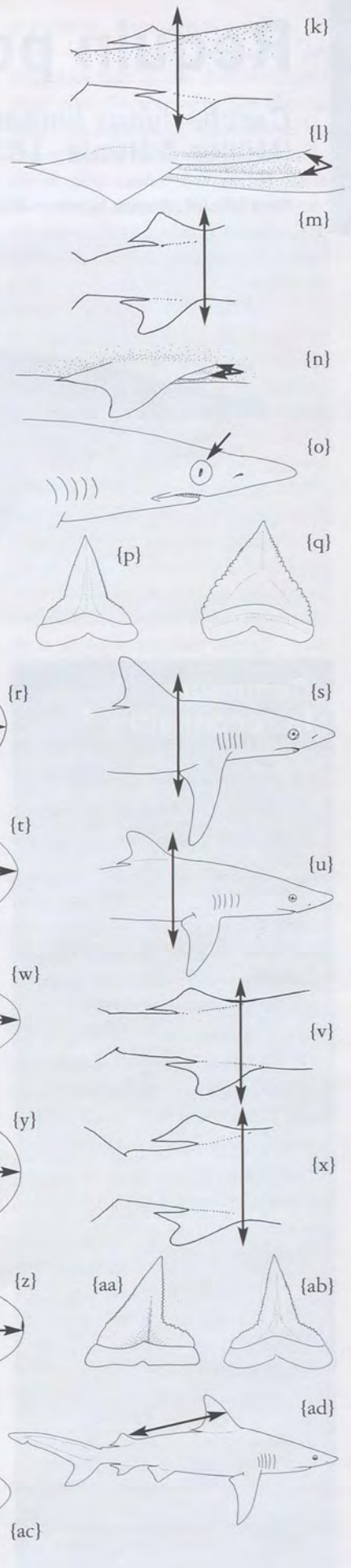
sive (croissance lente, maturité tardive, cycles de reproduction longs, faible fécondité, rassemblement des adultes près des côtes pour frayer, croissance des nouveaux-nés sur le littoral...). Mais leur large distribution géographique rend difficile la gestion des populations. Celle-ci se heurte également à un manque chronique d'informations biologiques et halieutiques. Cette situation invite à la plus grande prudence dans l'évaluation de la santé des populations et des stratégies de pêche.

Comment identifier les requins de Guyane ?

- 1a. Corps aplati en forme de raie ; absence de nageoire anale ; nageoires pectorales très larges ; bouche terminale. **Anges de mer**, Squatinidés {a}.
 - b. Corps cylindrique et allongé ; nageoire anale présente. (2)
- 2a. Tête fortement aplatie, avec des expansions latérales portant les yeux. **Requins marteaux**, Sphyrnidés {b}.
 - b. Tête massive, plus ou moins profilée. (3)
- 3a. Petits yeux situés en arrière de la bouche, munie de barbillons {c} ; première nageoire dorsale à hauteur de la nageoire anale ; corps marron très rugueux. **Requins-nourrices**, Ginglymostomatidés.
 - b. Yeux situés à hauteur de la bouche, dépourvue de barbillons ; première nageoire dorsale bien avant la nageoire anale ; profil typique du requin. (4)
- 4a. Dents aplaties disposées en mosaïque (dentition en pavés) ; absence de fossette caudale ; origine de la seconde nageoire dorsale bien avant l'origine de la nageoire anale. **Émissoles**, Triakidés {d}.
 - b. Dents en lame de couteau disposées sur plusieurs rangées ; présence de fossettes caudales. **Requins réquiems**, Carcharhinidés {e}. (5)
- 5a. Présence d'un long sillon entre la commissure des mâchoires et l'œil ; pédoncule caudal portant une carène. **Requin-tigre** *Galeocerdo cuvier*.
 - b. Absence de long sillon entre la commissure des mâchoires et l'œil ; pédoncule caudal sans carène. (6)
- 6a. Seconde nageoire dorsale presque aussi large que la première ; corps massif de couleur jaune-brun ; museau court et large. **Requin citron** *Negaprion brevirostris* {g}.
 - b. Seconde nageoire dorsale nettement plus petite que la première. (7)
- 7a. Museau très long et effilé, en forme de poignard {h} ; nageoires pectorales très larges ; dents longues et fines {i}. **Requin demoiselle** *Isogomphodon oxyrinchus*.
 - b. Pointe du museau arrondie à légèrement anguleuse {j}. (8)



- 8a. Origine de la seconde nageoire dorsale très en arrière de l'origine de la nageoire anale {k}; crêtes pré-anales plus longues que la nageoire anale {l}; dents très obliques. **Requins-aiguilles** *Rhizoprionodon* spp. (9)
- b. Origine de la seconde nageoire dorsale généralement à hauteur de l'origine de la nageoire anale {m}; crêtes pré-anales courtes {n}. *Carcharbinus* spp. (10)
- 9a. Petit requin mesurant souvent moins de 60 cm, au corps gris foncé; œil large; dents aux bords lisses, nageoires pectorales courtes et arrondies. **Requin-aiguille brésilien** *Rhizoprionodon lalandii* {o}.
- b. Requin atteignant souvent 75 cm, au corps gris-brun; dents aux bords finement dentelés, nageoires pectorales longues. **Requin-aiguille antillais** *Rhizoprionodon porosus*.
- 10a. Présence d'une crête sur le dos entre les deux nageoires, formant une carène. (11)
- b. Absence de crête entre les deux nageoires dorsales. (13)
- 11a. Au milieu de la mâchoire supérieure, dents en forme de triangle irrégulier, étroit à la base {p}. (12)
- b. Au milieu de la mâchoire supérieure, dents en forme de triangle régulier {q}. **Requin de sable** *Carcharbinus obscurus*.
- 12a. Museau court et large: longueur égale à 1 ou 1,1 fois la distance entre les narines {r}; œil large; origine de la première nageoire dorsale à hauteur ou en avant de l'extrémité des pectorales {s}. **Requin de récif** *Carcharbinus perezi*.
- b. Museau arrondi et beaucoup plus long que l'espace entre les narines {t}; origine de la première nageoire dorsale en arrière des pectorales {u}. **Requin soyeux** *Carcharbinus falciformis*.
- 13a. Origine de la seconde nageoire dorsale en arrière de la nageoire anale {v}; museau long et pointu {w}. **Requin ti-queue** *Carcharbinus porosus*.
- b. Origine de la seconde nageoire dorsale en avant ou à hauteur de la nageoire anale {x}. (14)
- 14a. Museau court et large: distance entre les narines égale à la longueur du museau {y}. **Requin-mulet** *Carcharbinus leucas*.
- b. Museau long et étroit: distance entre les narines très inférieure à la longueur du museau {z}. (15)
- 15a. Museau noir à son extrémité {z}; dents de la mâchoire supérieure dissymétriques {aa}, différentes sur la mâchoire inférieure. **Requin nez noir** *Carcharbinus acronotus*.
- b. Museau sans pointe noire; dents symétriques, étroites à leur base et de forme comparable sur les deux mâchoires {ab}. (16)
- 16a. Première nageoire dorsale courte: hauteur comprise plus de 2,2 fois dans la distance entre l'origine des deux dorsales; museau long et triangulaire {ac}; œil de petite taille; extrémité des nageoires noire chez l'adulte. **Requin tisserand** *Carcharbinus brevipinna*.
- b. Première nageoire dorsale haute: hauteur comprise moins de 2,2 fois dans la distance entre l'origine des deux dorsales {ad}; œil large; extrémité des nageoires noire chez le jeune. **Requin pointes noires** *Carcharbinus limbatus*.



Requin pointes noires

Carcharhinus limbatus
(Müller & Henle, 1839)

Famille des Carcharhinidés • Ordre des Carcharhiniformes

Nom officiel : Requin bordé • Brésil : Serra-garoupa, cação • Surinam : Sarki



Taille maximale : 275 cm (123 kg) • Taille commune : 150 cm (25 kg)

Comment le reconnaître ?

L'extrémité noire des nageoires représente sans doute le caractère le plus remarquable à première vue chez ce requin massif.

Cette coloration s'estompe cependant chez les gros sujets, qui conservent une longue bande blanche en travers des flancs. Le museau allongé a la forme d'un V. La disposition et la taille des nageoires constituent d'autres critères importants pour identifier les différents requins.

Chez cette espèce, la première nageoire dorsale, assez haute, est située à hauteur des pectorales ; la seconde s'insère au même niveau que l'anale.

Où le rencontrer ?

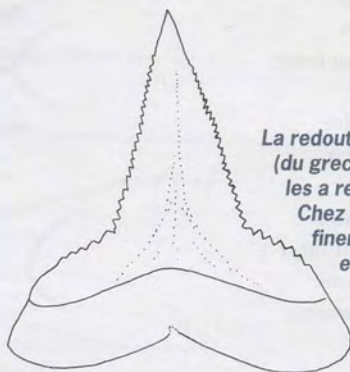
Cosmopolite des mers chaudes et tempérées, ce requin fréquente toute l'année les côtes de Guyane. Il vit plutôt à des profondeurs inférieures à 30 m mais de petits groupes sont observés en surface dans le sillage des crevettiers, jusque sur des fonds de 60 m.

En compagnie de ses congénères, ce nageur actif attaque avec frénésie les bancs de poissons pélagiques ou les rejets des chalutiers ; il lui arrive même de sauter hors de l'eau. Son abondance semble cependant moindre que dans les années 1970, quand des bandes d'une centaine d'individus se disputaient les quantités de poissons rejetés par-dessus bord.

Prédateur opportuniste, il se nourrit d'une grande diversité de proies de petite taille. Agrémenté à l'occasion

de poulpes, de calmars ou de crabes, son régime alimentaire se compose principalement de poissons, quelle que soit l'espèce ; il chasse même les pastenagues, faisant peu de cas de leurs aiguillons venimeux...

Le requin pointes noires est vivipare placentaire comme les autres Carcharhinidés (à l'exception du requin-tigre). Les femelles sont souvent matures à plus de 150 cm, vers l'âge de sept ans, et se reproduisent tous les deux ans. Elles ont des portées de 4 à 7 petits au terme de près d'un an de gestation. Elles se rapprochent du rivage pour mettre bas, vers le mois de mai. Les nouveaux-nés mesurent entre 40 et 70 cm, suivant la taille de leur mère et l'importance de la portée. Des individus âgés de dix à douze ans ont déjà été signalés.



La redoutable dentition des Carcharhinidés (du grec *karxaros* « déchiqueté »)

les a rendus célèbres de par le monde.

Chez le requin bordé, les dents sont elles-mêmes finement dentelées. Larges à leur base, elles s'amincissent brusquement :

la partie haute est effilée, notamment sur la mâchoire supérieure.

Elles sont presque droites et symétriques.



Le requin bordé nage majestueusement, attentif à son environnement. On le rencontre aussi bien dans les milieux turbides et saumâtres du littoral que dans les eaux limpides du large. Ce n'est pourtant pas un requin typiquement océanique.

Pêche

Les requins côtiers occupent une place importante dans la pêche guyanaise, tant professionnelle que plaisancière. On les capture fréquemment à la ligne en saison sèche, mais ces poissons itinérants sont beaucoup plus vulnérables aux filets maillants dérivants, d'autant qu'ils se déplacent souvent en groupes à proximité des côtes. Ils se prennent par les dents ou leurs nageoires pectorales et dorsales, sans espoir de se dégager.

Les tapouilles débarquent l'essentiel de la production, estimée à 125 tonnes par an, dont la majeure partie est exportée en direction des Antilles. Les nageoires, découpées à bord puis séchées, sont commercialisées séparément du corps, étêté et vidé en général avant la vente. L'identification des différentes espèces devient dès lors délicate ; elles ne sont d'ailleurs pas distinguées par les commerçants et les consommateurs. Le requin pointes noires représente une part significative des débarquements, notamment grâce aux prises de gros spécimens. Ces requins adultes sont par ailleurs l'une des cibles de quatre palangriers congélateurs qui pêchent les requins au large des côtes guyanaises (cf. p. 14).

À l'échelle mondiale, l'espèce pourrait présenter des signes de raréfaction à moyen terme : son domaine vital localisé près des côtes (notamment les jeunes) la rend en effet plus sensible aux activités de pêche et à la détérioration des habitats marins du littoral.

Cuisine pays

Les requins sont souvent préparés en filets, la peau rugueuse et résistante se retirant facilement. Appréciée pour son goût particulier et l'absence d'arêtes, la chair mérite d'être accompagnée d'une sauce ou marinée. Le touffé est à cet égard renommé, quelle que soit l'espèce de requin.

Le requin se consomme également salé, à condition de bien épicer la chair.

Sachons les distinguer...

Le requin-taureau *Carcharhinus leucas* (Müller & Henle, 1839) se rencontre de manière isolée près des côtes et même en milieu saumâtre. Surnommé requin-mulet en Guyane, il se reconnaît en effet facilement à sa tête courte



et massive, ressemblant à celle d'un mulot (genre *Mugil*). Les pointes des nageoires sont noires chez les jeunes mais plus discrètement que chez le requin pointes noires. En saison sèche, vers le mois d'octobre, des nouveaux-nés de cette espèce sont pêchés sur le littoral ; ils mesurent alors 70-80 cm. Les tapouilles capturent occasionnellement de gros adultes, qui dépassent deux mètres de long et vivent plus au large.

Le requin ti-queue *Carcharhinus porosus* (Ranzani, 1840) est un autre requin commun le long des côtes de Guyane. Comme l'espèce précédente, il vit de préférence en eau turbide au-dessus des fonds vaseux jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur. Mesurant en général moins d'un mètre de long (150 cm au maximum), cette petite espèce au corps gris-bleu et au museau allongé se distingue des autres Carcharhinidés à la position reculée de la seconde nageoire dorsale. Seuls les requins-aiguilles (genre *Rhizoprionodon*) présentent aussi ce caractère, mais la nageoire anale est précédée de deux longues crêtes (cf. clé de détermination des requins, p. 26).

Le requin ti-queue se reproduit sur le littoral dès juillet-août et pendant la saison sèche. À la naissance, les petits mesurent tout juste 30 à 40 cm et mordent déjà à la ligne.

Le requin demoiselle *Isogomphodon oxyrinchus* (Müller & Henle, 1839) est un requin plus littoral, immédiatement reconnaissable à son museau effilé et ses très larges nageoires pectorales.

La mâchoire supérieure peut se projeter en avant chez les Carcharhinidés, leur donnant l'air féroce. Les dents du requin ti-queue, dissymétriques, sont nettement inclinées vers l'intérieur de la bouche.

Requin soyeux

Carcharhinus falciformis
(Müller & Henle, 1839)

Famille des Carcharhinidés • Ordre des Carcharhiniformes

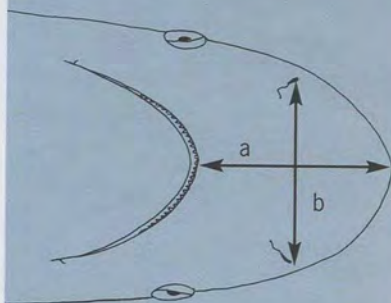
Nom officiel : Requin soyeux • Brésil : Lombo-preto, cação • Surinam : Sarki



Taille maximale : 330 cm environ (près de 180 kg) • Taille commune : 250 cm (80 kg)

Comment le reconnaître ?

Ce grand requin au corps élancé présente une crête étroite entre les deux nageoires dorsales, caractéristique de l'espèce. Assez basse, la première dorsale est insérée juste en arrière des pectorales ; la seconde se situe à la même hauteur que la nageoire anale, comme chez la plupart des requins de Guyane. La coloration, typique des poissons pélagiques du large, passe progressivement du gris-brun sur le dos au blanc sur le ventre.



De forme arrondie, le museau du requin soyeux est plus long (a) que la distance entre les narines (b).

Où le rencontrer ?

Le requin soyeux colonise toute la ceinture tropicale, le long des continents et des îles coralliennes. Son habitat se situe plutôt à quelque distance des côtes, à partir d'une quinzaine de mètres de profondeur, mais ne s'étend guère au-delà du plateau continental, à la différence de celui des requins océaniques. Les jeunes individus fréquentent davantage les régions peu profondes tandis que leurs aînés, solitaires ou regroupés en petites bandes, préfèrent gagner la haute mer. On les observe quelquefois dans le sillage des crevettiers.

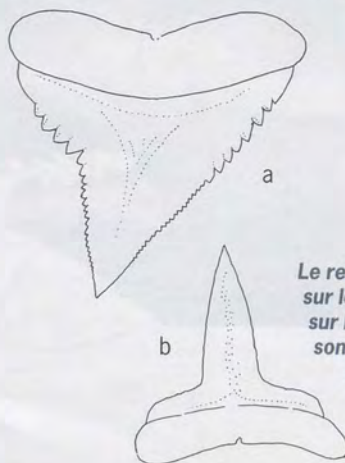
Nageur actif et puissant, ce grand requin pélagique évolue généralement en pleine eau ou en surface mais peut plonger à plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Il est assez abondant au bord du plateau continental et sur le tombant, entre 80 et 130 m. En quête permanente de nourriture, il

chasse surtout des poissons sur le fond ou en pleine eau, faisant preuve d'un comportement assez agressif. Son ordinaire comprend également des crustacés, des poulpes, des calmars...

Le requin soyeux grandit lentement et peut vivre plus de vingt ans. L'espèce est vivipare placentaire comme bon nombre de Carcharhinidés. Elle atteint sa maturité vers dix ans chez les mâles (225 cm environ), deux ans plus tard chez les femelles (240 cm). Dans l'Atlantique nord, celles-ci mettent bas vers mai-juin autour des îles des Caraïbes au terme d'un an de gestation. Les petits, au nombre de 6 à 14 par portée, mesurent déjà près de 70 cm.

Pêche

Ce requin du large est l'une des cibles des quatre navires vénézuéliens autorisés à exploiter les requins dans les eaux guyanaises. Ils pêchent en pleine eau et en surface à l'aide de palangres dérivantes de plusieurs kilomètres, qu'ils amorcent notamment avec les poissons rejetés par les crevettiers. Ces derniers capturent d'ailleurs de temps à autre un requin soyeux de taille moyenne, malgré sa puissance.



Le requin soyeux possède une dentition différente sur les deux mâchoires. Robustes et tranchantes sur la mâchoire supérieure (a), les dents sont nettement dissymétriques sur les côtés de la gueule, inclinées vers l'intérieur ; leur bord est crénelé. La mâchoire inférieure porte des canines effilées, droites et à bord lisse (b).

Le requin de récif *Carcharhinus perezi* (Poey, 1876) et le requin de sable *Carcharhinus obscurus* (Lesueur, 1818)

sont deux autres grandes espèces potentiellement présentes en Guyane, surtout en bordure du plateau conti-

ental. La première aurait été identifiée à proximité des côtes, autour de 10 m de profondeur.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Le requin-tigre *Galeocerdo cuvier* (Péron & Lesueur, 1822)

3

La silhouette du requin-tigre est ornée de zébrures sombres irrégulières ; elle se singularise également par l'allure massive de la tête, le museau court et arrondi, la région postérieure effilée et terminée par une longue queue en pointe.

L'espèce habite les eaux tropicales turbides du monde entier, à proximité des côtes et dans les estuaires.

Le littoral de Guyane est typiquement le genre d'habitat qu'elle affectionne. Des écrits relatent sa présence régulière dans les années 1950 aux abords de Kourou, autour des îles du Salut et des îlets Rémire.

De placides spécimens mesurant près de quatre mètres (450 kg) croisaient autour des embarcations à l'ancre, tandis que de plus petits sujets s'aventuraient en bord de mer...

D'un naturel peu farouche, ce nageur puissant évolue sans hâte en surface ou en pleine eau, s'approchant volontiers d'objets flottants divers tels qu'embarcations ou baigneurs. Tirant le meilleur parti de son environnement, il peut en effet attaquer toutes sortes de proies, vivantes ou non, qu'il tranche net avant de les avaler (dauphins, tortues, poissons, oiseaux, bois, détritiques variés, etc.). C'est avant tout un prédateur nocturne.

On dispose de peu d'informations sur le cycle de reproduction du requin-



tigre, unique espèce ovovivipare chez les Carcharhinidés. Les femelles atteignent leur maturité sexuelle tardivement, probablement vers huit ans (290 cm), et sont très prolifiques : après une gestation de près d'un an, elles donnent naissance à 30-50 petits par portée en moyenne. Malgré ce potentiel reproducteur et des données de pêche insuffisantes, les populations semblent régresser à l'échelle mondiale. En Guyane, le requin-tigre est beaucoup plus rare de nos jours et les gros adultes ont disparu, comme les autres grands requins. Il ne fait pourtant pas l'objet d'une exploitation particulière à

la palangre comme au Brésil et seuls quelques jeunes individus se prennent de temps à autre dans les filets maillants des pêcheurs côtiers.



Le requin-tigre s'est rendu tristement célèbre en Guyane au temps du baigne par ses attaques sur les déportés, alors qu'il rôdait aux abords des îles du Salut. Des témoignages rappellent en effet comment les requins se rapprochaient du canot qui transportait les cadavres des bagnards jetés à la mer, en entendant sonner le glas... Ces requins étaient sans doute des requins-tigres, qui semblaient bien plus abondants à cette époque. (Tableau de F. Lagrange, détail).



Robustes et doublement dentelées, les dents du requin-tigre sont très tranchantes.

POUR EN SAVOIR PLUS...

L'ange de mer *Squatina dumeril* Lesueur, 1818

4

Mi-raie mi-requin par sa silhouette et son mode de vie, l'ange de mer surprend par son allure massive et aplatie, adaptée à la vie sur le fond. La morphologie des nageoires pectorales, larges mais partiellement soudées au corps, rattache la famille des Squatinidés aux requins. Comme eux, les anges de mer nagent d'ailleurs par des mouvements amples de la queue, s'aidant des pectorales pour planer juste au-dessus du fond.

Pourtant, ils se rapprochent des raies benthiques à plus d'un égard : les

ouvertures branchiales sont localisées sur la face ventrale, et deux larges événements (situés en arrière des yeux, sur le dessus de la tête) permettent la circulation de l'eau à travers les branchies. Ils sont par ailleurs dépourvus de nageoire anale. Peu actifs le jour, préférant se camoufler sous le sable ou la vase, ces carnassiers chassent surtout pendant la nuit des poissons, des crustacés et des coquillages. La large gueule, située à l'extrémité du museau, peut brusquement



se projeter en avant pour avaler des proies. Rarement observé en Guyane, l'ange de mer peut se capturer au filet

maillant, à la ligne ou au chalut de fond, du front de mer jusqu'à plus de 1 000 m de profondeur.

Requin marteau

Sphyrna tudes (Valenciennes, 1822)

Famille des Sphyrnidae • Ordre des Carcharhiniformes

Nom officiel : Requin marteau à petits yeux • Brésil : Cação-martelo, cambeva • Surinam : Amrasarki



Taille maximale : 150 cm • Taille commune : 100 cm (5 kg)

Comment le reconnaître ?

Avec leur tête au profil caractéristique, aplatie et beaucoup plus large que le corps, les requins marteaux méritent leur nom ! Les yeux et les narines, situés de chaque côté de la tête, sont donc fortement espacés. Si l'utilité de cette conformation originale n'est pas encore complètement élucidée, elle leur permettrait d'améliorer leurs perceptions olfactive et visuelle, tout en facilitant la nage à la manière des ailes d'un avion... La coloration d'ensemble, où dominent les tons jaunâtres, singularise cette petite espèce.

Où le rencontrer ?

Peu d'informations existent sur la biologie de ce petit requin marteau très commun en Guyane et inféodé aux eaux côtières d'Amérique du Sud (du Venezuela à l'Uruguay).

Nageur infatigable, il évolue en pleine eau, par moins de 20 m de profondeur de préférence, et se rapproche du fond en quête de nourriture : prédateur opportuniste, il chasse principalement des poissons mais aussi des crustacés et des calmars. Il avale notamment des poissons-chats (Ariidés) dont il ne craint manifestement pas les fortes épines.

L'espèce est vivipare placentaire comme tous les requins marteaux. Les femelles atteignent leur maturité plus tard que les mâles, vers 80-105 cm ; elles donnent naissance à six petits par portée en moyenne. Mesurant une trentaine de centimètres dès la naissance, ceux-ci connaissent une croissance rapide jusque vers 100 cm.

Comme chez la plupart des requins, les femelles atteignent une taille supérieure à celle des mâles, qui ne dépassent pas 135 cm.

Les données de pêche laissent penser que des adultes de taille voisine vivent parfois en bancs importants, un phénomène d'ailleurs assez commun chez les espèces de requins marteaux. On ignore les raisons exactes de ces rassemblements temporaires qui ne paraissent pas liés à des comportements reproducteurs ou à des migrations saisonnières.

Pêche

Colonisant avant tout les eaux turbides où il se déplace de manière permanente, le requin marteau est capturé fréquemment dans les filets maillants dérivants des pêcheurs côtiers. La largeur de la tête de ces poissons les rend très vulnérables à cet engin de pêche (y compris les jeunes individus), notamment lorsqu'ils



La bouche est assez reculée, en position ventrale. Puissamment armée, elle possède une à deux rangées de dents fonctionnelles sur la mâchoire supérieure, contre deux à trois sur la mâchoire inférieure.

se regroupent. Les prises, plus élevées à hauteur de Cayenne, diminuent vers l'est de la Guyane.

À l'instar des autres requins, les requins marteaux sont généralement éviscérés et découpés à bord. Les nageoires sont séchées et vendues séparément, le tronc étêté des poissons étant seul conservé sous glace. Les différentes espèces de requins ne sont pas distinguées à la vente.

Les statistiques de pêche font état d'environ 125 tonnes débarquées en 2001, toutes espèces confondues. D'après les observations des campagnes expérimentales, le requin marteau *Sphyrna tudes* représente une part importante de ces débarquements, sinon la principale.

On le prend aussi sans difficulté à la ligne et à la palangre, les plus gros spécimens livrant une lutte puissante. En raison de son habitat côtier, il est par contre rarement pêché par les crevettiers.

Cuisine pays

Riche en urée, la chair des requins et des raies dégage une odeur caractéristique, elle est donc souvent marinée avant cuisson (grillade, pimentade, friture...) afin d'adoucir son goût prononcé. Ces poissons sont souvent échaudés au préalable.

Le touffé est une recette classique pour déguster le requin marteau, qui se prépare comme les autres requins. On peut aussi le consommer salé en l'agrémentant d'épices.

Sachons les distinguer...

L'espèce *Sphyrna tudes* est la plus commune parmi les requins marteaux présents en Guyane, dont on dénombre trois autres espèces aux habitats et

mœurs variés. La morphologie de la tête notamment permet de les différencier assez rapidement.

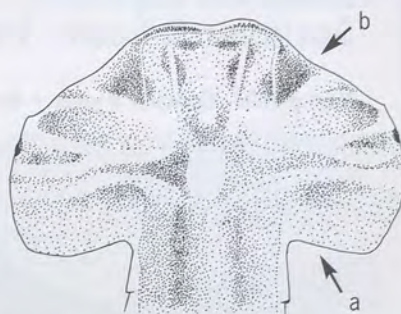
Le requin marteau tiburo *Sphyrna tiburo* (Linnaeus, 1758) est un autre petit requin (150 cm maximum) typique des eaux turbides côtières, peu fréquent en Guyane. Vivant le plus souvent en petits groupes, il peut aussi former des bancs de plusieurs centaines d'individus. Il évolue près du fond, se déplace peu et se nourrit principalement de crustacés (crabes, crevettes), voire même de coquillages.

Deux espèces pélagiques de grande taille se rencontrent occasionnellement en Guyane. Actifs nageurs habitant toutes les mers du globe sur une large ceinture tropicale, ces requins marteaux fréquentent également les récifs coralliens. Malgré leur sinistre réputation, peu d'attaques sur l'homme leur sont attribuées. Ils sont pêchés par quelques palangriers congélateurs en Guyane.

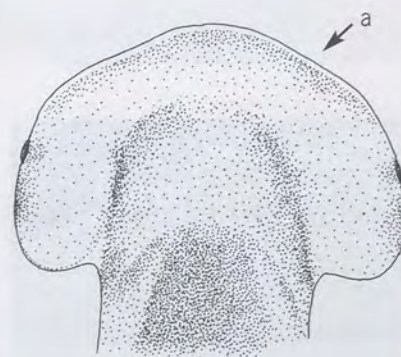
Le grand requin marteau *Sphyrna mokarran* (Rüppell, 1837) est le plus gros des Sphyrnidae : il peut dépasser six mètres de long et peser 300 kg. Ce prédateur au sens de l'odorat aigu chasse toutes sortes de poissons, notamment des pastenagues et des poissons-chats. Prolifiques, les femelles portent jusqu'à 42 embryons pendant près de sept mois.

Le requin marteau halicorne *Sphyrna lewini* (Griffith & Smith, 1834) est moins rarement observé que l'espèce précédente. Ce grand requin (420 cm maximum) avale tout ce qui passe à sa portée (poissons benthiques ou pélagiques, crustacés, céphalopodes...). Plus typique de la zone océanique au stade adulte, il passe la première partie de sa vie près des côtes et s'éloigne progressivement vers le large au fil de sa croissance. Les jeunes peuvent former d'immenses bancs.

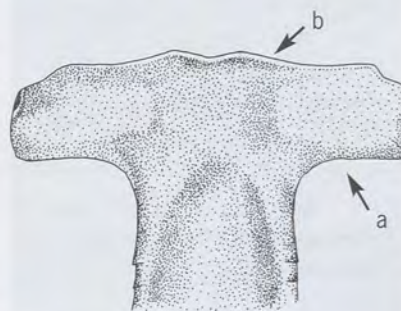
Les 4 espèces de requins marteaux identifiées en Guyane peuvent être distinguées grâce à la morphologie de leur tête.



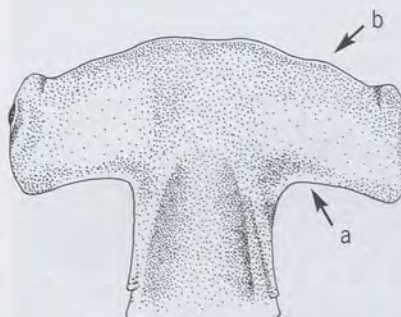
Requin marteau (à petits yeux)
a - Extensions latérales courtes et larges
b - Front convexe, avec trois légères enfoncements.



Requin marteau tiburo
a - Tête courte, très arrondie.



Grand requin marteau
a - Extensions latérales longues et étroites
b - Front presque droit.



Requin marteau halicorne
a - Extensions latérales longues et étroites
b - Front légèrement arqué, avec cinq légères enfoncements.



Au stade adulte, le requin marteau halicorne affectionne surtout les eaux claires du large de la Guyane où il évolue majestueusement.

Émissole ti-yeux

Mustelus higmani
Springer & Lowe, 1963

Famille des Triakidés • Ordre des Carcharhiniformes

Nom officiel : Émissole ti-yeux • Nom commercial : Émissole ou saumonette (état pelé) • Brésil : Cação • Surinam : Sarki



Taille maximale : 70 cm • Taille commune : 55 cm

Comment la reconnaître ?

L'émissole ti-yeux est l'un des plus petits représentants du genre au monde. Elle se distingue facilement par son allure générale élancée, son museau allongé et l'absence de fossettes à la base de la queue. Le genre *Mustelus* se caractérise aussi par une dentition en pavés, constituée d'une mosaïque de dents courtes et émoussées, à l'instar des raies ou des pastenagues.

Les yeux, ovales et de petite taille, précèdent un spiracle de faible diamètre. Le lobe inférieur de la queue, assez rudimentaire, subit des variations morphologiques liées à la croissance. La base de la seconde nageoire dorsale se situe en avant de la nageoire anale. La coloration d'ensemble est marron clair à grisâtre, sauf sur la face ventrale, blanche.



Les émissoles ont le corps mince et effilé, terminé par un museau long et pointu à l'origine du genre *Mustelus* (du latin *mustella* « belette »).

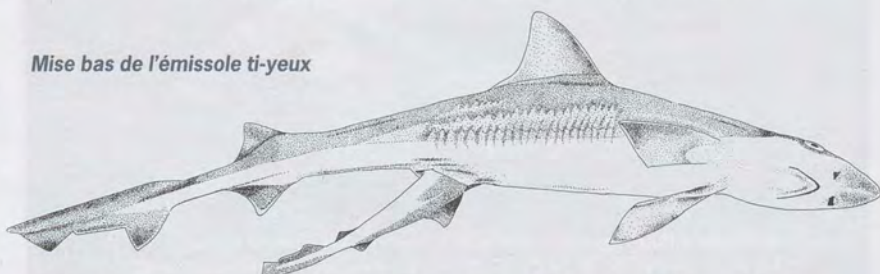
Où la rencontrer ?

L'émissole ti-yeux habite les eaux marines côtières du plateau continental entre 20 et 100 m de profondeur. C'est un requin placide qui nage lentement à proximité des fonds meubles sur lesquels il chasse crustacés, coquillages, vers et petits poissons. Ses narines, situées en avant de la bouche, l'aident à traquer la faune benthique. Sa dentition est adaptée pour briser les coquilles et les carapaces de ses proies. Son aire de répartition est restreinte au plateau continental du nord de l'Amérique du Sud. L'espèce est commune en Guyane.

Pêche

La capture de ce petit requin est régulière au chalut à crevettes en raison de son habitat démersal et de ses déplacements lents. Sa taille réduite et son mode de vie solitaire en font néanmoins un poisson sans intérêt économique en Guyane. Les prises sont systématiquement rejetées en mer, à l'exception des plus gros spécimens.

Mise bas de l'émissole ti-yeux



Les émissoles de Guyane sont vivipares placentaires. Mature vers 48 cm, la femelle de l'émissole ti-yeux donne naissance à 3 à 5 jeunes en moyenne. Chez l'émissole douce, les femelles portent jusqu'à une vingtaine d'embryons.

Sachons les distinguer...

La forme générale du corps et la coloration de l'émissole ti-yeux ressemblent à s'y méprendre à celles de l'émissole douce *Mustelus canis* (Mitchill, 1815), plus grand représentant du genre avec 150 cm maximum (12 kg).

Seule une observation minutieuse permet de les différencier, notamment par la forme des denticules de la peau et la taille des yeux : l'œil de l'émissole douce, plus allongé, est compris entre 1,9 et 2,3 fois dans la longueur du museau (contre 2,8 à 3,4 fois chez l'émissole ti-yeux). Ce requin, peu commun en Guyane, fréquente les côtes des Caraïbes à l'Uruguay. Il a été observé par plus de 200 m de profondeur.

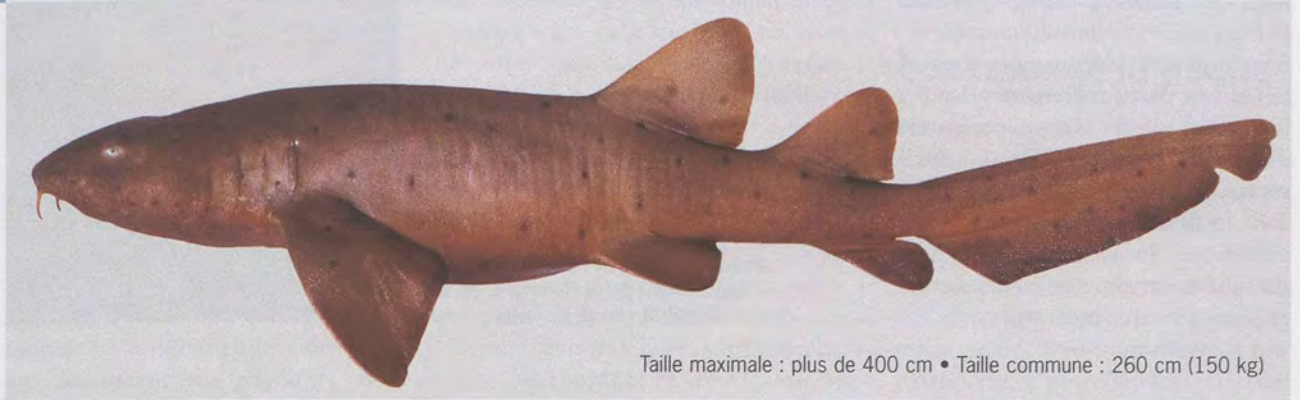
Les Carcharhinidés (qui regroupent les requins « classiques ») se distinguent des Triakidés par une série de caractères externes : aspect massif et fusiforme, dents en lame de couteau, première nageoire dorsale nettement plus grande que la seconde, lobe inférieur de la caudale développé, présence de fossettes caudales...

Requin-nourrice

Ginglymostoma cirratum
(Bonnaterre, 1788)

Famille des Ginglymostomatidés • Ordre des Orectolobiformes

Nom officiel : Requin-nourrice • Brésil : Lambaru • Surinam : Sarki



Taille maximale : plus de 400 cm • Taille commune : 260 cm (150 kg)

Comment le reconnaître ?

Ce grand poisson présente une morphologie atypique des requins de Guyane : la tête massive et aplatie, le museau court et arrondi, les nageoires dorsales situées très en arrière du corps ou encore la position de la gueule (presque terminale) sont autant de caractères spécifiques.

Les deux narines du requin-nourrice sont ornées d'un barbillon rigide typique, situé juste devant la bouche à laquelle un profond sillon les relie. Les nageoires ont globalement une allure arrondie, y compris les larges pectorales. La queue ne possède pas de lobe inférieur marqué. Le corps prend une teinte beige ou brune uniforme, agrémentée de points sombres chez les jeunes et parfois même chez les adultes.

Où le rencontrer ?

Le requin-nourrice habite les fonds meubles au voisinage des zones accidentées côtières (îles du Salut, îlets Rémire, îlots, etc.), mais on le trouve également à proximité des mangroves (notamment les jeunes sujets). Il ne s'éloigne guère du littoral et ne



Les dents du requin-nourrice ont une forme originale, similaire sur les deux mâchoires. Courtes et robustes, elles sont capables de broyer des coquilles. On en compte 7 à 9 rangées sur la mâchoire supérieure et 8 à 12 rangées sur la mâchoire inférieure.

s'aventure pas au-delà de 30 m de profondeur.

Pendant la journée, il reste immobile sur le sable ou la vase, s'abritant parfois entre les rochers et sous des surplombs. Plusieurs spécimens peuvent reposer ainsi des heures durant, côte à côte.

Son activité reprend à la tombée de la nuit. Aidé de barbillons sensoriels et d'un odorat subtil, il nage calmement en rasant le fond, prêt à avaler toute sorte d'animaux : crabes, crevettes, langoustes, coquillages et même poissons (machoirans, raies, gros-ventres...). Ce requin lent et trapu développe une force de succion surprenante pour aspirer ses proies, dont certaines, comme les poissons, sont moins attentives et moins vives la nuit. De mœurs plutôt sédentaires, il tend à regagner son aire de repos au point du jour.

Cas isolé chez les requins de Guyane, l'espèce est ovovivipare. Après l'accouplement, les femelles donnent naissance à une portée importante comprenant jusqu'à 28 petits de près de 30 cm. Elles deviennent matures vers 230 cm et mettent bas probablement tous les deux ans.

Le requin-nourrice colonise les eaux chaudes de l'Atlantique et du Pacifique est, notamment les récifs coralliens. Il est présent des États-Unis au sud du Brésil.

Le requin-nourrice passe la journée tapi sur le fond, s'appuyant parfois sur ses nageoires pectorales musclées pour se déplacer légèrement. Sur ce cliché, les minuscules yeux et les barbillons sont bien visibles.



Pêche

La qualité moyenne de la chair du requin-nourrice n'en fait pas un poisson recherché par les pêcheurs professionnels. Sa peau extrêmement résistante est toutefois prisée dans certains pays, où elle constitue un bon cuir. Mais c'est surtout dans les aquariums publics qu'il est valorisé, son comportement placide, docile et peu agressif le rendant particulièrement adapté à la captivité. Il s'en accommode d'ailleurs souvent, d'autant qu'il résiste fort bien aux conditions défavorables (désoxygénation, variation de salinité ou de température...). Des spécimens ont ainsi pu être conservés pendant plus de vingt ans.

Son habitat se situant plutôt aux abords des zones rocheuses en Guyane, il est rarement capturé au filet maillant dérivant ou par les crevettiers. C'est à la ligne ou à la palangre qu'on le pêche le plus souvent. Il attaque en effet volontiers un appât qui se présente à sa portée, surtout en pêche de nuit.

Le requin-nourrice mord souvent à la ligne de fond en Guyane, où les spécimens de plusieurs dizaines de kilogrammes sont courants. Puissant mais peu combatif, il cesse rapidement de se défendre, ce qui diminue l'intérêt sportif de cette pêche.



POUR EN SAVOIR PLUS...

La peau abrasive des requins

5

Résistante et râpeuse au toucher, à la manière du papier émeri, la peau des requins est d'une nature propre aux Chondrichthyens. Leur corps est en effet recouvert de minuscules denticules translucides, que l'on appelle des écailles placoïdes. Serrés les uns aux autres et solidement fixés à la peau, ils protègent efficacement le requin des morsures et des coupures. Ils semblent également intervenir pendant la nage en régularisant l'écoulement de l'eau à la surface de la peau. Les dents présentent la même structure.



Sur cette photographie de la peau d'un requin, les denticules sont bien visibles, tranchants et orientés vers l'arrière du poisson.

La structure des denticules

Comme leur nom le suggère (littéralement *petites dents*), les denticules sont homologues aux dents des Vertébrés. Leur partie externe se compose de trois tissus distincts. Une couche d'émail superficielle, sécrétée par l'épiderme et d'une dureté remarquable, protège la dentine calcifiée (l'ivoire). La région centrale (ou cavité pulpaire), richement vascularisée et innervée, permet de construire et d'alimenter le denticule. Denticules et écailles se distinguent intrinsèquement en de nombreux

points. De par leur origine mixte (derme et épiderme) tout d'abord, les denticules diffèrent radicalement des écailles des poissons osseux, qui sont des formations profondes, dérivant uniquement des cellules dermiques. Elles ne sont donc pas recouvertes d'émail et restent souples. Par ailleurs, contrairement aux écailles, les denticules ne grandissent pas avec l'âge mais sont renouvelés périodiquement, de manière individuelle.

Leur forme et leur taille varient considérablement suivant les espèces de requins, voire sur un même individu (dans des régions différentes du corps). Chez les pastenagues, les écailles placoïdes prennent la forme de grosses épines situées sur la face dorsale. Ces boucles, qui assurent une fonction de défense passive, sont peu nombreuses et distantes les unes des autres. Elles sont moins résistantes que les denticules des requins car la couche d'émail est plus fine.

Les raies

Comment les reconnaître ?

On dénombre dans le monde près de 400 espèces de raies qui, comme les requins, colonisent des habitats variés ; une espèce habite même les rivières de Guyane. La principale différence entre ces deux formes de poissons cartilagineux tient aux nageoires pectorales : chez les raies, elles sont totalement soudées au corps et parfois même à la tête, prenant l'allure de larges ailes. Dix des quatorze espèces de Guyane les utilisent pour se déplacer, par des battements puissants (raie manta, mourine, raie-léopard) ou des ondulations rapides (pastenagues, raie-papillon). Ces espèces sont d'ailleurs dépourvues de nageoire caudale, la queue en forme de fouet n'intervenant pas dans la locomotion. La nageoire anale est absente.

Le schéma d'une pastenague commune sur le littoral guyanais (cf. cro-

quis) montre qu'elle est armée d'aiguillons venimeux, comme la plupart des raies de la région. D'autres espèces ont un mode de vie différent et leur morphologie varie quelque peu, tout en conservant l'aspect massif et aplati caractéristique du groupe - on parle de corps en forme de disque.

La bouche et les fentes branchiales sont placées sur la face ventrale, comme les deux volumineux sacs olfactifs, sièges de l'odorat. Deux événements situés en arrière des yeux interviennent dans la respiration.

Comme tous les Chondrichthyens, les raies s'accouplent et les organes de copulation des mâles permettent une fécondation interne. La grande majorité des espèces présentes en Guyane sont ovovivipares : les embryons se développent dans leur sac vitellin à l'intérieur même de l'utérus. Chaque portée compte quelques petits (un seul chez la raie manta) et les femelles mettent bas au terme de plusieurs

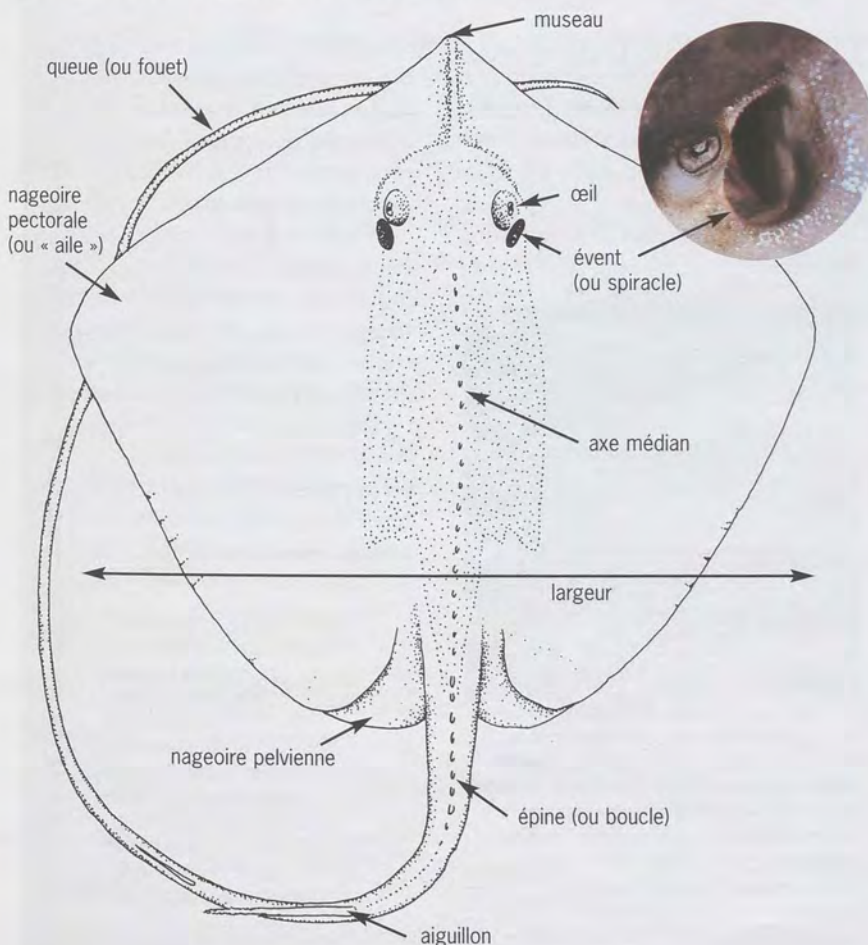
mois de gestation. Les torpilles (ou raies électriques) sont les seules raies vivipares : la mère nourrit les fœtus tout au long de la gestation.

Les raies et la pêche

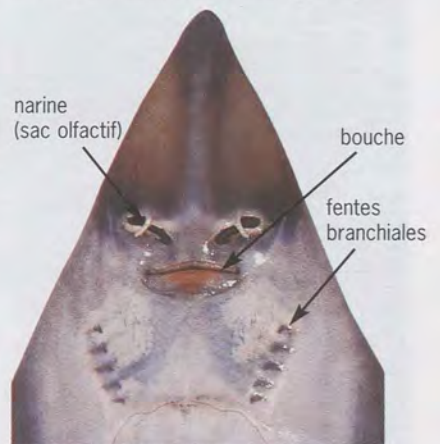
Les raies sont appelées « poissons-limons » en Guyane (poissons dépourvus d'écaillés classiques), comme les requins et les poissons-chats.

Les pastenagues (Dasyatidés) sont les plus abondantes le long des côtes : les fonds vaseux conviennent bien à leur mode de vie. Traditionnellement peu prisées sur le marché local, elles ne font pas l'objet d'une pêche dirigée. Elles deviennent parfois une gêne pour les pêcheurs, qui les capturent fréquemment au filet maillant et à la ligne. La production annuelle, qui s'élève à une vingtaine de tonnes, ne donne qu'une lointaine idée des prises réelles, la majeure partie étant rejetée en mer.

Profil-type d'une pastenague (Dasyatidés)



Vue ventrale de la tête (raie-guitare)



La respiration des raies

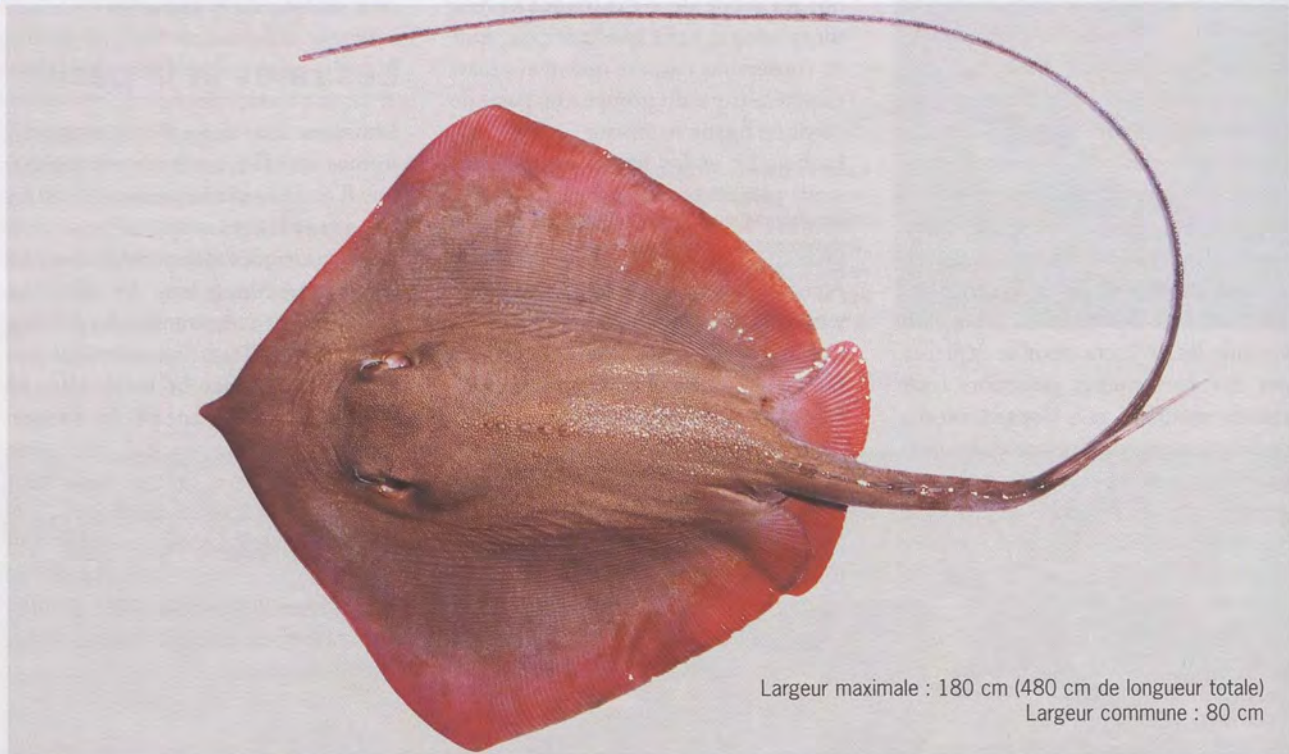
Classiquement, le flux d'eau qui irrigue les branchies des poissons pénètre par la bouche et ressort par les fentes branchiales. Chez les raies, ce système ne fonctionne que lorsqu'elles se déplacent au-dessus du fond ou en pleine eau. En effet, quand elles reposent sur des sédiments, le courant d'eau inhalé entraînerait également des particules de vase ou de sable qui colmatent les branchies. L'eau emprunte alors une voie différente : la raie aspire l'eau par les événements situés sur le dessus de la tête, en arrière des yeux, et la rejette par les fentes branchiales. Il est intéressant de noter que l'ange de mer, qui appartient au groupe des requins et qui vit sur le fond, a développé une adaptation similaire (cf. encadré p. 31).

Raie long nez

Dasyatis guttata
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Dasyatidés • Ordre des Rajiformes

Nom officiel : Pastenague long nez • Nom commercial : Pastenague, raie • Brésil : Raia-lixá • Surinam : Sespari, ganguspari



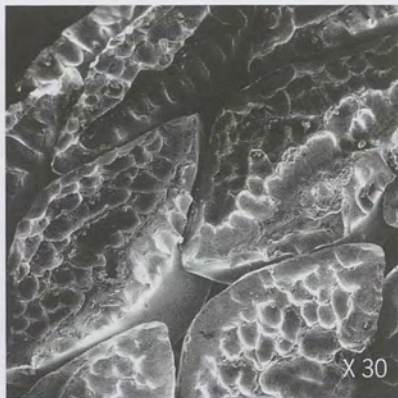
Largeur maximale : 180 cm (480 cm de longueur totale)
Largeur commune : 80 cm

Comment la reconnaître ?

Le corps de cette raie forme un disque rhombique à peine plus large que long, recouvert d'une peau lisse et visqueuse. Le museau relativement saillant forme un angle de 105 à 115°. Les nageoires pectorales sont elles aussi anguleuses (près de 100°). Les Dasyatidés sont parfois appelés raies-fouets en raison de leur queue filiforme, beaucoup plus longue que la largeur du disque. Ce fouet est muni vers sa base d'un solide aiguillon venimeux (parfois deux ou trois), particulièrement développé chez la raie long nez. Une série d'épines robustes s'étend de ce dard jusqu'à hauteur des yeux. La face dorsale du corps est de couleur uniforme brune ou grise, rapidement maculée de rouge au niveau des contusions après la mort de l'animal.

Où la rencontrer ?

À l'instar des autres espèces de pastenagues, la raie long nez est un poisson fouisseur, affectionnant les substrats vaseux (ou vaso-sableux) et les eaux chaudes littorales. Fort tolérante aux variations de salinité, elle est pré-



Les mâchoires des pastenagues sont pavées de plusieurs rangées de petites dents plates. Cette dentition leur permet de broyer les carapaces de crustacés et des coquilles. La structure des dents est comparable à celle des grosses épines alignées au milieu du dos du poisson (cf. encadré p. 36).

sente toute l'année le long des côtes guyanaises, dans les estuaires et jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur.

L'espèce se nourrit de divers invertébrés tels que mollusques benthiques et fouisseurs, crevettes, crabes et même de petits poissons. Elle les découvre du sédiment par des battements d'« ailes ».

Abondante en Guyane, cette pastenague est présente du sud du golfe du Mexique au Brésil.

L'aiguillon barbelé des pastenagues est venimeux et les blessures occasionnées présentent un risque élevé d'inflammation. Il est situé sur le premier tiers du fouet.



Pêche

La raie long nez se prend fréquemment dans les filets maillants, retenue par son aiguillon barbelé. Elle se capture toujours vivante et les professionnels la remettent généralement à la mer, la queue - ou le dard - sectionnée. Les raies restent en effet peu recherchées par la population guyanaise et le marché local n'est guère demandeur.

La raie long nez mord aussi à la palangre et à la ligne, en bateau comme du bord ; prise à l'hameçon, elle se montre puissante et combative, mais peu nerveuse. C'est l'une des plus grosses prises potentielles dans la région.

En général, les débarquements se limitent aux « ailes » des poissons, la découpe s'effectuant à bord. Les différentes pastenagues ne sont pas com-

mercialisées séparément, si bien qu'aucune donnée statistique n'est disponible sur les apports par espèce. Il semble néanmoins que la raie long nez soit l'espèce majoritaire dans les 25 tonnes (en équivalent poids vif) débarquées chaque année.

Les poissons sont vendus à l'état frais, ou congelés puis commercialisés vers les Antilles.

Cuisine pays

Les « ailes » des pastenagues sont consommées en frais et rarement sous forme salée, contrairement aux habitudes observées dans d'autres régions, au Venezuela par exemple. Après échaudage, la chair est frottée avec du citron puis préparée en daube, frite ou même boucanée.

La qualité de la peau de ces poissons (élasticité, résistance...) en fait par ailleurs un excellent cuir.

Sachons les distinguer...

La **pastenague** *Dasyatis say* (Lesueur, 1817) est une raie de plus petite taille (100 cm de large maximum), assez rare en Guyane. La queue possède un court repli de peau sur la face supérieure, juste en arrière de l'aiguillon : cette particularité est caractéristique de l'espèce. Le disque et le museau sont plus arrondis que chez la raie long nez. La surface dorsale a une teinte beige clair.

La **pastenague bécune** est une autre espèce très commune le long des côtes guyanaises, reconnaissable à son museau nettement plus pointu que celui de la raie long nez. Chez la **pastenague américaine**, le museau est au contraire plus large et la bande d'épines qui prend naissance entre les yeux se prolonge à peine jusqu'à la base de la queue (et non jusqu'à l'aiguillon).



La **pastenague** *Dasyatis say* possède un court repli cutané sur la partie supérieure de la queue en arrière de l'aiguillon (a). Le repli inférieur, plus long (b), est commun aux quatre espèces du genre *Dasyatis* présentes en Guyane.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les aiguillons des pastenagues

Les pastenagues sont appelées également raies-fouets en raison de leur queue fine et très allongée, qu'elles peuvent agiter brusquement en cas de danger. Ce fouet est muni d'un aiguillon venimeux très robuste, capable d'infliger des blessures profondes aux agresseurs. Des dards de plus de vingt centimètres de longueur ont été trouvés sur les gros spécimens.

La structure de l'aiguillon

L'épine est une formation osseuse calcifiée, semblable à l'ivoire, aplatie et effilée. Cette arme redoutable présente sur ses bords deux séries de dents de scie, incurvées vers la base du dard. Elle est perforée de nombreux canaux de diamètre variable qui abritent des vaisseaux sanguins. Le derme qui la recouvre, plus ou moins épais suivant les espèces, est un tissu vascularisé et innervé. Il lui confère son aspect coloré en raison de la présence de chromatophores. Ce sont les cellules épidermiques, les plus

En cas de piqûre, l'aiguillon barbelé doit être retiré avec précaution pour ne pas déchirer les chairs et aggraver la blessure. Les risques d'infection sont avérés.



superficielles, qui sécrètent un poison particulièrement puissant. L'aiguillon ne grandit pas au fil de la croissance de l'animal mais tombe périodiquement, et une autre épine le remplace à sa base. Il peut donc arriver de rencontrer des pastenagues portant plusieurs aiguillons, très proches l'un de l'autre. On a noté des variations morphologiques de l'épine osseuse entre les différentes espèces, utiles pour leur classification. Elles portent essentiellement sur les dimensions du dard et sur la forme des dents de scie.

En Guyane, le milieu marin est favorable aux pastenagues, qui affectionnent les fonds vaseux

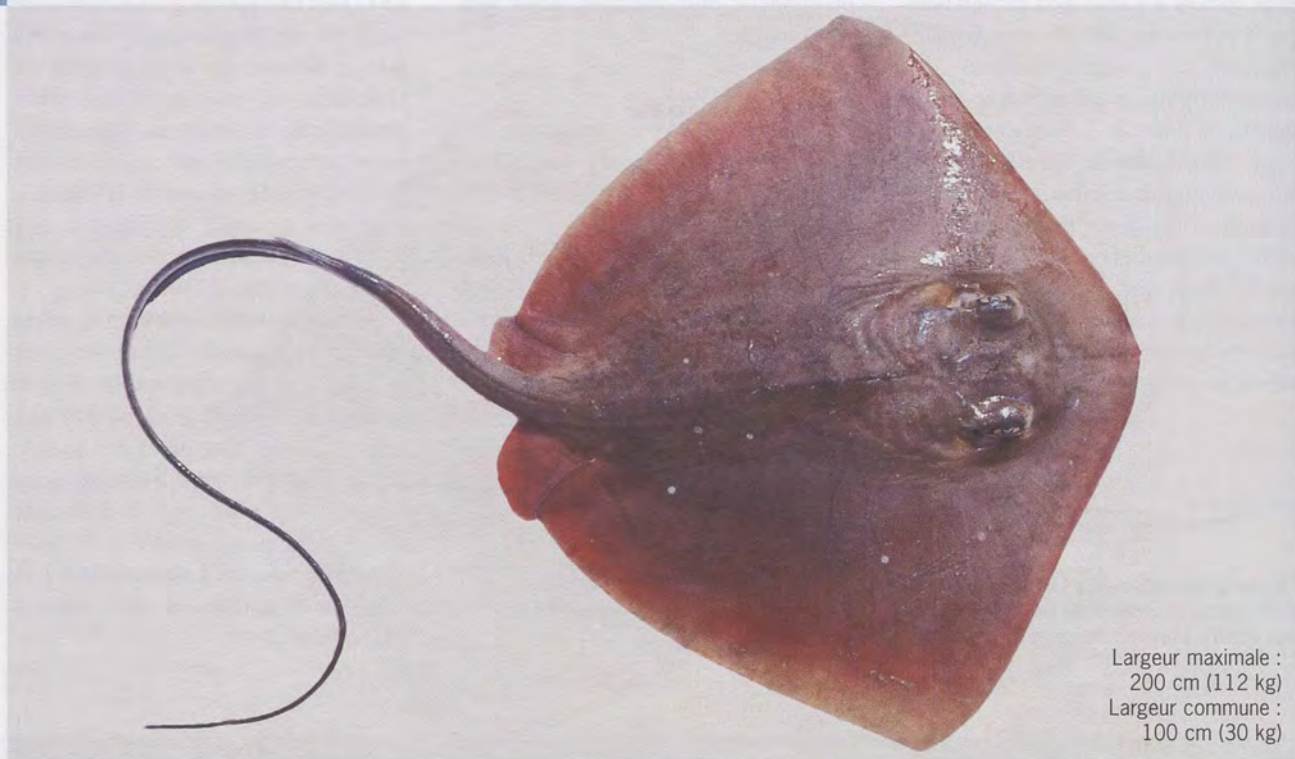
et peuvent tolérer de grands écarts de salinité. Elles y sont très communes et s'aventurent jusqu'à proximité du rivage, notamment pendant la marée montante. Les cas de piqûre sur les baigneurs restent cependant isolés car la plupart de ces poissons préfèrent s'enfouir dans la vase plutôt que dans le sable. En action de pêche, la prudence s'impose pour toute manipulation et beaucoup préfèrent sectionner la queue de l'animal dès la mise à bord. Comme pour tous les poissons venimeux, le poison des pastenagues ne résiste pas à la chaleur. En chauffant la plaie dès que possible à une température juste supportable (50 °C environ), la douleur peut être atténuée.

Raie américaine

Dasyatis americana
Hildebrand & Schroeder, 1928

Famille des Dasyatidés • Ordre des Rajiformes

Nom officiel : Pastenague américaine • Nom commercial : Pastenague, raie • Brésil : Raia-prego • Surinam : Sespari, ganguspari



Largeur maximale :
200 cm (112 kg)
Largeur commune :
100 cm (30 kg)

Comment la reconnaître ?

Le corps de la raie américaine, visqueux et d'aspect losangique, est à peine plus large que long. Les bords des nageoires pectorales ont une forme anguleuse (près de 90 °), tandis que le museau reste peu prononcé et légèrement pointu (135 °). Une série de tubercules épineux prend naissance entre les orbites et se prolonge jusqu'à la base de la queue. Réduite à un fouet aussi long que la largeur du poisson, celle-ci possède un aiguillon venimeux (parfois plusieurs). Comme chez les autres Dasyatidés, la dentition se compose de plusieurs rangées de petites dents aplaties formant une surface pavée sur chaque mâchoire (cf. p. 38). La face supérieure du disque peut prendre une coloration brune, grise ou olive suivant la nature du fond, avec parfois quelques points blanchâtres. Le ventre est blanc.

Où la rencontrer ?

La raie américaine préfère les zones à salinité élevée et les fonds sableux de la bande côtière, par moins de 30 m de profondeur en général. Si on la rencontre rarement sur le littoral de Guyane, elle peut toutefois fréquenter les eaux saumâtres de la partie basse des fleuves et des estuaires.

Cette raie vit posée sur le fond, camouflée sous le sable pendant le jour et ne laissant apparaître que les yeux. Elle chasse durant la nuit des invertébrés fouisseurs (vers, bivalves, crevettes, crabes...) ; les adultes se nourrissent plutôt de petits poissons. L'espèce est ovovivipare et peu prolifique, les portées ne comptant que quelques jeunes. À la naissance, après une gestation de plusieurs mois, les petits ont la même conformation que les adultes mais leur queue est démesurée.

Hôte des eaux tropicales de l'Atlantique ouest, la raie américaine effectue

des migrations vers de plus hautes latitudes en période estivale, en formant des bancs en surface. Présente toute l'année en Guyane, elle est plus abondante au large de l'embouchure du fleuve Oyapock.

Pêche

Cette pastenague se prend essentiellement au chalut à crevettes, parfois en grandes quantités : les rendements peuvent atteindre plusieurs dizaines d'individus par heure de chalutage, notamment sur les fonds de moins de 30 m. Les sujets sont systématiquement rejetés à la mer car leur chair est peu prisée en Guyane.

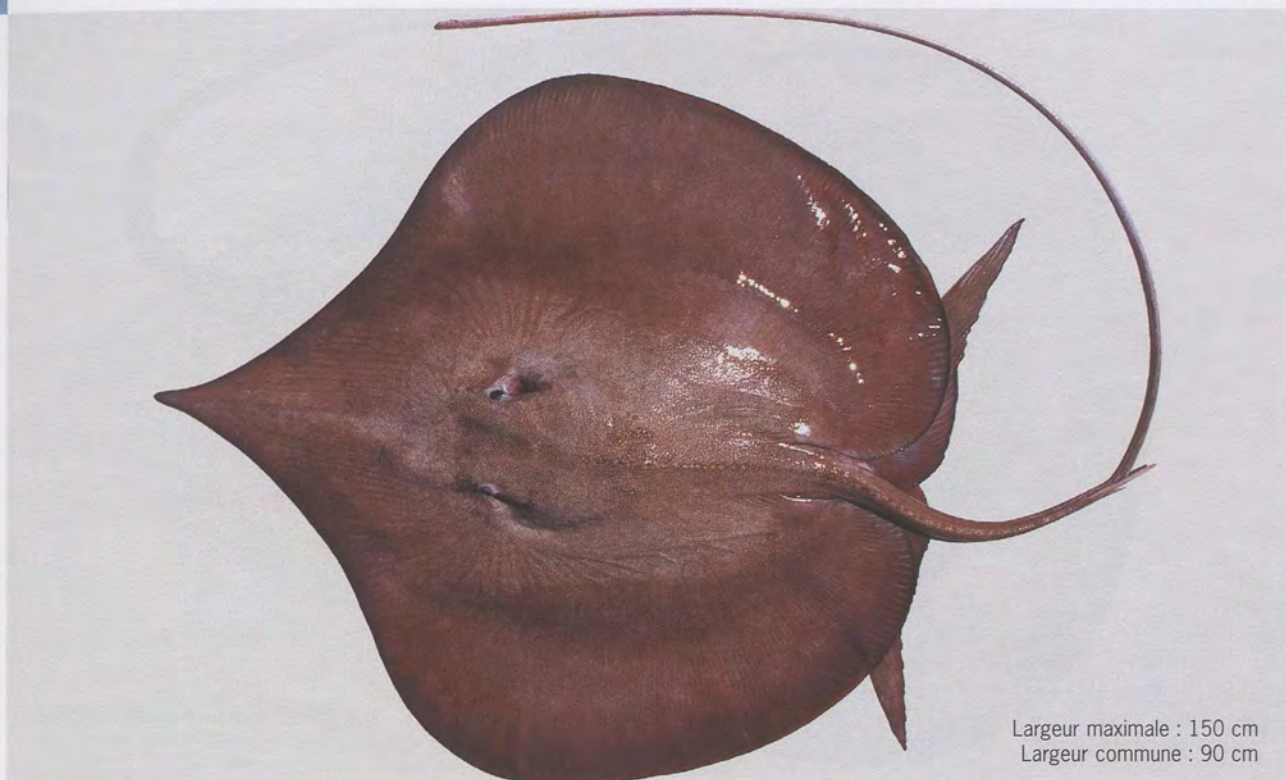
Les pêcheurs côtiers capturent également des individus isolés au filet maillant et à la ligne, mais moins fréquemment que les autres espèces de raies-fouets, plus littorales.

Raie bécune

Dasyatis geijskesi Boeseman, 1948

Famille des Dasyatidés • Ordre des Rajiformes

Nom officiel : Pastenague bécune • Nom commercial : Pastenague, raie • Brésil : Raia-bicuda • Surinam : Sespari, ganguspari



Largeur maximale : 150 cm
Largeur commune : 90 cm

Comment la reconnaître ?

La raie bécune se distingue fort bien des autres Dasyatidés par son nez très long et pointu, auquel elle doit son nom. Les nageoires pelviennes allongées latéralement et les yeux minuscules représentent d'autres caractères distinctifs faciles à visualiser.

Comme chez les autres espèces de sa famille, les mâchoires fonctionnent selon un mécanisme de type broyeur, grâce aux nombreuses dents plates agencées en mosaïque (cf. p. 38).

La queue, réduite à un fouet, peut être extrêmement longue chez les jeunes spécimens (l'équivalent de 3 fois la largeur du corps) et porte un ou plusieurs aiguillon(s) venimeux.

La partie dorsale présente une coloration brune uniforme tandis que le ventre est blanc.

Où la rencontrer ?

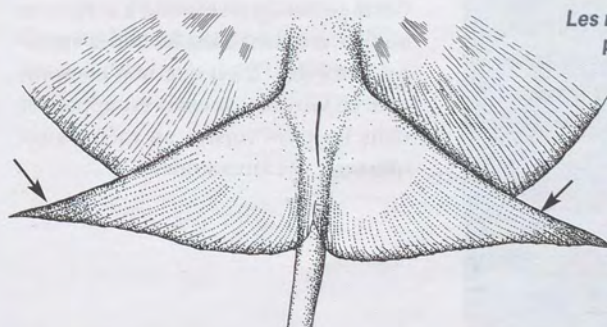
La raie bécune évolue communément sur les fonds vaseux du littoral et des estuaires de Guyane. Elle semble cantonnée aux eaux saumâtres et turbides, jusqu'à 20-30 m de profondeur.

Elle recherche les petits invertébrés fouisseurs (vers, crustacés, coquillages) en soulevant des nuages de vase par les battements de ses pectorales. L'espèce est ovovivipare. À la naissance, les petits ressemblent à leurs parents mais leur queue est proportionnellement beaucoup plus allongée. L'aire de répartition de la raie bécune se limite au plateau des Guyanes, du Venezuela au delta de l'Amazone.

Pêche

Cette raie se capture toute l'année dans les barrières chinoises, au filet maillant et à la ligne, notamment au niveau des estuaires et dans les endroits abrités. C'est un poisson qui se révèle combatif et capable de mouvements rapides une fois piqué à l'hameçon.

Le plus souvent, les professionnels rejettent à la mer cette espèce qui est peu consommée en Guyane.



Les nageoires pelviennes, pointues et allongées latéralement, caractérisent la raie bécune.

Raie chupare

Himantura schmardae (Werner, 1904)

Famille des Dasyatidés • Ordre des Rajiformes

Nom officiel : Pastenague chupare • Surinam : Sespari, ganguspari



Largeur maximale : 200 cm
Largeur commune : 60 cm

Comment la reconnaître ?

La pastenague chupare a le corps rond caractéristique du genre *Himantura* (dont elle est l'unique représentant en Guyane). Le museau est tout juste saillant. Les mâchoires, peu puissantes, présentent une dentition *en pavés*, composée de dents aplaties disposées les unes contre les autres. Plus robuste et plus courte que chez les autres Dasyatidés de Guyane, la queue possède dans sa moitié postérieure un aiguillon barbelé venimeux (et souvent 2 ou 3). Le corps est de couleur marron à grisâtre sur la face dorsale, bordée de noir. Il est recouvert de petits tubercules, dont quatre sont plus volumineux et bien visibles en arrière des yeux.

Où la rencontrer ?

La raie chupare habite les eaux peu profondes du littoral et même de la mangrove. Elle se déplace sur les fonds vaseux de l'estran au rythme des marées, remonte de petits cours d'eau et se rencontre parfois dans quelques centimètres d'eau. C'est un poisson peu actif qui se nourrit de petits animaux benthiques, notamment pendant la marée montante où il avance la tête hors de l'eau jusque sur la rive. L'espèce est ovovivipare. La Guyane représente la limite est de son aire de répartition, confinée à la façade caribéenne de l'Amérique du Sud.

Pêche

Cette pastenague se prend à la ligne et au filet maillant dans les zones vaseuses littorales. Bien que non consommée en Guyane, sa chair est appréciée dans les pays voisins au même titre que celle des autres raies.

Sachons les distinguer...

La pastenague *Urotrygon microphthalmum* Delsman, 1941 appartient à la famille des Urolophidés et mesure moins de 25 cm de long. Peu commune sur les côtes guyanaises, elle fréquente les eaux saumâtres et marines jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur. La différence majeure avec les Dasyatidés tient à la présence d'une nageoire caudale bien développée : la queue ne se réduit donc pas à un fouet. Les yeux sont minuscules. Cette espèce ovovivipare donne naissance à trois jeunes par gestation.



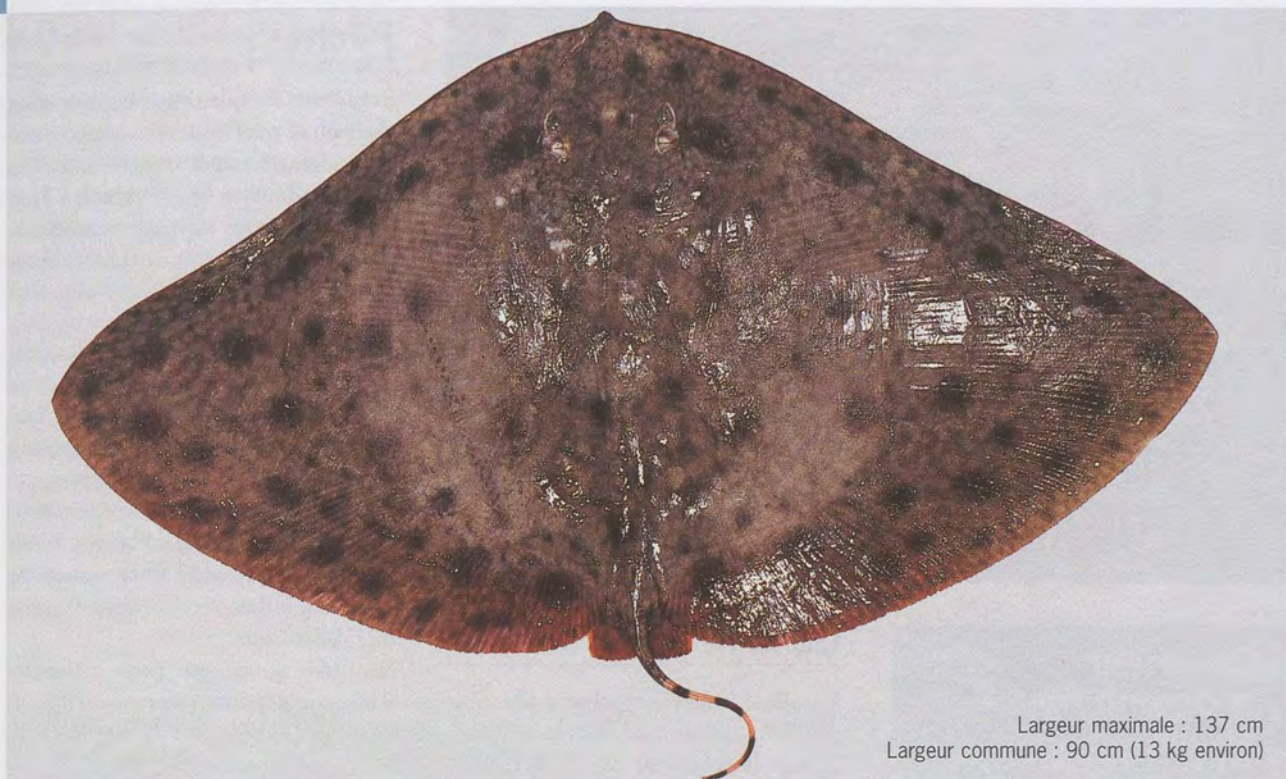
Urotrygon microphthalmum

Raie-papillon

Gymnura micrura
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Gymnuridés • Ordre des Rajiformes

Nom officiel : Raie-papillon guyanaise • Brésil : Raia-borboleta



Largeur maximale : 137 cm
Largeur commune : 90 cm (13 kg environ)

Comment la reconnaître ?

Très développées, les ailes de cette raie-papillon lui confèrent une allure singulière : la largeur du disque dépasse une fois et demie sa longueur.

La queue, dépourvue d'aiguillon, est par ailleurs très courte et fine, d'où son nom scientifique (du grec *mikros* « petit » et *oura* « queue ») ; elle est rayée de 3 à 4 anneaux sombres.

Ces deux caractères typiques des Gymnuridés n'ont pas d'équivalents chez les autres familles de raies présentes en Guyane et permettent d'identifier l'espèce avec certitude. La face supérieure du disque, lisse et de couleur brune à beige, peut être ponctuée de taches plus foncées ou plus claires. Le ventre, jaune chez le jeune, devient blanc chez l'adulte.

Où la rencontrer ?

La raie-papillon évolue dans les eaux saumâtres et marines côtières, où elle vit posée sur des fonds sableux ou vaseux. Cet animal solitaire est commun jusqu'à 40-50 m de profondeur. Sa répartition géographique s'étend aux eaux côtières tropicales et tempérées chaudes de part et d'autre de l'Atlantique.

Il se déplace lentement à la recherche de petites proies (crustacés, bivalves) qu'il peut broyer de ses faibles mâchoires. Les poissons font également partie de son régime alimentaire, surtout chez les adultes.

L'espèce est ovovivipare. Les femelles donnent naissance à quelques jeunes après une gestation de plusieurs mois. On peut les rencontrer le long des plages et sur le littoral de Guyane.

Pêche

Peu abondante en Guyane, la raie-papillon ne fait pas l'objet d'une exploitation ciblée mais se capture au filet maillant et au chalut de fond, en petites quantités.

Rarement commercialisée ou consommée en Guyane, sa chair est pourtant considérée comme l'une des plus savoureuses et les gros spécimens sont très prisés par les amateurs de raies.

Raie-léopard

Aetobatus narinari
(Euphrasen, 1790)

Famille des Myliobatidés • Ordre des Rajiformes

Nom officiel : Aigle de mer léopard • Brésil : Raia-pintada



Largeur maximale : 300 cm
(230 kg et 8 m de long)
Largeur commune : 140 cm

Comment la reconnaître ?

La raie-léopard se distingue sans difficulté des autres raies par sa coloration contrastée, sans égale chez les Rajiformes. Les nageoires pectorales, longues et triangulaires, sont très puissantes. La queue filiforme atteint une longueur spectaculaire (près de trois fois la largeur du corps). Elle porte à sa base un à cinq aiguillons venimeux, situés juste derrière la petite nageoire dorsale.



La raie-léopard possède une dentition impressionnante : les dents sont soudées en une épaisse plaque dentaire, légèrement incurvée. Les mâchoires agissent comme des meules, frottant l'une contre l'autre (la flèche indique la surface usée des dents). Longueur de la mâchoire inférieure : 13 cm.

Où la rencontrer ?

Excellent nageur, capable d'effectuer des sauts spectaculaires hors de l'eau, la raie-léopard est une espèce pélagique côtière qui effectue de longs déplacements. Vivant généralement en solitaire, elle rejoint des congénères à la saison de reproduction : ces raies se regroupent alors en bancs atteignant plusieurs centaines d'individus et commencent une migration estivale vers les hautes latitudes. Peu prolifiques, les femelles portent en moyenne quatre petits par gestation, mesurant entre 18 et 36 cm de large. Évoluant souvent en surface lors de ses déplacements, la raie-léopard se rapproche du fond pour rechercher sa nourriture. Elle s'alimente principalement de bivalves qu'elle broie de ses fortes mâchoires, mais ne dédaigne pas les crustacés, les vers, les poulpes ou même de petits poissons. Son aire de répartition s'étend à tous les océans du globe sur une vaste ceinture tropicale. Dans l'Atlantique ouest, elle est présente du nord des États-Unis au sud du Brésil. Tolérant des salinités variables, elle fréquente le plateau continental de Guyane jusque sur le littoral.

Pêche

Sans faire l'objet d'une exploitation dirigée, la raie-léopard se pêche occasionnellement au chalut de fond et au filet maillant, et mord même à l'hameçon. Sa chair, de qualité moyenne, est parfois consommée (notamment sous forme salée).

La mourine, une espèce voisine

La mourine américaine *Rhinoptera bonasus* (Mitchill, 1815), encore appelée rhinoptère, appartient également à la famille des Myliobatidés. C'est une espèce présente dans toutes les eaux tropicales et tempérées chaudes de l'Atlantique.

Son envergure, qui peut atteindre 210 cm, dépasse rarement 100 cm (20 kg). Comme chez la raie-léopard, la tête forme une avancée bien distincte du corps mais son profil est différent. Les puissantes nageoires pectorales, épaisses et falciformes, sont de couleur unie brune à vert olive sur le dos. Elles autorisent des mouvements très rapides et permettent aussi au poisson de planer entre deux eaux. La mourine américaine adopte un comportement semi-pélagique côtier, évoluant en surface, en pleine eau ou



La tête de la raie-léopard, bien apparente, possède un museau proéminent et aplati, à l'origine du surnom « raie à bec de canard ».

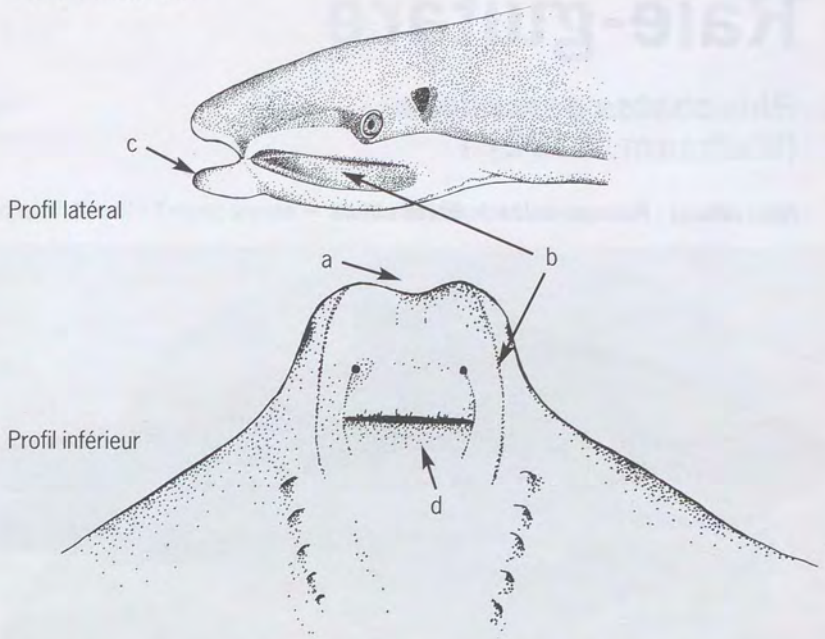
près du fond. Elle peut même reposer immobile sur le sable ou effectuer des sauts hors de l'eau. D'un naturel peu craintif, elle laisse approcher les embarcations et on observe souvent de petits groupes d'individus planant lentement juste sous la surface.

Tolérant de fortes amplitudes de salinité, ces raies se rencontrent sur tout le plateau continental de Guyane. Elles semblent faire leur apparition à la saison sèche, au cours d'une migration saisonnière qui les conduit du golfe du Mexique vers l'Amérique du Sud, regroupées en bancs compacts (comprenant parfois des milliers d'individus).

Leur alimentation se compose principalement de coquillages et de crustacés benthiques qu'elles découvrent en soulevant des nuages de sable ou de vase par des battements rapides des « ailes ». Elles peuvent aussi avaler de petits poissons.

L'espèce est ovovivipare : les femelles ne pondent donc pas d'œufs et portent jusqu'à six petits par gestation.

Mourine américaine



La tête des mourines est large, le front montre un profil concave (a). Le museau possède une profonde échancrure horizontale (b) et forme ainsi deux lobes charnus caractéristiques. Le lobe inférieur (c), considéré comme le prolongement des nageoires pectorales, est à l'origine du nom du genre *Rhinoptera* (littéralement « qui a le nez en forme de nageoire », du grec rhinos « nez » et pteron « aile, nageoire »). Cette échancrure n'a pas de rapport avec la bouche, située en position ventrale (d).

POUR EN SAVOIR PLUS...

La raie manta *Manta birostris* (Walbaum, 1792)

7

Hôte majestueux des mers tropicales du monde entier, escorté par son escouade de rémoras, la raie manta se rapproche des côtes guyanaises pendant la période sèche. Bien que la turbidité de l'eau nous prive d'observation sous-marine, on peut parfois la voir effectuer des sauts spectaculaires, sa silhouette se détachant sur l'horizon : avec une envergure atteignant sept mètres pour un poids de plus de trois tonnes, elle retombe lourdement sur le dos ou le ventre, en soulevant des gerbes d'eau impressionnantes. Les raisons de ce comportement sont mal connues, il serait lié à la période d'accouplement.

La raie manta évolue en surface seule ou en couple, les jeunes formant en général de petits groupes. S'il lui arrive d'avalier quelques poissons, elle se nourrit essentiellement de plancton en rabattant l'eau vers sa large gueule à l'aide de ses deux appendices cutanés ou cornes



(typiques des Mobulidés, elles lui valent le surnom de diable ou raie diable...); ses branchies filtrent ainsi un volume d'eau considérable. L'espèce, peu prolifique, donne naissance à un ou deux petit(s) par gestation, qui mesure(nt) déjà plus d'un mètre d'envergure. Elle peut vivre une vingtaine d'années. Peu recherchée pour la consommation

de sa chair, la raie manta est utilisée pour la fabrication de sous-produits, à partir du foie et de la peau. En Guyane, les pêcheurs évitent de la capturer dans la mesure du possible, car ce poisson puissant cause d'importants dommages aux filets. Les prises accidentelles sont souvent relâchées vivantes.

Raie-guitare

Rhinobatos percellens
(Walbaum, 1792)

Famille des Rhinobatidés • Ordre des Rajiformes

Nom officiel : Poisson-violon • Brésil : Viola



Taille maximale : 100 cm • Taille commune : 70 cm

Comment la reconnaître ?

Le museau aplati, triangulaire et proéminent est à l'origine de la famille des Rhinobatidés (du grec *rhinos* « nez » et *batein* « s'appuyer »). Le tronçon caudal allongé, épais et puissant, confère à cette raie l'allure d'une guitare. De par leur morphologie, les poissons de cette famille sont souvent présentés comme des formes intermédiaires entre les requins et les raies. La raie-guitare se déplace en effet à la manière des requins, par des mouvements latéraux de la queue. Celle-ci porte deux nageoires dorsales, situées bien en arrière de l'origine des pelviennes, et une nageoire caudale distincte. Une série de petits tubercules épineux s'étend sur le dos. Des taches blanchâtres ponctuent également la face dorsale, de couleur beige uniforme ; les plus grosses sont disposées de manière symétrique de part et d'autre de l'axe médian.

Où la rencontrer ?

La raie-guitare est un poisson plutôt marin, rarement observé en Guyane par moins de 20 m de profondeur. Peu active, elle vit posée ou enfouie sur les fonds sableux ou vaseux, jusqu'à des profondeurs de moins d'une centaine de mètres. Bien que commune en Guyane, sa présence est assez diffuse sur le plateau continental.

Elle chasse des invertébrés fouisseurs (vers, crustacés...), des calmars et de petits poissons. Sa faible dentition ne lui permet pas de broyer des coquilles épaisses.

C'est une espèce ovovivipare, portant quatre à huit petits par gestation. Son aire de répartition s'étend de la mer des Caraïbes au nord de l'Argentine.

Pêche

Les raies-guitares sont capturées dans les chaluts des crevettiers ; les prises restent faibles et limitées à des individus isolés. Rares sont les sujets conservés à bord car l'espèce n'est pas prisée en Guyane.

La chair est d'ailleurs de qualité moyenne. Dans les pays voisins, la queue des gros spécimens peut être appréciée localement. Au sud du Brésil notamment, la raie-guitare est exploitée au chalut de fond et commercialisée en frais ou salée.

Sachons les distinguer...

Une seconde espèce de raie-guitare, *Rhinobatos lentiginosus* Garman, 1880, inféodée aux eaux claires, a été signalée au large des côtes de Guyane par 45 à 55 m de fond. Très rare, cette espèce se distingue de la précédente par la présence de plusieurs grosses épines à l'extrémité du museau. La face dorsale est parsemée de centaines de petits points blancs.

Torpille

Narcine brasiliensis
(Olfers, 1831)

Famille des Narcinidés • Ordre des Torpéidiniformes

Nom officiel : Raie électrique brésilienne • Brésil : Treme-treme • Surinam : Seplaki



Taille maximale : 54 cm (5 kg)
Taille commune : 35 cm (1,3 kg)

Comment la reconnaître ?

La torpille se distingue aisément des autres raies par son corps circulaire, charnu et mou. Contrairement aux pastenagues, ses déplacements sont assurés par la nageoire caudale et non par des battements des pectorales.

Deux nageoires dorsales sont présentes juste devant la queue.

La face dorsale, lisse et de couleur marron clair, est maculée de taches brunes en forme d'anneaux irréguliers et discontinus.

Ces ocelles sont sans rapport avec les organes électriques, localisés de chaque côté des yeux.



Diplobatis pictus

Où la rencontrer ?

La torpille vit tapie sur les fonds sableux ou vaseux où elle se camoufle ; sa coloration terne sur le dos l'aide à passer inaperçue. Elle s'alimente la nuit d'invertébrés benthiques (vers, crustacés...) et de petits poissons. Sa faculté de produire de faibles décharges électriques (entre 14 et 37 volts), utile en défense et dissuasion, lui permet aussi d'immobiliser des proies ; elle reste sans danger pour l'homme (cf. encadré p. 48).

Comme la plupart des Rajiformes de Guyane, l'espèce est vivipare. Suivant leur âge, les femelles peuvent porter jusqu'à 15 embryons par gestation.

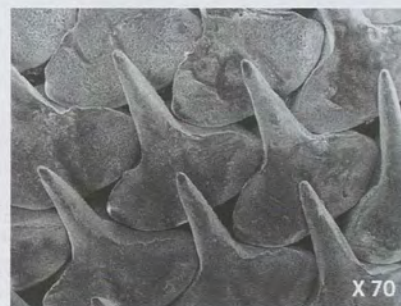
La torpille fréquente les côtes du Venezuela jusqu'au sud du Brésil. Elle peut vivre sur le littoral mais on ne la rencontre guère en Guyane à moins de 20 m de profondeur. Elle est abondante jusque sur les fonds de 40 m.

Pêche

La torpille est capturée par les chalutiers crevettiers, parfois en grand nombre. Elle est systématiquement rejetée à la mer car elle n'est pas consommée localement.

Sachons les distinguer...

La raie électrique *Diplobatis pictus* Palmer, 1950 est une espèce de petite taille, beaucoup plus rare. La surface dorsale beige est ponctuée de blanc et de multiples taches foncées de diamètre variable. Les nageoires pectorales ne débordent pas sur la partie antérieure des pelviennes.



La dentition des poissons cartilagineux se compose de rangées parallèles de dents, qui se renouvellent tout au long de la vie de l'animal : les rangées externes sont remplacées régulièrement par de nouvelles rangées internes, à la manière d'un tapis roulant.

Chez la torpille, la forme pointue des dents et leur inclinaison vers l'intérieur de la bouche témoignent de son régime alimentaire carnivore.

La décharge électrique de la torpille

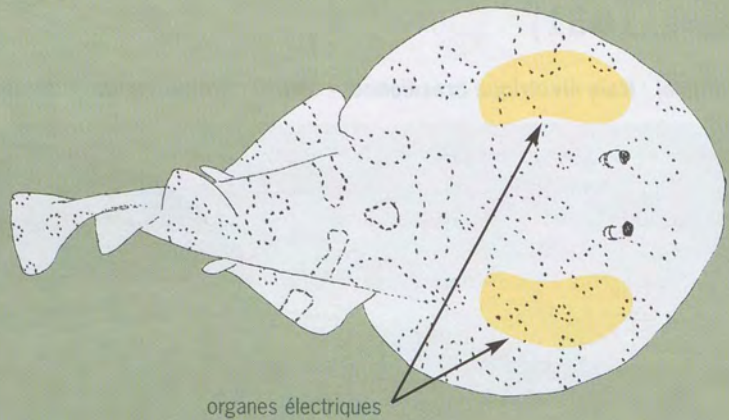
Chez les torpilles, deux organes électriques volumineux sont localisés juste sous la peau. Ils sont composés de plus de 150 000 plaques électriques, semblables à de minuscules piles qui, combinées, peuvent produire une décharge atteignant 37 volts.

En se propageant dans l'eau, ces décharges permettent à la torpille de localiser des proies et de les attraper en les immobilisant (elles suffisent à perturber le système nerveux ou à provoquer une tétanie musculaire d'un petit animal situé à proximité). La distance d'efficacité de la décharge est de l'ordre de la longueur de la torpille elle-même. À titre comparatif, le gymnote (*Electrophorus*, ou anguille électrique), abondant dans les cours d'eau et marais de Guyane, peut délivrer des décharges de plusieurs centaines de volts.

► Comment produire une décharge électrique ? Les mécanismes physico-chimiques

Le schéma ci-contre décrit la structure des organes électriques, composés d'une multitude d'électroplaques.

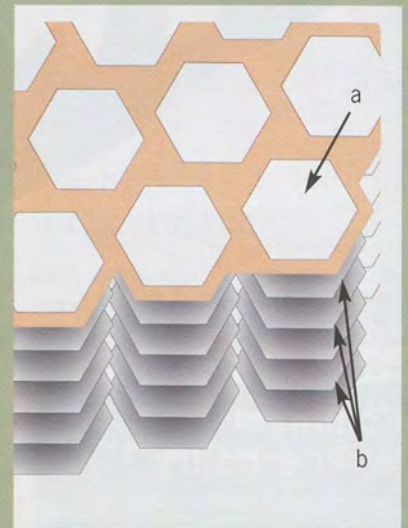
Au repos, il existe une différence de potentiel électrique entre l'intérieur et l'extérieur de ces électroplaques. Leurs parois supérieure et inférieure, différentes dans leur structure et leur rôle, sont en effet électrisées de manière bipolaire : l'intérieur de la cellule est négatif, l'extérieur positif. Le mécanisme physico-chimique de la décharge fait intervenir des transports d'ions à travers la couche supérieure innervée de l'électroplaque, qui subit une inversion de polarité lorsqu'elle est excitée. Cette dépolarisation ne



se transmet pas à la couche inférieure non nerveuse, créant ainsi un large écart de potentiel électrique entre la face supérieure positive et la face inférieure négative de l'électroplaque : celle-ci s'est transformée en véritable pile électrique !

À l'échelle de l'organe, ce sont des dizaines de milliers de terminaisons nerveuses qui stimulent les électroplaques de manière simultanée, sous le contrôle de deux lobes spécifiques du cerveau. En termes électriques, le résultat équivaut à un ensemble de petites piles montées en série au sein des tubes hexagonaux, eux-mêmes agencés en parallèle les uns par rapport aux autres. L'électricité se transmet de la face ventrale à la face dorsale du poisson.

La production d'électricité consomme une grande quantité d'énergie. On comprend dès lors que la puissance de la décharge dépende de l'état de fatigue de l'animal, de la température et de la teneur en oxygène de l'eau. La taille des organes électriques, proportionnelle à celle de la torpille, est un autre facteur important.



Ce schéma présente la structure à deux niveaux de l'organe électrique. Il est constitué de tubes hexagonaux (a), disposés verticalement et associés les uns aux autres par un tissu conjonctif (en orange). Ils sont très riches en eau et au nombre de 400 environ. Ces compartiments se divisent eux-mêmes en plusieurs centaines de lamelles horizontales empilées et disjointes, épaisses de 10 microns environ. Ces lamelles sont appelées électroplaques (b), car c'est à leur niveau qu'est produite l'électricité. Ce sont des cellules musculaires particulières à plusieurs noyaux.

Les Téléostéens

Les caractères propres au taxon des Téléostéens

Dans la classification des êtres vivants, les Téléostéens appartiennent au grand groupe des Actinoptérygiens, dont ils représentent 99,8 % des espèces actuelles. Ils sont apparus 200 millions d'années après les premiers Chondrichthyens, au début du Mésozoïque, lorsqu'une modification de la mâchoire supérieure transforma le mode d'alimentation des poissons osseux (cf. croquis ci-dessous).

Le groupe forme un ensemble de près de 26 000 espèces, dont l'aspect s'accorde généralement avec la perception des poissons par le grand public : le corps est souvent couvert d'écailles, il présente une seule fente branchiale de chaque côté de la tête (les ouïes), les nageoires portent des rayons typiques parfois épineux et la queue est à peu près symétrique. La quasi-totalité de ces poissons est ovipare ; la reproduction se déroule sans accouplement et la fécondation externe a lieu dans le milieu, les œufs dérivant au gré des courants. Quelques espèces ont cependant développé des stratégies différentes, le comportement sexuel des poissons-chats (famille des

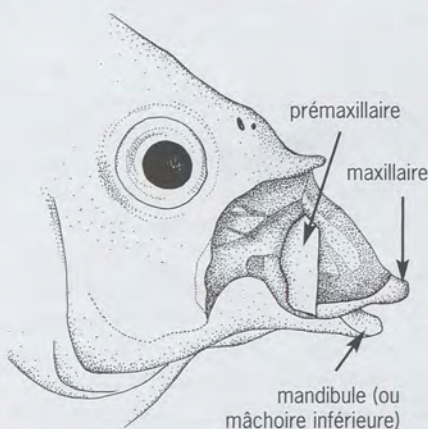
Ariidés) et des gros-yeux (famille des Anabépidés) comptant parmi les plus remarquables en Guyane.

L'apparente uniformité des Téléostéens cache en réalité une diversité étonnante, illustrée dans les pages suivantes. Capables de vivre enfouis dans les sédiments, de « marcher » sur le fond, d'évoluer hors de l'eau, de nager en permanence ou au contraire de rester immobiles des heures durant, ces poissons adoptent des comportements qui déconcertent les observateurs attentifs, dans un foisonnement de

formes et de couleurs. Leur classification peut perturber les certitudes des ichtyologistes les plus avertis.

Sur le plateau continental de la Guyane, on compte 328 espèces de Téléostéens appartenant à 17 ordres et 75 familles. Avec pas moins de 35 familles et 158 espèces représentées, les Perciformes constituent l'ordre le plus hétérogène et le plus important du point de vue commercial, loin devant les Siluriformes. Ces deux groupes représentent 90 % de la production de la pêche professionnelle côtière (cf. encadré p. 135).

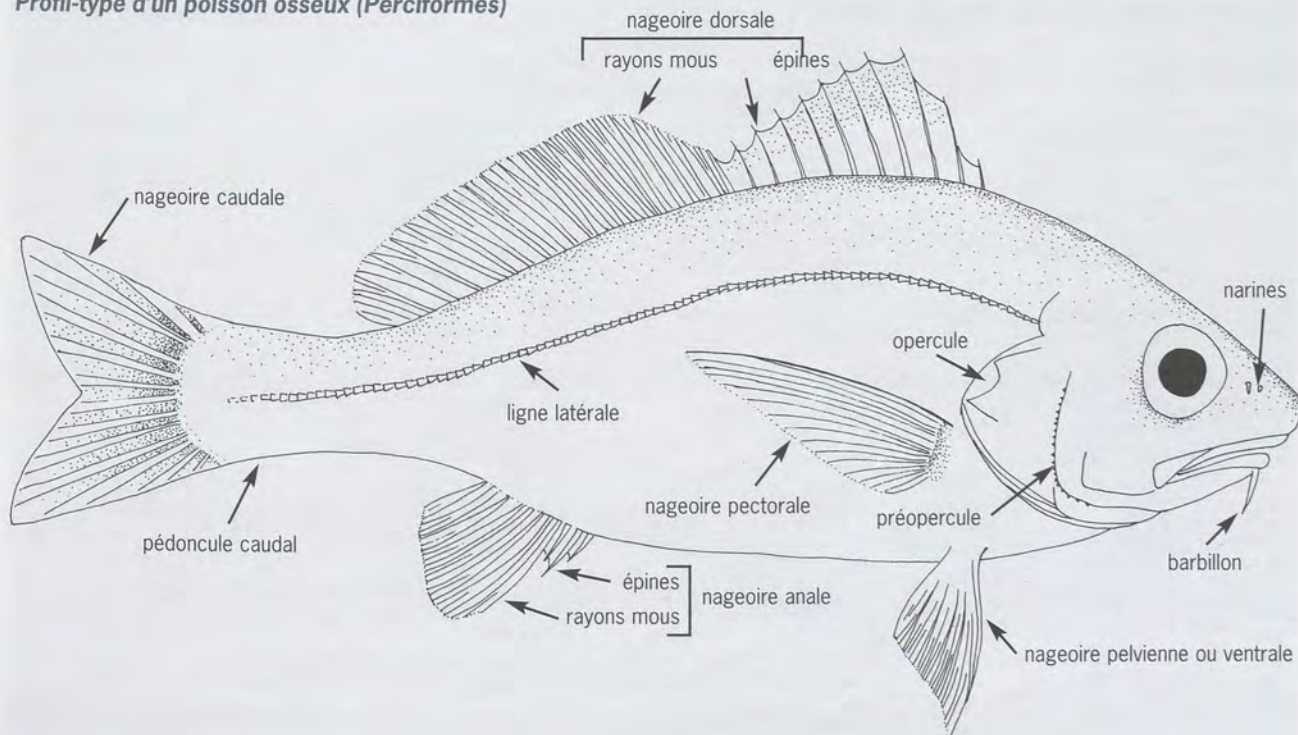
La bouche protractile des Gerréidés

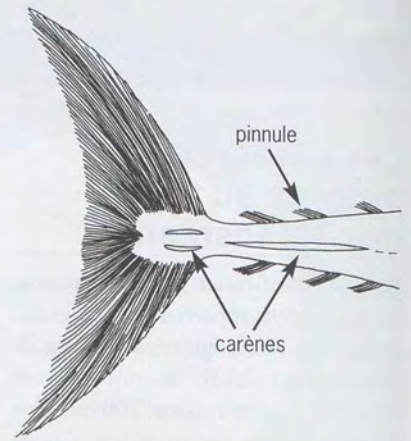
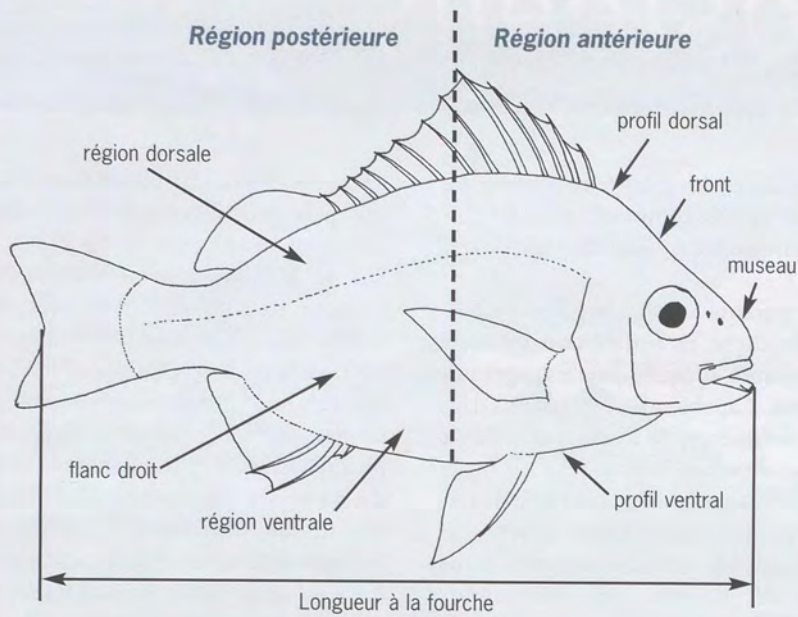


L'originalité du squelette des Téléostéens se manifeste notamment au niveau de la mâchoire supérieure : scindée en deux os mobiles (maxillaire et prémaxillaire), elle acquiert une grande liberté de mouvement.

La bouche protractile (projetée en avant) de ce poisson-la-pli (genre *Diapterus*) s'est spécialisée plus tardivement. En fait, c'est tout le mécanisme d'alimentation qui se modifie chez les Téléostéens : la cavité de la bouche et des branchies peut s'élargir brusquement, créant une forte aspiration d'eau qui entraîne la nourriture vers le fond de la gorge. Ce fonctionnement est particulièrement marqué chez les nombreux prédateurs qui gobent ainsi leur proie (palika, acoupas, loubines, etc.).

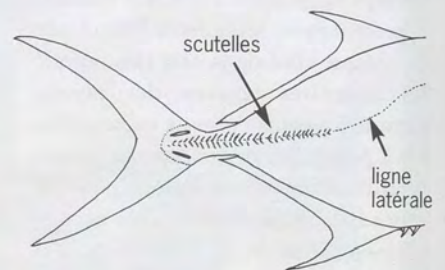
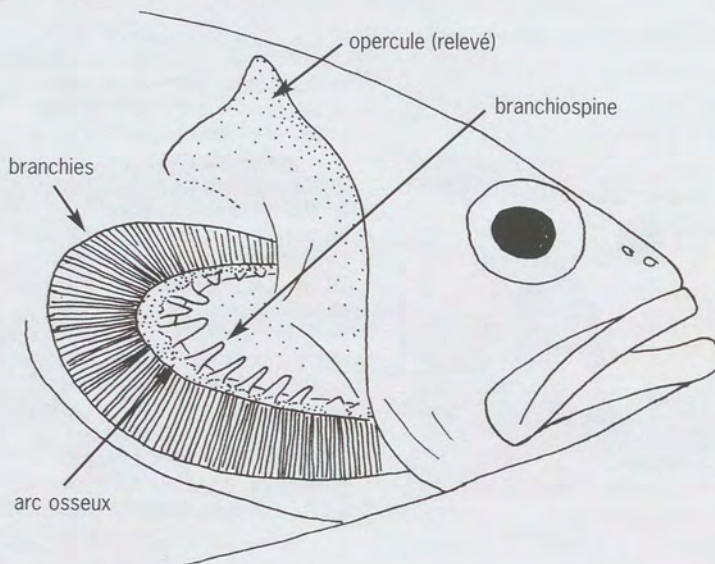
Profil-type d'un poisson osseux (Perciformes)





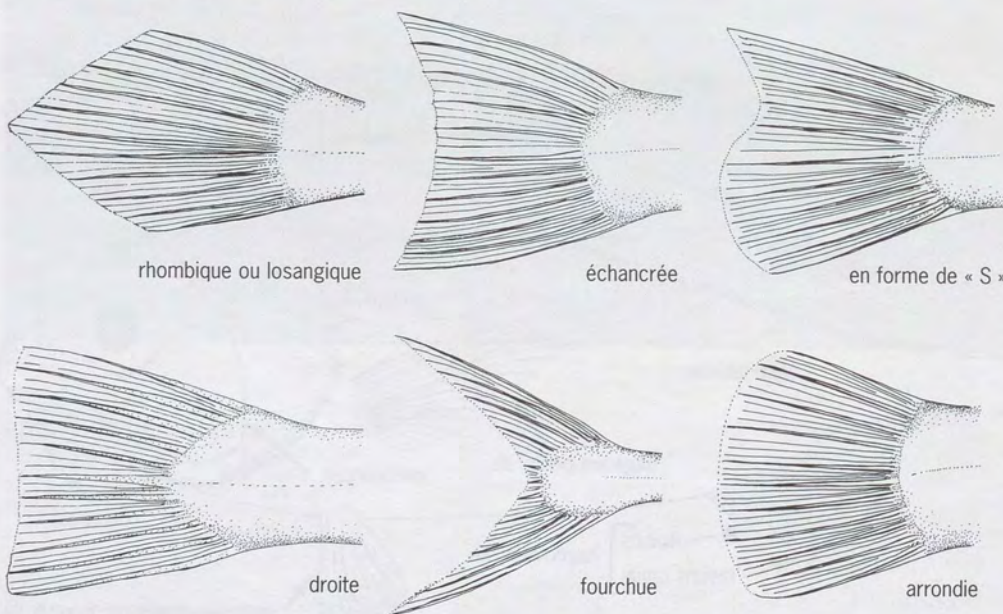
Le pédoncule caudal porte parfois des carènes et de fines nageoires, appelées pinnules (Scombridés, Carangidés...).

Structure d'un arc branchial

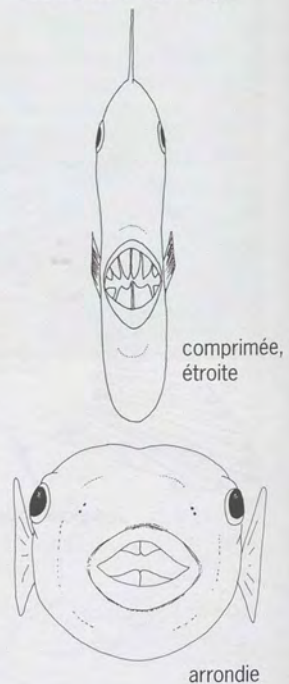


Chez les Carangidés (carangues, chinchards...), la partie postérieure de la ligne latérale est recouverte d'épaisses écailles, appelées scutelles.

Les différentes formes de nageoire caudale



Les formes du corps





bouche terminale



bouche supérieure (ou prognathe)



bouche infère

POUR EN SAVOIR PLUS...

Peau et écailles des poissons osseux

Comme chez tous les Vertébrés, la peau des poissons comporte deux couches de tissus : l'une fine et superficielle (l'épiderme), la seconde plus profonde, épaisse et de structure complexe (le derme). Les glandes de l'épiderme sécrètent en permanence un mucus visqueux, plus ou moins abondant suivant les espèces, qui facilite la glisse du poisson dans l'eau (ou entre les mains du pêcheur !). Il protège aussi la peau des agressions de microbes et parasites externes. Le derme est responsable de la couleur de la peau, grâce à des cellules originales (les chromatophores) qui contiennent des pigments colorés noirs, rouges, jaunes et blancs. Il produit également les écailles.

Comment se forment les écailles ?

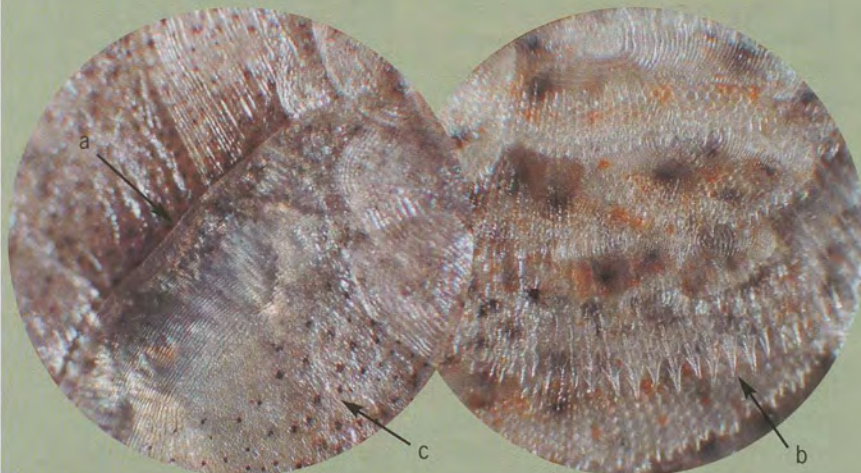
À l'exception des poissons-limons (machoirans, coco, tit'gueule, etc.,

classés parmi les Siluriformes), des murènes et autres congres (Anguilliformes), le corps des Téléostéens¹ est protégé par un tapis d'écailles constituant une sorte de squelette externe. Ces formations souples et transparentes, à l'allure d'ongles, sont construites par les cellules profondes : une fine épaisseur d'os recouvre une couche de tissu conjonctif (l'isopédine) partiellement minéralisé et agencé en « contre-plaqué ». Précisément imbriquées les unes sous les autres de la tête vers la queue, les écailles offrent toute latitude de mouvement à l'animal, comme une armure articulée. Elles grandissent au même rythme que le poisson, d'une manière concentrique ; le nombre de ces anneaux permet d'évaluer l'âge de l'animal.

Forme, taille et épaisseur des écailles changent considérablement d'une espèce à l'autre, voire sur le même individu, et représentent

d'utiles critères de classification. Les écailles cycloïdes et cténoïdes sont les deux grandes catégories retrouvées chez les poissons osseux¹ : elles donnent respectivement un aspect lisse ou rugueux au toucher lorsque l'on passe le doigt sur la peau du poisson de la queue vers la tête. Les écailles de la ligne latérale sont d'un genre particulier : dans la partie externe, plusieurs orifices permettent à l'eau de s'infiltrer jusqu'aux cellules sensorielles au travers de canaux étroits, transmettant ainsi les vibrations de l'eau alentour.

1) Seule la structure la plus commune est décrite ici, mais certains poissons osseux possèdent des écailles très modifiées (les Tétraodontiformes par exemple, p. 203). Chez les Sélaciens (requins, pastenagues...), la peau contient également des écailles très particulières, appelées écailles placoides (cf. encadré p. 36).



Écaille cycloïde (acoupa canal)

Écaille cténoïde (acoupa rouge)

Écaille cycloïde ou cténoïde ?

Le bord externe est lisse sur les écailles cycloïdes (a) mais dentelé sur les écailles cténoïdes, à la manière d'un peigne (b). Ces deux types d'écailles sont parfois associés sur le même poisson, dans des régions distinctes du corps. Contrairement à une idée reçue, les écailles ne recouvrent pas la peau : c'est même l'inverse qui se produit, puisqu'elles sont presque totalement insérées dans le derme (c) ; seul le bord dépasse. Les pigments noirs et orange du derme sont bien visibles sur ces clichés.

Congre des Baléares

Ariosoma balearicum
(Delaroche, 1809)

Famille des Congridés • Ordre des Anguilliformes

Nom officiel : Congre des Baléares • Brésil : Congro



Taille maximale : 34 cm (0,2 kg) • Taille commune : 25 cm (0,1 kg)

Comment le reconnaître ?

Avec ses yeux volumineux et son corps mince et allongé, ce petit congre a une allure singulière, typique du genre *Ariosoma*. Comme chez tous les Congridés, les longues nageoires dorsale et ventrale se rejoignent au niveau de la queue émousée ; elles sont bordées de noir.

Les pectorales se situent à hauteur de l'étroite ouverture branchiale. Le corps présente une coloration d'ensemble beige, plus claire sur le ventre.



Le fort diamètre de l'œil est un signe distinctif du genre *Ariosoma*. La bouche terminale, assez large, porte plusieurs rangées de petites dents pointues.

Où le rencontrer ?

Le congre des Baléares affectionne les fonds de sable ou de vase, dans lesquels il s'enfouit la queue la première. La tête au-dehors, de manière à surveiller les alentours, il reste aux aguets mais ne chasse pas à l'affût. C'est un animal carnivore et solitaire, qui quitte sa galerie pour rechercher de petites proies sur le fond.

Absent de la bande côtière, ce petit congre colonise le plateau continental de Guyane à partir de 40-50 m de profondeur. Il n'est pas abondant et est difficile à pêcher au chalut en raison de son mode de vie. Il est d'ailleurs dépourvu d'intérêt commercial.

Sa très large répartition géographique couvre la Méditerranée (d'où son nom), les côtes africaines et la façade américaine de l'Atlantique, des États-Unis au nord du Brésil.

Sachons les distinguer...

À première vue, le congre des Baléares est indiscernable des deux autres espèces du genre, *Ariosoma anale* (Poey, 1860) et *Ariosoma coquettei* Smith & Kanazawa, 1977. La présence/absence de pores sur le front, le nombre de rangées de dents ou la position de l'anus sont des caractères aussi déterminants que délicats à évaluer.

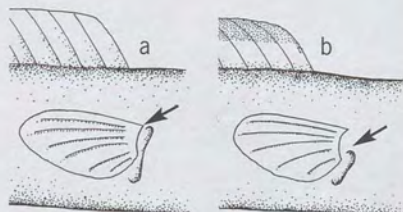
La famille des Congridés compte également le genre *Paraconger*, représenté par *Paraconger guianensis* Kanazawa, 1961, typique de la région, et *Paraconger caudilimbatus* (Poey, 1867), dont

la présence est sans doute à confirmer. Très proches du genre *Ariosoma*, ces deux petits congres se distinguent par la position de l'ouverture branchiale (cf. croquis) et la dentition (les dents sont jointives, formant une arête tranchante).

Chez le serpent *Myrophis plumbeus* (Cope, 1871), de la famille des Ophichthidés, les nageoires anale et dorsale se prolongent jusqu'à la queue comme chez les Congridés. La dorsale est cependant implantée très en arrière, presque à hauteur de l'anus, et non au niveau des pectorales.



Le congre des Baléares nage élégamment en agitant ses nageoires pectorales, attentif aux petits animaux benthiques dont il fait son ordinaire.



L'ouverture branchiale est plus large dans le genre *Paraconger* : elle atteint le coin supérieur de la nageoire pectorale (a), alors qu'elle parvient juste au milieu de cette nageoire chez les poissons du genre *Ariosoma* (b).

Congre

Cynoponticus savanna
(Bancroft, 1831)

Famille des Muraenésocidés • Ordre des Anguilliformes

Nom officiel : *Morénésoce coungré* • Brésil : *Congro*



Taille maximale : 150 cm • Taille commune : 100 cm (2,3 kg)

Comment le reconnaître ?

La silhouette de ce poisson, comme l'indique son nom officiel, est intermédiaire entre la murène et le congre. Le corps cylindrique et visqueux s'amincit vers la queue pointue, soudée aux longues nageoires dorsale et anale.

La large gueule, munie d'une dentition impressionnante et spécifique, se situe en position légèrement inférieure.

La coloration générale varie du gris-brun au brun-vert sur les flancs et les nageoires, à l'exception des pectorales noires. Dorsale et anale sont bordées de noir.

Où le rencontrer ?

Le congre évolue juste au-dessus des fonds meubles mais ne s'enfouit pas. Euryhalin, il fréquente aussi bien les abords turbides et saumâtres du rivage que les eaux proprement marines du large, au moins jusqu'à 40 m de profondeur (et potentiellement jusqu'à 100 m).

Plutôt actif pendant la nuit, ce carnassier solitaire se nourrit d'invertébrés vivant dans les sédiments (crabes, crevettes, bivalves...).

Son aire de répartition se limite à la mer des Caraïbes et à la façade nord de l'Amérique du Sud. En Guyane, on le rencontre régulièrement.

Pêche

Ce poisson est pêché de temps à autre au chalut à crevettes. Il se prend également à la ligne, de la rive comme depuis une embarcation, et se comporte alors en nageur puissant et combatif.

Sans intérêt commercial en Guyane où il n'est pas consommé, le congre est

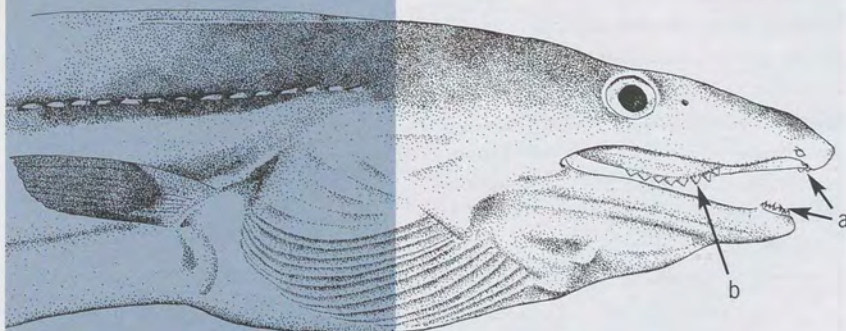
néanmoins apprécié dans certaines régions : seule la partie avant du corps se prépare, la queue contenant un nombre considérable d'arêtes.

Sachons les distinguer...

L'allure générale des jeunes congres ressemble à celle de nombreux Anguilliformes (notamment des Ophichthidés et Congridés), mais aucun autre ne possède une dentition comparable.

Deux grandes espèces de congres, fréquentant les eaux claires du plateau continental, peuvent ainsi induire des confusions : le congre jaune *Rhynchoconger flavus* (Goode & Bean, 1896), habitant les fonds meubles, et le congre gris *Conger esculentus* Poey, 1861, dont la présence dans les zones rocheuses est soupçonnée depuis peu. Leur bouche infère et plus étroite ne s'étend pas en arrière de l'œil. Le congre jaune possède par ailleurs une queue très effilée.

La redoutable dentition du congre est un caractère déterminant pour identifier l'espèce : outre les canines disposées à l'extrémité des mâchoires (a), une rangée de fortes dents, située au milieu du palais, lui permet de briser des coquillages et la carapace des crustacés (b).



Murène ocellée

Gymnothorax ocellatus
Agassiz, 1831

Famille des Muraenidés • Ordre des Anguilliformes

Nom officiel : Murène ocellée • Brésil : Moréia-pintada, moréia-de-areia



Taille maximale : 61 cm (0,5 kg) • Taille commune : 40 cm (0,2 kg)

Comment la reconnaître ?

Cette murène au corps brun-rouge ponctué de blanc semble avoir les yeux fardés, ornés d'un anneau noir. Les nageoires dorsale et anale sont bordées alternativement de taches blanches et noires caractéristiques. La coloration varie quelque peu suivant les individus et les régions. L'espèce ne possède ni nageoires pectorales ni pelviennes comme tous les Muraenidés ; la queue est particulièrement effilée et peu aplatie. La tête présente une bosse remarquable. La bouche est armée de canines particulières, dentelées à la manière de celles des requins.

Où la rencontrer ?

La murène ocellée fréquente les fonds de sable du plateau continental de Guyane à partir de 30 m de profondeur, bien qu'on puisse la rencontrer dans les eaux saumâtres côtières d'autres régions moins turbides. Elle se rencontre également aux abords des zones rocheuses, sans toutefois occuper un abri particulier comme certaines murènes sédentaires.

Elle nage en faisant onduler ses longues nageoires dorsale et anale. Animal solitaire, ce prédateur vorace chasse les crevettes sur le fond mais attaque aussi de petits poissons grâce à sa dentition tranchante.

Commune en Guyane, l'espèce est toutefois peu abondante et relativement dispersée. Elle est présente dans l'Atlantique occidental, du Nicaragua au Brésil.

Pêche

Connue pour mordre à l'appât, cette petite murène est surtout capturée au chalut à crevettes en Guyane, vers 50-60 m de profondeur.

La chair est comestible mais peu appréciée, d'autant que les prises sont souvent de petite taille.

Sachons les distinguer...

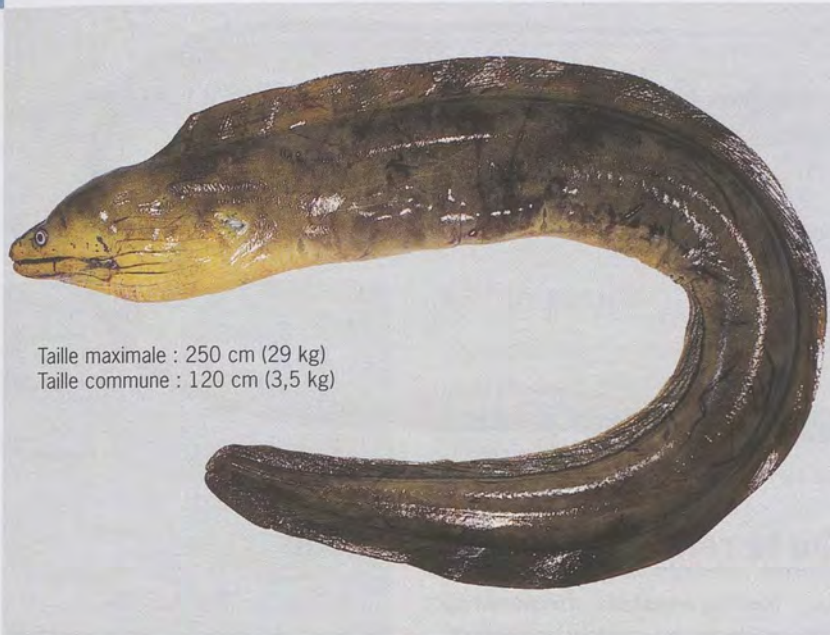
La coloration remarquable de la murène ocellée ne saurait être confondue avec aucune autre en Guyane, mais les variations de la taille des points blancs ont pu conduire à des confusions avec l'espèce très voisine *Gymnothorax nigromarginatus* (Girard, 1858). Bien que son aire de répartition se situe davantage au nord, vers le golfe du Mexique, cette murène semble avoir été identifiée en Guyane. De plus grande taille (près d'un mètre de long pour 1,4 kg), elle possède une nageoire anale bordée d'un liseré noir continu.

Murène verte

Gymnothorax funebris
Ranzani, 1840

Famille des Muraenidés • Ordre des Anguilliformes

Nom officiel : Murène verte • Brésil : Moréia-verde



Taille maximale : 250 cm (29 kg)
Taille commune : 120 cm (3,5 kg)

Comment la reconnaître ?

Exhibant sa dentition menaçante lorsqu'elle est « dérangée », la murène verte présente un air féroce, accrédité par ses morsures douloureuses. La peau nue prend une coloration vert vif. La tête massive s'abaisse brusquement à hauteur du front, le museau est court. Comme chez tous les Muraenidés, la nageoire dorsale court sur presque toute la longueur du corps et rejoint l'anale au niveau de la queue ; pectorales et ventrales sont absentes.

Où la rencontrer ?

La murène verte est de loin la plus abondante des murènes sur les côtes guyanaises, où elle colonise toutes les zones rocheuses jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur. Moins active le jour, elle trouve refuge dans des anfractuosités. Elle quitte son abri la nuit venue pour rechercher crabes et poissons. On peut l'apercevoir près du rivage chasser entre les rochers pendant la marée montante. C'est un prédateur vorace, inspectant le fond avec agilité et méticulosité ; son corps souple et son museau étroit lui permettent de déloger des proies en s'introduisant dans le moindre recoin.

L'espèce est présente des États-Unis au sud du Brésil.

Pêche

La murène verte mord souvent à la ligne et à la palangre autour des îles et îlots de Guyane. Elle est considérée comme une gêne par les pêcheurs qui doivent la manipuler avec précaution pour éviter les morsures, d'autant que le corps musculueux est très glissant. Sa chair n'est pas consommée. Elle peut aussi pénétrer dans les nasses, dont elle attaque les éventuels prisonniers...

Sachons les distinguer...

La murène jaune *Gymnothorax vicinus* (Castelnaud, 1855) préfère les eaux claires du plateau continental. Plus petite (122 cm maximum), elle se différencie par sa coloration brun-jaune, ornée d'innombrables petits points sombres. Son museau est par ailleurs effilé.

Le serpenton dentu *Aplatopbis chauliodus* Böhlke, 1956 appartient à la famille des Ophichthidés mais sa silhouette rappelle plutôt celle des murènes. Sa dentition le distingue à coup sûr de tous les autres Anguilliformes : il possède des canines démesurées à l'extrémité des mâchoires, dépassant largement lorsque la bouche est fermée. La queue est par ailleurs pointue, sans nageoire (caractéristique des Ophichthidés). Le plus gros spécimen observé mesurait 84 cm.

La murène verte possède des mâchoires puissantes, capables de broyer la carapace de crustacés. Elle n'aime pas être dérangée et mord avec agressivité dès lors qu'elle se sent importunée.



Congre-sorcier

Hoplunnis macrurus
Ginsburg, 1951

Famille des Nettastomatidés • Ordre des Anguilliformes

Brésil : Congro



Taille maximale : 51 cm (0,05 kg) • Taille commune : 40 cm

Comment le reconnaître ?

Le corps fin, rond et extrêmement allongé confère à ce poisson argenté un profil en aiguille. La gueule pointue porte des canines développées pour une espèce de si petite taille. Les ouvertures branchiales, réduites à un orifice, se situent à la base des nageoires pectorales. La dorsale s'étend sur presque toute la longueur du poisson et rejoint la nageoire anale au niveau de la queue, où elles se teintent toutes trois de noir.

Où le rencontrer ?

Les Nettastomatidés fréquentent habituellement les grandes profondeurs, au-delà de la bordure du plateau continental. Le **congre-sorcier** habite néanmoins les eaux plus côtières, dès les fonds de 30 m en Guyane, et les crevettiers le capturent occasionnellement.

Peu d'informations existent sur la vie de ces poissons assez rares, qui évoluent sur des fonds de sable et de vase (sans toutefois s'y enfouir). Ce sont des prédateurs voraces, attaquant des proies de petite taille et se déplaçant le plus souvent en solitaire.

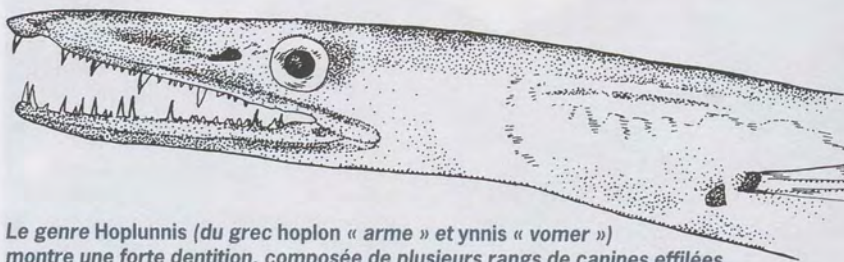
Leur distribution géographique couvre les latitudes tropicales et subtropicales de l'Atlantique ouest.

Sachons les distinguer...

Le statut de l'espèce *Hoplunnis schmidti* Kaup, 1859 reste incertain. Elle pourrait n'être qu'un synonyme de l'espèce précédente.

Le congre-sorcier est indiscernable à première vue de l'espèce *Hoplunnis diomedianus* Goode & Bean, 1896. Plus petite (37 cm maximum), celle-ci possède une rangée supplémentaire de canines, soit trois rangs sur chaque mâchoire.

La famille des Nettastomatidés compte un second genre représenté par un poisson au profil très voisin, *Nettastoma melanurum* Rafinesque, 1810, qui vit dans un terrier entre 40 et 1 700 m de profondeur. Ce congre ne porte pas de nageoires pectorales et sa dentition comprend cinq à six rangées de canines. Plus trapu, il peut mesurer près de 80 cm. Sa coloration générale tire vers le jaune-brun.



Le genre *Hoplunnis* (du grec *hoplon* « arme » et *ynnis* « vomer ») montre une forte dentition, composée de plusieurs rangs de canines effilées, plus ou moins longues. On en compte deux rangées par mâchoire chez le congre-sorcier.

Serpenton

Ophichthus cylindroideus
(Ranzani, 1840)

Famille des Ophichthidés • Ordre des Anguilliformes

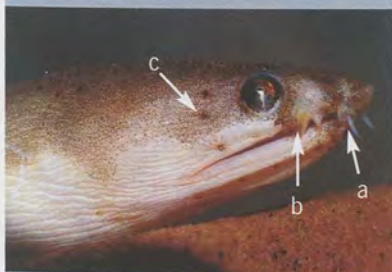
Nom officiel : Serpenton sombre • Brésil : Muçum



Taille maximale : 76 cm • Taille commune : 50 cm (0,2 kg)

Comment le reconnaître ?

Comme son nom l'évoque, le serpenton a le corps cylindrique et très allongé, terminé en pointe sans nageoire caudale (le genre vient du grec *ophis* « serpent » et *ikhthos* « poisson »). Les nageoires dorsale et anale, ornées d'un fin liseré noir, ne se réunissent donc pas au niveau de la queue. La tête, munie de petits yeux, présente un renflement marqué à hauteur des ouvertures branchiales réduites. Bien que non venimeuse, la morsure du serpenton peut être douloureuse car la bouche étroite porte deux séries de dents effilées sur chaque mâchoire et sur le palais. L'ensemble du corps présente une teinte brune unie, plus claire sous la tête.



Le serpenton possède une paire de narines originales (a), en forme de tube et munies d'un tentacule dépassant largement.

Les narines postérieures sont placées dans un repli de peau, ressemblant à une lèvre (b). Chez les Ophichthidés, la ligne latérale se prolonge par ailleurs jusque sur la tête, où de petits pores sombres apparaissent (c).

Où le rencontrer ?

Le serpenton vit sur les petits fonds de sable ou de vase (près des plages, à l'embouchure des fleuves, entre les rochers...) jusque vers 60 m de profondeur. Pendant une bonne partie de la journée, il se tapit sous les sédiments en laissant dépasser la tête : son corps effilé et musculeux lui permet de s'enfouir à reculons.

Il nage en ondulant des nageoires dorsale et anale et détecte ses proies (crevettes, crabes, mollusques) grâce à son sens aigu de l'odorat.

Commune en Guyane, cette espèce est présente dans les Caraïbes et le long des côtes sud-américaines jusqu'au Brésil.

Pêche

Le serpenton mord souvent à la ligne, il essaie alors de s'enfoncer dans la vase et lutte fortement avant d'en être délogé. Même les plus petits spécimens font preuve d'une résistance surprenante et trompeuse... En raison de sa morphologie, l'espèce n'est pas consommée.

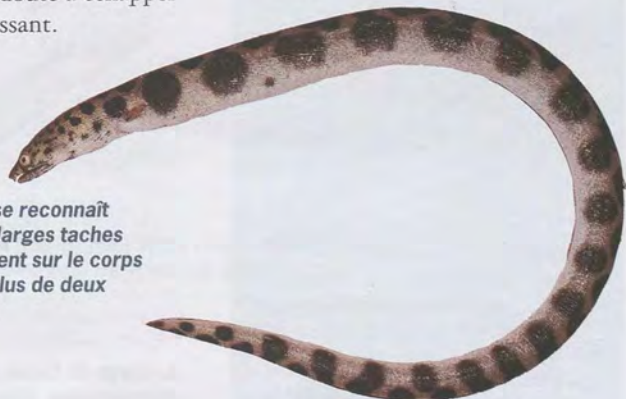
Ces poissons se capturent aussi à la barrière chinoise et au chalut à crevettes, mais en faibles quantités, car ils parviennent sans doute à échapper aux filets en s'enfouissant.

Sachons les distinguer...

Le serpenton chevrette *Ophichthus gomesii* (Castelnau, 1855) est indiscernable de l'espèce précédente à première vue et fréquente le même habitat. La principale différence tient à la morphologie des narines à la pointe du museau : celles-ci portent un tentacule court, ne dépassant pas le bord du tube. Ce poisson atteint 91 cm.

Troisième espèce du genre, le serpenton tacheté *Ophichthus ophis* Linnaeus, 1758 présente une coloration très caractéristique. Armé d'une dentition redoutable, ce serpenton géant s'ensable et ne quitte son terrier que pour attaquer des poissons et des poulpes passant à proximité.

La silhouette des Congridés rappelle par ailleurs celle des serpentons, dont ils se distinguent notamment par la présence d'une nageoire caudale, fusionnée à la dorsale et l'anale. Seule l'espèce *Myrophis plumbeus* (Cope, 1871) présente ce caractère chez les Ophichthidés de Guyane, mais le début de la dorsale est implanté beaucoup plus en arrière, presque à hauteur de l'anus, et non au niveau des pectorales comme chez les Congridés.



Le serpenton tacheté se reconnaît immédiatement à ces larges taches noires qui se démarquent sur le corps pâle. Il peut mesurer plus de deux mètres de long.

Poisson-lézard

Synodus foetens (Linnaeus, 1766)

Famille des Synodontidés • Ordre des Aulopiformes

Nom officiel : Anoli des plages • Brésil : Peixe-lagarto



Taille maximale : 48 cm (0,9 kg) • Taille commune : 26 cm (0,2 kg)

Comment le reconnaître ?

Avec son museau pointu et aplati, ses mâchoires longues et horizontales, la tête des Synodontidés rappelle celle d'un reptile ; elle leur vaut le surnom de poissons-lézards dans de nombreuses régions. Les nageoires pelviennes, dont les rayons sont très inégaux en longueur, se situent en arrière de l'extrémité des pectorales. Les petits yeux sont situés sur le dessus de la tête, permettant ainsi une vision vers le haut adaptée au mode de vie benthique. Le corps a une forme allongée cylindrique et une teinte gris-brun sur le dos, variable suivant la nature du fond.



Le poisson-lézard possède sur les deux mâchoires et sur la langue, plusieurs rangs de canines en forme d'aiguille. Cette dentition redoutable est typique des Synodontidés (du grec sun « avec » et odontos « dent »).

Où le rencontrer ?

Malgré l'habitat que son nom officiel laisse supposer, le poisson-lézard délaisse la zone côtière de Guyane et préfère les eaux claires situées au-delà de 40 m de profondeur. Animal benthique solitaire, il se tapit sur les fonds sableux ou sablo-vaseux, camouflé par mimétisme ou à demi enfoui dans les sédiments. Il se tient à l'affût et se jette voracement sur les petits poissons qui s'approchent à portée de sa gueule ; ses dents effilées lui permettent de saisir fermement sa proie.

Commune sur le plateau continental guyanais, l'espèce est présente du golfe du Mexique jusqu'au Brésil. C'est de loin le Synodontidé le plus abondant dans la région.

Pêche

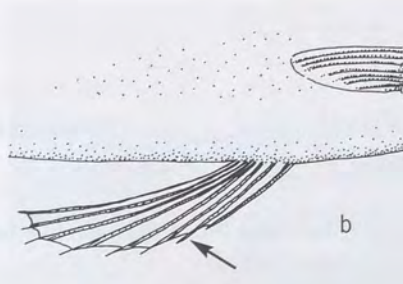
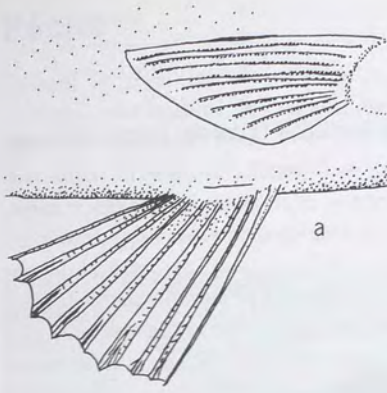
Le poisson-lézard est régulièrement observé dans les prises accessoires des crevettiers, notamment la nuit lorsque les chalutiers gagnent les fonds de 40-60 m pour cibler de plus grosses crevettes. Son mode de vie solitaire limite cependant les prises. Il atteint une taille suffisante pour la consommation, sa chair est de qualité mais contient beaucoup d'arêtes. Il n'est pas valorisé en Guyane, ni d'ailleurs dans les pays voisins.

Sachons les distinguer...

Trois autres espèces du genre *Synodus*, assez proches morphologiquement, cohabitent avec le poisson-lézard. L'une d'entre elles, *Synodus synodus* (Linnaeus, 1758), semble particulièrement rare.



Le corps de l'anoli de sable est strié de lignes jaunes et de huit barres sombres transversales. Comme les autres espèces de poissons-lézards, il stationne sur le fond et surveille les alentours, prêt à attaquer de petits poissons.



Les rayons des nageoires pelviennes sont presque de longueur égale dans le genre *Saurida* (a) mais très inégaux dans les genres *Synodus* et *Trachinocephalus* (b), les premiers étant beaucoup plus courts.

L'anoli de sable *Synodus intermedius* (Spix & Agassiz, 1829) peut se reconnaître à sa vive coloration et à la présence d'une tache noire en arrière de l'opercule. L'œil est relativement large, le museau court et les écailles de grande dimension.

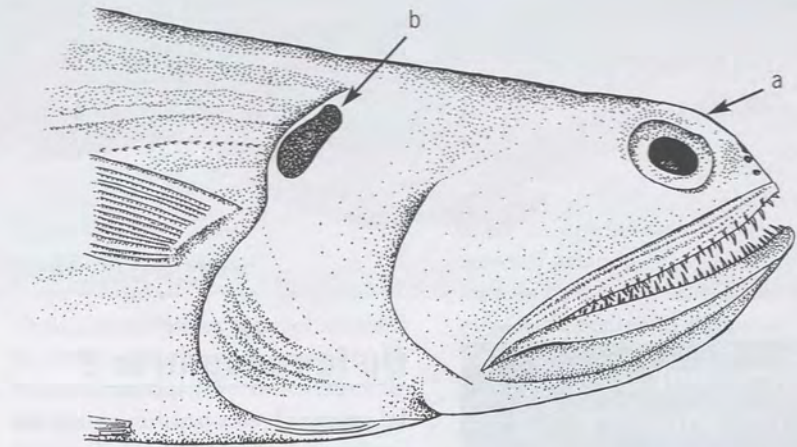
L'anoli *Synodus poeyi* Jordan, 1887 est difficile à distinguer de l'espèce précédente. Plus petit (22 cm maximum), il possède un bourrelet charnu sur la mâchoire inférieure et la tache noire en arrière de l'opercule fait défaut.

La famille des Synodontidés est représentée en Guyane par deux autres genres (*Trachinocephalus* et *Saurida*) assez communs dans les habitats sablo-vaseux du large. La forme des nageoires pelviennes représente un bon critère pour les différencier.

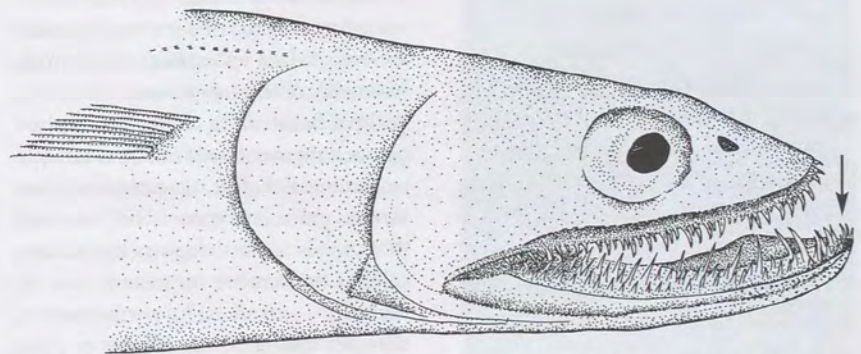
L'anoli serpent *Trachinocephalus myops* (Forster, 1801) présente un profil de la tête très particulier. Les flancs sont ornés de lignes jaunes et bleues.

Le genre *Saurida* comporte deux espèces de dimensions très différentes, caractérisées par des rayons de même longueur sur les nageoires pelviennes et la présence de deux rangées de dents supplémentaires sur le palais.

L'anoli *Saurida caribbaea* Breder, 1927 ne dépasse pas 13 cm de longueur. La mâchoire inférieure proéminente est visible lorsque le poisson est vu de dessus, caractère qui le distingue de l'anoli *Saurida normani* Longley, 1935. Cette dernière espèce atteint une quarantaine de centimètres.



Le museau de l'anoli serpent n'est pas pointu comme chez les autres espèces d'anolis. La tête est bombée (a), la bouche oblique. L'œil se situe en position très avancée. Une tache noire se démarque au-dessus de l'opercule (b).



Chez l'anoli *Saurida caribbaea*, la mâchoire inférieure est incurvée vers le haut et dépasse nettement la mâchoire supérieure. Le museau est arrondi.



L'anoli *Saurida normani* a le museau assez court et l'œil large. La mâchoire inférieure, à peine plus courte que la supérieure, n'est pas visible lorsque le poisson est vu de dessus.

Crapaud

Batrachoides surinamensis
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Batrachoididés • Ordre des Batrachoidiformes

Nom officiel : *Crapaud guyanais* • Brésil : *Mamangá-liso* • Surinam : *Lompu*



Taille maximale : 57 cm (près de 3 kg) • Taille commune : 40 cm (1 kg)

Comment le reconnaître ?

Le crapaud ne figure pas au rang des poissons les plus élégants : la coloration terne du corps, la large gueule horizontale et les nombreuses épines rendent son allure peu attrayante, rappelant celle de la baudroie (*Lophius*).

Les Batrachoididés ont la faculté d'émettre des grognements lorsqu'ils sont dérangés, d'où leur nom commun...

La peau, d'aspect lisse et luisant, contient de minuscules écailles cycloïdes couvertes d'un épais mucus.

Les petits yeux de cet animal benthique se situent sur le dessus de la tête, qui est aplatie et garnie de multiples barbillons (notamment sur le menton).

Les nageoires pectorales, larges et de forme arrondie, participent aux déplacements du poisson sur de courtes distances et lui permettent de s'enfoncer dans la vase.

Où le rencontrer ?

Le crapaud vit en solitaire sur les fonds vaseux de la bande côtière, où il peut s'enfouir partiellement. Habitant typique des eaux turbides des estuaires et du littoral, il tolère aussi des salinités élevées et s'éloigne parfois jusqu'à 30-40 m de profondeur. C'est néanmoins aux abords de l'embouchure des rivières et dans les zones abritées qu'on le rencontre le plus souvent.

Animal indolent, le crapaud se déplace peu et lentement, sauf lorsqu'il attaque ses proies. À l'affût, il se confond avec la vase grâce à sa coloration ; ses sens développés (il possède deux lignes latérales et un nombre impressionnant de barbillons sensoriels) lui permettent de détecter crustacés, coquillages et poissons. Il les happe entiers en ouvrant brusquement sa large gueule.

Les femelles atteignent leur maturité sexuelle dès 20 cm, les mâles à 25 cm.

La ponte forme un amas de plusieurs centaines d'œufs de gros diamètre (4-5 mm).

L'espèce est présente du Honduras au Brésil.



Les dents épaisses et émoussées sont agencées en plusieurs rangs sur les deux mâchoires. Elles sont capables de broyer des coquillages et la carapace des crabes.

Pêche

Passant le plus clair de son temps immobile sur le fond, le crapaud est rarement capturé dans les filets maillants. Il semble néanmoins se déplacer davantage pendant la saison des pluies, qui voit se concentrer l'essentiel des apports.

Il est plus habituel de le prendre à la trappe, à la palangre ou à la ligne dans les estuaires et les zones calmes ; il se pêche même quelquefois dans les barrières chinoises.

Près de 600 kg de crapauds sont débarqués chaque année, vendus à l'état frais entier. Ils peuvent rester vivants plusieurs heures hors de l'eau. Les crevettiers capturent irrégulièrement des individus isolés, souvent de petite taille, évoluant à la limite de leur aire de répartition.

Cuisine pays

Seule la queue du crapaud est consommée. Souvent considéré comme la baudroie (ou lotte) guyanaise, il est assez apprécié. Sa chair est préparée en sauce une fois la cavité abdominale soigneusement lavée.



Le crapaud porte trois fortes épines sur la nageoire dorsale (a), deux autres sur (b) et juste au-dessus (c) de l'opercule. De courts barbillons sensoriels forment une véritable barbe sur la mâchoire inférieure.

Sachons les distinguer...

Deux autres espèces voisines habitent la zone franchement marine de Guyane, ce qui lève tout risque de confusion dès lors que l'origine des spécimens est établie. Peu communes, elles se prennent très occasionnellement au chalut à crevettes.

Le crapaud goulu *Amphichthys cryptocentrus* (Valenciennes, 1837) préfère les zones sableuses ou rocheuses des eaux claires. Son profil rappelle celui du genre *Batrachoides*, avec la tête plus trapue et le corps dépourvu d'écailles. On compte une seule épine au-dessus de l'opercule (deux chez le crapaud) et un tentacule plumeux surplombe l'œil.

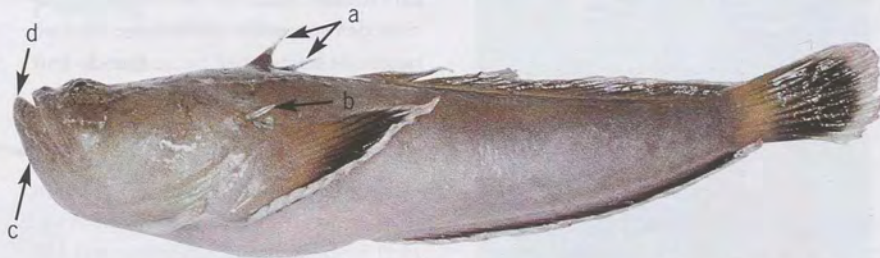
Le genre *Thalassophryne* est représenté par un petit crapaud observé entre 40

et 60 m de profondeur, *Thalassophryne nattereri* Steindachner, 1876. Mesurant une quinzaine de centimètres, il possède de véritables glandes à venin. Injecté par les deux épines creuses de la nageoire dorsale, le poison rend la piqûre particulièrement douloureuse.

La présence du crapaud tacheté *Thalassophryne maculosa* Günther, 1861 semble douteuse. Il se distingue notamment de l'espèce précédente par ses nageoires pigmentées (sans bordure blanche) et son corps tacheté de brun.

Trois petites espèces du genre *Porichthys* fréquentent par ailleurs le plateau continental guyanais, au-delà de 30 m de profondeur. Elles se reconnaissent aisément à leur ventre jaune et leurs lignes latérales luminescentes (cf. p. 62).

Le crapaud *Thalassophryne nattereri* se distingue assez aisément du genre *Batrachoides*. Il porte moins d'épines : seulement deux sur la nageoire dorsale (a) et une seule sur le haut des opercules (b). La mâchoire inférieure, proéminente et oblique (c), est bordée de quelques barbillons plats ; la bouche est nettement supérieure (d) et le corps nu.



Crapaud *Thalassophryne nattereri*

Crapaud enchaîné

Porichthys plectrodon
Jordan & Gilbert 1882

Famille des Batrachoididés • Ordre des Batrachoidiformes

Nom officiel : Crapaud enchaîné • Brésil : Mamangá-liso • Surinam : Lompu



Taille maximale : 29 cm • Taille commune : 20 cm (0,2 kg)

Comment le reconnaître ?

Les crapauds du genre *Porichthys* (du grec *poros* « passage » et *ikhthus* « poisson ») sont doués de la faculté d'émettre de la lumière à travers les pores (appelés photopores) de leurs quatre lignes latérales, les rendant phosphorescentes. Le rôle de ces photopores reste mal éclairci, ils permettent sans doute d'attirer des proies dans la pénombre des profondeurs ou pendant la nuit. Trapu dans la région antérieure, le corps s'amincit fortement vers la queue, qui est étroite. La coloration jaune doré des flancs est typique de ce genre de crapauds.



Sous le menton du crapaud enchaîné, les photopores dessinent un « U » prononcé.

Où le rencontrer ?

Le crapaud enchaîné affectionne les fonds de sable et de vase dans les eaux claires du plateau continental, entre 30 et 100 m de profondeur. Il se tapit sur les sédiments, immobile, camouflé grâce à sa coloration brune, et chasse à l'affût la crevette ou le petit poisson qui passera à sa portée. Il ouvre alors grand sa gueule, créant brusquement une forte dépression, et gobe l'animal. Ses lignes latérales pourraient tenir le rôle de leurres lumineux. C'est un animal solitaire commun en Guyane. On le rencontre des États-Unis au Brésil.

Pêche

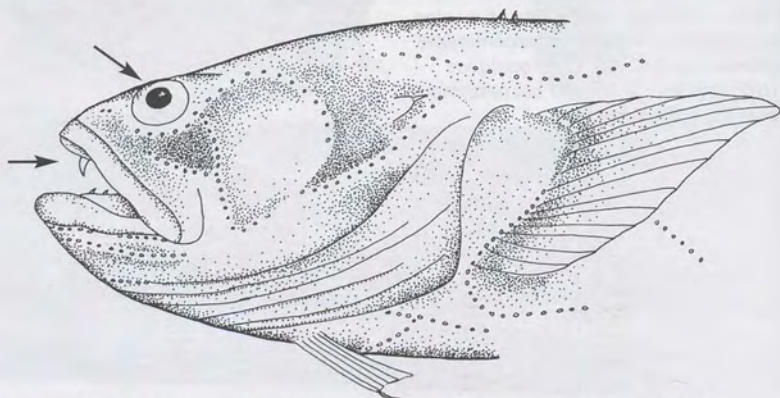
En Guyane, seuls les crevettiers capturent des crapauds enchaînés, tant en raison de leur petite taille que de leur habitat. Ils ne se prennent jamais en

grandes quantités et sont rejetés à la mer, l'espèce n'étant pas consommée.

Sachons les distinguer...

Le crapaud *Porichthys pauciradiatus* Caldwell & Caldwell, 1963 est souvent confondu avec le crapaud enchaîné au premier coup d'œil. La forme de la ligne de photopores sur le menton diffère cependant : elle décrit un « V » élargi (et non un « U » profond). Cette espèce semble rare en Guyane.

Un autre petit crapaud vit principalement au-delà de 180 m de profondeur mais habite parfois la bordure du plateau continental. Il s'agit de l'espèce *Porichthys bathoiketes* Gilbert, 1968 (du grec *bathus* « profond »), identifiable à la coloration de la nageoire dorsale : celle-ci est bordée d'un liseré noir continu (discontinu chez le crapaud enchaîné).



La tête massive du crapaud enchaîné possède une large gueule. Les mâchoires sont armées de fines dents pointues sous les lèvres charnues.

Les petits yeux se situent sur le dessus de la tête : l'animal possède ainsi un large champ de vision quand il repose sur le fond.

Zôphie

Platybelone argalus argalus
(Lesueur, 1821)

Famille des Bélonidés • Ordre des Béloniformes

Nom officiel : Orphie carène • Brésil : Agulha • Surinam : Nanaifisi



Taille maximale : 48 cm (0,2 kg) • Taille commune : 30 cm

Comment la reconnaître ?

Le corps cylindrique et très effilé de ce poisson est prolongé par des mâchoires démesurées et pointues, ce qui lui donne l'allure d'une grosse aiguille.

Le pédoncule caudal est caractéristique de l'espèce : nettement aplati horizontalement (le nom du genre vient du grec *platus* « large, plat »), il porte une large carène de chaque côté. La nageoire dorsale se situe en position très reculée, au-dessus de l'anale. La caudale est légèrement dissymétrique.

La coloration des flancs, bleu-vert sur le dos et argentée sur le ventre, surprend moins que la teinte vert émeraude du squelette.

Où la rencontrer ?

La zôphie (ou aiguillette) vit à la surface de l'océan Atlantique ouest, près des côtes comme en haute mer. Plus typique des eaux claires, même si on la rencontre sur le littoral turbide de Guyane, elle se protège des prédateurs grâce à sa coloration qui la rend peu visible du ciel comme dans l'eau. Son corps élancé lui permet de sauter hors de l'eau lorsqu'elle est poursuivie.

Capable de nager avec rapidité, ce prédateur attaque voracement les petits poissons qu'il saisit de son long bec avant de les avaler. Il chasse exclusivement pendant la journée, en solitaire ou en groupes. Comme bon nombre d'aiguillettes océaniques, la zôphie déposerait ses œufs sous des objets flottants auxquels ils adhèrent par de longs filaments visqueux.

L'espèce est présente aux États-Unis, dans les Caraïbes et jusqu'au Brésil.

Pêche

Peu abondantes, les zôphies ne sont pas exploitées commercialement en Guyane. Elles mordent volontiers à la ligne de surface et c'est de cette manière qu'on les capture le plus fréquemment. Leur chair de bonne qualité rencontre un succès modéré chez les consommateurs, souvent surpris par la curieuse couleur verte des arêtes. Le filet maillant est peu efficace sur ce poisson au corps effilé. Il se prend quelquefois dans les barrières chinoi-

ses. Attirées par la lumière des lampes, les aiguillettes peuvent aussi se pêcher la nuit dans les régions où l'eau est claire (Venezuela, Brésil...).

Sachons les distinguer...

La zôphie risque d'être confondue avec d'autres espèces de Bélonidés présentes en Guyane et qui reçoivent le même nom local. Les poissons du genre *Platybelone* sont cependant les seuls à posséder des branchiospines et un pédoncule caudal aplati et caréné. L'aiguillette verte *Strongylura marina* (Walbaum, 1792) est la plus commune des orphies à la côte. Fréquente dans les régions de mangrove, elle se distingue par son corps plus épais, de teinte vert pâle et marqué d'une ligne bleue longitudinale. Elle peut dépasser un mètre de long.

Moins côtière et plus atypique, l'orphie plate *Ablennes hians* (Valenciennes, 1846) est bien différente des espèces précédentes : son corps comprimé (et non cylindrique) est orné de 12 à 14 barres transversales sombres, la nageoire caudale est très échancrée et la dorsale compte 23 à 26 rayons (17 au maximum chez la zôphie et l'aiguillette verte).

Trois autres orphies sont susceptibles d'évoluer sur le plateau continental de Guyane, sans y avoir été formellement identifiées. Il s'agit de l'aiguillette timucu *Strongylura timucu* (Walbaum, 1792), inféodée à l'Atlantique ouest, et de deux grandes espèces cosmopolites des mers chaudes et claires : l'aiguille voyeuse *Tylosurus acus acus* (Lacepède, 1803) et l'aiguille crocodile *Tylosurus crocodilus crocodilus* (Péron & Lesueur, 1821).



Les mâchoires de l'aiguillette forment un bec très allongé, effilé et muni de fines dents acérées. Vu de face, ce carnassier est ainsi difficile à remarquer et les petits poissons peuvent se méprendre sur la distance réelle qui les sépare...



Aiguillette verte (73 cm - 0,8 kg)

Volant

Parexocoetus brachypterus
(Richardson, 1846)

Famille des Exocoetidés • Ordre des Bèloniformes

Nom officiel : Exocet voilier • Brésil : Voador • Surinam : Vliegende vis



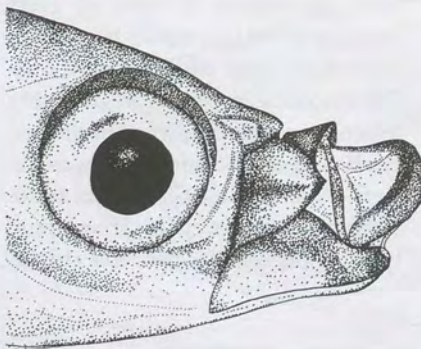
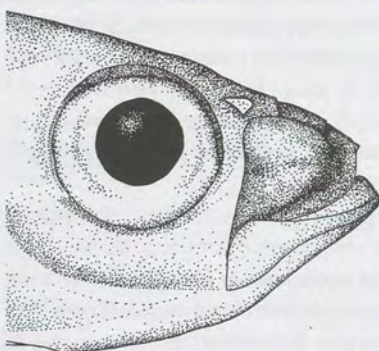
Taille maximale : 17 cm (0,1 kg) • Taille commune : 13 cm

Comment le reconnaître ?

Les Exocoetidés (du grec *exôkoitos* « qui sort de sa demeure ») possèdent la faculté de survoler la surface de l'eau sur d'assez longues distances. Leurs nageoires pectorales démesurées sont spécialement adaptées à des déplacements aériens rapides (plus de 20 km/h), comme la forme aérodynamique du corps (en obus). La queue possède le lobe inférieur développé, capable de propulser le poisson hors de l'eau ou de lui redonner l'élan nécessaire pour poursuivre un premier vol. La coloration est typique des poissons pélagiques du large : argentée sur la moitié inférieure, transparente sur les ailes et bleu nuit sur le dos ; elle les rend moins visibles pour des prédateurs évoluant plus en profondeur ou dans le ciel... La longue nageoire dorsale est pigmentée de noir.

Où le rencontrer ?

Présent dans tous les océans de la ceinture tropicale et tempérée chaude, le **volant** fréquente communément les eaux superficielles au large de la Guyane. Il ne tolère pas les faibles salinités, aussi le rencontre-t-on rarement à moins de 80 km du littoral et plus typiquement en milieu océanique. L'espèce évolue en bancs atteignant quelques dizaines d'individus qui prennent leur *envol* à la moindre alerte



Petite et terminale, la bouche du volant est projetée en avant lorsque le poisson filtre l'eau pour en ingérer du plancton. Elle porte de minuscules dents.

(approche d'un navire, d'un prédateur, etc.). Il s'agit d'un vol plané, le poisson déployant ses fines nageoires pectorales dès qu'il est sorti de l'eau ; il peut voler pendant plusieurs secondes à plus de deux mètres au-dessus de la surface, surtout en cas de vent. Il se déplace ainsi sur des dizaines de mètres plus rapidement que dans l'eau et sans laisser de trace perceptible par les poissons carnassiers. En contrepartie, il se rend vulnérable aux oiseaux qui le guettent (sternes, frégates...) et échoue parfois sur le pont des navires. Plus classiquement, le volant nage sous la surface, notamment pour se nourrir de crustacés planctoniques. Ses branchiospines très développées jouent le rôle d'un efficace filtre à plancton.

La reproduction est saisonnière et donne lieu à des rassemblements massifs. La ponte de plusieurs poissons est agglutinée sous des débris flottants (les œufs ne flottent pas d'eux-mêmes chez les Exocoetidés).

Pêche

Le volant n'est pas exploité en raison de sa petite taille mais des espèces voisines font l'objet d'une pêche dirigée et intense dans les Caraïbes, comme l'exocet hirondelle ou l'exocet codène dans une moindre mesure. Ces poissons servent souvent d'appât (pêche aux grands pélagiques à la ligne et à la palangre, etc.) mais ils sont aussi traditionnellement consommés dans certains pays comme à la Barbade ou Trinidad-et-Tobago. Leur chair est en

effet d'une bonne qualité bien qu'elle contienne de nombreuses arêtes.

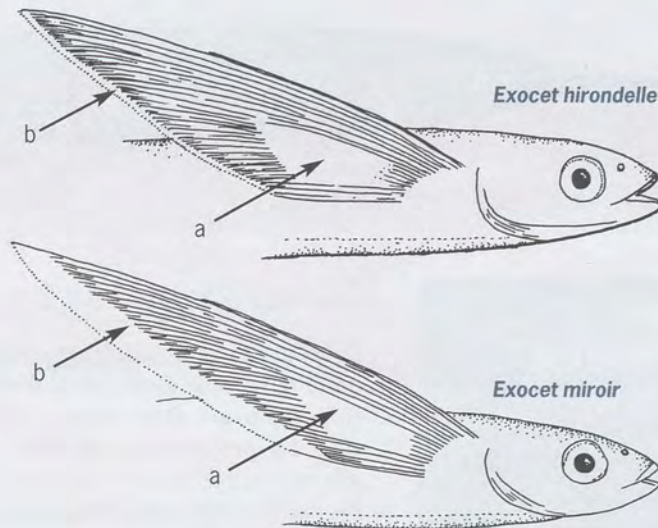
La période de pêche correspond à la saison de reproduction, entre décembre et juin, quand les poissons forment des bancs immenses et deviennent plus vulnérables. Ils sont capturés à l'aide de filets maillants de surface spécialement conçus. Devant l'accroissement de la pression de pêche et la diminution des rendements, une gestion de cette ressource tente de se mettre en place dans la région des Caraïbes.

Sachons les distinguer...

Huit autres espèces pourraient évoluer dans les eaux guyanaises (genres *Hirundichthys*, *Cheilopogon*, *Exocoetus* et *Prognichthys*). Leur identification reste délicate car leur habitat très éloigné des côtes limite les observations sur le plateau des Guyanes et l'est d'autant plus que les jeunes changent de morphologie au fil de leur croissance. Seuls trois autres volants ont été formellement reconnus. Ils possèdent tous des ailes plus développées que l'espèce

précédente (repliées le long du corps, elles dépassent la base de la queue). L'exocet hirondelle *Hirundichthys affinis* (Günther, 1866) et l'exocet miroir *Hirundichthys speculiger* (Valenciennes, 1847) atteignent 24 cm. Ils se reconnaissent à leurs longues nageoires pelviennes, dont l'extrémité

dépasse nettement l'origine de la nageoire anale. L'exocet codène *Cheilopogon cyanopterus* (Valenciennes, 1847) peut mesurer 34 cm. Il porte également de longues nageoires pelviennes mais les pectorales sont uniformément colorées et une tache noire se détache nettement sur la dorsale.



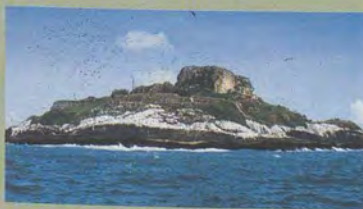
Chez l'exocet hirondelle et l'exocet miroir, les nageoires pectorales sont foncées, marquées d'un triangle pâle (a) et bordées d'un liseré blanc caractéristique (b). Celui-ci est plus étroit chez l'exocet hirondelle.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les oiseaux de mer de la réserve de l'île du Grand-Connétable

10

La réserve naturelle de l'île du Grand-Connétable forme vraiment un monde à part. Des nuées d'oiseaux de mer tournoient par milliers au-dessus de ce rocher escarpé, fiché à une quinzaine de kilomètres des côtes de Kaw. Il représente aujourd'hui leur seul site de reproduction entre l'Orénoque et l'Amazone, voire plus au sud encore.



Malgré son apparence sauvage aujourd'hui, l'îlot du Grand-Connétable a été profondément remodelé par l'extraction des roches phosphatées, achevée au début du xxe siècle. Mais cette exploitation a aussi creusé de grandes plates-formes qui sont curieusement mises à profit par les sternes royales et les sternes de Cayenne. Elles y nichent en colonies mixtes en plein essor.

Les eaux marines de Guyane accueillent en effet au cours des saisons une grande diversité d'oiseaux marins. Bien souvent, leur présence se manifeste bruyamment autour des crevettiers, dont les abondants rejets de pêche constituent une manne providentielle (cf. encadré p. 151).

De septembre à mars, les câbles de ces navires font office de perchoirs pour des centaines de sternes Pierregarin, tandis que d'autres espèces proviennent des colonies implantées sur la réserve. C'est ainsi que, tout au long de l'année, frégates superbes et mouettes atricilles sont nombreuses derrière les crevettiers, accompagnées de noddis bruns. Les sternes royales et les sternes de Cayenne viennent quant à elles peu aux bateaux, préférant traquer les petits poissons de surface au large (au-dessus des fonds de 15 à 50 m). Certaines espèces ont donc profondément adapté leur stratégie



On estime à plusieurs dizaines de milliers la population hivernante de sternes Pierregarin en Guyane. Les nombreuses reprises de bagues ont montré qu'elles nichent pour la plupart dans le nord-est des États-Unis ou sur les Grands Lacs.

alimentaire aux ressources fournies par la pêche crevettière, dont dépend sans doute désormais la santé de leur population. La situation des mouettes atricilles et des frégates est la plus exemplaire : alors qu'elles chassent aussi sur les vasières et en milieu océanique, les poissons rejetés par les chalutiers représentent l'alimentation quasi-exclusive de leurs poussins sur le Grand-Connétable.

Balaou

Hyporhamphus roberti roberti
(Valenciennes, 1847)

Famille des Hémiramphidés • Ordre des Béloniformes

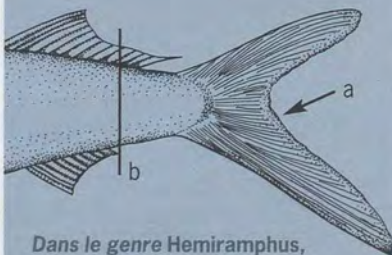
Nom officiel : Demi-bec allongé • Brésil : Panaguaiu



Taille maximale : 30 cm (0,1 kg) • Taille commune : 20 cm

Comment le reconnaître ?

Le corps allongé et fusiforme du balaou se prolonge en un long bec typique des Béloniformes. Les mâchoires présentent un profil original, dans la mesure où le maxillaire est très court et triangulaire : seule la mandibule est allongée. Ce caractère vaut aux Hémiramphidés le surnom de demi-becs et permet de les différencier des Bélonidés (aiguillettes ou orphies). Les nageoires dorsale et anale, insérées au même niveau, sont symétriques. La caudale légèrement fourchue possède le lobe inférieur plus développé. Les larges écailles se détachent aisément, ne laissant subsister qu'une bande argentée le long de la ligne latérale.



Dans le genre *Hemiramphus*, la nageoire caudale est très échancrée (a) et la nageoire anale nettement plus courte que la dorsale (b).

Où le rencontrer ?

Le balaou est un poisson pélagique côtier qui évolue juste sous la surface en petits bancs. Bon nageur, il parvient à se propulser hors de l'eau et à effectuer de petits sauts successifs par des battements rapides de la queue.

Il vit principalement en milieu saumâtre, dans les estuaires et leur voisinage ; on le rencontre aussi aux abords des îles, par mer calme. Il fréquente notamment la rivière de Cayenne et le fleuve Sinnamary, mais jamais en abondance.

Son régime alimentaire se compose de matériaux de petites dimensions flottant à la surface, qu'il avale en nageant la gueule ouverte (particules organiques et végétales, plancton, petits poissons).

L'espèce est présente le long des côtes tropicales des États-Unis jusqu'au sud du Brésil.

Pêche

En Guyane, les balaous sont trop peu abondants pour faire l'objet d'une pêche dirigée. On les pêche parfois dans les barrières chinoises, en fin de marée descendante, à l'épervier et même à la ligne. Ils sont rarement consommés malgré une chair de bonne qualité et servent plutôt d'appât.

Plusieurs espèces de balaous colonisent les mers tropicales. Dans les pays où ces poissons se regroupent de manière saisonnière pour former des bancs compacts, ils sont traditionnellement exploités (Venezuela, Brésil, Afrique de l'ouest...). La pêche se déroule habituellement la nuit, les balaous étant attirés vers des filets

spéciaux à l'aide de lampes. Les prises servent communément d'appât pour lignes et palangres mais peuvent aussi être consommées.

Sachons les distinguer...

En Guyane, l'appellation balaou concerne en fait trois espèces appartenant à deux genres différents.

Le demi-bec blanc *Hyporhamphus unifasciatus* (Ranzani, 1842) ressemble à l'espèce *H. roberti roberti*. La confusion est d'autant plus facile que ces poissons ont des mœurs comparables et s'observent dans les mêmes milieux.

Le bec du demi-bec blanc est cependant plus court, mesurant près de la moitié de la longueur totale de la tête. Autre caractère distinctif, ses nageoires dorsale et anale sont partiellement recouvertes d'écailles, alors qu'elles sont nues chez le balaou.

Plus typique des eaux claires de l'Atlantique, la présence du genre *Hemiramphus* est inhabituelle dans la région turbide du plateau des Guyanes. Le demi-bec balaou *Hemiramphus balao* Lesueur, 1821 a pourtant été signalé au large des côtes de la Guyane. Il ne porte pas d'écailles sur le museau. L'extrémité du lobe supérieur de la queue a une teinte rose-bleu caractéristique. L'espèce atteint 36 centimètres.

La seconde espèce du genre, le demi-bec brésilien *Hemiramphus brasiliensis* (Linnaeus, 1758), qui se distingue à la coloration orange du lobe supérieur de la queue, vit souvent en compagnie du demi-bec balaou et peut mesurer 50 centimètres.

Marignan coq

Holocentrus adscensionis
(Osbeck, 1765)

Famille des Holocentridés • Ordre des Béréciformes

Nom officiel : Marignan coq • Brésil : Jaguareçá



Taille maximale : 51 cm (1,2 kg) • Taille commune : 20 cm (0,2 kg)

Comment le reconnaître ?

Le marignan coq est un poisson vivement coloré : les tons rouge-rose dominants sur les flancs laissent apparaître des lignes longitudinales argentées ; ils tranchent avec la teinte jaune orangé de la nageoire dorsale. Ce poisson est protégé par bon nombre d'épines dont les plus remarquables se situent sur la tête, les nageoires dorsale et anale, mais aussi sur les écailles (rendant le corps extrêmement rugueux). Le nom de genre *Holocentrus* dérive de cet aspect épineux de l'ensemble du corps (du grec *holos* « entier » et *kentron* « épine »). L'œil est large. La queue, fine et fourchue, possède un lobe supérieur plus long que l'inférieur ; ce caractère est propre au genre *Holocentrus*.

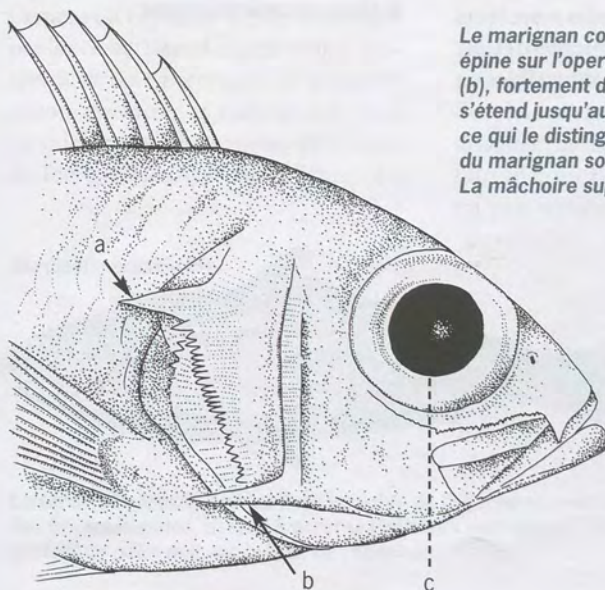
Où le rencontrer ?

Habitué aux eaux limpides des récifs coralliens, le **marignan coq** habite en Guyane les zones rocheuses entre 50 et 90 m de profondeur. Mais, dans d'autres régions, sa distribution bathymétrique est plus large et on peut l'observer à proximité du rivage et jusque sur les fonds de 180 mètres. C'est un poisson solitaire, affectionnant les anfractuosités qui lui offrent un abri sûr pendant le jour. Curieux, il lui arrive cependant de s'aventurer un court moment en dehors de son refuge. Il fait preuve d'un tempérament terri-

torial, qu'il manifeste en émettant des sons agressifs. Ce comportement varie néanmoins suivant l'habitat : les failles, crevasses et surplombs favorisent les regroupements de poissons et tempèrent leur agressivité.

Ses mœurs sont plutôt nocturnes. Il gagne alors les fonds sableux où il chasse des crustacés (crabes et crevettes surtout) ou, plus rarement, des vers.

L'espèce est largement répandue dans l'Atlantique tropical, le long des côtes africaines et américaines. Sur la façade ouest, elle est présente des États-Unis au sud du Brésil.



Le marignan coq porte une longue épine sur l'opercule (a) et le préopercule (b), fortement dentelés. Sa large bouche s'étend jusqu'au milieu de la pupille (c), ce qui le distingue notamment du marignan soldat. La mâchoire supérieure est protractile.

Pêche

En Guyane, les nasses utilisées par les ligneurs vénézuéliens pour capturer des vivaneaux épargnent généralement les poissons de petite taille comme les marignans, mais cet engin se révèle efficace si les mailles sont suffisamment étroites. C'est d'ailleurs la méthode de pêche la plus courante dans les quelques pays où les marignans sont consommés ; leur chair est de bonne qualité.

Les crevettiers les capturent rarement.

Sachons les distinguer...

La famille des Holocentridés est représentée par quatre autres espèces en Guyane, toutes de couleur dominante rouge.

Le **marignan soldat** *Holocentrus rufus* (Walbaum, 1792) peut se confondre avec le marignan coq à première vue, d'autant qu'il fréquente les mêmes milieux et suit le même mode de vie. Les autres espèces, toutes plus petites (23 cm au maximum), se reconnaissent facilement. Le **marignan mombin** *Myripristis jacobus* Cuvier, 1829 porte ainsi une unique et courte épine sur l'opercule, qui est bordé par une bande noire oblique. Le **petit marignan** *Ostichthys trachypoma* (Günther, 1859) lui ressemble mais la nageoire dorsale compte 12 rayons épineux (contre seulement 11 chez le marignan mombin).

Le quatrième genre comporte également une seule espèce, *Corniger spinosus* Agassiz, 1831, qui se singularise par de nombreuses épines sur la tête : le préopercule et l'opercule sont fortement dentelés (à la manière du genre *Holocentrus*), tandis que trois longues épines supplémentaires, orientées vers l'arrière, sont visibles en dessous des yeux.



Le marignan soldat se distingue du marignan coq par sa petite bouche (l'extrémité ne dépasse pas le bord antérieur de la pupille) et sa nageoire dorsale bordée de points blancs caractéristiques.



Les marignans mombins vivent en groupes actifs pendant la nuit et se nourrissent de plancton. Les pointes blanches des nageoires et la bande sombre située juste derrière la tête sont caractéristiques.

Chardin fil

Opisthonema oglinum
(Lesueur, 1818)

Famille des Clupéidés • Ordre des Clupéiformes

Nom officiel : Chardin fil • Brésil : Sardinha-laje • Surinam : Eren

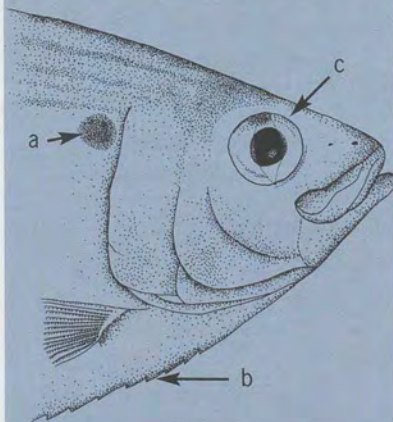


Taille maximale : 31 cm (0,4 kg) • Taille commune : 16 cm

Comment le reconnaître ?

Le chardin fil se distingue facilement des autres Clupéidés grâce au prolongement remarquable du dernier rayon de la nageoire dorsale (le genre *Opisthonema* vient du grec *opisthen* « en arrière » et *nêma* « filament »).

Le corps comprimé est globalement argenté, sauf sur le dos de teinte bleu-vert. Un point noir typique de l'espèce se démarque juste derrière l'opercule, parfois suivi d'autres taches irrégulières.



Le chardin fil possède une tache noire juste en arrière de l'opercule (a). Des scutelles épineuses (b) forment une crête sur le bas du ventre et l'œil est partiellement recouvert d'une paupière translucide (c).

Où le rencontrer ?

Le chardin fil vit autour des îles des Caraïbes et sur le plateau continental des États-Unis au sud du Brésil. Il évolue la plupart du temps en bancs dans les eaux côtières, des milieux saumâtres jusqu'à 70 m de profondeur au moins.

Au stade juvénile, ce petit pélagique se nourrit de plancton grâce au filtre que constitue son système branchial développé. Mais, au fil de sa croissance, il cible davantage de petits animaux sur le fond (crevettes, crabes...) et même des poissons. Il constitue l'une des proies favorites des Scombridés (thazards...).

Peu abondante en Guyane comme dans toute la région amazonienne, l'espèce est capturée accidentellement par les crevettiers. Les prises sont rejetées à la mer bien que ces poissons soient exploités et consommés dans certains pays (Venezuela, Trinidad-et-Tobago, Mexique, États-Unis...).

Sachons les distinguer...

La sardinelle brésilienne *Sardinella brasiliensis* (Steindachner, 1879) et l'allache *Sardinella aurita* Valenciennes, 1847 ressemblent par leur coloration au chardin fil, sans toutefois posséder de rayon filamenteux sur la nageoire dorsale.

Ces espèces migratrices se nourrissent principalement de plancton et forment d'immenses bancs. Leur importance économique est considérable : des pêcheries spécifiques se sont développées au Venezuela et au Brésil notamment, ainsi que le long des côtes africaines pour l'allache. Elles sont consommées fraîches, mises en conserves, intégrées à des farines animales ou employées comme appât. Les ligneurs vénézuéliens les utilisent d'ailleurs pour pêcher les vivaneaux en Guyane. Strictement pélagiques, sardinelles et allaches ne sont pas exploitées en Guyane, où l'importance des stocks est peu connue.

Sardinelle brésilienne



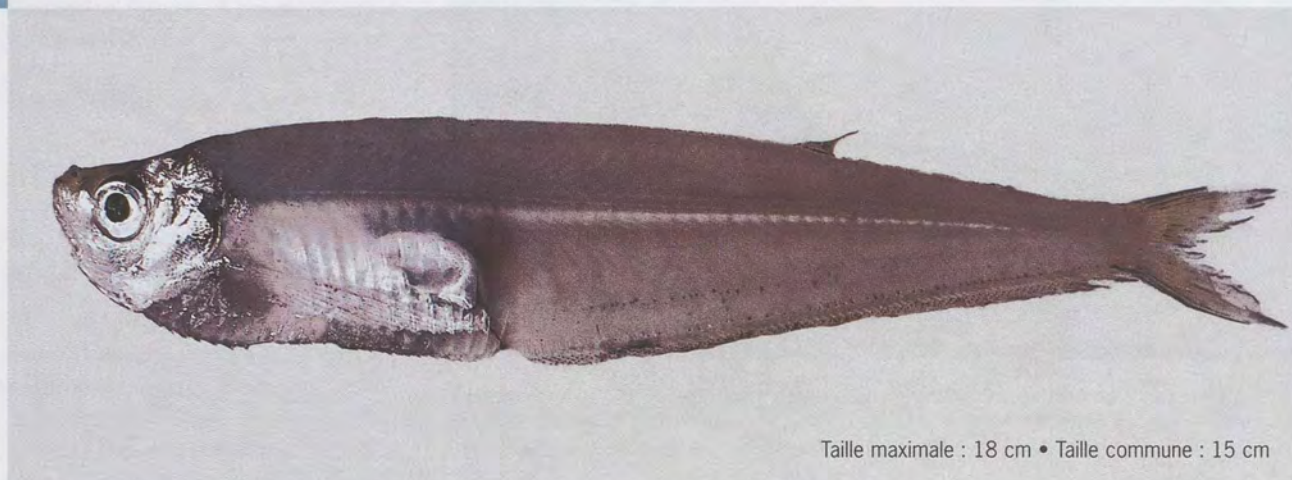
La sardinelle brésilienne est indiscernable de l'allache sans un examen approfondi des branchiospines, et les caractères distinctifs sont encore discutés. Toutes deux portent un point noir sur le haut de l'opercule.

Poisson-papier

Odontognathus mucronatus
Lacepède, 1800

Famille des Clupéidés • Ordre des Clupéiformes

Nom officiel : Poisson-papier guyanais • Surinam : Guiana-nishin



Taille maximale : 18 cm • Taille commune : 15 cm

Comment le reconnaître ?

Immédiatement reconnaissable à son corps allongé et comprimé, presque translucide en raison des fines écailles transparentes, le poisson-papier mérite bien son nom ! Seuls la tête et le ventre sont argentés.

Une série d'épines (appelées scutelles) borde le bas du ventre mais s'interrompt à hauteur des longues nageoires pectorales. L'espèce est dépourvue de nageoires pelviennes, tandis que la dorsale rudimentaire se situe en position très reculée. La mâchoire supérieure s'étend jusque derrière l'opercule, un caractère propre au genre *Odontognathus*.

Où le rencontrer ?

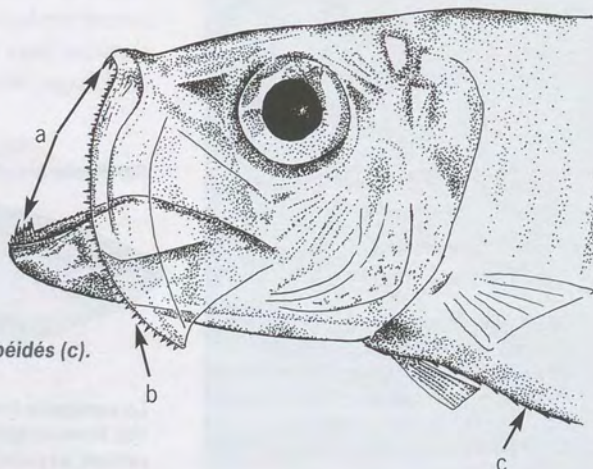
Le poisson-papier peuple en abondance une large bande côtière en Guyane, des estuaires jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur. Il est aussi capable de remonter en eau douce, peut-être pour pondre. Fréquemment capturée par les crevetiers, l'espèce semble évoluer à proximité des fonds meubles en petits bancs. Elle tombe également dans le piège des barrières chinoises à l'embouchure de la rivière de Cayenne, mais n'est pas consommée. Sa répartition géographique s'étend de l'île de Trinidad aux côtes brésiliennes.

Sachons les distinguer...

Le genre *Odontognathus* comprend une espèce similaire, le poisson-papier vénézuélien *Odontognathus compressus* Meek & Hildebrand, 1923. Rare en Guyane, qui représente la limite sud de son domaine vital, il a le corps moins allongé et porte une crête de scutelles continue sur le ventre.

Le poisson-papier dentu *Chirocentron bleekermanus* (Poey, 1867) est souvent capturé en même temps que le poisson-papier guyanais, bien que sa présence sur le littoral semble occasionnelle ; on le rencontre jusqu'à 60 m de fond. Cette espèce ne dépasse pas 10 cm et possède une dentition remarquable. Les nageoires pelviennes, de petite taille, sont par ailleurs présentes.

Les deux mâchoires du poisson-papier dentu sont armées de canines recourbées (a), tandis que le maxillaire est bordé d'une série de petites dents effilées (b). Le bas du ventre est hérissé de scutelles comme chez tous les Clupéidés (c).



Sardine

Pellona flavipinnis
Valenciennes, 1836

Famille des Clupéidés • Ordre des Clupéiformes

Nom officiel : Alose-caille fluviale • Brésil : Sarda • Surinam : Sardin



Taille maximale : 73 cm • Taille commune : 45 cm

Comment la reconnaître ?

Plus gros Clupéiforme de Guyane, la sardine se distingue par son corps haut, très comprimé, au profil ventral fortement arqué et caréné. Il est recouvert de fines écailles qui se détachent facilement.

La fourche de la nageoire caudale est parfois effilée à ses extrémités. La longue nageoire anale comprend plus de 38 rayons dont la taille décroît progressivement vers la queue.

À l'état frais, ce poisson présente un aspect général très brillant, vert émeraude sur le haut du dos et blanc argenté sur les flancs ; la région dorsale intermédiaire prend une teinte jaune doré.

Où la rencontrer ?

La sardine affectionne les milieux à très faible salinité. En Guyane, elle fréquente avant tout les eaux douces à saumâtres du cours inférieur des fleuves. On la rencontre régulièrement dans les estuaires et sur toute la côte, notamment en saison des pluies.

C'est un poisson pélagique non grégaire, qui s'alimente d'animaux planctoniques ou de minuscules poissons. L'espèce est signalée sur le plateau des Guyanes et sur le fleuve Paranà, en Argentine. En l'absence de saut, elle est capable de remonter les grands fleuves sur des centaines de kilomètres.

Pêche

En Guyane, la sardine se pêche au filet maillant sur le littoral et à l'embouchure des principaux cours d'eau (rivière de Cayenne, fleuves Mahury et Approuague). Elle semble plus abon-

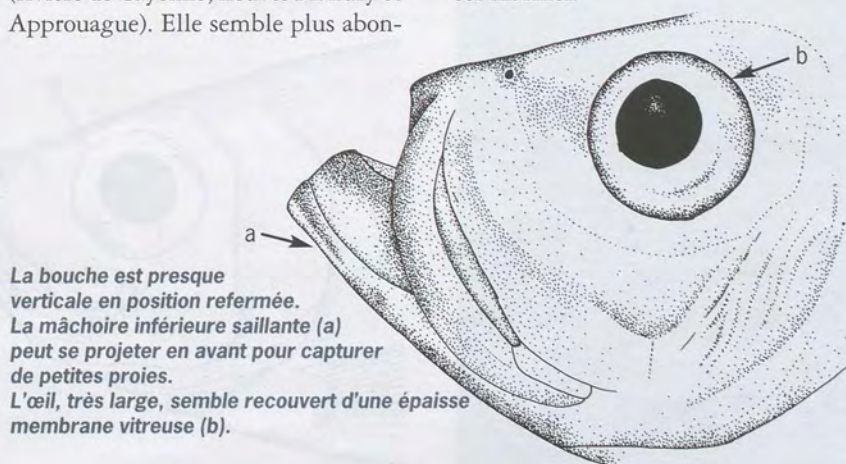
dante depuis les années 1990, quand seuls les pêcheurs de l'ouest guyanais approvisionnaient le marché.

Bien qu'on la pêche toute l'année, c'est entre août et octobre que s'effectue la majeure partie des captures. Les prises se limitent à quelques individus par sortie les autres mois.

Dix à quinze tonnes sont commercialisées à l'état frais entier chaque année. Très appréciée, la sardine fait souvent partie de la godaille accordée aux marins.

Cuisine pays

La chair grasse et goûteuse de la sardine est réputée en Guyane, où on l'apprécie grillée. Elle contient cependant de nombreuses arêtes : pour les sectionner, on peut réaliser des entailles sur tout le corps du poisson (chaque centimètre), avant de le laisser mariner.



La bouche est presque verticale en position refermée. La mâchoire inférieure saillante (a) peut se projeter en avant pour capturer de petites proies. L'œil, très large, semble recouvert d'une épaisse membrane vitreuse (b).

Harengule

Harengula jaguana Poey, 1865

Famille des Clupéidés • Ordre des Clupéiformes

Nom officiel : Harengule jagane • Brésil : Sardinha-cascuda • Surinam : Eren



Taille maximale : 18 cm • Taille commune : 10 cm

Comment le reconnaître ?

Ce harengule a le corps haut et très comprimé ; la carène du ventre dessine une courbure nettement convexe.

Sa morphologie varie cependant sur son aire de répartition et suivant la taille des individus. Les écailles adhèrent fortement à la peau et se détachent difficilement. L'œil est large. Typique des poissons vivant en pleine eau, la coloration argentée sur les flancs passe au bleu marine sur le haut du dos. Une petite tache noire apparaît juste en arrière de l'opercule.

Où le rencontrer ?

Le harengule est une espèce grégaire évoluant plutôt au-dessus des fonds de sable ou de vase. Familier des eaux littorales sur toute l'étendue de son aire de répartition, il est quasiment absent de la frange côtière turbide sur le plateau des Guyanes, où on le rencontre entre 30 et 50 m de profondeur. Comme la plupart des Clupéidés, les harengules se nourrissent de zooplancton en filtrant l'eau grâce à leurs branchiospines développées. Ils sont la cible des poissons carnassiers et des oiseaux de mer lorsqu'ils se rapprochent de la surface.

Des études conduites aux États-Unis et au Brésil montrent que leur croissance est rapide la première année, de l'ordre de 10 mm par mois, avec une espérance de vie de trois ans. La maturité sexuelle pourrait être atteinte avant l'âge d'un an (10 cm environ) en

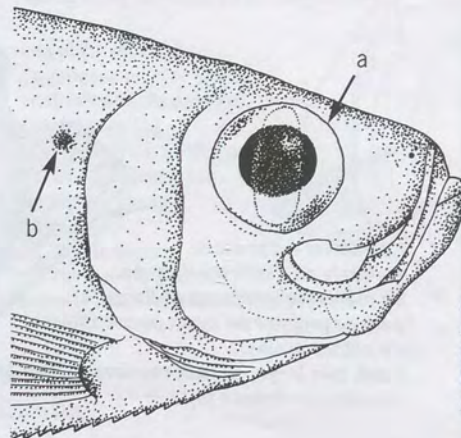
conditions favorables. Les femelles pondraient à plusieurs reprises pendant l'année.

Le harengule fréquente l'Atlantique ouest, des États-Unis au sud du Brésil. Il ne fait pas l'objet d'une exploitation dirigée en Guyane, mais les crevettiers le capturent de temps à autre en petites quantités. Il sert le plus souvent d'appât dans les régions où sa présence est plus commune.

Sachons les distinguer...

Cette espèce peut être confondue avec le harengule écailléux *Harengula clupeola* (Cuvier, 1829), identifié sur le littoral de Guyane. La silhouette de ce Clupéidé est généralement plus élancée mais, pour l'identifier avec certitude, il faut recourir à des mesures morphologiques et observer le nombre de branchiospines (28 à 34 sur la partie inférieure du premier arc branchial chez le harengule écailléux, 30 à 40 chez le harengule jagane).

L'alse-caille brésilienne *Pellona barroweri* (Fowler, 1917) présente un aspect proche des harengules. Elle se distingue principalement par sa longue nageoire anale : sa base se situe à la verticale de la nageoire dorsale et elle compte plus de 35 rayons (contre moins de 20 rayons dans le genre *Harengula*). Fragile, perdant ses écailles facilement, l'alse atteint 16 cm au maximum. On la rencontre sur une large bande côtière jusqu'à 50 m de profondeur.



L'œil large (a) est caractéristique du harengule jagane, comme le point noir au coin de l'opercule (b). Le bas du ventre est hérissé de scutelles comme chez tous les Clupéidés.

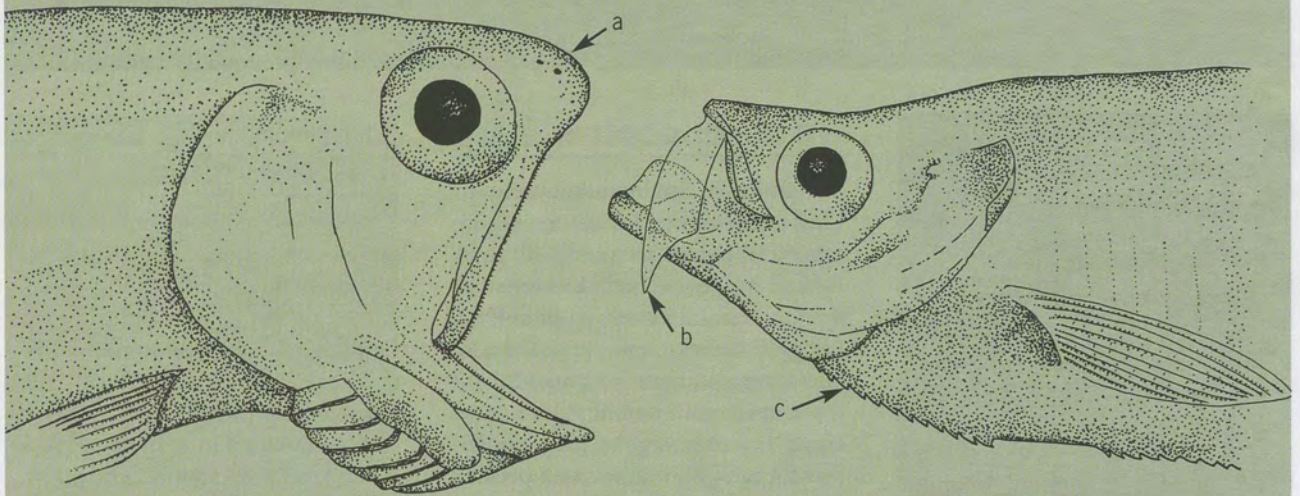
Sardine ou anchois ?

Occupant les premiers maillons de la chaîne alimentaire, les Clupéiformes (plus de 300 espèces dans le monde) tiennent une place majeure dans l'écosystème marin. Ces petits pélagiques se nourrissent en effet généralement de plancton qu'ils réussissent à piéger dans leurs branchies : leurs nombreuses branchiospines, développées à la manière d'un peigne fin, filtrent l'eau en retenant indistinctement les minuscules proies (surtout des crustacés). Ces poissons grégaires nagent en gardant la bouche grande

ouverte lorsqu'ils se nourrissent, ce qui leur permet de passer au crible un volume d'eau important. Puis ils deviennent à leur tour la proie favorite de bon nombre de carnassiers et d'oiseaux de mer. Les activités de pêche ne sont pas en reste : elles en prélèvent chaque année plusieurs dizaines de millions de tonnes, soit près du tiers des captures mondiales globales. Cette production est principalement destinée à la fabrication de farines animales, mais elle est aussi acheminée pour partie vers le marché

du frais, du congelé et de la conserve. En Guyane, les stocks de petits pélagiques semblent peu importants et ne font pas l'objet d'une exploitation spécifique.

Deux familles de Clupéiformes se côtoient : les Clupéidés (sardines et espèces assimilées) et les Engraulidés (anchois), dont on dénombre 23 espèces en Guyane. Voisines dans leur mode de vie et dans leur habitat, elles se distinguent facilement par la physionomie et les caractères de la tête.



Anchois (Engraulidés)

Sardine (Clupéidés)

Le museau translucide et proéminent des anchois (a) leur confère une silhouette caractéristique. Leur bouche infère s'ouvre beaucoup plus largement que celle des sardines, dont la mâchoire supérieure (b) s'étend très rarement en arrière de l'œil. Le ventre des Clupéidés porte par ailleurs une crête d'écaillés modifiées en épines (c).

Anchois du Surinam

Anchovia surinamensis
(Bleeker, 1866)

Famille des Engraulidés • Ordre des Clupéiformes

Nom officiel : Anchois du Surinam • Brésil : Manjuba • Surinam : Krafana



Taille maximale : 14 cm • Taille commune : 7 cm

Comment le reconnaître ?

L'anchois du Surinam a le corps large et comprimé. Son museau proéminent et la profonde courbure du ventre lui donnent une silhouette singulière.

D'une longueur modérée, la nageoire anale comporte 20 à 26 rayons ; elle s'insère à la verticale du milieu de la dorsale, parfois légèrement plus en arrière.

La teinte argentée des flancs passe au bleu nuit sur le haut du dos ; l'opercule est doré, un liseré noir orne la queue de couleur jaune.

Où le rencontrer ?

L'anchois du Surinam habite le littoral saumâtre de Guyane, les estuaires et la partie basse des fleuves. Inféodé à la région turbide du plateau des Guyanes, il évolue en pleine eau par petits bancs.

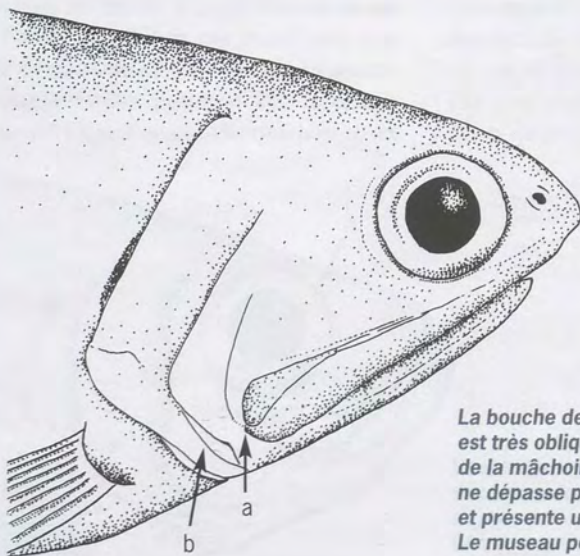
On dispose de rares informations sur cette espèce peu étudiée. Elle se nourrit de plancton qu'elle piège en filtrant l'eau grâce à ses nombreuses branchiospines.

Bien que commun en Guyane, ce petit anchois n'est pas valorisé. Pendant la saison des pluies, les pêcheurs le capturent à la barrière chinoise dans la rivière de Cayenne.

Sachons les distinguer...

Le profil ventral arqué de l'anchois du Surinam le différencie sans difficulté des autres Engraulidés de Guyane.

Bien qu'appartenant au même genre, l'anchois hachu *Anchovia clupeioides* (Swainson, 1839) se distingue ainsi par son allure plus élancée. Autres critères de distinction, la mâchoire supérieure atteint presque le bord du préopercule et son extrémité est oblique ; la nageoire ventrale est plus longue (28 à 35 rayons), sa base se situant au même niveau que celle de la dorsale. Cet anchois vit habituellement dans la bande littorale.



La bouche de l'anchois du Surinam est très oblique. L'extrémité de la mâchoire supérieure (a) ne dépasse pas le préopercule (b) et présente une forme arrondie typique. Le museau pointu se situe assez haut par rapport à l'œil, il semble relevé.

Anchois grande aile

Pterengraulis atherinoides
(Linnaeus, 1766)

Famille des Engraulidés • Ordre des Clupéiformes

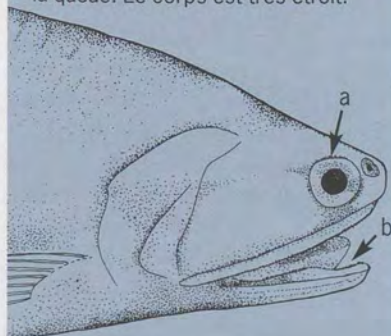
Nom officiel : Anchois grande aile • Brésil : Manjubão • Surinam : Krafana



Taille maximale : 27 cm • Taille commune : 18 cm

Comment le reconnaître ?

Le museau de ce grand anchois est relevé, la tête formant une protubérance arrondie bien visible. Les nageoires pectorales de couleur jaune, dirigées vers le bas, sont également reconnaissables ; larges et recouvrant partiellement les ventrales, elles ont déterminé le nom de l'espèce (du grec *pteron* « aile, nageoire » et *engraulis*, l'ancien nom des anchois). Les bases de la dorsale et de l'anale se situent sur une même verticale. Une large bande argentée, plus discrète chez les gros sujets, s'étend de l'opercule à la queue. Le corps est très étroit.



Chez l'anchois grande aile, le museau est court et arrondi, l'œil se situe en position très avancée (a). La mâchoire inférieure porte de minuscules dents serrées les unes contre les autres (b).

Où le rencontrer ?

L'anchois grande aile vit principalement en eau saumâtre le long du littoral de l'Amérique du Sud, entre le golfe de Paria (Venezuela) et le nord du Brésil. Il tolère les basses salinités et peut même remonter les grands fleuves.

C'est l'une des rares espèces carnassières parmi les Engraulidés : il se nourrit principalement de petits poissons qu'il avale entiers. Peu d'informations existent sur la biologie de cette espèce pélagique, qui se reproduit vers le mois de novembre en Guyane et formerait parfois des bancs.

L'anchois grande aile se rencontre communément mais n'est pas recherché par les pêcheurs guyanais. Il se prend de temps à autre dans les filets maillants ou les barrières chinoises, entraîné par le courant de marée.

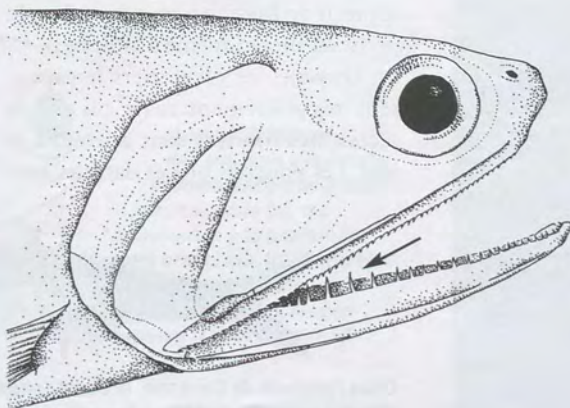
Malgré sa taille et sa chair de qualité, il n'est pas consommé.

Sachons les distinguer...

De par sa taille et sa physionomie, l'anchois grande aile est rarement confondu avec d'autres Engraulidés.

Deux grandes espèces du genre *Lycengraulis*, l'anchois-tigre *Lycengraulis batesii* (Günther, 1868) et l'anchois goulard *Lycengraulis grossidens* (Agassiz, 1829) lui ressemblent. Ces prédateurs sont armés d'une dentition exceptionnelle, typique de cette famille (leur nom scientifique vient d'ailleurs du grec *lukos* « loup »...).

L'anchois-tigre s'aventure peu hors des estuaires et vit plutôt en eau douce. C'est donc surtout l'anchois goulard que l'on rencontre le long du littoral guyanais, quelquefois en bancs.



L'anchois goulard, comme l'anchois-tigre, possède de longues canines sur la mâchoire inférieure. Typiquement, leur taille augmente vers l'intérieur de la bouche. Il peut ainsi attaquer des poissons et des crustacés.

Anchois gras

Anchoviella lepidentostole
(Fowler, 1911)

Famille des Engraulidés • Ordre des Clupéiformes

Nom officiel : Anchois gras • Brésil : Manjuba • Surinam : Krafana



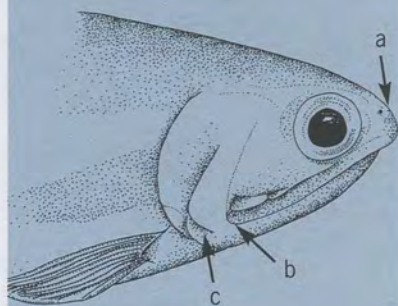
Taille maximale : 13 cm • Taille commune : 7 cm

Comment le reconnaître ?

Le corps peu comprimé de ce petit anchois lui confère une allure robuste, en forme d'ogive.

Les courtes nageoires pectorales n'atteignent pas la base des ventrales. La nageoire anale, qui compte 25 rayons au maximum, s'insère à la verticale du milieu de la dorsale.

Une bande argentée aussi large que l'œil parcourt les flancs.



Chez l'anchois gras, le museau est arrondi (a) et l'extrémité de la mâchoire supérieure (b) n'atteint pas le préopercule (c).

Où le rencontrer ?

L'anchois gras n'est présent qu'en Amérique du Sud, du Venezuela (golfe de Paria) au Brésil. Il fréquente une large bande côtière, communément jusqu'à 30-40 m de profondeur. Plus typique des milieux saumâtres, il vit le long du littoral, à l'embouchure des fleuves et dans les estuaires ; il peut même remonter en eau douce bien que cela n'ait pu être observé en Guyane. Grégaire, l'anchois gras forme de petits bancs évoluant en pleine eau. Il nage la bouche béante, filtrant l'eau par ses branchies pour en retenir le zooplancton. Les mâles parviennent à maturité dès 6 cm, les femelles vers 8-9 cm. On ne connaît pas la saison de reproduction de l'espèce en Guyane.

Pêche

Comparativement aux autres Engraulidés, le corps massif de l'anchois gras peut compenser sa petite taille. Il est apprécié au Brésil notamment, où on le pêche au filet et même à la ligne.

En Guyane, les crevettiers le capturent régulièrement mais ces prises accessoires limitées sont rejetées à la mer. Les poissons piégés dans les bar-

rières chinoises de la rivière de Cayenne ne sont pas non plus commercialisés.

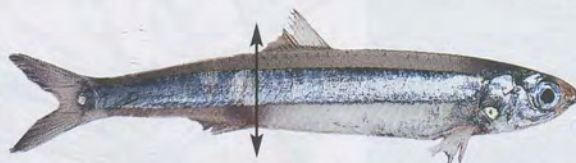
Sachons les distinguer...

La détermination des trois autres espèces du genre *Anchoviella* nécessite une attention rigoureuse, surtout chez de jeunes sujets.

L'anchois de Cayenne *Anchoviella cayennensis* (Puyo, 1946) est commun le long de la côte. Son corps peu comprimé est, à la différence de l'anchois gras, fin et très allongé.

Observés plutôt en milieu marin, l'anchois nez court *Anchoviella brevirostris* (Günther, 1868) et l'anchois allongé *Anchoviella elongata* (Meek & Hildebrand, 1923) sont rares. On suspecte la présence de ce dernier depuis peu en Guyane.

Tout aussi inhabituel, le genre *Engraulis* est représenté en Guyane par une petite espèce comparable à l'anchois de Cayenne, l'anchois gris *Engraulis eurystole* (Swain & Meek, 1885). Il se reconnaît à son museau pointu et à la présence d'une sorte de branchie bien développée sous l'opercule (appelée pseudo-branchie).



Chez l'anchois de Cayenne, la courte nageoire anale (qui comporte moins de 17 rayons) s'insère assez en arrière, à la verticale de l'extrémité de la dorsale.

Anchois spicule

Anchoa spinifer
(Valenciennes, 1848)

Famille des Engraulidés • Ordre des Clupéiformes

Nom officiel : Anchois spicule • Brésil : Manjuba-savelha • Surinam : Krafana



Taille maximale : 21 cm • Taille commune : 18 cm

Comment le reconnaître ?

L'anchois spicule a des nageoires jaune-orange et la caudale typiquement bordée de noir. L'ensemble du corps prend une teinte orangée chez les gros spécimens, tandis que les jeunes arborent une large bande argentée de l'opercule à la queue. La longue nageoire anale compte un nombre élevé de rayons (36 à 40), sa base se situe à la verticale du milieu de la dorsale. Le caractère le plus spécifique est sans doute la forme de l'opercule, qui présente une petite pointe (*spinifer* vient du latin *spina* « épine » et *fero* « porter »).

Où le rencontrer ?

Espèce euryhaline, l'anchois spicule fréquente aussi bien les eaux douces et saumâtres que le milieu proprement marin du plateau continental sud-américain (du Panama au sud du Brésil). C'est le seul anchois que l'on retrouve également sur la façade pacifique, au nord du Pérou.

Rare au-delà de 50 m de profondeur en Guyane, il évolue de préférence sur les fonds de moins de 30 m, jusque dans les estuaires. Malgré son tempérament grégaire, ce petit pélagique ne semble pas vivre en permanence en larges bancs.

Il chasse en pleine eau ou sur le fond de tout petits poissons et des crevettes.

Pêche

En Guyane, cet anchois côtier est surtout capturé par les crevettiers. Les prises accessoires varient de zéro à plu-

sieurs centaines d'individus par heure de chalutage suivant la zone de pêche et la période de l'année, sans tendance apparente ; les plus forts rendements sont obtenus à hauteur des fleuves Maroni et Oyapock. Ces captures ne sont pas valorisées.

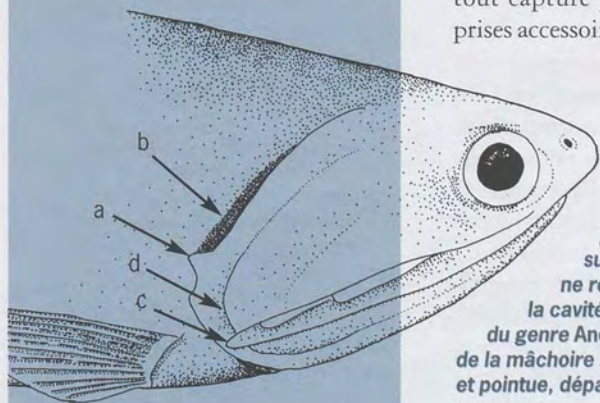
L'anchois spicule est aussi piégé en faibles quantités dans les barrières chinoises placées dans l'estuaire de la rivière de Cayenne.

Sachons les distinguer...

L'anchois long nez *Anchoa lyolepis* (Evermann & Marsh, 1900) et l'anchois rayé *Anchoa hepsetus* (Linnaeus, 1758) sont les deux autres espèces du genre *Anchoa* en Guyane.

Beaucoup plus rares, ces petits anchois (11 et 13 cm maximum) se distinguent aisément par la longueur réduite de la nageoire anale, qui compte moins de 27 rayons. L'opercule présente un bord régulier. Leur profil et la bande argentée qui s'étend sur les flancs rappellent plutôt le genre *Anchoviella*. La couleur de l'anchois spicule est par ailleurs caractéristique.

Chez les cinq autres genres d'anchois de la région (*Anchovia*, *Anchoviella*, *Engraulis*, *Lycengraulis*, *Pterengraulis*), la mâchoire supérieure est moins longue : elle ne dépasse jamais l'angle du préopercule.



L'anchois spicule doit son nom à la courte protubérance triangulaire sur l'opercule (a), qui ne recouvre pas totalement la cavité branchiale (b). Caractère du genre *Anchoa*, l'extrémité de la mâchoire supérieure (c), longue et pointue, dépasse le préopercule (d).

Gros-yeux

Anableps anableps
(Linnaeus, 1758)

Famille des Anablépides • Ordre des Cyprinodontiformes

Nom officiel : Quatre-yeux à grandes écailles • Brésil : Tralhoto, quatro-olhos • Surinam : Kutai



Taille maximale : 30 cm (0,4 kg) • Taille commune : 25 cm

Comment le reconnaître ?

Les gros-yeux présentent une morphologie et un comportement caractéristiques qui signalent inmanquablement leur présence. Ce sont les seuls poissons de Guyane à évoluer en surface, les yeux à demi émergés. Pour se déplacer rapidement, notamment en cas de danger, ils se propulsent hors de l'eau et effectuent des bonds successifs sur plusieurs mètres. Leur corps épais et légèrement aplati leur permet de glisser sur l'eau, aidés par leurs larges nageoires pectorales. La caudale est arrondie. La bouche, large et horizontale, se situe à l'extrémité du museau. Les flancs sont rayés de cinq lignes bleues, une ligne blanche s'étend sur le dessus du dos jusqu'aux yeux. La moitié supérieure du corps est de teinte marron.

Où le rencontrer ?

Aimant séjourner dans les zones vaseuses des estuaires, le long des rives des fleuves ou entre les pousses des palétuviers, le gros-yeux est l'un des poissons emblématiques des côtes de Guyane.

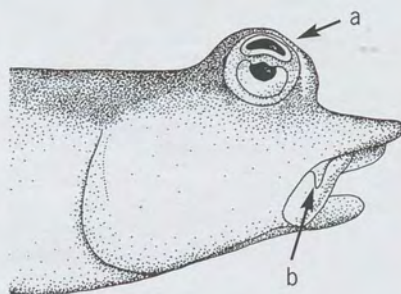
C'est aussi l'un des plus surprenants. Il évolue en surface, les yeux hors de l'eau, ne plongeant guère plus d'une poignée de secondes sous l'eau. Doué d'une formidable vision (cf. encadré p. 79), il vit entre air et mer, souvent échoué sur la vase, au bord de l'eau. Ses larges et fortes nageoires pectorales l'aident alors à se déplacer sans s'enfoncer. Il se met ainsi à l'abri des prédateurs qui hantent les milieux saumâtres (poissons-chats, loubines...), mais s'expose davantage aux aigrettes et hérons. Sa coloration marron sur le dos lui permet néanmoins de se camoufler sur la boue et dans les eaux turbides.

Les gros-yeux se rassemblent à tous âges en bancs compacts. La proportion de femelles y domine toujours. On rencontre aussi des groupes restreints, notamment de très jeunes poissons. Ils se nourrissent d'invertébrés trouvés dans la vase, de petits poissons et même d'insectes.

L'espèce semble se reproduire pendant la saison sèche. Les mâles possèdent un véritable organe copulateur sur la nageoire anale transformée en cône, permettant une fécondation interne.



Les gros-yeux s'aventurent souvent sur l'estran vaseux, glissant dans l'eau à la moindre alerte. Ils s'éloignent rapidement en planant et ricochant sur la surface grâce à de puissants battements de queue.



Les yeux volumineux (a) forment une protubérance globuleuse sur la surface aplatie de la tête (*Anableps* vient du grec *ana* « vers le haut » et *blepharon* « paupière »). Les lèvres portent une paire de courts barbils sensoriels (b), utilisés pour détecter les proies dans la vase. De nombreuses et minuscules dents sont cachées sous les lèvres charnues.

L'espèce est en effet vivipare, les femelles (matures dès 13 cm) peuvent porter plus de 40 petits par gestation. On peut les repérer à leur dos bombé dépassant de l'eau lorsque les embryons sont bien développés.

À la mise bas, les petits mesurent déjà 4 à 5 cm, taille maximale observée chez les nouveaux-nés des poissons osseux vivipares.

Le gros-yeux est inféodé aux zones de mangrove du plateau des Guyanes, entre l'Orénoque et l'Amazone. Il colonise également le littoral de Trinidad.

Pêche

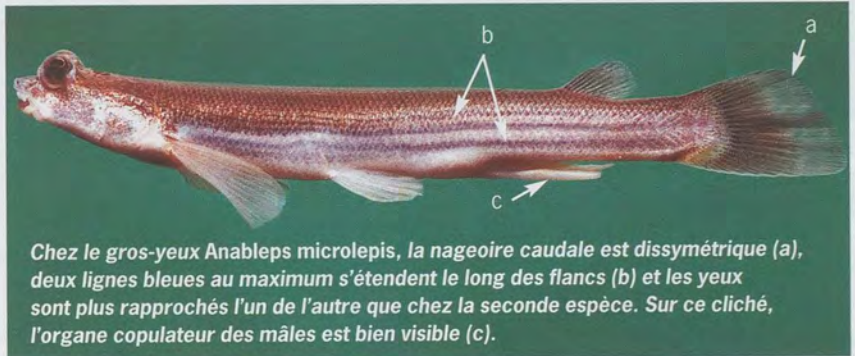
Malgré son abondance et sa chair délicate, le gros-yeux est rarement consommé en Guyane. Vigilant et difficile à approcher, il était autrefois chassé au fusil avec du petit plomb, dans les zones de fortes concentrations. Seuls quelques gros sujets se prennent accidentellement dans les filets maillants calés à proximité immédiate

du rivage, la plupart sautent en effet par-dessus sans difficulté. C'est sans doute à l'épervier que ce poisson méfiant se montre le plus vulnérable.

Sachons les distinguer...

De par ses signes distinctifs, on ne peut confondre le gros-yeux qu'avec un autre Anablépidé du même genre, *Anableps microlepis* Müller & Troschel, 1844. Cette espèce porte d'ailleurs le même nom local.

Elle fréquente seulement les abords des plages sableuses, où elle évolue généralement en petits groupes ; on la rencontre jusque sur les îlets Rémire au large du Mahury. On la reconnaît notamment à ses petites écailles, au nombre de 80-90 sur la ligne latérale contre 50-55 chez le gros-yeux des estuaires (*microlepis* a une origine grecque, de *mikros* « petit » et *lepidos* « écaille »).



Chez le gros-yeux *Anableps microlepis*, la nageoire caudale est dissymétrique (a), deux lignes bleues au maximum s'étendent le long des flancs (b) et les yeux sont plus rapprochés l'un de l'autre que chez la seconde espèce. Sur ce cliché, l'organe copulateur des mâles est bien visible (c).

POUR EN SAVOIR PLUS...

Voir sous et au-dessus de la surface de l'eau !

12

Les gros-yeux n'ont pas pour seules originalités leur habitat et leur mode de vie : grâce à l'anatomie unique de leurs yeux, ils peuvent voir de manière simultanée aussi bien dans l'eau que hors de l'eau. Cette faculté leur permet de surveiller leur environnement et de se protéger des prédateurs terrestres en s'enfuyant bruyamment à la moindre alerte : une vigilance qui se montre efficace contre les oiseaux, abondants sur le littoral vaseux de Guyane. Le mode de vision aquatique reste quant à lui peu efficace dans les eaux troubles côtières.

► Quelques mots d'anatomie

La cornée de l'œil des gros-yeux est très étendue. Au niveau de la surface de l'eau, elle porte une bande de cellules pigmentaires. Cette zone étroite, opaque et horizontale, divise la cornée en deux parties translucides :



la moitié supérieure, exposée à l'air, est plus épaisse que la moitié inférieure immergée.

Grâce à la morphologie originale de l'iris, chaque œil possède également deux pupilles : le bord pupillaire de l'iris (classiquement rond chez les Vertébrés) comporte deux festons horizontaux sous la bande pigmentée de la cornée, individualisant deux pupilles allongées. La taille des pupilles varie suivant le degré de contraction de l'iris,



comme chez tous les Vertébrés.

Les axes optiques des deux régions de la cornée convergent ainsi sur deux segments distincts de la rétine, permettant une vision aérienne (cornée supérieure) et une vision sous-marine (cornée inférieure). Chaque œil fonctionne donc comme deux yeux superposés, orientés différemment et fonctionnels simultanément, d'où le surnom de « quatre-yeux » donné aux Anablépidés.

Poule de mer

Dactylopterus volitans
(Linnaeus, 1758)

Famille des Dactyloptéridés • Ordre des Dactyloptérimorphes

Nom officiel : Poule de mer • Brésil : Coió



Taille maximale : 45 cm (1,8 kg) • Taille commune : 20 cm

Comment la reconnaître ?

Comme protégée par un casque osseux et épineux, la tête de la poule de mer a une morphologie originale. Les nageoires pectorales sont tout aussi remarquables : ornées de points et d'un liseré bleu vif, elles s'étendent jusqu'à la queue et peuvent se déplier comme un éventail. Elles se divisent en fait en deux sections, les six premiers rayons, plus courts, ressemblant à de fines griffes (le nom *Dactylopterus* évoque cette particularité, littéralement du grec *daktylos* « doigt » et *pteron* « aile, nageoire »).

Le corps, de section presque carrée, est recouvert d'écailles saillantes et pointues. La bouche infère possède d'épaisses dents granuleuses.



Où la rencontrer ?

Bien qu'elle puisse ponctuellement évoluer en surface, la poule de mer est un animal benthique. On la rencontre dans les eaux claires du plateau continental entre 30 et 100 m de profondeur. Elle montre une préférence pour les fonds de débris de coquille ou de sable propre, et évite les zones très vaseuses. Contrairement aux poissons-volants (famille des Exocoétidés), elle est incapable de sauter hors de l'eau mais plane au-dessus du fond, en déployant ses nageoires pectorales vivement colorées.

Les petites griffes de ses nageoires pectorales lui permettent de creuser le fond et d'en déterrer les crabes, bivalves, etc., qu'elle broie de ses fortes dents. Elle chasse aussi de petits poissons.

La poule de mer vit en solitaire et reste peu abondante en Guyane. Elle colonise la façade atlantique américaine des États-Unis à l'Argentine, y compris autour des îles des Caraïbes. L'espèce est également présente dans les eaux chaudes de la Méditerranée.

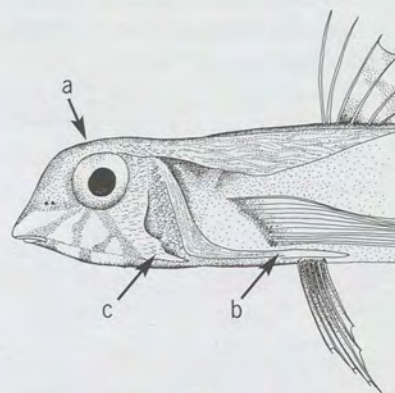
Pêche

Si la poule de mer est capturée dans les chaluts des crevettiers, les prises restent anecdotiques en raison de la faible densité du peuplement. Rarement consommés, en Guyane comme dans

les pays voisins, ces poissons sont rejetés à la mer.

Sachons les distinguer...

La famille des grondins (Triglidés) présente des caractères comparables (casque protecteur, nageoires pectorales ailées) mais le museau est pointu et les deux épines sur la nuque et le préopercule manquent. De plus, tous les rayons épineux de la nageoire dorsale sont liés par une membrane, alors que les deux premiers sont libres chez la poule de mer.



Des plaques osseuses rigides recouvrent la tête de la poule de mer, formant un casque (a). Les yeux semblent encastrés dans cette armure. Deux longues épines, carénées et robustes, se localisent sur la nuque (b) et le préopercule (c).

Les poissons vous écoutent...

Bien que leurs facultés auditives soient inégalement développées, tous les poissons entendent et il suffit pour s'en convaincre de les voir s'enfuir au bruit d'une rame qui frappe la surface de l'eau ou au vrombissement d'un moteur. Mais leurs deux oreilles sont internes, protégées dans une capsule osseuse de la boîte crânienne, dans l'axe de la colonne vertébrale. Apparemment déconnectées du milieu extérieur, on s'étonne dès lors qu'elles puissent se tenir à l'écoute des bruits alentour...

► L'architecture des oreilles

L'oreille des poissons comporte trois chambres de taille différente ; reliées par des canaux en demi-cercle, elles forment un véritable labyrinthe. L'intérieur est tapissé de cellules sensorielles qui baignent dans une gelée transparente (l'endolymphe) et qui communiquent avec le système nerveux. Chacune des chambres contient également un otolithe plus ou moins volumineux¹ (on appelle *sagitta* le plus gros des trois). Faites de crêtes et de gouttières, ces pierres de calcaire ont une forme irrégulière caractéristique des espèces ; elles aident parfois les scientifiques à identifier les poissons.

► La structure des otolithes

Les otolithes se composent de couches successives de calcaire accumulées au fil de la croissance du poisson : ils grandissent avec l'âge. Leur croissance est néanmoins discontinue, elle se ralentit notamment en période de reproduction ou de pénurie alimentaire. Ces aléas laissent des traces sur les otolithes qui se révèlent utiles pour déterminer l'âge des poissons, de la même façon que les écailles ou les épines des poissons-chats. En milieu tropical, les accidents de croissance sont cependant moins marqués que sous les latitudes tempérées.

► Des fonctions acoustique et statique

Se propageant dans l'eau à près de 1 500 m par seconde sous la forme de vibrations, les sons sont transmis à l'endolymphe du labyrinthe

en heurtant le poisson : les ondes acoustiques mettent ainsi en mouvement les otolithes qui stimulent finalement les cellules sensorielles. Chez certaines espèces, la vessie gazeuse entretient des relations avec l'oreille interne : soit directement par d'étroits canaux à air (anchois, sardines), soit par l'intermédiaire d'une chaîne d'osselets (c'est l'appareil de Weber des poissons-chats). La vessie transmet notamment des sons à haute fréquence et d'intensité faible, comme ceux des sondeurs de pêche.

Les poissons perçoivent également les ondes sonores de basse fréquence grâce à leur ligne latérale (située de chaque côté du corps) : elle abrite des cellules sensorielles du même type que celles de l'oreille interne. Le système de la ligne latérale est par ailleurs sensible aux courants d'eau qui glissent sur les flancs du poisson.

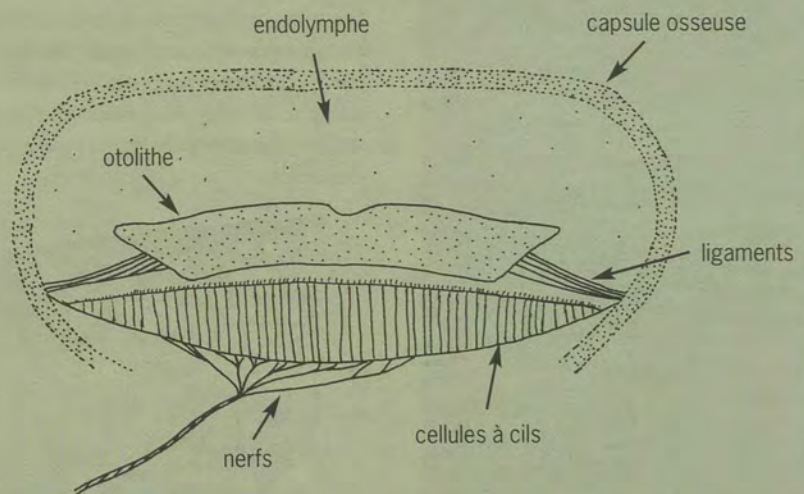
Parallèlement à son rôle auditif, l'oreille intervient dans l'équilibre du poisson, et cette seconde fonction n'est sans doute pas la moindre pour des animaux qui se déplacent dans un milieu à trois dimensions. Suivant l'orientation du poisson, les mouvements des otolithes déclenchent des battements réflexes des nageoires qui rétablissent l'équilibre initial. Les trois canaux



La taille des otolithes varie considérablement suivant les espèces, sans relation avec leur fonction auditive ou la longueur des poissons ; ceux des Sciaenidés sont imposants. Exemples d'otolithes (*sagitta*) en taille réelle : a- acoupa aiguille (3 kg), b- acoupa blanc (5 kg), c- acoupa rouge (3 kg), d- vivaneau rouge (1 kg), e- vieille (10 kg).

semi-circulaires du labyrinthe, qui possèdent le même épithélium sensoriel que les chambres, répondent aussi à ces stimulations. Leur disposition spatiale (deux verticaux et un horizontal, à 90°) est constante quelle que soit l'espèce.

1) Chez les poissons cartilagineux (requins, pastenagues...), les otolithes sont des particules minérales microscopiques, qui proviennent parfois du milieu ambiant.



Les mécanismes de l'ouïe des poissons

Ce schéma d'une chambre du labyrinthe (coupe transversale) montre le fonctionnement de l'organe à otolithes. L'otolithe obéit à la gravité ; soutenu par des ligaments, il appuie sur des récepteurs sensoriels (des cellules à cils) reliés à des nerfs. Il les excite par pression directe (mouvement vertical) ou par frottement (mouvement latéral). Sous l'effet d'une onde sonore ou d'un mouvement du poisson, les otolithes réagissent en conséquence et transmettent un signal différent.

Palika

Megalops atlanticus
Valenciennes, 1847

Famille des Mégalopidés • Ordre des Élopiformes

Nom officiel : *Tarpon argenté* • Brésil : *Tarpão* • Surinam : *Trapoen*



Taille maximale : 266 cm (161 kg)
Taille commune : 130 cm (30 kg)

Comment le reconnaître ?

Le palika se distingue aisément à son corps argenté et comprimé, recouvert d'écaillés épaisses et très larges. Le diamètre élevé de l'œil et la gueule puissante, armée d'une mâchoire inférieure proéminente, sont également caractéristiques de l'espèce ; ils la font ressembler à une grosse sardine.

Le dernier rayon filamenteux de la nageoire dorsale se prolonge largement le long du pédoncule caudal.

La teinte dominante blanc argenté s'assombrit dans la région dorsale, notamment chez les jeunes qui vivent dans les marais.

Où le rencontrer ?

Le palika, ou tarpon, possède une vaste répartition géographique : il est abondant de la Floride à la côte nord du Brésil dans l'océan Atlantique occidental, mais également dans les eaux côtières tropicales d'Afrique de l'ouest. L'espèce est connue pour effectuer des migrations saisonnières vers les régions plus froides en formant de gros bancs qui transitent parfois par les îles du Salut.

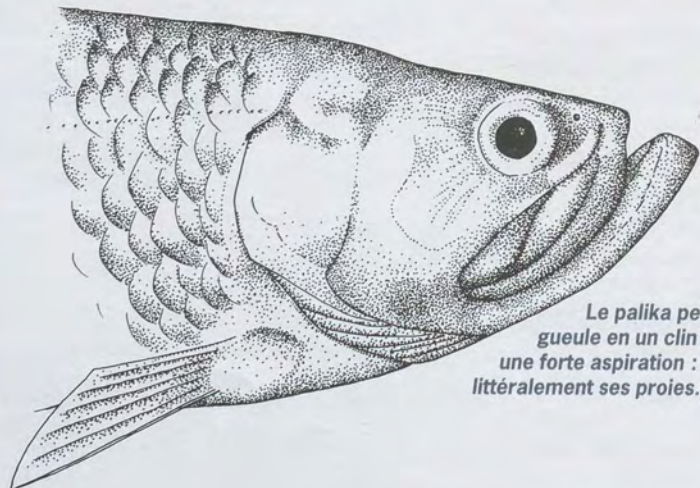
Ce prédateur vorace chasse les bancs de petits poissons (parassis, sardines, anchois...), voire même des loubines ou des crabes.

Les tarpons changent de milieu de vie au cours de leur croissance. Après la ponte, les larves migrent vers le littoral et se développent dans les marais côtiers, les zones de mangrove ou en estuaire.

Les jeunes (jusqu'à une soixantaine de centimètres) grandissent dans des cours d'eau lents et des marais, s'éloignant parfois de plus de 50 km de l'embouchure (comme sur la rivière de Kaw). Leur croissance est lente.

Ils tolèrent des habitats appauvris en oxygène grâce à une fonction originale de leur vessie gazeuse : communiquant avec l'œsophage, celle-ci peut se remplir d'air directement à partir de l'atmosphère, lorsque les poissons viennent respirer en surface. L'oxygène peut alors être échangé par le circuit sanguin (cf. encadré p. 119).

Les adultes sont des poissons pélagiques côtiers, que l'on rencontre notamment à proximité des îles (îles du Salut, îlets Rémire...). On les voit parfois nager juste sous la surface où même sauter hors de l'eau. Ils peuvent vivre une cinquantaine d'années.



Le palika peut ouvrir sa large gueule en un clin d'œil, créant une forte aspiration : il gobe littéralement ses proies.

La maturité est atteinte à partir de 100-120 cm, vers huit à dix ans. La reproduction a lieu en mer, à la fin de la saison des pluies. Les femelles pondent souvent plusieurs millions d'œufs, leur fécondité augmentant avec leur taille. Ce potentiel reproducteur a encouragé le développement de la pisciculture, en Colombie notamment.

Pêche

Apprécié pour sa puissance et sa combativité, le palika est le poisson roi de la pêche sportive à la ligne en Guyane ; les îles du Salut sont devenues un site renommé pour cette activité. Les meilleurs postes se situent sur les tombants ou dans les zones de remous, et surtout par temps calme. Le record actuel est de 118,6 kg pour 266 cm (record du monde en longueur).

Les professionnels le capturent également au filet maillant mais l'espèce reste peu exploitée car elle est exclusivement consommée sur le marché local, peu demandeur. On estime à une vingtaine de tonnes la production annuelle guyanaise. Les gros individus font leur apparition pendant la saison sèche tandis que les jeunes se pêchent toute l'année.

Le palika est commercialisé frais, éviscéré ou entier. Sa valeur marchande est faible, notamment pour les gros spécimens, vendus à la pièce.



Les écailles du palika peuvent dépasser 8 cm de diamètre. Elles sont utilisées dans l'ornementation.



Les palikas nagent tranquillement en pleine eau, majestueux, venant parfois marsouiner à la surface. Ils traquent toutes sortes de poissons en choisissant de préférence les zones de remous ou accidentées.

Pour les pêcheurs amateurs de sensations, le palika est l'un des poissons emblématiques de la Guyane. Sa capture s'avère difficile en raison des sauts spectaculaires qu'il effectue sitôt ferré et qui lui permettent bien souvent de se décrocher. Il est pêché le plus souvent à l'appât (sardine et balaou notamment) mais attaque également des leurres.

Il semble qu'il n'atteigne pas en Guyane les poids records enregistrés sur les côtes africaines ou américaines.

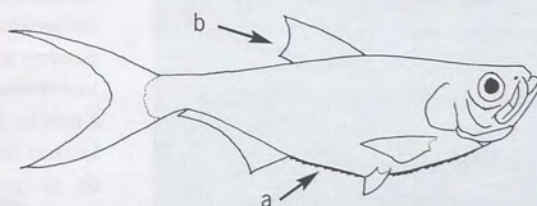
Cuisine pays

Pour être pleinement appréciée malgré les arêtes très nombreuses, la chair du palika peut être soigneusement lacerée avant la cuisson (à raison d'une incision chaque centimètre, des deux côtés du poisson, afin de sectionner finement toutes les arêtes). Cette préparation se justifie moins pour les gros individus.

Le poisson est ensuite souvent mariné puis grillé.

Sachons les distinguer...

La morphologie de la tête de la sardine guyanaise, qui rappelle celle du palika, peut induire certaines confusions sur de jeunes poissons. L'espèce se reconnaît facilement à la crête d'épines qui orne le ventre des Clupéidés (a). La nageoire dorsale ne présente pas de rayon filamenteux (b).



Sardine

Antennaire

Antennarius striatus
(Shaw, 1794)

Famille des Antennariidés • Ordre des Lophiiformes

Nom officiel : Laffe cinq doigts • Brésil : Guaperva



Taille maximale : 22 cm • Taille commune : 8 cm

Comment le reconnaître ?

Ce petit poisson a un aspect globuleux bien particulier. La peau, rugueuse en raison des écailles en forme de minuscules tubercules, est ornée de zébrures brunes qui se détachent sur la peau beige (d'où le nom scientifique de l'espèce). Les nageoires sont également ponctuées de taches très sombres. La dorsale possède trois rayons rigides libres, recouverts de peau et séparés du fragment postérieur de la nageoire. Pectorales et ventrales, en forme de bras, servent d'appareil locomoteur : elles permettent à l'animal de se déplacer sur le fond. Les petits yeux sont situés sur le front, à la base du second rayon de la nageoire dorsale.

Où le rencontrer ?

Cette espèce sédentaire et indolente vit sur des substrats variables, meubles ou rocheux. En Guyane, elle habite les zones assez profondes, entre 30 et 70 m.

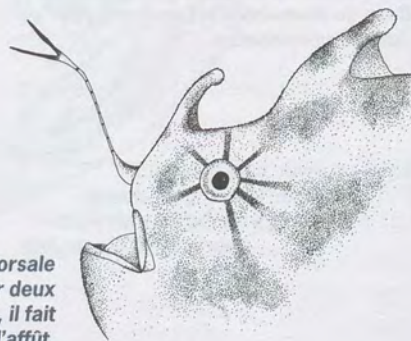
Malgré sa taille réduite, c'est un prédateur vorace. La bouche protractile est en effet munie d'une mâchoire inférieure proéminente. Capable de rester immobile pendant de longues périodes, l'antennaire se camoufle sur le fond en faisant preuve d'un mimétisme redoutable. Il attend que de petits poissons ou des crustacés passent à proximité pour agiter son leurre filamenteux, jusqu'à les attirer à portée de sa large gueule.

Lorsqu'on le manipule, il a la faculté de se gonfler d'air ou d'eau à la manière d'un ballon.

L'antennaire fréquente les eaux de l'Atlantique oriental et occidental (du golfe du Mexique au nord du Brésil). Il se rencontre communément sur le plateau continental guyanais, où les crevettiers le capturent accessoirement. Il n'est pas consommé.

Sachons les distinguer...

L'espèce *Antennarius striatus* est à l'heure actuelle le seul Antennariidé identifié en Guyane, parmi les 45 espèces que compte cette famille et les neuf présentes dans l'Atlantique ouest. *Phrynelox scaber* (Cuvier, 1817) ou *Phrynelox nuttingii* (Garman, 1896) se sont révélées provenir d'erreurs de taxonomie sur de jeunes spécimens d'antennaire. Ce poisson a en fait hérité de près de quarante noms latins différents depuis la fin du XVIII^e siècle, démontrant ainsi sa grande variabilité morphologique. En fonction de l'environnement, la couleur générale du corps par exemple peut aller du jaune au marron foncé, en passant par le gris, le beige ou même l'orange et le vert...



Le premier rayon de la nageoire dorsale de l'antennaire est grêle. Terminé par deux fragments de peau qui ondulent dans l'eau, il fait office de leurre lorsque l'animal chasse à l'affût.

Chauve-souris de mer

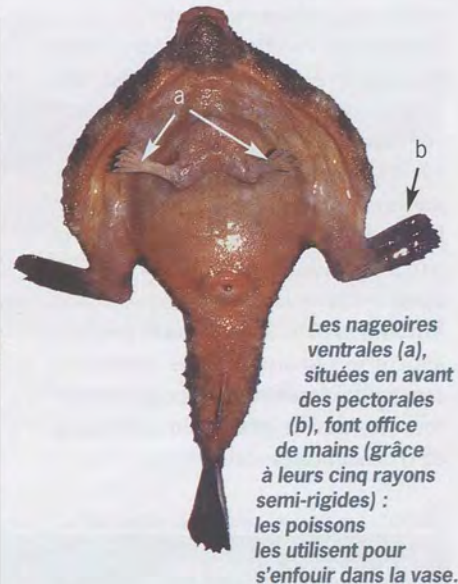
Ogcocephalus nasutus
(Cuvier, 1829)

Famille des Ogcocephalidés • Ordre des Lophiiformes

Nom officiel : Chauve-souris de mer • Brésil : Peixe-morcego



Taille maximale : 38 cm
Taille commune : 25 cm



Les nageoires ventrales (a), situées en avant des pectorales (b), font office de mains (grâce à leurs cinq rayons semi-rigides) : les poissons les utilisent pour s'enfourer dans la vase.

Comment la reconnaître ?

La morphologie spectaculaire des chauve-souris de mer rappelle celle de la baudroie (*Lophius*). Le corps, qui est élargi au niveau des nageoires pectorales, se prolonge par un rostre proéminent placé entre les deux yeux. Situées à l'extrémité de « bras » musclés, les pectorales participent activement à la locomotion du poisson, par petits sauts sur le fond. La nageoire caudale permet de plus longs déplacements. Des écailles semblables à des tubercules blanchâtres couvrent la région dorsale. De petites protubérances cutanées, disposées en un seul rang, ornent également la face ventrale de la queue. Les organes sensoriels de la ligne latérale sont associés à de nombreux filaments de peau, alignés de chaque côté de la queue. La coloration est brune sur le dos, parsemé de taches foncées, et orange sur le ventre.

Où la rencontrer ?

Les chauve-souris de mer sont des poissons benthiques qui vivent posés sur les substrats mous ou enfouis dans les sédiments. Leur mécanisme respiratoire est adapté à ce mode de vie sédentaire : des contractions des « bras » permettent d'évacuer l'eau absorbée par la bouche, les orifices des branchies se localisant à l'aisselle des nageoires pectorales. L'espèce préfère les fonds du large entre 30 et 75 m. Des individus ont toutefois été retrouvés entre 2 et 170 m de profondeur, parfois même en estuaire. Cette répartition bathymétrique très large reflète leur grande tolérance aux variations de salinité.



Dans une petite cavité en dessous du rostre, un court filament agit comme un leurre afin d'attirer des proies à proximité de la bouche protractile.

Ces animaux s'alimentent de petits coquillages (gastéropodes, bivalves), de crustacés et de vers qu'ils trouvent en fouillant la vase, sans dédaigner pour autant les petits poissons qui passent à leur portée. La chauve-souris de mer est en effet capable de déplacements rapides : par une brusque détente de ses nageoires pectorales et de la queue, elle peut se projeter vivement en avant pour saisir ses proies. L'espèce, présente de la Floride au nord du Brésil, est commune en Guyane. N'étant pas consommée, elle n'est pas ciblée par les pêcheurs professionnels mais contribue aux prises accessoires des crevettiers.

Sachons les distinguer...

Quatre autres espèces du genre *Ogcocephalus*, très ressemblantes, reçoivent l'appellation commune de chauve-souris de mer.

Ogcocephalus notatus (Valenciennes, 1837) est la plus commune. Elle dépasse rarement 8 centimètres. Le rostre est court et pointu, la bouche large. La face dorsale est de couleur marron clair, ponctuée de taches rondes très foncées.

Assez rare, *Ogcocephalus parvus* Longley & Hildebrand, 1940 atteint une taille

voisine. La présence de tubercules longs et épineux rend la peau de ce poisson très rugueuse sur le dos. Les nageoires pectorales et caudale sont bordées de noir.

Ogcocephalus vespertilio (Linnaeus, 1758) se distingue quant à elle par sa grande taille (jusqu'à 30 cm) et son rostre particulièrement long.

Ogcocephalus rostellum Bradbury, 1980 fréquente davantage les côtes des États-Unis mais un spécimen aurait été découvert récemment en Guyane par 40 m de profondeur. L'espèce peut mesurer 19 cm, le corps est aplati.

Le genre *Halieutichthys* est représenté par une seule espèce en Guyane, la chauve-souris *Halieutichthys aculeatus* Mitchill, 1818. Sa silhouette est facilement reconnaissable. Les crevettiers capturent régulièrement ce petit poisson qui mesure généralement moins de 6 centimètres.

Deux autres genres d'Ogocéphalidés fréquentent les eaux guyanaises à des profondeurs souvent supérieures, et jusqu'à 900 m (*Dibranchus*, *Zalieutes*).

Le genre *Chaunax*, qui appartient à la famille des Chaunacidae (ordre des Lophiiformes), a lui aussi été observé dans ces habitats.



La chauve-souris *Halieutichthys aculeatus* possède un rostre très court (a) et le corps arrondi (b). La peau luisante semble lisse et les nageoires sont rayées d'une bande noire (c).

POUR EN SAVOIR PLUS...

La banane de mer *Albula vulpes* (Linnaeus, 1758)

14

Cosmopolite des mers chaudes, la banane de mer évolue dans les eaux limpides du plateau continental de Guyane, généralement entre 40 et 80 m de profondeur. Elle vit au-dessus des fonds propres, souvent aux abords des zones rocheuses, fouillant les sédiments avec son museau pour dénicher de petits animaux (bivalves, vers, crustacés...). Sa tête est en effet profilée comme un cône, à la manière de celle d'un rat (ou vaguement d'un renard, *vulpes* en latin). Ce grand poisson argenté se déplace en petits groupes ou en solitaire, surtout les gros sujets qui sont réputés en pêche sportive. Leur chair est fine mais contient de nombreuses arêtes.

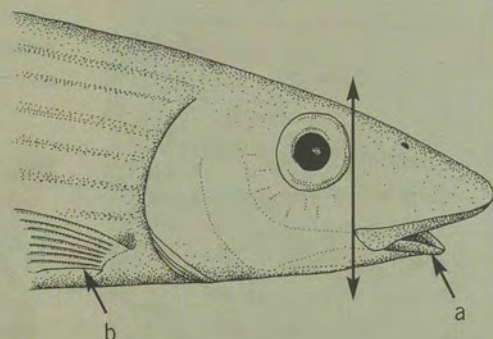
La famille des Albulidés est représentée par deux espèces dans l'Atlantique ouest, la banane de mer étant la plus commune.

La banane fil *Albula nemoptera* (Fowler, 1911) doit son nom au dernier rayon allongé des nageoires dorsale et anale. Toutes deux mesurent communément 35 centimètres.

Ces poissons ressemblent à première vue à la guinée machette *Elops saurus* Linnaeus, 1766 (unique représentant de la famille des Élopidés



La banane de mer possède une petite bouche infère et horizontale (a), dont l'extrémité n'atteint pas le bord de l'œil (contrairement à celle de la banane fil). Ses nageoires pectorales sont insérées très bas, presque en position ventrale (b).



dans l'Atlantique ouest). Mais la bouche de cette dernière est plus large, oblique et terminale. Son corps argenté est couvert d'écaillés minuscules et contient

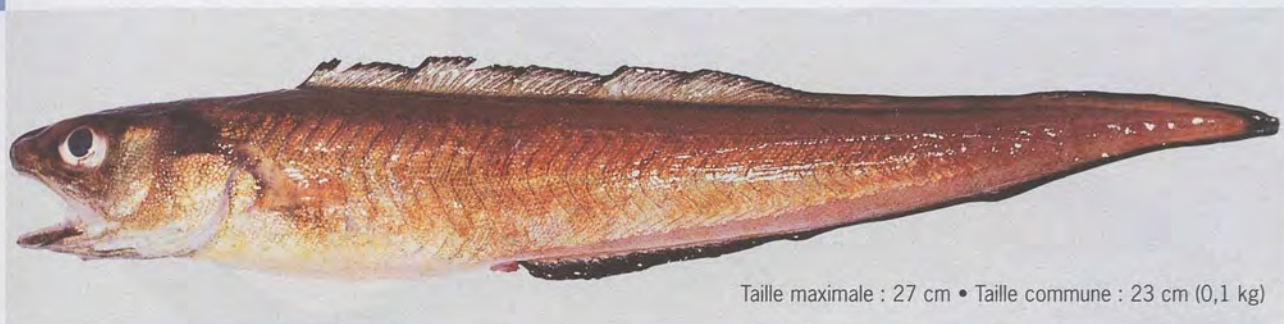
autant d'arêtes que les bananes de mer. Cette espèce euryhaline est rare en Guyane, elle est capturée exceptionnellement au chalut ou au filet maillant.

Brotule liserée

Lepophidium profundorum
(Gill, 1863)

Famille des Ophidiidés • Ordre des Ophidiiformes

Nom officiel : Brotule liserée



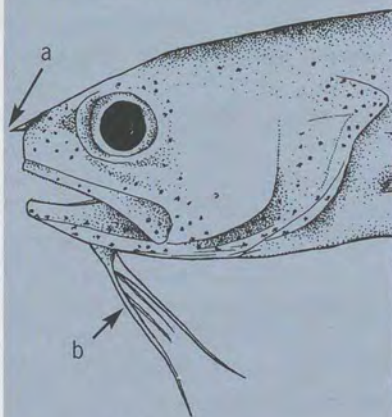
Taille maximale : 27 cm • Taille commune : 23 cm (0,1 kg)

Comment la reconnaître ?

L'allure modérément allongée de la brotule liserée, dont le corps s'amincit régulièrement jusqu'à la queue pointue, caractérise les Ophidiidés (du grec *ophis* « serpent »). Les nageoires dorsale et anale, bordées de noir, courent sur une bonne longueur et se rejoignent au niveau de la caudale.

Le corps est couvert de minuscules écailles cycloïdes.

Les flancs luisants et la tête sont d'une coloration brune unie sans marque particulière.



La tête des brotules du genre *Lepophidium* est très particulière : le museau porte à son extrémité une épine robuste, pointée vers le bas (a) et les nageoires pelviennes (b) sont insérées sur le menton, tels des barbillons. Elles comportent deux rayons filamenteux sans rôle sensoriel. La dentition est faible, composée de plusieurs rangées de dents minuscules.

Où la rencontrer ?

La brotule liserée est un animal benthique appréciant les fonds de sable et de débris coquilliers. Elle semble plutôt vivre en solitaire sur le bord du plateau continental et du talus mais on la trouve dès 30 m de profondeur en Guyane.

Ce poisson se déplace en ondulant à la manière d'un congre ou d'une murène. Posé sur les sédiments avec lesquels il se confond, il chasse à l'affût de petits poissons.

L'espèce se rencontre dans tout l'Atlantique tropical ouest ; elle est commune en Guyane.

Pêche

La brotule se retrouve sur le pont des crevettiers, notamment lorsque ceux-ci opèrent sur les zones de plus de 50 mètres.

Sa chair est réputée délicate mais les prises sont bien souvent trop petites pour être consommées.

Sachons les distinguer...

Pas moins de six autres espèces d'Ophidiidés fréquentent le plateau continental guyanais, au-delà de 40-50 m de profondeur. Deux d'entre elles ressemblent à la brotule liserée : la brotule barbiche *Lepophidium brevibarbe* (Cuvier, 1829), qui tient son nom de ses nageoires pelviennes assez courtes, et la brotule sombre *Lepophidium aporrhox* Robins, 1961. La coloration brun-noir des opercules (clairs chez la brotule liserée) constitue l'un des rares caractères distinctifs

apparents. La brotule sombre est beaucoup plus rare, la Guyane se situant en périphérie de son aire de répartition.

La brotule de banc *Ophidion bolbrookii* (Putnam, 1874) présente un aspect et une coloration similaires ; sa silhouette est cependant moins effilée et la pointe de la queue plus arrondie. Son museau est par ailleurs dépourvu d'épine.

La brotule tachetée *Lepophidium pheromystax* Robins, 1960 se reconnaît immédiatement aux taches rondes et brunes disposées irrégulièrement sur les flancs, et à la nageoire dorsale bordée d'un liseré noir discontinu. Elle se rapproche d'une espèce plus petite, *Otophidium omostigma* (Jordan & Gilbert, 1882) : son corps est également tacheté de brun, mais les ponctuations s'alignent sur trois rangs et une tache noire se démarque nettement sur le haut de l'opercule. D'une allure moins élancée que le genre *Lepophidium*, elle mesure 14 cm au maximum.

La brotule barbue *Brotula barbata* (Bloch & Schneider, 1801) représente sans conteste la plus grande espèce de la famille : elle peut atteindre près d'un mètre de long et peser 8 kg. Sa physionomie singulière réduit fortement les risques de confusion.



La présence de barbillons sur le museau et la mâchoire inférieure (a), la position reculée des nageoires pelviennes (b) et la forme massive du corps caractérisent la brotule barbue.

Carangue

Caranx hippos (Linnaeus, 1766)

Famille des Carangidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Carangue crevalle* • Brésil : *Xaréu* • Surinam : *Zeezalm*



Taille maximale : 115 cm (25 kg environ)
Taille commune : 70 cm (6 kg)

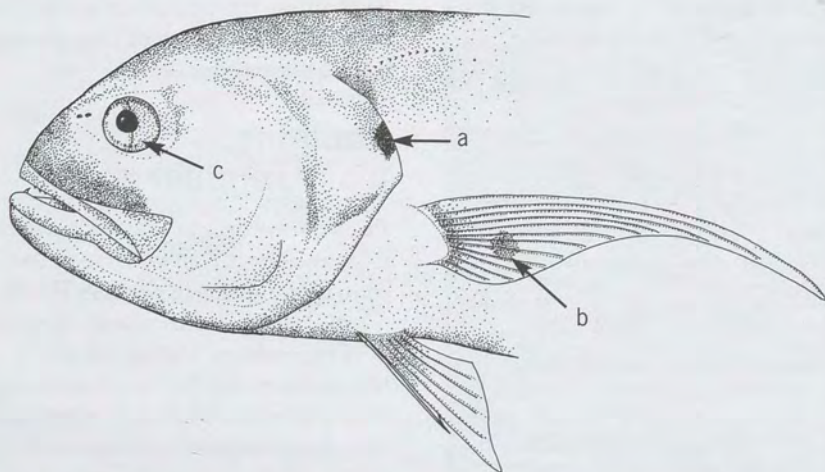
Comment la reconnaître ?

Cette carangue a le corps allongé et comprimé, son front est busqué. Comme tous les Carangidés, elle possède des scutelles sur la partie terminale de la ligne latérale, de minuscules écailles recouvrent son corps et ses nageoires pectorales ont la forme d'une faucille. Le pédoncule caudal porte également une paire de fortes carènes. Deux épines isolées précèdent la nageoire anale. La région dorsale est teintée d'un vert bleuté mêlé de reflets dorés, tandis que la moitié inférieure est blanc argenté. La nageoire anale et la base de la queue sont jaune vif.

Où la rencontrer ?

La carangue a un mode de vie pélagique particulièrement actif. Les adultes vivent souvent en petits groupes sur le plateau continental, mais les jeunes individus peuvent se rassembler en bancs plus importants. Pendant la saison sèche, la salinité s'élève dans les eaux côtières et les poissons se rapprochent du littoral, pénétrant même dans les estuaires des petits fleuves.

Ce redoutable carnassier chasse avant tout des poissons mais également des céphalopodes et des invertébrés benthiques (crevettes et autres crustacés). Il suit souvent le sillage des crevettes, attiré par les importantes quantités de poissons rejetées en mer. La carangue colonise les eaux chaudes et tempérées de l'océan Atlantique oriental et occidental. C'est la plus commune des espèces de Carangidés en Guyane.



La carangue porte une tache noire caractéristique sur le bord de l'opercule (a) et une autre à l'aisselle des nageoires pectorales (b). Une paupière adipeuse (c) recouvre partiellement l'œil, d'un bon diamètre. La gueule puissante est armée de petites canines coniques.

Pêche

La carangue revêt une certaine importance économique en Guyane et constitue une cible secondaire pour les pêcheurs côtiers professionnels. Ils la capturent exclusivement au filet maillant à l'embouchure des fleuves et le long du littoral. Près de dix tonnes sont débarquées en frais chaque année, essentiellement entre juillet et novembre ; les prises sont sporadiques de décembre à février. Les poissons sont le plus souvent commercialisés sous forme étêtée.

Pendant la période sèche, on peut pêcher la carangue à la ligne ou à la traîne ; elle fait preuve d'une puissance et d'une rapidité appréciées des amateurs de pêche sportive.

L'espèce se prend aussi dans les chaluts des crevettiers au moment où les marins remontent les filets. Souvent de belle taille, les prises sont congelées pour faire partie de la godaille.

Cuisine pays

La chair ferme de cette carangue a la réputation de se dessécher rapidement à la cuisson et reste peu prisée en Guyane. Elle est pourtant de qualité et contient peu d'arêtes, ce qui en fait un poisson intéressant à fileter. Une partie de la production est valorisée sous forme de filets fumés à Cayenne.

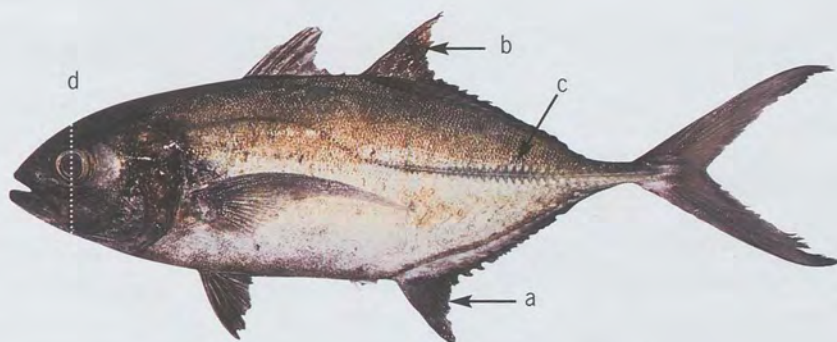
Sachons les distinguer...

Le genre *Caranx* est représenté par trois autres espèces en Guyane, toutes moins communes que l'espèce précédente.

La **carangue mayole** *Caranx latus* Agassiz, 1831 est relativement difficile à différencier de la carangue. Elle s'en distingue par l'absence de tache noire à la base des nageoires pectorales et par l'aspect écailleux de la poitrine (nue chez la carangue). La nageoire anale blanche est un troisième signe visuel rapide à remarquer chez cette espèce de taille moyenne, ne dépassant pas 80 centimètres.



Carangue mayole



Chez la carangue coubali, le lobe antérieur des nageoires anale (a) et dorsale (b) est assez court. On compte plus de 45 scutelles sur la portion rectiligne de la ligne latérale (c). L'articulation des mâchoires se situe à la verticale de l'œil (d).

La carangue coubali *Caranx crysos* (Mitchill, 1815) a le corps oblong et plus épais, orné de nombreux reflets irisés. Cette espèce grégaire de taille moyenne (35 cm) préfère les eaux claires du large. Elle peut venir en surface chasser les bancs de petits poissons pélagiques.

La présence de la carangue comade *Caranx ruber* (Bloch, 1793) a été soulevée, bien qu'elle soit plus typique des milieux coralliens. Fort ressemblante à l'espèce précédente, elle possède cependant une bouche plus courte, n'atteignant pas le niveau de l'œil, et la queue présente une bande noire typique sur le lobe inférieur.

Le cordonnier *Alectis ciliaris* (Bloch, 1787), seule espèce du genre *Alectis* connue en Guyane, est peu commun. Son profil rappelle celui de la carangue et de la carangue mayole mais présente un signe distinctif important : les rayons épineux qui précèdent les nageoires dorsale et anale ne sont pas apparents chez les sujets de plus de 17 centimètres. De plus, la mâchoire supérieure ne s'étend pas jusqu'au bord postérieur de l'œil.

Le corps, bleuté sur le haut du dos, est de couleur générale argentée. Chez les juvéniles, dorsale et anale possèdent de longs prolongements filamenteux et le corps est strié de plusieurs bandes noires transversales.

Chinchard

Selar crumenophthalmus
(Bloch, 1793)

Famille des Carangidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Sélar coulissou* • Brésil : *Garapau*



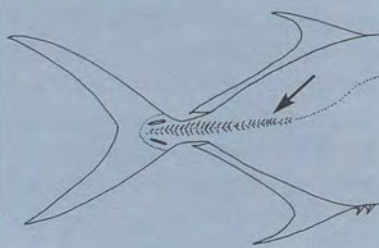
Taille maximale : 35 cm (0,5 kg) • Taille commune : 25 cm (0,25 kg)

Comment le reconnaître ?

Le chinchard a le corps allongé et ovale, teinté d'un bleu foncé métallique au-dessus de la ligne latérale.

L'œil de fort diamètre est partiellement recouvert par une paupière translucide et protectrice.

La gueule possède des mâchoires peu puissantes munies de dents minuscules.



Dans sa partie postérieure rectiligne, la ligne latérale du chinchard est ornée de 29 à 42 scutelles, analogues à des écailles renforcées.

Où le rencontrer ?

Le chinchard est un poisson pélagique grégaire que l'on rencontre rarement dans les eaux turbides du littoral de Guyane, mais plutôt au-delà de dix milles de la côte. Les bancs d'adultes évoluent à toutes les profondeurs tandis que les jeunes restent davantage en surface.

Ces derniers se nourrissent avant tout de crustacés planctoniques. Le régime alimentaire devient plus varié chez les gros individus qui ingèrent petits poissons (anchois, sardines...), crustacés et céphalopodes. L'espèce est la cible des grands carnassiers pélagiques (thazards, carangues, etc.).

Cosmopolite, l'espèce est présente dans tous les océans chauds du globe. Le long du continent américain, elle est observée du nord-est des États-Unis au sud du Brésil.

Pêche

Si la pêche du chinchard s'est développée de manière importante au Venezuela, il ne fait pas l'objet d'une exploitation en Guyane et son potentiel halieutique n'est pas évalué régulièrement. Quelques spécimens sont capturés au chalut à crevettes et rejetés car leur chair reste peu prisée par les consommateurs locaux.

Sachons les distinguer...

Deux autres genres de Carangidés, *Decapterus* et *Trachurus*, cohabitent avec le genre *Selar* en Guyane. Leurs profils voisins peuvent induire des confusions mais certains traits distinctifs sont remarquables.

Seul le **chinchard frappeur** *Trachurus lathami* Nichols, 1920 possède des scutelles sur toute la ligne latérale (et non seulement en avant de la queue). La **comète quiaquia** *Decapterus punctatus* (Cuvier, 1829), plus petite avec 21 cm maximum, se distingue quant à elle par la présence de petits points noirs le long de la portion antérieure de la ligne latérale. Les nageoires dorsale et anale se terminent par une pinnule caractéristique du genre *Decapterus*.

Plus typique de l'Atlantique oriental, le **chinchard d'Europe** *Trachurus trachurus* (Linnaeus, 1758) est rare dans les eaux guyanaises. Il se distingue difficilement du chinchard frappeur.

Les petites **thonines** *Euthynnus alletteratus* (Rafinesque, 1810), de la famille des Scombridés, ont une allure et un mode de vie comparables à ceux des chinchards. Leur corps fusiforme et massif est orné de quelques taches noires sur le ventre, tandis que les nageoires dorsale et anale portent huit et sept pinnules sur le tronçon caudal. Les scutelles sont absentes.

L'espèce, également appelée **bonite**, peut dépasser 100 cm et peser 16 kg. Elle est capturée de temps à autre par les crevettiers et les tapouilles.

Fausse-carangue

Trachinotus cayennensis
Cuvier, 1832

Famille des Carangidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Pompaneau cordonnier • Brésil : Pampo-amarelo



Taille maximale : 46 cm • Taille commune : 35 cm (0,8 kg)

Comment la reconnaître ?

La fausse-carangue a le corps comprimé et relativement allongé, le museau tronqué et arrondi. Rectiligne sur toute sa longueur, la ligne latérale ne porte pas de scutelles.

La nageoire dorsale se compose de cinq courtes épines disjointes suivies d'un rayon épineux et de 26 à 29 rayons mous.

Symétriquement, la nageoire anale possède deux épines séparées qui précèdent un long rayon épineux et 23 à 27 rayons mous.

La nageoire caudale est profondément échancrée et effilée.

La coloration bleu métallique de la région dorsale s'estompe sur les flancs, qui prennent une teinte blanc argenté mêlée de larges taches orangées.

Où la rencontrer ?

La fausse-carangue est avant tout un poisson côtier qui fréquente la frange littorale (zones sableuses, îlets, embouchures) jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Les juvéniles forment des bancs le long des plages alors que les adultes vivent plus au large en solitaire ou en petits groupes. L'espèce adopte un mode de vie pélagique au stade adulte : en général, ces carnassiers évoluent en pleine eau sauf lorsqu'ils recherchent des proies sur le fond (gastéropodes, crustacés...) ; ils brisent carapaces et coquilles de leurs puissantes mâchoires pharyngiennes. Ils attaquent aussi de petits poissons.

L'aire de répartition de la fausse-carangue se réduit au plateau continental entre le Venezuela et le Brésil ; elle se rencontre irrégulièrement en Guyane.

Pêche

Ce Carangidé ne constitue pas une cible spécifique de la pêche professionnelle guyanaise en raison de sa faible abondance, mais il est capturé occasionnellement au filet maillant le long du littoral par les canots créoles. La production débarquée s'élève à près d'une demi-tonne par an. Les prises ont lieu toute l'année mais semblent plus fréquentes entre avril et juillet ; elles se limitent souvent à quelques individus par marée.

Cuisine pays

La fausse-carangue est souvent destinée à l'autoconsommation tant sa chair est savoureuse. Elle s'apprécie en pimentade, grillée ou cuite au four.

Sachons les distinguer...

Le pompaneau plume *Trachinotus falcatus* (Forsskål, 1775) est une espèce de plus grande taille observée de part et d'autre de l'océan Atlantique. Elle dépasse souvent 50 cm, seuls les petits sujets peuvent donc être confondus avec la fausse-carangue. Le corps paraît plus haut mais c'est l'observation des nageoires dorsale et anale qui permet véritablement de distinguer les deux espèces. Chez le pompaneau plume, elles sont sensiblement plus courtes, comportant au maximum 19 rayons mous sur l'anale et 21 sur la dorsale. Celle-ci possède en outre 6 courtes épines séparées les unes des autres (contre seulement 5 chez la fausse-carangue).

La présence du pompaneau guatien *Trachinotus goodiei* Jordan & Evermann, 1896 semble probable en Guyane bien qu'elle n'y soit pas formellement établie. Typique des eaux claires, cette espèce présente plusieurs lignes sombres verticales sur les flancs.

La confusion avec la carangue nez court peut être évitée en considérant la présence de scutelles en avant de la queue, la ligne latérale fortement arquée à hauteur des nageoires pectorales ou la forme en faucille de ses nageoires (cf. fiche 29.5).

Poisson-assiette

Selene vomer (Linnaeus, 1758)

Famille des Carangidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Musso panache • Brésil : Galo-de-penacho



Taille maximale : 45 cm (2,2 kg)
Taille commune : 35 cm

Comment le reconnaître ?

Le poisson-assiette présente une morphologie originale : il doit ce nom évocateur à son corps haut et extrêmement comprimé. Son front droit, son museau légèrement proéminent et concave singularisent sa silhouette. Les premiers rayons des nageoires dorsale et anale se prolongent jusqu'à la queue d'une manière symétrique. Les ventrales sont rudimentaires. Le corps dépourvu d'écaillés est blanc argenté, teinté de reflets bleu métallique sur le dos.



Chez les juvéniles, les nageoires pelviennes et dorsale sont ornées de longs prolongements filamenteux, qui s'atrophient au fil de la croissance. Les individus atteignent leur morphologie d'adultes vers 10 centimètres. Cette évolution singulière a longtemps fait penser à des espèces différentes.

Où le rencontrer ?

Le poisson-assiette se rencontre régulièrement tout le long du littoral guyanais, de la frange littorale jusqu'à des profondeurs supérieures à 40 mètres.

Pélagique, l'espèce vit en pleine eau et à proximité du fond, en solitaire ou en groupes de quelques individus. Les jeunes restent dans les zones confinées (baies, estuaires...) ou peu profondes (le long de plages par exemple).

Ce carnassier peut chasser une grande variété de proies, y compris des animaux benthiques (petits poissons, crevettes, crabes, vers...).

Il est présent sur la façade atlantique occidentale, des États-Unis à l'Uruguay.

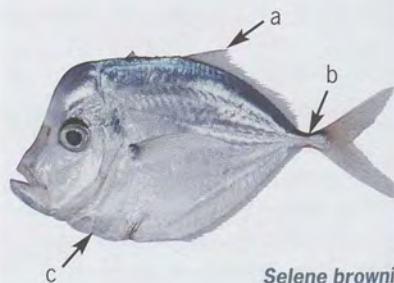
Pêche

De par sa petite taille et son corps fin comme une lame de couteau, le poisson-assiette n'est pas une espèce cible de la pêche plaisancière ou professionnelle. De jeunes individus se prennent en faibles quantités au chalut à crevettes et à la barrière chinoise, et de plus gros au filet maillant ou à la ligne.

La faible fraction débarquée est avant tout destinée à l'autoconsommation. La chair, excellente, est mieux appréciée au Brésil où le poisson-assiette est souvent présent sur les marchés.

Sachons les distinguer...

Le profil typé du poisson-assiette, propre au genre *Selene*, se rapproche de celui de deux autres Carangidés moins fréquents en Guyane, *Selene browni* Spix & Agassiz, 1831 et *Selene setapinnis* (Mitchill, 1815). Ces espèces très voisines sont parfois considérées comme synonymes. Les crevettiers en capturent souvent de petits spécimens. Le risque de confusion est restreint avec le poisson-assiette dans la mesure où leurs nageoires dorsale et anale ne portent pas de lobe allongé (a). Autres traits distinctifs, la présence d'une paire de carènes de chaque côté du pédoncule caudal (b) et le profil ventral concave (c) (rectiligne chez le poisson-assiette) lèvent toute ambiguïté.



Selene browni

Sapater

Chloroscombrus chrysurus
(Linnaeus, 1766)

Famille des Carangidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Sapater • Brésil : Palombeta



Taille maximale : 35 cm • Taille commune : 15 cm

Comment le reconnaître ?

Le sapater est un petit Carangidé au corps oblong et très comprimé. Le profil arqué du ventre et la tache noire à la base de la queue aident à le reconnaître. Le lobe supérieur de la nageoire caudale, nettement plus long que le lobe inférieur, permet également de le différencier des autres espèces de la famille, exception faite de la carangue nez court.

La ligne latérale décrit un demi-cercle au-dessus de la nageoire pectorale ; elle est recouverte par de fragiles scutelles sur le pédoncule caudal.

La coloration, d'un bleu métallique sur le dos, passe à l'argenté sur les flancs.

Où le rencontrer ?

Le sapater préfère les eaux du large, au-delà de 30 m de profondeur. On rencontre cependant des individus isolés à la côte et même en estuaire. Pélagique et grégaire, l'espèce forme généralement de larges bancs qui remontent parfois près de la surface. Capable de déplacements rapides, ce carnassier chasse en pleine eau petits poissons, crustacés planctoniques et céphalopodes. Ses mâchoires sont moins puissantes que celles des carangues du genre *Caranx*. Il est lui-même la proie des grands prédateurs pélagiques (thazards, carangues...).

Le sapater est présent de part et d'autre de l'océan Atlantique. Sur la façade ouest, il colonise le plateau continental, des États-Unis jusqu'à l'Uruguay, ainsi que les îles des Caraïbes.

Pêche

Cette petite carangue représente une part significative des captures accessoires des crevettiers en raison de son mode de vie grégaire, les rendements pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus par heure de chalutage. Malgré son abondance, les prises ne sont pas valorisées à cause de la taille insuffisante des poissons. De jeunes

sujets sont de temps à autre capturés dans les barrières chinoises, à l'embouchure de la rivière de Cayenne.

Au Venezuela, le sapater intéresse davantage les professionnels ; sa chair de qualité moyenne est en général transformée par salage.

Sachons les distinguer...

La forme du corps de la carangue nez court *Hemicaranx amblyrhynchus* (Cuvier, 1833) se rapproche de celle du sapater. Cette espèce tient son nom de la forme arrondie du museau, qui semble tronqué. Sa taille atteint couramment 25 cm (45 cm maximum). Les profils dorsal et ventral sont symétriques, tandis que 45 à 55 scutelles épaisses recouvrent un long tronçon de la ligne latérale. Le corps des juvéniles est rayé de 4 ou 5 bandes sombres.

C'est une espèce non grégaire qui remonte rarement en surface. Tolérant de larges variations de salinité, elle fréquente toute l'année les côtes guyanaises sur les fonds mous de moins de 100 m ; on rencontre parfois des jeunes en estuaire. La carangue nez court est capturée par les chalutiers et rejetée en mer ; sa chair est en effet peu prisée en Guyane.

Sauteur

Oligoplites saliens (Bloch, 1793)

Famille des Carangidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Sauteur castin • Brésil : Solteira



Taille maximale : 44 cm (1 kg) • Taille commune : 35 cm

Comment le reconnaître ?

Le corps du sauteur, très comprimé et oblong, est recouvert de minuscules écailles. Les nageoires dorsale et anale sont discontinues : les rayons mous (plus de 10) forment des pinnules typiques du genre *Oligoplites*.

La nageoire dorsale possède à l'avant quatre épines libres venimeuses, qui se replient dans un sillon exigü. Deux autres épines situées près de l'anus peuvent également infliger des piqûres douloureuses.

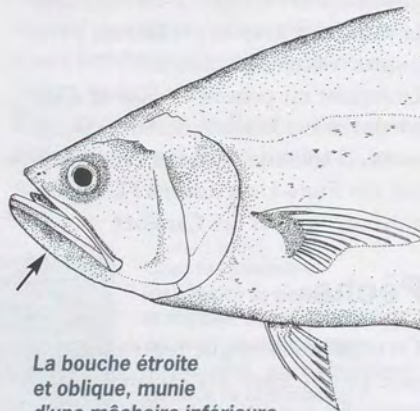
La région supérieure est d'un bleu-gris foncé et métallique, les flancs sont blanc argenté ou jaunes.

Les jeunes ont le ventre teinté de reflets dorés.

Où le rencontrer ?

Le sauteur est un poisson pélagique côtier évoluant aussi bien en surface que près du fond, jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur. Capable de supporter de faibles salinités, il pénètre dans les estuaires et demeure le long du littoral de Guyane même pendant la saison humide.

Les sauteurs vivent en solitaire. Leur nom vient de leur aptitude à faire des bonds spectaculaires hors de l'eau, atteignant deux mètres de hauteur.



La bouche étroite et oblique, munie d'une mâchoire inférieure convexe, donne à la tête une allure bien reconnaissable. Elle porte de toutes petites dents coniques.

Les jeunes peuvent rester immobiles en surface, la tête sensiblement orientée vers le bas, imitant des objets à la dérive.

Véloces et voraces, ces carnassiers chassent les petits poissons et les crustacés qu'ils repèrent en nageant à proximité du fond. Ils attaquent volontiers un leurre artificiel.

Présente de l'Amérique centrale à l'Uruguay, l'espèce est très commune dans les eaux turbides de Guyane.

Pêche

Les sauteurs sont des espèces accessoires capturées par bon nombre d'engins de pêche : filet maillant, barrière chinoise, chalut à crevettes, ligne au leurre ou à l'appât...

La production reste peu élevée et les débarquements commercialisés pratiquement nuls (environ 100 kg par an) car les prises sont souvent rejetées à la mer par les pêcheurs, amateurs et professionnels.

La minceur du corps du sauteur en fait un poisson peu intéressant à cuisiner, malgré sa chair ferme et de bonne qualité. On le prépare grillé ou poêlé.

Loubine noire

Centropomus undecimalis
(Bloch, 1792)

Famille des Centropomidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Crossie blanche* • Brésil : *Robalo-flexa* • Surinam : *Snuku*



Taille maximale : 125 cm (24,5 kg)
Taille commune : 60 cm

Comment la reconnaître ?

Le profil des loubines se rapproche de celui du brochet d'Europe, facilement discernable à sa tête pointue et à sa large gueule. La nageoire anale porte par ailleurs un rayon épineux très robuste, typique des Centropomidés. Le préopercule dentelé est particulièrement tranchant. La ligne latérale, bien visible dans le genre *Centropomus*, porte près de 70 écailles. L'extrémité des nageoires pelviennes se situe en avant de l'anus. Signe possible de mimétisme, la coloration varie en fonction de l'âge et du milieu de vie, notamment dans la région dorsale. Noire chez les jeunes de moins de 25 cm, elle devient claire chez l'adulte lorsqu'il évolue en mer et brun-vert lorsqu'il se rapproche du rivage. Le ventre est toujours argenté.

Où la rencontrer ?

La loubine noire se rencontre sur tout le littoral de Guyane, en pleine eau comme à proximité des fonds sableux ou vaseux. C'est un poisson euryhalin, fréquentant les eaux turbides des mangroves, des estuaires et de la zone marine jusqu'à 20 m de profondeur. Les petits individus vivent également dans les *pripriis*, ces marais littoraux d'eau douce ou saumâtre. Crustacés (crevettes, crabes) et poissons (petits poissons-chats, anchois, sardines...) font partie du régime alimentaire habituel de ce carnassier, qui évolue en solitaire ou par petits groupes. La loubine noire atteint sa maturité vers 40-50 cm, à l'âge de deux à trois ans. L'espèce est anadrome : la ponte s'effectue dans les petits affluents au niveau de l'embouchure des fleuves, au début de la saison des pluies (décembre-janvier). C'est la période où les individus du large se rapprochent des côtes. Pendant plusieurs mois, les juvéniles se maintiendront dans des zones très peu profondes, à proximité immédiate du rivage, dans les mangroves et les zones inondables. L'espèce est présente depuis la côte sud du golfe du Mexique jusqu'au sud du Brésil. Le genre *Centropomus* existe également sur la façade pacifique américaine.

Pêche

La loubine noire est principalement capturée au filet maillant. En Guyane, les professionnels ne distinguent pas, lors de la vente, les différentes espèces

de loubines : elles tiennent une place économique secondaire avec près de 60 tonnes débarquées chaque année. Les poissons sont traditionnellement présentés étêtés et commercialisés en frais. Les rendements augmentent entre septembre-octobre et janvier-février. Les spécimens dépassant le poids de 10 kg restent exceptionnels. Les pêcheurs amateurs prennent également des loubines à l'hameçon de manière occasionnelle, à l'appât ou au leurre artificiel. La pêche sportive de ce poisson combatif et de belle taille s'est développée au Brésil, en chasse sous-marine et à la ligne (notamment à la crevette vivante).

Sachons les distinguer...

D'autres espèces de loubines sont présentes en Guyane (cf. fiche 30.2). Elles se distinguent assez aisément de la loubine noire par la forme générale du corps, beaucoup plus haut ; la tête apparaît de ce fait plus pointue et plus courte. Les sujets de plus de 50 cm sont le plus souvent des loubines noires.

Cuisine pays

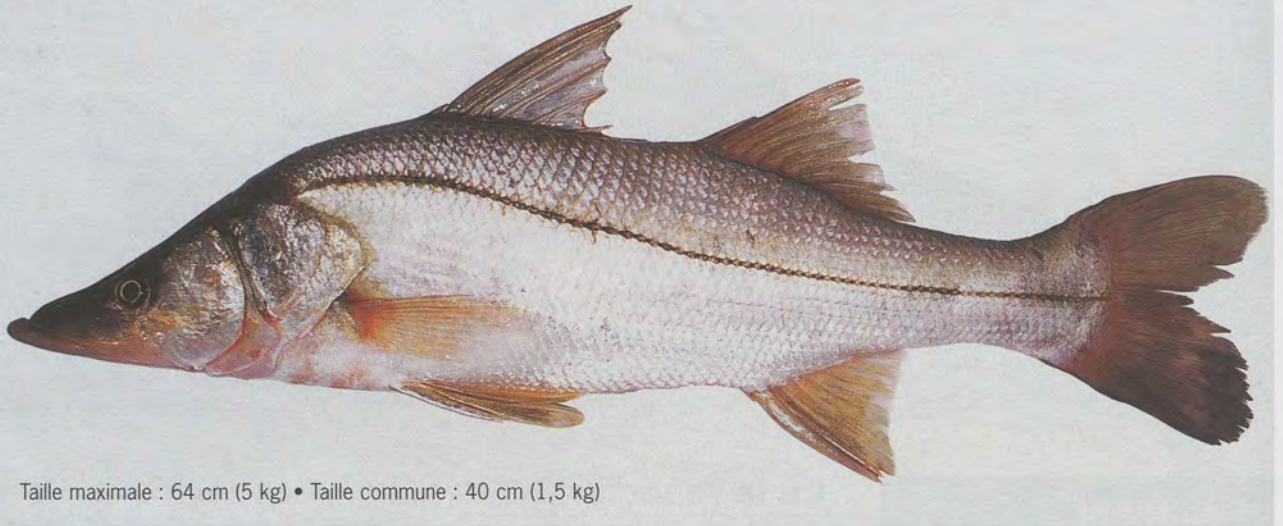
Parfois moins prisée que celle de certains acoupas, la chair blanche et délicate de cette loubine est pourtant très fine. Elle est d'ailleurs réputée dans la restauration et sa valeur marchande est assez élevée. Les gros individus se prêtent bien au filetage. Une petite partie de la production est écoulée en Guyane sous forme fumée.

Loubine rivière

Centropomus parallelus Poey, 1860

Famille des Centropomidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Crossie chucumite* • Brésil : *Robalo-peba* • Surinam : *Snuku*



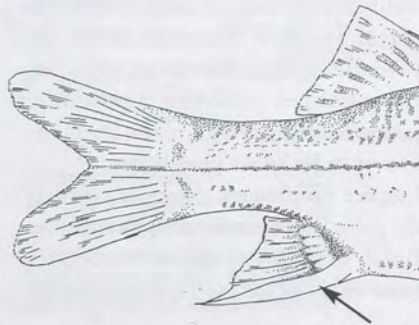
Taille maximale : 64 cm (5 kg) • Taille commune : 40 cm (1,5 kg)

Comment la reconnaître ?

La hauteur du corps des loubines et leur museau allongé, large et concave, leur confèrent un profil original qui rappelle celui du brochet européen. Ces poissons se distinguent également par le deuxième rayon épineux de la nageoire anale, d'une longueur spectaculaire. Chez les petites loubines rivière (moins de 35 cm), l'extrémité des nageoires pelviennes se situe au niveau de l'anus ou plus en arrière. Les écailles sont de petite taille ; la ligne latérale en porte très souvent plus de 80 jusqu'à la fourche de la nageoire caudale. Le dos est gris bleuté à vert avec des reflets argentés. Les nageoires sont jaunâtres à l'exception des dorsales et de la caudale.

Où la rencontrer ?

La loubine rivière est une espèce commune en Guyane et tient son nom de son habitat préférentiel : elle évolue dans les milieux à faible salinité et s'éloigne rarement au-delà d'une dizaine de mètres de profondeur (plutôt pendant la saison des pluies). Elle vit sur des fonds sableux ou vaseux. Ce prédateur chasse petits poissons (anchois, sardines, juvéniles) et crevettes qu'il capture de sa large gueule. Les différentes espèces de loubines semblent suivre un comportement reproducteur comparable. La ponte aurait lieu au niveau des estuaires en début de saison des pluies. Les jeunes grandissent dans les milieux littoraux tels que marais, chenaux, cours d'eau et mangroves.



La nageoire anale des loubines possède une épine remarquable par son épaisseur et sa longueur.



Le préopercule dentelé, très tranchant, est typique des Centropomidés (du grec *kentron* « épine » et *poma* « opercule »).

La répartition géographique de la loubine rivière s'étend de la Floride jusqu'à Rio de Janeiro, au Brésil.

Pêche

L'engin de pêche le plus utilisé reste le filet maillant (filet droit ou tramail) mais cette loubine se capture également de temps à autre à la barrière chinoise en estuaire. Quelques rares individus peuvent être pris à la ligne, à proximité du rivage, à l'appât ou au leurre artificiel.

La part des loubines dans la production halieutique guyanaise reste minime. Les statistiques de pêche font état d'environ 60 tonnes débarquées

par an, toutes espèces comprises (celles-ci sont rarement distinguées à la vente). Canots et pirogues assurent 95 % des apports ; leurs rendements sont meilleurs en fin de saison sèche et en début de saison des pluies.

À l'exception des petits spécimens, les loubines sont traditionnellement étêtées avant la commercialisation, ce qui accentue le risque de confusion entre espèces. La production est écoulée en frais.

Cuisine pays

Les petites loubines ont une chair onctueuse et excellente. Elles bénéficient d'une meilleure réputation que les gros spécimens dont on dit, à tort ou à raison, qu'ils dégagent parfois une odeur d'ammoniac. Les chairs se dégradent en effet assez vite si les poissons ne sont pas conservés sous glace.

Les modes de préparation sont très variés. Une faible partie de la production est écoulée, à Cayenne, sous forme fumée.

Sachons les distinguer...

Quatre autres loubines sont susceptibles d'être rencontrées en Guyane. La confusion est fréquente entre les espèces, s'agissant des petits individus. La loubine noire fait l'objet d'une fiche particulière (p. 95).

La **loubine jaune** *Centropomus ensiferus* Poey, 1860 est la plus petite espèce, mesurant communément moins de 25 cm. Le second rayon épineux de la nageoire anale, particulièrement fort, lui vaut son nom officiel de **crossie épée**. Comme la loubine rivière, elle possède de longues nageoires pelviennes qui atteignent ou dépassent l'anus. Les écailles sont cependant beaucoup plus grosses. Le dos est de teinte jaune-brun à brun-vert.

Très semblable à la loubine rivière, la **crossie mexicaine** *Centropomus mexi-*



Les loubines ne sont pas inféodées au plateau des Guyanes : on les rencontre également dans les eaux claires des pays voisins, parfois en zone rocheuse. Elles peuvent faire l'objet d'une pêche sous-marine.



La loubine jaune porte de grosses écailles comparativement aux autres loubines : leur nombre ne dépasse pas 60 le long de la ligne latérale.

canus Bocourt, 1868 mesure moins de 40 cm (1,5 kg). Le corps apparaît haut et nettement busqué, d'où son nom créole de **loubine bosco** (bossue). La taille des écailles est intermédiaire entre celle des deux espèces citées ci-dessus. Le dos est gris et les nageoires jaune-orange.

La **crossie constantin** *Centropomus pectinatus* Poey, 1860 semble également présente en Guyane. Elle se reconnaît notamment à son front à peine concave et à son profil élancé. Une tache noire diffuse orne par ailleurs l'extrémité des longues nageoires pelviennes. L'espèce atteint tout juste 50 cm (1,5 kg).



Chez la loubine bosco, le profil dorsal est fortement arqué au niveau de la tête.

Poisson-papillon

Chaetodon ocellatus Bloch, 1787

Famille des Chaetodontidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Poisson-papillon • Brésil : Borboleta-amarelo



Taille maximale : 20 cm • Taille commune : 14 cm

Comment le reconnaître ?

Peu d'espèces rivalisent avec les couleurs et l'élégance des poissons-papillons.

Ces magnifiques spécimens au corps blanc ceinturé de jaune arborent une ligne noire caractéristique sur la tête et un point noir sur la nageoire dorsale. Le corps haut et très comprimé, le museau pointu et allongé, ainsi que les épines dressées sur le dos rendent leur profil typé.

La petite bouche protractile est terminale ; elle porte plusieurs rangées de minuscules dents en brosse sur chaque mâchoire, typiques des Chaetodontidés (du grec *khaîtê* « soie » et *odontos* « dent »).

Où le rencontrer ?

Emblématiques des milieux coralliens, les poissons-papillons sont rares en Guyane mais fréquentent la région périphérique du plateau continental. Regroupés au niveau des affleurements rocheux entre 30 et 100 m de profondeur, ils colonisent notamment les récifs fossiles en bordure du plateau. Ils semblent cependant absents dans le secteur frontalier du Brésil et leur présence se manifeste plus près des côtes à l'ouest.

Les poissons-papillons peuvent former de petits bancs mais évoluent souvent en solitaires ou en couples. Ils se déplacent peu, tendant à occuper la même zone rocheuse sur une longue période. Les populations se composent d'une large proportion de femelles, un phénomène d'ailleurs commun aux Chaetodontidés et aux Pomacanthidés (demoiselles).

Peu farouches et d'un naturel tranquille, les poissons-papillons nagent lentement entre les rochers ou sur les fonds propres avoisinants. Leur faible dentition leur permet de brouter des algues et de manger des anémones, des vers ou de minuscules crustacés.

Ils sont présents dans les eaux chaudes de l'Atlantique ouest, des États-Unis au sud du Brésil. Ils peuplent communément les régions coralliennes des Caraïbes et du golfe du Mexique.

Pêche

En raison de leur morphologie et de leurs couleurs, les poissons-papillons sont uniquement recherchés par les aquariophiles. Ils sont généralement capturés à la nasse dans les milieux accidentés. En Guyane, où ce marché n'existe pas, des individus isolés se prennent dans les chaluts des crevettiers, plutôt dans le secteur ouest.

Sachons les distinguer...

Deux autres espèces de poissons-papillons, tout aussi remarquables et rares, se rencontrent en Guyane : *Chaetodon sedentarius* Poey, 1860 et *Chaetodon guyanensis* Durand, 1960. Comme l'espèce précédente, leur coloration est un jeu de blanc, de jaune et de noir, ce qui entretient une certaine confusion.



Chaetodon sedentarius Poey, 1860



Chaetodon guyanensis Durand, 1960

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les récifs coralliens fossiles de Guyane

15

Largement recouvert par des sables fins et des vases, le plateau continental de Guyane présente une morphologie plane et monotone. Cette uniformité est interrompue près des côtes par quelques îles et affleurements rocheux, et plus profondément par d'anciens récifs coralliens émergeant des sédiments. Vestiges de la dernière époque glaciaire, ils se sont construits tout le long de la façade atlantique sud-américaine alors que le rivage de l'océan se situait en bordure de la plate-forme continentale, à 110-130 m en dessous du niveau actuel.



Une espèce de la famille des Acanthuridés, le chirurgien docteur *Acanthurus chirurgus* (Bloch, 1787), habite les récifs coralliens fossiles de Guyane et les abords escarpés des îles du Salut.

► Un peu d'histoire...

Il y a 30 000 ans, une période de glaciation commence et entraîne une baisse du niveau des océans : 10 000 ans plus tard, l'Atlantique a reculé de 150 km, tandis que la Guyane connaît un climat tropical sec favorisant l'extension d'une savane littorale sur l'ancien fond océanique. L'embouchure des grands fleuves actuels, le Maroni, l'Oyapock mais surtout l'Amazone, se déplace au fur et à mesure que la mer s'éloigne : ils dispersent finalement leurs alluvions sur le talus continental et les grands fonds océaniques. La mer devient alors transparente près des côtes... Avec une température voisine de 26 °C, le milieu marin favorise la croissance d'une véritable barrière corallienne pendant quelques milliers d'années, jusqu'à la fonte des glaces suivante qui entraîne une montée

des eaux. Le développement de récifs se ralentit puis s'interrompt vers - 80 mètres. La progression marque une halte il y a 10 000 ans, provoquant la formation d'un rivage temporaire vers - 60 m : des irrégularités façonnent le littoral (formations de petites falaises, de grès de plage...), où s'accumulent des roches issues de la destruction des récifs. Puis la mer reprend sa remontée et l'Amazone retrouve son influence passée, rétablissant les conditions d'envasement qui prévalent actuellement : la mangrove reprend ses droits sur le littoral, les eaux côtières deviennent à nouveau boueuses. Les anciennes vallées creusées par les fleuves restent visibles lors des sondages. Aujourd'hui, les récifs morts sont partiellement enfouis sous le sable

mais des affleurements restent apparents entre 80 et 130 m de profondeur, atteignant une quinzaine de mètres de hauteur, tandis que d'autres formations fossiles émergent çà et là vers les isobathes 50 m et 60 mètres. Ils abritent des espèces de poissons emblématiques de ces milieux accidentés et limpides et que l'on observe dans les récifs coralliens vivants de la région. Poissons-papillons (Chaetodontidés), coffres (Ostraciidés), apogons (Apogonidés), demoiselles (Pomacanthidés), beauclaires (Holocentridés), perroquets (Scaridés), mérous (Serranidés), balistes (Balistidés), vivaneaux (Lutjanidés) ou donzelles (Labridés) fréquentent ainsi ponctuellement la partie externe du plateau continental guyanais, dans un ballet de vives couleurs...

Pilote

Echeneis naucrates
Linnaeus, 1758

Famille des Échéneidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Rémora commun* • Brésil : *Rémora*



Taille maximale : 105 cm (2,3 kg) • Taille commune : 60 cm

Comment le reconnaître ?

Le disque adhésif sur le dessus de la tête des rémoras est une formation unique chez les Poissons ; il rend cette famille discernable entre toutes.

Les pilotes, comme on les surnomme en Guyane, ont le corps fusiforme fortement aminci vers la queue. La peau semble nue mais renferme de minuscules écailles. La bouche horizontale possède une mâchoire inférieure très proéminente, qui dépasse largement le museau. Les nageoires anale et dorsale s'étendent sur près de la moitié du corps de manière symétrique ; elles sont dépourvues de rayons épineux.

Une bande sombre longitudinale, bordée de blanc, se détache sur toute la longueur de l'animal. La nageoire caudale émarginée possède des extrémités blanches.

Où le rencontrer ?

Les pilotes, ou rémoras, sont des poissons pélagiques que l'on rencontre aussi bien près des côtes qu'au large et dont le mode de vie emprunte au commensalisme. Ils se fixent en effet grâce à leur ventouse sur des vertébrés marins de grande taille, en général pélagiques.

Si les associations de certaines espèces de rémoras sont très strictes, le pilote *Echeneis naucrates* ne choisit pas son hôte de manière spécifique : requins, raies, palikas, mérous, carangues, tortues, dauphins comptent parmi les hôtes potentiels qui lui offrent ainsi protection, transport et nourriture. En Guyane, de petits spécimens ont été retrouvés en estuaire collés à des poissons-chats, et il arrive même qu'ils se fixent sur la coque des navires ou sur des objets flottants. Ils peuvent aussi nager en solitaire.

Ces carnassiers se nourrissent de zooplancton et des débris des repas de leur hôte ; ils le débarrassent d'éventuels parasites collés à la peau ou chassent eux-mêmes de petits poissons lorsque l'environnement est favorable.

Ils quittent alors provisoirement l'animal d'accueil. L'absence de vessie gazeuse leur donne une grande liberté de déplacement.

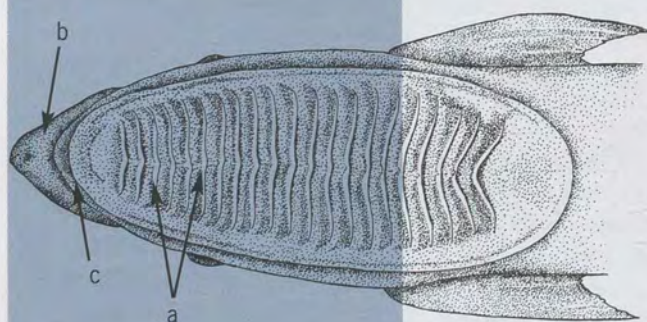
L'aire de répartition du pilote s'étend à toutes les eaux tropicales et subtropicales du monde, entre 45°N et 45°S.

Pêche

Les pilotes ne font l'objet d'aucune exploitation en Guyane et leur chair n'y est pas consommée. Quelques spécimens isolés sont capturés de manière accidentelle au chalut de fond, au filet maillant ou à l'hameçon.

Sachons les distinguer...

Le rémora *Remora remora* (Linnaeus, 1758) se distingue par son corps trapu et court, ses nageoires pectorales arrondies et sa teinte claire uniforme. Il ne dépasse pas 81 centimètres. D'autres espèces fréquentent vraisemblablement les eaux guyanaises sans avoir été formellement identifiées.



Le disque ovale des rémoras est l'homologue d'une nageoire dorsale modifiée, dont les lamelles transversales (a) ont remplacé les classiques rayons épineux. L'adhérence, possible sur tout type de substrat lisse, provient d'un pivotement des lamelles, qui crée une force de succion. Cette ventouse lui permet de se maintenir sur la partie ventrale ou dorsale de l'hôte malgré les frottements de l'eau. On raconte que certains pêcheurs d'Amérique centrale profitent de ce mécanisme de fixation exceptionnel : en attachant une cordelette à la queue d'un pilote vivant, ils peuvent capturer l'animal récepteur dès que le rémora s'y est fixé. (b - mâchoire inférieure ; c - mâchoire supérieure).

Portugaise

Chaetodipterus faber
(Broussonet, 1782)

Famille des Éphippidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Disque portugais • Brésil : Enxada



Taille maximale : 90 cm (9 kg) • Taille commune : 45 cm (1,5 kg)

Comment la reconnaître ?

Le corps de la portugaise, haut et comprimé, a l'allure d'un disque. L'ossification particulière de la zone frontale lui confère un profil légèrement bombé à hauteur des yeux. Les deux premiers rayons mous des nageoires dorsale et anale, orientés vers l'arrière, sont particulièrement développés. La bouche, de petite taille, se situe en position terminale. Les écailles adhèrent fermement à la peau, de couleur gris métallique chez les adultes. Les jeunes individus sont parés de six bandes transversales brunes qui s'estompent avec l'âge ou après la mort de l'animal.

Où la rencontrer ?

Au stade adulte, la portugaise adopte un habitat pélagique, tant dans les eaux saumâtres du littoral que dans les zones proprement marines (jusqu'à 50 m de profondeur). Elle se rapproche du fond dans les endroits rocheux. Elle vit en bancs pouvant atteindre quelques centaines d'individus. Il n'est pas rare de la voir se déplacer, la nageoire dorsale affleurant, notamment autour des îles et îlots. D'un naturel curieux et peu farouche, elle tourne autour des plongeurs sous-marins, comme il arrive de le consta-

ter aux îles du Salut, lorsque l'eau est claire.

La portugaise se nourrit d'une grande variété d'invertébrés planctoniques et benthiques (crevettes, crabes, vers...). Sa présence est attestée sur la côte ouest de l'océan Atlantique, des États-Unis au sud du Brésil. Elle est abondante toute l'année en Guyane.

Pêche

La portugaise n'est pas une espèce recherchée par les professionnels de la pêche, qui la capturent accessoirement au chalut à crevettes et au filet maillant. Il arrive même qu'elle morde à la ligne ou qu'elle tombe dans le piège d'une barrière chinoise. Rares sont également les poissons commercialisés : les débarquements atteignent un niveau anecdotique et seuls quelques spécimens arrivent sur le marché du frais.

La portugaise se chasse facilement au fusil-harpon aux îles du Salut dès que la visibilité atteint un mètre.

Cuisine pays

Malgré la qualité de sa chair (blanche, ferme et goûteuse), la portugaise rencontre peu de succès auprès des consommateurs de Guyane. Le rendement en chair est en effet faible à cause de ses grosses arêtes et l'animal doit être cuisiné entier, faute de pouvoir le fileter.



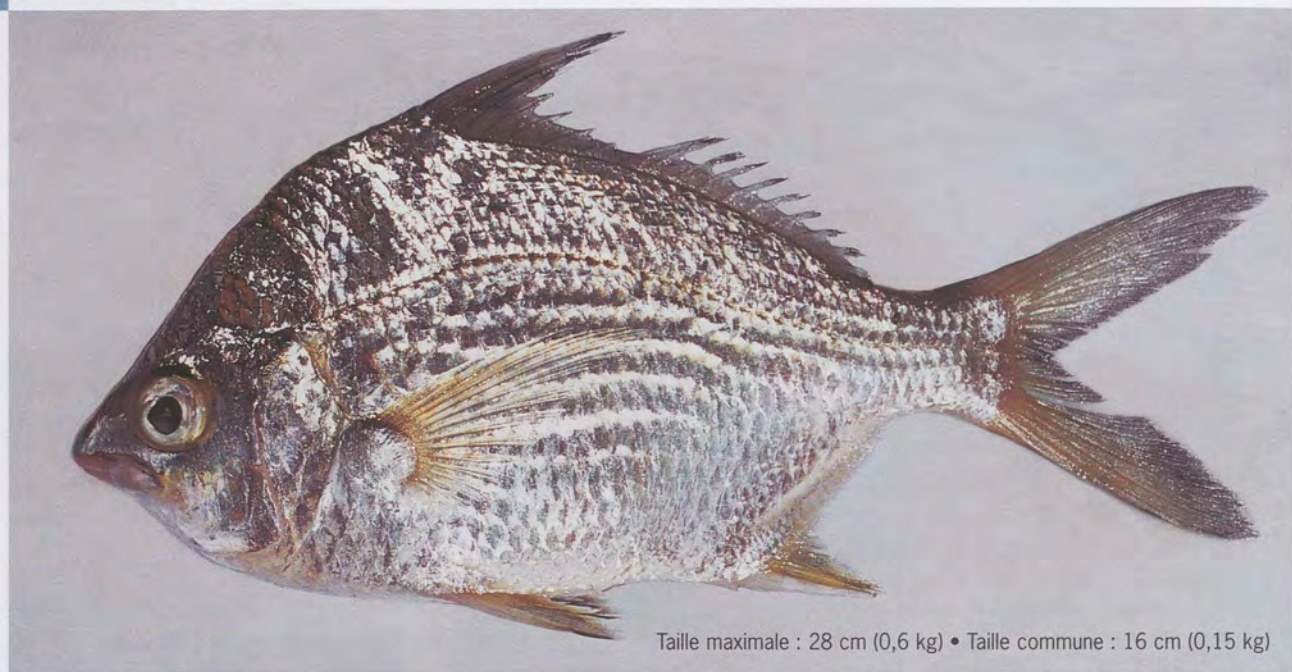
La coloration de la portugaise varie avec l'âge. Le corps des juvéniles, particulièrement sombre, est zébré de bandes brunes et tacheté de beige. Armés de ce seul camouflage, ils se comportent comme des feuilles mortes ou des débris végétaux, en nageant le corps incliné, et trompent ainsi d'éventuels prédateurs.

Poisson-la-pli

Diapterus auratus
Ranzani, 1842

Famille des Gerréidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Blanche cabuche • Brésil : Carapeba-branca • Surinam : Mojarra



Taille maximale : 28 cm (0,6 kg) • Taille commune : 16 cm (0,15 kg)

Comment le reconnaître ?

Le poisson-la-pli est un poisson argenté, au corps haut et mince. Le museau court et pointu, la gorge et le front concaves, l'œil de gros diamètre lui donnent une allure singulière. Mais c'est sans doute le caractère protractile de la bouche qui définit le mieux ce Gerréidé.

Les nageoires dorsale et anale peuvent se replier dans un sillon formé d'écaillés. La présence d'une longue et forte épine anale (suivie d'une ou deux autres plus courtes) est typique du genre *Diapterus*.

Où le rencontrer ?

Peu commun en Guyane, le poisson-la-pli évolue sur les fonds de vase près du littoral à mangrove ainsi qu'à l'embouchure des fleuves (notamment de la rivière de Cayenne). Il ne semble pas s'éloigner au-delà des eaux turbides.

Ce petit carnassier opportuniste se nourrit d'invertébrés fouisseurs qu'il découvre en fouillant le fond à l'aide de son museau pointu ; parfois, il aspire la vase pour l'évacuer ensuite par les ouïes en filtrant. Comme les autres Gerréidés, son régime alimentaire est plutôt diversifié : vers, bivalves et crustacés (y compris plancto-

niques) font partie de son ordinaire, mais il chasse même de petits poissons de temps à autre.

L'espèce est distribuée le long des côtes américaines entre les États-Unis et le Brésil.

Pêche

En Guyane, des sujets isolés sont capturés occasionnellement au filet maillant ou à la barrière chinoise. Leur nom local vient du fait qu'on les pêche plutôt en période de fortes pluies. Les plus gros poissons peuvent se retrouver sur le marché car leur chair est fine.



La mâchoire supérieure peut se projeter en avant (a), la bouche formant alors une courte trompe.

Elle porte des dents minuscules et pointues. Le préopercule est finement denté (b).

Sachons les distinguer...

En Guyane, la famille des Gerréidés compte six espèces présentes en faible abondance. Elles sont souvent difficiles à distinguer les unes des autres. La **blanche gros yaya** *Diapterus rhombeus* (Cuvier, 1829) montre un profil plus allongé que le poisson-la-pli et possède seulement deux épines anales. Comme son nom le laisse supposer, elle atteint une taille légèrement supérieure. Sa répartition s'étend plus au large, jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur.

Moins rares, les blanches du genre *Eucinostomus* colonisent les eaux claires du plateau continental, entre 30 et 70 m de profondeur environ. Leur bouche est également protractile, comme l'évoque leur nom scientifique (du grec *eu* « bien », *kinêma* « mouvement » et *stoma* « bouche »).

Ce sont des poissons de petite taille, mesurant en général moins de 13 centimètres. Leur silhouette est typiquement élancée, leur bouche étroite et le bord du préopercule lisse. Ils perdent leurs écailles au moindre frottement. Les crevettiers les rejettent parfois en grand nombre, notamment lorsqu'ils chalutent entre 50 et 60 m pour cibler de grosses crevettes. La **blanche argentée** *Eucinostomus argenteus* Baird & Girard, 1855 constituerait la majeure partie de ces prises accessoires, la **blanche espagnole** *Eucinostomus gula* (Quoy & Gaimard, 1824) et la **blanche gros-yeux** *Eucinostomus havana* (Nichols, 1912) paraissant moins communes en Guyane. Les risques de confusion sont élevés entre ces trois espèces, la blanche gros-yeux pouvant cependant être reconnue au large diamètre de l'œil et à la tache noire sur le haut de la dorsale épineuse.

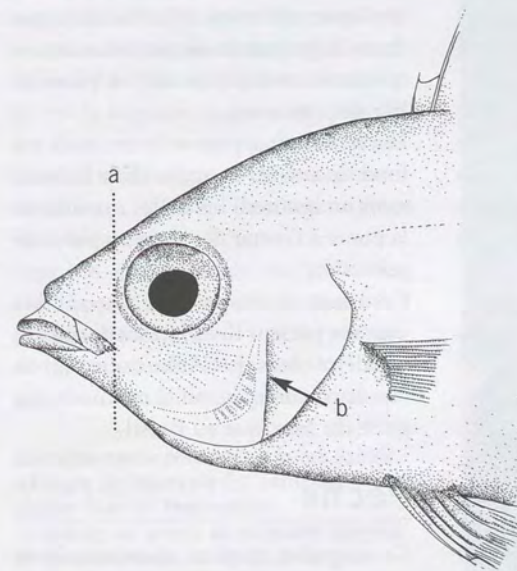
Un troisième genre de Gerréidés a été observé sur une aire restreinte du plateau continental, autour des isobathes 30 et 40 mètres. Il s'agit de la **blanche cendrée** *Gerres cinereus* (Walbaum, 1792), qui doit son nom à sa coloration caractéristique. Elle atteint 34 centimètres.



La **blanche gros yaya** ne porte que deux rayons épineux sur la nageoire anale (contre trois chez le poisson-la-pli).



Les Gerréidés vivent près du fond et se nourrissent de petits animaux qu'ils attrapent en projetant leur bouche en avant. La **blanche cendrée** (sur ce cliché) se distingue immédiatement par ses 7 à 8 rayures sombres transversales. Elle n'a été observée que dans les eaux limpides du large en Guyane.



Chez la **blanche argentée**, l'extrémité de la bouche atteint juste le bord de l'œil (a) lorsqu'elle est refermée. Le corps est ovale et moins haut que chez les autres espèces. Caractère commun aux genres *Eucinostomus* et *Gerres*, le préopercule est lisse (b).

Z'appât-la-vase

Gobionellus oceanicus
(Pallas, 1770)

Famille des Gobiidés • Ordre des Perciformes

Brésil : *Maria-da-toca*



Taille maximale : 30 cm (0,1 kg) • Taille commune : 20 cm

Comment le reconnaître ?

À la manière d'une grosse aiguille, le corps rond et effilé de ce gobie présente un profil presque droit, terminé par une queue très allongée et pointue. Comme chez la plupart des Gobiidés, les nageoires pelviennes soudées forment une sorte de ventouse ; bien que sa capacité d'adhérence reste limitée, elle garantit au poisson une certaine stabilité sur le fond. Les rayons épineux de la dorsale sont longs et séparés de la partie molle de la nageoire (caractéristique du genre *Gobionellus*).

La coloration brun-vert de la région dorsale s'estompe sur le ventre, d'un blanc argenté. Un point noir est bien visible à la base de la queue.



Le z'appât-la-vase possède une large bouche, oblique et munie de petites dents. Les yeux vert métallique se situent très haut, presque sur le front ; ils offrent un large champ de vision à ce poisson qui vit sur le fond, reposant sur sa ventouse ventrale.

Où le rencontrer ?

En Guyane, le z'appât-la-vase habite les fonds vaseux des estuaires et de l'estran (bien qu'il tolère dans d'autres régions les salinités élevées de milieux franchement marins). À marée basse, il s'enfouit dans un terrier pour rester au contact de l'eau et se protéger des échassiers. Les serpents littoraux le traquent cependant jusque dans son repaire.

Il vit en solitaire, se déplaçant peu, sauf quand il est entraîné par les courants de marée. Comme tous les gobies, c'est un carnassier qui chasse la plupart du temps à l'affût. Il happe de sa large gueule de petits animaux qui évoluent à proximité, en particulier des crevettes.

Les femelles déposent leurs œufs au fond de cavités creusées dans la vase, mais on ignore si les mâles surveillent la ponte à l'instar des autres espèces de gobies.

Commun en Guyane, le z'appât-la-vase est présent dans la zone tropicale des deux côtés de l'Atlantique. Sur la façade occidentale, on le rencontre du golfe du Mexique au Brésil.

Pêche

Cette espèce n'est ni consommée ni recherchée par les pêcheurs. Quelques individus se prennent de temps à autre dans les barrières à crevettes au Vieux Port de Cayenne. Ils sont en général rejetés, à moins qu'on ne les utilise comme appât (d'où leur nom).

Sachons les distinguer...

Cinq autres espèces de gobies, moins fréquentes, reçoivent la même appellation locale. Identiques au premier coup d'œil, ces poissons évoluent également dans les eaux fortement turbides du littoral.

Les gobies *Gobionellus phenacus* Pezold & Gilbert, 1987 et *Gobionellus thoropsis* Pezold & Gilbert, 1987 ont été découverts récemment en Amérique du Sud, leur distribution géographique se limitant au plateau des Guyanes. Mesurant en général près de 5 cm, ils restent très difficiles à observer.

Les deux espèces du genre *Gobioides*, *Gobioides broussoneti* Lacepède, 1800 et *Gobioides grahamae* Palmer & Wheeler, 1955, se distinguent par leur nageoire dorsale droite et continue. La première possède des yeux minuscules et peut mesurer 55 centimètres. C'est sans doute l'espèce la moins rare en Guyane après *Gobionellus oceanicus*.

Le genre *Evorthodus*, représenté par le gobie *Evorthodus lyricus* (Girard, 1858), a été rencontré à une seule reprise en Guyane. Les rayons épineux de la nageoire dorsale sont au nombre de six (contre sept chez les autres espèces) et particulièrement longs. Ce poisson atteint 15 centimètres.

Cagna rayée

Conodon nobilis (Linnaeus, 1758)

Famille des Haemulidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Cagna rayée • Brésil : Roncador



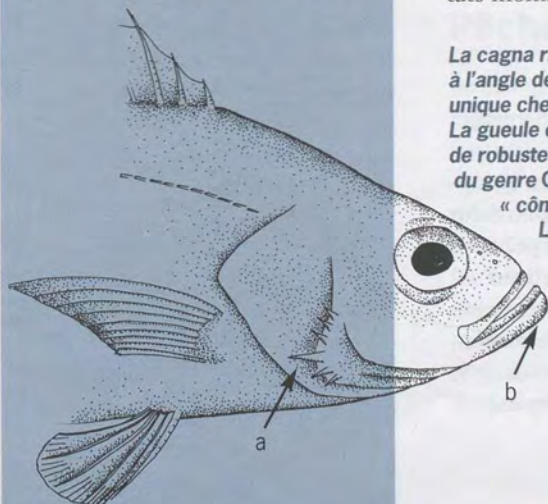
Taille maximale : 32 cm (0,6 kg)
Taille commune : 24 cm (0,25 kg)

Comment la reconnaître ?

De par sa morphologie (opercule dentelé, forte dentition, coloration...), la cagna rayée ressemble davantage à un acoupa (Sciaenidé) qu'aux autres espèces de sa famille.

Hormis les caractères externes de la tête, l'épine de la nageoire anale, épaisse et très longue, aide également à identifier l'espèce. La nageoire caudale est légèrement incurvée.

Le corps, de teinte brune sur le dos et jaunâtre sur le ventre, est rayé de 8 barres sombres verticales.



Où la rencontrer ?

La cagna rayée est une espèce démersale qui évolue à des profondeurs modérées, de l'ordre de 20 à 60 m (et potentiellement jusqu'à une centaine de mètres). Elle préfère les fonds propres de sable ou de vase mais s'aventure parfois sur les affleurements rocheux. Le peuplement semble assez diffus à l'échelle du plateau continental de la Guyane, présentant çà et là des densités plus marquées. Ces carnassiers se nourrissent de crustacés et de petits poissons qu'ils chassent pendant la nuit.

L'espèce est observée du golfe du Mexique au sud du Brésil et autour des îles des Caraïbes. Hors du plateau des Guyanes, elle fréquente des habitats moins turbides et plus littoraux.

La cagna rayée possède de fortes épines à l'angle de l'opercule (a), caractère unique chez les Haemulidés.

La gueule est armée de plusieurs rangées de robustes dents coniques, à l'origine du genre Conodon (du grec konos « cône, pointe » et odontos « dent »).

La mâchoire inférieure est proéminente (b), notamment chez les jeunes, dont le front est également moins bombé.

Pêche

Inaccessible pour les pêcheurs côtiers, la cagna rayée se prend régulièrement au chalut de fond, en petites quantités. Il s'agit principalement de prises isolées mais on observe parfois des captures exceptionnelles, suggérant que l'espèce peut se concentrer en certaines périodes et/ou à certains endroits. Rejetés à la mer par les crevettiers, les poissons n'apparaissent pas sur le marché guyanais. Leur chair de bonne qualité est pourtant appréciée dans d'autres pays, où ils sont pêchés à la ligne et au filet.

Sachons les distinguer...

Aucun Haemulidé ne peut être confondu avec la cagna rayée tant le genre *Conodon* possède de caractères propres.

L'espèce emprunte différents traits aux Sciaenidés mais ceux-ci ne réunissent jamais les signes suivants : opercule fortement denticulé, absence de barbillons et de longues canines, puissant rayon épineux sur la nageoire anale, queue légèrement fourchue, rayures transversales sombres sur l'ensemble du corps...

Croupia

Anisotremus surinamensis
(Bloch, 1791)

Famille des Haemulidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Lippu croupia* • Brésil : *Sargo-de-beiço*



Taille maximale : 60 cm (5,5 kg) • Taille commune : 35 cm (1 kg)

Comment le reconnaître ?

Le croupia est potentiellement le plus grand Haemulidé du plateau des Guyanes, les autres espèces dépassant rarement 25 centimètres. La coloration gris-cendre argenté domine sur les flancs ; elle s'assombrit sur les nageoires et dans la région antérieure, où les grosses écailles se démarquent grâce à leur base foncée. Les jeunes présentent deux lignes longitudinales sur le dos et une tache noire à la base de la queue. La bouche infère possède des lèvres charnues et une rangée de petites dents coniques, témoins d'un régime carnivore. La forme des nageoires aide à identifier l'espèce : la dorsale est profondément échancrée au milieu, le second rayon épineux de la nageoire anale est robuste et la caudale fourchue.

Où le rencontrer ?

Le croupia évolue sur une large bande côtière dans les zones accidentées et les fonds de sable environnants. Typique des eaux peu turbides, il fréquente les abords des îles et les pointes de roches isolées du large, jusqu'à 50-60 m de profondeur.

Il est plus actif la nuit et se déplace en solitaire ou par petits groupes. Il préfère se cacher dans une anfractuosité pendant la journée. Son alimentation se compose de crustacés et de petits poissons.

L'espèce habite la zone tropicale de l'Atlantique ouest, des États-Unis au sud du Brésil. Plus abondante dans les régions coralliennes, elle y vit souvent par très faible profondeur.

Pêche

Ce grand croupia mord à l'hameçon, plutôt de nuit, lorsqu'il quitte son refuge. Les pêcheurs amateurs le capturent régulièrement aux îles du Salut ou aux îlets Rémire. C'est une prise très appréciée car sa chair est excellente. Les professionnels, qui explorent rarement les fonds rocheux, ne le rencontrent guère. On peut cependant le pêcher au filet maillant et les indivi-

lus du large se prennent occasionnellement dans les chaluts des crevettiers. Introuvable sur le marché, la chair blanche et ferme du croupia se déguste sans assaisonnement, en grillade ou préparée au four.

Sachons les distinguer...

Il existe peu de risques de confusion avec d'autres Haemulidés (gorettes), dans la mesure où le profil et la coloration du croupia sont suffisamment déterminants.

En particulier, la seconde espèce du genre *Anisotremus*, le **lippu rondeau** *Anisotremus virginicus* (Linnaeus, 1758), a une coloration totalement différente. Typique des habitats coralliens du large, ce magnifique poisson se capture exceptionnellement au chalut de fond mais plutôt à la nasse ou à la ligne.



Lippu rondeau

Croupia roche

Genyatremus luteus
(Bloch, 1790)

Famille des Haemulidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Lippu ticroupia* • Brésil : *Carcanha, Chufa* • Surinam : *Nerki*



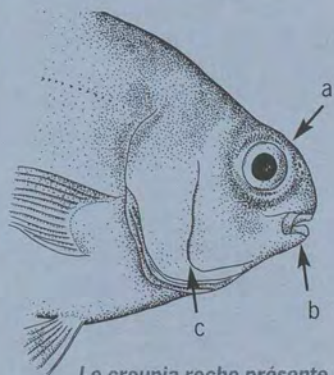
Taille maximale : 37 cm (0,8 kg) • Taille commune : 25 cm

Comment le reconnaître ?

Ce poisson, appelé également ti'croupia (par opposition au croupia grande mer, beaucoup plus gros), a le corps comprimé et le museau comme bosselé et tronqué.

La nageoire anale, de couleur jaune, porte deux épines très robustes.

La caudale est légèrement échancrée et jaune dans sa moitié inférieure. La coloration d'ensemble est argentée avec un voile jaune doré dans la région dorsale.



Le croupia roche présente une bosse remarquable à hauteur de l'œil (a). Sa bouche de petite taille est infère (b). Le préopercule est finement dentelé (c).

Où le rencontrer ?

Poisson démersal et euryhalin, le croupia roche évolue au-dessus des fonds vaseux ou sablo-vaseux des estuaires et des côtes, souvent aux abords des zones rocheuses (ce qui lui vaut son nom local). Il est rare au-delà d'une quarantaine de mètres de profondeur. Pendant la saison sèche, il remonte volontiers les fleuves ; il est ainsi capable d'atteindre Montsinéry sur la rivière de Cayenne, à plus de 20 km en amont de l'embouchure.

Son alimentation se compose essentiellement de crustacés qu'il chasse sur le fond (crevettes, crabes...). Sa répartition géographique s'étend de la Colombie au nord du Brésil.

Pêche

Le croupia roche est principalement capturé au filet par les petits canots, surtout de jour et au niveau des estuaires (fleuves Approuague et Kourou, rivière de Cayenne...). L'espèce se prend également à l'hameçon et à la barrière chinoise (notamment les juvéniles, qui préfèrent les eaux saumâtres). Elle fait quelquefois partie des captures accessoires des crevettes, dans de faibles proportions.

La production, qui s'élève à une quinzaine de tonnes par an, présente des variations saisonnières. Deux courtes périodes semblent plus favorables, d'avril à mai puis de septembre à novembre. Certains professionnels recherchent alors spécifiquement le croupia roche et peuvent débarquer plusieurs dizaines de kilogrammes par jour de mer ; les plaisanciers obtiennent eux aussi de bons résultats. Les prises sont plus irrégulières le reste de l'année.

Les poissons sont commercialisés frais et entiers.

Cuisine pays

Le croupia roche est renommé en Guyane : il se place parmi les espèces les plus prisées et les plus chères du marché local. Très fine, sa chair s'apprécie sans assaisonnement prononcé (en grillade par exemple) mais également en blaff ou en pimentade. Les poissons sont souvent de taille portion.

Gorette chercher

Haemulon steindachneri
(Jordan & Gilbert, 1882)

Famille des Haemulidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Gorette chercher • Brésil : Cororoca-boca-larga

Comment la reconnaître ?

Le corps de la gorette chercher, haut et comprimé, est teinté de reflets brun-doré et mauves sur le dos et la tête. Les écailles dessinent des lignes claires obliques. La large bouche est munie d'une série de dents coniques sur chaque mâchoire. La partie molle des nageoires dorsale et anale est presque recouverte de petites écailles. La queue fourchue possède à sa base une tache noire qui reste visible chez les adultes.



Taille maximale : 23 cm (0,3 kg)
Taille commune : 17 cm

Gorette corocoro

Orthopristis ruber (Cuvier, 1830)

Nom officiel : Gorette corocoro • Brésil : Cororoca-jurumirim

Comment la reconnaître ?

La gorette corocoro a le corps tacheté de brun-orange et joliment teinté de mauve sur le dos. La petite bouche terminale possède plusieurs rangées de dents fines et pointues, témoins d'un régime carnivore. La nageoire dorsale est presque rectiligne (rayons de longueur voisine), tandis que la caudale a une forme légèrement fourchue.



Taille maximale : 36 cm (0,8 kg)
Taille commune : 25 cm (0,3 kg)

Où les rencontrer ?

Espèces typiques des eaux tropicales claires, la **gorette chercher** et la **gorette corocoro** se rencontrent sur le plateau des Guyanes entre 30 et 70 m de profondeur. Elles ne s'approchent pas de la zone turbide côtière. Elles vivent solitaires ou en petits bancs au-dessus des fonds meubles (sable, graviers, débris de coquilles), s'aventurant parfois dans les zones rocheuses. Leur alimentation se compose essentiellement d'invertébrés fousseurs (crustacés, bivalves et vers) et de petits poissons à l'occasion. Ces gorettes sont présentes du Panama au sud du Brésil. La gorette chercher fréquente également la façade pacifique du continent américain.

Pêche

Ces deux gorettes habitent les fonds chabutables exploités par les crevettiers. Les prises de gorettes chercher restent ponctuelles mais plusieurs centaines de gorettes corocoro peuvent être pêchées en très peu de temps. Hors du plateau des Guyanes, ces deux espèces sont plus communes, au Venezuela en particulier. Elles se capturent alors au filet maillant, à la nasse ou même à la ligne. Leur chair est plus ou moins appréciée si bien que leur intérêt économique varie d'un pays à l'autre, malgré leur abondance et leur taille valorisable. En Guyane, les prises des chalutiers sont rejetées en mer et elles n'apparaissent pas sur le marché.

Sachons les distinguer...

De nombreux Haemulidés colonisent le plateau continental au large de la Guyane et possèdent de vives couleurs. La **gorette blanche** *Haemulon plumieri* (Lacepède, 1801) rappelle par sa silhouette les espèces précédentes mais se distingue aisément aux lignes bleues qui zèbrent sa tête. Plus difficile à observer, elle évolue à proximité des pointes rocheuses isolées entre 40 et 70 m de profondeur. Elle atteint 35 cm (0,8 kg).

Gorette rui

Haemulon boschmae
(Metzelaar, 1919)

Famille des Haemulidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Gorette rui



Taille maximale : 16 cm (0,1 kg) • Taille commune : 12 cm

Comment la reconnaître ?

Plus petite espèce de la famille, la gorette rui a le corps ovale, allongé et assez peu comprimé. De teinte générale argentée, il est rayé de 4-5 lignes brun-vert en dessous de la ligne latérale. Une tache noire se démarque à la base de la queue fourchue, visible chez les jeunes et les adultes. L'œil de fort diamètre se situe à proximité du museau, qui se termine par une petite bouche oblique.

Les grognements des gorettes...

Les gorettes tiennent leur nom de leur faculté de produire des sons rauques en frottant les dents du pharynx les unes contre les autres, la vessie gazeuse les amplifiant à la manière d'une caisse de résonance (cf. encadré p. 143).

Où la rencontrer ?

La gorette rui a un comportement différent des autres Haemulidés, qui vivent plutôt près du fond. Typique des eaux limpides et des récifs coralliens, elle évolue en pleine eau au-dessus des affleurements rocheux du large (entre 30 et 100 m de profondeur). Les individus forment des bancs diffus composés de poissons de tailles variées. Ils se nourrissent de plancton et de petits animaux recherchés sur les sédiments (crustacés et mollusques). La Guyane se situe en marge de l'aire de répartition de l'espèce, restreinte à la façade nord de l'Amérique latine. Sa présence est d'ailleurs plus rare à l'est des îles du Salut.

Pêche

La gorette rui se prend occasionnellement dans les chaluts des crevettiers, plus efficaces sur les poissons qui nagent près des fonds meubles. Elle peut être piégée alors qu'elle chasse des proies benthiques ou lorsque les marins actionnent les treuils pour descendre et remonter les filets.

Au Venezuela et en Colombie, l'espèce se rencontre en abondance près du littoral et par faible profondeur ; elle se

montre donc plus accessible à la pêche qu'en Guyane. Malgré son naturel vorace, elle reste difficile à capturer à la ligne en raison de sa petite bouche et se prend plutôt à la nasse ou au filet de petit maillage.

La qualité moyenne de la chair et la petite taille des prises n'en font pas des poissons recherchés pour la consommation.

Sachons les distinguer...

La gorette rayée *Haemulon striatum* (Linnaeus, 1758) et la gorette tomate *Haemulon aurolineatum* Cuvier, 1830 fréquentent également les zones rocheuses entre 40 et 80 m de profondeur. Rarement observées, elles présentent un profil comparable à celui de la gorette rui mais les flancs sont parés respectivement de six et deux bandes longitudinales jaune doré. Les autres Haemulidés ne portent que 12 (ou 11) rayons épineux sur la nageoire dorsale, contre 13 (ou 14) chez les trois espèces précédentes.

Grondeur gris

Pomadasys corvinaeformis
(Steindachner, 1868)

Famille des Haemulidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Grondeur gris • Nom commercial : Grondeur • Brésil : Cororoca-legitima



Taille maximale : 23 cm (0,2 kg) • Taille commune : 18 cm

Comment le reconnaître ?

À l'instar des autres Haemulidés, le grondeur gris est capable d'émettre des bruits sourds en frottant les dents du pharynx les unes contre les autres, notamment lorsqu'on le sort de l'eau.

Son corps ovale, d'aspect argenté, est strié de cinq lignes sombres discrètes en dessous de la ligne latérale, tandis qu'une large tache noire se démarque au-dessus des nageoires pectorales.

La bouche, de taille moyenne, porte de petites dents pointues, disposées par bandes. La nageoire dorsale présente une forme échancrée, les derniers rayons épineux étant beaucoup plus courts.



Daubenet béliet

Où le rencontrer ?

Évitant la bande côtière fortement turbide et les fonds vaseux, le **grondeur gris** occupe la zone intermédiaire du plateau continental, entre 20 et 60 m de profondeur. Il affectionne les substrats meubles sableux à vase-sableux, parfois à proximité des affleurements rocheux.

Il ne dédaigne pas la présence de ses congénères, formant de petits groupes, mais évolue également en solitaire. Il chasse des invertébrés sur les sédiments (crustacés...) ainsi que de petits poissons.

L'espèce habite la zone tropicale de l'Atlantique ouest, de la mer des Caraïbes au sud du Brésil.

Pêche

Le grondeur gris ne fréquente pas la zone accessible aux pêcheurs côtiers, professionnels ou amateurs. Seuls les crevettiers le capturent assez régulièrement mais généralement en petit nombre. Dans d'autres régions, il s'approche du littoral et on peut le pêcher à la ligne car il se montre vorace.

Peu estimée pour sa chair ni recherchée de par sa taille, l'espèce n'a pas d'importance économique en Guyane. Les marins des chalutiers la rejettent systématiquement à la mer.

Sachons les distinguer...

Dénué de teintes vives, le corps du grondeur gris se démarque facilement de celui de beaucoup d'autres Haemulidés qui évoluent dans les eaux claires de Guyane.

Le profil des **daubenets** (famille des Sparidés), qui sont observés ponctuellement dans les prises des crevettiers, rappelle vaguement l'aspect du grondeur gris. Leur corps arrondi est marqué par une bosse au-dessus de l'œil et leur queue est fourchue.

Ils vivent dans les zones accidentées et leurs abords, entre 30 et 90 m de profondeur. Leur dentition est caractéristique des Sparidés : elle se compose de quelques canines, suivies de deux à trois rangées de molaires capables de broyer des coquilles dures ou la carapace des crustacés.

Le **daubenet béliet** *Calamus penna* (Valenciennes, 1830) et le **daubenet plume** *Calamus pennatula* Guichenot, 1868 se ressemblent beaucoup. C'est la forme des dents qui permet de les différencier : le daubenet plume possède une paire de canines plus grosses que les autres sur la mâchoire supérieure, inclinées vers l'extérieur chez les adultes. Il porte également plusieurs lignes jaunes et bleues en dessous de l'œil.

Croupia grande mer

Lobotes surinamensis
(Bloch, 1790)

Famille des Lobotidés • Ordre des Perciformes

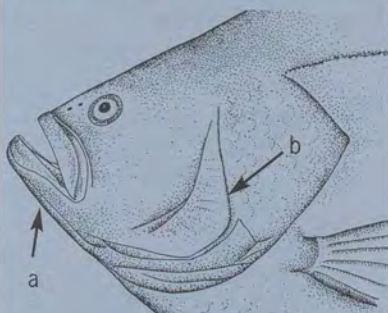
Nom officiel : *Croupia roche* • Brésil : *Prejereba* • Surinam : *Pauma, papauma*



Taille maximale :
100 cm (19 kg)
Taille commune : 50 cm (6 kg)

Comment le reconnaître ?

Ce poisson se remarque assez facilement parmi les espèces marines de Guyane. La coloration générale sombre tire sur le gris argenté, notamment chez les gros individus. Le corps haut est trapu, le museau concave forme une protubérance. La morphologie des nageoires dorsale et anale est également caractéristique : toutes deux se prolongent au-dessus et en dessous de la queue, de manière symétrique ; ce caractère est plus marqué chez les jeunes. La nageoire caudale est arrondie.



Large et oblique, la bouche est armée de dents coniques et robustes. La mâchoire inférieure est proéminente (a). Le préopercule (b) porte de nombreux denticules acérés.

Où le rencontrer ?

Le croupia grande mer habite les eaux chaudes et tempérées de l'océan Atlantique occidental, sur le plateau continental et en milieu océanique. C'est typiquement un poisson du large (d'où son nom local) qui évolue en général en pleine eau ou en surface, en compagnie d'objets flottants (algues, bois, etc.). Au Venezuela, il est appelé « grosse dormeuse » en raison de ce comportement inactif. Ce carnassier s'aventure aussi à proximité du fond, bien que ce ne soit pas son habitat préféré.

Les courants peuvent le faire dériver près des côtes et même pénétrer dans les embouchures des fleuves, mais ce sont surtout les juvéniles que l'on y rencontre. Ils sont d'ailleurs assez difficiles à observer en Guyane, la reproduction ayant lieu au large. Leur couleur jaune-brun, qui rappelle celle de feuilles mortes, tromperait d'éventuels prédateurs.

Assez rapide, la croissance atteindrait 2 cm par mois jusqu'à la taille de 60 cm puis ralentirait progressivement ; un poisson de 40 cm serait âgé d'environ deux ans.

L'espèce est commune en Guyane.

Pêche

Le croupia grande mer est presque exclusivement capturé au filet maillant dérivant sur des fonds de moins de 20 mètres. Les prises mesurent en général plus de 30 centimètres.

Les statistiques font état de 60 tonnes débarquées chaque année, dont près de 15 tonnes sont exportées vers les Antilles. Les canots équipés d'un abri contribuent à 80 % des apports ; les rendements sont plus importants entre octobre et décembre.

Traditionnellement étêté à bord des bateaux de pêche puis découpé, ce croupia peut également se vendre entier.

Cuisine pays

La chair du croupia grande mer, ferme et fine, n'est pas aussi réputée que celle du croupia roche (Haemulidé de morphologie très différente). Les spécimens de grande taille peuvent être filetés.

Les poissons se préparent en général accompagnés d'une sauce (type pimentade) ou en blaff.

Rouget

Lutjanus jocu
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Lutjanidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Vivaneau chien • Nom commercial : Vivaneau • Brésil : Baúna • Surinam : Snapper



Taille maximale : 74 cm (18 kg) • Taille commune : 50 cm (5 kg)

Comment le reconnaître ?

Malgré son appellation locale, le rouget appartient à la famille des vivaneaux, comme en témoignent sa dentition et sa morphologie. La coloration originale, d'un brun-vert orangé, peut varier suivant les individus. Une ligne bleue, continue chez les jeunes mais brisée au stade adulte, se démarque nettement de l'opercule jusqu'au museau. Ce dernier est allongé et pointu. Les nageoires pectorales atteignent le niveau de l'anus, la caudale est légèrement fourchue.

Où le rencontrer ?

Le rouget fréquente communément les habitats rocheux du plateau continental de Guyane, de préférence dans les eaux claires et jusqu'à des profondeurs de l'ordre de 40 m. On rencontre souvent de petits spécimens et des juvéniles en estuaire (rivière de Cayenne, fleuve Kourou...) et aux abords des rochers du littoral.

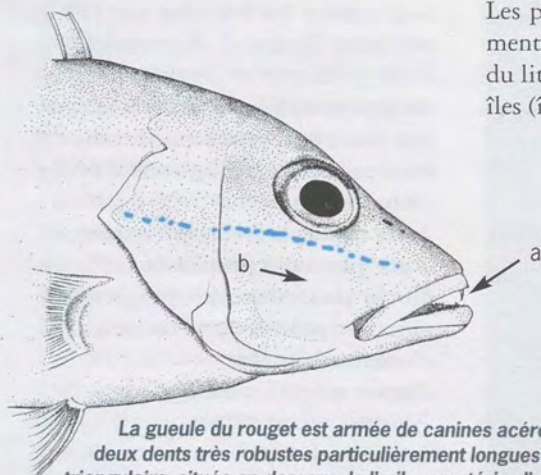
Animal sédentaire, il s'éloigne peu de ses refuges. Il se montre surtout actif la nuit et chasse une grande diversité de proies (petits poissons et invertébrés benthiques comme des crustacés, des crabes et des gastéropodes). C'est un carnassier vorace et vif comme l'éclair. L'espèce est présente sur la façade atlantique occidentale, des États-Unis au sud du Brésil.

Pêche

Beaucoup moins abondant que le vivaneau rouge et le vivaneau tiyeux, qui fréquentent les habitats rocheux plus profonds, le rouget ne fait pas l'objet d'une pêche ciblée. Quelques spécimens sont capturés occasionnellement par les ligneurs professionnels exploitant les vivaneaux. La production annuelle reste faible, de l'ordre de 1,5 tonne, débarquée en frais puis congelée avant exportation vers les Antilles.

Les pêcheurs côtiers, qui utilisent presque exclusivement le filet maillant, exploitent peu les zones accidentées. Ils pêchent néanmoins de temps à autre de jeunes rougets, notamment dans la rivière de Cayenne vers Montsinéry.

Les plaisanciers prennent régulièrement de petits sujets à la ligne le long du littoral rocheux et à proximité des îles (îles du Salut, îlets Rémire...).



La gueule du rouget est armée de canines acérées. La mâchoire supérieure possède deux dents très robustes particulièrement longues (a). Une zone blanchâtre de forme triangulaire, située en-dessous de l'œil, caractérise l'espèce (b) ; elle peut cependant ne pas apparaître chez les petits sujets.

Cuisine pays

Presque introuvable sur le marché local, le rouget possède une chair fine et excellente, appréciée en friture ou en grillade.

Sachons les distinguer...

Le vivaneau sarde grise *Lutjanus griseus* (Linnaeus, 1758) vit dans les zones rocheuses du plateau continental guyanais. On l'observe peu près des côtes bien qu'il tolère les zones

turbides et saumâtres. Il est surtout actif la nuit et se pêche donc rarement à la ligne de jour.

Sa coloration, très variable, paraît plus terne que celle du rouget, tirant sur le gris, le brun ou le vert-olive. La ligne bleue en dessous de l'œil est absente sauf chez quelques jeunes individus. Les nageoires pectorales, plus courtes, n'atteignent pas l'anus. Il dépasse rarement 40 cm (4 kg) bien qu'il puisse mesurer 80 cm et peser près de 20 kilogrammes.

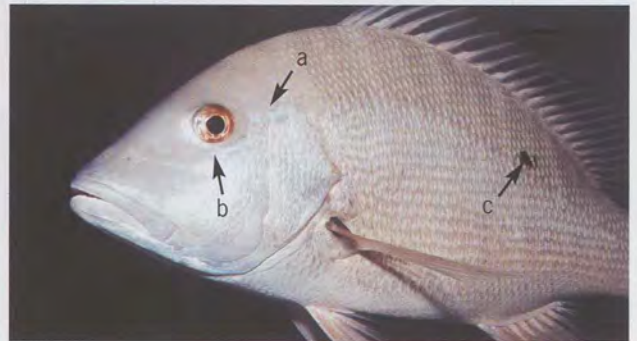
L'aspect du vivaneau sorbe *Lutjanus analis* (Cuvier, 1828) est aussi parfois

source de confusion : il porte deux lignes bleues obliques en travers de la tête. Ce gros poisson peut vivre une quinzaine d'années et atteindre 83 centimètres.

La présence du vivaneau dent chien *Lutjanus apodus* (Walbaum, 1792) dans les eaux guyanaises semble moins avérée. Très difficile à distinguer du rouget, évoluant potentiellement dans les mêmes habitats, ce poisson de taille modeste (moins de 35 cm en général) présente huit zébrures sombres verticales sur le dos, qui s'atténuent avec l'âge.



Prisonnier dans une mare à marée basse, un jeune rouget s'abrite sous des rochers. Il ressemble particulièrement au vivaneau dent chien à cet âge.



Une paire de lignes bleues irrégulières zèbrent le museau du vivaneau sorbe, jusqu'en arrière de l'œil (a) (b). Un point noir (assez diffus chez les gros sujets) ponctue par ailleurs la ligne latérale à hauteur de la nageoire anale anguleuse (c).

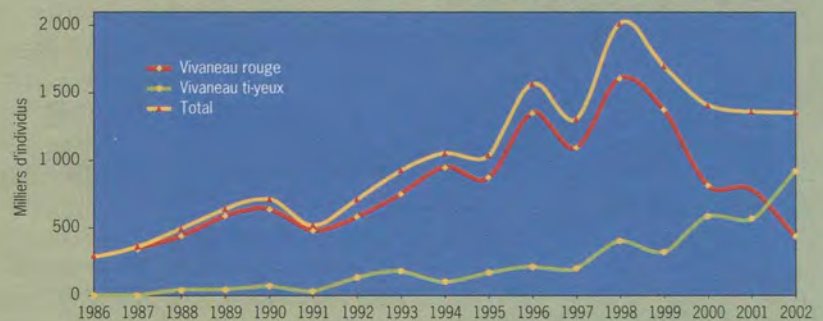
POUR EN SAVOIR PLUS...

La surexploitation du stock de vivaneaux rouges

16

Les stocks de vivaneaux de Guyane ont commencé à être exploités par des ligneurs du Venezuela bien avant que ce pays n'obtienne quinze licences européennes en 1978. À cette date, les navires pêchaient exclusivement à la ligne à main avec des appâts frais. Pendant plusieurs années, le vivaneau rouge a représenté plus de 95 % des débarquements et la taille moyenne des prises dépassait 45 cm (1,5 kg). Vingt ans plus tard, la pression de pêche sur les vivaneaux a été multipliée par six et le poids moyen des vivaneaux rouges débarqués à Cayenne a diminué de 30 %. L'activité a en effet brusquement augmenté en 1996 et la tendance observée après les premières années d'exploitation semble se confirmer : la production régresse tant en tonnage qu'en nombre d'individus, la taille moyenne des prises baisse tandis que les captures de vivaneaux ti-yeux deviennent de plus en plus fréquentes. Les statistiques de pêche recueillies et les évaluations de stocks de l'Ifremer font état d'une surexploitation

Nombre de vivaneaux débarqués de 1986 à 2002 (source : Ifremer)



Avec 53 % de la production débarquée en tonnage, le vivaneau rouge reste l'espèce majoritaire en 2002 mais sa représentation a fortement diminué : cette année-là, le nombre de vivaneaux ti-yeux débarqué est devenu prépondérant. Il suit une progression régulière.

de la ressource en vivaneaux rouges depuis le début des années 1990. Ces indicateurs confirment qu'elle s'est encore accentuée durant la dernière décennie. Cependant, l'évolution des débarquements, tant qualitative que quantitative, s'explique mal en raison de l'incertitude qui pèse sur le suivi officiel. Les difficultés portent sur la surveillance de la ZEE, sur le respect de la réglementation, exigeant que 75 % de la production des ligneurs soient débarqués

en Guyane, et sur le tri sélectif des poissons débarqués à Cayenne. Des lieux de débarquement plus rémunérateurs situés hors de la Guyane absorberaient une partie de la production. Le comportement des pêcheurs a lui aussi changé. La raréfaction des gros vivaneaux pousse les professionnels à utiliser des nasses et à commercialiser les petits individus, qui autrefois servaient plutôt d'appât.

Vivaneau rouge

Lutjanus purpureus Poey, 1876

Famille des Lutjanidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Vivaneau rouge • Brésil : Vermelho • Surinam : Red snapper



Taille maximale : 88 cm (10 kg) • Taille commune : 61 cm (3,6 kg)

Comment le reconnaître ?

Le vivaneau rouge, ou poisson rouge (du latin *purpureus* « pourpre ») doit bien sûr son nom à la coloration rouge vif du corps, des nageoires et de l'iris, qui s'atténue néanmoins après la mort de l'animal. Les jeunes sujets présentent une tache noire sur la ligne latérale, à hauteur de la nageoire anale. Les mâchoires portent des canines robustes, témoins d'un régime alimentaire carnivore. Les longues nageoires pectorales s'étendent jusqu'à l'anus. La caudale est émarginée.

Où le rencontrer ?

Le vivaneau rouge affectionne les zones rocheuses situées dans les eaux claires du large, préférentiellement entre 40 et 100 m de profondeur. Il se rencontre cependant jusque sur la pente du plateau continental (à plus de 300 m), et dès 30 m pour les petits individus. La taille moyenne des poissons augmente avec la profondeur. Sédentaire et territorial, le vivaneau rouge ne quitte guère son refuge que pour s'alimenter ou se reproduire. C'est un carnassier opportuniste qui chasse avant tout de petits poissons pendant la nuit, mais aussi crabes, crevettes et céphalopodes. Sa croissance est relativement lente. Dès leur maturité (vers 4 ans, 38 cm), les femelles pondent quelques centaines de milliers d'œufs. La fécondité s'accroît avec leur taille et atteint plusieurs millions d'œufs à la fin de leur vie. Le frai se déroulerait entre avril et septembre sur le plateau des Guyanes. Après une phase larvaire planctonique, les juvéniles grandissent en bancs sur les fonds meubles avant de gagner progressivement le large. Ils semblent moins sélectifs dans le choix de leur habitat que leurs aînés. Les adultes vivent plutôt solitaires ou en petits groupes. Les plus gros sujets peuvent atteindre l'âge de 18 ans.

L'espèce colonise toute la région des Caraïbes ainsi que le nord du continent sud-américain. Elle est plus abondante au niveau des Guyanes et du Brésil qu'aux Antilles, où le plateau continental est très étroit.

Pêche

L'exploitation du vivaneau rouge est essentiellement le fait de navires vénézuéliens qui travaillent sous licences délivrées chaque année par l'Union européenne. L'activité s'interrompt aux mois de décembre-janvier, quand les ligneurs rentrent à leur port d'attache, sur l'île de Margarita au Venezuela.

La pêche s'effectue traditionnellement à la ligne à main au niveau des affleurements rocheux du plateau continental, le plus souvent au-delà de 50 m de



Les ligneurs pratiquent peu la pêche à la nasse, bien que l'on en compte souvent quelques-unes sur le toit des navires.

profondeur. Les rendements paraissent plus élevés à l'est des îles du Salut et dans les eaux profondes au-delà de 90 mètres. Ils varient nettement suivant les années, avec une tendance à la baisse depuis 1993 sauf sur les fonds de plus de 120 mètres.

Le Vieux Port de Cayenne est l'unique point de débarquement en Guyane. Avec 383 tonnes en 2002 (soit 53 % des apports de vivaneaux), la production est en forte baisse ces dernières années. La taille moyenne des vivaneaux rouges débarqués diminue également : elle est passée de 46 cm en 1988 à 36 cm en 2002.

Éviscéré et conservé sous glace pendant la marée, le poisson est congelé à terre et en majorité exporté vers les Antilles, où la demande est forte car la ressource s'est raréfiée.

L'évolution des captures montre des signes de surexploitation du stock de vivaneaux rouges en Guyane. Longtemps considérée comme d'impact faible sur la ressource, de par la sélectivité des hameçons utilisés, la pêche à la ligne s'est intensifiée depuis la fin des années 1990. Conjugée à un développement de l'usage des nasses à la même période, la pêcherie connaît des taux de prélèvement excessifs (cf. encadré p. 113).

Cuisine pays

Reconnu pour sa chair excellente, le vivaneau rouge n'est paradoxalement qu'un poisson de faible importance sur le marché guyanais, derrière les espèces côtières (et donc plus familières). Il est commercialisé entier ou en darnes, et préparé en blaff, en pimantade ou en grillade.

Sachons les distinguer...

Certaines espèces de Lutjanidés proches du vivaneau rouge colonisent également les pointes rocheuses du plateau continental. Elles sont présentes en faibles densités dans les eaux claires, de préférence entre 40 et 200 m de profondeur. Les prises à la ligne ou au chalut à crevettes restent isolées.

Le **vivaneau soie** *Lutjanus vivanus* (Cuvier, 1828) est le plus difficile à distinguer. La couleur jaune vif de l'œil tranche avec l'aspect rose rougeâtre du corps (la teinte est plus prononcée chez le vivaneau rouge). Ce poisson typique des récifs coralliens a été observé en

Guyane sur les fonds sableux et coquilliers dès 35 m de profondeur. Sa taille dépasse 70 cm (8 kg).

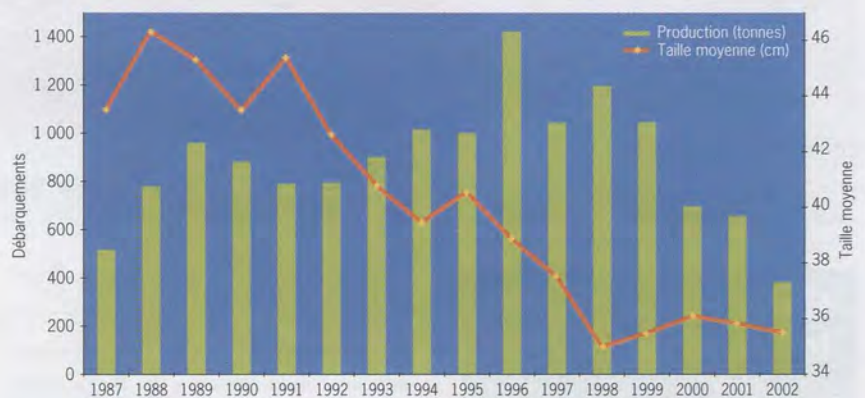
Le **vivaneau oreille noire** *Lutjanus buccanella* (Cuvier, 1828) doit son nom à la tache noire située à la base des nageoires pectorales. La nageoire anale est par ailleurs ronde (angulaire chez le vivaneau rouge). Il peut mesurer près de 70 centimètres.

Le **vivaneau voyeur** *Lutjanus mabogoni* (Cuvier, 1828) présente une teinte générale grise ou argentée, parfois vert foncé sur le dos. Un liseré rouge orne la nageoire dorsale et la

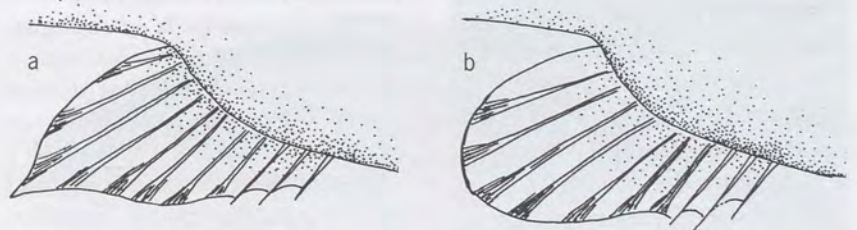
queue. Une tache noire diffuse se détache parfois au niveau de la ligne latérale, au-dessus de la nageoire anale arrondie. Commun dans les milieux coralliens côtiers, ce petit vivaneau est observé en Guyane sur les fonds grossiers de 40 à 50 mètres.

Signalée par 80 m de profondeur, la présence du **vivaneau campêche** *Lutjanus campechanus* (Poey, 1860) semble douteuse. Son aire de répartition se situe à l'ouest de la Guyane, du Venezuela aux États-Unis. Sa ressemblance avec le vivaneau rouge est souvent source de confusion.

Production et taille moyenne des vivaneaux rouges débarqués de 1987 à 2002 (source : Ifremer)



Après une croissance soutenue jusqu'en 1996, les débarquements de vivaneaux rouges en Guyane suivent un déclin prononcé : ils ont atteint en 2002 leur plus bas niveau. La taille moyenne des poissons s'est stabilisée.



Chez le vivaneau rouge, la nageoire anale est anguleuse (a), alors que sa forme est arrondie chez la plupart des autres espèces de Lutjanidés (b).



L'œil du vivaneau voyeur est très large (a) et le préopercule forme une protubérance denticulée (b).

Vivaneau ti-yeux

Rhomboplites aurorubens
(Cuvier, 1829)

Famille des Lutjanidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Vivaneau ti-yeux • Brésil : Vermelho-paramirim • Surinam : Vermilion snapper

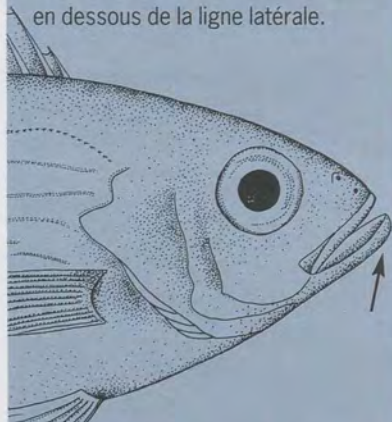


Taille maximale : 60 cm (3,2 kg) • Taille commune : 30 cm (0,4 kg)

Comment le reconnaître ?

Appelé encore vivaneau tête-ronde, le vivaneau ti-yeux est une espèce de petite taille, au corps oblong et allongé. La nageoire dorsale compte 12 ou 13 rayons épineux (contre 10 dans le genre *Lutjanus*). La caudale est fourchue, les courtes pectorales n'atteignent pas l'anus.

La coloration d'ensemble rouge s'estompe vers le ventre argenté, où persistent des reflets roses. De fines lignes jaunes obliques, assez discrètes, apparaissent en dessous de la ligne latérale.



Caractère rare chez les Lutjanidés, la mâchoire inférieure du vivaneau ti-yeux est légèrement saillante. Les dents sont fines et acérées.

Où le rencontrer ?

Le vivaneau ti-yeux vit de préférence sur les fonds rocheux du large mais fréquente aussi les substrats grossiers (sable, graviers, coquilles brisées).

Les petits spécimens se rencontrent dès 25 m de profondeur et vivent souvent en bancs. Les adultes colonisent plutôt les habitats situés entre 40 et 100 m, et jusque sur la pente du plateau continental (environ 300 m).

Ce poisson peut vivre une dizaine d'années. Carnassier, il chasse diverses petites proies qui évoluent jusqu'à plusieurs mètres au-dessus du fond (poissons, céphalopodes, crevettes, crabes, vers...). Les organismes planctoniques (larves, crustacés et gastéropodes essentiellement) composent une partie importante de son régime alimentaire.

Son aire de répartition couvre une vaste étendue, du sud du Brésil au sud-est des États-Unis. En Guyane, il est présent en fortes densités.

Pêche

Comme les autres espèces de Lutjanidés, le vivaneau ti-yeux est exploité par la flottille de ligneurs vénézuéliens. Prise accessoire jusqu'en 1992, il représente 45 % des débarquements totaux de « poissons rouges » en 2002, avec 327 tonnes. L'usage de la nasse,

qui se répand depuis 1995, vient renforcer la pression de pêche exercée sur cette espèce que la pêche à la ligne, plus sélective, ne touchait guère jusque-là. Les petits spécimens servaient aussi souvent d'appât (cf. encadré p. 113).

En nombre d'individus, les captures sont même devenues supérieures à celles du vivaneau rouge (près de 70 % des prises en 2002). La taille moyenne des captures atteint 25 cm (0,26 kg). Les poissons entiers et congelés sont surtout écoulés sur le marché des Antilles.

Cuisine pays

Malgré sa chair excellente, le vivaneau ti-yeux est peu prisé par la population guyanaise, comme les autres « poissons rouges ». Il se consomme entier en blaff, grillé ou en friture. Les poissons ont souvent une taille portion.

Sachons les distinguer...

Abondant en petits bancs autour des récifs coralliens des Caraïbes, le vivaneau queue jaune *Ocyurus chrysurus* (Bloch, 1791) fréquente également le plateau des Guyanes et du Brésil. Il s'observe rarement en Guyane, entre 40-50 m et 180 m de profondeur.

Unique représentant du genre *Ocyurus*, il se reconnaît à la large bande jaune longitudinale qui se prolonge du museau jusque sur la nageoire caudale, très émarginée. Comme chez le vivaneau ti-yeux, la mâchoire inférieure est légèrement proéminente. C'est un poisson qui peut atteindre le poids de 4 kg pour 70 cm environ.

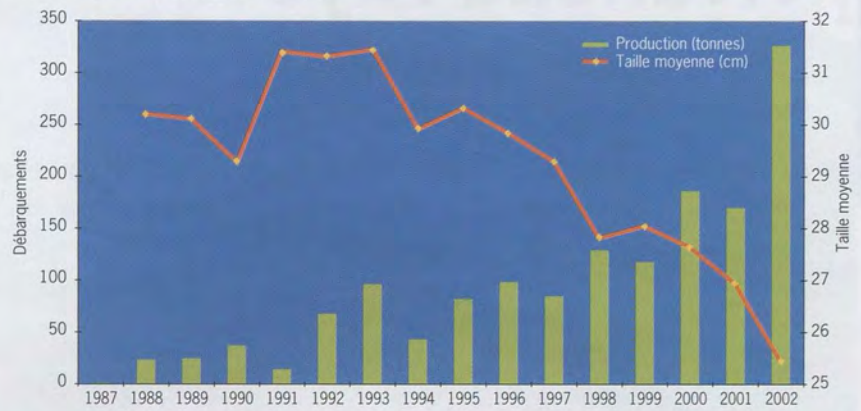
Le colas vorace *Pristipomoides aquilonaris* (Goode & Bean, 1896) est un petit Lutjanidé (50 cm maximum) qui fréquente, en moindres densités, les mêmes habitats que le vivaneau ti-yeux. Quelques caractères visuels permettent de les reconnaître malgré leur profil comparable : l'allure de la tête diffère légèrement chez le colas vorace et ses nageoires pectorales sont plus longues (elles atteignent l'anus). La dorsale porte seulement 10 rayons épineux.

Cette espèce est une capture accessoire des crevettiers et des ligneurs à vivaneaux. En raison de sa petite taille, elle n'est pas commercialisée mais peut servir d'appât ou de godaille.

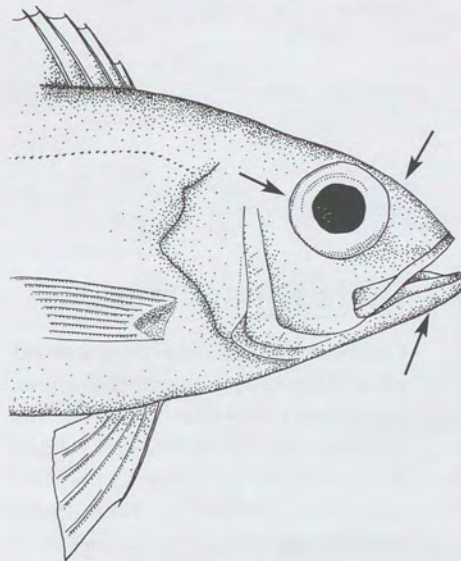
Elle ressemble de près au colas gros-yeux *Pristipomoides macrophthalmus* (Müller & Troschel, 1848), dont la présence a été signalée en Guyane et qu'il est difficile de distinguer par des caractères morphologiques.

Une troisième espèce du genre, le colas élégant *Pristipomoides freemani* Anderson, 1966, colonise probablement les zones rocheuses du large. Formellement identifié au Surinam, ce petit colas (moins de 17 cm) a le corps élancé et peu comprimé, ce qui le ferait davantage ressembler au serran des lagunes (genre *Diplectrum*, famille des Serranidés). Les courtes nageoires pectorales n'atteignent pas l'anus. La teinte rose-orange de la région dorsale passe au blanc argenté sur le ventre.

Production et taille moyenne des vivaneaux ti-yeux débarqués par les ligneurs de 1988 à 2002 (source : Ifremer)



Les débarquements de vivaneau ti-yeux suivent une progression moyenne de 15 % par an depuis 1988. La taille des prises, quant à elle, présente une tendance inverse avec une perte de 6 cm (soit un poids moyen divisé par deux) en 10 ans.



L'œil volumineux et le museau légèrement bombé donnent à la tête du colas vorace une allure originale. La mâchoire inférieure n'est pas proéminente.



Colas gros-yeux

Vivaneau rayé

Lutjanus synagris
(Linnaeus, 1758)

Famille des Lutjanidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Vivaneau gazou • Brésil : Vermelho-henrique • Surinam : Lane snapper



Taille maximale : 45 cm (2,6 kg) • Taille commune : 25 cm (0,4 kg)

Comment le reconnaître ?

La coloration originale du vivaneau rayé permet de le reconnaître sans difficultés. Le corps, teinté de rouge dans la région dorsale, argenté sur les flancs, est strié de 8 à 10 lignes jaunes longitudinales. Une tache noire caractéristique se situe juste au-dessus de la ligne latérale, à hauteur de l'anus. Ce vivaneau a le museau pointu. Comme le vivaneau voyeur, il possède 12 ou 13 rayons mous sur la nageoire dorsale (contre au moins 14 chez les autres espèces de Lutjanidés). La gueule est munie de petites canines de longueur égale. L'angle du préopercule forme un lobe dentelé.

Où le rencontrer ?

Contrairement aux autres espèces du genre *Lutjanus* présentes en Guyane, le vivaneau rayé n'est pas inféodé aux substrats rocheux : il fréquente préférentiellement les zones accidentées mais aussi les fonds sableux et vaseux, dans les eaux claires ou turbides.

Les adultes ne se rencontrent guère aux profondeurs inférieures à 30 m et sont présents jusque sur la pente du talus continental. Les plus vieux sujets atteignent l'âge de six ans.

Ce carnassier chasse de préférence la nuit et son alimentation est des plus variées : poissons, crustacés, vers et céphalopodes composent son quotidien.

En Guyane, le vivaneau rayé est une espèce commune et répandue. Les poissons se regroupent rarement en bancs importants, sauf en période de reproduction.

Sa distribution géographique s'étend du sud du Brésil au sud-est des États-Unis. La mer des Caraïbes abrite les plus grandes concentrations.

Pêche

En raison de son abondance modérée, le vivaneau rayé ne fait pas l'objet d'une pêche spécifique en Guyane. La production globale est mal cernée car

les prises accessoires des crevettiers ne sont pas quantifiées.

Ces chalutiers capturent régulièrement des individus adultes qui vivent sur les fonds meubles du plateau continental. Congelées à bord, les prises font souvent partie de la godaille des marins. Une commercialisation de faible envergure s'est également initiée à l'export.

Les ligneurs vénézuéliens, dont l'activité est localisée autour des zones rocheuses du large, ciblent un habitat différent. Ils prennent occasionnellement des vivaneaux rayés à la ligne ou à la nasse.

Leurs débarquements sont faibles et estimés à six tonnes en 2002 (1 % de la production de vivaneaux). Ces poissons, débarqués en frais puis congelés, empruntent la même voie commerciale que les autres vivaneaux, à destination des Antilles et de la France métropolitaine.

Au Surinam, une flottille de sept petits chalutiers exploite les poissons démersaux dans la bande côtière et recherche notamment le vivaneau rayé.

Cuisine pays

Le vivaneau rayé atteint une taille portion qui permet de le consommer entier (friture, blaff, grillade...). Sa chair moelleuse est très fine.

À quoi sert la vessie des poissons ?

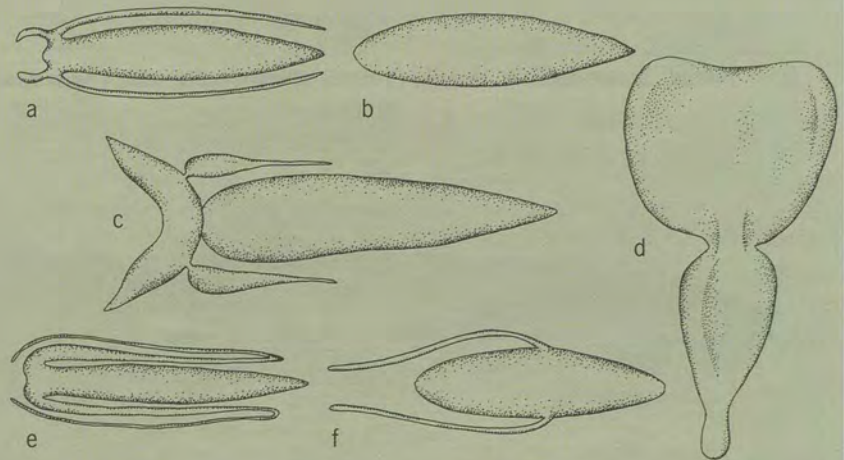
La vessie gazeuse des poissons osseux est localisée dans la cavité viscérale : elle forme une poche de couleur blanche, en général allongée et parfois compartimentée. Elle est absente chez les poissons cartilagineux (requins, pastenagues...) et certains Téléostéens pélagiques (maquereaux, sardines, anchois...) ou benthiques (soles...).

► Quelques mots d'anatomie...

La vessie gazeuse est une évagination de la paroi de l'œsophage ou de l'estomac. Elle conserve chez quelques poissons d'eau douce ou saumâtre une relation directe avec le tube digestif, par l'intermédiaire d'un étroit conduit pneumatique. Ce canal permet une communication de la vessie avec l'air atmosphérique, via le pharynx et la bouche, lorsque l'animal vient à la surface de l'eau. Chez les espèces marines, il disparaît après le stade embryonnaire et la vessie gazeuse est alimentée uniquement par voie sanguine. Sa paroi se structure en deux enveloppes de nature différente : une tunique externe fibreuse et une muqueuse interne (tapissée d'un épithélium). Le tissu conjonctif de l'enveloppe fibreuse, riche en collagène, contient parfois des fibres d'ichtyocolle, ou « colle de poisson », utilisée dans des procédés industriels. La grande vessie gazeuse des acoupas et des poissons-chats est ainsi particulièrement prisée.

► Un organe à tout faire ?

Les appellations abusives « vessie aérienne » ou « vessie natatoire » font référence à certaines fonctions de la vessie gazeuse. Cet organe est rempli d'un mélange variable de gaz (oxygène, azote et dioxyde de carbone), souvent différent de la composition de l'air atmosphérique et enrichi en oxygène. Il remplit des fonctions hydrostatique, respiratoire, sensorielle et même phonique. Les mécanismes permettant aux poissons d'entendre et d'émettre des bruits sont décrits plus amplement dans des encadrés différents (p. 81 et 143).



La forme de la vessie gazeuse varie considérablement d'une espèce à l'autre, selon ses fonctions et la morphologie du poisson. Elle peut être utilisée pour déterminer les espèces comme, par exemple, dans la famille des Sciaenidés. Ces croquis ne donnent qu'une idée des formes observées chez des Sciaenidés et un Ariidé de Guyane : a - barbiche, bourrugues ; b - courbine maroto ; c - magisters ; d - machoiran jaune ; e - acoupa céleste ; f - courbine.

Volumineuse et très peu dense, la vessie tient un rôle passif de flottaison : les poissons qui n'en possèdent pas vivent posés sur le fond ou en déplacement permanent, car leur corps, plus dense que l'eau, tend à les faire couler. Les mouvements verticaux du poisson modifient le volume de la vessie : les gaz se compriment lors de la descente et se dilatent lors de la remontée en réponse aux variations de la pression extérieure. Cette évolution affecte immédiatement la densité globale du poisson et facilite ses déplacements verticaux. Chez les poissons marins, la vessie gazeuse est par ailleurs le siège d'échanges de gaz avec le sang artériel et veineux : ces échanges font varier le volume de la vessie et donc finalement la densité du poisson, qu'ils adaptent à la pression extérieure. Ces mécanismes permettent ainsi d'établir l'équilibre hydrostatique de l'animal à des profondeurs variables, mais ce sont des processus lents, qui interviennent lors de déplacements verticaux prolongés. Ils vont de pair avec la fonction respiratoire de la vessie, car les gaz échangés avec le système sanguin se composent surtout d'oxygène. Ils agissent également en milieu asphyxiant, lorsque la respiration

branchiale classique devient insuffisante : la vessie gazeuse peut alors fonctionner temporairement comme un réservoir d'oxygène, à la manière d'un poumon. Ce rôle respiratoire de la vessie est plus commun chez les poissons qui possèdent un conduit pneumatique entre la vessie et le tube digestif, comme chez le palika (tarpon) : l'air pénètre dans la vessie par cette voie et ces poissons sont alors capables de respirer en surface.

► Les mécanismes de sécrétion et d'absorption gazeuse

La muqueuse de la paroi interne de la vessie comporte une zone spécialisée plus ou moins développée, différenciée en véritable glande. Les gaz dissous dans les capillaires artériels sont sécrétés dans la cavité de la vessie grâce à cette glande : elle permet donc la concentration de gaz à l'intérieur de la vessie, notamment de l'oxygène. Inversement, les gaz peuvent diffuser passivement vers le système sanguin à travers la paroi de la vessie, qui est en général suffisamment mince (quelques espèces possèdent cependant une autre glande spécifique pour permettre ce transfert).

Mulet

Mugil cephalus Linnaeus, 1758

Famille des Mugilidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Mulet cabot • Brésil : Curemã, tainha • Surinam : Kweriman



Taille maximale : 120 cm (plus de 8 kg) • Taille commune : 70 cm (5 kg)

Comment le reconnaître ?

Le mulet se distingue aisément à son corps allongé de section circulaire, couvert de larges écailles et aplati sur le front. Comme tous les Mugilidés, il possède deux nageoires dorsales distinctes, la première comportant quatre rayons épineux. La nageoire anale compte seulement 7 ou 8 rayons mous. Les pectorales sont assez courtes, la caudale jaunâtre présente une forme émarginée. Le dos est plutôt gris bleuté, teinté de reflets dorés. Les flancs argentés sont rayés de quelques lignes longitudinales sombres.

Où le rencontrer ?

Le mulet est un poisson grégaire et côtier que l'on observe au-dessus des fonds vaseux proches du rivage et des mangroves. Il recherche sa nourriture durant le jour : muni d'un gésier et d'un long tube digestif, typique de ce phytophage détritivore, il peut ingérer de la vase et absorber la matière organique qu'elle contient (plancton, petits crustacés benthiques, vers, végétaux en décomposition...). Tolérant les eaux douces et saumâtres, les bancs remontent également dans la partie basse des fleuves pour s'alimenter ; on y rencontre les plus jeunes poissons.



Une paupière adipeuse bien développée recouvre l'œil du mulet (a), ne laissant subsister qu'une fente verticale au niveau de la pupille (b).

Les individus atteignent leur maturité tardivement en Guyane, vers 7-8 ans, après une croissance modérée. La reproduction a lieu en mer, probablement en début d'année, et donne lieu à d'importantes concentrations. Les femelles pondent plusieurs millions d'œufs riches en réserves nutritives. C'est vers octobre-novembre que des bancs de gros mulets migrateurs font massivement leur apparition en Guyane, en provenance du Brésil. L'espèce devient moins abondante à partir de février ; la population résidente vit en bancs plus isolés et restreints en Guyane.

Cette espèce cosmopolite fréquente toutes les eaux chaudes et tempérées du globe, en milieux insulaire et continental.

Pêche

On pêche le mulet dans tous les océans du monde, sa zone d'exploitation est l'une des plus larges parmi les espèces d'intérêt halieutique. Il tient parfois une place essentielle dans l'alimentation traditionnelle des populations littorales. Son élevage se développe par ailleurs dans plusieurs pays à partir d'alevins sauvages (Australie, Taïwan, Chine, États-Unis...).

En Guyane, les mullets font l'objet d'une exploitation permanente de la part des petites embarcations pratiquant une activité littorale au filet maillant. Des remous à la surface de l'eau révèlent la présence des bancs que les pêcheurs tentent d'encercler en mouillant leurs filets rapidement. Les zones de pêche se localisent notamment à l'est de l'estuaire du Mahury.

Les filets utilisés doivent être suffisamment solides pour résister à ces poissons puissants capables de s'enfuir en effectuant des sauts de plusieurs mètres.

Les statistiques font état de 60 tonnes débarquées en Guyane chaque année, dont 50 % entre septembre et décembre. Pendant cette période, le marché local peut même être saturé. Les débarquements s'effectuent à l'état frais entier mais, en raison de leur taille imposante, les poissons sont souvent proposés au détail, en darnes ou en filets.

Cuisine pays

La chair blanche, ferme et goûteuse du mullet est prisée en Guyane. Elle est notamment appréciée en blaff.

Les œufs sont également recherchés pour la confection de la poutargue (œufs séchés, salés puis épicés).

Sachons les distinguer...

L'étendue de l'aire de répartition de l'espèce *Mugil cephalus* soulève des questions sur son intégrité génétique. Par exemple, le taux de croissance varie beaucoup suivant les régions : à l'âge d'un an, un mullet pèse près de 700 g à Taïwan contre tout juste 200 g à Hawaï.

Le mullet désigne aussi une seconde espèce en Guyane, le **mulet lébranche** *Mugil liza* Valenciennes, 1836, atteignant couramment 4 à 5 kilogrammes. Elle ressemble de près au mullet par son aspect général et partage son mode de vie ; les deux espèces se capturent d'ailleurs souvent en même temps. Les écailles du mullet lébranche sont légèrement plus grosses : on compte seulement 29 à 34 rangées verticales d'écailles de la tête à la base de la queue, contre 38 à 42 chez le mullet. Les nageoires pectorales sont par ailleurs plus effilées.

Inféodée à l'Atlantique occidental,

cette espèce se rencontre du Panama à l'Argentine, dans les Caraïbes et jusqu'en Floride.

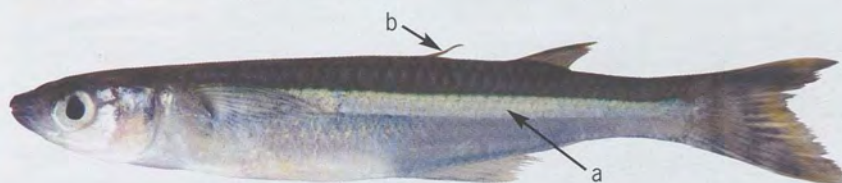
Les **parassis** sont décrits page suivante. La présence de neuf rayons mous sur la nageoire anale les différencie notamment des mullets.

L'athérine, une espèce voisine

Le profil fusiforme, la bouche protractile et la présence de deux nageoires dorsales rapprochent les Athérinidés des petits mullets ou parassis.

L'**athérine brésilienne** *Atherinella brasiliensis* (Quoy & Gaimard, 1825) est l'unique représentante de cette famille en Guyane. On la rencontre surtout aux îles du Salut, dans les zones abritées des ports, le long des berges ; elle y vit en petits bancs, en pleine eau ou en surface.

L'espèce peut atteindre 15 cm. Son aire de répartition se limite à la façade nord du continent sud-américain.



La bande argentée qui s'étend sur les flancs de la tête à la queue (a) permet de reconnaître facilement l'athérine, comme la position reculée de la première nageoire dorsale (b).

Parassi

Mugil incilis Hancock, 1830

Famille des Mugilidés • Ordre des Perciformes

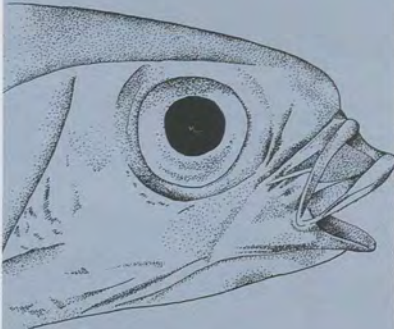
Nom officiel : Mulet parassi • Brésil : Tainha-de-olho-amarelo • Surinam : Ardri, prasi



Taille maximale : 40 cm (1,2 kg) • Taille commune : 35 cm

Comment le reconnaître ?

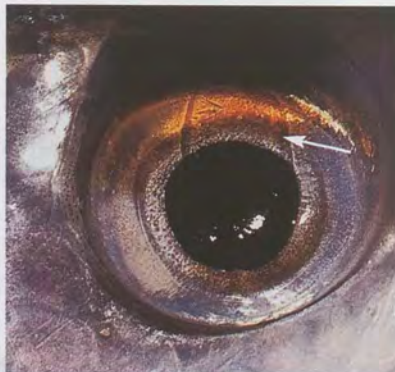
Le parassi est un Mugilidé de taille modeste, au corps fusiforme aplati sur le front et aminci vers l'arrière. Comme les autres espèces de cette famille, il possède deux nageoires dorsales distinctes et la ligne latérale n'est pas visible. La nageoire anale comprend trois rayons épineux suivis de neuf rayons mous ; la caudale est fourchue. Le dos est d'un bleu-gris sombre, le reste du corps argenté.



Le museau se termine par une bouche transversale protractile, qui lui permet de racler les fonds vaseux et la surface des rochers (le genre mugil vient du latin mulgere « sucer »).

Où le rencontrer ?

Les parassis vivent toute l'année dans la frange littorale de la Guyane. Fort tolérants aux variations de salinité, ils fréquentent les estuaires, l'aval des rivières côtières, les abords de plages et la zone d'estran en bordure de mangrove. Ils forment des bancs de quelques dizaines d'individus, capables de déplacements très rapides. Ces poissons pélagiques se rapprochent du fond pour se nourrir, en ingérant simultanément sable, vase, détritiques végétaux et plancton. Les branchies jouent le rôle d'un tamis pour filtrer les particules alimentaires. La reproduction a lieu pendant les premiers mois de la saison des pluies, les femelles pondent alors des millions d'œufs à l'embouchure des rivières. Les juvéniles se développent en eau douce et dans des zones abritées. L'espèce colonise les côtes d'Amérique du Sud, du Panama au nord du Brésil.



Pêche

En Guyane, les parassis font l'objet d'une pêche ciblée. Les professionnels recherchent les bancs le long du littoral lorsque les poissons viennent se nourrir sur l'estran, à très faible profondeur. Les filets maillants sont calés pendant quelques dizaines de minutes à peine, le plus près possible des berges, et déplacés au fur et à mesure que la mer gagne ou cède du terrain. Ils sont parfois maintenus par de longues perches de bois enfoncées dans la vase. Ce type de pêche se pratique de jour à partir de pirogues et de canots légers, opérant dès 30 cm de profondeur. Les parassis effectuent parfois des sauts pour tenter de s'enfuir par-dessus les filets. La longueur du filet excède rarement 300 m afin de faciliter l'action de pêche.

On estime à 80 tonnes les débarquements annuels de parassis. Très saisonniers, les apports sont plus importants pendant la saison sèche, sans pour autant s'interrompre le reste de l'année. Lorsque la période est favorable, les rendements d'un canot peuvent dépasser 200 kg par journée de pêche. Les poissons sont commercialisés à l'état frais entier, uniquement sur le marché guyanais. Les pêcheurs plaisanciers s'en servent souvent comme appât.

L'œil des Mugilidés est protégé par une fine paupière adipeuse, sauf au niveau d'une fente elliptique sur la pupille.

Cuisine pays

La chair ferme et savoureuse du parassi est très appréciée localement. Les poissons se préparent en général entiers (grillés ou cuits au four).

Sachons les distinguer...

Le **mulet blanc** *Mugil curema* Valenciennes, 1836 atteint régulièrement une trentaine de centimètres. Son profil bombé à hauteur de la tête (a) lui confère une allure plus compacte que le parassi. L'extrémité de la mâchoire supérieure n'atteint pas le bord antérieur de l'œil (b). Les écailles sont aussi



Mulet blanc

plus grosses : on en compte seulement 35 à 40 sur une ligne longitudinale (contre 42 à 45 chez le parassi).

En Guyane, cette espèce reste peu exploitée ; des individus isolés se prennent au filet maillant ou à l'épervier.

Elle est très répandue de part et d'autre de l'Atlantique tropical ; le long des côtes américaines, elle est présente des États-Unis au Brésil. On la rencontre également dans l'océan Pacifique entre le Chili et les États-Unis.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Vivre en eau saumâtre

Les fleuves alimentent les océans en eau douce et l'alternance saison des pluies / saison sèche sur l'ensemble du bassin amazonien conduit au cours de l'année à une grande fluctuation de ces apports à la mer. Les eaux côtières de la Guyane sont ainsi typiquement marquées par de nettes variations de la salinité. Ces changements de l'environnement influencent le comportement de nombreux poissons car la teneur en sels de l'eau revêt une importance capitale pour leur survie.

► Le rôle des branchies

En mer, le milieu est par définition fortement concentré en sels, beaucoup plus que ne l'est le sang des poissons osseux¹. Ceux-ci ont alors tendance à perdre de l'eau par les branchies (selon les lois de la diffusion). En contrepartie, ils boivent beaucoup mais absorbent en même temps une grande quantité de sels. Afin de conserver une concentration stable dans le sang, ils doivent donc en permanence expulser les sels superflus vers le milieu extérieur. Ces sécrétions ont lieu au niveau de l'anus, du rein mais aussi des branchies (dans des cellules spécifiques appelées cellules à chlore). En eau douce, la situation est inversée, la concentration en sels du sang des poissons dépasse celle de l'eau : ils sont donc

constamment confrontés à une absorption d'eau et à des fuites d'ions au niveau des branchies. La réponse à ces mécanismes est triple : les poissons d'eau douce boivent peu, produisent une urine abondante et diluée, et absorbent activement des sels par les branchies.

► Des poissons qui se jouent des variations de salinité

Certains poissons-chats, de nombreux acoupas, les loubines, les pastenagues, le mérrou géant... fréquentent toute l'année les côtes guyanaises, quelle que soit la salinité de l'eau. Ce sont des poissons euryhalins, adaptés aux zones saumâtres.

Ils survivent dans ces milieux instables grâce à des mécanismes hormonaux qui agissent au niveau des branchies. Au cours de la saison sèche, les poissons boivent

une eau de plus en plus salée : deux hormones (le cortisol et l'hormone de croissance) interviennent et les branchies commencent alors à expulser ces sels superflus. Inversement, pendant la saison humide, une troisième hormone (la prolactine) agit à son tour sur les branchies : celles-ci se mettent à absorber activement quantités de sels, permettant aux poissons de résister à l'appauvrissement du milieu. Ces mécanismes ne sont cependant pas instantanés et expliquent que certains individus succombent à une variation trop brutale de leur milieu de vie.

1) Les poissons cartilagineux (requins, pastenagues...) représentent un cas à part car leur sang possède la même concentration en sels que l'eau de mer, par accumulation d'urée notamment.



En saison des pluies, la salinité est très faible sur le littoral.

Rouget-souris mignon

Upeneus parvus Poey 1852

Famille des Mullidés • Ordre des Perciformes

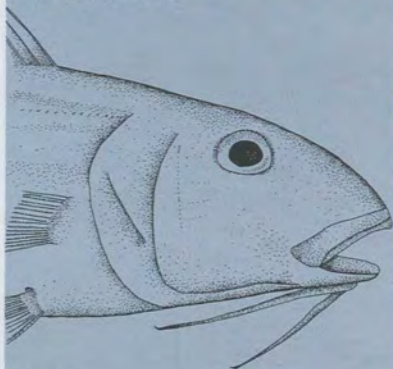
Nom officiel : Rouget-souris mignon • Brésil : Trilha



Taille maximale : 25 cm (0,3 kg) • Taille commune : 17 cm

Comment le reconnaître ?

Comme tous les Mullidés, les rougets-souris portent deux longs barbillons sur le menton, aussi les surnomme-t-on *goatfish* en anglais (littéralement « poisson-chèvre »). Leur corps est paré de vives couleurs où dominent les tons rouges et dorés (il est notamment strié de lignes jaunes), tandis que la nageoire caudale est rayée de 4-5 bandes brunes typiques de l'espèce. La bouche infère est munie de plusieurs rangées de minuscules dents pointues.



Les deux barbillons mentonniers sont des organes sensoriels différents de ceux des poissons-chats (Ariidés), de la courbine ou des bourrugues (Sciaenidés), qui ne fouillent pas les sédiments en profondeur.

Où le rencontrer ?

Plus typique des fonds sablo-vaseux et des eaux claires, le rouget-souris mignon se rencontre exceptionnellement dès 20 m de profondeur, mais il est commun entre 30 et 70 mètres.

Après une phase pélagique, les jeunes rejoignent le fond à la taille de 8 cm environ. Au fur et à mesure de leur croissance, leurs proies deviennent benthiques et plus volumineuses : pendant la journée, employant leurs barbillons sensoriels à fouiller la vase ou le sable, ils détectent vers et crustacés (crevettes et crabes essentiellement). Ils attaquent également petits poissons et calmars.

L'espèce vit en bancs répartis de manière hétérogène sur le plateau continental. Moins denses dans le secteur est de la Guyane, les peuplements semblent aussi fluctuer en abondance d'une année à l'autre.

L'aire de répartition de ce rouget-souris s'étend des États-Unis au Brésil. Il est absent de la zone caraïbe.

Pêche

Le rouget-souris mignon est régulièrement capturé au chalut à crevettes, notamment la nuit lorsque les chalutiers opèrent sur les fonds de 40-60 mètres. Les prises peuvent alors atteindre plusieurs milliers d'individus par heure de pêche.

Malgré leur abondance et l'excellente qualité de leur chair, les poissons sont peu valorisés et le plus souvent rejetés à la mer en raison de leur petite taille.

Sachons les distinguer...

Trois autres genres de la famille des Mullidés sont présents dans l'Atlantique occidental. Connus dans les pays voisins, ils ne sont pas formellement identifiés en Guyane. Il s'agit du capucin jaune *Mulloidichthys martinicus* (Cuvier, 1829), du rouget-barbet tacheté *Pseudupeneus maculatus* (Bloch, 1793) et du rouget-barbet doré *Mullus auratus* Jordan & Gilbert, 1882. À la différence du rouget-souris mignon, aucun de ces poissons ne possède de rayure sur la nageoire caudale.



Les capucins jaunes se distinguent par la large ligne jaune qui s'étend de l'œil à la queue. Ils portent aussi une épine sur l'opercule.

Barbure

Polydactylus oligodon
(Günther, 1860)

Famille des Polynémidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Barbure à sept barbillons • Brésil : Barbudo • Surinam : Boko



Taille maximale : 37 cm (0,6 kg) • Taille commune : 25 cm (0,2 kg)

Comment le reconnaître ?

L'originalité du barbure tient aux sept rayons libres filamenteux des nageoires pectorales, comme en témoigne le nom du genre *Polydactylus* (du grec *polus* « nombreux » et *daktulos* « doigt ») ; le plus long atteint la base de la nageoire anale. Son museau proéminent, pointu, cartilagineux et translucide, rappelle le profil de l'anchois. L'œil de fort diamètre est recouvert d'une épaisse membrane adipeuse. Il se situe au-dessus de la bouche, infère et munie de minuscules dents. Le préopercule est finement dentelé. Le corps est argenté sur les flancs, doré sur le dos. Les nageoires pectorales et pelviennes sont en grande partie noires.

Où le rencontrer ?

Le barbure fréquente les abords des plages, les estuaires et les fonds meubles du plateau continental jusqu'à 60-70 mètres de profondeur (sable, vase, graviers). Sa présence régulière ne se manifeste jamais en densités élevées. Ce poisson démersal peu actif forme parfois de petits bancs. Il observe un régime alimentaire carnivore à base de petits poissons et de crustacés benthiques (crevettes...). L'espèce colonise la façade atlantique du continent américain, de la Floride au sud du Brésil.

Pêche

Les barbures sont capturés toute l'année par les barrières chinoises dans l'estuaire de la rivière de Cayenne, mais c'est plus au large, au chalut à crevettes, que les plus gros individus sont régulièrement pêchés. Les jeunes peuvent également se prendre à l'aide d'un épervier ou de filets à petit maillage à proximité du rivage, notamment sur l'estran et près des plages. En raison de leur comportement non grégaire, les prélèvements se limitent souvent à quelques individus. Les débarquements sont presque inexistant, bien que la chair de ces poissons soit de bonne qualité.

Sachons les distinguer...

Le barbure cohabite avec une autre espèce du même genre, le barbure argenté *Polydactylus virginicus* (Linnaeus, 1758). Indiscernables à première vue, ils furent d'ailleurs longtemps confondus. Des signes extérieurs discrets permettent de reconnaître le barbure argenté : la base de la nageoire anale, plus courte, est contenue entre 5,2 et 5,8 fois dans la longueur standard du poisson (4,4 à 4,8 fois seulement chez le barbure). Autre caractère distinctif, l'extrémité du maxillaire est droite (arrondie chez le barbure).



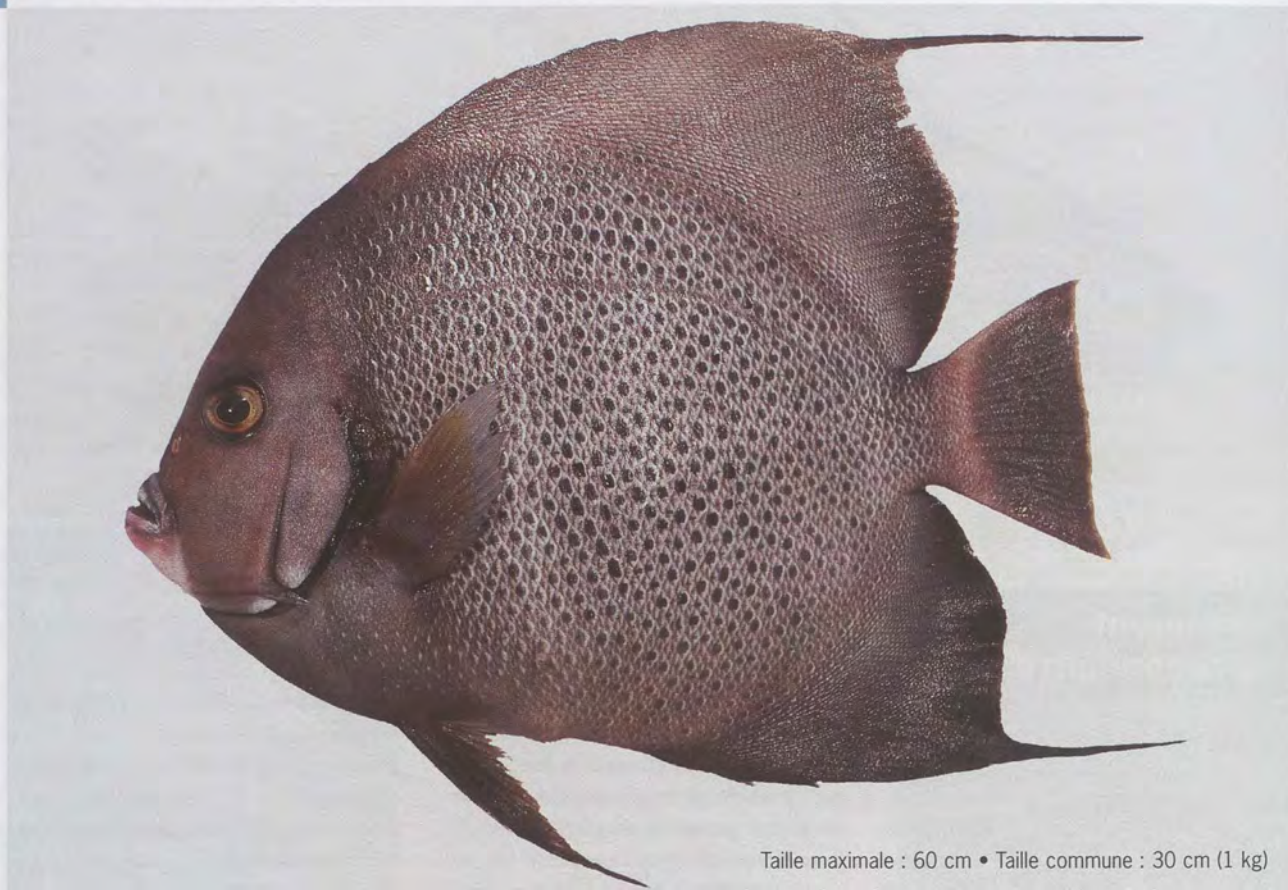
Les rayons souples et filiformes des nageoires pectorales sont caractéristiques des Polynémidés. Ils jouent un rôle tactile dans la recherche de nourriture et permettent au poisson de se maintenir à l'arrêt sur le fond (en position déployée).

Demoiselle blanche

Pomacanthus arcuatus
(Linnaeus, 1758)

Famille des Pomacanthidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Demoiselle blanche • Brésil : Paru



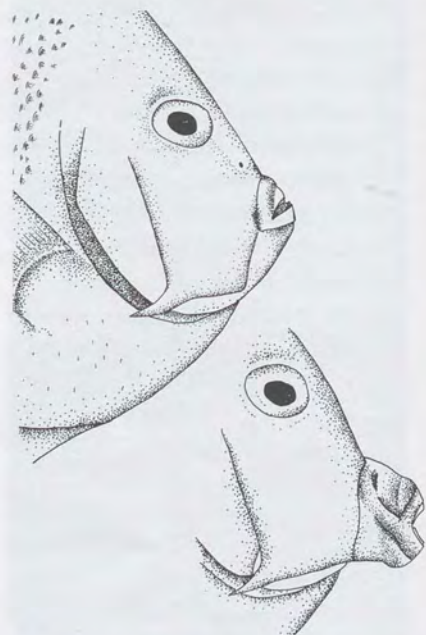
Taille maximale : 60 cm • Taille commune : 30 cm (1 kg)

Comment la reconnaître ?

Les fins prolongements des nageoires et la coloration tachetée des flancs donnent une allure élégante à ce poisson corallien. Une longue épine, localisée à l'angle du préopercule, caractérise la famille des Pomacanthidés (du grec *poma* « opercule » et *akantha* « épine »). La nageoire caudale présente un bord droit orné d'un liseré bleuté. Les écailles, qui adhèrent fortement à la peau, sont typiquement teintées de beige sur les contours et de brun au centre. Les jeunes ont une coloration bien différente : le corps, d'un noir profond, est rayé de cinq bandes transversales jaune vif.

Où la rencontrer ?

La demoiselle blanche vit habituellement dans les récifs coralliens où elle évolue calmement en solitaire ou par couple. En Guyane, son espace vital se limite aux affleurements rocheux dispersés dans les eaux claires du plateau continental, jusqu'à plus de 60 m de profondeur. Après une phase larvaire planctonique, les individus se montrent sédentaires : ils émigrent rarement une fois parvenus sur une zone accidentée satisfaisante. Les populations semblent comporter une plus grande proportion de femelles. Terrée dans des crevasses ou des failles pendant la nuit, la demoiselle s'alimente le jour de toutes les petites formes de vie animale et végétale fixées au fond. Son régime alimentaire est donc plutôt omnivore mais composé majoritairement d'éponges à l'âge adulte. Les jeunes retirent parfois les parasites d'autres poissons coralliens.



La petite bouche de la demoiselle forme une protubérance saillante sur le museau. Munie de minuscules dents serrées les unes contre les autres, elle peut se projeter en avant pour aspirer de petites proies.

Les demoiselles nagent entre les rochers en inclinant le corps sur le côté, un comportement qui leur permet sans doute de paraître plus petites aux yeux des prédateurs et de se fondre davantage avec les fonds sombres. L'espèce est très commune dans les régions coralliennes de l'Atlantique ouest, plutôt par faible profondeur.

Pêche

Les méthodes de pêche pratiquées en Guyane ciblent très peu l'habitat des demoiselles, d'autant qu'elles ne mordent pas à l'hameçon. Les prises au chalut à crevettes restent ponctuelles, les poissons s'aventurant rarement loin de leur abri rocheux.

Dans les régions de récifs, l'espèce se capture facilement à la nasse. Sa chair excellente est réputée tandis que les petits individus font le bonheur des aquariophiles, séduits par ces poissons aux couleurs éclatantes et d'un naturel peu farouche.

Sachons les distinguer...

La demoiselle chiririte *Pomacanthus paru* (Bloch, 1787) fréquente les mêmes milieux accidentés que l'espèce précédente et semble plus rare en Guyane. Ces deux demoiselles se distinguent facilement par leur coloration au stade adulte, mais les juvéniles sont étonnamment similaires.

La famille des Pomacanthidés comprend également le genre *Holacanthus*, observé exceptionnellement en Guyane. Il est représenté par deux espèces vivement colorées, la demoiselle royale *Holacanthus ciliaris* (Linnaeus, 1758) et la demoiselle beauté *Holacanthus tricolor* (Bloch, 1799).

Au stade adulte, cette dernière a le corps alternativement coloré de noir et de jaune : les lèvres et la région postérieure sont noires, tandis que la tête, le ventre et la queue sont jaunes.

Comme chez tous les Pomacanthidés, les jeunes ont un aspect différent ; leurs flancs sont notamment barrés de lignes transversales bleu clair.



La demoiselle chiririte se reconnaît à sa coloration générale noire ponctuée de jaune. La nageoire caudale arrondie et la présence d'une tache jaune à la base de la pectorale (a) sont deux autres critères qui la différencient de la demoiselle blanche.



Chez les jeunes demoiselles blanche et chiririte, cinq bandes transversales jaunes se démarquent sur le corps noir. Le degré de ressemblance est tel entre ces espèces qu'il conduit souvent à des confusions.

La forme de la tache noire sur la queue diffère légèrement : large et arrondie chez la demoiselle chiririte (a), elle est étirée verticalement en ellipse chez sa voisine.



La demoiselle royale est parée d'une magnifique robe bleue et jaune. Sur le front se détache une marque noire caractéristique, entourée d'un large liseré bleu. Les nageoires dorsale et anale portent des prolongements effilés dirigés vers l'arrière.

Tassergal

Pomatomus saltatrix
(Linnaeus, 1766)

Famille des Pomatomidés • Ordre des Perciformes

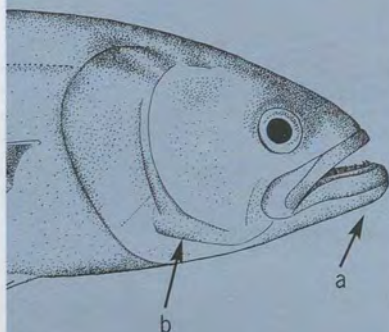
Nom officiel : Tassergal • Brésil : Enchova



Taille maximale : 117 cm (14,5 kg) • Taille commune : 60 cm (2,7 kg)

Comment le reconnaître ?

Unique représentant de la famille des Pomatomidés dans le monde, le tassergal présente une silhouette ovale et allongée, hérissée de 7-8 courtes épines sur la première nageoire dorsale. Son air féroce provient de sa gueule puissante et armée d'une solide dentition, capable d'infliger des morsures douloureuses aux pêcheurs. La queue a une forme fourchée, les nageoires pectorales sont courtes. Le corps prend une jolie teinte vert-bleu sur le haut du dos, argentée sur les côtés et blanche sur le ventre.



Où le rencontrer ?

Cosmopolite des eaux tempérées et tropicales à l'exception du Pacifique est, le tassergal vit en pleine eau, en surface ou près du fond sur toute l'étendue du plateau continental. Il fréquente indistinctement l'embouchure des fleuves, le littoral turbide et les eaux claires du large mais s'éloigne progressivement du bord en grandissant.

Ce prédateur insatiable et grégaire montre un comportement opportuniste, chassant poissons ou invertébrés (crabes, crevettes, vers, coquillages, etc.) en fonction de leur abondance. Les jeunes vivent en bancs plus compacts et plus importants que leurs aînés, qui entreprennent de longues migrations saisonnières.

Nageur actif, le tassergal gagne en effet des régions plus froides pendant l'été, période durant laquelle il se reproduit, pour revenir sous les latitudes tropicales l'hiver. Ces déplacements, bien identifiés aux États-Unis ou en Afrique de l'ouest, sont cependant moins connus dans les Caraïbes et en Amérique latine. En Guyane, l'espèce pourrait ainsi être plus fréquente au cours du premier semestre de l'année.

La maturité est atteinte très tôt, vers un an, les sujets mesurant alors une trentaine de centimètres. Ils peuvent vivre plus de douze ans. La croissance rapide des jeunes a suscité des recherches pour développer l'aquaculture de l'espèce (aux États-Unis notamment).

Pêche

Le tassergal représente l'une des espèces les plus prisées au monde pour la pêche sportive, comme c'est le cas aux États-Unis ou en Australie. Hargneux et puissant malgré sa taille modeste, il oppose une résistance farouche, sautant même hors de l'eau. L'engouement des plaisanciers est tel que leur production dépasse parfois celle des professionnels.

En Guyane, les prises sont cependant peu abondantes et plutôt le fait des crevettiers, qui capturent de jeunes spécimens venus se nourrir près du fond. Apprécisés pour leur chair savoureuse, les poissons sont souvent congelés pour faire partie de la godaille des marins.

L'espèce est également capturée de temps à autre au filet maillant ou à la ligne sur le littoral.

Armée de dents pointues et tranchantes, la gueule du tassergal a une allure menaçante, accentuée par la mâchoire inférieure proéminente (a). Ce prédateur n'avale souvent que des morceaux de ses proies qu'il déchiquette en les mordant voracement. Le préopercule finement dentelé (b) est à l'origine des noms du genre et de la famille (du grec poma « opercule » et temnein « couper »).

Beauclaire soleil

Priacanthus arenatus
Cuvier, 1829

Famille des Priacanthidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Beauclaire soleil • Brésil : Olho-de-cão



Taille maximale : 48 cm (2,8 kg) • Taille commune : 30 cm (0,6 kg)

Comment le reconnaître ?

Le beauclaire soleil aurait tout aussi bien mérité le surnom de poisson rouge, tant la coloration vermillon de l'ensemble du corps - nageoires comprises - est éclatante. Les yeux énormes et la bouche saillante lui confèrent également une allure singulière, typique des Priacanthidés. Les petites écailles cténoïdes donnent à la peau un aspect ferme et rugueux. Le préopercule porte une épine résiduelle peu prononcée.



Le beauclaire soleil mène une vie nocturne et admet la compagnie de ses congénères. Le jour, il se déplace peu, restant caché sous les surplombs ou dans les failles rocheuses.

Où le rencontrer ?

Paré de sa coloration rouge vif, le beauclaire soleil vit typiquement dans les eaux claires du plateau continental. Son aire de répartition s'élargit vers l'ouest de la Guyane : présent seulement à partir de 50 m de profondeur à hauteur du fleuve Oyapock, il se rencontre dès 30 m à la frontière surinamienne.

Il habite les zones rocheuses. Terré pendant le jour dans une anfractuosité, parfois avec quelques congénères, ce prédateur quitte son refuge la nuit venue pour s'alimenter en pleine eau, sans toutefois trop s'éloigner du fond. Formant alors de petites agrégations, il chasse des poissons et des animaux planctoniques. Il peut aussi chercher des vers et des crustacés sur les fonds meubles avoisinants.

L'espèce colonise la ceinture tropicale de l'Atlantique (notamment les récifs coralliens). Du côté américain, elle est présente des États-Unis au sud de l'Argentine.

Pêche

Peu abondants, ces poissons ne sont pas exploités commercialement en Guyane. Les crevettiers capturent accidentellement quelques individus

pendant la nuit, quand ils chalutent sur les fonds de 40-60 mètres. Malgré leur chair excellente, ils sont souvent rejetés à la mer.

Les ligneurs vénézuéliens attrapent également des beauclaires de temps à autre, à la ligne et à la nasse, mais les sujets débarqués restent rares.

Sachons les distinguer...

Deux autres Priacanthidés moins communs peuvent induire des confusions avec le beauclaire soleil. Le plus ressemblant est le beauclaire de roche *Heteropriacanthus cruentatus* (Lacepède, 1801), présent dans les océans du monde entier. Il porte une longue épine sur le préopercule et les nageoires ventrales sont légèrement plus courtes.

Le beauclaire du large *Pristigenys alta* (Gill, 1862) fréquente les pointes rocheuses entre 100 et 200 m de profondeur. Son corps plus trapu est démuné d'épine sur le préopercule. Les nageoires sont bordées de noir. Les Holocentridés présentent une vague ressemblance avec les beauclaires, mais leur queue est nettement fourchue et les écailles de grande taille (cf. p. 67).

Cabio

Rachycentron canadum
(Linnaeus, 1766)

Famille des Rachycentridés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Mafou • Nom commercial : Mahou • Brésil : Bijupirá • Surinam : Batjaw fisi



Taille maximale : 187 cm (68 kg) • Taille commune : 100 cm (11 kg)

Comment le reconnaître ?

Le cabio est l'unique représentant de la famille des Rachycentridés, dont le nom évoque la présence caractéristique de fortes épines dorsales qui se rabattent dans un étroit sillon (du grec *rhakhis* « partie basse du dos » et *kentron* « épine »). La tête, large et aplatie, présente un profil remarquable, rappelant celui des rémoras. La peau épaisse et luisante rend le corps lisse au toucher.

La nageoire caudale change d'aspect avec l'âge, la forme arrondie propre aux jeunes devenant échancrée et légèrement dissymétrique chez les adultes (lobe supérieur plus allongé).

La coloration varie elle aussi mais reste globalement foncée sur le dos et plus claire sur le ventre.

Une large bande sombre persiste sur toute la longueur du corps, juste au-dessus des pectorales.

Où le rencontrer ?

Solitaire, le cabio évolue en pleine eau ou en surface dans toutes les mers chaudes du globe, hormis le Pacifique est. Excellent nageur, doté d'une queue puissante et d'une silhouette hydrodynamique, il fréquente une grande variété d'habitats côtiers et océaniques. On le rencontre le long des mangroves, autour des îles et récifs ou près d'objets flottants, quelle que soit la nature du fond. Il est peu abondant en Guyane.

Ce grand carnassier se nourrit surtout de crabes mais aussi de poissons benthiques ou démersaux (soles, acoupas...); la part respective de ces proies semble varier quelque peu suivant les régions et la taille des individus.

La reproduction se déroule à la saison chaude, parfois au terme d'une migration. Les femelles pondent plusieurs fois à quelques jours d'intervalle.

La croissance rapide du cabio explique le développement de son aquaculture en Asie dans les années 1990, où il est devenu l'une des principales espèces marines élevées (Taïwan, Vietnam).

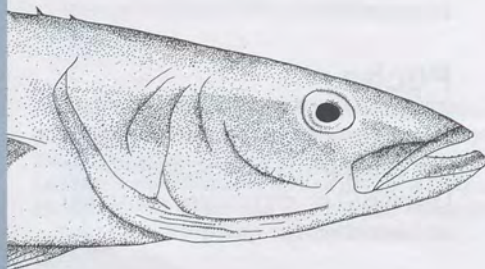
Les poissons atteignent en effet communément le poids de 5-6 kg en un an. Cette vitesse de croissance, conjuguée à la large répartition géographique de l'espèce et à la qualité de sa chair, présage un développement prochain de l'élevage dans d'autres pays tropicaux.

Pêche

Le cabio n'est pas capturé régulièrement par les pêcheurs professionnels en Guyane en raison de sa faible abondance ; il apparaît sporadiquement sur le marché. Les tapouilles débarquent de temps à autre un poisson isolé, souvent de belle taille et commercialisé en darnes, en frais ou en congelé. Sa chair blanche et ferme est recherchée.

Il arrive également que de petits individus soient pêchés dans les chaluts des crevettiers, les marins les conservent alors pour leur godaille.

Les prises à la ligne restent exceptionnelles en Guyane, mais le cabio constitue une cible de choix pour la pêche sportive dans les régions où il est plus commun.



La tête du cabio surprend par sa forme aplatie, qui la fait apparaître plus large que haute. La gueule, presque horizontale, présente une mâchoire inférieure proéminente. Elle porte de petites dents disposées en plusieurs rangées, y compris sur la langue et le palais.

Perroquet

Sparisoma chrysopterygum
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Scaridés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Perroquet vert • Brésil : Budião-verde



Taille maximale : 42 cm (1,3 kg) • Taille commune : 24 cm

Comment le reconnaître ?

Les perroquets verts juvéniles, les femelles et les jeunes mâles ont les flancs rouge olivâtre et le ventre plus clair. Seuls les gros mâles (dits mâles secondaires) acquièrent une livrée d'un vert-bleu vif, notamment sur le ventre et sous la tête ; chaque écaille conserve un point brun au centre. La base des nageoires pectorales est marquée d'une tache noire (rouge foncé chez les mâles secondaires).

Les perroquets doivent leur nom à la forme de leurs dents, soudées entre elles à la manière d'un bec robuste.

Lisse au toucher, le corps est couvert de larges écailles cycloïdes. Le museau bombé est également typique de la famille des Scaridés.



Perroquet vert juvénile

La coloration des perroquets peut varier énormément d'un individu à l'autre. C'est un critère de détermination délicat à utiliser et qui induit souvent des confusions entre espèces.

Où le rencontrer ?

Typique des milieux coralliens, le perroquet vert se rencontre dans l'Atlantique ouest, de la Floride au sud du Brésil. En Guyane, sa présence se manifeste aux abords des zones accidentées à partir d'une trentaine de mètres de profondeur (cf. encadré p. 99). Il fréquente aussi les îles du Salut mais ne s'approche pas davantage du littoral. C'est un herbivore craintif, évoluant seul ou en petits groupes. Il broute des plantes sur le fond ou des algues fixées sur les rochers, et ingère en même temps des sédiments ou des fragments de roche. Des dents situées au fond de la gorge, semblables à des molaires, agissent comme une meule et peuvent broyer tous ces matériaux.

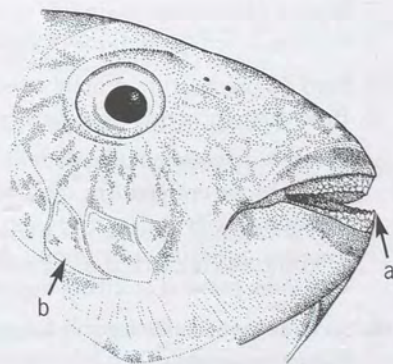
Les Scaridés présentent un phénomène de diandrie : il existe deux catégories différentes de mâles (ce qui a d'ailleurs longtemps fait penser à des espèces distinctes). Les plus petits mâles, de couleur dominante rouge, sont semblables aux femelles ; les plus grands prennent une teinte bleu vif. Ces gros adultes, en phase terminale, seraient issus d'une inversion sexuelle survenue chez des femelles hermaphrodites. Ils adopteraient un comportement reproducteur différent de celui des autres mâles, moins territoriaux et plus grégaires.

Les perroquets s'observent difficilement en Guyane, où l'habitat ne leur est guère favorable. Les crevettiers les

capturent exceptionnellement au chalut de fond, mais on les pêche généralement à la nasse ou au harpon dans les régions coralliennes.

Sachons les distinguer...

Une seconde espèce de Scaridés fréquente les eaux guyanaises : le perroquet émeraude *Nicholsina usta usta* (Valenciennes, 1840), observé entre 60 et 80 m de profondeur. Il se distingue facilement du perroquet à sa dentition et à la forme de la gueule : les dents sont partiellement soudées (à la base seulement) et la mâchoire inférieure ne recouvre pas la mâchoire supérieure lorsque la gueule est refermée. L'espèce ne dépasse pas 30 centimètres.



La mandibule du perroquet vert (a) dépasse légèrement la mâchoire supérieure, caractère propre au genre *Sparisoma*. L'opercule présente un seul rang d'écailles (b).

Les Sciaenidés

Classée parmi les Perciformes, la famille des Sciaenidés est l'une des mieux représentées sur le plateau continental de Guyane, tant en diversité (25 espèces identifiées) qu'en abondance. Elle représente la moitié de la production de la pêche professionnelle de poissons côtiers et participe dans une large mesure aux captures accessoires des crevettiers.

Cette famille hétérogène ne compte pas moins de 14 genres : la morphologie des poissons varie beaucoup d'une espèce à l'autre, leur taille et

leur coloration également, au point que les critères visuels communs sont difficiles à établir. Leurs habitats et modes de vie sont eux aussi diversifiés : quelques espèces fréquentent les milieux turbides et saumâtres, certaines vivent en bancs sur des fonds meubles, alors que d'autres préfèrent les eaux claires du large et évoluent en solitaire... Ils ont souvent la faculté d'émettre des grognements (cf. encadré p. 143). Pour beaucoup d'entre eux, les estuaires et la bande côtière constituent les zones de nourricerie

des juvéniles, comme en témoignent les captures des barrières chinoises dans la rivière de Cayenne.

Les photographies des Sciaenidés suffisent souvent à les identifier, mais le recours à la clé de détermination peut s'avérer utile pour distinguer des espèces proches ; les critères externes retenus restent quelquefois ardues à observer. La forme de la vessie gazeuse et des otolithes de l'oreille interne est parfois utilisée pour distinguer les genres ou les espèces de la famille.

Comment identifier les Sciaenidés marins de Guyane

- 1a. Mâchoire inférieure portant un ou plusieurs barbillon(s), le long des bords ou sous le menton. (2)
 - b. Mâchoire inférieure dépourvue de barbillon. (7)
- 2a. Un seul barbillon sous le menton. (3)
 - b. Deux ou plusieurs barbillons sous la mâchoire inférieure. (4)
- 3a. Barbillon court et rigide ; une seule épine anale ; corps allongé, de teinte grise.
Bourrugue de crique *Menticirrhus americanus*.
 - b. Barbillon gracile ; deux épines anales ; corps comprimé, de teinte argentée.
Courbine maroto *Ctenosciaena gracilicirrhus*.
- 4a. Une paire de barbillons graciles, localisée sous la pointe du menton. **Barbiche longue-aile** *Lonchurus lanceolatus*.
 - b. Barbillons présents sous le menton et le long des bords ventraux de la mâchoire inférieure. (5)
- 5a. Trois paires de barbillons en touffe sous le menton ; plus d'une dizaine de paires de barbillons sur la mâchoire inférieure ; seconde épine anale courte et peu rigide. *Paralonchurus* spp. (6)
 - b. Pas de touffe de barbillons sous le menton, mais seulement de petits barbillons le long de la mâchoire inférieure ; seconde épine anale longue et forte. **Courbine** *Micropogonias furnieri*.
- 6a. Nageoires pectorales courtes et claires, leur extrémité ne dépassant pas celle des pelviennes ; 28 à 31 rayons sur la dorsale ; corps présentant des barres verticales sombres. **Bourrugue marie-louise** *Paralonchurus brasiliensis*.
 - b. Nageoires pectorales très longues et noires, leur extrémité atteignant l'origine de la nageoire anale ; 31 à 33 rayons sur la dorsale ; corps élancé. **Bourrugue coquette** *Paralonchurus elegans*.
- 7a. Bouche plus ou moins droite, terminale ou infère. (8)
 - b. Bouche fortement oblique et supère ; bord du préopercule sans épine marquée, lisse au toucher. (15)
- 8a. Bord du préopercule dentelé, avec une ou plusieurs épine(s) à l'angle. (9)
 - b. Bord du préopercule lisse, sans épine à l'angle. (13)
- 9a. Poissons de grande taille, de teinte argentée ; écailles de la ligne latérale plus grandes que celles du reste du corps mais presque entièrement recouvertes de petites écailles accessoires ; une seule paire d'otolithes bien développée. **Acoupas rivières** *Plagioscion* spp. (10)
 - b. Poissons de petite taille (moins de 35 cm) ; écailles de la ligne latérale de taille similaire à celle des écailles adjacentes ; deux paires d'otolithes bien développées. (11)
- 10a. Seconde épine anale forte et longue, sa longueur comprise environ 2 fois dans la longueur de la tête.
Plagioscion auratus.
 - b. Seconde épine anale fine et courte, sa longueur comprise 4 fois dans la longueur de la tête. *Plagioscion squamosissimus*.
- 11a. Diamètre de l'œil généralement inclus au plus 1,2 fois dans l'espace entre les yeux ; bouche légèrement infère ; préopercule dentelé avec de fortes épines à l'angle. **Marie-jeanne** *Bairdiella ronchus*.
 - b. Diamètre de l'œil généralement inclus au moins 1,5 fois dans l'espace interorbitaire ; poissons ne dépassant pas 20 cm. (12)

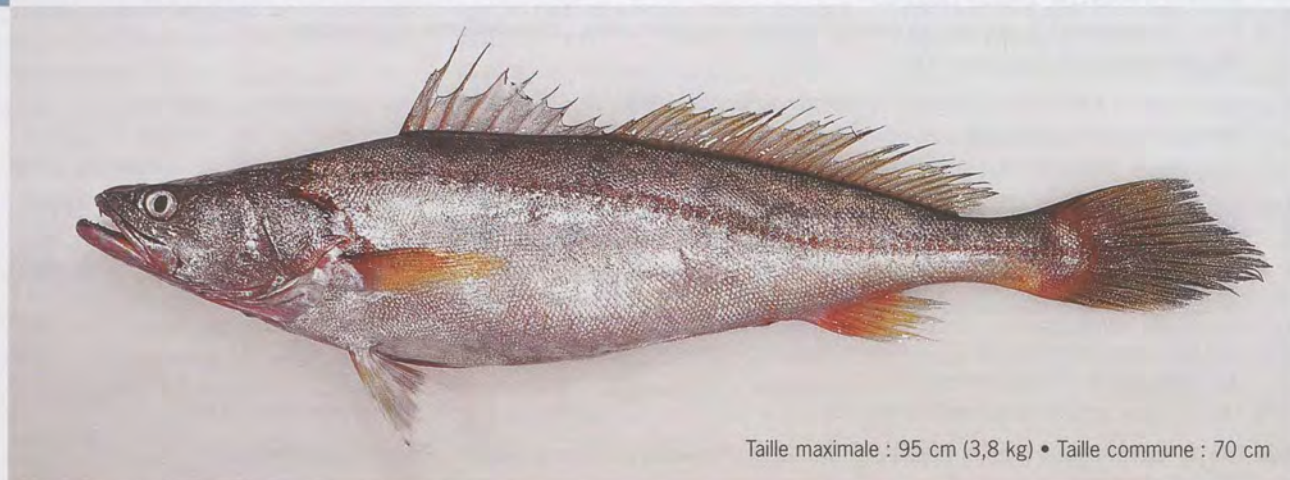
- 12a. Bord du préopercule avec 2 longues épines à l'angle ; bouche terminale ; tête massive et arrondie.
Magister fourche *Stellifer rastrifer*.
- b. Bord du préopercule portant au moins 7 épines ; bouche infère ; tête de forme triangulaire.
Magister ti-yeux *Stellifer microps*.
- 13a. Corps avec 3 à 5 bandes longitudinales brunes sur les côtés ; de 37 à 41 rayons sur la nageoire dorsale.
Évêque *Equetus acuminatus*.
- b. Corps avec 3 barres obliques brunes sur les côtés ; plus de 45 rayons sur la nageoire dorsale. (14)
- 14a. Nageoires dorsale, anale et caudale brunes avec des points blancs ; corps avec 2 rayures longitudinales brunes de part et d'autre de la 3^e barre oblique. **Évêque étoilé** *Equetus punctatus*.
- b. Nageoires pectorales, dorsale et anale claires ; corps sans rayures longitudinales mais avec les barres obliques bordées de blanc. **Évêque couronné** *Equetus lanceolatus*.
- 15a. Œil très petit, contenu de 8 à 11 fois dans la longueur de la tête ; section du corps arrondie.
Acoupa céleste *Nebris microps*.
- b. Œil de plus grand diamètre, contenu de 3 à 6 fois dans la longueur de la tête ; corps comprimé. (16)
- 16a. Corps court et haut ; dents fines et minuscules, disposées en 1 ou 2 rangées ; épines anales fortes.
Verrue ti-tête *Larimus breviceps*.
- b. Corps allongé et fusiforme ; dents coniques, disposées en bande étroite avec 1 ou 2 fortes « canines » à la pointe de la mâchoire supérieure ; épines anales fines. (17)
- 17a. Portions antérieure et postérieure de la nageoire dorsale bien séparées ; 16 à 20 rayons sur l'anale.
Acoupa aile-courte *Isopisthus parvipinnis*.
- b. Nageoire dorsale échancrée mais sans espace marqué entre les 2 portions ; 7 à 12 rayons sur l'anale. (18)
- 18a. Présence de grandes « canines » lancéolées à l'avant des 2 mâchoires, visibles lorsque la bouche est refermée.
Acoupa chasseur *Macrodon ancyllodon*.
- b. Présence de grandes « canines » sur la mâchoire supérieure seulement (parfois manquantes), de forme conique et jamais lancéolée. *Cynoscion* spp. (19)
- 19a. Corps couvert d'écailles cycloïdes, lisse au toucher. (20)
- b. Corps couvert d'écailles cténoïdes, rugueux au toucher. (22)
- 20a. Corps très allongé et peu comprimé ; entre 27 et 31 rayons sur la nageoire dorsale.
Acoupa aiguille *Cynoscion virescens*.
- b. Corps plus ramassé ; entre 20 et 25 rayons sur la nageoire dorsale. (21)
- 21a. Entre 10 et 12 rayons sur la nageoire anale ; de 115 à 125 rangées d'écailles le long du corps au-dessus de la ligne latérale, jusqu'à l'origine de la nageoire caudale. *Cynoscion leiarchus*.
- b. Entre 8 et 10 rayons sur la nageoire anale ; de 150 à 160 rangées d'écailles le long du corps au-dessus de la ligne latérale, jusqu'à l'origine de la nageoire caudale. **Acoupa canal** *Cynoscion microlepidotus*.
- 22a. Nageoire caudale losangique. (23)
- b. Nageoire caudale droite. (24)
- 23a. Corps comprimé, généralement orangé sur les flancs ; entre 17 et 23 rayons sur la nageoire dorsale et de 7 à 9 rayons sur l'anale ; de 80 à 90 rangées d'écailles le long du corps au-dessus de la ligne latérale, jusqu'à l'origine de la nageoire caudale. **Acoupa rouge** *Cynoscion acoupa*.
- b. Corps épais et de teinte argentée ; entre 21 et 24 rayons dorsaux et de 10 à 12 rayons sur l'anale ; de 103 à 112 rangées d'écailles le long du corps au-dessus de la ligne latérale, jusqu'à l'origine de la nageoire caudale.
Acoupa blanc *Cynoscion steindachneri*.
- 24a. De 68 à 73 rangées d'écailles le long du corps au-dessus de la ligne latérale, jusqu'à l'origine de la nageoire caudale ; portion postérieure (molle) de la nageoire dorsale couverte d'écailles ; articulation des mâchoires n'atteignant pas le bord postérieur de l'œil. **Acoupa mongolare** *Cynoscion jamaicensis*.
- b. De 84 à 90 rangées d'écailles le long du corps au-dessus de la ligne latérale, jusqu'à l'origine de la nageoire caudale ; portion postérieure (molle) de la nageoire dorsale dépourvue d'écailles ; articulation des mâchoires atteignant le bord postérieur de l'œil. **Acoupa tonquiche** *Cynoscion similis*.

Acoupa aiguille

Cynoscion virescens (Cuvier, 1830)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Acoupa cambucu* • Nom commercial : Courbine • Brésil : Pescada-cambucu • Surinam : Kandratiki



Taille maximale : 95 cm (3,8 kg) • Taille commune : 70 cm

Comment le reconnaître ?

L'acoupa aiguille tient cette appellation de sa forme très allongée, son museau pointu et sa queue rhombique. Les vertèbres font parfois saillie dans la région postérieure, où le corps est plus comprimé. La gueule, large et oblique, possède une mâchoire inférieure proéminente. L'aspect de cet acoupa est lisse au toucher en raison des écailles cycloïdes qui recouvrent l'ensemble du corps. La coloration du ventre varie de l'orange au blanc argenté d'un individu à l'autre. Les reflets verts et violets dans la région dorsale et sur la tête s'estompent rapidement après la mort du poisson. Les nageoires pectorales et anale sont orangées ainsi que l'intérieur de la bouche.

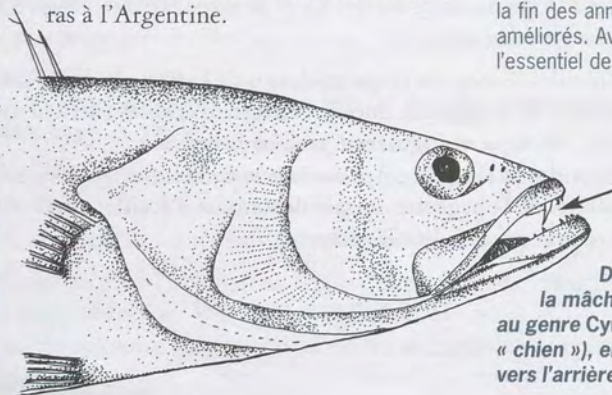
Où le rencontrer ?

L'acoupa aiguille est un poisson démersal abondant en Guyane. Il évolue près des fonds vaseux ou sableux, où il forme des bancs qui peuvent atteindre plusieurs dizaines d'individus. Il effectuerait des migrations vers la côte pour se reproduire.

Cet acoupa n'est guère présent au-delà d'une trentaine de mètres de profondeur, bien qu'il soit signalé jusqu'à 50 mètres dans son aire de répartition. Il fréquente également les estuaires aux stades juvénile et adulte.

C'est l'un des principaux prédateurs dans la bande côtière. Il se nourrit principalement de poissons (magisters, acoupas, sabres...) et de crevettes qu'il avale de sa large gueule. Il fait preuve d'une telle voracité qu'il peut attraper des proies parfois aussi longues que lui.

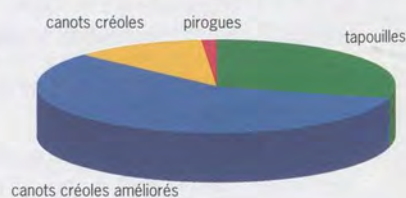
Sa répartition géographique très vaste s'étend, sur la façade atlantique du continent sud-américain, du Honduras à l'Argentine.



Pêche

L'acoupa aiguille est l'une des principales espèces cibles des côtes de Guyane comme des pays voisins (Surinam et Guyana). Avec une production en frais s'élevant à environ 150 tonnes par an, il occupe la 3^e place (en tonnage) des poissons exploités par les pêcheurs côtiers. Les prises sont traditionnellement étêtées pour la commercialisation et vendues à l'état frais. Leur valeur marchande est plus faible que celle des autres acoupas commercialisés.

Qui pêche l'acoupa aiguille en Guyane ?
(% des apports annuels - Source : Ifremer)



La pêche de l'acoupa aiguille au filet maillant dérivant s'est développée depuis la fin des années 1980 à partir des canots améliorés. Avec les tapouilles, ils assurent l'essentiel des débarquements.

Deux fortes canines arment la mâchoire supérieure. Communes au genre Cynoscion (du grec kunos « chien »), elles sont souvent allongées vers l'arrière, à la manière de crocs.

De par sa répartition bathymétrique et sa taille, l'acoupa aiguille se capture à l'aide de techniques variées, quelle que soit la période de l'année. Il se prend en petites quantités dans les barrières chinoises mais l'engin le plus fréquemment utilisé par les professionnels reste le filet maillant dérivant, très efficace sur cette espèce plutôt grégaire. Elle apparaît aussi dans les captures accessoires des crevettiers qui chalutent sur

les fonds d'une trentaine de mètres et fait souvent partie de la godaille des marins. Les pêcheurs amateurs capturent également des acoupas aiguilles à la ligne, parfois en grand nombre.

Cuisine pays

L'acoupa aiguille se prête bien au filetage et à la préparation de portions en raison de sa conformation allongée et

de sa taille élevée. Il arrive néanmoins que les poissons capturés soient trop maigres pour être consommés. La chair est moins ferme et moins appréciée que celle des autres acoupas proposés sur le marché.

Près de cinq tonnes sont par ailleurs fumées à Cayenne, à destination du marché local.

POUR EN SAVOIR PLUS...

La pêche côtière : quels pêcheurs pour quelle production ?

19

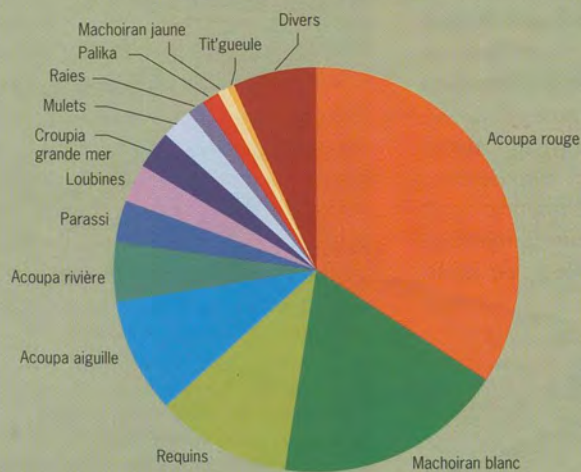
Une analyse des activités de pêche côtière a été conduite en 2001 par l'Ifremer pour mieux connaître la production halieutique d'un secteur avare en informations statistiques. L'île de Cayenne concentre l'essentiel de l'activité : 65 embarcations y ont été dénombrées en 2001 (60 % de la flotte professionnelle) et débarqueraient près de 1 250 tonnes de poissons frais (70 % de la production de poissons côtiers). L'acoupa rouge (430 tonnes) et le machoïran blanc (230 tonnes)

représentent plus de la moitié de cette production qui se compose de 33 espèces courantes et d'une douzaine d'espèces occasionnelles. Emblématiques du secteur, les acoupas tiennent à eux seuls une place commerciale prépondérante du fait de leur abondance et de leur valeur marchande généralement élevée. À l'exception des pirogues (qui pêchent surtout à la barrière chinoise et à la palangre), la production des navires change

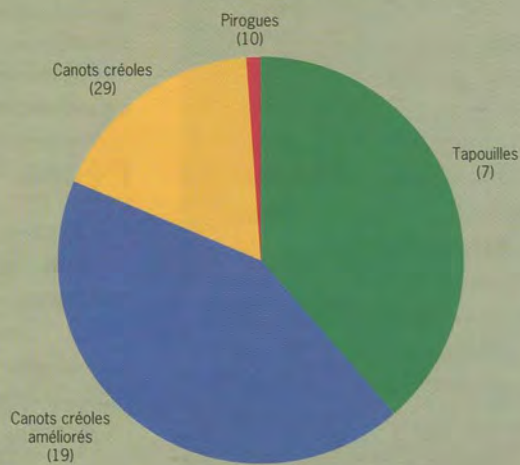
beaucoup suivant leur catégorie malgré l'usage commun du filet maillant. Bien que peu nombreuses, les tapouilles représentent une part significative des débarquements car elles exercent une pression de pêche très supérieure à celle des canots. Ces derniers restent plus près des côtes et emploient des filets à mailage moins large, si bien que leurs prises sont plus diversifiées et composées en grande partie de machoïrans.

Production de poissons côtiers sur l'île de Cayenne en 2001 (source : Ifremer)

Répartition des apports par espèce



Répartition des apports par type d'embarcation



Les poissons recherchés par ordre d'importance

| | Espèces cibles | Autres espèces d'intérêt commercial | |
|--------------------------|--|-------------------------------------|--|
| | | élevé | secondaire |
| Tapouilles | acoupa rouge, requins | acoupa aiguille | machoïran jaune |
| Canots créoles améliorés | machoïran blanc, acoupa rouge | acoupa rivière, acoupa aiguille | croupia grande mer, loubines, mulets |
| Canots créoles | acoupa rouge, parassi, machoïran blanc | mulets | loubines, acoupa aiguille, passany, tit'gueule |
| Pirogues | acoupa chasseur, coco | acoupa aiguille | acoupa céleste, sabre |

Acoupa aile-courte

Isopisthus parvipinnis
(Cuvier, 1830)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Acoupa aile-courte* • Brésil : *Pescadinha-de-alto-mar*



Taille maximale : 25 cm (0,2 kg) • Taille commune : 20 cm

Comment le reconnaître ?

L'acoupa aile-courte, unique représentant du genre *Isopisthus* dans l'océan Atlantique, se remarque facilement à ses deux nageoires dorsales clairement séparées.

La seconde dorsale et la nageoire anale sont symétriques, d'où le nom du genre (du grec *isos* « égal » et *opisthen* « en arrière »). Le profil dorsal présente une légère concavité à hauteur de l'œil.

Le corps argenté de ce petit acoupa est plus sombre sur le dos et le dessus de la tête.

Il est recouvert d'écailles cycloïdes et semble donc lisse au toucher.

La nageoire caudale, grise à jaune suivant les individus, est tronquée.

Où le rencontrer ?

Espèce euryhaline, l'acoupa aile-courte se rencontre communément dans les eaux marines côtières, entre 20 et 45 m de profondeur. Il peut également fréquenter la bande littorale et l'embouchure des fleuves mais sa présence y reste occasionnelle en Guyane. Ce petit carnivore démersal et grégaire évolue en bancs de taille variable sur les fonds meubles. Il chasse surtout les crevettes qui y abondent et qui constituent la base de son alimentation.

Sa présence est observée du Costa Rica au sud du Brésil.

Pêche

On le capture accidentellement en estuaire dans des filets de petit maillage.

De par son habitat et son mode de vie, il constitue aussi une prise accessoire fréquente des crevettiers en Guyane. Mais, malgré son abondance, sa petite taille ne permet pas de le valoriser actuellement et il est rejeté en mer.

Par contre, l'espèce est appréciée au Brésil : les poissons, pêchés notamment au chalut de fond, y sont commercialisés frais ou congelés.

Sachons les distinguer...

La confusion est possible avec l'acoupa chasseur, lui aussi très commun dans la zone exploitée par les crevettiers. La mâchoire inférieure de ce dernier est si prognathe que les dents dépassent de la bouche lorsque celle-ci est refermée (cf. fiche 47.6). Par ailleurs, la nageoire dorsale n'est pas divisée en deux parties bien distinctes comme chez l'acoupa aile-courte.

La gueule très oblique de l'acoupa aile-courte porte une ou deux canines à l'extrémité de la mâchoire supérieure.



Acoupa blanc

Cynoscion steindachneri
(Jordan, 1889)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Acoupa tident* • Nom commercial : *Courbine* • Brésil : *Pescada-verdadeira* • Surinam : *Blakateré*



Taille maximale : 110 cm • Taille commune : 70 cm (5 kg)

Comment le reconnaître ?

L'acoupa blanc doit son nom à la coloration blanche de la moitié inférieure du corps, passant au gris bleuté sur le dos. Malgré son allure allongée et sa tête proéminente, c'est un poisson trapu et lourd, au corps presque cylindrique. Les nageoires pectorales sont particulièrement courtes, nettement plus que les pelviennes. Les rayons mous de la dorsale sont en grande partie recouverts de petites écailles. La caudale a une forme rhombique.

Où le rencontrer ?

L'acoupa blanc fréquente la zone littorale sans s'éloigner à plus d'une dizaine de mètres de profondeur. Habitué aux eaux saumâtres, il pénètre en estuaire et peut remonter les fleuves sur plusieurs kilomètres pendant la saison sèche.

Ce prédateur puissant évolue souvent en petits groupes à proximité des fonds vaseux, où il s'alimente de crevettes et de poissons.

La reproduction se déroule en mer ouverte vers le mois de septembre. Le frai semble plus important en Guyane, où l'élevage d'acoupas blancs s'effectue à partir d'alevins sauvages capturés en mer.

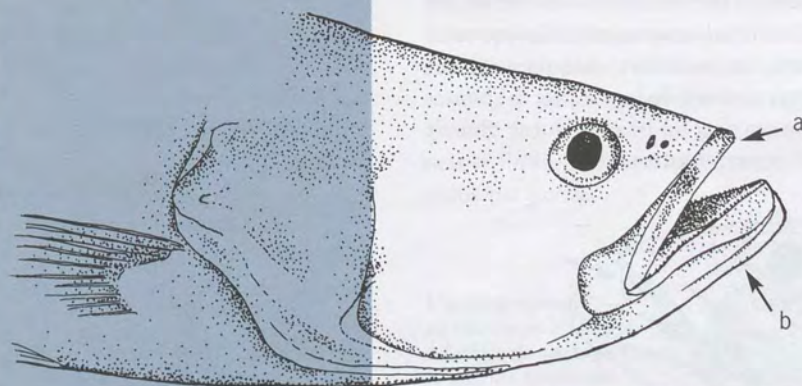
L'aire de répartition de l'espèce est confinée au littoral du plateau des Guyanes.

Pêche

En Guyane, l'acoupa blanc se capture au filet maillant dérivant ; il n'est pas rare de pêcher plusieurs individus en même temps. Il s'agit en général de gros spécimens, dépassant le poids de 4 kilogrammes. Les prises restent cependant moins abondantes que celles des autres acoupas ciblés par les professionnels (*acoupa rouge* et *acoupa aiguille*). Souvent commercialisées avec des acoupas rouges, elles ne sont pas enregistrées séparément dans les statistiques de débarquement. Les poissons sont vendus frais ou congelés.

Cuisine pays

Cet acoupa de belle taille se prête bien au filetage ou au découpage en darnes. Sa chair ferme et excellente convient à toutes les préparations (pimentade, blaff, friture, grillade...).



Cas unique parmi les acoupas de Guyane (genre *Cynoscion*), la mâchoire supérieure (a) ne porte pas de longues canines : la bouche est munie de petites dents, disposées en plusieurs rangées. La mâchoire inférieure est courte, oblique et proéminente (b). Ces caractères le différencient aisément de l'acoupa rouge, qui atteint une taille voisine.

Acoupa canal

Cynoscion microlepidotus
(Cuvier, 1830)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Acoupa doré • Nom commercial : Courbine • Brésil : Pescada-de-dente



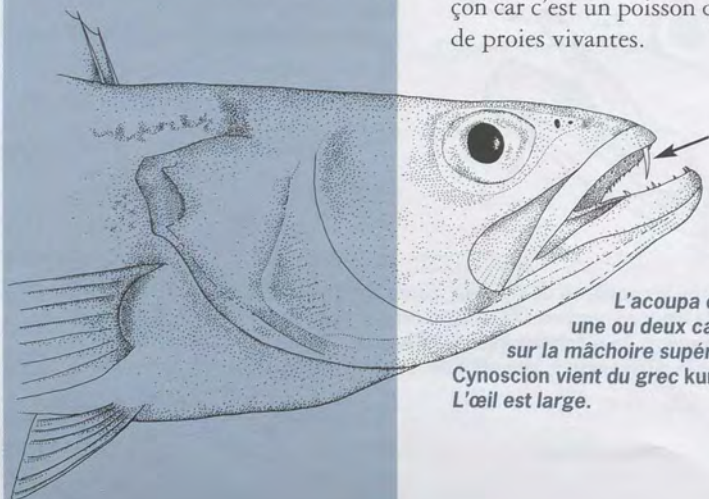
Taille maximale : 92 cm (3,8 kg) • Taille commune : 50 cm

Comment le reconnaître ?

Le corps de l'acoupa canal est recouvert d'écailles minuscules, d'où lui vient son nom scientifique (du grec *mikros* « petit » et *lepidos* « écaille »). Son aspect est lisse au toucher.

La bouche, large et oblique, porte des dents coniques aiguës ; l'une d'entre elles (parfois deux), figurant une longue canine, arme l'extrémité de la mâchoire supérieure. La mâchoire inférieure est épaisse et proéminente.

La nageoire caudale présente une forme généralement arrondie. La coloration générale argentée devient plus foncée sur le dos, d'un brun teinté de bleu ou de vert.



Où le rencontrer ?

L'acoupa canal vit près des fonds vaseux dans les eaux à faible salinité, parfois à plusieurs kilomètres en amont des estuaires et dans les petites rivières côtières. C'est de cet habitat que lui vient son nom local.

Ce prédateur redoutable chasse poissons et crevettes qu'il gobe d'un coup de sa large gueule.

Son aire de répartition s'étend du golfe du Venezuela au nord du Brésil. Il est commun sur tout le littoral de Guyane jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur.

Pêche

L'acoupa canal se capture principalement au filet maillant à proximité des côtes et, dans une moindre mesure, dans les barrières chinoises. Il est exceptionnel de le prendre à l'hameçon car c'est un poisson qui se nourrit de proies vivantes.

Les prises sont irrégulières, les individus vivant isolément. Les quantités débarquées restent limitées, de l'ordre de deux tonnes par an. La commercialisation s'effectue à l'état frais entier.

Cuisine pays

La chair délicate de l'acoupa canal, sans doute l'une des plus fines parmi les poissons de Guyane, s'apprécie dans des préparations variées (grillade, blaff, pimentade...).

Sachons les distinguer...

L'acoupa *Cynoscion leiarchus* (Cuvier, 1830) est un poisson assez rare qui ressemble à l'acoupa canal. Il n'est cependant pas inféodé aux milieux saumâtres et s'aventure jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur. Les caractères qui permettent de différencier les deux espèces sont exprimés dans la clé de détermination des Sciaenidés. La nageoire caudale tronquée et bordée de noir de *Cynoscion leiarchus* peut constituer un autre trait distinctif.

Les jeunes acoupas canal peuvent également être confondus avec des acoupas chasseur. Chez cette espèce, les canines lancéolées de la mâchoire inférieure restent visibles quand la gueule est refermée (cf. fiche 47.6).

L'acoupa canal possède une ou deux canine(s) sur la mâchoire supérieure (le genre *Cynoscion* vient du grec *kunos* « chien »). L'œil est large.

Acoupa céleste

Nebris microps Cuvier, 1830

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Courbine ti-yeux • Brésil : Pescada-banana • Surinam : Botrofisi



Taille maximale : 39 cm • Taille commune : 30 cm

Comment le reconnaître ?

Malgré son nom, l'acoupa céleste partage bien peu des caractères externes communs aux autres acoupas de Guyane. Il tient cette appellation vernaculaire de sa coloration orange d'un rare éclat pour un poisson côtier, et qui permet de l'identifier aisément. La région dorsale est rayée de 5 à 7 bandes larges et brunes.

Le corps est couvert de toutes petites écailles.

Les yeux sont minuscules et la bouche particulièrement oblique ne porte pas de canine sur la mâchoire supérieure.

La nageoire caudale est lancéolée.

Où le rencontrer ?

L'acoupa céleste est un hôte commun des estuaires et de la bande côtière ; il fréquente de préférence les fonds mous (sable, vase) de moins de 30 mètres. Sa présence est observée jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur en Guyane.

Il semble vivre en solitaire ou en petits groupes, chassant principalement des crevettes mais aussi de petits poissons. Il se reproduit en novembre-décembre, au niveau des embouchures des petits cours d'eau littoraux. Sa répartition géographique couvre la zone côtière du Costa Rica au sud du Brésil.

Pêche

L'acoupa céleste est peu vulnérable aux filets employés en Guyane car les maillages utilisés sont souvent trop grands. Les captures des professionnels se limitent donc à quelques individus par marée.

Les barrières chinoises permettent des prises plus régulières quoique nettement inférieures à celles d'acoupa chasseur et d'acoupa aiguille.

La production globale avoisine une tonne par an, commercialisée à l'état frais entier.

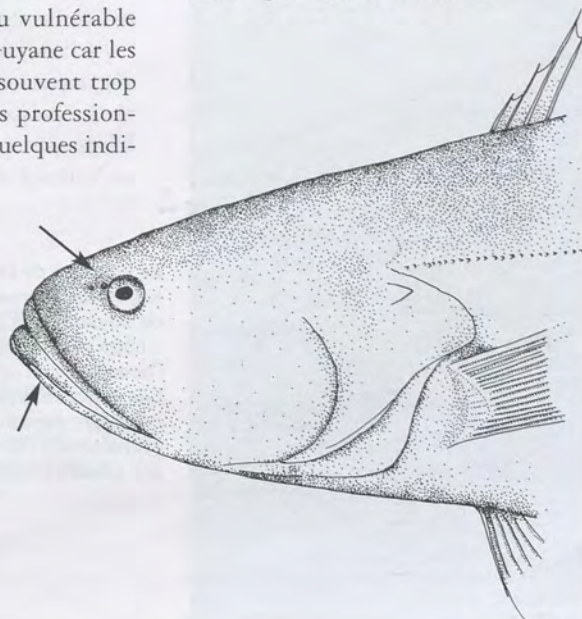
Les captures des crevettiers sont beaucoup plus élevées mais rejetées en mer, car la chair fragile de l'acoupa céleste se conserve mal au congélateur.

Au Surinam, l'espèce est exploitée par de petits chalutiers côtiers.

Cuisine pays

La chair très fine de l'acoupa céleste, renommée en Guyane, en fait l'un des meilleurs poissons rencontrés sur le marché. Il se prépare généralement entier (grillé, frit, au bleu...).

L'acoupa céleste se reconnaît aisément à l'allure de sa large tête : la bouche terminale et inclinée possède de petites dents, tandis que les yeux sont minuscules.



Acoupa chasseur

Macrodon ancylodon
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

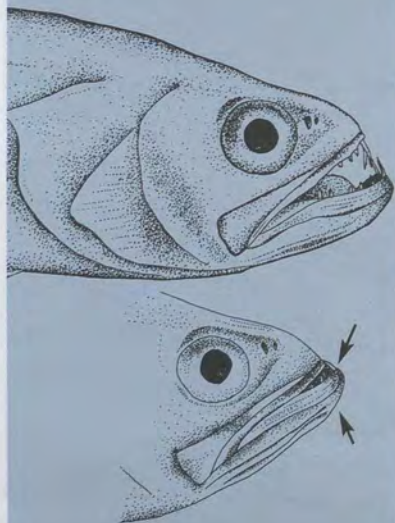
Nom officiel : *Acoupa chasseur* • Brésil : *Pescada-foguete* • Surinam : *Dagutifi*



Taille maximale : 45 cm (0,8 kg) • Taille commune : 35 cm

Comment le reconnaître ?

Le genre *Macrodon*, dont l'acoupa chasseur est l'unique représentant en Guyane, se caractérise par sa dentition redoutable (du grec *makros* « gros » et *odontos* « dent »). Les fortes canines peuvent infliger des morsures profondes et douloureuses. Le corps recouvert d'écailles cycloïdes apparaît lisse au toucher. La nageoire caudale a une forme pointue, beaucoup plus allongée chez les juvéniles. La coloration des flancs et de la mâchoire inférieure peut varier du blanc argenté au jaune-orange.



Où le rencontrer ?

L'acoupa chasseur évolue sur les fonds vaseux ou sableux du plateau continental et supporte des salinités très variables. Il fréquente aussi bien les milieux saumâtres des estuaires et du littoral que les eaux claires du large, où il peut former de larges bancs. On le rencontre rarement au-delà de 40 m de profondeur. Les juvéniles sont particulièrement nombreux au niveau des embouchures des fleuves. Les adultes se rapprocheraient des côtes au moment de la reproduction.

Cet acoupa est un carnassier vorace armé d'une dentition spectaculaire et chassant exclusivement des proies vivantes (poissons et crevettes). La composition du régime alimentaire s'inverse au fil de la croissance, les jeunes recherchant davantage les crevettes (d'où l'autre appellation locale d'acoupa chevrette) et les adultes plutôt les poissons.

L'espèce est présente du golfe de Paria au Venezuela jusqu'en Uruguay.

La dentition de l'acoupa chasseur est la plus impressionnante des Sciaenidés de Guyane ; elle permet de le distinguer à coup sûr des espèces voisines, comme l'acoupa canal ou l'acoupa tonquiche. Des dents de la proéminente mâchoire inférieure dépassent lorsque la bouche est refermée ! Certaines canines présentent par ailleurs la forme d'un fer de lance.

Pêche

L'acoupa chasseur est la cible principale des barrières chinoises qui capturent les jeunes individus dans l'estuaire de la rivière de Cayenne. De par sa petite taille, il est peu vulnérable aux filets maillants utilisés par les pêcheurs professionnels, qui ne prennent souvent qu'un petit nombre d'adultes par marée. Près de six tonnes sont pêchées chaque année sur la bande littorale, dont 80 % par les barrières chinoises.

Les prélèvements de la flottille de crevettiers sont sans commune mesure avec ces débarquements car l'acoupa chasseur est l'une de leurs principales captures accessoires. Cette production est valorisée sous forme de godaille ou de filets congelés pour les plus gros individus, le reste est rejeté.

Cet acoupa est exploité au chalut de fond dans les pays voisins (Surinam, Brésil). Près de 4 500 tonnes sont capturées dans le sud du Brésil chaque année (10 % des pêches démersales du pays).

Cuisine pays

De par sa taille « portion » et sa chair excellente, l'acoupa chasseur est un poisson recherché, d'autant plus que les barrières chinoises garantissent la fraîcheur des prises. Il s'apprécie grillé, frit ou cuit à la vapeur.

Acoupa rivière

Plagioscion squamosissimus
(Heckel, 1840)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Brésil : Pescada-branca • Surinam : Kubi



Taille maximale : 74 cm (4,5 kg) • Taille commune : 55 cm

Comment le reconnaître ?

L'acoupa rivière reçoit deux autres appellations locales liées à sa morphologie. Le profil dorsal dissymétrique, bombé vers l'avant du corps, lui vaut parfois le surnom d'acoupa grosse tête. On l'appelle également acoupa blanc en raison de son aspect général argenté. Le dos et le front sont toutefois plus sombres, et la base des nageoires pectorales est marquée d'une tache noire bien visible.

Chez les poissons du genre *Plagioscion*, la bouche, terminale et légèrement oblique, possède de petites dents. Le bord supérieur du préopercule est crénelé. La caudale est souvent bordée de noir.



Où le rencontrer ?

Comme son nom local en témoigne, l'acoupa rivière affectionne typiquement les eaux douces à saumâtres. Il est commun dans les principaux fleuves guyanais jusqu'à des dizaines de kilomètres de leur embouchure, bien au-delà des premiers sauts. Pendant la saison des pluies, on le rencontre toutefois dans le panache maritime des grands fleuves (Mahury, Approuague, Oya-pock), à proximité du rivage.

Ce prédateur évolue au-dessus des fonds de vase à la recherche de petits poissons et de crevettes, et forme souvent des bancs importants. L'espèce est observée du Venezuela à l'Argentine et dans tout le bassin amazonien, jusqu'au Pérou.

Pêche

En Guyane, une dizaine de canots professionnels ciblent l'acoupa rivière, essentiellement pendant la saison des pluies à l'embouchure des fleuves Approuague et Mahury.

Les premiers aventuriers à s'enfoncer dans la jungle guyanaise témoignaient dans leurs récits de croyances amérindiennes relatives aux pierres d'acoupa rivière.

Leurs otolithes de belle taille jouaient le rôle de talismans et de porte-bonheur. Taille réelle (acoupa de 45 cm).

Les poissons sont pêchés au filet maillant dérivant. Les statistiques font état d'environ 60 tonnes débarquées par an. Les poissons atteignent souvent une taille suffisante pour être filetés ou découpés en darnes, mais le gros de la production est commercialisé à l'état entier et éviscéré. Des juvéniles se capturent également dans les barrières chinoises en aval de la rivière de Cayenne.

Cuisine pays

La chair ferme de l'acoupa rivière se prête à diverses préparations. Il s'apprécie notamment en blaff, ou grillé et accompagné d'une sauce chien.

Sachons les distinguer...

Des fréquentes confusions se produisent entre les différentes espèces du genre *Plagioscion* présentes dans la région, qui ne sont pas identifiées avec certitude.

L'acoupa rivière *Plagioscion auratus* (Castelnaud, 1855) est susceptible d'être rencontré sur le littoral guyanais en même temps que l'espèce précédente. Les caractères distinctifs, explicités dans la clé de détermination des Sciaenidés, portent notamment sur la forme des nageoires.

Acoupa rouge

Cynoscion acoupa
(Lacepède, 1801)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Acoupa toeroe* • Nom commercial : *Acoupa toeroe, courbine toeroe* • Brésil : *Pescada-amarela* • Surinam : *Banban*



Taille maximale : 110 cm (17 kg) • Taille commune : 80 cm (6 kg)

Comment le reconnaître ?

L'acoupa rouge est le plus grand acoupa de Guyane. Il doit son nom à la couleur de ses flancs, en général orangée chez l'adulte ; comme pour d'autres Sciaenidés, cette coloration varie néanmoins suivant les individus et le ventre peut apparaître argenté. Des reflets mauves et verts brillent dans la région dorsale. Le corps est couvert de larges écailles cténoïdes. La puissante nageoire caudale a une forme rhombique.



La large gueule est armée de dents coniques, fortes et aiguës. Deux d'entre elles, situées à l'extrémité de la mâchoire supérieure, ressemblent à de petites canines effilées.

Où le rencontrer ?

L'acoupa rouge affectionne les substrats sablo-vaseux du littoral et des estuaires. Hôte des eaux saumâtres, il est présent en abondance toute l'année le long des côtes guyanaises jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur. Les jeunes individus vivent cantonnés près du rivage et parfois même en eau douce, où ils peuvent former des bancs importants.

Son régime alimentaire est carnivore, à base de poissons et de crustacés (crevettes, crabes...). Il se reproduit pendant la saison sèche, le plus souvent dans les estuaires.

L'espèce est inféodée au plateau continental de l'Amérique du Sud, des Caraïbes jusqu'au Brésil.

Pêche

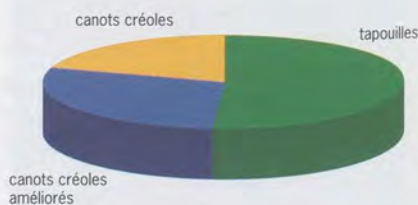
L'acoupa rouge a une forte importance économique en Guyane : avec plus de 600 tonnes débarquées par an, il est de loin la principale ressource de la pêche côtière (en tonnage et en valeur). Les statistiques enregistrées font état d'une stabilité des rendements de pêche depuis 1994.

La production est écoulee en frais, à l'état éviscéré ou entier pour les petits spécimens. Les gros poissons, découpés en darnes et en filets, sont vendus frais ou congelés ; une partie est exportée vers les Antilles.

Les professionnels capturent principalement l'acoupa rouge au filet maillant dérivant, parfois à faible profondeur. Les embarcations légères traquent les bancs de jeunes individus jusque sur l'estran, à marée montante, où ils sont capturés en même temps que des parassis. Leurs prises augmentent entre août et novembre tandis que les rendements des autres embarcations, qui ciblent de gros spécimens plus au large, fluctuent sans tendance marquée.

Il est également fréquent de prendre des acoupas rouges à la ligne, en bateau ou le long des plages, en général à l'appât (crevette, sardine, parassi...).

Qui pêche l'acoupa rouge en Guyane ?
(% des apports annuels - Source : Ifremer)



Les professionnels exploitent l'acoupa rouge dans toute son aire de répartition. Les gros poissons (5 kg à 15 kg) sont la cible privilégiée des tapouilles, qui débarquent plus de la moitié de la production guyanaise. La part des canots reste limitée : leurs rendements sont plus faibles pendant le premier semestre et les prises ne dépassent qu'occasionnellement le poids de 3 kilogrammes.

Réputé pour sa pêche sportive, c'est un poisson qui se montre vif et combatif. En Guyane, des spécimens dépassant 30 kg ont été signalés par des pêcheurs amateurs, sans que l'espèce ait pu être identifiée avec certitude.

Cuisine pays

L'acoupa rouge est une espèce très appréciée en Guyane ; on le trouve au menu de la plupart des restaurants. Sa chair de qualité entre dans la confection de recettes et préparations variées.



Les gros acoupas rouges sont courants sur les côtes de Guyane et représentent une prise de choix pour les pêcheurs amateurs.



Les pierres parées d'or et montées en pendentifs que l'on retrouve dans les vitrines des bijouteries de Guyane sont en fait souvent des otolithes d'acoupas.

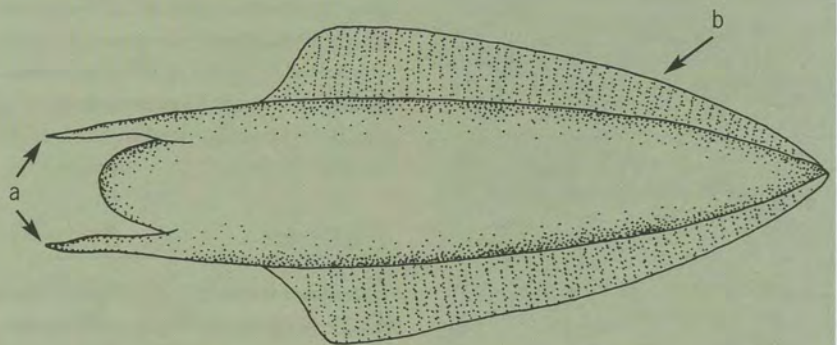
POUR EN SAVOIR PLUS...

La parole donnée aux poissons

20

Si les chants des baleines sont devenus célèbres, écoutés et même diffusés en musique d'ambiance, des dizaines de familles de poissons « parlent » elles aussi. Grognements, roulements de tambour, aboiements, grondements, les poissons produisent une grande diversité de sons, tant en intensité qu'en fréquence.

Ils disposent de deux moyens pour s'exprimer. Les bruits les moins sophistiqués proviennent du frottement de pièces osseuses les unes contre les autres : les gros-ventres et les bourses font grincer leurs incisives, les croncrons leurs épines pectorales, les carangues, gorettes, croupias roches, portugaises ou balaous leurs dents pharyngiennes, etc. Mais les plus beaux parleurs utilisent leur vessie gazeuse comme caisse de résonance : sous les contractions cadencées de muscles spécialisés, cette poche élastique gonflée d'air peut vibrer à un rythme élevé (dépassant 100 vibrations par seconde) et émettre des sons



De nombreux Sciaenidés (acoupas, courbine) émettent des grondements sourds lorsqu'on les sort de l'eau. Les petites expansions de la vessie gazeuse (a) amplifient ses vibrations. Les muscles responsables se situent de chaque côté de la vessie (b) et sont fixés à l'abdomen. Chez d'autres espèces (grondins, crapauds...), ils font partie de la paroi de la vessie elle-même.

de plus de 100 décibels chez certains acoupas. La famille des Sciaenidés (acoupas, courbines...) est sans doute l'une des plus spectaculaires à cet égard (en partie grâce aux diverticules de leur vessie qui amplifient les sons), mais grondins et crapauds rivalisent en puissance. Ces sons serviraient souvent de simples cris d'alarme ou d'intimidation à l'approche d'un prédateur, mais les véritables chants sont liés dans certains cas

à des comportements de séduction. Dans la famille des Sciaenidés, les mâles de quelques espèces d'acoupas (genre *Cynoscion*) et de marie-jeanne (genre *Bairdiella*) s'expriment seulement pendant la saison des amours sur les frayères. L'intensité des ondes sonores pourrait être corrélée à l'importance de la ponte et permet par ailleurs aux scientifiques de localiser ces zones de rassemblement.

Acoupa tonquiche

Cynoscion similis
Randall & Cervigón, 1968

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Acoupa tonquiche • Nom commercial : Courbine • Brésil : Pescada • Surinam : Witwitie

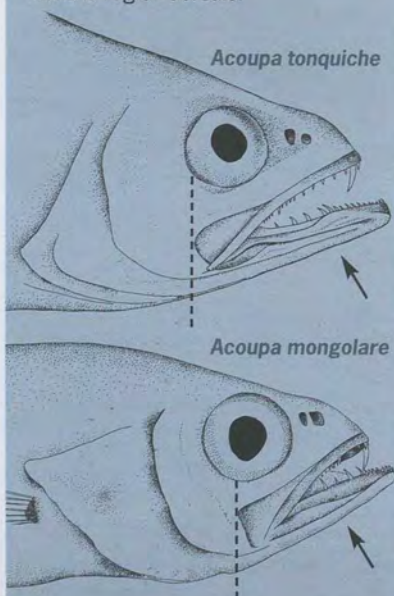


Taille maximale : 60 cm (2 kg) • Taille commune : 35 cm

Comment le reconnaître ?

Le corps de l'acoupa tonquiche possède de larges écailles. Sur la mâchoire inférieure proéminente, la taille des dents augmente vers l'intérieur de la bouche, tandis que la mâchoire supérieure comporte à son extrémité une (parfois deux) canine effilée (typique du genre *Cynoscion*, du grec *kunos* « chien »).

La nageoire caudale est rhombique chez le jeune et tronquée chez l'adulte. La coloration générale est argentée, plus sombre et bleutée dans la région dorsale.



Où le rencontrer ?

L'acoupa tonquiche est l'un des rares acoupas typiquement marins de Guyane. Il vit en effet préférentiellement dans les eaux claires du large, entre 20 et 60 m de profondeur, où il abonde.

Ce petit prédateur forme des bancs plus ou moins importants. Il se nourrit de crustacés et de poissons qu'il chasse sur les fonds sableux ou vaseux. Il est présent sur le plateau continental du Venezuela, des Guyanes et du nord du Brésil.

Pêche

L'acoupa tonquiche ne fait pas l'objet d'une pêche spécifique en Guyane, mais il est capturé fréquemment par les crevettiers et constitue l'une de leurs principales prises accessoires. La plupart de ces poissons n'atteignent pas une taille suffisante pour être consommés et sont rejetés à la mer.

L'articulation des mâchoires atteint le bord postérieur de l'œil chez l'acoupa tonquiche, tandis qu'elle se situe plus en avant chez l'acoupa mongolare.

Chez ce dernier, les dents de la mâchoire inférieure sont plus espacées et la bouche est plus oblique.

Les plus gros individus alimentent cependant la godaille des marins et sont parfois filetés puis commercialisés sous forme congelée ; cette petite production est tournée vers l'export car la chair, d'une qualité moyenne, n'est pas prise localement.

Sachons les distinguer...

L'acoupa mongolare *Cynoscion jamaicensis* (Vaillant & Bocourt, 1883) colonise les mêmes milieux que l'acoupa tonquiche et se capture en même temps au chalut à crevettes. Non commercialisé en Guyane, il est fréquent sur les marchés du Brésil et du Surinam, où les professionnels l'exploitent au chalut de fond.

Les deux espèces se distinguent difficilement. La forme des mâchoires représente un premier critère de détermination. Chez l'acoupa mongolare, la région postérieure de la nageoire dorsale est par ailleurs recouverte de petites écailles dans toute sa moitié inférieure (chez l'acoupa tonquiche, on compte seulement une à deux rangées d'écailles à la base de cette nageoire).

Barbiche

Lonchurus lanceolatus
(Bloch, 1788)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Barbiche longue-aile • Brésil : Pescada • Surinam : Basrabotrofisi



Taille maximale : 30 cm (0,1 kg) • Taille commune : 22 cm

Comment la reconnaître ?

Ce petit Sciaenidé à l'allure élancée se distingue aisément par ses nageoires pectorales noires et démesurées, semblables à des ailes : leur extrémité filamenteuse, très fragile, atteint la base de la queue.

La forme effilée de la nageoire caudale lui a valu son nom scientifique (du latin *lanceolatus* « lancéolé »).

La bouche est relativement large, horizontale et munie de dents minuscules. Les yeux sont petits. Le corps, de couleur brune uniforme, est doré sur la tête.



Les crevettes (ici, une « sea-bob ») constituent la base du régime alimentaire de la barbiche.

Où la rencontrer ?

La barbiche est un poisson d'eau saumâtre, présent irrégulièrement le long du littoral de Guyane et dans les estuaires. Elle s'observe sur des fonds vaseux, notamment à l'embouchure de la rivière de Cayenne, et semble peu abondante.

Ce carnivore chasse de petites proies, principalement des crevettes et des poissons.

L'espèce est confinée au plateau des Guyanes, entre les fleuves Orénoque et Amazone.

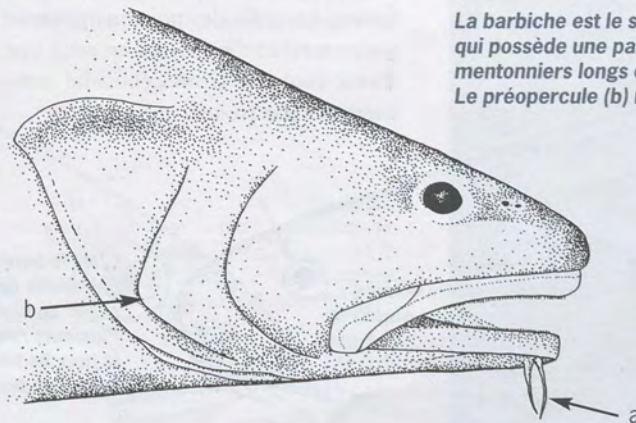
Pêche

La barbiche est difficile à capturer en raison de sa taille et de sa rareté. Elle

se prend occasionnellement dans les barrières à crevettes au Vieux Port de Cayenne et dans les autres barrières chinoises. Elle n'est pas consommée.

Sachons les distinguer...

L'aspect de la barbiche rappelle celui de la **bourrugue coquette** : celle-ci possède aussi des nageoires pectorales remarquables, très longues et noires, qui s'étendent jusque derrière la nageoire anale (cf. fiche 47.11). La présence de nombreux barbillons sur la mâchoire inférieure permet de la distinguer de la barbiche.



La barbiche est le seul Sciaenidé qui possède une paire de barbillons mentonniers longs et souples (a). Le préopercule (b) ne porte pas d'épine.

Bourrugue coquette

Paralonchurus elegans
Boeseman, 1948

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

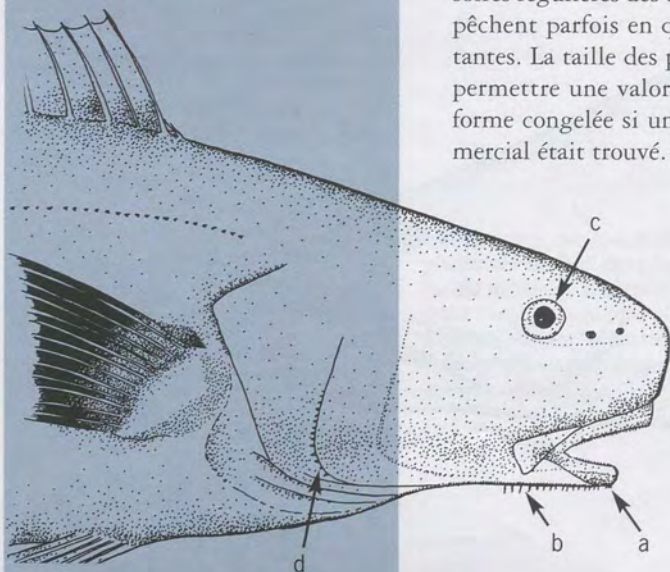
Nom officiel : Bourrugue coquette • Brésil : Betara • Surinam : Manyafisi



Taille maximale : 32 cm (0,3 kg) • Taille commune : 27 cm

Comment la reconnaître ?

La bourrugue coquette a le museau arrondi et le corps très élancé, terminé par une queue effilée et dissymétrique. Elle possède des nageoires pectorales noires de grande taille, qui s'étirent jusque derrière la nageoire anale. Caractère propre au genre *Paralonchurus*, de nombreux barbillons (dont certains en touffe) ornent la mâchoire inférieure. Le dos prend une teinte brune, mêlée de reflets verts et bleus. Les flancs sont blancs à orangés.



Où la rencontrer ?

La bourrugue coquette fréquente la bande côtière jusqu'à 30-40 m de profondeur, voire légèrement plus au large pendant la saison des pluies. Bien que l'espèce soit tolérante aux variations de salinité, elle semble peu fréquente sur le littoral et dans les estuaires en Guyane.

Son alimentation se compose de petits invertébrés fousseurs (vers...) qu'elle recherche dans les sédiments à l'aide de ses barbils.

Sa distribution géographique se cantonne au plateau des Guyanes.

Pêche

L'espèce fait partie des captures accessoires régulières des crevettiers, qui la pêchent parfois en quantités importantes. La taille des poissons pourrait permettre une valorisation sous une forme congelée si un débouché commercial était trouvé.

Sachons les distinguer...

Avec son profil très allongé et ses nageoires pectorales noires et effilées, la barbiche ressemble de près à la bourrugue coquette. Elle possède cependant une seule paire de barbils mentonniers, longs et souples (cf. fiche 47.10).

La bourrugue marie-louise (cf. fiche 47.13) est la seconde espèce du genre *Paralonchurus* présente en Guyane. Elle se différencie notamment de la bourrugue coquette par ses nageoires pectorales courtes et son corps zébré de bandes verticales brunes.

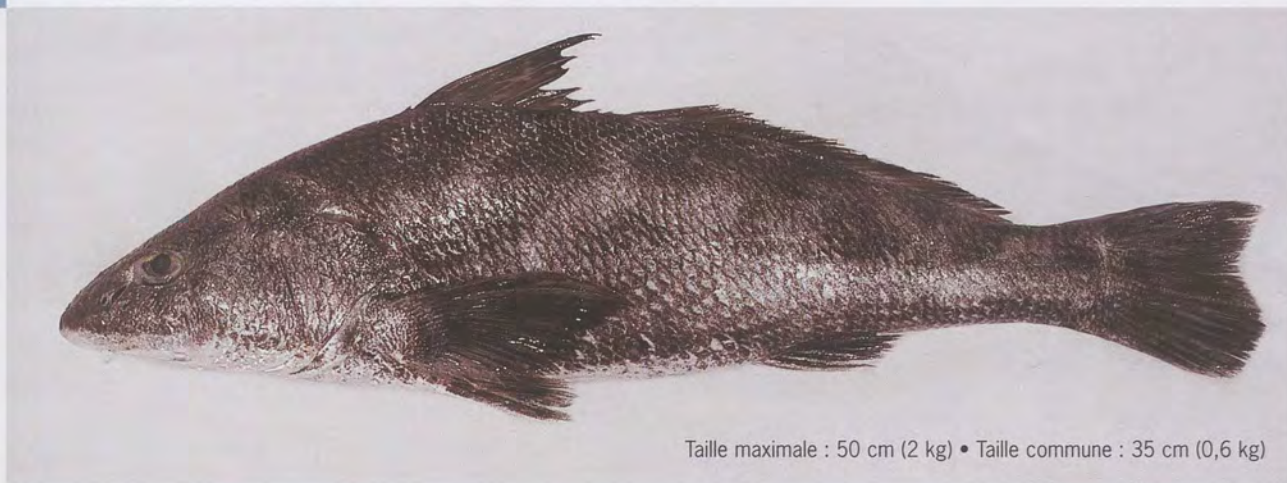
Chez la bourrugue coquette, la mâchoire inférieure porte une touffe de trois paires de barbils à son extrémité (a), suivie de plus de dix paires de courts barbils (b). Plusieurs rangées de dents minuscules garnissent la bouche infère. Les yeux sont petits (c) et le préopercule finement denté (d).

Bourrugue de crique

Menticirrhus americanus
(Linnaeus, 1758)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

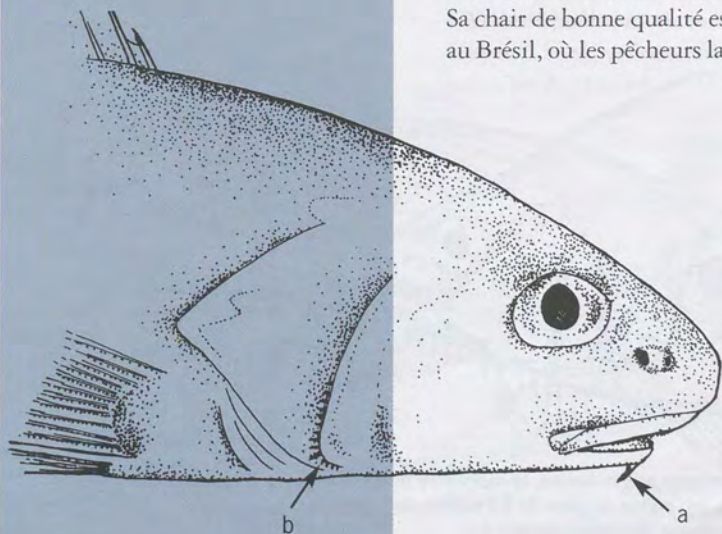
Nom officiel : Bourrugue de crique • Brésil : Papa-terra



Taille maximale : 50 cm (2 kg) • Taille commune : 35 cm (0,6 kg)

Comment la reconnaître ?

La bourrugue de crique se caractérise par sa tête triangulaire et sa queue irrégulière en forme de « S ». La nageoire anale possède un unique rayon épineux, typique du genre *Menticirrhus* (contre deux chez les autres Sciaenidés). La coloration générale gris cendre varie quelque peu suivant la nature du fond. La région dorsale, teintée de reflets bleus, est barrée de 7 ou 8 bandes obliques foncées. Les nageoires pectorales sont noires.



Où la rencontrer ?

La bourrugue de crique se rencontre assez rarement sur les côtes de Guyane. Elle vit en solitaire ou en petits groupes jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur. Espèce démersale, elle affectionne les fonds sableux et vaseux qu'elle fouille pour chercher de petits invertébrés fouisseurs (vers, crevettes, crabes...). Sa répartition géographique s'étend des États-Unis au sud de l'Argentine, le long du plateau continental.

Pêche

La capture de bourrugues de crique est très occasionnelle en Guyane, quel que soit l'engin de pêche employé (chalut de fond, filet maillant...). Sa chair de bonne qualité est appréciée au Brésil, où les pêcheurs la conservent

souvent pour leur propre consommation, si bien qu'elle n'apparaît pas sur les marchés.

Sachons les distinguer...

La bourrugue marie-louise présente un profil comparable, mais le museau est plus arrondi. L'espèce porte par ailleurs de nombreux barbillons sur la mâchoire inférieure (cf. fiche 47.13).



Jeune bourrugue de crique

Chez les jeunes, le corps et les nageoires sont teintés de jaune doré.

La coloration s'assombrit au fur et à mesure de leur croissance.

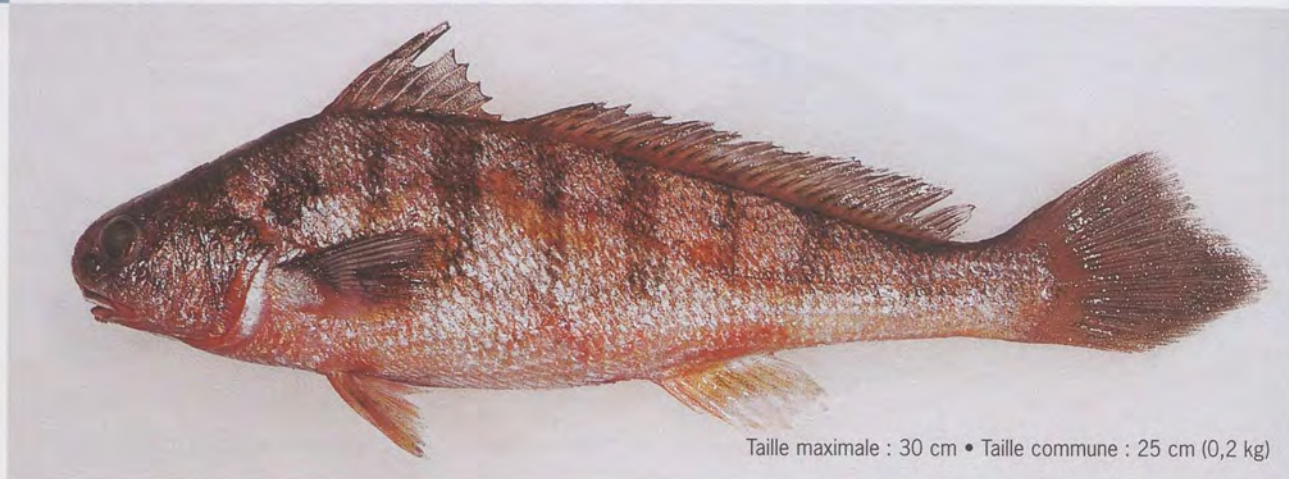
La bouche infère et horizontale de la bourrugue de crique porte un unique barbillon mentonnier, court et rigide (a), à l'origine du genre *Menticirrhus* (du latin mentum « menton » et cirrus « barbillon »). Le bord du préopercule est légèrement dentelé (b).

Bourrugue marie-louise

Paralonchurus brasiliensis
(Steindachner, 1875)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Bourrugue marie-louise • Brésil : Maria-luisa



Taille maximale : 30 cm • Taille commune : 25 cm (0,2 kg)

Comment la reconnaître ?

La bourrugue marie-louise a le corps allongé, rayé dans la moitié supérieure de 7 à 9 bandes verticales sombres. Elle possède deux caractères typiques du genre *Paralonchurus* : la disposition des barbillons mentonniers et la morphologie de la vessie gazeuse, qui présente deux longues excroissances en forme de tubes.

La nageoire caudale a par ailleurs une forme originale, rhombique et dissymétrique. Les yeux se situent à proximité de l'extrémité du museau, court et arrondi. La bouche infère est presque horizontale.

Où la rencontrer ?

La bourrugue marie-louise est une espèce côtière qui s'aventure jusque dans les estuaires mais semble plus abondante sur des substrats vaseux entre 10 et 40 m de profondeur.

Son régime alimentaire se compose d'organismes fouisseurs (des vers essentiellement), qu'elle recherche à l'aide de ses nombreux barbillons sensoriels. Ce poisson habite la côte nord d'Amérique du Sud, du Panama au Brésil. Sur le plateau continental de Guyane, les densités peuvent être ponctuellement élevées.

Pêche

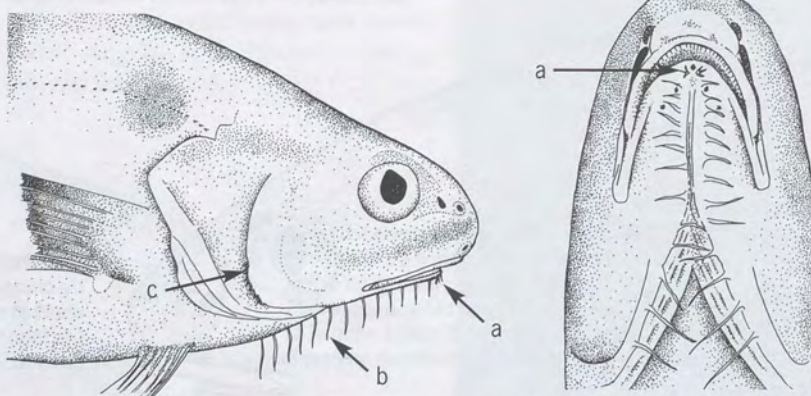
Ce poisson ne fait pas l'objet d'une exploitation ciblée en raison de sa petite taille et de sa relative rareté à

proximité des côtes. Il est régulièrement capturé par les crevettiers entre 20 et 40 m de profondeur, parfois en grandes quantités.

Malgré la qualité de sa chair, l'espèce n'est pas consommée en Guyane et les prises sont rejetées en mer.

Sachons les distinguer...

Comme souvent chez les Sciaenidés, l'examen des barbillons de la mâchoire inférieure permet d'éviter les confusions. Le corps rayé verticalement de la bourrugue marie-louise et sa queue dissymétrique représentent également de bons critères de reconnaissance, surtout sur les jeunes sujets où les barbillons restent difficiles à observer.



Chez la bourrugue marie-louise, la mâchoire inférieure porte une touffe de 3 paires de barbillons (a), suivie de plus de 10 paires de barbillons de longueur croissante (b). Le préopercule est finement dentelé (c).

Courbine

Micropogonias furnieri
(Desmarest, 1823)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Tambour rayé • Nom commercial : Tambour rayé, courbine • Brésil : Corvina • Surinam : Krokus, zeekubi



Taille maximale : 68 cm (4 kg) • Taille commune : 45 cm (1,2 kg)

Comment la reconnaître ?

La courbine a le corps assez haut et comprimé. La bouche, horizontale et de petite taille, est infère ; elle possède quelques rangées de dents minuscules. La mâchoire inférieure porte plusieurs paires de courts barbillons, typiques du genre *Micropogonias* (du grec *mikros* « petit » et *pôgôn* « barbe »). La nageoire caudale a une forme légèrement rhombique. De nombreuses bandes obliques et sombres ornent la région dorsale dorée. Le ventre peut passer du blanc argenté à l'orange selon les individus. Comme la plupart des Sciaenidés, l'espèce est capable d'émettre des grognements rauques, notamment lorsqu'on la sort de l'eau (cf. encadré p. 143).

Où la rencontrer ?

La courbine se rencontre sur les fonds vaseux et sableux jusqu'à une soixantaine de mètres de profondeur. Elle fréquente également les eaux troubles du littoral, notamment les juvéniles que l'on observe le long des plages et dans les estuaires.

Elle vit plutôt en solitaire ou par petits groupes. La reproduction semble se dérouler toute l'année, sans tendance saisonnière ni migration particulières. L'espèce peut atteindre l'âge de sept ans.

Ce carnassier cible des proies variées qu'il détecte près du fond grâce à ses barbillons sensoriels : il s'alimente principalement de vers, mais aussi de crustacés et même de petits poissons ou de céphalopodes.

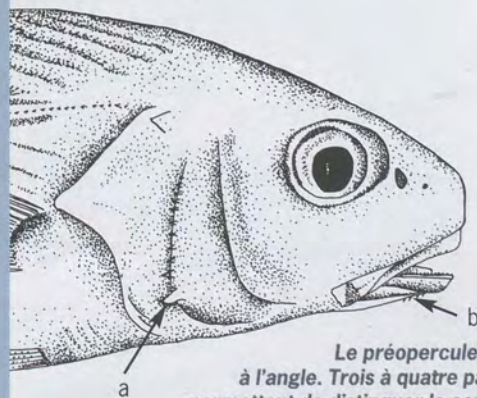
C'est un poisson assez commun en Guyane. Il est présent du Costa Rica jusqu'en Argentine.

Pêche

La courbine fait partie des captures accessoires de la pêche professionnelle, tous engins confondus (chalut de fond, filet maillant, barrière chinoise). Elle peut également se prendre à la ligne. L'espèce est très peu commercialisée en Guyane et les prises sont le plus souvent rejetées. Paradoxalement, il s'agit d'une des principales espèces démersales exploitées en Amérique du Sud (Venezuela, Brésil, Uruguay, Argentine). Au sud du Brésil, où la courbine se pêche au chalut de fond jusqu'à 100 m de profondeur, la production atteint près de 20 000 tonnes par an.

Cuisine pays

La taille modérée de la courbine se prête bien à la consommation à l'état frais entier. Sa chair reste peu appréciée en Guyane, ce qui explique l'absence de marché local. Elle est pourtant de bonne qualité (ferme, blanche et au goût prononcé), comme en témoigne son importance économique dans les pays voisins. Elle pourrait contribuer avantageusement à diversifier les espèces commerciales proposées aux consommateurs guyanais.



Le préopercule (a) denticulé porte deux fortes épines à l'angle. Trois à quatre paires de barbils mentonniers très courts (b) permettent de distinguer la courbine des autres Sciaenidés. Leur observation peut néanmoins s'avérer délicate sur les jeunes sujets.

Courbine maroto

Ctenosciaena gracilicirrus
(Metzelaar, 1919)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Courbine maroto • Brésil : Cangauá

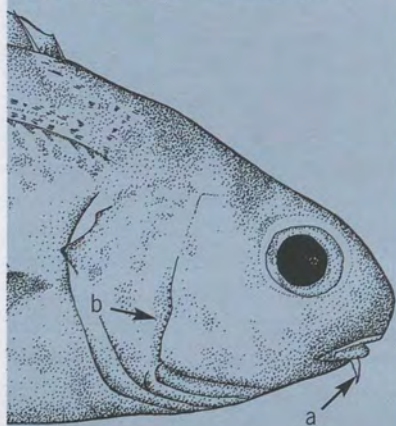


Taille maximale : 21 cm (0,15 kg) • Taille commune : 16 cm

Comment la reconnaître ?

La courbine maroto se distingue des autres espèces de Sciaenidés par son unique barbillon mentonnier, long et effilé (d'où son nom latin *gracilicirrus*, de *gracilis* « mince » et *cirrus* « filament »).

Ce petit poisson a le corps comprimé et argenté, orné de reflets bleus dans la région dorsale. La nageoire caudale présente une forme rhombique.



La bouche légèrement infère de la courbine maroto porte un barbillon gracile (a), caractéristique de cette espèce. Le préopercule est finement dentelé (b).

Où la rencontrer ?

Petite espèce démersale typiquement marine, la courbine maroto ne fréquente pas la zone littorale de Guyane. Elle préfère les fonds de sable ou de vase compris entre 25 et 60 m de profondeur. Armée de minuscules dents et aidée de son barbillon sensoriel, elle chasse des invertébrés benthiques comme les crevettes et les vers.

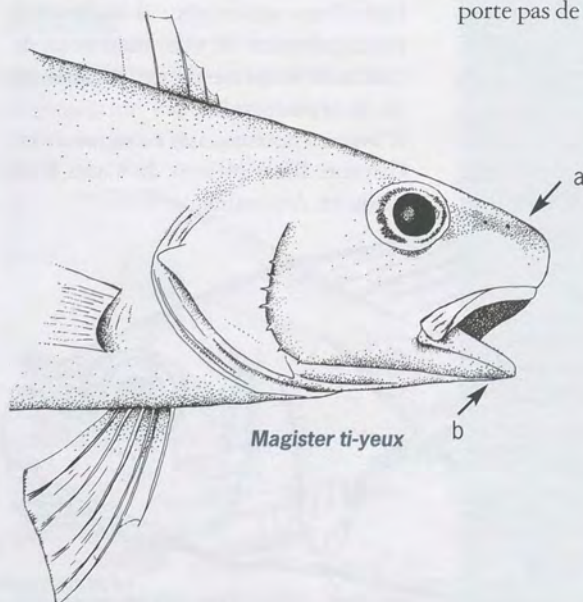
Abondante en Guyane, la courbine maroto est présente le long du plateau continental d'Amérique du Sud, du Panama au sud du Brésil.

Pêche

Elle est couramment capturée par les chaluts des crevettiers, qui peuvent la pêcher en grandes quantités. Composées surtout de petits spécimens, ces prises accessoires sont rejetées en mer.

Sachons les distinguer...

Le **magister ti-yeux** colonise également les fonds meubles jusqu'à près de 50 m de profondeur et les chalutiers le capturent souvent avec la courbine maroto. Le corps et le museau sont plus allongés (a) et le menton (b) ne porte pas de barbillon (cf. fiche 47.18).



Magister ti-yeux

Pour une poignée de crevettes...

Les crevettiers en activité en Guyane tractent sur le fond de la mer deux larges chaluts qui, par le maillage utilisé, sont peu sélectifs en termes d'espèces capturées et se colmatent fréquemment.

Cet engin de pêche constitue un outil privilégié des scientifiques qui prospectent les fonds meubles du plateau continental de Guyane depuis une cinquantaine d'années : près de 300 espèces de poissons, auxquelles s'ajoutent bon nombre de crustacés, de mollusques et d'échinodermes, ont ainsi été observées grâce aux prélèvements par chalutage. Mais cette technique efficace provoque aussi des dommages inutiles sur la faune associée à la ressource crevettière (poissons, crevettes, crabes, coquillages, céphalopodes, tortues, etc.) : les crevettes ne représentent que 10 à 15 % environ des captures totales et, chaque jour, ce sont ainsi près de 80 tonnes de poissons d'une multitude d'espèces qui sont rejetées à la mer par l'ensemble de la flottille. Composées en grande majorité de petits spécimens, ces prises accessoires sont en effet difficiles à valoriser, d'autant que la capacité de congélation est limitée à bord. Les marins conservent donc uniquement les espèces intéressantes qui constitueront leur godaille (acoupa



Chaque crevettier rejette à la mer près de deux tonnes de poissons chaque jour : un gaspillage considérable, dont une infime partie profite cependant à des poissons carnassiers et des oiseaux de mer opportunistes (ici, un vol de frégates superbes).

aiguille, acoupa chasseur, acoupa tonquiche, vivaneau rayé, carangue, bécune, tassergal...). Depuis 1986 et après divers aléas, le chalutage crevettier est interdit toute l'année par moins de 30 m de profondeur, afin de protéger les nurseries littorales de crevettes. Cette réglementation permet également d'épargner des populations de poissons abondantes dans cette bande côtière, dont certaines sont ciblées par la petite pêche au filet (acoupa aiguille, acoupa chasseur...). L'importance des rejets des pêcheries

crevettières n'est malheureusement pas un phénomène propre à la Guyane. Un programme international, conduit sous l'égide des Nations unies, vise à mettre au point des dispositifs de sélectivité, dont le plus connu et utilisé cherche à épargner les tortues marines. En collaboration avec les professionnels, l'Ifremer conduit depuis 1999 des recherches sur la diminution des prises accessoires des crevettiers en Guyane et insiste notamment sur le respect des maillages réglementaires.



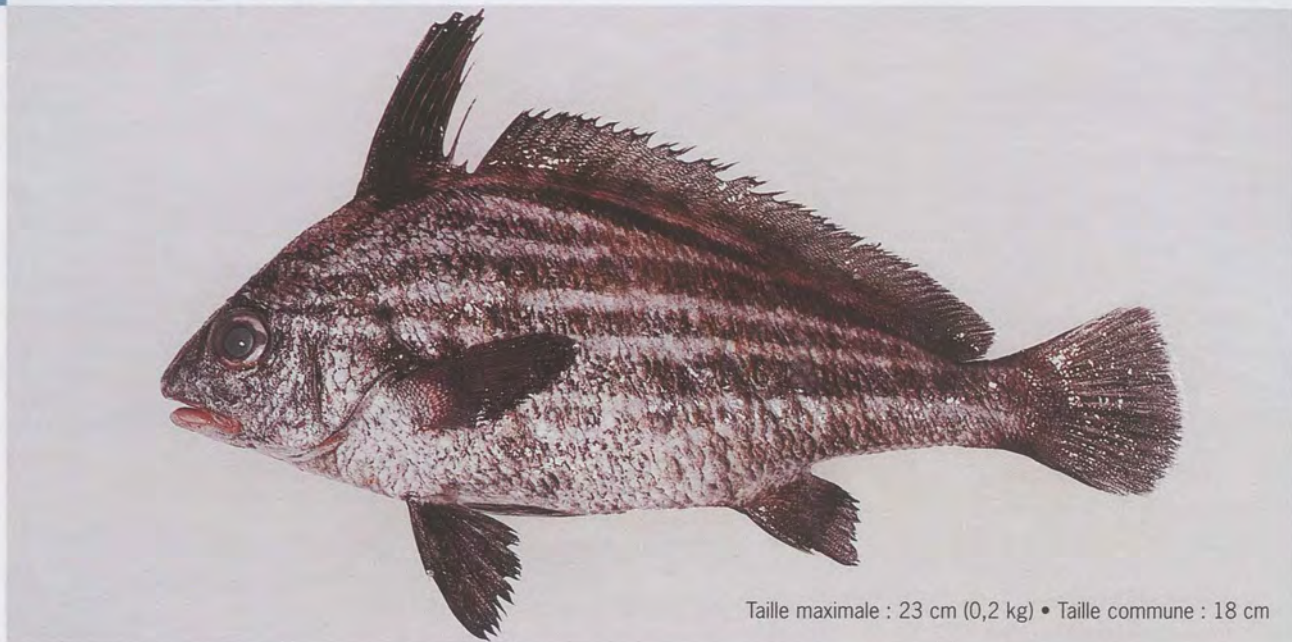
Les captures d'un trait de chalut sont extrêmement variables : en fonction du moment de la journée, de la saison, de la profondeur, etc., le cul de chalut peut contenir de 100 kg à plus d'une tonne de poissons. Les crevettes pénales commercialisables sont triées ainsi que les poissons de la godaille, le reste alimentant les rejets.

Évêque

Equetus acuminatus
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Évêque • Brésil : Maria-nagô, bilro



Taille maximale : 23 cm (0,2 kg) • Taille commune : 18 cm

Comment le reconnaître ?

Avec son corps rayé de bandes longitudinales blanches et brunes, l'évêque montre une coloration qui contraste avec l'aspect argenté ou irisé de la plupart des Sciaenidés. La partie épineuse de la nageoire dorsale est longue dans le genre *Equetus* : elle donne à ces poissons un profil caractéristique (littéralement du latin *equestris* « cavalier »).

Les nageoires dorsale et pelviennes sont plus allongées chez les jeunes. Ce petit poisson a le corps étroit, terminé par une nageoire caudale en forme de palette. La bouche infère et horizontale est faiblement dentée.

Où le rencontrer ?

L'évêque colonise typiquement les récifs coralliens des milieux insulaires, évoluant en petits groupes dans les anfractuosités des roches. En Guyane, il habite les zones accidentées situées dans les eaux claires du plateau continental, au-delà de 50 m de profondeur, et s'observe donc assez difficilement. Il est capturé ponctuellement au chalut de fond à proximité de ces affleurements rocheux et peut être piégé à la nasse.

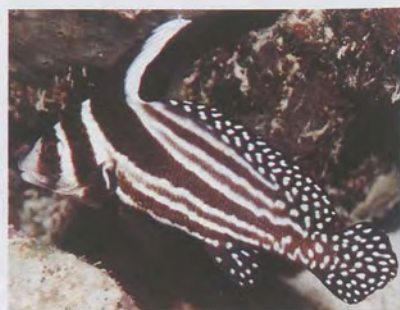
Peu actif le jour, ce petit carnassier se camoufle entre les rochers et attaque pendant la nuit des invertébrés benthiques (crevettes, crabes, vers, gastéropodes...).

Animal indolent, il est élevé en captivité pour agrémenter les aquariums tropicaux. Sa chair de qualité moyenne n'en fait pas un poisson recherché pour la consommation.

L'espèce est inféodée aux substrats rocheux de l'Atlantique tropical ouest, entre les États-Unis et le sud du Brésil.

Sachons les distinguer...

L'évêque ne pourrait être confondu qu'avec les autres espèces du genre *Equetus* identifiées en Guyane. Chez l'évêque couronné *Equetus lanceolatus* (Linnaeus, 1758), trois bandes noires bordées d'une ligne blanche zèbrent le corps d'une manière contrastée. De plus, la nageoire dorsale se prolonge beaucoup plus que celle de l'évêque. La présence de l'évêque étoilé *Equetus punctatus* (Bloch & Schneider, 1801), relevée au large des îles du Salut, semble plus rare.



L'évêque étoilé ressemble à l'évêque couronné mais les nageoires pectorales, anale et caudale sont brunes et ponctuées de taches blanches (alors qu'elles sont claires chez l'évêque couronné). Comme tous les évêques, c'est un animal placide et peu craintif.

Magister fourche

Stellifer rastrifer (Jordan, 1889)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Magister fourche • Brésil : Congoá • Surinam : Krorokroro



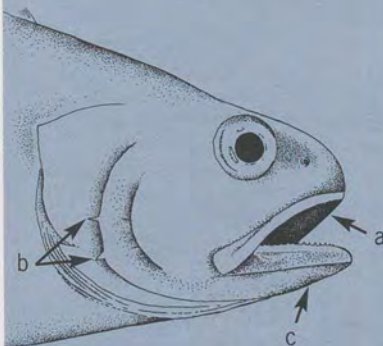
Taille maximale : 20 cm (0,1 kg) • Taille commune : 15 cm

Comment le reconnaître ?

Le profil peu typé du magister fourche ne facilite pas son identification.

La nageoire anale porte deux rayons épineux épais, le second beaucoup plus long. La queue dessine un losange allongé.

La coloration dominante, plus foncée sur le dos, peut aller du jaune doré au blanc argenté sur les flancs. Pectorales et ventrales sont jaunes.



La bouche est large, oblique et terminale, sans canine effilée (a), tandis que le préopercule porte deux fortes épines (b). Le magister fourche ne possède pas de barbillon mentonnier (c).

Où le rencontrer ?

Le magister fourche fréquente les fonds sableux ou vaseux des estuaires et de la bande côtière, généralement par moins de 40 m de profondeur et parfois jusqu'à 60 mètres. Les adultes peuvent former des bancs importants. Son régime alimentaire se compose principalement de petits crustacés (crevettes, crabes...) qu'il chasse sur le fond.

C'est une espèce abondante du Venezuela au Brésil.

Pêche

De par sa petite taille et son habitat, le magister fourche est principalement capturé au chalut de fond et, dans une moindre mesure, dans les barrières chinoises, notamment au Vieux Port de Cayenne.

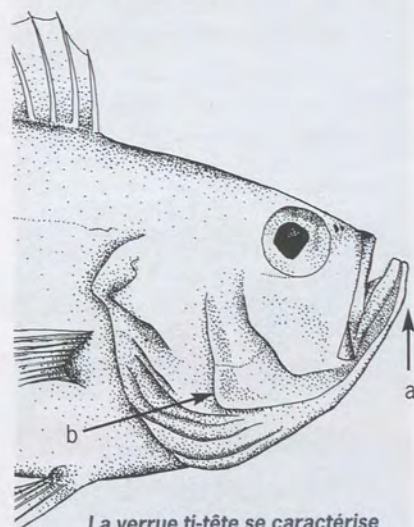
Il représente une part non négligeable des rejets des crevettiers. Constituées d'individus d'une dizaine de centimètres en moyenne, ces prises n'ont pas de valeur marchande en Guyane.

Seuls les plus gros individus issus de la pêche côtière sont commercialisés. Ils sont vendus frais et entiers, mélangés à d'autres petits poissons, mais les apports sont très occasionnels.

Assez estimé, le magister est souvent préparé en friture.

Sachons les distinguer...

La verrue ti-tête *Larimus breviceps* Cuvier, 1830 est un autre petit Sciaenidé argenté qui affectionne les eaux claires du large (souvent au-delà de 30 m de profondeur) et qui fréquente occasionnellement la bande littorale et les estuaires. Les prises restent donc plutôt le fait des crevettiers. L'espèce atteint 31 centimètres.



La verrue ti-tête se caractérise par sa large bouche, presque verticale, dotée d'une mâchoire inférieure proéminente (a). Le préopercule est lisse (b).

Magister ti-yeux

Stellifer microps
(Steindachner, 1864)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Magister ti-yeux* • Brésil : *Cabeça-dura-preto* • Surinam : *Stonkubi*



Taille maximale : 20 cm • Taille commune : 15 cm

Comment le reconnaître ?

Le magister ti-yeux est un poisson de petite taille au corps comprimé. La vessie gazeuse se compose de deux compartiments (cf. encadré p. 119) ; ce caractère est propre aux genres *Stellifer* et *Bairdiella* chez les Sciaenidés de Guyane.

La nageoire anale porte un rayon épineux robuste, la caudale est large et rhombique.

La couleur du corps varie du blanc au jaune orangé sur le ventre, la région dorsale étant plutôt brune.



Cette petite crevette, abondante sur le littoral, est une des proies du magister ti-yeux.

Où le rencontrer ?

Le magister ti-yeux est un poisson euryhalin, présent en abondance sur une large bande côtière. On le retrouve en effet dans les estuaires et jusqu'à une cinquantaine de mètres de profondeur, sur les fonds vaseux et sablo-vaseux. Il s'y alimente de petits animaux fouisseurs (vers, crustacés...). L'espèce est cantonnée au plateau continental sud-américain entre le Costa Rica et le nord du Brésil.

Pêche

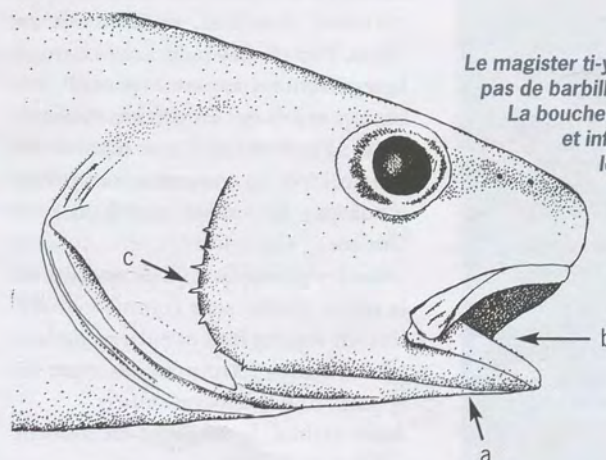
Le magister ti-yeux se capture toute l'année à la barrière chinoise mais sa petite taille n'intéresse pas les professionnels, qui ne le commercialisent pas. Les crevettiers le pêchent en quantités beaucoup plus importantes.

L'espèce représente en effet une part élevée de leurs prises accessoires ; les individus, qui mesurent en moyenne près de 10 cm, sont rejetés en mer.

Sachons les distinguer...

Deux autres Sciaenidés peuvent être sources de confusion. Il s'agit de la marie-jeanne et de la courbine maroto, de petits poissons à tête triangulaire et bouche infère. La forme du préopercule et la présence/absence de barbillons mentonniers sont des critères de détermination faciles à observer (cf. fiches 47.15 et 47.19).

Le magister fourche se reconnaît plus aisément à sa tête massive et à sa bouche large et terminale (cf. fiche 47.17).



Le magister ti-yeux ne porte pas de barbillon mentonnier (a). La bouche est petite, horizontale et infère (b), tandis que le préopercule est bordé d'au moins 7 épines (c).

Marie-jeanne

Bairdiella ronchus
(Cuvier, 1830)

Famille des Sciaenidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Mamselle rouio • Brésil : Roncador



Taille maximale : 35 cm (0,3 kg)
Taille commune : 25 cm

Comment la reconnaître ?

La marie-jeanne est un petit Sciaenidé au corps ovale et comprimé. Elle émet des grognements lorsqu'on la sort de l'eau, c'est pourquoi on l'appelle roncador au Brésil (c'est-à-dire ronfleur).

La nageoire anale porte un rayon épineux très épais et allongé, qui se révèle utile pour identifier l'espèce. La caudale a une forme arrondie à rhombique.

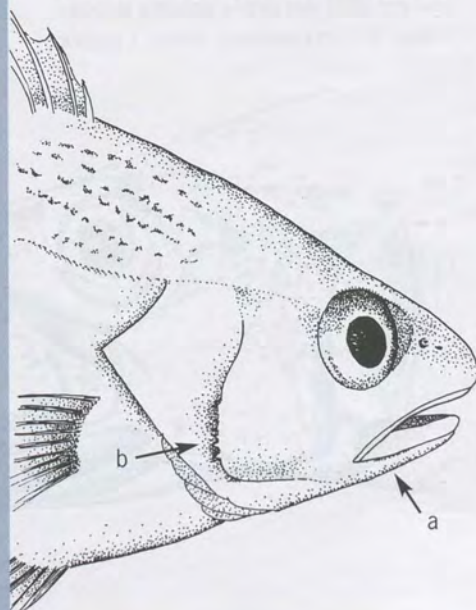
La coloration générale argentée s'assombrit et se teinte de reflets roses dans la partie dorsale, striée de discrètes lignes longitudinales.

Où la rencontrer ?

La marie-jeanne est un poisson démersal, affectionnant les fonds sableux et vaseux. En Guyane, elle fréquente principalement les eaux littorales saumâtres, mais elle a pu être observée dans d'autres régions jusqu'à 40 m de profondeur.

Prédateur opportuniste, elle se nourrit potentiellement d'une grande variété de petits animaux en basant son alimentation sur les proies les plus abondantes (crustacés benthiques ou planctoniques, céphalopodes, vers, poissons).

L'espèce est présente dans la mer des Caraïbes et au nord du Brésil. Elle est peu abondante sur les côtes de Guyane.



Pêche

Ce poisson solitaire, peu commun et de petite taille n'est pas ciblé par les pêcheurs guyanais. Il est capturé accidentellement dans les barrières chinoises et au filet, en estuaire ou à proximité du rivage.

Assez rare sur les marchés, il est commercialisé en frais entier avec d'autres poissons de petit gabarit, généralement préparés en friture (acoupa, magister, croupia roche...). Sa chair assez fade n'est guère appréciée.

Sachons les distinguer...

D'autres petits Sciaenidés ont une coloration et un profil voisins de la marie-jeanne, comme les magisters, mais aucun ne réunit les deux caractères suivants : le préopercule bordé de plusieurs épines et le puissant rayon épineux de la nageoire anale, de même longueur que le premier rayon mou.

La bouche oblique et légèrement infère (a) ne porte pas de barbillon mentonnier. Elle possède de petites dents, disposées en deux rangées. Le préopercule dentelé est armé de fortes épines à l'angle (b).

Thazard

Scomberomorus brasiliensis
Collette, Russo & Zavala-Camin, 1978

Famille des Scombridés • Ordre des Perciformes

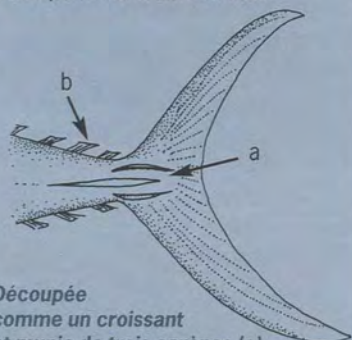
Nom officiel : Thazard tacheté du sud • Brésil : Sororoca • Surinam : Makreri



Taille maximale : 125 cm (6,7 kg) • Taille commune : 80 cm (3,9 kg)

Comment le reconnaître ?

Le thazard est un nageur vigoureux, sa morphologie adaptée lui permet des déplacements rapides : la silhouette profilée, le corps musculeux couvert de minuscules écailles ou encore la forme particulière des nageoires limitent les frottements et rendent les mouvements plus efficaces. Typique des poissons pélagiques, la coloration vert émeraude du dos s'estompe sur les flancs argentés, ponctués de taches cuivrées. La première nageoire dorsale et les pectorales sont noires.



Découpée comme un croissant et munie de trois carènes (a), la queue permet des mouvements rapides et puissants. La présence de pinnules (b) est également typique des Scombridés : ces minuscules nageoires interviennent dans le contrôle des turbulences de l'eau pendant la nage.

Où le rencontrer ?

Comme le suggèrent son allure élancée et sa musculature, le thazard est un nageur actif, présent des côtes jusqu'à 100 km au large. On le voit parfois effectuer des sauts spectaculaires hors de l'eau.

Il vit en pleine eau, généralement en surface, bien qu'il puisse se rapprocher du fond dans sa quête de nourriture (crevettes, calmars, gorettes...). Ce redoutable carnassier poursuit souvent des poissons pélagiques de taille variable (chardin fil, anchois, sardines, carangues, balaou...). Ses dents tranchantes lui permettent également d'attaquer de plus grosses proies, qu'il chasse à vue.

Le thazard n'est pas considéré comme un grand migrateur mais effectue malgré tout des déplacements saisonniers. S'il est présent toute l'année

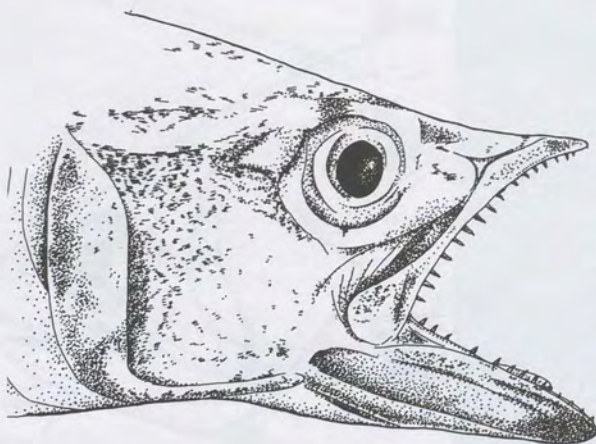
dans les eaux guyanaises, on le rencontre à la côte plutôt pendant le second semestre, solitaire ou en petits groupes.

Il atteint sa maturité à l'âge de trois ou quatre ans. La reproduction pourrait se tenir après la saison des pluies comme à la Guyana, période pendant laquelle de nombreux poissons profitent de la nourriture abondante déversée par les fleuves.

Pêche

Les pêcheurs plaisanciers apprécient ce poisson combatif et rapide qui mord volontiers à la ligne. Il attaque violemment l'appât ou le leurre artificiel et développe des accélérations surprenantes.

Le thazard n'est pas ciblé par les professionnels mais revêt une certaine importance économique en Guyane.



La gueule pointue du thazard peut s'ouvrir largement, montrant des dents espacées, en lames de couteau. Ce carnassier découpe ses proies et n'en avale souvent que des morceaux. Il est aussi capable de sectionner un fil de nylon...

Les ligneurs vénézuéliens le pêchent régulièrement au large entre juin et septembre, et il se capture fréquemment au filet maillant à l'embouchure des fleuves et sur le littoral.

Estimée à quinze tonnes par an, la production se concentre entre juillet et décembre. Les prises sont commercialisées entières ou découpées en darnes, à l'état frais ou congelées.

Cuisine pays

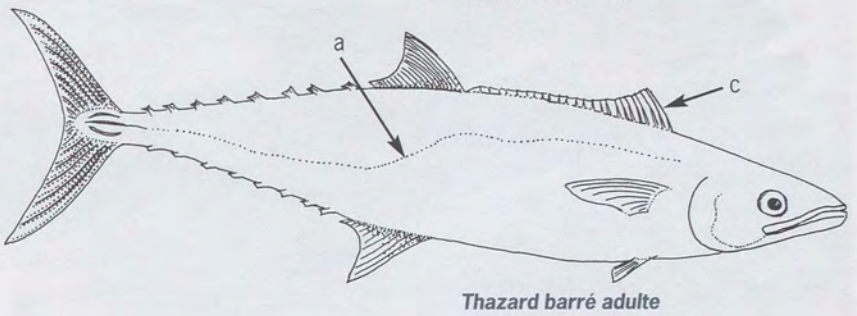
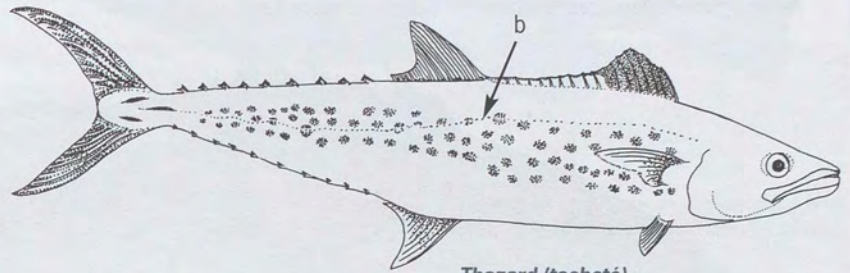
Goûteuse et un peu grasse, la chair du thazard est savoureuse, notamment grillée ou frite. Celle du thazard barré est encore plus réputée chez les amateurs de poisson.

Sachons les distinguer...

Le thazard barré *Scomberomorus cavalla* (Cuvier, 1829) s'observe assez rarement en Guyane ; on le trouve autour des îles et récifs situés à quelque distance du littoral. C'est un poisson de grande taille, atteignant 168 cm pour 45 kilogrammes. Les jeunes ressemblent beaucoup à l'espèce précédente

car leurs flancs présentent le même aspect tacheté, qui s'estompe chez les adultes. Le principal trait distinctif réside dans la forme de la ligne latérale, plus ou moins incurvée suivant l'espèce.

Très recherché en pêche sportive pour sa puissance et sa résistance, le thazard barré mord à la ligne et livre un combat sans relâche. Les tapouilles le capturent irrégulièrement, parfois en groupes de quelques individus.



Chez le thazard barré, la ligne latérale marque une courbure abrupte (a) au milieu du corps, alors qu'elle s'incurve lentement chez le thazard tacheté (b). De plus, la première nageoire dorsale, moins élevée, n'est pas teintée de noir (c).

Badèche

Mycteroperca phenax
Jordan & Swain, 1884

Famille des Serranidés • Ordre des Perciformes

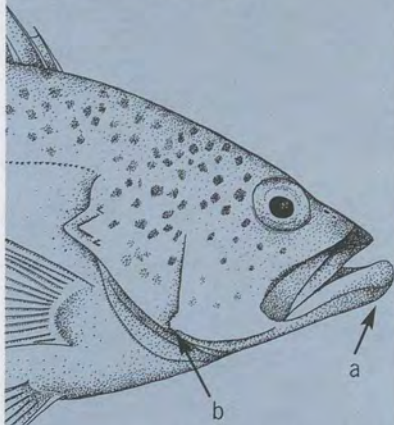
Nom officiel : Badèche galopin • Brésil : Badejo



Taille maximale : 100 cm (14,2 kg) • Taille commune : 40 cm (1 kg)

Comment la reconnaître ?

La tête comprimée et triangulaire de la badèche lui donne une allure élancée commune au genre *Mycteroperca*. Typiquement tacheté de petits points bruns réguliers, le corps change quelque peu de coloration en fonction de la taille des individus et de l'environnement, entraînant des risques de confusion. Le bord des pectorales est souvent jaune, la caudale légèrement échancrée.



La gueule de la badèche galopin est large et la mâchoire inférieure proéminente (a). L'angle du préopercule porte un lobe dentelé caractéristique (b).

Où la rencontrer ?

La badèche habite les zones rocheuses moyennement profondes, dans les eaux claires ; elle préfère les endroits escarpés et les tombants où elle peut se réfugier. En effet, malgré sa taille, elle est fréquemment la cible de grands prédateurs (requins...).

Agile et puissante, cette espèce carnivore chasse surtout des poissons qu'elle gobe d'un seul coup en ouvrant brusquement la gueule ; elle consomme également divers crustacés et des poulpes.

Sa croissance est lente. Les jeunes atteignent environ 25 cm la première année et les femelles deviennent matures vers trois ans (40 cm). Comme bon nombre de Serranidés, la badèche est hermaphrodite : à partir d'une certaine taille, une inversion sexuelle se produit et les femelles deviennent des mâles.

Peu commune autour des îles coralliennes, l'espèce est mieux représentée le long du plateau continental américain, des États-Unis au Venezuela. Le plateau des Guyanes représente la limite de son extension au sud et sa présence y est rare.

Pêche

La badèche est rare en Guyane, les crevetiers et les ligneurs ne la capturent qu'accidentellement. Dans d'autres régions où elle est plus abondante, sa chair est prisée et elle fait l'objet d'une importante pêche à la ligne, tant commerciale que récréative.

Comme chez la plupart des Serranidés hermaphrodites, les prélèvements perturbent le comportement démographique de la population. En capturant d'abord les gros sujets, donc surtout des mâles, les pêcheurs modifient artificiellement le sex-ratio dans la population. Ce changement est d'autant plus brutal que l'espèce tend à se rassembler pour se reproduire et devient alors plus vulnérable. En fin de saison d'accouplement, on a constaté dans certaines zones exploitées une augmentation du nombre de femelles en phase d'inversion sexuelle, rééquilibrant le sex-ratio antérieur. Les conséquences de ce phénomène restent encore mal évaluées.

Sachons les distinguer...

La badèche blanche *Mycteroperca cidi* Cervigón, 1966 ressemble fortement à la badèche, au moins s'agissant des jeunes sujets. Leur corps porte en effet des taches brunes irrégulières qui s'estompent sur le ventre clair. Le nombre de branchiospines du premier arc lève toute incertitude, puisqu'il dépasse 18 sur la partie inférieure de l'arc (contre moins de 16 chez la badèche).

Le genre *Mycteroperca* se distingue des genres *Cephalopholis*, *Epinephelus* et *Serranus* par le nombre de rayons mous sur la nageoire anale : on en compte respectivement 11 à 14 contre moins de 9 (voire 10). Quatre autres Serranidés peuvent induire des confusions avec la badèche en raison de leur aspect tacheté.

Le serran vieux *Serranus dewegeri* Metzelaar, 1919 est la plus grosse espèce du genre *Serranus*, atteignant souvent 35 centimètres. La forme concave de la nageoire dorsale lui est propre.

Le coné essaim *Cephalopholis cruentata* (Lacepède, 1802) tient son nom des innombrables points brun-orange qui ornent l'ensemble du corps, nageoires et mâchoires comprises. La queue est ronde, bordée de noir chez ce petit poisson à l'aspect massif (souvent moins de 20 cm, 43 cm au maximum). Le coné ouatalibi *Cephalopholis fulva* (Linnaeus, 1758) est lui aussi tacheté, mais les points sont bleu vif. La coloration générale peut varier largement (rouge, brune, claire...).

Signalée sur le littoral rocheux de Guyane vers 1950, la présence du mérrou oualioua *Epinephelus adscensionis* (Osbeck, 1765) y est rare. Cette espèce se rapproche beaucoup du coné essaim par son aspect général mais s'en distingue par quatre taches sombres situées sur le dos, le long de la nageoire dorsale. Sa silhouette est plus élancée. La badèche créole *Paranthias furcifer* (Valenciennes, 1828) est un Serranidé très atypique vivant dans les zones accidentées par moins de 70 mètres de fond. Elle forme des bancs en pleine eau pour se nourrir de zooplancton (copépodes, larves de crustacés...), se réfugiant dans les rochers à la moindre alerte. Sa morphologie est adaptée à ce mode de vie.



Le corps du serran vieux a une teinte générale marron, plus claire sur les flancs. La tête, le dos et la queue tronquée sont marqués de gros points bruns à brun-orange. La région ventrale est rayée de 6 ou 7 bandes noires remarquables. Les 3^e et 4^e rayons épineux de la nageoire dorsale mesurent près de deux fois la longueur du dernier (a).



Le coné ouatalibi fréquente les zones de rochers dans les eaux claires au large des côtes guyanaises. C'est un petit Serranidé territorial, capturé occasionnellement à la ligne par les navires exploitant les vivaneaux.



La badèche créole (ici, un jeune individu) a les flancs rouge vif. Le corps allongé et la queue fourchue favorisent ses déplacements, tandis que les yeux proches du museau améliorent sa vision à courte distance. Les branchies portent par ailleurs des branchiospines nombreuses et longues, permettant de retenir les minuscules proies par filtration.

Serran de sable

Diplectrum formosum
(Linnaeus, 1766)

Famille des Serranidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Serran de sable • Brésil : Michole-da-areia



Taille maximale : 24 cm (0,2 kg) • Taille commune : 15 cm

Comment le reconnaître ?

La disposition des épines sur le préopercule permet d'identifier rapidement le serran de sable. Sa vive coloration facilite aussi son identification : le corps est orné de lignes jaunes longitudinales et de bandes transversales brunes qui s'effacent dans la région ventrale. La nageoire caudale, puissante et légèrement fourchue, est également mouchetée de jaune.

La dorsale présente un profil original, presque rectiligne. La large gueule porte de petites dents pointues, recourbées vers l'arrière sur la mâchoire inférieure.



La tête du serran de sable est parée de reflets jaunes et de magnifiques lignes violettes.

Où le rencontrer ?

Contrairement à la plupart des Serranidés, le serran de sable préfère les fonds meubles (de sable ou de débris de coquilles) situés à proximité de zones rocheuses, où il se réfugie en cas de danger.

Sa distribution géographique couvre l'ensemble de la zone tropicale de l'Atlantique ouest, entre les États-Unis et l'Uruguay. S'il peut être observé près du littoral dans les pays voisins, son habitat se localise plus au large en Guyane, à partir de 30 m de profondeur. Animal solitaire, il est présent en faibles densités ; la population semble plus abondante à l'ouest des îles du Salut, sur des fonds de 40 à 80 mètres. Son régime carnivore se compose de poissons (anchois...), de crustacés benthiques et de larves planctoniques.

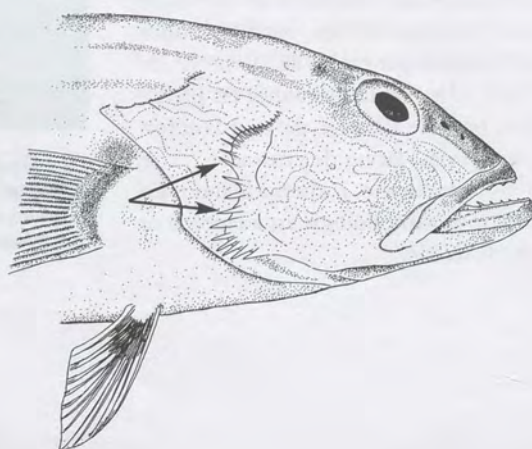
Ce serran est hermaphrodite synchrone : mâle ou femelle selon les cir-

constances et les partenaires, il peut changer de sexe promptement. Cette inversion sexuelle rapide, réversible, est possible car les tissus sexuels des gonades sont fonctionnels et matures simultanément.

Lors du frai, qui a lieu à la tombée de la nuit, le couple s'élance vers la surface : mâle et femelle émettent alors simultanément leurs gamètes dans l'eau puis regagnent immédiatement le fond. Ces épisodes se reproduisent plusieurs fois pendant la saison de ponte, les individus tenant tour à tour le rôle de mâle et de femelle.

Cette sexualité singulière ne se rencontrerait guère que chez la sous-famille des Serraninés, qui compte en Guyane les genres *Diplectrum* et *Serranus*. Le comportement reproducteur varie selon les espèces. Les cas de fidélité absolue restent exceptionnels, la polygamie est la règle.

Le préopercule est fortement denticulé : les épines sont groupées en faisceaux sur deux lobes distincts, l'un à l'angle et l'autre au-dessus. Cette disposition caractérise l'espèce.



Pêche

Les serrans du genre *Diplectrum* sont les seuls Serranidés capturés régulièrement par les crevettiers, en raison de leur habitat préférentiel. Leur répartition bathymétrique, en limite de l'aire chalutée sur le plateau continental, et les faibles concentrations limitent néanmoins les prélèvements. Les rendements se réduisent à quelques individus par heure de chalutage tout au plus. Les prises sont rejetées à la mer ; elles ont surtout lieu pendant la nuit lorsque les navires exploitent les crevettes de plus grande taille.

La flottille exploitant les vivaneaux à la ligne est également à même d'attraper ces petits prédateurs voraces, qui attaquent volontiers un appât mort. Ils servent alors à leur tour d'appât ou sont consommés à bord. Leur chair est en effet estimée.

Si les serrans n'apparaissent jamais sur le marché guyanais, la situation diffère au Brésil où les plus gros spécimens sont appréciés (capturés au chalut de fond, à la ligne et à la nasse).

Sachons les distinguer...

Six autres espèces de petits Serranidés sont susceptibles d'induire des confusions avec le serran de sable. Deux appartiennent au genre *Diplectrum* et les quatre autres au genre *Serranus*.

Le serran des lagunes *Diplectrum radiale* (Quoy & Gaimard, 1824) et le serran fil *Diplectrum bivittatum* (Valenciennes, 1828) vivent dans les mêmes régions que le serran de sable, les trois espèces étant souvent capturées en même temps (le serran fil plus rarement). Ces serrans ne possèdent qu'un seul groupe d'épines à l'angle du préopercule et le corps n'est pas orné de lignes jaunes longitudinales, ce qui les distingue aisément du serran de sable. Le serran fil possède souvent un rayon filamenteux très allongé sur le lobe supérieur de la nageoire caudale.

Le genre *Serranus* est quant à lui représenté par des espèces fort ressemblantes. Le coin du préopercule, finement denté, ne présente pas de lobe développé comme dans le genre *Diplectrum*. Ces poissons fréquentent le plateau continental de manière assez dispersée, sur des fonds meubles compris entre 40 et 140 mètres. Les crevettiers les capturent donc accidentellement.

Le serran *Serranus atrobranchus* (Cuvier, 1829) se distingue par sa petite taille (moins de 12 cm) et sa coloration. Le serran *tatler* *Serranus phoebe* Poey, 1851 lui ressemble beaucoup mais une tache blanche se démarque sur le ventre, juste en avant de l'anus, et le préopercule ne porte pas de tache noire.

Deux espèces rares, *Serranus notospilus* Longley, 1935 et *Serranus annularis* (Günther, 1880), ont par ailleurs été observées à une seule reprise en Guyane.



Serran des lagunes

Le préopercule du serran des lagunes porte un seul groupe d'épines rayonnantes. La disposition est identique chez le serran fil.



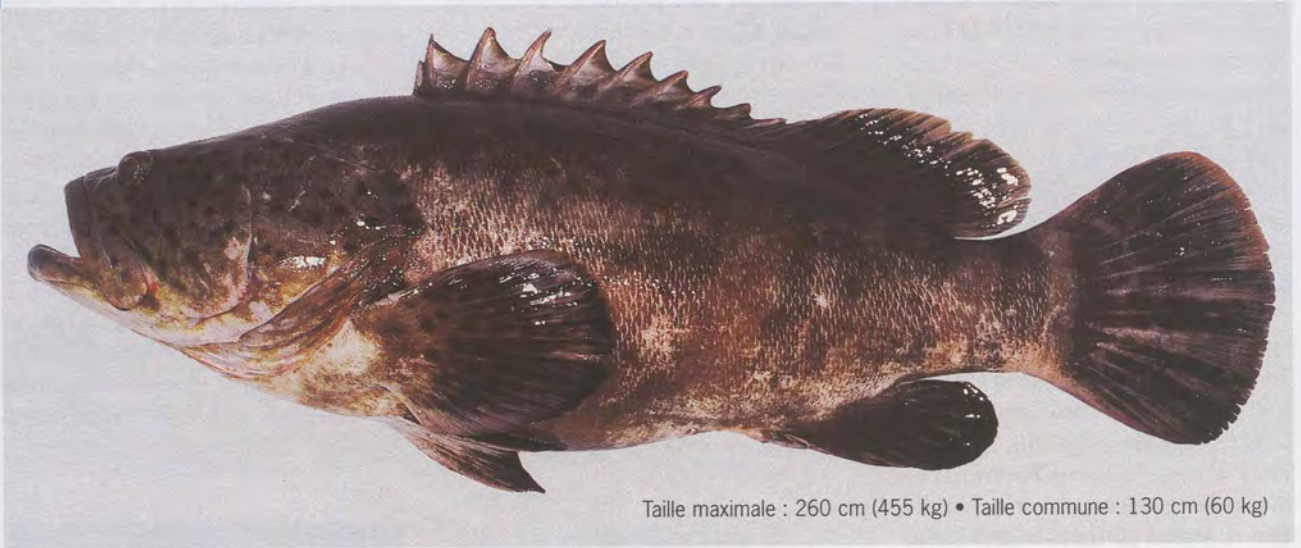
Chez le serran *Serranus atrobranchus*, une tache noire de forme allongée se démarque sur l'opercule, juste en-dessous des trois épines aplaties (a). Le corps brunâtre, paré de reflets dorés, est zébré de larges bandes sombres transversales ; la première, particulièrement large, s'étend jusque sur la nageoire dorsale (b).

Vieille (mérrou)

Epinephelus itajara
(Lichtenstein, 1822)

Famille des Serranidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Mérrou géant • Nom commercial : Mérrou • Brésil : Mero • Surinam : Granmorgu



Taille maximale : 260 cm (455 kg) • Taille commune : 130 cm (60 kg)

Comment la reconnaître ?

La vieille *Epinephelus itajara* est le plus gros mérrou du monde. Son corps massif et puissant présente une section pratiquement ronde.

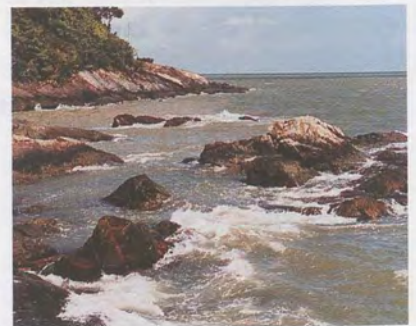
La forme de la nageoire dorsale singularise l'espèce : les 11 rayons épineux sont tous plus courts que les rayons mous, caractère que l'on ne retrouve chez aucun autre Serranidé.

Comme tout poisson de cette famille, elle porte aussi trois épines épaisses et aplaties sur le haut de l'opercule. Les pectorales et la caudale ont une forme arrondie en palette. Le corps est de couleur marron, maculé de petits points noirs et de traînées plus foncées (en forme de bandes irrégulières chez les juvéniles). Le ventre est jaunâtre.

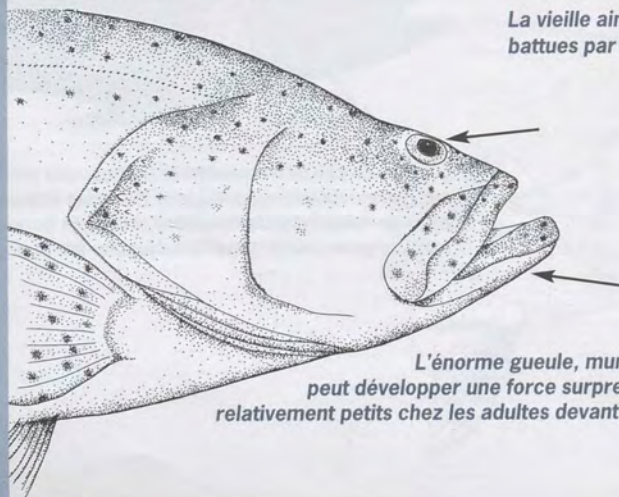
Où la rencontrer ?

À la différence de la plupart des Serranidés (mérrous, serrans...), la vieille tolère les habitats saumâtres et affectionne typiquement les eaux turbides proches du littoral jusqu'à des profondeurs très faibles. Elle pénètre en estuaire mais ce sont davantage les jeunes individus que l'on y rencontre, le long des berges et des quais ou à proximité de la mangrove. Les adultes vivent plutôt dans les habitats accidentés côtiers (pointes rocheuses, îlets, épaves, etc.) ; ils fréquentent aussi les fonds vaseux et les eaux claires du large, potentiellement jusqu'à une centaine de mètres de profondeur. Animal indolent et solitaire, ce gros mérrou se montre territorial et semble se déplacer peu. Il est toutefois capable de mouvements brusques, notamment en cas de fuite.

C'est un carnassier chassant à l'affût une grande variété de proies (crustacés et poissons) qu'il avale d'un seul coup de sa large gueule sans s'effrayer de leurs éventuels moyens défensifs (aiguillon des pastenagues, épines des machoirans...). Présente de part et d'autre de l'Atlantique, l'espèce se rencontre, sur la façade ouest, de la Floride au nord du Brésil et dans la mer des Caraïbes. Petits et gros spécimens sont courants en Guyane.



La vieille aime les zones rocheuses battues par les vagues.



L'énorme gueule, munie de dents courtes, peut développer une force surprenante. Les yeux paraissent relativement petits chez les adultes devant l'aspect imposant du corps.

Reproduction

Comme chez d'autres familles, de nombreux Serranidés changent de sexe au cours de leur vie : les femelles deviennent mâles à un âge défini, variable suivant les espèces, sans que le déterminisme de cette inversion sexuelle irréversible ne soit totalement élucidé. Le mérou géant ne semble pas concerné par ce phénomène, des femelles mesurant de 30 cm à plus de deux mètres ayant été observées. Les mâles apparaîtraient néanmoins à partir de 80 cm seulement.

Assez rapide les premières années, la croissance se ralentit progressivement après la maturité sexuelle, atteinte vers 6-8 ans ; les poissons mesurent alors 110-135 centimètres. En Guyane, la ponte aurait lieu dans les estuaires sans donner lieu à des rassemblements massifs tels qu'ils se produisent au large dans le golfe du Mexique. L'espèce peut vivre près de quarante ans.

Pêche

La vieille fait l'objet d'une pêche ciblée en Guyane, où c'est l'un des plus gros poissons marins exploités par les professionnels. Elle est capturée à l'aide de palangres robustes ou de trappes, au filet maillant et à la ligne par les ligneurs vénézuéliens et les amateurs de pêche sportive.

La production s'élève à près de 10 tonnes par an, pêchées principalement aux abords de Kourou, autour des îles ainsi que dans les estuaires de la rivière de Cayenne et du Mahury. Les apports, ponctuels et irréguliers, se composent en majorité de poissons de plus de 10 kg ; les spécimens dépassant 50 kg ne sont pas rares.



Au stade juvénile, les ressemblances entre le mérou aile jaune et le mérou neige sont frappantes et sources de confusion. Chez cette dernière espèce, le préopercule ne porte cependant pas de ligne bleue (a). La nageoire dorsale (b) diffère elle aussi : sa bordure n'est pas jaunâtre mais noire et la pointe des rayons épineux est libre (alors qu'elle est cachée par la membrane chez le mérou aile jaune). Les juvéniles de mérou neige sont de temps à autre capturés dans les chaluts des crevettiers. Ils fréquentent en effet des habitats plus côtiers que leurs aînés, qui préfèrent les zones rocheuses entre 100 et 200 m de profondeur.

Les produits sont écoulés en frais ou congelés, le plus souvent découpés en darnes. Les gros mérous peuvent être étêtés avant la mise en vente.

Protection

Les populations de vieilles ont fortement décliné dans le golfe du Mexique, en raison d'une pêche excessive sur les lieux de reproduction où des dizaines de gros individus se regroupent à la saison du frai. La croissance lente de l'espèce, sa maturité tardive et sa forte longévité la rendent d'autant plus vulnérable à la pêche intensive. Classée depuis 1991 sur la liste des espèces en danger d'extinction suite à cette surexploitation, elle est protégée par un moratoire interdisant toute forme de prélèvements dans les eaux sous juridiction américaine (golfe du Mexique, mer des Caraïbes). Le tempérament placide de ces mérous géants les rend aussi particulièrement sensibles à la pêche sous-marine dans les régions où la clarté de l'eau est suffisante (Brésil, États-Unis...).

En Guyane, l'abondance de spécimens de belle taille dans les captures présage de la bonne santé de la population, mais celle-ci ne fait pas l'objet d'un suivi scientifique particulier. Un premier projet pourrait voir le jour prochainement dans la réserve marine naturelle de l'île du Grand-Connétable, qui abrite de nombreux individus âgés.

Cuisine pays

La chair de la vieille, blanche, ferme et fine, est excellente grillée ou macérée dans un jus de citron vert. On en fait également des brochettes délicieuses...

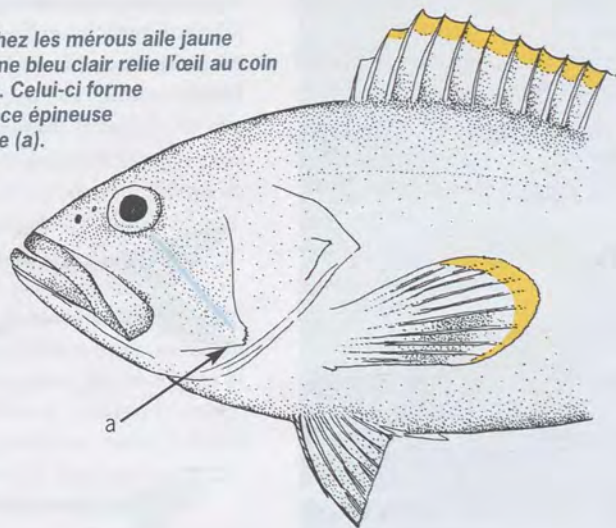
Sachons les distinguer...

La famille des Serranidés est représentée par une vingtaine d'espèces en Guyane, dont certaines ressemblent à la vieille sans toutefois fréquenter les habitats saumâtres de la côte ni atteindre une taille comparable.

Typique des zones rocheuses profondes, au-delà de 60 m de profondeur, le mérou aile jaune *Epinephelus flavo-imbatus* Poey, 1865 est souvent capturé par les ligneurs vénézuéliens en même temps que les vivaneaux. Son poids atteint près de 15 kilogrammes. Il tient son nom de la bordure jaune des nageoires pectorales et dorsale (du latin *flavescere* « jaunir » et *limbus* « frange »), qui tranche avec la coloration brune uniforme du corps. La nageoire caudale est tronquée chez l'adulte.

Le mérou rouge *Epinephelus morio* (Valenciennes, 1828), le mérou neige *Epinephelus niveatus* (Valenciennes, 1828) et le mérou rayé *Epinephelus striatus* (Bloch, 1792) présentent des profils comparables mais sont plus rarement observés en Guyane.

Très discrète chez les mérous aile jaune adultes, une ligne bleu clair relie l'œil au coin du préopercule. Celui-ci forme une protubérance épineuse bien développée (a).

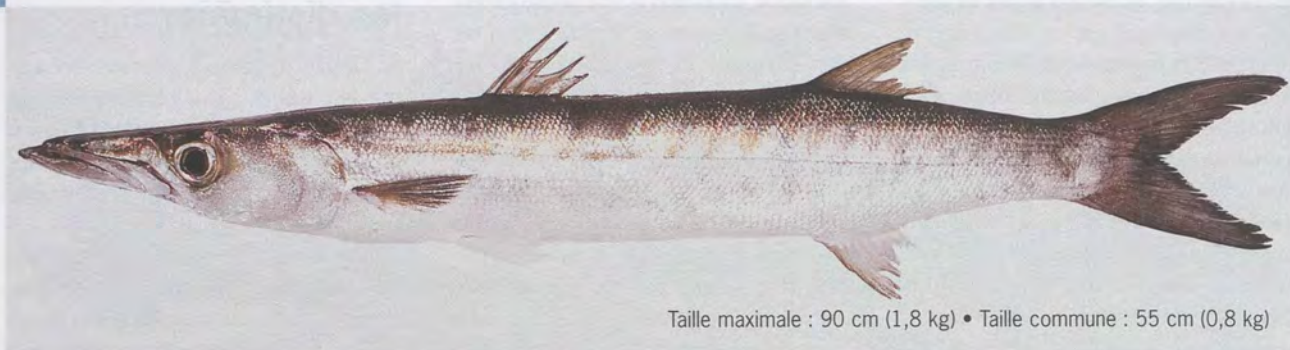


Bécune

Sphyraena guachancho
Cuvier, 1829

Famille des Sphyraenidés • Ordre des Perciformes

Nom commercial : Bécune guachanche • Brésil : Bicuda • Surinam : Baracuda



Taille maximale : 90 cm (1,8 kg) • Taille commune : 55 cm (0,8 kg)

Comment la reconnaître ?

La bécune présente l'allure profilée propre à la famille des barracudas, célèbres pour leur dentition et leurs attaques fulgurantes. Le corps allongé, robuste et de section circulaire, le museau long et pointu et la queue fourchée en font un nageur performant. La coloration vert-gris de la région dorsale passe au blanc argenté sur le ventre. Une ligne jaune doré se démarque souvent le long de la ligne latérale.



Les mâchoires de la bécune sont armées de canines longues et tranchantes, inclinées vers l'intérieur de la gueule et aptes à découper les proies.



Où la rencontrer ?

La bécune suit un mode de vie pélagique et se déplace aussi bien en surface que près des fonds meubles. Elle fréquente rarement la bande côtière fortement turbide du plateau des Guyanes, préférant la zone plus claire entre 30 et 70 m de profondeur.

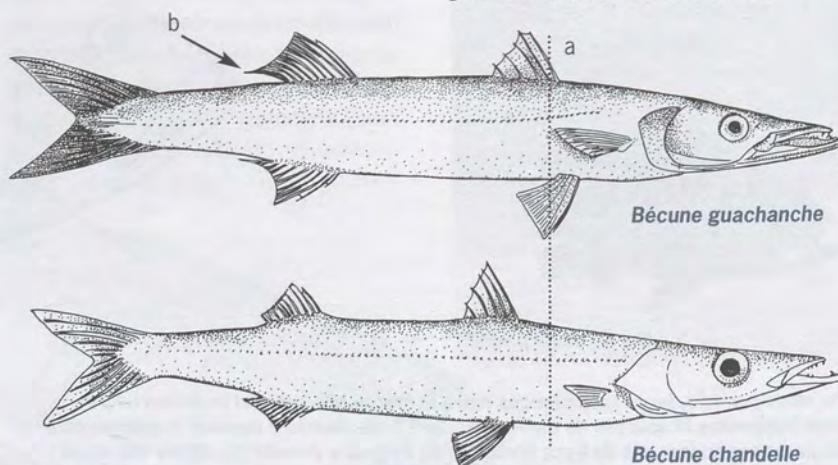
Connu pour son comportement grégaire, contrairement aux grands barracudas, ce prédateur vorace chasse principalement des poissons (anchois, sardines, anolis...), happant des crevettes à l'occasion. Il a l'habitude de trancher des morceaux de ses proies, n'avalant entières que les plus petites. L'espèce colonise les eaux chaudes de l'Atlantique. Sur sa façade ouest, elle est présente des États-Unis au sud du Brésil.

Pêche

Traditionnellement pêchée à la ligne ou au filet sur le littoral des pays voisins, la bécune est capturée en petit nombre par les crevettiers en Guyane. Les poissons de belle taille peuvent être congelés pour constituer une partie de la godaille des marins. Leur chair blanche et parfumée est en effet appréciée (en grillade ou en friture par exemple).

Sachons les distinguer...

La bécune chandelle *Sphyraena picudilla* Poey, 1860 fréquente les mêmes habitats que l'espèce précédente mais est moins commune en Guyane. Elle s'en distingue par la forme et la position des nageoires. Cette espèce plus petite atteint 45 centimètres.



Chez la bécune guachanche, l'extrémité des nageoires pectorales dépasse la base des nageoires ventrales (a) et le dernier rayon mou de la seconde dorsale (b) est plus allongé que le précédent. Ces caractères ne se retrouvent pas chez la bécune chandelle.

Lune

Peprilus paru (Linnaeus, 1758)

Famille des Stromatéidés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : *Stromaté lune* • Nom commercial : *Stromatée* • Brésil : *Gordinho*



Taille maximale : 25 cm (0,4 kg) • Taille commune : 15 cm

Comment la reconnaître ?

La lune a le corps presque circulaire, très comprimé et recouvert de petites écailles qui se détachent facilement. Le front arqué lui confère un profil original, l'œil se situant tout près de l'extrémité du museau tronqué. Les nageoires anale et dorsale, dans une moindre mesure, présentent un lobe développé. La taille relative de celui-ci diminue au cours de la croissance du poisson, ce qui a induit en erreur de nombreux naturalistes croyant observer des espèces distinctes. Ces deux longues nageoires sont précédées de trois épines atrophiées et se prolongent jusqu'à la base de la queue. Signe distinctif majeur, la lune ne possède pas de nageoire ventrale. L'ensemble du corps est d'un blanc argenté, plus bleuté sur le dos.

Où la rencontrer ?

La lune vit habituellement en pleine eau en bancs pouvant regrouper plusieurs centaines d'individus. Au stade adulte, les poissons fréquentent les zones moyennement profondes du plateau continental (jusqu'à 70 m), tandis que les jeunes préfèrent les eaux plus côtières et pénètrent même en estuaire. Les juvéniles s'abritent souvent sous des objets flottants et se nourrissent de plancton.

Vu sa minuscule bouche, l'espèce s'alimente de proies variées de petite taille, comme des poissons, des méduses et d'autres invertébrés (crevettes, crabes, vers...). Sa distribution couvre le golfe du Mexique et les côtes sud-américaines du Venezuela à l'Argentine.

Pêche

En Guyane, c'est principalement au chalut à crevettes que l'on peut capturer des lunes, lorsqu'elles se rapprochent du fond pour se nourrir. Les

prises sont faibles en général mais deviennent très abondantes en cas de capture d'un banc.

Trop petits pour la consommation, les poissons sont rejetés à la mer, sauf quelques spécimens préparés à bord de temps à autre. Sa chair excellente est en effet appréciée.

La lune se prend plus rarement dans les filets maillants près des côtes. Les débarquements restent isolés et les lunes sont réservées à l'autoconsommation ou mélangées à d'autres espèces lors de la vente.

Sachons les distinguer...

Le profil de la lune rappelle celui des **pompaneaux** (Carangidés du genre *Trachinotus*) mais certains traits les différencient aisément : la présence de nageoires ventrales, le corps allongé et moins comprimé, les nageoires anale et dorsale sans les longs rayons antérieurs comptent parmi les critères les plus apparents.

Sabre

Trichiurus lepturus
Linnaeus, 1758

Famille des Trichiuridés • Ordre des Perciformes

Nom officiel : Poisson-sabre commun • Brésil : Peixe-espada



Taille maximale : 234 cm (4,1 kg) • Taille commune : 100 cm (0,9 kg)

Comment le reconnaître ?

L'origine grecque du nom *Trichiurus lepturus* (de *trikhos* « poil », *oura* « queue » et *leptos* « mince ») évoque l'allure rubanée de ce poisson à la queue effilée. Plus imagé, le nom commun traduit en un terme guerrier ce profil singulier, sa coloration générale blanc métallique et son aspect luisant (les écailles faisant défaut)... La large gueule est toute aussi menaçante par sa dentition impressionnante. La très longue nageoire dorsale s'étend de l'arrière de la tête pratiquement jusqu'à l'extrémité du corps. Les nageoires ventrales et caudale sont absentes.

Où le rencontrer ?

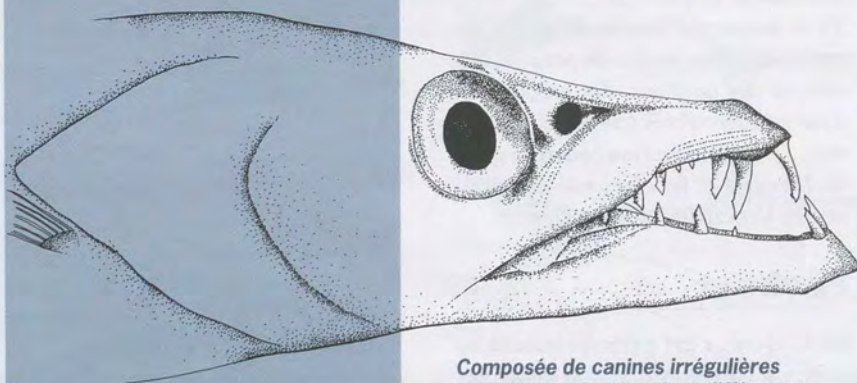
Connu pour évoluer jusqu'à plusieurs centaines de mètres de profondeur, le sabre habite plutôt les eaux côtières et les estuaires de Guyane, au moins pendant les premiers mois de sa vie. Il est rare au-delà de l'isobathe 60 mètres. C'est un prédateur grégaire et bon nageur, qui change d'habitat et de comportement alimentaire au cours de son existence. Le jour, les juvéniles ne se nourrissent pas, ils restent peu actifs et évoluent à proximité des fonds meubles ; ils sont alors la proie de carnassiers démersaux comme les acoupas (Sciaenidés). Mais, à la tombée de la nuit, les bancs de jeunes individus montent à la surface pour y rechercher crustacés planctoniques et petits poissons. Au contraire, le sabre adulte est pélagique. Doté de mâchoires puissamment armées, il chasse avant tout des poissons mais aussi des céphalopodes ;

il s'alimente en surface pendant la journée et se déplace en profondeur la nuit venue.

L'espèce est présente dans les eaux tropicales et tempérées chaudes de l'océan Atlantique. Sur le continent américain, son aire de répartition s'étend des États-Unis au nord de l'Argentine.

Pêche

Malgré l'importance de la population de sabres en Guyane, il n'existe pas de pêche ciblée comme au Venezuela ou en Guyana. Régulièrement capturé par les crevettiers qui opèrent autour de 30 m de profondeur, le sabre constitue parfois une part conséquente des prises accessoires mais est rejeté en mer. Le sabre est également pêché dans l'estuaire de Cayenne par les barrières chinoises, les petits sujets représentant l'essentiel des prises. Les meilleurs rendements sont obtenus vers le mois d'août ; les apports sont nuls en dehors de cette période. La production commercialisée est estimée à près de 500 kg par an. Vendus frais et entiers, les sabres sont assez recherchés en Guyane et trouvent rapidement preneur lorsqu'ils sont présentés sur les étals.



Composée de canines irrégulières en taille et orientées dans différentes directions, la dentition du sabre est redoutable.

Les Pleuronectiformes

(ou poissons plats)

Parmi les Téléostéens, les Pleuronectiformes présentent des adaptations spectaculaires à la vie benthique : leur corps fortement aplati porte les deux yeux sur le flanc supérieur coloré, alors que la face sur laquelle l'animal repose est blanche et « aveugle ». Ils n'acquiescent pourtant pas cette morphologie à leur naissance, à la différence des raies par exemple : quand les œufs éclosent, les larves présentent une allure ordinaire et nagent en pleine eau. À la métamorphose, un œil et une narine migrent et rejoignent leurs homologues sur l'autre flanc. Le juvénile se couche sur le côté et gagne le fond où il passera le reste de son existence. Au sein d'une même famille, l'œil qui se déplace est plutôt le droit ou le gauche, avec toutefois des exceptions chez certains individus : la position des yeux chez le jeune, du côté droit ou gauche de la ligne latérale, sert donc souvent de premier critère pour identifier les espèces.

Les poissons plats, comme on sur-nomme habituellement les Pleuronectiformes, sont de piètres nageurs qui ondulent pour se déplacer : comparés aux poissons classiques, ils nagent donc sur le côté ! Cette singularité est à l'origine du nom du groupe, du grec

pleuron « côté » et *nêktos* « nageant ». Malgré ce handicap, certains de ces carnassiers se nourrissent de poissons ou de crustacés en chassant à l'affût pendant la journée (Paralichthyidés, Bothidés) ; d'autres préfèrent les vers et les mollusques qu'ils détectent sous le sable ou la vase (Achiridés, Cynoglossidés).

Ces poissons ne font pas l'objet d'une pêche spécifique en Guyane malgré leur abondance sur le plateau continental. Seules six parmi les 26 espèces observées sont présentées dans cet ouvrage afin d'illustrer la diversité du groupe, dont bon nombre d'espèces ne fréquentent pas la zone côtière, sont de petite taille et restent difficiles à distinguer les unes des autres.

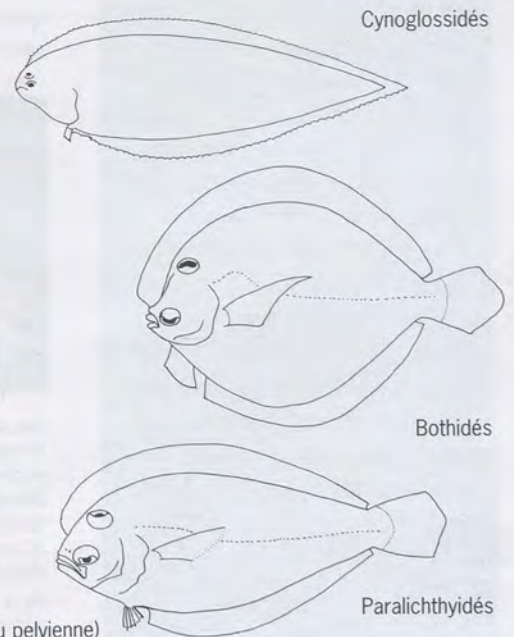
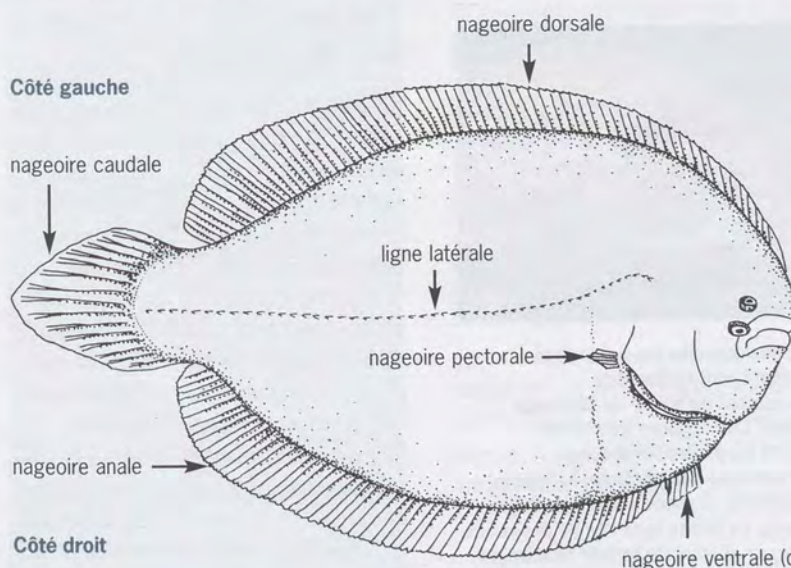


Cette larve de poisson plat possède encore un œil de chaque côté du corps, comme n'importe quel autre Téléostéen. La position des nageoires est elle aussi identique à ce stade et ne changera pas une fois la métamorphose accomplie.



Les poissons plats se tapissent souvent sous les sédiments, ne laissant que leurs yeux au dehors pour surveiller les environs. Certaines espèces peuvent même changer de coloration selon la nature du fond. Ce mimétisme leur permet de surprendre des proies qui s'aventurent à proximité, mais aussi de se protéger d'autres prédateurs.

Profil-type du flanc supérieur d'un poisson plat (Achiridés)



Parmi les Pleuronectiformes du plateau continental de Guyane, seule la famille des Achiridés possède les yeux sur le côté droit. La taille des yeux et leur écartement, l'allure du corps et des nageoires, ou encore la forme de la bouche sont d'autres critères simples pour distinguer les quatre familles de poissons plats.

Sole

Achirus achirus (Linnaeus, 1758)

Famille des Achiridés • Ordre des Pleuronectiformes

Nom officiel : Sole sombre • Brésil : Tapa • Surinam : Boki



Taille maximale : 37 cm (1 kg)
Taille commune : 30 cm

Comment la reconnaître ?

La forme arrondie du corps constitue un premier critère de reconnaissance des soles du genre *Achirus*. De minuscules écailles recouvrent les deux faces, imprégnées d'un mucus abondant qui rend les poissons particulièrement visqueux.

Les petits yeux se situent du côté droit de la ligne latérale rectiligne.

La face aveugle porte une nageoire pectorale rudimentaire (à un seul rayon), qui peut être absente.

L'autre pectorale est également très courte : elle possède seulement 3 à 4 rayons, et sa longueur n'excède pas le diamètre de l'œil.

La coloration est marron sur la face supérieure du corps, ornée de fines lignes brunes et de discrètes taches sombres. La face inférieure est blanche.

Où la rencontrer ?

La sole vit tapie sur les fonds vaseux où elle s'enfouit le jour pour se protéger des prédateurs ; seuls les yeux restent apparents. Carnivore hautement spécialisé, elle se nourrit la nuit, essentiellement de vers et de mollusques qu'elle recherche dans les sédiments. L'espèce est euryhaline : elle fréquente la partie basse des fleuves et la bande côtière, potentiellement jusqu'à une quarantaine de mètres de profondeur, mais on la rencontre en densité faible



Sur la face aveugle, les mâchoires et les dents sont renforcées et des papilles en forme de filaments abondent. Ces organes sensoriels détectent les proies sur le fond, même enfouies dans la vase. Il s'agit là d'adaptations au mode de vie benthique de la sole. La forme incurvée de la bouche permet par ailleurs de broyer facilement de petits animaux au niveau de l'articulation des mâchoires, à la manière des lames d'un sécateur.

au-delà de 20 mètres. Son aire de répartition se limite à l'Atlantique ouest : elle s'étend du golfe du Mexique au sud du Brésil. C'est un poisson abondant en Guyane.

Pêche

Peu exploitée en Guyane malgré son abondance, cette sole est capturée de manière accessoire par les différents métiers. Les crevettiers en activité dans la bande côtière peu profonde la rencontrent de manière isolée. Elle se prend également au filet maillant, notamment pendant la saison des pluies à proximité des estuaires, ainsi qu'à la barrière chinoise dans l'embouchure de la rivière de Cayenne.

Souvent rejetée à la mer, la sole n'apparaît qu'épisodiquement sur les marchés (moins de 500 kg débarqués par an). Elle est alors présentée à l'état frais entier.

Cuisine pays

La sole se cuisine en friture ou à la vapeur, une fois la peau visqueuse retirée ou soigneusement lavée. La chair, de qualité moyenne, reste assez peu appréciée localement.

Sachons les distinguer...

La sole achire *Achirus lineatus* (Linnaeus, 1758) est une espèce très ressemblante à la sole, présente dans les eaux saumâtres mais peu fréquente. Elle ne dépasse pas 23 centimètres. Une différence importante réside dans la nageoire pectorale du flanc supérieur, qui peut compter jusqu'à 8 rayons et dont la longueur est supérieure au diamètre de l'œil. Les jeunes individus sont tachetés de brun.

D'autres poissons plats difficiles à distinguer des deux espèces précédentes ont été identifiés en Guyane à de rares reprises : la sole *Achirus declivis* Chabanaud, 1940, la sole pantoufle *Trinectes paulistanus* (Miranda-Ribeiro, 1915) et la sole *Trinectes maculatus* (Bloch & Schneider, 1801).

Sole nue

Gymnachirus nudus Kaup, 1858

Famille des Achiridés • Ordre des Pleuronectiformes

Nom officiel : Sole nue • Brésil : Linguado-zebra • Surinam : Boki



Taille maximale : 15 cm (0,1 kg)
Taille commune : 12 cm

Comment la reconnaître ?

Cette petite sole est facilement reconnaissable à sa peau dépourvue d'écaillés et ornée de larges zébrures brunes. La face inférieure est blanche. Caractère commun à la famille des Achiridés, les yeux se situent sur le côté droit de l'animal, délimité par la ligne latérale discrète et rectiligne. Seule la face supérieure est pourvue de nageoires ; la nageoire pelvienne, soudée à l'anale, ne se démarque pas comme chez la plupart des poissons plats. La pectorale est rudimentaire. La minuscule bouche ne possède pas de dents sur la mâchoire inférieure.

Où la rencontrer ?

La sole nue est une espèce marine solitaire, qui colonise les fonds meubles du plateau continental entre 30 et 100 mètres de profondeur. Peu active le jour, elle se camoufle en s'enfouissant dans les sédiments, ne laissant apparaître que les yeux pour maintenir une vigilance.

Elle se nourrit la nuit d'invertébrés benthiques, tels que vers et petits crustacés.

Son aire de répartition s'étend du golfe du Mexique au sud du Brésil. L'espèce est peu abondante en Guyane où sa présence est plus fréquente dans le secteur compris entre les îles du Salut et les îlots du Connétable.

Pêche

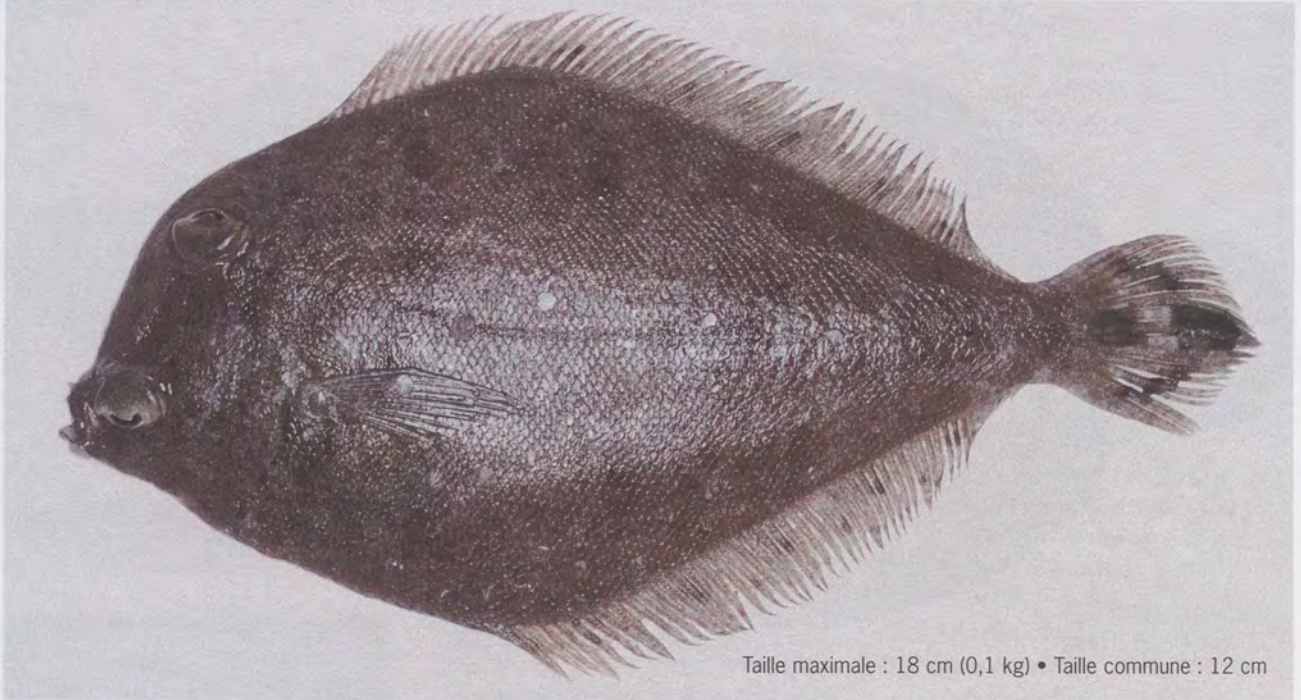
La sole nue fait partie des prises accessoires des crevettiers. Les captures restent cependant occasionnelles et, en raison de leur petite taille, les poissons ne sont pas valorisés.

Rombou ocellée

Bothus ocellatus (Agassiz, 1831)

Famille des Bothidés • Ordre des Pleuronectiformes

Nom officiel : Rombou ocellée • Brésil : Solha • Surinam : Platvissen



Taille maximale : 18 cm (0,1 kg) • Taille commune : 12 cm

Comment la reconnaître ?

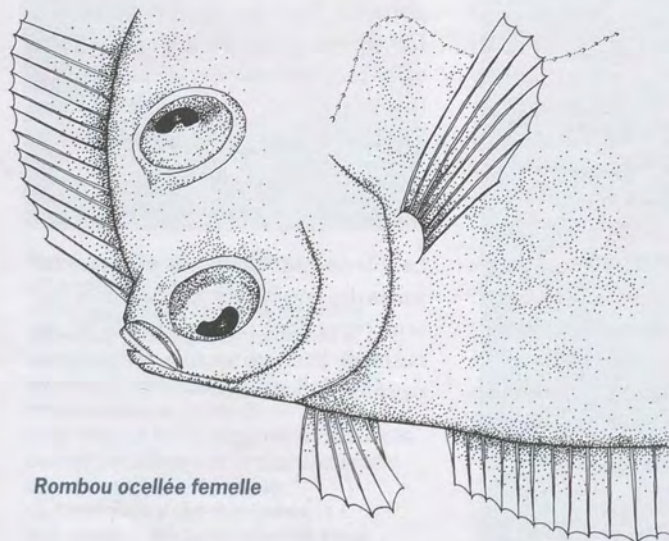
Le fort écartement entre les yeux (notamment chez les mâles) permet de caractériser le genre *Bothus*. Le museau, busqué, se termine par une bouche de taille réduite, munie de petites dents. L'implantation des yeux chez les romboux se situe du côté gauche du corps. La ligne latérale est fortement arquée au niveau de la nageoire pectorale. La nageoire dorsale se prolonge jusqu'en avant des yeux. La face supérieure du corps est de teinte marron, parsemée de petits ocelles plus clairs et de quelques taches brunes irrégulières. Le flanc aveugle est blanc.

Où la rencontrer ?

La rombou ocellée vit sur les fonds sableux et vaseux des eaux côtières, entre 40 et 100 m de profondeur (plus rarement entre 20 et 40 m).

C'est un prédateur qui chasse à vue de jour, surtout de petits poissons et des crustacés (crevettes, crabes, etc.) mais aussi mollusques et vers. Utilisant sa faculté de mimétisme, il se tient à l'af-

fût sur le fond et peut également s'enfouir partiellement dans les sédiments. L'espèce est présente de la Floride au sud du Brésil. En Guyane, la densité de la population est faible et semble augmenter à l'ouest des îles du Salut. Les romboux se capturent occasionnellement au chalut à crevettes. Dépourvues d'intérêt commercial et alimentaire en raison de leur petite taille, elles sont rejetées à la mer.



Rombou ocellée femelle

Le genre *Bothus* présente un dimorphisme sexuel marqué : l'écartement entre les yeux est nettement plus étroit chez la femelle que chez le mâle.



Une rombou ocellée passe presque inaperçue sur ce fond de sable : d'innombrables cellules pigmentaires, appelées chromatophores, exposent plus ou moins leurs pigments rouges, jaunes ou noirs et adaptent la coloration de la peau à l'aspect des sédiments.

Sachons les distinguer...

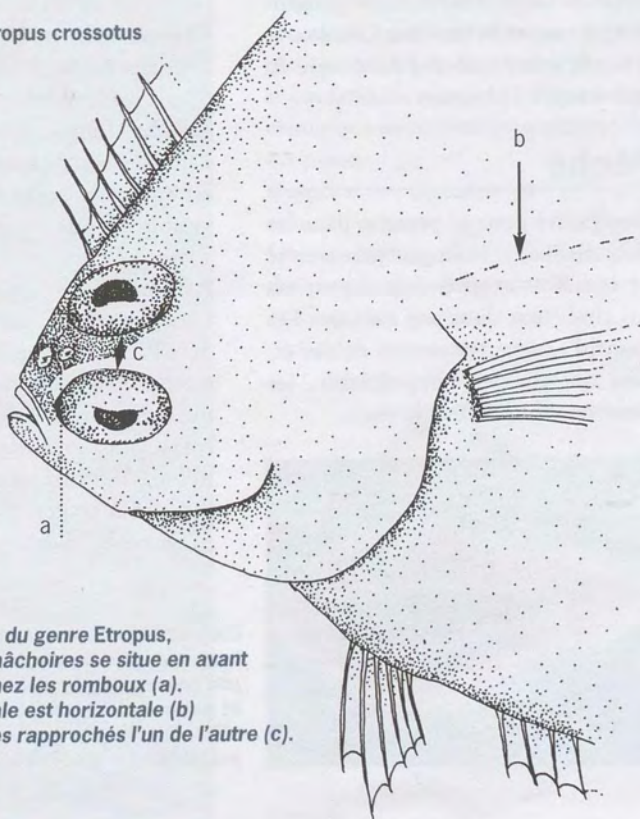
La rombou noire *Bothus robinsi* Topp & Hoff, 1972 est une espèce rarement observée en Guyane et qu'il est difficile de distinguer de la rombou ocellée à première vue.

Le petit Bothidé *Engyobryus senta* Ginsburg, 1933 fréquente la bordure du plateau. Il ressemble aux perpeires *Etropus crossotus* Jordan & Gilbert,

1882 et *Etropus intermedius* Norman, 1933 (famille des Paralichthyidés), capturés de temps à autre par les crevettiers. Ces deux poissons plats, qui mesurent souvent moins de 15 cm, se reconnaissent aisément à la physionomie de leur tête.

Les fausses-limandes, qui appartiennent à la même famille, possèdent quant à elles une large gueule munie de canines (cf. fiche 56.1).

Perpeire frange *Etropus crossotus*



Chez les perpeires du genre *Etropus*, l'articulation des mâchoires se situe en avant de l'œil, comme chez les romboux (a). Mais la ligne latérale est horizontale (b) et les yeux sont très rapprochés l'un de l'autre (c).

Langue joue cendre

Symphurus plagusia
(Linnaeus, 1758)

Famille des Cynoglossidés • Ordre des Pleuronectiformes

Nom officiel : Langue joue cendre • Brésil : Língua-de-mulata • Surinam : Platvissen



Taille maximale : 23 cm (0,2 kg) • Taille commune : 20 cm

Comment la reconnaître ?

La langue joue cendre tient son nom de sa forme allongée et de son corps relativement épais, typiques des Cynoglossidés (du grec *kunos* « chien » et *glóssa* « langue »). Plusieurs bandes sombres zèbrent souvent le flanc supérieur de couleur marron clair. Les nageoires dorsale, anale et caudale sont soudées et teintées de noir vers la queue pointue. Les pectorales font défaut et l'espèce ne compte qu'une nageoire pelvienne, située sur la face supérieure. Comme chez la plupart des poissons plats de Guyane, les petits yeux se localisent sur le côté gauche de l'animal. La ligne latérale n'est pas visible. La bouche de taille réduite porte des dents rudimentaires, plus développées sur la face aveugle.

Où la rencontrer ?

Inféodée aux substrats meubles sablo-vaseux, dans lesquels elle peut s'enfouir, la langue joue cendre se rencontre en Guyane jusqu'à 75 m de profondeur, à des densités rarement élevées. Elle se tient souvent au niveau des bancs de sable à l'embouchure des fleuves. Ce poisson plat s'alimente pendant la nuit d'invertébrés benthiques de petite taille (crustacés et vers). Sa large distribution géographique couvre la mer des Caraïbes et la façade atlantique de l'Amérique du Sud, jusqu'à l'Uruguay.

Pêche

Trop petite pour se prendre dans les filets maillants, la langue joue cendre est toutefois exposée aux crevettiers qui chalutent dans son habitat. Les quantités capturées restent faibles et, bien que de chair appréciable, les poissons sont rejetés à la mer.



Sachons les distinguer...

Trois autres langues peuvent être observées en Guyane sur les fonds vaseux du plateau continental. Il s'agit notamment de la langue fil noir *Symphurus diomedianus* (Goode & Bean, 1885), une espèce peu commune qui se distingue de la langue joue cendre par la présence de quatre taches noires (parfois moins) sur les nageoires dorsale et anale, à proximité de la queue.

Observées entre 30 et 70 m de profondeur, les langues *Symphurus tessellatus* (Quoy & Gaimard, 1824) et *Symphurus oculellus* Munroe, 1991 sont plus rares. Dans les eaux saumâtres côtières, il est également possible de rencontrer la sole queue longue *Apionichthys dumerili* Kaup, 1858, de la famille des Achiridés mais fort ressemblante aux Cynoglossidés. Cette petite sole (moins de 11 cm en général), relativement rare, présente des taches brunes irrégulières sur la face supérieure. Le corps, plus large dans la région antérieure, s'amincit progressivement vers l'arrière et confère au poisson un profil en goutte d'eau.

Les yeux minuscules (a) de la sole queue longue se situent du côté droit. Comme son nom en témoigne, les nageoires dorsale et anale sont bien distinctes de la caudale effilée (b) ; les pectorales sont souvent présentes. La ligne latérale est rectiligne.

Fausse-limande sombre

Syacium papillosum
(Linnaeus, 1758)

Famille des Paralichthyidés • Ordre des Pleuronectiformes

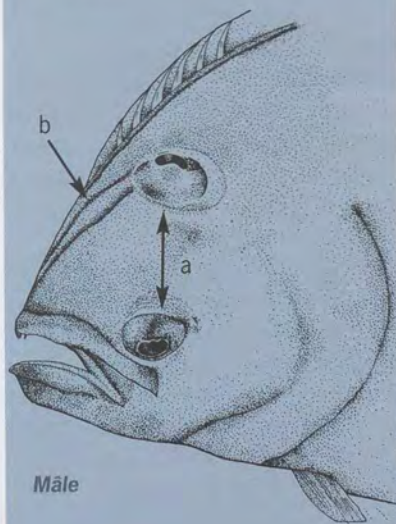
Nom officiel : Fausse-limande sombre • Nom commercial : Cardine • Brésil : Linguado-da-areia • Surinam : Platvissen



Taille maximale : 25 cm (0,3 kg) • Taille commune : 20 cm

Comment la reconnaître ?

La fausse-limande se reconnaît à sa bouche oblique et large ; la mâchoire supérieure est armée de deux rangées de dents coniques de longueur inégale. La nageoire pectorale des mâles porte deux rayons filamenteux très allongés. Comme chez tous les Paralichthyidés et Bothidés, les yeux sont placés du côté gauche de l'animal. La ligne latérale est presque rectiligne. Le flanc oculé et les nageoires, de teinte générale marron, sont parsemés de points bruns plus ou moins grands. Une tache sombre diffuse apparaît en avant de la queue.

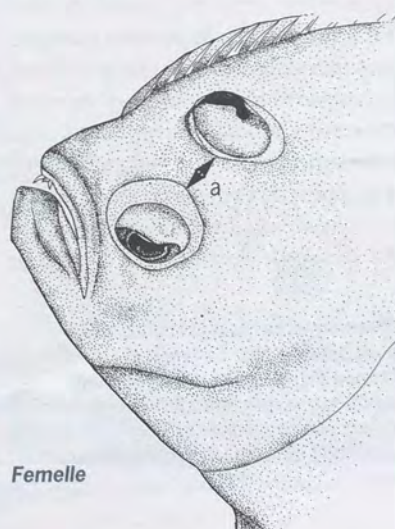


Où la rencontrer ?

La fausse-limande sombre fréquente de préférence la zone située au-delà de 40 m de profondeur et à l'ouest des îles du Connétable. On la rencontre cependant plus près des côtes et jusque dans les estuaires.

Elle vit tapie sur les fonds sableux où elle peut s'enfouir, lorsqu'elle est inactive, pour se protéger des prédateurs. Carnassier opportuniste, elle s'alimente de petits poissons, de divers crustacés et, plus rarement, de vers qu'elle chasse pendant la journée. Elle se confond alors avec les sédiments en changeant de couleur pour surprendre ses proies.

L'espèce est signalée sur la façade atlantique ouest, du nord des États-Unis au sud du Brésil. Il s'agit d'un des poissons plats les plus abondants en Guyane.



Pêche

Comme les autres poissons plats typiquement marins, les fausses-limandes ne font pas l'objet d'une pêche dirigée, mais les prélèvements par les crevettiers peuvent être localement élevés (de l'ordre de plusieurs kilogrammes par heure de chalutage).

Actuellement, ces captures sont rejetées en mer car la taille moyenne des prises les rend difficilement commercialisables. L'espèce est donc absente sur le marché local.

Sachons les distinguer...

La fausse-limande de banc *Syacium gunteri* Ginsburg, 1933, la **rombou de canal** *Syacium micrurum* Ranzani, 1842 et la **rombou de plage** *Citharichthys spilopterus* Günther, 1862 sont difficiles à distinguer sans recourir à des observations minutieuses portant notamment sur le nombre de rayons des nageoires, de branchiospines et d'écaillés le long de la ligne latérale. Ces trois espèces restent rares sur le plateau continental de Guyane.

Les fausses-limandes sombres présentent un dimorphisme sexuel marqué. Chez les mâles, l'espace entre les yeux (a) est plus large (caractère commun aux trois espèces du genre *Syacium*). Deux lignes bleues (b) relient par ailleurs l'orbite inférieure au museau.

Perpeire

Cyclopsetta chittendeni
Bean, 1895

Famille des Paralichthyidés • Ordre des Pleuronectiformes

Nom officiel : Perpeire • Brésil : Linguado-mexicano • Surinam : Platvissen



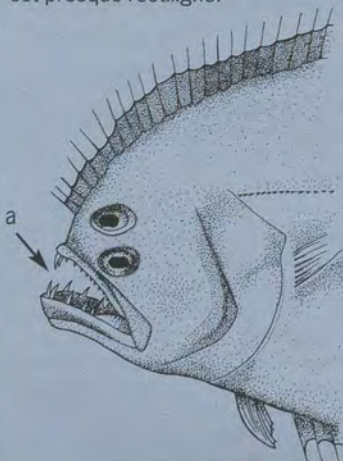
Taille maximale : 32 cm
Taille commune : 25 cm (0,3 kg)

Comment le reconnaître ?

La coloration de la face supérieure du perpeire suffit souvent à éviter les confusions avec les autres poissons plats : les nageoires dorsale et anale sont ornées d'au moins deux ocelles noirs bien visibles. La caudale porte trois taches noires caractéristiques, alignées sur un axe vertical.

Une autre tache noire se découpe sur le corps uniformément marron, à la base de la pectorale.

Les yeux sont implantés du côté gauche de l'animal et rapprochés l'un de l'autre. La ligne latérale est presque rectiligne.



Où le rencontrer ?

Benthique, le perpeire affectionne les fonds meubles de plus de 40 m mais peut se rencontrer plus à la côte en saison sèche. Il vit plutôt à l'est des îles du Salut et en faibles densités, en solitaire ou par petits groupes.

Ce poisson plat carnassier est muni d'une dentition redoutable. Sa capacité à adapter sa couleur en fonction de la nature du fond lui assure un mimétisme efficace : camouflé sur le sable ou la vase, il chasse de petits poissons à l'affût et de jour.

Sa répartition géographique s'étend du golfe du Mexique au sud du Brésil.

Pêche

S'il n'est pas rare de prendre quelques gros individus isolés au chalut de fond, les captures restent souvent de taille modeste. Dès lors, et malgré une chair excellente, l'espèce est peu intéressante d'un point de vue commercial : les prises sont actuellement rejetées à la mer. En raison de leur habitat et de leur

mode de vie, les perpeires ne sont pas exploités par les autres engins de pêche employés en Guyane. Au Brésil, ils se capturent cependant à la ligne et à la nasse.

Sachons les distinguer...

Le perpeire à queue tachetée *Cyclopsetta fimbriata* (Goode & Bean, 1885) est la seconde espèce du genre signalée en Guyane. Comparable au perpeire par son aspect et sa taille, elle s'en distingue aisément par la présence d'un seul point noir sur la queue (trois chez le perpeire) et par la nageoire pectorale de la face supérieure, noire dans sa moitié postérieure. C'est un poisson rare dans la région.

Les cardeaux *Paralichthys tropicus* Ginsburg, 1933 et *Paralichthys ommatus* Jordan & Gilbert, 1833 se reconnaissent à leur ligne latérale fortement arquée au niveau de la pectorale et à l'aspect tacheté du flanc supérieur. Leur présence demeure exceptionnelle, la Guyane se situant en marge de leur aire de distribution.

Les romboux *Ancyllopsetta kumperae* Tyler, 1959 et *Ancyllopsetta cycloidea* Tyler, 1959 ont été identifiées par plus de 50 m de profondeur. Elles présentent respectivement quatre et trois ocelles sur le flanc supérieur.

La dentition du perpeire est surprenante pour un poisson plat. La large gueule (a) est armée de plusieurs dents longues et aiguës sur la mâchoire inférieure, tandis que deux autres canines effilées sont situées à l'extrémité de la mâchoire supérieure.

Rascasse

Scorpaena isthmensis
Meek & Hildebrand, 1928

Famille des Scorpaenidés • Ordre des Scorpaeniformes

Brésil : Mangangá



Taille maximale : 16 cm (0,1 kg) • Taille commune : 13 cm

Comment la reconnaître ?

Véritable « scorpion de mer » (du grec *skorpaina*), la rascasse se hérise d'épines innombrables sur la tête et les nageoires dorsale et anale. À la manière des grondins, le corps est très rugueux et un casque osseux protège la tête massive, les yeux faisant saillie sur le dessus.

Parée d'une magnifique robe rouge tachetée, cette petite rascasse présente deux points noirs caractéristiques sur la nageoire dorsale. Les pectorales et la queue sont bien développées.

Où la rencontrer ?

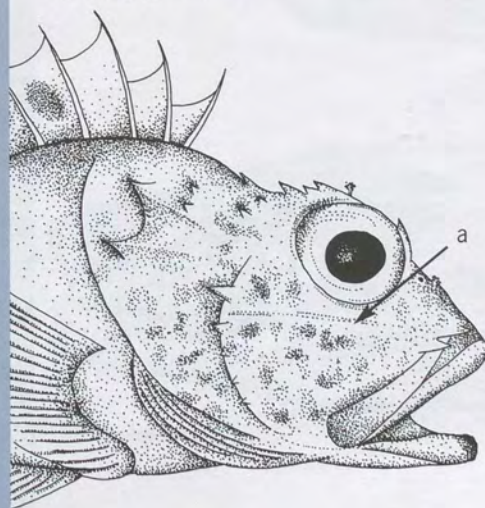
La rascasse colonise en faibles densités les eaux claires du plateau continental. Observée dès 30 m de profondeur, elle semble vivre plus au large dans le secteur est de la Guyane, sur les fonds de plus de 60 mètres.

Animal benthique sédentaire et solitaire, elle vit tapie sur les fonds propres (sable, graviers...) ou entre les rochers. Sa vive coloration n'est plus un handicap aux grandes profondeurs, où elle paraît brune. C'est un petit carnivore chassant à l'affût, fort de son camouflage : attentif à son environnement, il guette les poissons ou crustacés qui s'aventurent à proximité et se jette sur sa proie, la gueule béante, pour la gober.

Assez commune en Guyane, l'espèce est présente dans l'Atlantique ouest des États-Unis au Brésil.



La rascasse est douée d'un mimétisme étonnant grâce à sa coloration tachetée et aux petits filaments de peau dispersés sur la tête. Elle chasse à l'affût, parfaitement immobile.



La tête est abritée sous une armure épineuse spectaculaire, dotée de crêtes et de piquants robustes sur la pointe du museau, le front, le préopercule et l'opercule. La plupart de ces épines sont connectées à des glandes à venin. Une crête osseuse apparaît en dessous de l'œil (a). La gueule s'ouvre largement, le poisson avalant ses proies entières et d'un seul coup.

Pêche

En Guyane, les rascasses se capturent au chalut à crevettes, en quantités minimales mais régulières. Leur chair blanche et très ferme est souvent appréciée. La plupart des prises ayant une taille réduite, elles ont fait l'objet d'exportations vers la métropole pour la préparation de soupes et bouillabaisse. Cette valorisation a cessé et les rascasses sont aujourd'hui rejetées à la mer.

Sachons les distinguer...

La famille des Scorpaenidés ne compte pas moins de sept autres espèces en Guyane, difficiles à reconnaître sans recourir à un examen minutieux des nageoires et des épines de la tête notamment, car elles sont en général de teinte dominante rouge.

La rascasse brésilienne *Scorpaena brasiliensis* Cuvier, 1829 dépasse rarement 20 cm et préfère les fonds meubles de 40 à 100 mètres. La face cachée des nageoires pectorales est marquée de petits points sombres typiques. Seule la rascasse noire *Scorpaena plumieri plumieri* Bloch, 1789 présente un caractère comparable, mais la nageoire est teintée de noir sur la face interne et les points sont blancs. Elle peut atteindre 1,5 kg et 45 centimètres. Familier des habitats rocheux, ce grand poisson se reconnaît par ailleurs assez facilement à sa coloration générale brun-vert. Il possède trois ou quatre épines sur le museau, juste au-dessus de la mâchoire supérieure. On ne retrouve ces épines particulières que chez la ras-



La rascasse brésilienne arbore plusieurs taches sombres sur les flancs en dessous de la ligne latérale et derrière la tête.



Scorpaena inermis Cuvier, 1829

casse *Scorpaena dispar* Longley & Hildebrand, 1940 : les autres rascasses en portent au maximum deux à cet endroit. Cette espèce, de teinte rouge clair, mesure moins de 23 centimètres. Trois espèces plus petites (13 cm maximum) et très difficiles à distinguer se rencontrent irrégulièrement : *Scorpaena inermis* Cuvier, 1829, *Scorpaena calcarata* Goode & Bean, 1882 et *Scorpaena agassizii* Goode & Bean, 1896, aux pectorales particulièrement larges.

Rarement observée en Guyane, la rascasse *Pontinus nematophthalmus* (Günther, 1860) présente une taille similaire et une tête allongée qui lui donne l'allure moins massive. Le corps est couvert d'écailles cténoïdes, rendant la peau rugueuse (dans le genre *Scorpaena*, les écailles sont cycloïdes et le corps semble donc lisse). Cette espèce préfère les fonds rocheux profonds, situés à la limite du talus continental.

Grondin-poule

Prionotus punctatus
(Bloch, 1793)

Famille des Triglidés • Ordre des Scorpaeniformes

Nom officiel : Grondin-poule • Nom commercial : Grondin d'Amérique • Brésil : Cabrinha



Taille maximale : 43 cm (1,1 kg) • Taille commune : 25 cm (0,2 kg)

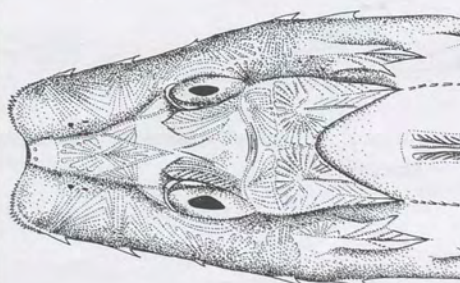
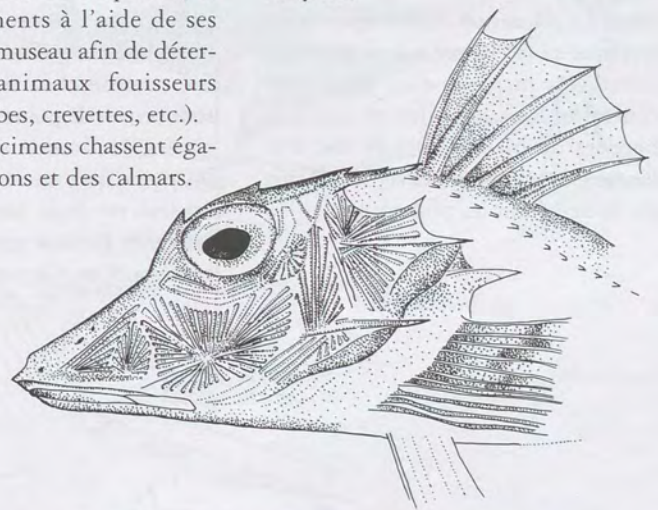
Comment le reconnaître ?

Les grondins tiennent leur nom de leur faculté d'émettre des grognements (cf. encadré p. 143). Le corps s'élargit au niveau de la tête osseuse et s'amincit régulièrement vers la queue et le museau, dessinant une silhouette en forme de losange dissymétrique. Adaptées au mode de vie benthique, les nageoires pectorales portent trois rayons libres et rigides, ressemblant à des doigts ou des griffes : ils permettent au poisson de gratter le fond. La teinte rougeâtre tend à disparaître après la mort de l'animal, la région dorsale devenant brune et le ventre blanc. Des taches sombres régulières ponctuent les flancs. La queue est rayée de deux bandes brunes verticales.

Où le rencontrer ?

Le grondin-poule est un poisson benthique des eaux claires colonisant le plateau continental guyanais à partir de 20-30 m de profondeur. Adapté à la vie sur les fonds de sable, de graviers ou de débris de coquilles, il gratte les sédiments à l'aide de ses griffes et de son museau afin de déterrer de petits animaux fousisseurs (coquillages, crabes, crevettes, etc.). Les plus gros spécimens chassent également des poissons et des calmars.

Le grondin-poule fréquente parfois les zones de rochers et peut former de petits bancs recherchant ensemble leur nourriture. L'espèce habite l'Atlantique occidentale, des États-Unis à l'Argentine. C'est le plus commun des Triglidés de Guyane.



La tête du grondin-poule est protégée par un casque osseux aplati sur le dessus et orné de motifs rayonnants. Exposant crêtes et épines, son profil en dents de scie est bien reconnaissable. Le museau s'amincit en un rostre finement dentelé, concave au milieu. Sa forme varie suivant les espèces de grondins. La bouche, légèrement infère, possède de petites dents disposées en plusieurs rangées.

Pêche

Le domaine vital du grondin-poule correspond exactement à la zone de pêche des crevettiers en Guyane, aussi est-t-il régulièrement pris dans leurs chaluts. Le peuplement semble relativement peu dense et les quantités capturées restent le plus souvent limitées. La chair fine et goûteuse des gros sujets séduit quelques amateurs mais, en Guyane, l'espèce n'est pas particulièrement recherchée et les prises sont rejetées à la mer.

Sachons les distinguer...

Six autres espèces de Triglidés, très ressemblantes, peuvent être observées en Guyane. Trois d'entre elles sont rares : *Prionotus paralatus* Ginsburg, 1950, *Prionotus ophryas* Jordan & Swain, 1885 et *Bellator militaris* (Goode & Bean, 1896). Elles vivent en effet plutôt dans le golfe du Mexique et les Caraïbes et fréquentent exceptionnellement les eaux guyanaises.

Le grondin de Bean *Prionotus beani* Goode, 1896 est plus commun ; il évolue autour de 60 m de profondeur et potentiellement jusqu'à 200 mètres. Ne dépassant pas 15 cm, ce petit poisson ressemble à un jeune grondin-poule. Le bord dentelé du museau est toutefois rectiligne et porte à chaque angle une forte épine dirigée vers l'arrière. La coloration diffère également quelque peu : la première nageoire dorsale est marquée d'un point noir central et les pectorales ne sont pas bordées de bleu. Celles-ci ont une forme clairement concave, les rayons du milieu étant les plus courts.



Effrayé, le grondin-poule déploie ses nageoires pectorales ailées ; vivement colorées, elles sont ornées d'un liseré bleu caractéristique de l'espèce.

Le grondin de lagune *Prionotus roseus* Jordan & Evermann, 1887 est à peine plus grand (20 cm maximum). Les nageoires pectorales, de forme arrondie comme chez le grondin-poule, sont ornées de points bleus caractéristiques. La dorsale épineuse possède un point noir au centre, le rostre du museau est droit, sans fortes épines. Le genre *Bellator* est principalement représenté en Guyane par le grondin

Bellator ribeiroi Miller, 1965, qui se distingue assez facilement du genre *Prionotus*. C'est la plus petite espèce, elle mesure moins de 12 centimètres. La nageoire dorsale compte 11 rayons épineux (seulement 10 chez *Prionotus*), le premier se prolongeant en un filament jusqu'à la queue. Les pectorales, très courtes, sont bordées de noir. Le museau possède deux lobes étroits finement dentelés.

Les Siluriformes

(ou poissons-chats)

Cinq fois moins nombreux que leurs homologues d'eau douce, les Siluriformes marins de Guyane appartiennent principalement à la famille des Ariidés, qui comprend treize espèces. Ce sont des poissons adaptés aux eaux turbides et aux fonds de vase. Leur distribution géographique se limite pour la plupart à la façade nord du continent sud-américain, voire même au plateau des Guyanes. Tous ne tolèrent pas de la même manière la salinité du milieu : certaines espèces sont cantonnées à la frange saumâtre du littoral, tandis que d'autres peuvent s'éloigner à plusieurs dizaines de kilomètres du rivage.

Prisés dans la cuisine locale, ils tiennent une place importante dans la

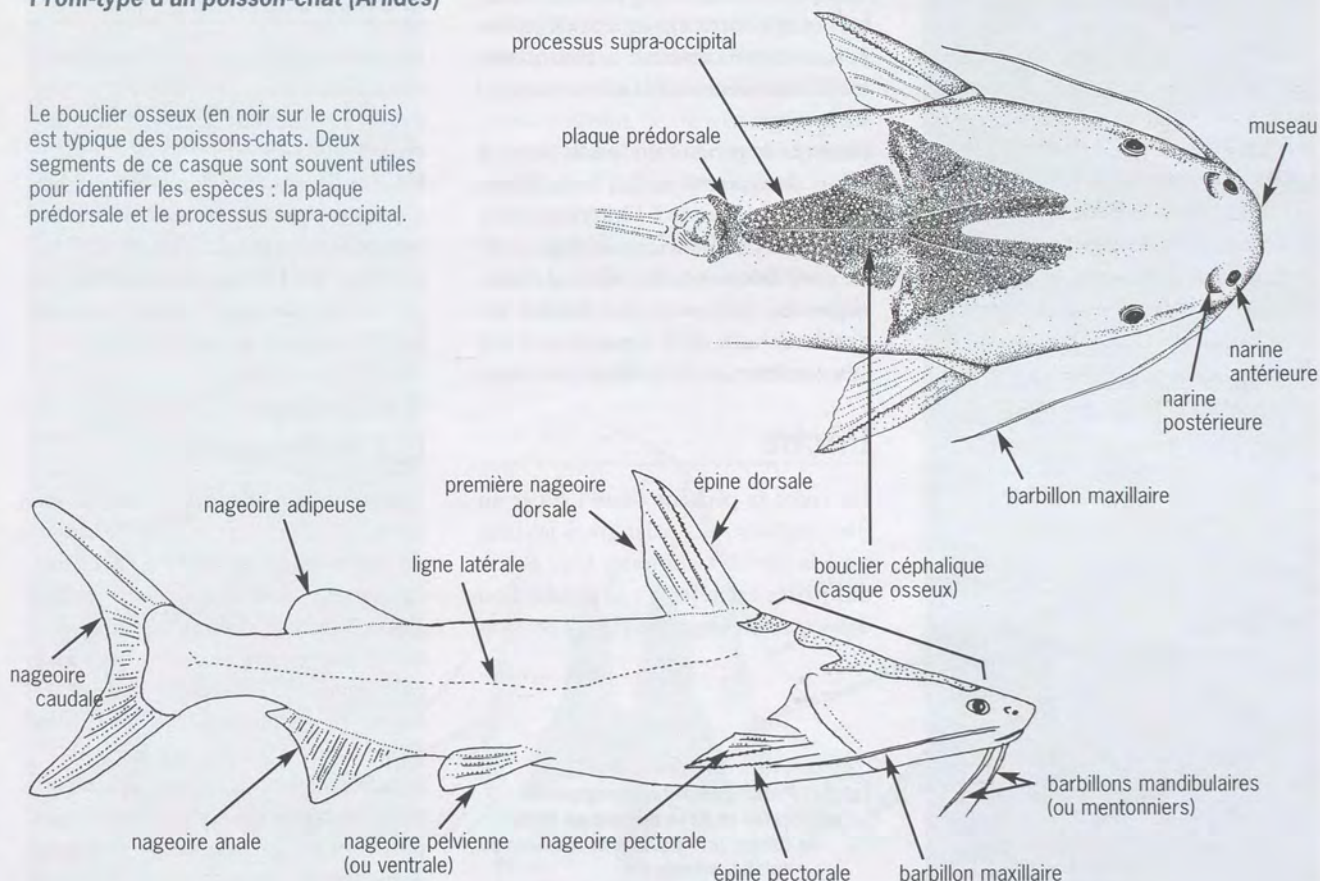
pêche professionnelle guyanaise et représentent près du quart de la production annuelle de poissons côtiers. Les autres familles de poissons-chats (Aspréidinés, Auchéniptéridés, Loricariidés) fréquentent plutôt les eaux saumâtres et ne s'observent sur le littoral qu'en saison des pluies et rarement.

La silhouette des Ariidés est typique : tous se reconnaissent facilement à leur corps dépourvu d'écaillés, lisse et gluant (d'où leur surnom de « poissons-limons »). La bouche possède trois paires de longs barbillons (deux chez les cocos, genre *Bagre*) qui leur permettent de déceler leur nourriture dans des habitats turbides. Leur sens développé du goût compense l'absence

de visibilité : ils avalent avec frénésie une grande variété d'aliments qui se présentent sur leur passage (proies vivantes et matériaux divers). Leur tête aplatie porte un bouclier d'os rugueux et résistant. Leurs nageoires pectorales et dorsale sont armées d'une puissante épine barbelée que l'animal dresse quand il se sent menacé ; c'est d'ailleurs Arès (dieu grec de la guerre) qui a inspiré les naturalistes pour désigner cette famille... La morphologie du casque change d'une espèce à l'autre et permet souvent de les distinguer. Malgré cela, la détermination des spécimens n'est pas toujours chose aisée à première vue et nécessite une observation rigoureuse.

Profil-type d'un poisson-chat (Ariidés)

Le bouclier osseux (en noir sur le croquis) est typique des poissons-chats. Deux segments de ce casque sont souvent utiles pour identifier les espèces : la plaque prédorsale et le processus supra-occipital.



Coco

Bagre bagre (Linnaeus, 1766)

Famille des Ariidés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Mâchoiron coco • Brésil : Bagre-bandeira • Surinam : Barbaman, koko



Taille maximale : 50 cm • Taille commune : 40 cm

Comment le reconnaître ?

Le coco se distingue aisément des autres silures par son allure plus élancée, ses barbillons maxillaires aplatis et les longs prolongements rubanés des nageoires pectorales et dorsale. Le genre *Bagre* se caractérise également par la présence d'une unique paire de barbillons mentonniers (deux dans le genre *Arius*).

Les flancs et la région ventrale varient du blanc argenté au jaune doré, le dos et la tête sont d'un gris bleuté caractéristique.

Où le rencontrer ?

Le coco se rencontre dans les estuaires et les eaux marines côtières jusqu'à 40 mètres de profondeur. Il fouille la vase pour découvrir de petits invertébrés et se nourrit également de jeunes poissons et de crevettes. Ses barbillons maxillaires démesurés l'aident à détecter ses proies.

La ponte se produit en saison sèche, à partir de septembre. Les œufs fécondés se développent à l'intérieur de la bouche des mâles (cf. encadré p. 183). Le coco fréquente les côtes d'Amérique du Sud situées à l'ouest de l'embouchure de l'Amazone. Il est très commun en Guyane.

Pêche

Les cocos se pêchent toute l'année au filet maillant, à la palangre, à la ligne ou à la barrière chinoise. Une partie des prises est rejetée ; la production débarquée en Guyane s'élève à environ

dix tonnes par an. Il s'agit de poissons frais entiers capturés par des pirogues et de petits canots, le plus souvent lors de marées de moins de 24 heures.

Cuisine pays

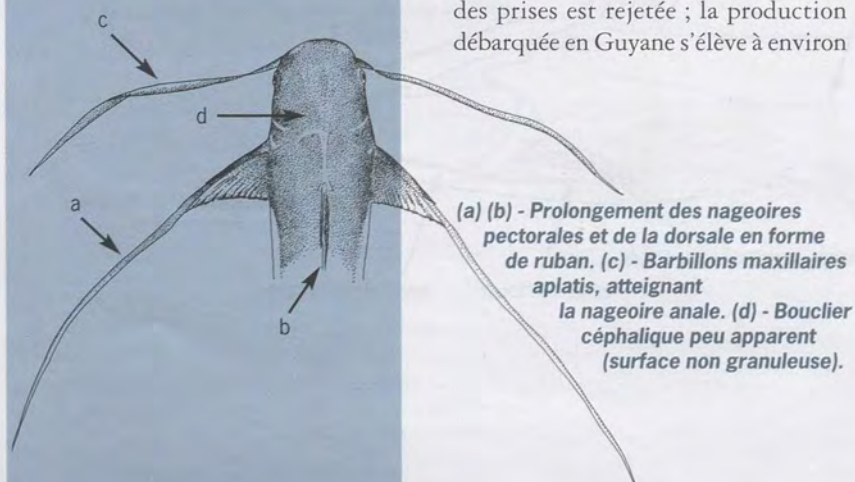
Les cocos commercialisés immédiatement après leur capture sont recherchés et possèdent une valeur marchande assez élevée.

L'échaudage préalable, habituel chez les autres poissons-chats, n'est pas nécessaire pour les cuisiner. On les prépare généralement au bleu, en pimentade ou même en blaff, mais ils peuvent aussi être salés ou grillés.

Sachons les distinguer...

Le mâchoiron antenne *Bagre marinus* (Mitchill, 1815) est la seconde espèce du genre *Bagre* présente en Guyane, également surnommée coco localement. Elle s'en distingue par la distance plus élevée entre les nageoires pelviennes et la nageoire anale, elle-même plus courte (22 à 28 rayons mous contre 29 à 36 chez le coco).

Les observations de mâchoirons antennes restent sommaires en Guyane. Ces poissons de grande taille évoluent davantage en milieu marin (d'où leur nom scientifique), bien qu'on les rencontre également en eau saumâtre. Des spécimens d'une taille de 100 cm ont pu être capturés (4,5 kg).



(a) (b) - Prolongement des nageoires pectorales et de la dorsale en forme de ruban. (c) - Barbillons maxillaires aplatis, atteignant la nageoire anale. (d) - Bouclier céphalique peu apparent (surface non granuleuse).

Grondé

Notarius grandicassis
(Valenciennes, 1840)

Famille des Ariidés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Mâchoiron grondé • Brésil : Bagre-cabeçudo • Surinam : Kodoku



Taille maximale : 60 cm • Taille courante : 40 cm

Comment le reconnaître ?

Le museau étroit et anguleux du grondé confère à la tête une allure pointue.

La petite bouche est infère.

La morphologie du casque céphalique varie sensiblement d'un individu à l'autre et induisit en erreur de nombreux naturalistes, croyant avoir affaire à des espèces différentes.

La ligne latérale est bien visible.

Trois épines en dents de scie et très épaisses, situées sur les nageoires pectorales et la dorsale, assurent une défense redoutable (cf. encadré p. 185).

Le corps est jaune verdâtre, plus foncé sur le dos et le front.

Où le rencontrer ?

Habitant typique des zones turbides, le grondé se rencontre sur tout le littoral et dans les estuaires, mais les gros individus parviennent à 35 m de profondeur. Il semble s'éloigner des côtes pendant la saison des pluies.

C'est un animal fouisseur qui s'alimente souvent de débris végétaux et de vase. Il avale également les petites proies à sa portée (crevettes, poissons...).

La période de reproduction est incertaine, mais des mâles couvant des œufs ont été observés en octobre-novembre (cf. encadré p. 183). Le diamètre moyen des œufs est de 12 millimètres.

La répartition géographique du grondé s'étend du Venezuela à l'embouchure de l'Amazone. Il abonde en Guyane.

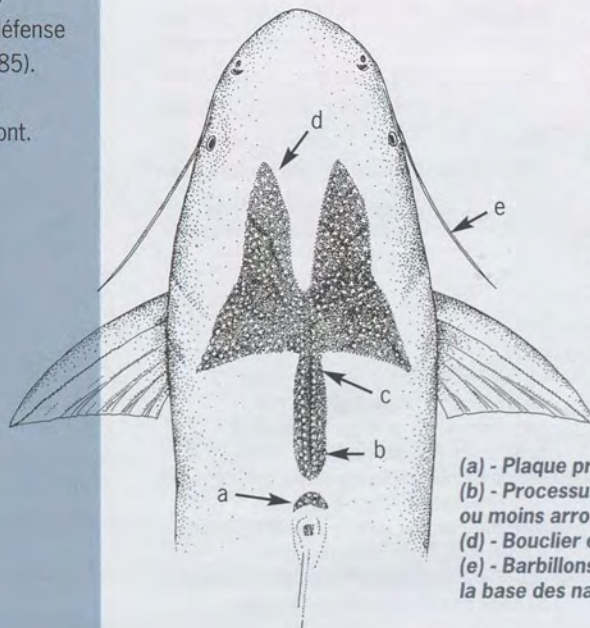
Pêche

Le grondé n'est pas une espèce recherchée par les pêcheurs professionnels mais, en raison de sa taille et de son abondance, ils le capturent régulièrement au filet maillant et au chalut à crevettes. C'est également une prise courante des barrières chinoises et des pêcheurs à la ligne. Il tient son nom du grognement qu'il émet lorsqu'on le sort de l'eau.

Les débarquements ne font pas état des captures réelles car les grondés sont souvent rejetés à la mer : on les évalue à quelques quintaux par an. Les poissons sont commercialisés entiers ou étêtés, à l'état frais.

Cuisine pays

Malgré sa taille modérée, le grondé est moins prisé que les autres silures. Il fait l'objet d'une valorisation traditionnelle par boucanage ou par salaison. Le poisson doit être échaudé et gratté au préalable afin d'enlever le mucus coloré.



- (a) - Plaque prédorsale en forme de petit croissant.
(b) - Processus supra-occipital long et de forme plus ou moins arrondie, mais resserré à sa base (c).
(d) - Bouclier céphalique peu étendu en direction des yeux.
(e) - Barbillons maxillaires courts, atteignant parfois la base des nageoires pectorales.

Machoiran blanc

Hexanematichthys proops
(Valenciennes, 1840)

Famille des Ariidés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : *Mâchoiron crucifix* • Brésil : *Bagre-crucifixo* • Surinam : *Kupila*



Taille maximale : 100 cm • Taille commune : 55 cm

Comment le reconnaître ?

Le machoiran blanc a le corps élancé, teinté de gris clair ou de gris bleuté sur le dos ; le ventre est blanc argenté. Les nageoires ont un aspect blanc laiteux.

Située en position terminale, la bouche s'étend sur toute la largeur du museau (lui-même presque droit). La mâchoire inférieure, légèrement saillante, est visible sur une vue du dessus de l'animal adulte ; elle est cependant infère chez les jeunes.

Les yeux se localisent à l'extrémité du museau, à proximité immédiate des narines. Les nageoires pectorales et dorsale possèdent chacune une épine très forte à bordure dentelée (cf. encadré p. 185).

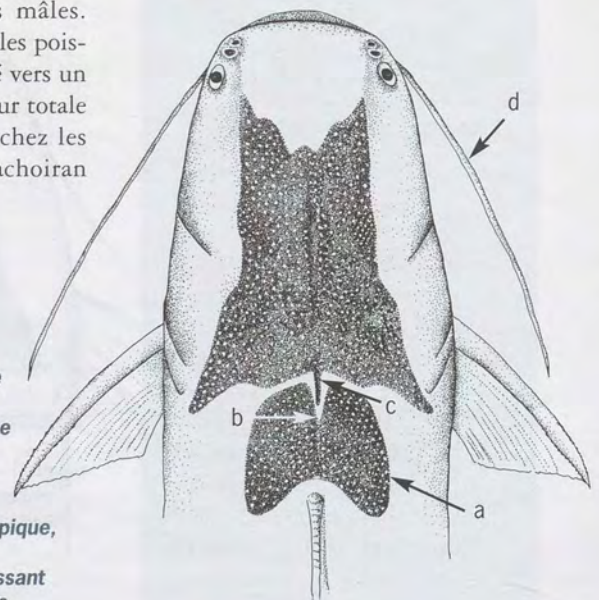
Où le rencontrer ?

Le machoiran blanc est un hôte très commun des estuaires et du littoral guyanais. On le rencontre sur des fonds vaseux de moins de 20 mètres (rarement entre 20 et 30 m), où il recherche sa nourriture à l'aide de ses barbillons. C'est un poisson benthophage omnivore, ingérant toutes sortes de proies (poissons, crevettes, vers...) et de matériaux (vase, feuilles...). Très actif, se déplaçant en permanence, il vient parfois nager en surface. Il vit en solitaire ou en petits groupes, mais forme de grands bancs pendant la période de reproduction. Un dimorphisme sexuel semble s'exercer sur la croissance et la taille maximale, en défaveur des mâles. Après une croissance rapide, les poissons atteignent leur maturité vers un an et demi (64 cm de longueur totale chez les femelles et 59 cm chez les mâles). La longévité du machoiran

blanc excède rarement cinq ans, comme chez le machoiran jaune et le couman-couman.

La saison de reproduction s'étale sur plusieurs mois : elle débute en novembre mais l'activité majeure a lieu entre mars et mai. La fécondité des femelles se limite à une quinzaine d'ovocytes par kilogramme ; plusieurs pontes pourraient se succéder pendant l'année. Comme chez tous les Ariidés, c'est au mâle qu'incombe la surveillance des œufs jusqu'à l'éclosion (cf. encadré p. 183) ; leur diamètre est de l'ordre de 17 millimètres.

L'espèce fréquente les côtes d'Amérique du Sud, de la Colombie au delta de l'Amazone.



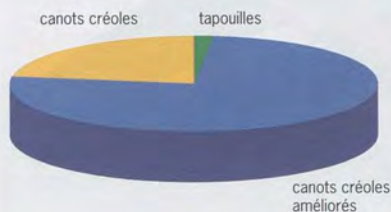
- (a) - Plaque prédorsale en forme de papillon aux ailes déployées, en raison de la profonde encoche antérieure (b). Sa surface est uniformément rugueuse.
(c) - Processus supra-occipital terminé par une pointe effilée typique, située dans l'échancrure (b).
(d) - Barbillons maxillaires dépassant la base des nageoires pectorales.

Pêche

Le machoiran blanc est l'une des principales espèces d'intérêt halieutique en Guyane. Il se pêche surtout au filet maillant le long de la côte et au niveau des embouchures des grands fleuves (Cayenne, Mahury, Approuague...).

Avec près de 350 tonnes débarquées par an, le machoiran blanc se classe au 2^e rang des espèces de la pêche artisanale, derrière l'**acoupa rouge**. Une partie de la production est écoulée vers les Antilles sous forme congelée.

Qui pêche le machoiran blanc en Guyane ? (% des apports annuels - Source : Ifremer)



Le machoiran blanc est la cible principale des canots améliorés : il représente le tiers de leur production annuelle, avec une moyenne de plus de 20 tonnes par mois. Les embarcations plus légères le pêchent principalement entre mai et juillet, période où il est majoritaire dans leurs captures.

Les rendements de pêche présentent une faible variabilité à l'échelle annuelle et inter-annuelle.

Les poissons sont en général étêtés avant la mise en vente et parfois mélangés à des **passanys** ; seule la coloration du corps et de la queue permet alors de les identifier.

Le machoiran blanc se prend également à la ligne et se montre combattif, mais les gros spécimens sont rares. La manipulation est toujours délicate en raison des trois épines très robustes, qu'il est préférable de sectionner au préalable.

Cuisine pays

C'est à l'occasion des fêtes de Pâques et de la préparation du bouillon d'awara que le machoiran blanc est traditionnellement consommé, offrant par là-même une opportunité intéressante aux pêcheurs professionnels.

Poisson boucané par excellence, il fait également l'objet d'un fumage artisanal par une entreprise de Cayenne. Il peut aussi se préparer en pimentade, en colombo ou au bleu. Sa chair ferme est goûteuse.

Le poisson doit être échaudé et gratté au préalable pour retirer le mucus.



Vu de dessous, le crâne osseux du machoiran blanc (plaque prédorsale) présente une vague ressemblance avec un crucifix. Les premiers voyageurs en Amazonie parlaient ainsi des poissons-crucifix, qui semblaient intervenir dans les croyances amérindiennes.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Chez les poissons-chats, les mâles couvent les œufs !

22

Les silures de la famille des Ariidés se reproduisent d'une manière des plus étonnantes. Contrairement à la majorité des poissons, la femelle ne disperse pas sa ponte au gré des courants : elle choisit une légère dépression sur le fond pour y déposer un petit nombre d'ovules de grande taille (en moyenne 20 à 30, de 10-12 mm de diamètre), agglutinés par un mucus. Le mâle les féconde avant de les entreposer délicatement dans le fond de sa gueule. Commence alors une étrange couvain, qui durera parfois plusieurs dizaines de jours. Gêné par cette couvée volumineuse (sa gorge s'est modifiée), le mâle se nourrit peu ou pas du tout pendant cette période. Il protège les œufs des prédateurs tout en ventilant au gré de ses déplacements et leur assure ainsi un taux de survie élevé. Les nouveaux-nés profitent encore quelques jours de cet abri paternel



Ces œufs de grondé sont prêts à éclore : ils mesurent 17 mm et proviennent de la bouche d'un mâle mature. Les alevins déjà formés bougent sous leur capsule transparente. Au terme de l'incubation, ils mesureront entre 3 et 4 centimètres.

en s'y réfugiant en cas de danger. Ce comportement reproducteur s'intègre dans une stratégie démographique rare chez les poissons, les œufs et les juvéniles étant en général très sensibles aux variations du milieu. Les Ariidés font le pari d'améliorer la survie

de leur progéniture en limitant le nombre de descendants et en leur consacrant de meilleurs soins. La plupart des autres espèces choisissent la loi des grands nombres, en livrant des milliers ou des millions d'œufs à eux-mêmes, pour le meilleur comme pour le pire...

Machoiran jaune

Arius parkeri (Traill, 1832)

Famille des Ariidés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Mâchoiron jaune • Brésil : Bagre-ariaçu • Surinam : Yaribaka, geribaka



Taille maximale : 190 cm (40 kg) • Taille commune : 90 cm (9 kg)

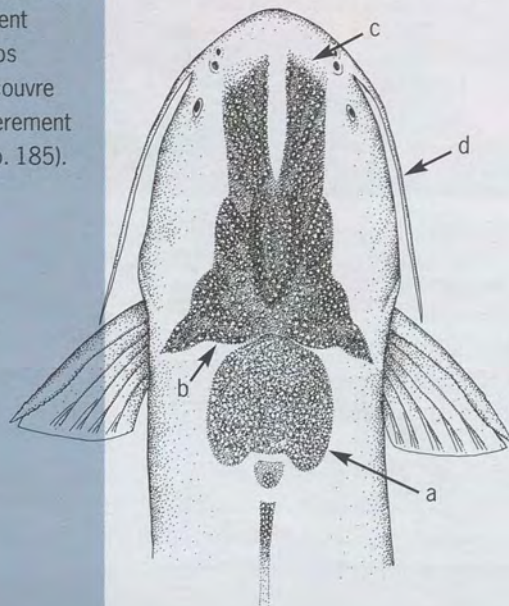
Comment le reconnaître ?

La coloration jaune vif est dominante chez ce grand machoiran, mais elle disparaît après la mort de l'animal qui devient alors blanc dans la région ventrale et gris-beige sur le dos ; les lèvres, les nageoires et le mucus du ventre restent cependant teintés de jaune orangé.

La bouche se situe en position infère. Elle est aussi large que le museau, légèrement arrondi. Comme tous les Ariidés, ce poisson est armé de trois épines ossifiées au niveau des nageoires pectorales et de la dorsale ; elles peuvent mesurer 20 cm chez les gros sujets. Le mucus qui les recouvre rend les blessures particulièrement douloureuses (cf. encadré p. 185).

Où le rencontrer ?

Le machoiran jaune fréquente la zone côtière par moins de 15-20 m de profondeur. Il pénètre dans les embouchures des fleuves jusqu'à la limite de l'influence des marées, notamment en saison sèche. Les individus de petite taille semblent davantage cantonnés aux eaux saumâtres. Opportuniste, il se nourrit de préférence de poissons mais aussi d'invertébrés benthiques (crustacés, coquillages...), de débris végétaux et de vase. Lorsqu'il recherche des proies, il nage à proximité du fond en frôlant la vase de ses barbillons mentonniers. On rencontre en général des individus isolés, plus rarement des bancs de plusieurs dizaines de machoirans jaunes.



- (a) - Plaque prédorsale en forme de bouclier arrondi.
- (b) - Processus supra-occipital très court.
- (c) - Bouclier céphalique très apparent, avançant jusqu'en avant des yeux.
- (d) - Barbillons maxillaires moyennement longs, atteignant parfois l'extrémité des nageoires pectorales (notamment chez les jeunes).

Comme chez de nombreux Ariidés, les femelles grandissent plus rapidement que les mâles ; en moyenne, ces poissons atteignent une taille de 70 cm en deux ans. Leur longévité, comme celles du machoiran blanc et du couman-couman, serait courte, de trois à cinq ans.

La maturité apparaît vers 50-60 cm. La saison de reproduction commence vers septembre et s'achève vers décembre. Les œufs fécondés sont incubés dans la cavité buccale des mâles pendant près de deux semaines (cf. encadré p. 183) ; leur diamètre moyen est compris entre 18 et 21 mm, et leur nombre est d'une vingtaine par ponte. L'espèce est présente du golfe de Paria au Venezuela jusqu'à l'embouchure de l'Amazone. En Guyane, elle semble plus abondante à l'ouest du fleuve Sinnamary et à l'est de l'Approuague.

Pêche

Le machoiran jaune est l'une des espèces phares de Guyane. Les pêcheurs professionnels qui le ciblent utilisent des filets dérivants à grand maillage (160 à 200 mm étiré). Il se pêche toute

l'année mais le marché local est alimenté de façon discontinue car les prises sont irrégulières. Signe d'une sur-exploitation de la ressource, les rendements de pêche sont en diminution régulière depuis la fin des années 1980. Les sujets capturés sont souvent de taille petite à moyenne (entre 2 et 10 kg) ; les machoirans jaunes de plus de 1,2 m sont devenus rares.

Les tapouilles et les canots opérant sur les fonds de quatre à quinze mètres capturent les plus gros spécimens et la majeure partie de la production. Leurs rendements sont meilleurs entre juillet et septembre.

Une trentaine de tonnes de machoirans jaunes sont débarquées chaque année

en Guyane : l'espèce se place au 2^e rang des machoirans en termes d'apports, derrière le machoiran blanc. Par contre, elle se situe parmi les plus importantes en valeur sur le marché local. Les poissons sont présentés à la vente entiers, éviscérés ou préparés en darnes. Les épines des nageoires sont systématiquement sectionnées en mer pour éviter les blessures.

Cuisine pays

La chair du machoiran jaune est la plus estimée des poissons-chats de Guyane. Traditionnellement, cette espèce peut se préparer de multiples façons (en pimentade, en colombo, au

bleu, boucané, frit...) après avoir été échaudé et soigneusement gratté.

Sachons les distinguer...

Le tit'gueule, les bressous et le grondé ont eux aussi le corps teinté de jaune, ce qui conduit parfois à certaines confusions. L'examen de la morphologie de la tête et du bouclier osseux permet d'éviter ces confusions : la forme arrondie de la plaque pré-dorsale du machoiran jaune est notamment très caractéristique. La taille des spécimens peut aussi s'avérer un critère intéressant, puisque seul le machoiran jaune dépasse 60 centimètres.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les épines ossifiées des poissons-chats

23

Les machoirans, grondés, tit'gueules, cocos et autres Ariidés sont armés de redoutables épines sur leurs nageoires pectorales et dorsale. Pêcheurs et promeneurs imprudents en font parfois la douloureuse expérience, car la peau qui recouvre les épines contient des cellules à mucus et à venin. Comme chez tous les poissons, le poison est cependant détruit par la chaleur, pourvu que la blessure soit chauffée à une température voisine de 50 °C. Très robustes de par leur nature osseuse, ces épines présentent la particularité de pivoter sur une véritable articulation et de se bloquer en position dressée

(le verrouillage est passif mais contrôlé par des muscles spécialisés). Déployée au moindre danger, cette défense constitue une force

de dissuasion envers de potentiels prédateurs, bien que certains gros carnassiers n'y prêtent guère attention (requins, mérours...).



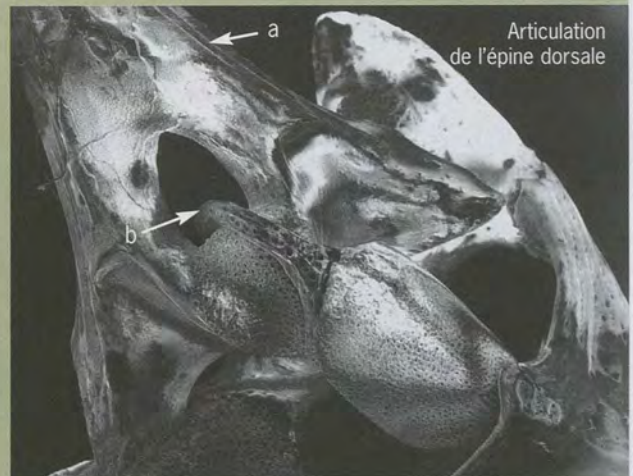
Ossifiées et barbelées, les épines des Ariidés peuvent infliger des blessures profondes. Elles sont souples chez les jeunes, puis se renforcent progressivement.



Les épines sont creusées d'un canal et grandissent en même temps que le poisson. On peut déterminer son âge en observant de fins cernes concentriques.



Articulation de l'épine pectorale



Articulation de l'épine dorsale

Ces clichés au microscope électronique montrent l'articulation complexe des épines des Ariidés, qui diffère sur les nageoires pectorales (à gauche) et dorsale (à droite). C'est en fait le second rayon de la nageoire dorsale qui forme l'épine (a), le premier constituant le loquet qui la maintient dressée. Perforée à sa base, l'épine est maintenue par un rayon osseux (b), à la manière des maillons d'une chaîne. La base des épines pectorales (c) glisse quant à elle dans une rainure hélicoïdale, dessinée dans la cavité de l'articulation (d). Pour décoincer ces aiguillons, il faut les tourner avec force dans le sens des aiguilles d'une montre...

Passany

Hexanematichthys passany
(Valenciennes, 1840)

Famille des Ariidés • Ordre des Siluriformes

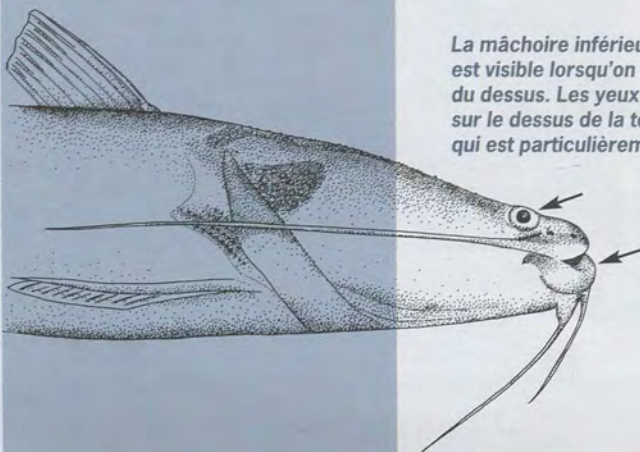
Nom officiel : *Mâchoiron passany* • Brésil : *Bagre* • Surinam : *Pani, Panipani*



Taille maximale : 100 cm (15 kg) • Taille commune : 55 cm

Comment le reconnaître ?

Un vaste bouclier osseux, rugueux et très apparent, protège la tête du passany. Il s'étend jusqu'au museau, fortement aplati, large et droit. Les yeux se situent à proximité des narines, reliées par un sillon superficiel et un mince bourrelet de peau. On ne retrouve guère ce caractère que chez le couman-couman et le pémeçu. La bouche terminale est très large. Les rayons ossifiés, acérés et denticulés des nageoires pectorales et dorsale peuvent infliger des blessures profondes (cf. encadré p. 185). La région dorsale et les nageoires sont souvent foncées, brunes à rougeâtres, et tachetées de marron.



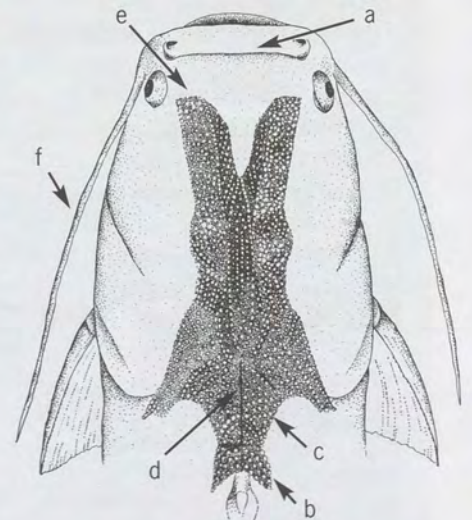
Où le rencontrer ?

Le passany apprécie les eaux saumâtres. Il évolue près des fonds vaseux à proximité du rivage et dans les estuaires, où il abonde. Son régime alimentaire est des plus variés mais à tendance carnivore : il comprend poissons, crustacés, particules végétales et vase. Il arrive de rencontrer des groupes compacts de passanys nageant en surface, la tête à demi émergée, et chassant ensemble de petites proies (crevettes et poissons juvéniles). L'espèce ne semble pas se regrouper en bancs importants. La ponte a lieu entre septembre et décembre, mais une autre période de reproduction pourrait se tenir en avril. Le mâle couve l'amas d'œufs pendant une dizaine de jours (cf. encadré p. 183). Leur diamètre est de l'ordre de 14 mm ; on en compte en général plus d'une vingtaine par couvée. Le passany est présent sur le littoral sud-américain entre l'Orénoque et l'Amazone.

La mâchoire inférieure du passany est visible lorsqu'on regarde l'animal du dessus. Les yeux sont situés presque sur le dessus de la tête, qui est particulièrement aplatie.

Pêche

Le passany est moins recherché que d'autres silures de taille voisine, comme le machoiron blanc ou le machoiron jaune, et se capture souvent en petit nombre. Il mord à la ligne et à la trappe au niveau des estuaires, mais se prend en plus grandes quantités au filet maillant. Les spécimens dépassant 10 kg restent rares.



- (a) - Présence d'un sillon charnu entre les deux narines postérieures.
- (b) - Plaque prédorsale en forme de large croissant.
- (c) - Processus supra-occipital court, élargi à la base et possédant une carène médiane (d).
- (e) - Bouclier céphalique s'avancant jusqu'à hauteur des yeux.
- (f) - Barbillons maxillaires atteignant l'extrémité des pectorales.

Les statistiques de pêche font état d'une production assez faible d'environ vingt tonnes par an. Elle est surtout débarquée par les canots et les pirogues, notamment entre janvier et mai. Les poissons sont en général étêtés avant la mise en vente et parfois mélangés à des machoirans blancs. La coloration foncée du corps et de la queue permet alors de les distinguer.

Cuisine pays

Traditionnellement moins apprécié que le machoiran blanc, notamment pour le boucanage, le passany possède une chair plus dure, consommée salée ou en pimentade. Elle lui vaut le surnom de « casser-chaudière ». Comme pour la plupart des poissons-chats, un échaudage préalable est de rigueur.

Sachons les distinguer...

Le couman-couman et le pémécou peuvent être aisément confondus avec le passany en raison de leur forme et de leur coloration comparables.

Ces deux espèces ont cependant le museau plus allongé, arrondi et moins aplati, et leur bouche est infère. La région dorsale, de teinte sombre unie, ne possède pas de taches marron clair. L'aspect du bouclier céphalique est lui aussi bien différent (cf. fiche 59.6).



Le museau du pémécou (comme celui du couman-couman) est nettement moins large et plus arrondi que chez le passany. La mâchoire inférieure n'est pas visible lorsque l'on regarde le poisson de dessus.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Sentir l'environnement

24

Dans les eaux turbides du littoral de Guyane, les poissons nagent comme dans un épais brouillard et dans la pénombre. Les yeux leur sont d'une utilité toute relative, hormis pendant les rares moments où la visibilité s'améliore, en saison sèche. De nombreuses espèces typiques de ces milieux ont affiné leurs autres sens et parviennent à se repérer avec aisance dans leur environnement. C'est notamment le cas de la plupart des prédateurs.

► Goût et odorat

Chez les Vertébrés terrestres, le goût siège uniquement dans la bouche. Mais les poissons, qui baignent en permanence dans l'eau, possèdent des récepteurs du goût sur tout le corps. Localisés dans la bouche, sur les lèvres, la peau ou d'éventuels barbillons, ces « bourgeons du goût » détectent un aliment proche et évaluent sa qualité. Les poissons-chats sont ainsi dotés de facultés étonnantes, mais la courbine, les bourrugues, la barbiche (Sciaenidés), les soles (Achiridés) ou encore le crapaud (Batrachoididés) portent également des barbillons sensoriels qui les assistent dans leur quête de nourriture. Leurs centres nerveux du goût sont particulièrement volumineux. Chez les poissons, le goût et l'odorat sont sensibles aux mêmes



Ce passany, comme les autres Ariidés, possède trois paires de barbillons (deux sur le menton et une plus longue de chaque côté de la gueule). C'est un nageur actif qui se déplace les barbillons déployés, balayant ainsi une surface importante. Soudain pris de frénésie lorsqu'il détecte une proie ou une odeur agréable, il se jette dessus avec voracité. Dépourvue d'écaillés, la peau de nombreux poissons-chats contient des récepteurs du goût sur tout le corps, tête comprise. Ces espèces sont remarquablement adaptées aux eaux chargées de sédiments, d'autant qu'elles sont peu exigeantes sur la nature de leur nourriture. Elles ne chassent jamais à vue.

substances dissoutes si bien que la distinction entre ces deux sens chimiques fut l'objet de nombreuses controverses. En réalité, leurs voies nerveuses sont bien différentes. La paire de narines (ou les sacs olfactifs chez les requins et les raies) constitue d'ailleurs l'unique récepteur de l'odorat : chaque narine comporte typiquement deux orifices assurant la circulation de l'eau au travers d'une cloison. Mais c'est peut-être par les réactions qu'ils provoquent que ces deux sens se distinguent le mieux : l'odorat agit plutôt à distance, déclenchant un comportement de recherche

de nourriture ou de fuite à l'approche d'un prédateur. Le goût intervient à proximité d'un aliment potentiel et, à l'extrême, une fois qu'il a été saisi. Il peut alors susciter une réaction de rejet... Le comportement des requins est à cet égard connu : grâce à leurs volumineux sacs olfactifs (situés en avant de la bouche), ils détectent des substances très diluées de jour comme de nuit, quelle que soit la clarté de l'eau. Cet odorat remarquable est complété par une multitude de capteurs du goût, minuscules fossettes qui tapissent la tête.

Pémécou

Hexanematichthys herzbergii
(Bloch, 1794)

Famille des Ariidés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Mâchoiron pémécou • Brésil : Gurijuba • Surinam : Katfisi



Taille maximale : 54 cm • Taille commune : 30 cm (0,2 kg)

Comment le reconnaître ?

Le pémécou est un petit poisson-chat de teinte grise à brun foncé sur le dos. Il représente l'une des trois espèces de silures guyanais à posséder un sillon peu profond, en partie recouvert par de la peau, reliant les deux narines postérieures.

Le « nez » est arrondi et faiblement aplati, la bouche large et infère.

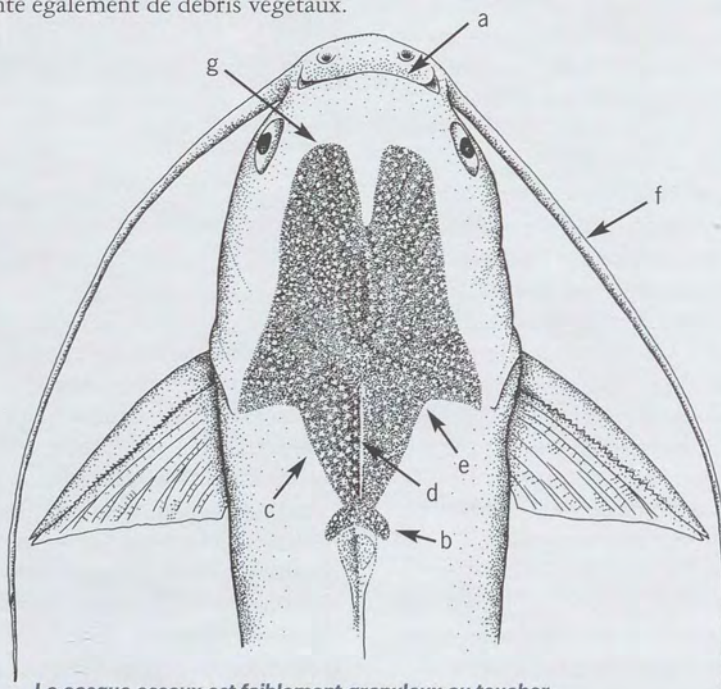
Les nageoires pectorales et dorsale portent une puissante épine érectile, à bordure dentelée (cf. encadré p. 185).

Où le rencontrer ?

Espèce euryhaline, le pémécou fréquente aussi bien le cours inférieur des fleuves, les estuaires, les mangroves que les fonds de moins de 5 mètres. Ces milieux variés abritent une multitude de proies potentielles, parmi lesquelles de petits crustacés pélagiques et des invertébrés benthiques (crevettes, vers). Ce petit poisson-chat s'alimente également de débris végétaux.

La reproduction se déroule pendant le dernier trimestre de l'année. Le rôle du mâle dans le développement des œufs et l'élevage des juvéniles est remarquable (cf. encadré p. 183) ; le diamètre des œufs est compris entre 10 et 12 millimètres.

Le pémécou colonise la frange littorale de la Colombie au Brésil.



Le casque osseux est faiblement granuleux au toucher.

- (a) - Sillon charnu reliant les narines postérieures.
- (b) - Plaque prédorsale en forme de croissant.
- (c) - Processus supra-occipital relativement allongé, muni d'une carène médiane (d) et élargi à sa base (e).
- (f) - Barbillons maxillaires très longs, dépassant l'extrémité des nageoires pectorales.
- (g) - Bouclier céphalique étendu jusqu'à hauteur des yeux.

Pêche

Comme le couman-couman et le passany, le pémécou se pêche à l'hameçon et au filet maillant en estuaire. Les statistiques de pêche ne sont pas disponibles pour cette espèce car les captures sont accidentelles. Sa faible abondance et sa taille réduite en font un poisson sans valeur marchande en Guyane.

Dans l'État brésilien de l'Amapá, le pémécou tient pourtant une place importante dans la pêche artisanale dont il représente un cinquième des apports.

Sachons les distinguer...

Les petits couman-coumans *Hexanematichthys couma* (Valenciennes, 1840) ont sensiblement le même aspect que le pémécou : pour l'observateur non averti, il faut recourir à un examen attentif de la tête pour éviter les confusions. Leur bouclier et la longueur des barbillons maxillaires diffèrent en effet légèrement. Le couman-couman (*Bagre* au Brésil et *Kumakuma* au Surinam) peut mesurer près d'un mètre de long et dépasser le poids de 10 kilogrammes.

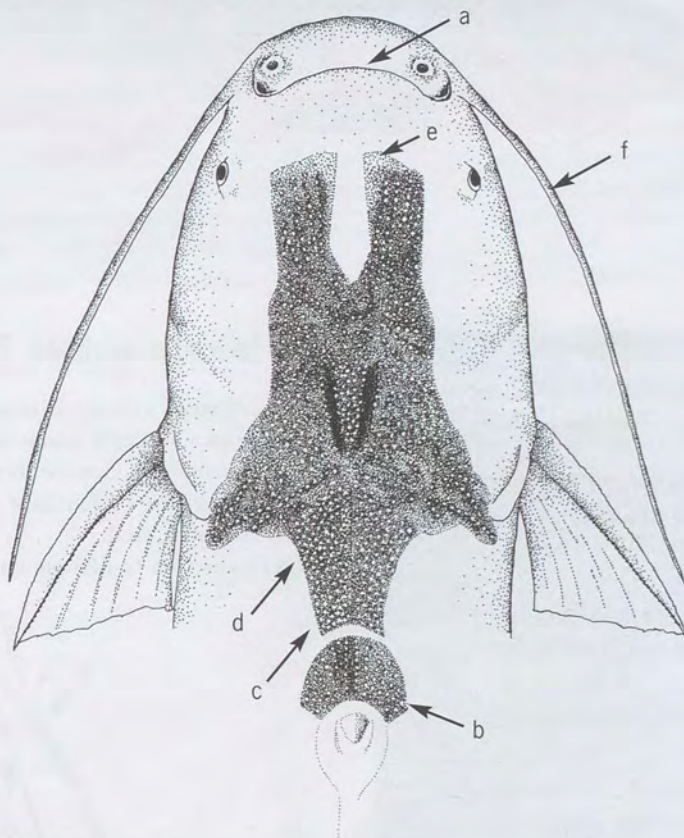
Il partage le même habitat que le pémécou, entre le golfe de Paria au Venezuela et l'embouchure de l'Amazonie : il vit essentiellement en aval des rivières et dans les eaux saumâtres des estuaires. On ne le rencontre en mer qu'à proximité de l'embouchure des fleuves.

Il nage en solitaire à proximité des fonds vaseux, où il recherche en priorité des crabes sans toutefois dédaigner poissons, crevettes et autres invertébrés fouisseurs.

Sa croissance est modérée et il atteint 60 cm en presque trois ans ; il pourrait vivre jusqu'à l'âge de cinq ans. La période de reproduction débute en saison sèche, vers septembre ; elle durera plusieurs mois. Comme tous les silures de la famille des Ariidés, le mâle abrite les œufs fécondés puis les juvéniles dans sa bouche. Les œufs,

de grande taille, peuvent mesurer 19 mm de diamètre.

Le couman-couman mord volontiers à la palangre et à la trappe, il se prend également au filet maillant. La production annuelle guyanaise atteint une tonne, exclusivement à partir des petits canots et pirogues exerçant en estuaire. La chair molle est appréciée fumée ou salée, plus rarement en pimentade. Le mucus qui recouvre le poisson doit au préalable être gratté après échaudage.



- (a) - Sillon charnu reliant les narines postérieures.
- (b) - Plaque prédorsale en forme de large croissant aux extrémités émoussées.
- (c) - Processus supra-occipital assez court, plus large à sa base (d) et dépourvu de carène.
- (e) - Bouclier céphalique avançant jusqu'au niveau des yeux.
- (f) - Barbillons maxillaires atteignant à peine l'extrémité des nageoires pectorales.

Tit'gueule

Aspistor quadriscutis
(Valenciennes, 1840)

Famille des Aridés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Mâchoiron bressou • Brésil : Bagre • Surinam : Katfisi



Taille maximale : 45 cm (1 kg) • Taille commune : 30 cm

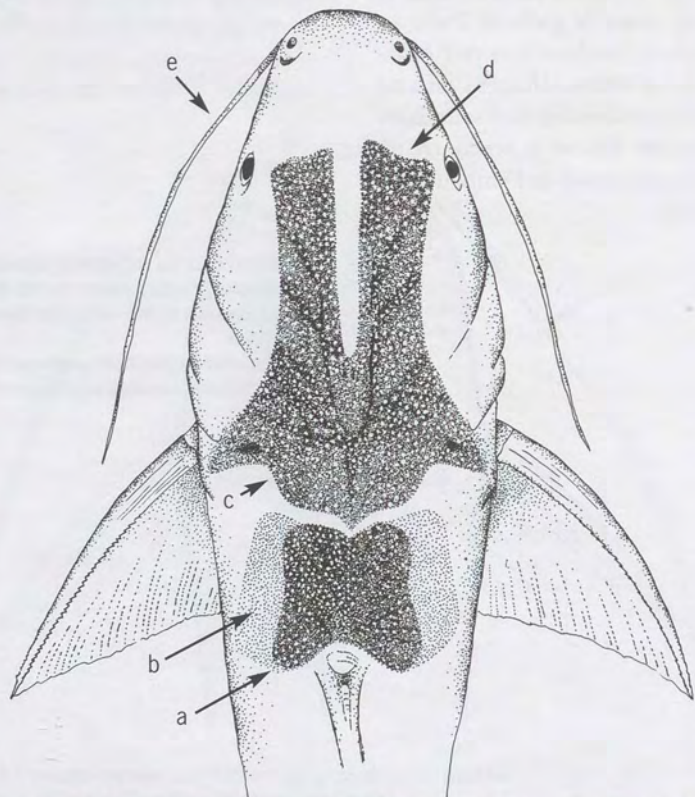
Comment le reconnaître ?

La tête du tit'gueule s'amincit vers le museau, allongé et légèrement arrondi, de telle sorte que les yeux paraissent assez éloignés des narines. L'espèce tient son nom scientifique de la forme quadrangulaire de la plaque prédorsale (du latin *quattuor* « quatre » et *scutum* « bouclier »). La bouche est infère. Nageoires pectorales et dorsale sont munies d'une épine ossifiée et dentelée, capable de se verrouiller (cf. encadré p. 185). La coloration, jaunâtre sur le ventre, tend au jaune-vert dans la région dorsale. Les lèvres sont jaunes.

Où le rencontrer ?

Hôte des eaux turbides, le tit'gueule colonise en abondance les estuaires et la zone littorale de Guyane. Il recherche sa nourriture en fouillant la vase (vers, crustacés, etc.). La reproduction se déroule en fin de

saison sèche. Les œufs, couvés par les mâles entre septembre et décembre, ont un diamètre réduit, de l'ordre de 10 mm (cf. encadré p. 183). Comme bon nombre d'espèces de sa famille, l'aire de répartition du tit'gueule se restreint au littoral des Guyanes et du nord du Brésil.



- (a) - Plaque prédorsale en forme de grand papillon. Sa surface, granuleuse au centre, est lisse en périphérie (b).
 (c) - Processus supra-occipital court, élargi à la base et terminé en pointe.
 (d) - Bouclier céphalique s'avancant jusqu'à hauteur des yeux.
 (e) - Barbillons maxillaires atteignant la base des nageoires pectorales.

Pêche

Le tit'gueule se pêche régulièrement sur le littoral quelle que soit la technique employée (filet maillant, barrière chinoise, palangre, ligne...). On le capture souvent en même temps que le bressou.

Il est difficile d'évaluer la saisonnalité des captures car c'est un poisson qui n'est pas systématiquement conservé à bord. Seules les embarcations effectuant des marées de moins de 24 heures commercialisent en effet les tit'gueules pêchés. Leurs rendements semblent meilleurs entre janvier et août.

Les poissons sont souvent mélangés à des bressous et vendus à l'état frais entier. On estime à environ quinze tonnes la production annuelle débarquée de ces deux espèces en Guyane.

Cuisine pays

Des contusions même légères dégradent rapidement l'aspect du tit'gueule (par exemple lors du maillage du poisson); le corps et les nageoires sont alors maculés de rouge, ce qui le rend moins attrayant que d'autres silures.

C'est un poisson qui reste néanmoins très prisé, davantage que le bressou. La chair assez molle se consomme principalement en pimentade, en colombo, au bleu, boucanée ou salée.

Sachons les distinguer...

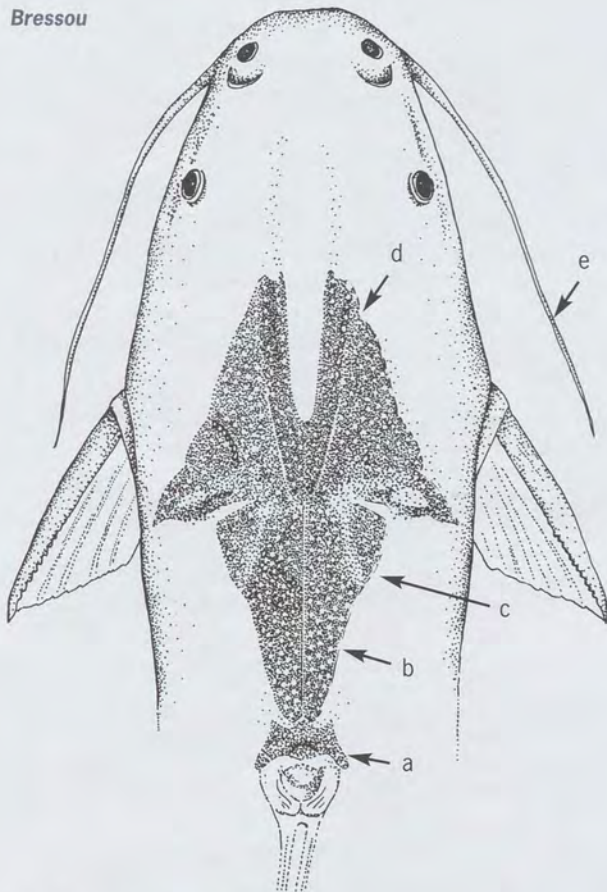
Le tit'gueule ressemble de près au bressou *Cathorops rugispinis* (Valenciennes, 1840), un autre petit silure de coloration jaune-vert. Ce dernier peut fréquenter les eaux plus profondes, jusqu'à 20-30 m; il est donc capturé accessoirement par les crevettiers.

Ses yeux sont plus petits et le bouclier a une forme bien différente; la plaque prédorsale est notamment beaucoup moins apparente. L'espèce n'atteint pas 40 centimètres.

Le grondé présente une teinte dominante jaune-vert, comparable à la coloration générale des espèces précédentes. L'aspect de la tête, singularisé par le museau proéminent, aide à le reconnaître. La forme du bouclier osseux permet aussi d'éviter les confusions (cf. fiche 59.2).

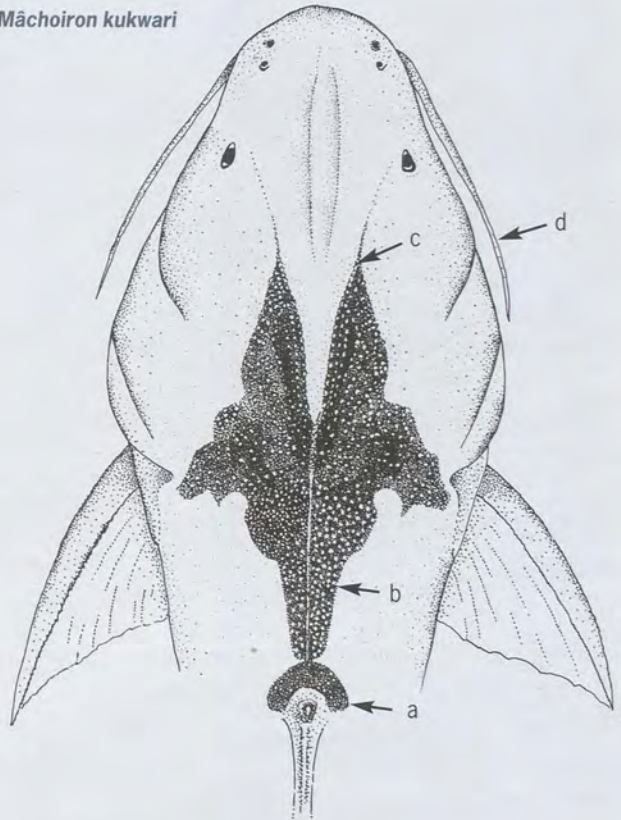
Commun en eau saumâtre, le mâchoiron kukwari *Cathorops phrygiatus* (Valenciennes, 1840) est difficile à distinguer du bressou par sa morphologie; il reçoit d'ailleurs le même nom local. Il possède un museau étroit et de courts barbillons maxillaires. Sa taille n'excède pas 26 centimètres.

Bressou



- (a) - Plaque prédorsale étroite.
- (b) - Processus supra-occipital long, élargi à la base (c).
- (d) - Bouclier céphalique remarquablement court, ne s'étendant pas jusqu'à hauteur des yeux.
- (e) - Barbillons maxillaires atteignant la moitié des nageoires pectorales.

Mâchoiron kukwari



- (a) - Plaque prédorsale en forme de croissant.
- (b) - Processus supra-occipital long et très étroit.
- (c) - Bouclier céphalique peu développé vers l'avant.
- (d) - Barbillons maxillaires courts, n'atteignant pas la base des nageoires pectorales.

Michelot blanc

Cathorops spixii
(Spix & Agassiz, 1829)

Famille des Ariidés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Mâchoiron mamango • Brésil : Bagre amarelo • Surinam : Katfisi

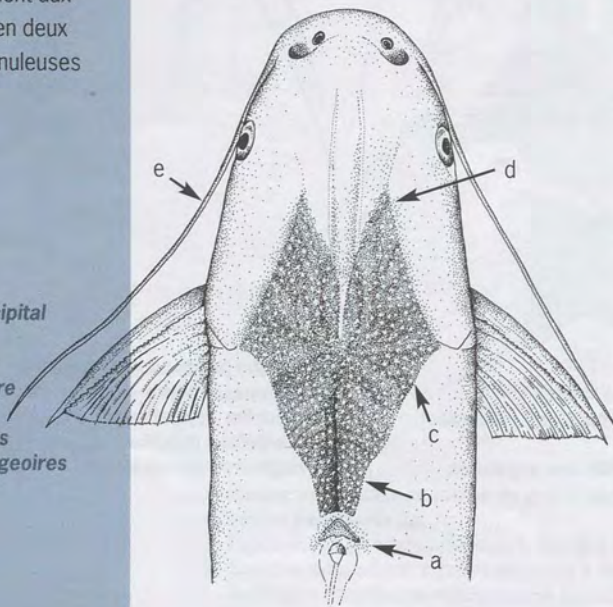


Taille maximale : 25 cm • Taille commune : 20 cm

Comment le reconnaître ?

Le michelot blanc est un petit silure d'allure élancée, à la bouche infère et aux yeux larges. La coloration générale est claire, grise à brun bleuâtre sur le dos et argentée sur les flancs. Les épines aiguës des nageoires pectorales et dorsale permettent à l'animal de se défendre (cf. encadré p. 185). Le statut systématique du michelot blanc reste incertain, certains auteurs le classent parmi les espèces du genre *Arius*. L'originalité de l'espèce tient aux dents du palais, réunies en deux plaques distinctes et granuleuses comme des molaires.

- (a) - Plaque prédorsale en forme de croissant.
- (b) - Processus supra-occipital élargi à la base (c).
- (d) - Bouclier céphalique court, s'arrêtant en arrière des yeux.
- (e) - Barbillons maxillaires dépassant la base des nageoires pectorales.



Où le rencontrer ?

Le michelot blanc se rencontre dans les estuaires et le long des côtes guyanaises jusqu'à plus de 40 m de profondeur. Il préfère les fonds vaseux où il se nourrit de crustacés (crevettes...) et de petits poissons.

Après la reproduction, qui se déroule aux environs de novembre, les mâles maintiennent une attention particulière sur les œufs en les abritant dans leur bouche (cf. encadré p. 183).

C'est un poisson très commun sur toute la façade nord d'Amérique latine, du Belize au Brésil. Il semble beaucoup plus abondant au Venezuela qu'en Guyane.

Pêche

Le michelot blanc se capture en quantités importantes au chalut à crevettes, à la barrière chinoise, au filet à maillage fin ou à la ligne.

En Guyane, ce n'est pas un poisson recherché par les professionnels ; il n'est d'ailleurs pas commercialisé. Lors de prises massives, il peut même représenter une gêne car ses épines le rendent difficile à extraire des filets. Les débarquements restent épisodiques et destinés à l'autoconsommation.

L'espèce sert également d'appât pour la pêche au mérou.

Sachons les distinguer...

Le michelot jaune *Cathorops arenatus* (Valenciennes, 1840) est une espèce voisine ne dépassant pas 22 centimètres. Il vit dans les eaux à faible salinité. Son corps semble ramassé sur lui-même : la hauteur du corps est en effet proportionnellement plus grande que chez les autres silures. Les yeux sont minuscules. Les courts barbillons maxillaires n'atteignent pas l'origine des nageoires pectorales.

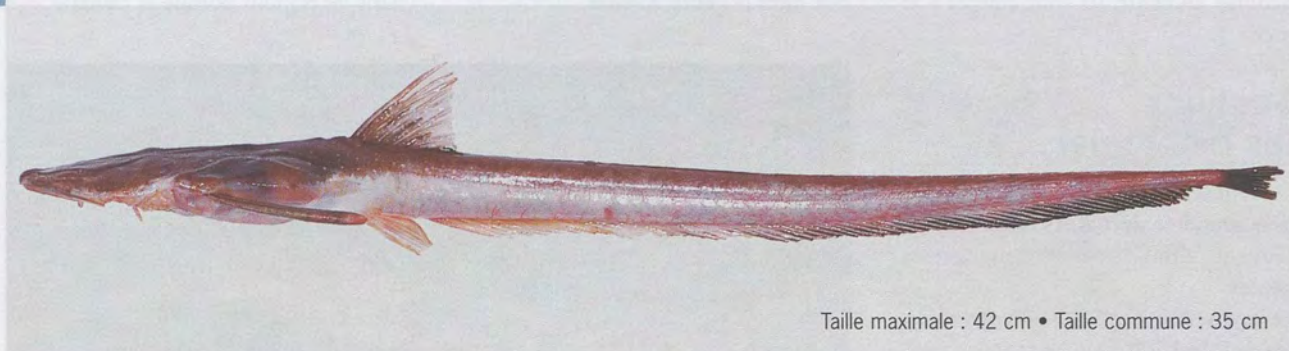
Les michelots jaunes vivants ont une coloration générale brun-jaune, plus sombre sur le dos. Le ventre et le dessous de la tête deviennent blancs à jaunâtres après la mort de l'animal.

Croncron

Aspredo aspredo
(Linnaeus, 1758)

Famille des Aspréidinés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Croncron • Brésil : Rebeca, rabeca • Surinam : Trompetfisi



Taille maximale : 42 cm • Taille commune : 35 cm

Comment le reconnaître ?

Le croncron présente une allure singulière : la région avant du corps, fortement aplatie, est beaucoup plus large que le tronçon caudal, qui prend la forme d'un fouet. Les yeux minuscules se distinguent à peine. La nageoire anale, d'une longueur considérable, s'étend tout le long du tronçon caudal. La bouche étroite et infère est ornée de deux paires de barbillons maxillaires de longueur inégale. On compte également deux paires de barbillons mentonniers, nombre caractéristique du genre *Aspredo*. La coloration de la région dorsale est unie, beige ou marron clair ; le ventre est pâle, teinté de rose.

Où le rencontrer ?

Le croncron vit dans les eaux saumâtres à forte turbidité. Hôte typique des estuaires, il se retrouve également sur toute la bande littorale peu profonde, enfoui dans les bancs de vase. C'est un poisson limnophage, qui recherche sa nourriture en ingérant des sédiments. Son nom vient de son aptitude à émettre des sons rauques dès qu'il est capturé, en agitant ses nageoires pectorales (cf. encadré p. 143). On l'appelle aussi **claqueur** pour la même raison. La période de reproduction est assez mal connue ; elle se déroulerait pendant la saison des pluies, vers le mois de mai. La garde des œufs fécondés s'effectue d'une manière propre à la famille des Aspréidinés : ils sont agglutinés en une cinquantaine de petits amas appelés cotylophores, qui restent solidement fixés sur le ventre de la femelle. Ce mode de protection pourrait également améliorer l'oxygénation des œufs au gré des déplacements de la femelle.

L'aire de répartition de l'espèce s'étend de l'embouchure de l'Orénoque au nord du Brésil.



La tête aplatie du croncron est protégée par un casque osseux peu apparent. Les barbillons maxillaires les plus allongés portent à leur base une large membrane (a) qui les relie à la tête ; les deux paires de barbillons mentonniers sont également visibles (b). Ces caractères sont typiques du genre *Aspredo*.



Os de la nageoire pectorale

Les croncrons sont armés d'une épine redoutable sur les nageoires pectorales : il s'agit de rayons ossifiés et aplatis, capables de se bloquer en position écartée. Pourvus sur les deux bords d'une rangée d'épines aiguës et incurvées, ils infligent des blessures douloureuses en raison du mucus qui les recouvre. Ils assurent ainsi la défense de l'animal face à de petits prédateurs.

Pêche

Il arrive de capturer des croncrons au filet maillant sur le littoral et à l'embouchure des fleuves pendant la saison des pluies. Très rarement consommés en raison de leur taille et de leur morphologie, qui en font des poissons pauvres en chair, ils sont rejetés à la mer.

Sachons les distinguer...

Le croncron est potentiellement la plus grande espèce d'Aspredinidés de Guyane, dont il existe deux autres genres.

Le **croncron rayé** *Platystacus cotylephorus* Bloch, 1794 se distingue aisément par sa coloration brune parsemée de taches beiges et par la présence de crêtes longitudinales sur les flancs. La paire de courts barbillons maxillaires est par ailleurs absente.

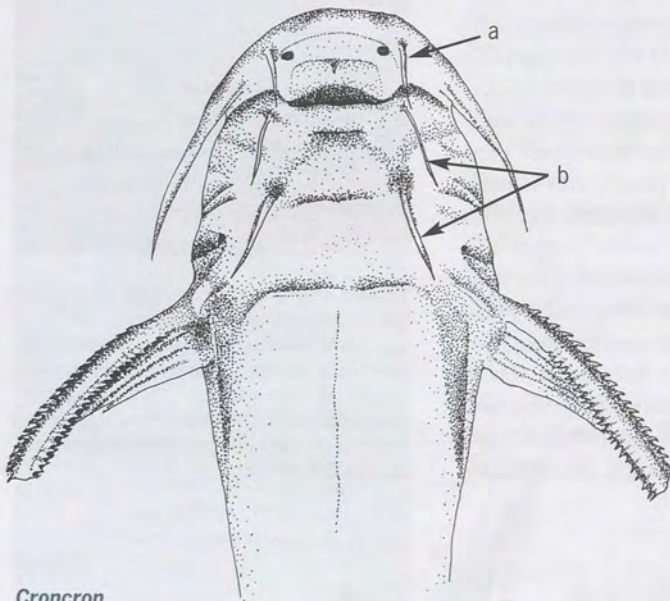
Le genre *Aspredinichthys* est quant à lui représenté dans la région par deux petites espèces de claqueurs, mesurant

moins de 25 centimètres. Il se caractérise par le nombre élevé de barbillons mentonniers (7 à 10 paires) et l'absence de membrane sur les barbillons maxillaires. Les premiers rayons de la nageoire dorsale sont par ailleurs très allongés (sauf chez les juvéniles), alors que seuls les mâles présentent ce caractère dans le genre *Aspredo*.

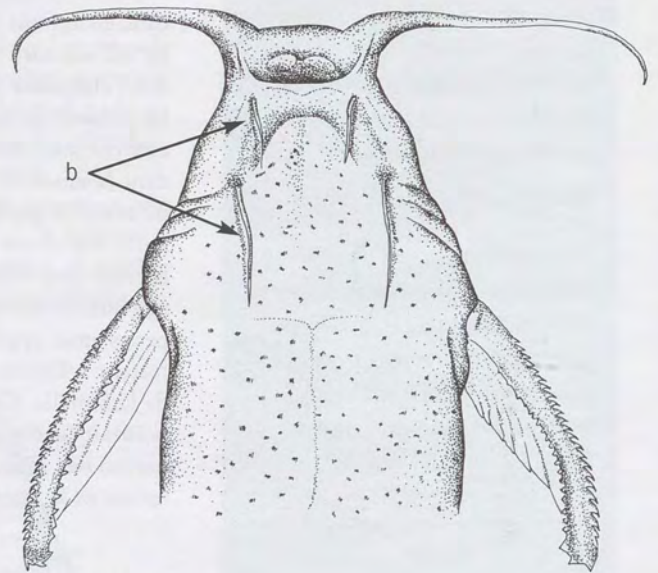
Le **claqueur dix-barbes** *Aspredinichthys tibicen* (Valenciennes, 1840) se différencie du **claqueur sept-barbes** *Aspredinichthys filamentosus* (Valenciennes, 1840), plus rare, par la présence de quatre épines sur le museau, à proximité des narines. Sa couleur générale est brune, ponctuée de taches noires dans les régions dorsale et caudale.



La coloration générale du croncron rayé est aisément reconnaissable.



Croncron



Croncron rayé

À la différence du croncron rayé, le croncron porte une paire de courts barbillons maxillaires (a). Les deux espèces possèdent également deux paires de barbillons mentonniers (b).

Coco-soda

Pseudauchenipterus nodosus
(Bloch, 1794)

Famille des Auchéniptéridés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : Coco-soda kakinette • Brésil : Caratai, cachorro-de-padre • Surinam : Pinamaw



Taille maximale : 31 cm • Taille commune : 20 cm

Comment le reconnaître ?

Le coco-soda se reconnaît aisément à sa ligne latérale en zigzags et à la présence de rangées verticales de petits points blancs sur les flancs. La forme de la tête tranche également avec celle des autres silures marins, qui est davantage aplatie : le front est bombé et le museau parfaitement arrondi. Comme chez les Ariidés, les nageoires pectorales et dorsale possèdent un rayon ossifié au bord denticulé, pouvant se verrouiller en position écartée (cf. encadré p. 185). Un dimorphisme sexuel s'exprime sur la nageoire anale, dont les premiers rayons sont modifiés en organe copulateur chez le mâle : ils forment un étroit canal qui permet une fécondation interne. Sur les poissons vivants, la coloration assez vive est jaune orangé sur le ventre et les nageoires, tandis que le dos est bleu nuit.

Où le rencontrer ?

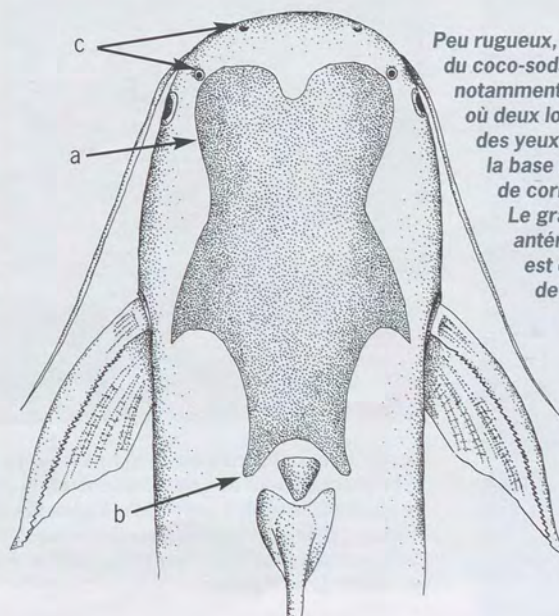
Le coco-soda se rencontre principalement dans les estuaires et à proximité du littoral, notamment le long des plages pendant la saison des pluies. C'est un poisson détritivore, qui ingère toutes sortes de matériaux qu'il recherche sur les fonds vaseux. La reproduction a lieu après la saison sèche, vers le mois de décembre. Cas unique chez les Siluriformes marins de Guyane, il existe un véritable accouplement avec une fécondation interne. Les femelles peuvent stocker les spermatozoïdes pendant plusieurs mois avant de pondre de petits œufs.

Les juvéniles vivent généralement en bancs compacts.

L'espèce, très commune en Guyane, est présente du Venezuela au nord du Brésil.

Pêche

En raison de sa petite taille, le coco-soda n'est pas consommé en Guyane. Les pêcheurs le rejettent lorsqu'ils le capturent à la ligne, à la barrière chinoise ou au filet à maillage fin, parfois en grand nombre.



Peu rugueux, le casque osseux du coco-soda est bien développé, notamment dans la région frontale où deux lobes s'avancent jusqu'à hauteur des yeux (a). Des extensions entourent la base de l'épine dorsale, à la manière de cornes (b).

Le grand écartement entre les narines antérieures et postérieures (c) est également caractéristique de la famille des Auchéniptéridés.

Goret

Hypostomus watwata
Hancock, 1828

Famille des Loricariidés • Ordre des Siluriformes

Nom officiel : *Hypostome* • Brésil : *Cascudo* • Surinam : *Sekwikwi*



Taille maximale : 45 cm (0,8 kg) • Taille commune : 35 cm (0,5 kg)

Comment le reconnaître ?

L'aspect cuirassé du goret le détache nettement des autres Siluriformes marins, dont la peau nue est couverte de mucus : des plaques osseuses, armées de nombreuses épines, recouvrent la totalité de son corps à l'exception de la région ventrale. La bouche, elle aussi très particulière, forme comme une ventouse et porte une paire de courts barbillons.

Le premier rayon épineux des nageoires pectorales et pelviennes est très fort ; son extrémité étant émoussée et ornée de fines épines, il n'a pas une fonction défensive aussi dissuasive que celui des poissons-chats (Ariidés). La coloration générale va du vert-olive au brun, le corps est tacheté de points sombres.

Où le rencontrer ?

Le goret est un hôte habituel des estuaires guyanais et peut se rencontrer sur le littoral pendant la saison des pluies. Il affectionne les amas rocheux, les épaves, les arbres morts ou les fonds vaseux proches des berges où il nage entre les palétuviers. Il se fixe souvent par la bouche et se déplace peu.

C'est un poisson omnivore, capable de sucer les algues qui colonisent les rochers ou le bois mort et d'ingérer toutes sortes de matériaux (vase, débris végétaux...). Il vit en solitaire ou en groupes de quelques individus.

Son aire de répartition s'étend de la Guyana au nord-ouest du Brésil.

Pêche

Assez rare en mer et peu mobile, le goret n'est pas un poisson recherché par les pêcheurs professionnels. Il est capturé accessoirement au filet maillant, surtout entre février et mai lorsque les eaux du littoral sont fortement dessalées. Les prises sont parfois rejetées à la mer et les débarquements restent limités, de l'ordre de 500 kg par an. Rarement proposé sur le marché, le goret est présenté sur les étals frais et entier.



La cuirasse protectrice qui recouvre le corps des goret est formée de plaques osseuses imbriquées, produites conjointement par le derme et l'épiderme. Elles portent de minuscules épines appelées « odontodes », formées d'une base osseuse recouverte d'émail : elles sont homologues des écailles placoides des Sélaciens (cf. encadré p. 36). Cette armure assure la protection passive des individus mais ralentit leurs déplacements en raison de sa rigidité.

Ses mœurs placides et son mode d'alimentation (il nettoie vitres et décors) intéressent les aquariophiles, d'autant que l'espèce résiste aux milieux faiblement oxygénés.

Cuisine pays

Malgré son aspect terne et curieux, le goret est assez apprécié en Guyane. Après l'avoir échaudé pour gratter sa peau, on peut le préparer au curry, au lait de coco ou en pimentade.

Sachons les distinguer...

Les espèces *Hypostomus ventromaculatus* Boeseman, 1968 et *Hypostomus cf. ventromaculatus* Boeseman, 1968 sont deux autres Loricariidés susceptibles d'être rencontrés en eau saumâtre.

Leur haut degré de ressemblance et leur aire de répartition en Guyane, qui semble située de part et d'autre du fleuve Sinnamary (respectivement à l'ouest et à l'est), laissent penser qu'un processus de spéciation géographique pourrait être à l'origine des différences observées.



Placée en position ventrale, la bouche du goret est développée en un organe suceur typique des Loricariidés. La ventouse buccale comporte deux lèvres charnues formant un rebord (a) autour de l'orifice de petite taille. Les mâchoires sont faibles et ne portent que des dents minuscules (b).

Le goret est potentiellement le plus grand de ces poissons-chats cuirassés, qui restent difficiles à distinguer les uns des autres. On identifie les espèces grâce au nombre de plaques osseuses entre les deux nageoires dorsales, d'une part, entre la seconde nageoire

dorsale et la caudale, d'autre part. Le goret en possède respectivement deux et quatre dans ces intervalles. Chez les deux autres espèces, on en compte respectivement une et deux (ou trois), car le pédoncule caudal est moins allongé (et aussi plus épais).

POUR EN SAVOIR PLUS...

La respiration accessoire des goretts

Chez les poissons, l'oxygène dissous dans l'eau est absorbé par l'intermédiaire des branchies, organe spécialisé de la respiration aquatique. Elles doivent en permanence être ventilées de manière à maintenir une concentration suffisante en oxygène de l'eau dans laquelle elles baignent. Certaines espèces ont cependant développé des modifications anatomiques originales de leur système respiratoire. Les goretts (Loricariidés) montrent ainsi certaines adaptations aux milieux appauvris en oxygène. Les ouvertures branchiales,

réduites à deux orifices de quelques millimètres de diamètre, permettent de stocker un volume d'eau relativement important dans la cavité branchiale. Le poisson peut donc se maintenir fixé par sa ventouse buccale et aspirer de l'eau de manière discontinue.

Les goretts présentent aussi un autre mode de respiration remarquable : ils sont capables d'utiliser leur tube digestif comme organe respiratoire accessoire. Lorsque leur environnement devient trop pauvre en oxygène, ils viennent en surface,

sortent rapidement la bouche de l'eau et ingèrent une certaine quantité d'air. Cet air atmosphérique passe alors dans l'estomac où les gaz sont absorbés. Après épuisement de l'oxygène, l'air est rejeté par la bouche sous forme de bulles alors que l'animal reste sous l'eau. Immédiatement après, il reprend un nouveau « bol d'air » pour une apnée de plusieurs minutes. Ces adaptations en font un poisson très résistant à la captivité, d'autant qu'il se déplace peu.

Poisson-trompette

Fistularia tabacaria
Linnaeus, 1758

Famille des *Fistulariidae* • Ordre des *Syngnathiformes*

Nom officiel : Poisson-trompette • Brésil : Agulhão-trombeta



Taille maximale : 150 cm • Taille commune : 80 cm (0,7 kg)

Comment le reconnaître ?

Ce curieux poisson présente un profil tout en longueur : le museau, le corps et le filament médian de la queue sont considérablement allongés, donnant au poisson-trompette une allure de tube effilé et légèrement aplati (le genre *Fistularia* vient du latin *fistula* « tube, tuyau »). Les nageoires dorsale et anale se situent très en arrière. Le corps dépourvu d'écaillles prend une teinte rouge-brun sur le dos, orné de points bleutés (qui s'atténuent après la mort de l'animal). Le ventre est plus pâle.

Où le rencontrer ?

Le poisson-trompette fréquente la partie externe du plateau continental guyanais et le bord du talus, à partir d'une cinquantaine de mètres de profondeur et jusqu'à 200 mètres. Il évolue lentement, solitaire, dans les zones rocheuses isolées et les fonds de sable alentour.

C'est un prédateur qui chasse de petits poissons et divers crustacés jusque dans leur refuge ; parfois comparé à une pipette, son long museau se révèle bien adapté pour s'introduire dans les anfractuosités étroites, voire entre les branches des coraux.

L'espèce habite l'Atlantique est et ouest, souvent près du littoral. Elle est présente du Canada au sud du Brésil le long de la façade occidentale, mais reste assez rare en Guyane.

Pêche

Les captures de poissons-trompettes sont exceptionnelles en Guyane, les crevettiers prennent de temps à autre un individu isolé. Bien que la chair soit comestible, les marins rejettent ces poissons à la mer.

Sachons les distinguer...

La présence en Guyane d'une seconde espèce de poisson-trompette est soupçonnée depuis peu. Il s'agit de *Fistularia petimba* Lacepède, 1803, moins répandue et ressemblant de près à l'espèce précédente. Des caractères discrets les séparent : chez *Fistularia petimba*, le museau porte de chaque côté une crête épineuse et la région dorsale est uniformément rouge (sans trace de points bleus). Le filament de la nageoire caudale peut par ailleurs être court.



Typique des *Syngnathiformes* (du grec *sun* « avec » et *gnathos* « mâchoire »), le museau tubulaire est démesuré. Il se termine par une petite bouche munie de courtes dents pointues. La forme de la tête évoque vaguement une trompette, d'où le nom du poisson qui semble aussi capable d'émettre des grognements...

Porc-épic

Chilomycterus antillarum
Jordan & Rutter, 1897

Famille des Diodontidés • Ordre des Tétrodontiformes

Nom officiel : Porc-épic • Brésil : Baiacu-de-espinho • Surinam : Kogelvisser



Taille maximale : 30 cm • Taille commune : 20 cm

Comment le reconnaître ?

Le porc-épic présente un aspect singulier, typique de la famille des Diodontidés : le corps est couvert d'écailles transformées en épines non venimeuses, courtes et massives, dont deux paires plus fortes sur le front. Comme son voisin le compère (ou gros-ventre, famille des Tétrodontidés), il est capable de se gonfler d'eau ou d'air en cas de danger, ses piquants se retrouvant alors mécaniquement dressés. Des taches noires rondes se démarquent au-dessus et derrière les nageoires pectorales, ainsi qu'à la base de la dorsale. Le ventre blanchâtre est orné de filaments jaunes.

Où le rencontrer ?

Le porc-épic vit plutôt autour des affleurements rocheux du large, il apprécie notamment le relief accidenté des récifs coralliens fossiles (cf. encadré p. 99). Il est plus commun entre 40 et 60 m de profondeur mais on le rencontre parfois plus à la côte, dès 20-30 m, et jusqu'à 70 mètres.

Il nage avec élégance entre les rochers en agitant simultanément ses nageoires dorsale et anale. Ses larges pectorales lui donnent une grande habileté pour ses petits déplacements, l'autorisant même à reculer. Lorsqu'il se sent menacé, il peut tenter de fuir pour se réfugier dans une anfractuosité en battant rapidement de la queue, ou choisir de faire face en se gonflant comme un ballon. Une partie spécifique de l'estomac lui permet en effet d'accumuler une grande quantité d'eau et d'augmenter ainsi brusquement son volume, exposant ses épines à la manière d'un porc-épic.

Incapable de poursuivre des animaux rapides, ce poisson se nourrit de coquillages qu'il trouve dans le sable ou fixés aux rochers. À la manière d'un large bec, la dentition des Diodontidés

(du grec *dis* « deux » et *odontos* « dent ») se compose de deux incisives épaisses, chacune soudée à une mâchoire, capables de briser les coquilles des gastéropodes.

L'espèce est présente du sud des États-Unis au Brésil en faibles densités.

Pêche

La chair des porcs-épics est considérée toxique et impropre à la consommation. Les individus capturés par les crevettiers lorsqu'ils chalutent à proximité des zones rocheuses sont donc rejetés à la mer.

Sachons les distinguer

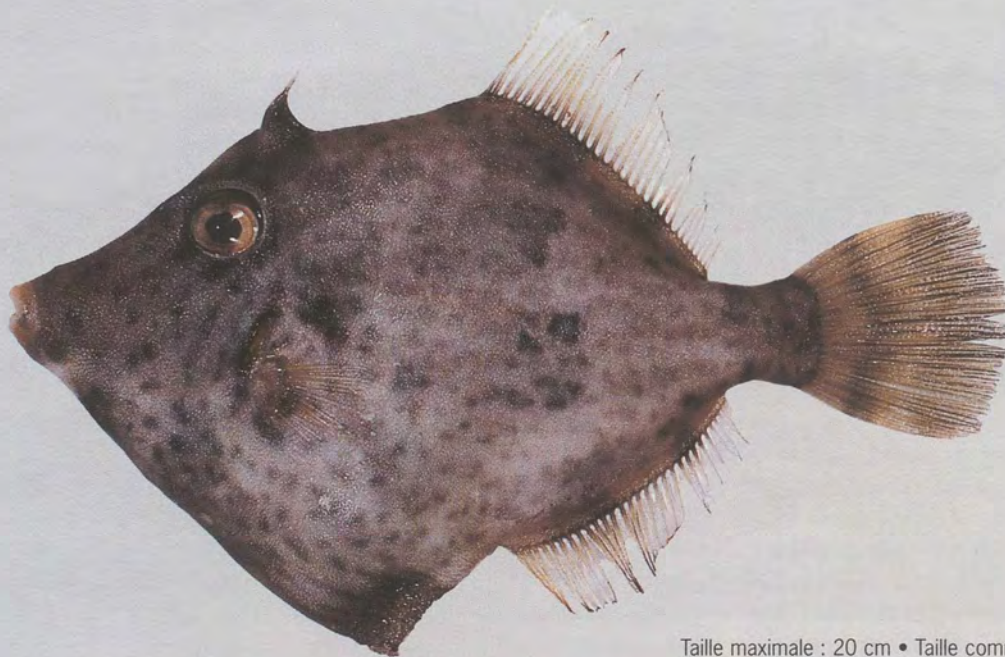
Le porc-épic boubou *Diodon hystrix* Linnaeus, 1758, que l'on observe dans toutes les mers chaudes du globe, a été signalé en Guyane près des côtes mais sa présence semble exceptionnelle. Cette espèce de grande taille (90 cm maximum) porte de longues épines érectiles et acérées, beaucoup plus effilées que chez le porc-épic. Les poissons peuvent être utilisés comme ornement une fois gonflés d'air et séchés.

Bourse fil

Monacanthus setifer
Bennett, 1831

Famille des Monacanthidés • Ordre des Tétrodontiformes

Nom officiel : Bourse fil • Brésil : Peixe-porco



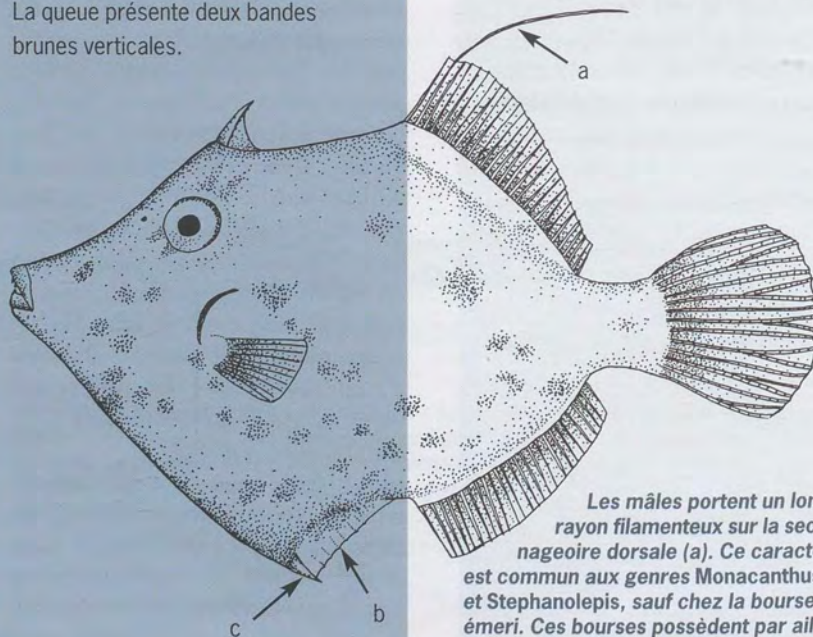
Taille maximale : 20 cm • Taille commune : 12 cm

Comment la reconnaître ?

Ce petit poisson original a le corps fortement comprimé et porte au-dessus de l'œil une épine dentelée et érectile (le genre *Monacanthus* vient du grec *monos* « unique » et *akantha* « épine »). Une seconde épine, courte et bien plus forte, se situe typiquement à l'angle du ventre ; elle est en fait formée de grandes écailles modifiées, étroitement jointives. Les autres écailles se discernent mal, elles possèdent de minuscules aspérités qui donnent à la peau une texture rugueuse, comparable à celle des requins. Le museau pointu se termine par une bouche ovale, munie de six incisives aiguës sur chaque mâchoire (cf. fiche 65.2).

Les nageoires sont aussi particulières chez les Monacanthidés : la caudale branchue semble articulée, la dorsale est placée très en arrière et porte un long rayon effilé chez les mâles. Les nageoires pelviennes manquent.

Bien que la coloration varie en fonction de l'environnement, le corps est en général orné de taches brunes irrégulières et de points sombres, notamment sur les joues et la gorge. La queue présente deux bandes brunes verticales.



Où la rencontrer ?

La bourse fil affectionne les fonds de sable et les zones rocheuses dans les eaux proprement marines de Guyane, entre 30 et 70 m de profondeur. Les jeunes sont pélagiques ; ils vivent habituellement en surface, camouflés sous des algues et objets flottants.

Les mâles portent un long rayon filamenteux sur la seconde nageoire dorsale (a). Ce caractère est commun aux genres *Monacanthus* et *Stephanolepis*, sauf chez la bourse émeri. Ces bourses possèdent par ailleurs une sorte de crête charnue (b) en arrière de l'épine ventrale (c).

Les adultes sont doués d'une remarquable faculté de mimétisme. D'un naturel tranquille, et confiants dans leur camouflage, ils évoluent lentement entre les gorgones, les algues, généralement en solitaire ou en petits groupes. Ce poisson aux mœurs timides est un nageur peu vigoureux, basant son alimentation sur toutes les formes de vie benthique incapables de s'enfuir. Ses dents tranchantes et résistantes peuvent découper des plantes ou briser les carapaces des crustacés ainsi que les protections d'autres invertébrés (éponges, bryozoaires...). Présente en faible abondance en Guyane, la bourse fil se rencontre des États-Unis au sud du Brésil et dans les océans Indien et Pacifique. Des individus sont capturés de temps à autre par les crevettiers. L'espèce peut également se pêcher à la nasse.

Sachons les distinguer...

À première vue, la bourse fil est indiscernable de la bourse *Stephanolepis hispidus* (Linnaeus, 1766), tant du point de vue de la forme que de la coloration. Elles peuvent toutefois être identifiées grâce à une observation minutieuse des nageoires dorsale et anale et des branchiospines, la bourse fil en portant le plus petit nombre. La bourse émeri *Monacanthus ciliatus* (Mitchill, 1818) présente un profil losangique moins marqué que les deux espèces précédentes car le front est nettement concave et le ventre proéminent. Elle porte quatre épines incurvées à la base de la queue, plus fortes chez les mâles. Les teintes verdâtres à brunâtres du corps changent quelque peu en fonction de l'habitat, mais plusieurs bandes sombres longitudinales restent souvent visibles. Le ventre peut prendre une coloration jaune, moins vive chez les femelles.

L'aspect général de la bourse *Stephanolepis hispidus* (de sexe mâle sur ce cliché) permet difficilement de la distinguer de la bourse fil. On peut toutefois noter chez cette espèce l'absence de points sombres sur la tête et la gorge. L'épine dorsale est souvent plus longue.



Les balistes, des espèces voisines

Proches des bourses par leur morphologie et leur mode de vie, les balistes fréquentent les eaux claires du plateau continental guyanais. Ils se déplacent élégamment par des mouvements des nageoires dorsale et anale, utilisant leur queue en cas de fuite. Ils agrémentent les aquariums tropicaux mais sont aussi recherchés pour leur chair excellente. Les Balistidés sont armés de trois épines dorsales érectiles, pourvues d'un mécanisme de blocage en position dressée. Protégée par de larges écailles, leur peau épaisse ressemble à du cuir. Les mâchoires et les incisives, plus puissantes que celles des Monacanthidés, parviennent à broyer les coquillages et toutes sortes d'invertébrés benthiques (crustacés, oursins...). Trois espèces identifiées en Guyane sont aisément reconnaissables à leur coloration. Teinté de jaune sur le ventre, zébré de lignes bleues sur la tête et les nageoires, le baliste royal *Balistes vetula* Linnaeus, 1758 vit en solitaire ou en petits groupes dans les zones rocheuses du large. Il dépasse le

pois de 5 kg (50 cm). Bien qu'il soit difficile à capturer (principalement à la nasse ou à la ligne), le niveau d'exploitation actuel présente à l'échelle mondiale une menace pour la survie de l'espèce, par ailleurs très prisée par les aquariophiles.

Le baliste cabri *Balistes carolinensis* Gmelin, 1789, qui atteint une taille comparable, présente une teinte plus terne. Plutôt solitaire dans l'Atlantique ouest, où il semble préférer les endroits accidentés, il peut former des bancs immenses en pleine eau le long des côtes africaines et en Méditerranée. Son aire de distribution paraît s'étendre aux zones tempérées. On le pêche à l'aide d'engins variés (ligne, nasse, chalut à crevettes...).

La troisième espèce de baliste appartient à un genre pélagique et grégaire. Il s'agit de *Canthidermis maculatus* (Bloch, 1786), une espèce présente dans tous les océans chauds du monde et caractérisée par sa coloration bleu-noir, tachetée de blanc chez les jeunes individus. Elle est capturée exceptionnellement au chalut de fond lorsqu'elle vient rechercher des coquillages ou des crustacés.



Baliste cabri

Trois bandes sombres diffuses se démarquent sur la teinte grise uniforme du baliste cabri. Les pointes de la nageoire caudale sont souvent effilées. Au nombre de huit par mâchoire, les incisives des balistes sont épaisses et pointues.

Bourse

Aluterus heudelotii
Hollard, 1855

Famille des Monacanthidés • Ordre des Tétrodontiformes

Nom officiel : Bourse • Brésil : Peixe-porco



Taille maximale : 45 cm • Taille commune : 25 cm (0,3 kg)

Comment la reconnaître ?

Avec sa coloration beige ornée de points bleus, la bourse présente un profil surprenant : le corps fortement comprimé et l'œil situé bien en arrière de la petite bouche terminale distinguent singulièrement ce poisson, dont la gorge semble gonflée. Une épine érectile, capable de se bloquer une fois dressée, arme le front juste au-dessus de l'œil ; elle est typique des Monacanthidés (du grec *monos* « unique » et *akantha* « épine »). Très particulière, la nageoire caudale semble branchue et articulée dans cette famille. Les pelviennes manquent. La peau a l'aspect du papier de verre, les minuscules écailles formant des aspérités. Les ouvertures branchiales se limitent à une fente étroite placée à l'aisselle des nageoires pectorales.



Bourse loulou

Où la rencontrer ?

La bourse ne tolère pas la turbidité de la frange côtière et vit dans les eaux claires du plateau continental et du talus : elle peuple en faibles densités les fonds sablo-vaseux à partir de 40 m de profondeur. Moins familière des habitats coralliens que d'autres Monacanthidés, elle peut néanmoins évoluer à proximité des affleurements rocheux, généralement en solitaire. Les jeunes passent le début de leur vie en surface, camouflés sous des objets flottants, et dérivant au gré des courants.

Armé d'incisives coupantes, cet animal indolent broute la surface des rochers ou des sédiments, se nourrissant d'invertébrés (éponges...), d'algues et de plantes.

Présente de part et d'autre de l'Atlantique, l'espèce fréquente une large portion de sa façade occidentale, des États-Unis à l'Argentine.

Pêche

Peu commune en Guyane, la bourse est parfois capturée par les crevettiers, notamment la nuit lorsqu'ils ciblent les grosses crevettes vers 40-60 m de profondeur. Bien que sa chair soit comestible et sa taille intéressante, l'espèce n'est pas consommée.

Sachons les distinguer...

Le genre *Aluterus* est représenté par deux autres espèces rares en Guyane, la bourse loulou *Aluterus monoceros* (Linnaeus, 1758) et la bourse orange *Aluterus schoepfii* (Walbaum, 1792), dont le corps est ponctué d'innombrables petites taches orange.

La bourse loulou est potentiellement la plus grande des espèces de Monacanthidés en Guyane (76 cm). Plus côtière que les deux autres espèces du genre, elle vit entre 30 et 60 m de profondeur.

Les genres *Monacanthus* et *Stephanolepis* se distinguent aisément par la présence d'une forte épine ventrale et la taille des individus, inférieure à 12 cm en général.



La dentition de la bourse se compose de six paires d'incisives longues et pointues (plus une rangée interne sur la mâchoire supérieure).

Coffre-taureau

Acanthostracion quadricornis
(Linnaeus, 1758)

Famille des Ostraciidés • Ordre des Tétrodontiformes

Nom officiel : Coffre-taureau • Brésil : Baiacu-de-chifre • Surinam : Kogelvissen

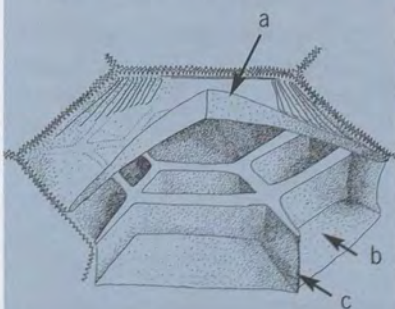


Taille maximale : 55 cm
Taille commune : 20 cm

Comment le reconnaître ?

Ce curieux poisson a de quoi surprendre : son corps est maintenu par une sorte de carapace rigide, de section triangulaire et composée de plaques osseuses hexagonales soudées entre elles. Son nom scientifique *Acanthostracion quadricornis* vient, d'une part, du grec *akantha* « épine », *ostrakon* « coquille » et, d'autre part, du latin *quattuor* « quatre » et *cornus* « corne », littéralement « coquille épineuse à quatre cornes ». Il évoque ainsi une seconde particularité : deux épines frontales sont pointées vers l'avant comme les cornes d'un taureau, tandis que deux autres épines ventrales sont dirigées vers l'arrière.

Plusieurs lignes bleues zèbrent la tête d'une manière caractéristique, tandis que des points bleus se détachent sur les plaques marron-vert.



Où le rencontrer ?

Le coffre-taureau habite les zones rocheuses et leur voisinage (fonds de sable, de débris de coquillages) au large des côtes guyanaises, entre 35 et 70 m de profondeur. Il évolue en solitaire ou accompagné de quelques congénères.

Fort de sa carapace protectrice et confiant dans sa capacité de camouflage - la coloration peut varier légèrement suivant le fond - il se déplace tranquillement en agitant ses petites nageoires dorsale et anale. Les mouvements des pectorales contribuent à ventiler ses branchies (son armure étant indéformable).

Comme les autres Ostraciidés, en cas de danger, la peau du coffre-taureau peut sécréter un poison potentiellement mortel pour les petits poissons alentour et pour lui-même. Cette parade ne dissuadant pas toujours les gros prédateurs (requins, mérus...), sa large queue lui permet de fuir rapidement la menace.

Le corps des Ostraciidés est protégé par une cuirasse rigide composée de plaques osseuses étroitement jointives. Ces écailles très dérivées (appelées scutes) ont la forme de polygones et une structure à deux niveaux : les deux plaques minéralisées (a) et (b) sont solidarisées par un système de murailles (c). L'ensemble forme un coffre indéformable. Il possède des ouvertures au niveau des nageoires, des branchies, de l'anus, des yeux et de la petite bouche terminale.

Il s'alimente pendant la journée d'organismes fixés ou peu actifs, tels que plantes, gorgones, anémones, éponges et même petits crabes, qu'il découpe de ses dents pointues.

Il est commun en Guyane comme dans une large zone tropicale, entre les États-Unis et le sud du Brésil.

Pêche

Réputé pour sa chair dans de nombreuses régions où il fréquente les récifs littoraux, le coffre-taureau se pêche habituellement à la nasse ou au filet. Il n'est pas estimé en Guyane où les individus capturés par les chaluts des crevettiers sont rejetés à la mer.

La préparation courante, qui consiste à le faire griller entier afin de décoller facilement la carapace, permet d'éviter des intoxications car la chair est rarement contaminée.

C'est aussi un poisson prisé en aquariophilie, bien qu'il reste potentiellement dangereux pour les autres espèces.

Sachons les distinguer

Le coffre à cornes *Lactophrys trigonus* (Linnaeus, 1758) se reconnaît aisément à son corps tacheté de blanc et l'absence d'épines sur le front. Il est rare en Guyane.

Gros-ventre à bandes

Colomesus psittacus
(Bloch & Schneider, 1801)

Famille des Tétrodontidés • Ordre des Tétrodontiformes

Nom officiel : Compère à bandes • Brésil : Baiacu • Surinam : Bosrokoman



Taille maximale : 30 cm
Taille commune : 25 cm

Comment le reconnaître ?

Le gros-ventre à bandes tient son nom de sa faculté de gonfler comme une outre lorsqu'il se sent menacé, grâce à un appendice spécialisé de l'estomac. Les fines épines qui tapissent la peau lisse sont alors bien apparentes.

Une lèvre charnue recouvre la petite bouche terminale et cache deux plaques d'incisives épaisses, formant un bec (comme l'évoque le nom scientifique, du grec *psittakos* « perroquet »).

Les nageoires sont larges et arrondies, les pelviennes manquent. La région dorsale, de teinte vert-jaune, est rayée de 6 à 8 bandes verticales sombres, qui s'estompent avec l'âge.



Où le rencontrer ?

Typiques des eaux saumâtres et turbides, les gros-ventres à bandes s'observent sans difficulté dans les rivières côtières et sur le littoral de Guyane, le long des plages, près des berges rocheuses, entre les piliers des appontements, etc. Ils y décrochent des coquillages et des crustacés (balanes) que leurs mâchoires puissantes parviennent à broyer.

Ces poissons euryhalins peuvent s'aventurer jusque sur les fonds meubles par 50 m de profondeur. Appréciant peu la compagnie d'autres congénères, ils vivent solitaires ou par deux ou trois.

Lors de ses déplacements, le gros-ventre à bandes agite nonchalamment ses nageoires dorsale et anale ; les pectorales permettent des mouvements latéraux et verticaux. Il utilise sa nageoire caudale comme simple gouvernail ou pour fuir précipitamment un éventuel danger.

La répartition géographique de l'espèce se limite à la façade nord de l'Amérique du Sud, entre l'Orénoque et l'Amazone.

En cas de danger, les Tétrodontidés peuvent avaler une grande quantité d'eau (ou d'air si on les sort de l'eau) et augmenter considérablement leur volume corporel. Ce stratagème décourage bon nombre de prédateurs. Sur ce cliché, la dentition robuste qui caractérise cette famille est bien visible.

Pêche

Comme les autres Tétrodontidés, la chair du gros-ventre à bandes n'est pas toxique en elle-même, mais les viscères (le foie notamment) contiennent un poison violent, la tétrodontoxine, résistante à la chaleur et donc à la cuisson. Les poissons peuvent être consommés s'ils sont éviscérés avec précaution mais peu d'amateurs prennent ce risque...

L'espèce est considérée comme une gêne par les pêcheurs de Guyane, qui la capturent régulièrement et la rejettent à la mer. Ce carnassier vorace mord volontiers à l'hameçon et attaque même directement le fil de la ligne, qu'il coupe facilement avec ses incisives. Pris au filet maillant, il enfle et les pêcheurs le libèrent souvent après lui avoir légèrement percé le ventre pour le « dégonfler ».

Sachons les distinguer...

La coloration du gros-ventre à bandes suffit à le différencier aisément des autres espèces de « poissons-ballons », qui ne fréquentent d'ailleurs pas la zone côtière guyanaise à l'exception du gros-ventre tacheté.

Gros-ventre lisse

Lagocephalus laevigatus
(Linnaeus, 1766)

Famille des Tétrodontidés • Ordre des Tétrodontiformes

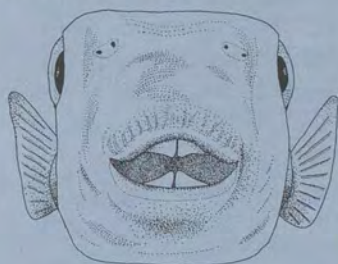
Nom officiel : Compère lisse • Brésil : Baiacu-arara • Surinam : Kogelviszen



Taille maximale : 100 cm (4,9 kg) • Taille commune : 35 cm (1 kg)

Comment le reconnaître ?

Cette espèce atteint une taille imposante pour un poisson de l'ordre des Tétrodontiformes. Le museau assez comprimé se termine par une petite bouche armée d'incisives, ce qui lui confère une ressemblance avec la tête d'un lapin (le nom de genre *Lagocephalus* vient du grec *lagôs* « lièvre » et *kephalê* « tête »). Une légère carène ventrale, qui s'étend du menton à la base de la queue, marque une rupture de coloration entre le ventre blanc et les flancs argentés ou jaunes. La région dorsale est plus sombre, d'un brun verdâtre. La nageoire caudale échancrée possède des extrémités blanches. Le corps est nu, sauf le ventre pourvu de petites épines.



La dentition des Tétrodontidés (du grec *tettara* « quatre » et *odontos* « dent ») comprend deux blocs de dents soudées sur chaque mâchoire : ils forment un bec puissant et tranchant capable de briser coquilles et carapaces.

Où le rencontrer ?

Le gros-ventre lisse habite tout le plateau continental de Guyane et pénètre même en estuaire, bien qu'il soit plus commun au-delà de 20-30 m de profondeur. Il vit habituellement en solitaire ou en petits groupes au-dessus des fonds de sable ou entre les pierres des affleurements rocheux, mais des bancs de quelques dizaines d'individus s'aventurent aussi en pleine eau, en bordure du plateau.

À l'instar des autres espèces de sa famille, c'est un poisson placide qui se déplace tranquillement en agitant en même temps ses nageoires dorsale et anale. Il se montre capable de pivoter sur place, verticalement ou horizontalement, et même de reculer grâce aux mouvements de ses nageoires pectorales. Cette agilité se montre efficace pour rechercher des coquillages ou de petites proies sur le fond. Il peut attaquer des crustacés et des poissons ou s'enfuir avec vivacité en battant brusquement de la queue.

Le gros-ventre lisse n'adopte cependant pas toujours un comportement de fuite précipitée face à un prédateur : en avalant rapidement une grande quantité d'eau, il peut se gonfler comme un ballon et paraître beaucoup plus gros. C'est cette faculté qui vaut aux Tétrodontidés le surnom de « gros-ventres » en Guyane, ou encore de « poissons-ballons » ou « poissons-globes ».

Le gros-ventre lisse fréquente la zone tropicale des deux côtés de l'Atlan-

tique. Il est présent sur la façade américaine des États-Unis au sud du Brésil.

Pêche

Le gros-ventre lisse est apprécié dans certaines régions bien qu'il soit potentiellement toxique. Le poison paralysant contenu dans les viscères et la peau peut en effet se retrouver dans les chairs si le poisson n'est pas nettoyé et pelé avec précaution. Aucun cas d'intoxication n'a cependant été relevé dans les pays voisins où l'espèce est consommée (Venezuela, Brésil). En Guyane, où elle est peu abondante, elle concerne peu le monde de la pêche ; seuls quelques sujets isolés se prennent accessoirement au chalut à crevettes ou à la ligne, et sont rejetés.

Sachons les distinguer...

D'autres gros-ventres du genre *Sphoeroides* évoluent également dans les eaux claires du plateau. Ils ressemblent superficiellement au gros-ventre lisse mais l'ensemble des caractères visuels décrits ci-dessus permet généralement de l'identifier.

Un critère plus technique lève par ailleurs toute incertitude : les nageoires dorsale et anale du gros-ventre lisse comptent respectivement au moins 13 et 12 rayons mous contre 9 et 7 au maximum dans le genre *Sphoeroides*.

Gros-ventre tacheté

Sphoeroides testudineus
(Linnaeus, 1758)

Famille des Tétrodontidés • Ordre des Tétrodontiformes

Nom officiel : Compère corotuche • Brésil : Baiacu-mirim • Surinam : Kogelvissen



Taille maximale : 39 cm (0,5 kg) • Taille commune : 20 cm (0,15 kg)

Comment le reconnaître ?

Le gros-ventre tacheté appartient à l'ordre des « poissons-ballons », que la faculté de se gonfler d'eau ou d'air (cf. p. 204) protège de certains prédateurs (comme l'évoque l'étymologie grecque du genre *Sphoeroides*, « en forme de sphère »).

Le corps est couvert de fines épines qui le rendent granuleux au toucher. Il est tacheté de motifs géométriques irréguliers ; leur coloration brune tranche avec la teinte claire des flancs et les fait vaguement ressembler à des écailles de tortue. Ornée de cette « carapace » de couleurs, l'espèce se distingue sans difficulté des autres Tétrodontidés (*testudineus* vient du terme latin *testum*, littéralement « pot de terre » et par extension « écaille, carapace »).

Les nageoires sont larges et arrondies, les pelviennes font défaut.

Où le rencontrer ?

Le gros-ventre tacheté se rencontre habituellement le long des mangroves et dans les estuaires de Guyane (où il est cependant moins abondant que le gros-ventre à bandes). Sa présence est exceptionnelle entre 20 et 60 m de profondeur. Il évolue le plus souvent en solitaire mais de grands bancs ont déjà été observés.

Ce poisson affectionne les fonds vaseux ou sablo-vaseux, sur lesquels il recherche de petits animaux fouisseurs (coquillages et crustacés). Sa dentition puissante lui permet de broyer coquilles et carapaces, mais aussi de gratter la surface des rochers. Pour se déplacer, il agite comme des éventails ses nageoires dorsale et anale, utilisant sa queue comme gouvernail, tandis que ses larges pectorales l'aident à tourner sur place. Effrayé, il tente de fuir ou de se camoufler sous la vase, mais il peut faire face à des prédateurs en se gonflant brusquement d'eau.

Son aire de distribution s'étend de la pointe de la Floride (États-Unis) au sud du Brésil.

Pêche

Lorsque ce gros-ventre n'est pas éviscéré avec suffisamment de précaution, sa chair devient toxique en raison d'un poison particulièrement violent contenu dans les viscères (foie et organes sexuels notamment). Il n'est donc jamais consommé et sert même parfois à empoisonner des animaux indésirables ou à éloigner les fourmis.

Les pêcheurs à la ligne préfèrent éviter les zones où l'espèce est présente en

trop forte densité car ces poissons mordent volontiers et peuvent sectionner un fil de nylon avec leurs incisives.

Le gros-ventre tacheté se prend aussi à la barrière chinoise dans l'estuaire de la rivière de Cayenne ou, plus rarement, dans les chaluts des crevettiers.

Sachons les distinguer...

Par son aspect tacheté, cette espèce diffère nettement des quatre autres gros-ventres du genre *Sphoeroides*, proprement marins et capturés de temps à autre par les crevettiers.

Le compère *Sphoeroides dorsalis* Longley, 1934 a la particularité de porter une paire de petits lambeaux de peau au-dessus des nageoires pectorales. Seule la tête est couverte de petits piquants, à l'exception des joues. Le corps est brun rougeâtre dans la région dorsale, jaunâtre à blanc sur le ventre. La nageoire caudale est bordée de noir à sa base et à son extrémité, comme chez le compère collier *Sphoeroides spengleri* (Bloch, 1785). Cette espèce doit son nom à la ligne de 11 à 14 taches noires et rondes qui s'étend de la bouche à la queue, juste au-dessus du ventre. Elle possède sur les flancs de nombreuses expansions charnues colorées.

Plus familière des grandes profondeurs (jusqu'à 500 m), l'espèce *Sphoeroides pachygaster* (Müller & Troschel, 1848) se singularise quant à elle par l'absence d'épine sur la totalité du corps.

Le compère *Sphoeroides tyleri* Shipp, 1972 atteint communément 10 cm de long ; il est rare en Guyane.

Cinq recettes créoles

Blaff d'acoupa

Préparation : 1 h dont 50 minutes pour la marinade • Cuisson : 20 minutes

1. Portez l'eau à ébullition.
2. Ajoutez le céleri, les clous de girofle, le bois d'Inde, le thym, le basilic, l'ail écrasé et l'oignon pelé entier. Portez de nouveau à ébullition et ajoutez le poisson.
3. Couvrez et laissez bouillir 20 minutes à feu doux.
4. Ajoutez le piment entier pour parfumer le court-bouillon. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 kg d'acoupa mariné
- 4 branches de céleri pays
- 1 grande branche de thym
- 3 branches de basilic
- 1 pied de ciboulette
- 3 gousses d'ail
- 1 oignon
- 1 piment doux
- 4 clous de girofle
- 4 graines ou 3 feuilles de bois d'Inde
- 1,5 l d'eau



Marinade de machoiran (pour pimentade)

Préparation : 30 minutes • Macération : 20 minutes

1. Échaudez le poisson et grattez soigneusement la peau à l'aide d'un couteau pour retirer le mucus.
2. Lavez généreusement le poisson à l'eau et frottez-le avec un citron coupé en gros quartiers. Conservez le citron pressé dans un grand saladier.
3. Couper le poisson en gros morceaux que vous disposerez dans le saladier. Ajouter le jus d'un citron, sa pulpe et son zeste et couvrez d'eau. Laissez baigner le temps de préparer la marinade.

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 kg de machoiran entier ou en larges darnes
- 3 gros citrons jaunes
- 4 gousses d'ail
- 1 petit piment
- 1 cuill. à café de sel



4. Préparez la marinade : dans un autre saladier, pressez le dernier citron, ajoutez l'ail écrasé, le piment écrasé et le sel.
5. Ajoutez le poisson, remuez et laissez macérer 20 minutes.

Les conseils du chef ! Si la marinade est destinée à la préparation d'un blaff, salez-la davantage et ajoutez-y un citron. L'eau de manioc parfume et blanchit avantageusement le poisson : rincez le poisson à l'eau de manioc avant l'échaudage et ajoutez-en également dans le bain de lavage avant la macération.

Pimentade de machoiran jaune

Préparation : 1 h 10 dont 50 minutes pour la marinade • Cuisson : 35 minutes

1. Dans une marmite, versez l'huile d'olive et faites roussir sur feu vif l'oignon et les tomates découpés en rondelle, l'ail écrasé et le concentré de tomate. Mouillez avec un demi-verre d'eau jusqu'à obtenir une pâte.
2. Ajoutez le poisson mariné et son jus, le thym, le persil, le basilic et salez. Allongez avec un verre d'eau et portez à ébullition.
3. Couvrez et laissez mijoter 30 minutes à feu doux.
4. Ajoutez le piment entier et laissez cuire 5 minutes. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement si besoin.

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 kg de machoiran découpé en larges darnes (et de préférence mariné)
- 1 cuill. à soupe d'huile d'olive
- 2 grosses tomates fraîches
- 2 cuill. à café de concentré de tomate
- 1/2 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 grande branche de thym
- 3 branches de persil
- 3 branches de basilic
- 1 piment
- 1 verre d'eau 1/2
- sel



Les conseils du chef ! Servez-vous de roucou pour colorer et relever votre pimentade : avant de faire revenir l'oignon et les tomates, versez 4 cuillères à soupe de jus de roucou dans la marmite et faites bouillir jusqu'à évaporation totale. Et si vous préparer un poisson à écailles, diminuez légèrement le temps de cuisson !



Poisson boucané

Marinade : plusieurs heures de macération • Cuisson : 2 h environ

1. Plusieurs heures à l'avance, nettoyez soigneusement le poisson (si vous préparez un poisson-limon, échaudez-le, grattez-le et lavez-le au jus de citron). Coupez-le en deux morceaux que vous ciselez dans leur largeur.
2. Préparez la marinade : dans un saladier, pressez les citrons, ajoutez l'ail et le piment écrasés puis salez. Ajoutez le poisson et laissez macérer plusieurs heures.
3. Allumez un feu de bois ou de charbon.
4. Quand le feu a bien pris, badigeonnez le poisson à l'huile et placez-le sur une grille au-dessus. Prenez soin d'éteindre les flammes et jetez de la bourre de noix de coco, du pain détrempé, de l'herbe grasse ou de la canne à sucre pressée pour produire de la fumée.
5. Fermez le four ou couvrez de feuilles (bananier, etc.). Retournez le poisson jusqu'à lui donner une belle couleur dorée (1 h 30 à 2 h), en surveillant les flammes.

Ingrédients
pour 4 personnes :

- poisson entier d'1,5 kg
- 2 cuill. à soupe d'huile d'olive
- marinade : 2 gros citrons jaunes, 3 gousses d'ail, 1 gros piment, 1 cuill. à café de sel
- nécessaire pour l'entretien du feu et de la fumée (bourre sèche de noix de coco, canne à sucre pressée ou pain dur)



6. Servez accompagné d'une sauce chien et d'une salade de légumes, ou préparez le poisson boucané en pimentade.

Poisson salé

Préparation : 40 minutes • Séchage : 3 jours

1. Retirez la tête et la queue du poisson. Ouvrez-le en deux par le dos, le long de l'arête centrale, pour l'éviscérer. Lavez soigneusement.
2. Ciselez les chairs dans la longueur du poisson (laissez un doigt entre les coupures).
3. Lavez le poisson et laissez-le égoutter 15 minutes.
4. Préparez la marinade : dans un saladier, ajoutez le poisson, le jus et le zeste des citrons, les piments écrasés, l'eau de manioc et le sel. Laissez macérer une demi-journée.
5. Étendez le poisson au soleil et laissez-le sécher pendant 3 jours.

Ingrédients
pour 4 personnes :

- poisson entier de 3 kg, non éviscéré
- 4 cuill. à soupe de sel
- 2 piments
- 2 citrons verts
- 3 cuillères à soupe d'eau de manioc



Pour déguster votre poisson salé, faites-le bouillir 30 minutes avant de le cuisiner.

Inventaire des espèces et index des noms scientifiques

22 espèces rares en Guyane, signalées *, ne sont pas citées dans l'ouvrage ; 21 autres espèces, dont la présence est suspectée en Guyane mais reste à confirmer, sont signalées **.

| | | | | | |
|-------------------------------------|----------|------------------------------------|----------|-------------------------------------|----------|
| <i>Ablennes hians</i> | 63 | <i>Calamus penna</i> | 110 | <i>Dibranchus atlanticus</i> | |
| <i>Acanthostracion quadricornis</i> | 203 | <i>C. pennatula</i> | 110 | <i>Diodon hystrix</i> | 199 |
| <i>Acanthurus chirurgus</i> | 99 | <i>Canthidermis maculatus</i> | 201 | <i>Diplectrum bivittatum</i> | 161 |
| <i>Achirus achirus</i> | 168 | <i>Cavanx crysos</i> | 89 | <i>D. formosum</i> | 160 |
| <i>A. declivis</i> | 168 | <i>C. hippos</i> | 88 | <i>D. radiale</i> | 161 |
| <i>A. lineatus</i> | 168 | <i>C. latus</i> | 89 | <i>Diplobatis pictus</i> | 47 |
| <i>Aetobatus narinari</i> | 44 | <i>C. ruber**</i> | 89 | <i>Echeneis naucrates</i> | 100 |
| <i>Albula nemoptera</i> | 86 | <i>Carcharhinus acronotus</i> | 27 | <i>Elops saurus</i> | 86 |
| <i>A. vulpes</i> | 86 | <i>C. brevipinna</i> | 27 | <i>Engraulis eurystole</i> | 76 |
| <i>Alectis ciliaris</i> | 89 | <i>C. falciformis</i> | 27, 30 | <i>Engyophrys senta</i> | 171 |
| <i>Aluterus heudelotii</i> | 202 | <i>C. leucas</i> | 27, 29 | <i>Epinephelus adscensionis</i> | 159 |
| <i>A. monoceros</i> | 202 | <i>C. limbatus</i> | 27, 28 | <i>E. flavolimbatus</i> | 163 |
| <i>A. schoepfii</i> | 202 | <i>C. obscurus**</i> | 27, 31 | <i>E. itajara</i> | 162 |
| <i>Amphichthys cryptocentrus</i> | 61 | <i>C. perezi</i> | 27, 31 | <i>E. morio</i> | 163 |
| <i>Anableps anableps</i> | 78 | <i>C. porosus</i> | 29 | <i>E. niveatus</i> | 163 |
| <i>A. microlepis</i> | 79 | <i>Cathorops arenatus</i> | 192 | <i>E. striatus</i> | 163 |
| <i>Anchoa hepsetus</i> | 77 | <i>C. phrygiatus</i> | 191 | <i>Equetus acuminatus</i> | 133, 152 |
| <i>A. lyolepis</i> | 77 | <i>C. rugispinis</i> | 191 | <i>E. lanceolatus</i> | 133, 152 |
| <i>A. spinifer</i> | 77 | <i>C. spixii</i> | 192 | <i>E. punctatus**</i> | 133, 152 |
| <i>Anchovia clupeoides</i> | 74 | <i>Caulolatilus guppyi*</i> | | <i>Etropus crossotus</i> | 171 |
| <i>A. surinamensis</i> | 74 | <i>Centropomus ensiferus</i> | 97 | <i>E. intermedius</i> | 171 |
| <i>Anchoviella brevirostris</i> | 76 | <i>C. mexicanus</i> | 97 | <i>Eucinostomus argenteus</i> | 103 |
| <i>A. cayennensis</i> | 76 | <i>C. parallelus</i> | 96 | <i>E. gula</i> | 103 |
| <i>A. elongata**</i> | 76 | <i>C. pectinatus**</i> | 97 | <i>E. havana</i> | 103 |
| <i>A. lepidentostole</i> | 76 | <i>C. undecimalis</i> | 95 | <i>Euthynnus alletteratus</i> | 90 |
| <i>Ancylopsetta cycloidea</i> | 174 | <i>Cephalopholis cruentata</i> | 159 | <i>Evorthodus lyricus</i> | 104 |
| <i>A. kumerae</i> | 174 | <i>C. fulva</i> | 159 | <i>Fistularia petimba**</i> | 198 |
| <i>Anisotremus surinamensis</i> | 106 | <i>Chaetodipterus faber</i> | 101 | <i>F. tabacaria</i> | 198 |
| <i>A. virginicus</i> | 106 | <i>Chaetodon guyanensis</i> | 99 | <i>Galeocerdo cuvier</i> | 31 |
| <i>Antennarius striatus</i> | 84 | <i>C. ocellatus</i> | 98 | <i>Genyatremus luteus</i> | 107 |
| <i>Apionichthys dumerili</i> | 172 | <i>C. sedentarius</i> | 99 | <i>Gerres cinereus</i> | 103 |
| <i>Aplatopbis chauliodus</i> | 55 | <i>Cheilopogon cyanopterus</i> | 65 | <i>Ginglymostoma cirratum</i> | 35 |
| <i>Apogon pseudomaculatus*</i> | | <i>Chilomycterus antillarum</i> | 199 | <i>Gobioides broussoneti</i> | 104 |
| <i>Ariomma bondi*</i> | | <i>Chirocentron bleekermanus</i> | 70 | <i>G. grabamae</i> | 104 |
| <i>A. regulus*</i> | | <i>Chlopsis bicolor*</i> | | <i>Gobionellus oceanicus</i> | 104 |
| <i>Ariosoma anale</i> | 52 | <i>Chloroscombrus chrysurus</i> | 93 | <i>G. phenacus</i> | 104 |
| <i>A. balearicum</i> | 52 | <i>Citharichthys spilopterus</i> | 173 | <i>G. thoropsis</i> | 104 |
| <i>A. coquettei</i> | 52 | <i>Colomesus psittacus</i> | 204 | <i>Gymnachirus nudus</i> | 169 |
| <i>Arius parkeri</i> | 184 | <i>Conger esculentus**</i> | 53 | <i>Gymnotborax funebris</i> | 55 |
| <i>Aspistor quadriscutis</i> | 190 | <i>Conodon nobilis</i> | 105 | <i>G. nigromarginatus**</i> | 54 |
| <i>Aspredinichthys filamentosus</i> | 194 | <i>Corniger spinosus</i> | 68 | <i>G. ocellatus</i> | 54 |
| <i>A. tibicen</i> | 194 | <i>Coryphaena hippurus*</i> | | <i>G. vicinus</i> | 55 |
| <i>Aspredo aspredo</i> | 193 | <i>Ctenosciaena gracilicirrbus</i> | 132, 150 | <i>Gymnura micrura</i> | 43 |
| <i>Astroscopus y-graecum*</i> | | <i>Cyclosetta chittendeni</i> | 174 | <i>Haemulon aurolineatum</i> | 109 |
| <i>Atherinella brasiliensis</i> | 121 | <i>C. fimbriata</i> | 174 | <i>H. boschmae</i> | 109 |
| <i>Auxis rochei rochei*</i> | | <i>Cynoponticus savanna</i> | 53 | <i>H. plumieri</i> | 108 |
| <i>A. thazard thazard*</i> | | <i>Cynoscion acoupa</i> | 133, 142 | <i>H. steindachneri</i> | 108 |
| <i>Bagre bagre</i> | 180 | <i>C. jamaicensis</i> | 133, 144 | <i>H. striatum</i> | 109 |
| <i>B. marinus</i> | 180 | <i>C. leiarchus</i> | 133, 138 | <i>Halichoeres caudalis*</i> | |
| <i>Bairdiella ronchus</i> | 132, 155 | <i>C. microlepidotus</i> | 133, 138 | <i>H. cyanocephalus*</i> | |
| <i>Balistes carolinensis</i> | 201 | <i>C. similis</i> | 133, 144 | <i>Halieutichthys aculeatus</i> | 86 |
| <i>B. vetula</i> | 201 | <i>C. steindachneri</i> | 133, 137 | <i>Harengula clupeola</i> | 72 |
| <i>Bathygobius soporator</i> | | <i>C. virescens</i> | 133, 134 | <i>H. jaguana</i> | 72 |
| <i>Batrachoides surinamensis</i> | 60 | <i>Dactylopterus volitans</i> | 80 | <i>Hemicaranx amblyrhynchus</i> | 93 |
| <i>Bellator militaris</i> | 178 | <i>Dasyatis americana</i> | 40 | <i>Hemiramphus balao</i> | 66 |
| <i>B. ribeiroi</i> | 178 | <i>D. geijskesi</i> | 41 | <i>H. brasiliensis**</i> | 66 |
| <i>Bembrops anatirostris*</i> | | <i>D. guttata</i> | 38 | <i>Heteropriacanthus cruentatus</i> | 129 |
| <i>Bodianus pulchellus*</i> | | <i>D. say</i> | 39 | <i>Hexanematichthys couma</i> | 189 |
| <i>Bothus ocellatus</i> | 170 | <i>Decapterus punctatus</i> | 90 | <i>H. berzbergii</i> | 188 |
| <i>B. robinsi</i> | 171 | <i>Diapterus auratus</i> | 102 | <i>H. passany</i> | 186 |
| <i>Brotula barbata</i> | 87 | <i>D. rbombeus</i> | 103 | <i>H. proops</i> | 182 |

| | | | | | |
|--|----------|------------------------------------|----------|------------------------------------|----------|
| <i>Himantura schmardae</i> | 42 | <i>Ogocephalus nasutus</i> | 85 | <i>S. brasiliensis</i> | 69 |
| <i>Hippocampus reidi</i> * | | <i>O. notatus</i> | 85 | <i>Saurida caribbaea</i> | 59 |
| <i>Hirundichthys affinis</i> | 65 | <i>O. parvus</i> | 85 | <i>S. normani</i> | 59 |
| <i>H. speculiger</i> | 65 | <i>O. rostellum</i> ** | 86 | <i>Scomber japonicus</i> * | |
| <i>Holacanthus ciliaris</i> | 127 | <i>O. vespertilio</i> | 86 | <i>Scomberomorus brasiliensis</i> | 156 |
| <i>H. tricolor</i> | 127 | <i>Oligoplites saliens</i> | 94 | <i>S. cavalla</i> | 157 |
| <i>Holocentrus adscensionis</i> | 67 | <i>Opibichthys cylindroides</i> | 57 | <i>Scorpaena agassizii</i> | 176 |
| <i>H. rufus</i> | 68 | <i>O. gomesii</i> | 57 | <i>S. brasiliensis</i> | 176 |
| <i>Hoplunnis diomedianus</i> | 56 | <i>O. ophis</i> | 57 | <i>S. calcarata</i> | 176 |
| <i>H. macrurus</i> | 56 | <i>Ophidion holbrookii</i> | 87 | <i>S. dispar</i> | 176 |
| <i>H. schmidti</i> | 56 | <i>Opisthonema oglinum</i> | 69 | <i>S. inermis</i> | 176 |
| <i>Hyporhamphus roberti roberti</i> | 66 | <i>Orthopristis ruber</i> | 108 | <i>S. isthmensis</i> | 175 |
| <i>H. unifasciatus</i> | 66 | <i>Ostichthys trachypoma</i> | 68 | <i>S. plumieri plumieri</i> | 176 |
| <i>Hypostomus ventromaculatus</i> | 197 | <i>Otophidium omostigma</i> | 87 | <i>Selar crumenophthalmus</i> | 90 |
| <i>H. watwata</i> | 196 | <i>Paraconger caudilimbatus</i> ** | 52 | <i>Selene browni</i> | 92 |
| <i>Isogomphodon oxyrhynchus</i> | 26, 29 | <i>P. guianensis</i> | 52 | <i>S. setapinnis</i> | 92 |
| <i>Isopisthus parvipinnis</i> | 133, 136 | <i>Paralichthys ommatus</i> | 174 | <i>S. vomer</i> | 92 |
| <i>Lactophrys trigonus</i> | 203 | <i>P. tropicus</i> | 174 | <i>Serranus annularis</i> | 161 |
| <i>Lagocephalus laevigatus</i> | 205 | <i>Paralonchurus brasiliensis</i> | 132, 148 | <i>S. atrobranchus</i> | 161 |
| <i>Larimus breviceps</i> | 133, 153 | <i>P. elegans</i> | 132, 146 | <i>S. dewegeri</i> | 159 |
| <i>Lepophidium aporrhox</i> | 87 | <i>Paranthias furcifer</i> | 159 | <i>S. notospilus</i> | 161 |
| <i>L. brevibarbe</i> | 87 | <i>Parexocoetus brachypterus</i> | 64 | <i>S. phoebe</i> | 161 |
| <i>L. pheromystax</i> | 87 | <i>Pellona flavipinnis</i> | 71 | <i>Sparisoma chrysopterum</i> | 131 |
| <i>L. profundorum</i> | 87 | <i>P. harroweri</i> | 72 | <i>Spboeroides dorsalis</i> | 206 |
| <i>Lobotes surinamensis</i> | 111 | <i>Peprilus paru</i> | 165 | <i>S. pachygaster</i> | 206 |
| <i>Lonchopisthus bigmani</i> * | | <i>Phrynelox nuttingii</i> | 84 | <i>S. spengleri</i> | 206 |
| <i>Lonchurus lanceolatus</i> | 132, 145 | <i>P. scaber</i> | 84 | <i>S. testudineus</i> | 206 |
| <i>Lutjanus analis</i> | 113 | <i>Plagioscion auratus</i> | 132, 141 | <i>S. tyleri</i> | 206 |
| <i>L. apodus</i> ** | 113 | <i>P. squamosissimus</i> | 132, 141 | <i>Sphyræna guachancho</i> | 164 |
| <i>L. buccanella</i> | 115 | <i>Platybelone argalus argalus</i> | 63 | <i>S. picudilla</i> | 164 |
| <i>L. campechanus</i> ** | 115 | <i>Platystacus cotylephorus</i> | 194 | <i>Sphyrna lewini</i> | 33 |
| <i>L. griseus</i> | 113 | <i>Polydactylus oligodon</i> | 125 | <i>S. mokarran</i> | 33 |
| <i>L. jocu</i> | 112 | <i>P. virginicus</i> | 125 | <i>S. tiburo</i> | 33 |
| <i>L. mahogoni</i> | 115 | <i>Pomacanthus arcuatus</i> | 126 | <i>S. tudes</i> | 32 |
| <i>L. purpureus</i> | 13, 114 | <i>P. paru</i> | 127 | <i>Squatina dumeril</i> | 31 |
| <i>L. synagris</i> | 118 | <i>Pomadasys corvinaeformis</i> | 110 | <i>Stellifer microps</i> | 133, 154 |
| <i>L. vivanus</i> | 115 | <i>Pomatomus saltatrix</i> | 128 | <i>S. rastrifer</i> | 133, 153 |
| <i>Lycengraulis batesii</i> | 75 | <i>Pontinus nematophthalmus</i> | 176 | <i>Stephanolepis hispidus</i> | 201 |
| <i>L. grossidens</i> | 75 | <i>Porichthys bathoiketes</i> | 62 | <i>Strongylura marina</i> | 63 |
| <i>Macrodon ancylodon</i> | 133, 140 | <i>P. pauciradiatus</i> | 62 | <i>S. timucu</i> ** | 63 |
| <i>Manta birostris</i> | 45 | <i>P. plectrodon</i> | 62 | <i>Syacium gunteri</i> | 173 |
| <i>Megalops atlanticus</i> | 82 | <i>Priacanthus arenatus</i> | 129 | <i>S. micrurum</i> | 173 |
| <i>Menticirrhus americanus</i> | 132, 147 | <i>Prionotus beani</i> | 178 | <i>S. papillosum</i> | 173 |
| <i>Microphis brachyurus brachyurus</i> * | | <i>P. ophryas</i> | 178 | <i>Symphurus diomedianus</i> | 172 |
| <i>Micropogonias furnieri</i> | 132, 149 | <i>P. paralatus</i> | 178 | <i>S. oculellus</i> | 172 |
| <i>Monacanthus ciliatus</i> | 201 | <i>P. punctatus</i> | 177 | <i>S. plagusia</i> | 172 |
| <i>M. setifer</i> | 200 | <i>P. roseus</i> | 178 | <i>S. tessellatus</i> | 172 |
| <i>Mugil cephalus</i> | 120 | <i>Pristigenys alta</i> | 129 | <i>Synchiropus agassizii</i> * | |
| <i>M. curema</i> | 123 | <i>Pristipomoides aquilonaris</i> | 117 | <i>Synodus foetens</i> | 58 |
| <i>M. incilis</i> | 122 | <i>P. freemani</i> ** | 117 | <i>S. intermedius</i> | 59 |
| <i>M. liza</i> | 121 | <i>P. macrophthalmus</i> | 117 | <i>S. poeyi</i> | 59 |
| <i>Mulloidichthys martinicus</i> ** | 124 | <i>Psenes maculatus</i> * | | <i>S. synodus</i> | 58 |
| <i>Mullus auratus</i> ** | 124 | <i>Pseudacanthias nodosus</i> | 195 | <i>Thalassophryne maculosa</i> | 61 |
| <i>Mustelus canis</i> | 34 | <i>Pseudupeneus maculatus</i> ** | 124 | <i>T. nattereri</i> | 61 |
| <i>M. bigmani</i> | 34 | <i>Pterengraulis atherinoides</i> | 75 | <i>Trachinocephalus myops</i> | 59 |
| <i>Mycteroperca cidi</i> | 159 | <i>Rachycentron canadum</i> | 130 | <i>Trachinotus cayennensis</i> | 91 |
| <i>M. pbenax</i> | 158 | <i>Remora remora</i> | 100 | <i>T. falcatus</i> | 91 |
| <i>Myripristis jacobus</i> | 68 | <i>Rhincodon typus</i> * | | <i>T. goodei</i> ** | 91 |
| <i>Myrophis plumbeus</i> | 52, 57 | <i>Rhinobatos lentiginosus</i> | 46 | <i>Trachurus lathami</i> | 90 |
| <i>Narcine brasiliensis</i> | 47 | <i>R. percellens</i> | 46 | <i>T. trachurus</i> | 90 |
| <i>Nebris microps</i> | 133, 139 | <i>Rhinoptera bonasus</i> | 44 | <i>Trichiurus lepturus</i> | 166 |
| <i>Negaprion brevirostris</i> | 26 | <i>Rhizoprionodon lalandii</i> | 27 | <i>Trinectes maculatus</i> | 168 |
| <i>Nettastoma melanurum</i> | 56 | <i>R. porosus</i> | 27 | <i>T. paulistanus</i> | 168 |
| <i>Nicholsina usta usta</i> | 131 | <i>Rbomboplites aurorubens</i> | 116 | <i>Tylosurus acus acus</i> ** | 63 |
| <i>Notarius grandicassis</i> | 181 | <i>Rhynchoconger flavus</i> | 53 | <i>T. crocodilus crocodilus</i> ** | 63 |
| <i>Ocyurus chrysurus</i> | 116 | <i>Rypticus randalli</i> * | | <i>Upeneus parvus</i> | 124 |
| <i>Odontognathus compressus</i> | 70 | <i>R. saponaceus</i> * | | <i>Urotrygon microphtalmum</i> | 42 |
| <i>O. mucronatus</i> | 70 | <i>Sardinella aurita</i> | 69 | | |

Index des noms vernaculaires

| | | | | | |
|--------------------------|------------------|-------------------------------|------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Acoupa aiguille | 81, 134 | Baiacu-de-espinho | 199 | Cação | 28, 30, 34 |
| Acoupa aile-courte | 133, 136 | Baiacu-mirim | 206 | Cação-martelo | 32 |
| Acoupa blanc | 81, 133, 137 | Balaou | 66 | Cachorro-de-padre | 195 |
| Acoupa cambucu | 134 | Baliste cabri | 201 | Cagna rayée | 105 |
| Acoupa canal | 51, 133, 138 | Baliste royal | 201 | Cambeva | 32 |
| Acoupa céleste | 119, 133, 139 | Banane de mer | 86 | Cangauá | 150 |
| Acoupa chasseur | 133, 140, 151 | Banane fil | 86 | Cangoá | 153 |
| Acoupa chevrette | 140 | Banban | 142 | Capucin jaune | 124 |
| Acoupa doré | 138 | Baracuda | 164 | Carangue | 88 |
| Acoupa grosse tête | 141 | Barbaman | 180 | Carangue comade | 89 |
| Acoupa mongolare | 133, 144 | Barbiche | 119, 145 | Carangue coubali | 89 |
| Acoupa rivière | 135, 141 | Barbiche longue-aile | 132, 145 | Carangue crevalle | 88 |
| Acoupa rouge | 51, 81, 133, 142 | Barbudo | 125 | Carangue mayole | 89 |
| Acoupa tident | 137 | Barbure | 125 | Carangue nez court | 93 |
| Acoupa toeroe | 142 | Barbure à sept barbillons | 125 | Carapeba-branca | 102 |
| Acoupa tonquiche | 133, 140, 144 | Barbure argenté | 125 | Carataí | 195 |
| Agulha | 63 | Basrabotrofisi | 145 | Carcanha | 107 |
| Agulhão-trombeta | 198 | Batjaw fisi | 130 | Cardeau | 174 |
| Aigle de mer léopard | 44 | Baúna | 112 | Cardine | 172 |
| Aiguille crocodile | 63 | Beauclair de roche | 129 | Cascudo | 196 |
| Aiguille timucu | 63 | Beauclair du large | 129 | Chardin fil | 69, 156 |
| Aiguillette verte | 63 | Beauclair soleil | 129 | Chauve-souris de mer | 85 |
| Aiguillette voyeuse | 63 | Bécune | 164 | Chinchard | 90 |
| Allache | 69 | Bécune chandelle | 164 | Chinchard d'Europe | 90 |
| Alose-caille brésilienne | 72 | Bécune guachanche | 164 | Chinchard frappeur | 90 |
| Alose-caille fluviale | 71 | Betara | 146 | Chufa | 107 |
| Amrasarki | 32 | Bicuda | 164 | Claqueur dix-barbes | 194 |
| Anchois allongé | 76 | Bijupirá | 130 | Claqueur sept-barbes | 194 |
| Anchois de Cayenne | 76 | Bilro | 152 | Coco | 135, 180 |
| Anchois du Surinam | 74 | Blakater | 137 | Coco-soda | 195 |
| Anchois goulard | 75 | Blanche argentée | 103 | Coco-soda kakinette | 195 |
| Anchois grande aile | 75 | Blanche cabuche | 102 | Coffre à cornes | 203 |
| Anchois gras | 76 | Blanche cendrée | 103 | Coffre-taureau | 203 |
| Anchois gris | 76 | Blanche espagnole | 103 | Coió | 80 |
| Anchois hachu | 74 | Blanche gros yaya | 103 | Colas élégant | 117 |
| Anchois long nez | 77 | Blanche gros-yeux | 103 | Colas gros-yeux | 117 |
| Anchois nez court | 76 | Boki | 168, 169 | Colas vorace | 117 |
| Anchois rayé | 77 | Boko | 125 | Comète quiaquia | 90 |
| Anchois spicule | 77 | Bonite | 90 | Compère à bandes | 204 |
| Anchois-tigre | 75 | Borboleta-amarelo | 98 | Compère collier | 206 |
| Ange de mer | 31 | Bosrokoman | 204 | Compère corotuche | 206 |
| Anoli de sable | 58 | Botrofisi | 139 | Compère lisse | 205 |
| Anoli des plages | 58 | Bourrugue coquette | 146 | Coné essaim | 159 |
| Anoli serpent | 59 | Bourrugue de crique | 132, 147 | Coné ouatalibi | 159 |
| Antennaire | 84 | Bourrugue marie-louise | 132, 148 | Congre | 53 |
| Ardri | 122 | Bourse | 202 | Congre des Baléares | 52 |
| Athérine brésilienne | 121 | Bourse émeri | 201 | Congre gris | 53 |
| Badèche | 158 | Bourse fil | 200 | Congre jaune | 53 |
| Badèche blanche | 159 | Bourse loulou | 202 | Congre-sorcier | 56 |
| Badèche créole | 159 | Bourse orange | 202 | Congro | 52, 56 |
| Badèche galopin | 158 | Bressou | 191 | Cordonnier | 89 |
| Badejo | 158 | Brotule barbiche | 87 | Cororoca-boca-larga | 108 |
| Bagre | 180 | Brotule barbue | 87 | Cororoca-jurumirim | 108 |
| Bagre amarelo | 192 | Brotule de banc | 87 | Cororoca-légítima | 110 |
| Bagre-ariaçu | 184 | Brotule liserée | 87 | Corvina | 149 |
| Bagre-bandeira | 180 | Brotule sombre | 87 | Couman-couman | 182, 186, 187, 189 |
| Bagre-cabeçudo | 181 | Brotule tacheté | 87 | Courbine | 132, 137, 138, 144, 149 |
| Bagre-crucifixo | 182 | Budião-verde | 131 | Courbine maroto | 132, 150 |
| Baiacu | 204 | Cabeça-dura-preto | 154 | Courbine ti-yeux | 139 |
| Baiacu-arara | 205 | Cabio | 130 | Courbine toeroe | 142 |
| Baiacu-de-chifre | 203 | Cabrinha | 177 | Crapaud | 60 |

| | | | | | |
|------------------------|----------------|----------------------|--------------------|-----------------------|---------------|
| Crapaud enchaîné | 62 | Grondin-poule | 177 | Manjuba | 74, 76 |
| Crapaud goulu | 61 | Gros-ventre à bandes | 204 | Manjubão | 75 |
| Crapaud guyanais | 60 | Gros-ventre lisse | 205 | Manjuba-savelha | 77 |
| Crapaud tacheté | 61 | Gros-ventre tacheté | 204, 206 | Manyafisi | 146 |
| Croncron | 193 | Gros-yeux | 78 | Maria-da-toca | 104 |
| Croncron rayé | 194 | Guaperva | 84 | Maria-luisa | 148 |
| Crossie blanche | 95 | Guiana-nishin | 70 | Maria-nagô | 152 |
| Crossie chucumite | 96 | Guinée machette | 86 | Marie-jeanne | 132, 143, 155 |
| Crossie constantin | 97 | Gurijuba | 188 | Marignan coq | 67 |
| Crossie épée | 97 | Harengule | 72 | Marignan mombin | 68 |
| Crossie mexicaine | 97 | Harengule écailleux | 72 | Marignan soldat | 68 |
| Croupia | 106 | Harengule jagane | 72 | Mero | 162 |
| Croupia grande mer | 111 | Hypostome | 196 | Mérou | 162 |
| Croupia roche | 107 | Jaguareçá | 67 | Mérou aile jaune | 163 |
| Curemã | 120 | Kandratiki | 134 | Mérou géant | 123, 162 |
| Dagutifi | 140 | Katfisi | 188, 190, 192 | Mérou neige | 163 |
| Daubenet bélier | 110 | Kodoku | 181 | Mérou oualioua | 159 |
| Daubenet plume | 110 | Kogelvisseen | 199, 203, 205, 206 | Mérou rayé | 163 |
| Demi-bec allongé | 66 | Koko | 180 | Mérou rouge | 163 |
| Demi-bec balaou | 66 | Krafana | 74, 75, 76, 77 | Michelot blanc | 192 |
| Demi-bec blanc | 66 | Krokus | 149 | Michelot jaune | 192 |
| Demi-bec brésilien | 66 | Krorokroro | 153 | Michole-da-areia | 160 |
| Demoiselle beauté | 127 | Kubi | 141 | Mojarra | 102 |
| Demoiselle blanche | 126 | Kupila | 182 | Moréia-de-areia | 54 |
| Demoiselle chiririte | 127 | Kutai | 78 | Moréia-pintada | 54 |
| Demoiselle royale | 127 | Kweriman | 120 | Moréia-verde | 55 |
| Disque portugais | 101 | Laffe cinq doigts | 84 | Morénésoco coungré | 53 |
| Émissole douce | 34 | Lambaru | 35 | Mourine américaine | 44 |
| Émissole ti-yeux | 34 | Lane snapper | 118 | Muçum | 57 |
| Enchova | 128 | Langue fil noir | 172 | Mulet | 29, 120 |
| Enxada | 101 | Langue joue cendre | 172 | Mulet blanc | 123 |
| Eren | 69, 72 | Língua-de-mulata | 172 | Mulet cabot | 120 |
| Évêque | 133, 152 | Linguado-da-areia | 173 | Mulet lébranche | 121 |
| Évêque couronné | 152 | Linguado-mexicano | 174 | Mulet parassi | 122 |
| Évêque étoilé | 152 | Linguado-zebra | 169 | Murène jaune | 55 |
| Exocet codène | 65 | Lippu croupia | 106 | Murène ocellée | 54 |
| Exocet hirondelle | 65 | Lippu rondeau | 106 | Murène verte | 55 |
| Exocet miroir | 65 | Lippu ticroupia | 107 | Musso panache | 92 |
| Exocet voilier | 64 | Lombo-preto | 30 | Nanaifisi | 63 |
| Fausse-carangue | 91 | Lompu | 60, 62 | Nerki | 107 |
| Fausse-limande | 173 | Loubine bosco | 97 | Olho-de-cão | 129 |
| Fausse-limande de banc | 173 | Loubine jaune | 97 | Orphie carène | 63 |
| Fausse-limande sombre | 173 | Loubine noire | 95, 97 | Orphie plate | 63 |
| Galo-de-penacho | 92 | Loubine rivière | 96 | Palika | 19, 82 |
| Ganguspari | 38, 40, 41, 42 | Lune | 165 | Palombeta | 93 |
| Garapau | 90 | Machoiran blanc | 135, 182 | Pampo-amarelo | 91 |
| Geribaka | 184 | Machoiran jaune | 135, 182, 184 | Panaguaiu | 66 |
| Gobie | 104 | Mâchoiron antenne | 180 | Pani | 186 |
| Gordinho | 165 | Mâchoiron bressou | 190 | Panipani | 186 |
| Goret | 196 | Mâchoiron coco | 180 | Papa-terra | 147 |
| Gorette blanche | 108 | Mâchoiron coco | 180 | Papauma | 111 |
| Gorette chercher | 108 | Mâchoiron crucifix | 182 | Parassi | 122 |
| Gorette corocoro | 108 | Mâchoiron grondé | 181 | Paru | 126 |
| Gorette rayée | 109 | Mâchoiron jaune | 184 | Passany | 135, 186 |
| Gorette rui | 109 | Mâchoiron kukwari | 191 | Pastenague américaine | 39, 40 |
| Gorette tomtate | 109 | Mâchoiron mamango | 192 | Pastenague bécune | 39, 41 |
| Grand requin marteau | 33 | Mâchoiron passany | 186 | Pastenague chupare | 42 |
| Granmorgu | 162 | Mâchoiron pémécou | 188 | Pastenague long nez | 38 |
| Grondé | 181 | Mafou | 130 | Pauma | 111 |
| Grondeur | 110 | Magister fourche | 133, 153 | Peixe-espada | 166 |
| Grondeur gris | 110 | Magister ti-yeux | 133, 154 | Peixe-lagarto | 58 |
| Grondin | 177 | Mahou | 130 | Peixe-morcego | 85 |
| Grondin d'Amérique | 177 | Makreri | 156 | Peixe-porco | 200, 202 |
| Grondin de Bean | 178 | Mamangá-liso | 60, 62 | Pémécou | 186, 187, 188 |
| Grondin de lagune | 178 | Mamselle rouio | 155 | Perpeire | 174 |
| | | Mangangá | 175 | | |

| | | | | | |
|--------------------------------|--------------------|------------------------------|----------------|-------------------------|----------|
| Perpeire à queue tachetée | 174 | Requin citron | 26 | Sole sombre | 168 |
| Perroquet | 131 | Requin de récif | 27, 31 | Solha | 170 |
| Perroquet émeraude | 131 | Requin de sable | 27, 31 | Solteira | 94 |
| Perroquet vert | 131 | Requin demoiselle | 26, 29 | Sororoca | 156 |
| Pescada | 144, 145 | Requin marteau | 32 | Stonkubi | 154 |
| Pescada-amarela | 142 | Requin marteau à petits yeux | 32 | Stromaté lune | 165 |
| Pescada-banana | 139 | Requin marteau halicorne | 33 | Stromatée | 165 |
| Pescada-branca | 141 | Requin marteau tiburo | 33 | Tainha | 120 |
| Pescada-cambucu | 134 | Requin-mulet | 29 | Tainha-de-olho-amarelo | 122 |
| Pescada-de-dente | 138 | Requin nez noir | 27 | Tambour rayé | 149 |
| Pescada-foguete | 140 | Requin-nourrice | 35 | Tapa | 168 |
| Pescada-verdadeira | 137 | Requin pointes noires | 27, 28 | Tarpão | 82 |
| Pescadinha-de-alto-mar | 136 | Requin soyeux | 27, 30 | Tarpon | 82 |
| Petit marignan | 68 | Requin-taureau | 29 | Tarpon argenté | 82 |
| Pilote | 100 | Requin-tigre | 26, 28, 31 | Tassergal | 128 |
| Pinamaw | 195 | Requin ti-queue | 27, 29 | Thazard | 156 |
| Platvissen | 170, 172, 173, 174 | Requin tisserand | 27 | Thazard barré | 157 |
| Poisson-assiette | 92 | Rhinoptère | 44 | Thazard tacheté | 157 |
| Poisson-la-pli | 49, 102 | Robalo-flexa | 95 | Thazard tacheté du sud | 156 |
| Poisson-lézard | 58 | Robalo-peba | 96 | Thonine | 90 |
| Poisson-papier | 70 | Rombou | 174 | Tit'gueule | 185, 190 |
| Poisson-papier dentu | 70 | Rombou de canal | 173 | Torpille | 47 |
| Poisson-papier guyanais | 70 | Rombou de plage | 173 | Tralhoto | 78 |
| Poisson-papier vénézuélien | 70 | Rombou noire | 171 | Trapoen | 82 |
| Poisson-papillon | 98 | Rombou ocellée | 170 | Treme-treme | 47 |
| Poisson-sabre commun | 166 | Roncador | 105, 155 | Trilha | 124 |
| Poisson-trompette | 198 | Rouget | 112 | Trompetfisi | 193 |
| Poisson-violon | 46 | Rouget-barbet doré | 124 | Vermelho | 114 |
| Pompaneau cordonnier | 91 | Rouget-barbet tacheté | 124 | Vermelho-henrique | 118 |
| Pompaneau guatie | 91 | Rouget-souris mignon | 124 | Vermelho-paramirim | 116 |
| Pompaneau plume | 91 | Sabre | 166 | Vermilion snapper | 116 |
| Porc-épic | 199 | Sapater | 93 | Verrue ti-tête | 133, 153 |
| Porc-épic boubou | 199 | Sarda | 71 | Vieille (mérrou) | 162 |
| Portugaise | 101 | Sardin | 71 | Viola | 46 |
| Poule de mer | 80 | Sardine | 71 | Vivaneau | 112 |
| Prasi | 122 | Sardinelle brésilienne | 69 | Vivaneau campèche | 115 |
| Prejereba | 111 | Sardinha-cascuda | 72 | Vivaneau chien | 112 |
| Quatre-yeux à grandes écailles | 78 | Sardinha-laje | 69 | Vivaneau dent chien | 113 |
| Quatro-olhos | 78 | Sargo-de-beiço | 106 | Vivaneau gazou | 118 |
| Rabeca | 193 | Sarki | 28, 30, 34, 35 | Vivaneau oreille noire | 115 |
| Raia-bicuda | 41 | Saumonette | 34 | Vivaneau queue jaune | 116 |
| Raia-borboleta | 43 | Sauteur | 94 | Vivaneau rayé | 118 |
| Raia-lixia | 38 | Sauteur castin | 94 | Vivaneau rouge | 113, 114 |
| Raia-pintada | 44 | Sekwikwi | 196 | Vivaneau sarde grise | 113 |
| Raia-prego | 40 | Sélar coulissou | 90 | Vivaneau soie | 115 |
| Raie américaine | 40 | Seplaki | 47 | Vivaneau sorbe | 113 |
| Raie bécune | 41 | Serpent | 52, 57 | Vivaneau ti-yeux | 112, 116 |
| Raie chupare | 42 | Serpent chevette | 57 | Vivaneau voyeur | 115, 118 |
| Raie électrique | 47 | Serpent dentu | 55 | Vliegende vis | 64 |
| Raie électrique brésilienne | 47 | Serpent sombre | 57 | Voador | 64 |
| Raie-léopard | 37, 44 | Serpent tacheté | 57 | Volant | 64 |
| Raie long nez | 38 | Serra-garoupa | 28 | Witwitie | 144 |
| Raie manta | 37, 45 | Serran de sable | 160 | Xaréu | 88 |
| Raie-guitare | 37, 46 | Serran des lagunes | 117, 161 | Yaribaka | 184 |
| Raie-papillon | 43 | Serran fil | 161 | Z'appât-la-vase | 104 |
| Raie-papillon guyanaise | 43 | Serran tatler | 161 | Zeekubi | 149 |
| Rascasse | 175 | Serran vieux | 159 | Zeezalm | 88 |
| Rascasse brésilienne | 176 | Sespari | 38, 40, 41, 42 | Zôphie | 63 |
| Rascasse noire | 176 | Snapper | 112 | | |
| Rebeca | 193 | Snuku | 95, 96 | | |
| Red snapper | 114 | Sole | 168 | | |
| Rémora | 100 | Sole achire | 168 | | |
| Rémora commun | 100 | Sole nue | 169 | | |
| Requin-aiguille | 27 | Sole pantoufle | 168 | | |
| Requin bordé | 28 | Sole queue longue | 172 | | |

Principales références bibliographiques

L'Ifremer tient par ailleurs à la disposition des lecteurs bon nombre de documents consacrés à la faune du plateau continental de Guyane. Il s'agit notamment de guides de détermination, de données de campagnes océanographiques et d'études halieutiques. Ces rapports et ouvrages peuvent être consultés à la bibliothèque du laboratoire à Cayenne.

Biologie - Systématique

Eckert R., Buggren W., French K., 1999. *Physiologie animale. Mécanismes et adaptations*. Éd. De Boeck Université, 822 p.

Grassé P.P., 2000. *Zoologie. Vertébrés*. Éd. Dunod, 198 p. (Nouvelle version synthétique du *Traité de zoologie. Anatomie, systématique, biologie*. Éd. Masson & Cie).

Lecointre G., Le Guyader H., 2001. *Classification phylogénétique du vivant*. Éd. Belin, 543 p.

Lowe (McConnell) R.H., 1962. *The fishes of the British Guiana continental shelf, Atlantic coast of South America, with notes on their natural history*. J. Linn. Soc. (Zool.), 44(301), 667-700.

Mellinger J., 2002. *Sexualité et reproduction des poissons*. CNRS Éditions, 349 p.

Rondelet G., 2002. *L'histoire entière des poissons (traduit du latin en 1558)*. Éd. du CTHS, CTHS-Sciences, 2.

Détermination - Diversité

Cervigón F., 1966. *Los peces marinos de Venezuela*. Ed. Fundación La Salle de Ciencias naturales, 951 p.

Cervigón F., Cipriani R., Fischer W., Garibaldi L., Hendrickx M., Lemus A.J., Márquez R., Poutiers J.M., Robaima G., Rodríguez B., 1993. *Field guide to commercial marine and brackishwater resources of the northern coast of South America*. Ed. FAO, 513 p.

Durand J., 1959. *Les éléments principaux de la faune et leurs relations avec le fond*. Éd. SEFI, Cahiers de l'Orstom, 3, 93 p.

Fisher W., 1978. *FAO species identification sheets for fishery purposes. Western Central Atlantic (fishing area 31)*. Éd. FAO, vol. 1-7, pagin. var.

Fourmanoir P., 1967. *Requins de Guyane*. Rapport Orstom, 7 p.

Hasegawa M., Funato K., 1983. *Fishes trawled off Suriname and French Guiana*. Éd. Jamarco, 519 p.

Le Bail P.Y., Keith P., Planquette P., 2000. *Atlas des poissons d'eau douce de Guyane*. Éd. MNHN, SPN, Patrimoines Naturels, 43 (I et II), 593 p.

Planquette P., Keith P., Le Bail P.Y., 1996. *Atlas des poissons d'eau douce de Guyane*. Éd. MNHN, INRA, CSP, Min. Env., Patrimoines Naturels, 22, 429 p.

Puyo J., 1949. *Poissons de la Guyane française. Faune de l'Empire français*. Éd. Orstom, XII, 280 p.

Ramjohn D.D., 2000. *Trinidad and Tobago marine species. An annotated and illustrated guide*. Ed. Fisheries Division, Ministry of agriculture, land and marine resources, 82 p.

Szpilman M., 2000. *Peixes marinhos do Brasil : guia prático de identificação*. Ed. Instituto Ecológico Aqualung, 288 p.

Environnement littoral

Barret J. (coord.), 2001. *Atlas illustré de la Guyane*. Éd. IRD, 215 p.

Richard-Hansen C., Le Guen R., 2001. *Guyane ou le voyage écologique*. Éd. Roger Le Guen, 431 p.

Étymologie

Le Garff B., 1998. *Dictionnaire étymologique de zoologie*. Éd. Delachaux et Niestlé, 205 p.

Cuisine créole

Anonyme, 1999. *L'inventaire du patrimoine culinaire de la France - Guyane. Produits du terroir et recettes traditionnelles*. Éd. Albin Michel et Conseil national des arts culinaires, 407 p.

Réalisation, mise en page : XLC (02 98 30 50 07)

Achévé d'imprimer sur les presses de Cloître Imprimeurs

ISBN 2-84433-135-1 / Dépôt légal 3^e trimestre 2004

© 2004, Ifremer. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, sont réservés pour tous pays.

Crédits photos : couverture Marc Léopold - Anatole Charuau, p. 13, 15 bas, 114 bas ; Pierre Béarez, p. 44 haut ; Christian Dintchev, p. 31 bas ; Alain Diringer, p. 29 haut, 33, 35 bas, 44 bas droit, 45, 68 bas, 129 bas, 175 bas ; Frédéric Duluc, p. 143 haut ; Sophie François, p. 17 bas ; Ifremer, p. 7 gauche, 14 gauche, 99 haut droit, 122 bas, 127 milieu, 159 haut, 201 haut ; Pierre-Yves Le Bail, p. 79 haut, 91 haut, 97 bas, 141, 172 bas, 181, 187 bas ; Bernard De Merona, p. 57 bas, 61 bas, 87 bas, 106 bas, 110 bas, 117 bas, 170 ; Thierry Montford, p. 207 haut et bas ; Robert Patzner, 52 droit, 55 bas, 58 bas, 68 haut, 80 bas, 83 haut, 86 bas, 89 haut, 97 haut, 99 bas, 103 milieu, 113 droit, 155 bas, 124 bas, 127 haut et bas, 131 bas, 152 bas, 159 milieu et bas, 164 bas, 171 ; C. Rives, p. 167 haut ; Marc Taquet, p. 90 ; Chantal Théodore, p. 36 bas, 38 gauche, 39, 47 droit, 85 bas droit, 185 haut droit et bas gauche ; Service Optique CNES-CSG, p. 7 droit ; Olivier Tostain, p. 12 haut, 65 gauche, 151 haut ; Philippe Tous, p. 31 haut ; François Ventatour, p. 12 bas, 15 haut, 16 haut et bas ; ©SHOM 2002, cartes du Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) autorisation de reproduction n° 851/2002, p. 8. Autres photos : Marc Léopold. Crédits illustrations : Laurence Ramon.

Poissons de mer de Guyane - Guide illustré

Le premier ouvrage grand public sur les poissons de mer de Guyane

Passionnés du monde marin, professionnels de la mer, pêcheurs amateurs ou curieux, découvrez l'étonnante diversité des poissons de mer de Guyane, dans un ouvrage synthétique et richement illustré. Ce guide dresse l'inventaire des 363 espèces identifiées à ce jour et présente notamment les poissons communs sur le littoral et les étals des marchés.

- Des fiches sur 126 espèces :
identification, comportement, pêche, cuisine...
- Près de 600 photographies, dessins au trait, illustrations 3D, cartes et images satellitaires
- 25 encadrés thématiques sur des curiosités du monde des poissons
- Une présentation du milieu marin de la Guyane, dans son contexte amazonien
- Un descriptif illustré de la pêche professionnelle guyanaise

Mots-clés : poisson, mer, pêche, Guyane, diversité.

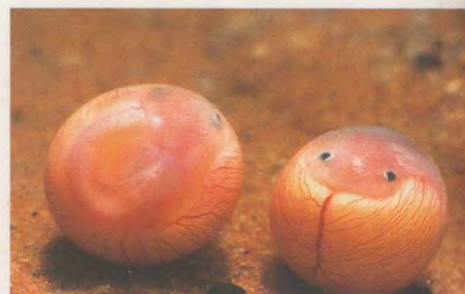
Marine finfish of French Guyana Illustrated guide

The first book on marine finfish in French Guyana intended for a general readership

Whether you are keen on the world of the sea, a professional seafarer, an amateur fisherman or simply curious, come discover the surprising diversity of marine finfish in French Guyana, in a richly illustrated book giving an overall view. This guide draws up an inventory of the 363 species identified to date, presenting the fish commonly found along the coast or in market stalls.

- Data sheets for 126 species: identification, behaviour, how they are fished, how to cook them...
- Nearly 600 photographs, line drawings, 3D illustrations, maps and satellite images
- 25 thematic text boxes on unusual aspects of the world of fish
- A presentation of French Guyana's marine environment, in its Amazon context
- An illustrated description of professional fisheries in French Guyana

Keywords: fish, finfish, sea, Guyana, diversity.



IFREMER Bibliothèque de NANTES



ONA17128



Éditions Ifremer
BP 70, F-29280 Plouzané
tél. 33 (0)2 98 22 40 13
fax 33 (0)2 98 22 45 86
mél : editions@ifremer.fr

DIFFUSION :

Vente par correspondance :

INRA Éditions
RD 10, F-78026 Versailles Cedex
tél. 33 (0)1 30 83 34 06
fax 33 (0)1 30 83 34 49
mél :

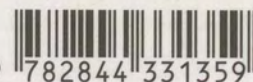
INRA-Editions@versailles.inra.fr

Libraires et assimilés :

ALT Brest
Service Logistique
3, rue Edouard Belin - BP 23
F-29801 Brest Cedex 9
tél. 33 (0)2 98 02 42 34
fax 33 (0)2 98 41 49 43
mél : logistique.brest@alt-sa.com

ISBN 2-84433-135-1

25 €



9 782844 331359